SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

QUATORZIÈME ANNÉE. - TOME XI

FASCICULE XLVIII. — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1891

SOMMAIRE

ORAN

Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.

1891

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE
GÉOGRAPHIE
ET
D'ARCHÉOLOGIE

QUATORZIÈME ANNÉE. - TOME XI

FASCICULE XLVIII. — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1891

SOMMAIRE

ORAN

Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.

1891

LES ASSEMBLÉES PROVINCIALES

ET

LE CULTE PROVINCIAL

DANS

L'AFRIQUE ROMAINE

NOUVELLES OBSERVATIONS

Ma précédente étude sur « les Assemblées provinciales et le Culte provincial dans l'Afrique Romaine » date de 1884. Depuis cette époque un travail important sur le même sujet, mais étendu à tout l'empire romain, a vu le jour (1) ; des inscriptions assez nombreuses, dont l'une surtout trouvée près de Narbonne (2) et d'autres découvertes en Algérie et en Tunisie, ont été publiées et commentées ; enfin, tout récemment, le R. P. de Smedt (3) a donné un document d'un intérêt tout particulier pour nous : ce sont les actes du martyre de St-Fabius le *Vexillifer* de Cherchel, qui confesse la foi chrétienne au milieu des fêtes célébrées à l'occasion de l'Assemblée provinciale de la Maurétanie Césarienne.

J'aurais aimé à reprendre mon étude première en la refondant complètement : j'eusse ainsi pu faire disparaître des choses

(1) GUIRAUD : *Les Assemblées Provinciales dans l'Empire Romain*, in-8°, Thorin, 1887, ouvrage couronné par l'Institut. — *Adde* HIRSCHFELD : *Zur Geschichte der Romischen Kaisercultus*, dans les Comptes rendus de l'Acad. des Sciences de Berlin, 1888.

(2) C. I., L. XII., 6038. — Voir les commentaires suivants : HÉRON DE VILLEFOSSE, dans le *Bulletin Critique*, du 15 mars 1888, p. 110 ; — MISPOULET, même recueil, 1er juillet 1888 ; — GUIRAUD, *Comptes-rendus de l'Acad. des Sciences morales et politiques*, 1888, p. 262 ; *Revue de l'Hist. des Religions*, XX, p. 54 et s.

(3) *Analecta Bollandiana*, 1890.

inutiles, corriger des erreurs. Après de longues hésitations, je me résigne à y ajouter seulement quelques notes en attendant que j'aie le loisir de faire mieux.

Si le lecteur veut bien faire appel à sa mémoire, il se souviendra que j'avais constaté dans toute l'Afrique, comme dans le reste de l'empire, l'existence d'assemblées périodiques de délégués provinciaux. Moins importantes sous le Haut empire, ces réunions nous avaient paru, dans la pensée de Constantin et de quelques uns de ses successeurs, appelées à jouer un rôle plus considérable dans le nouveau système administratif. Elles devaient même fatalement, semble-t-il, arriver à exercer peu à peu une certaine influence politique. Malheureusement la décomposition rapide de l'organisme romain, l'invasion d'abord insensible et pacifique puis brusque et sanglante des barbares n'avaient pas tardé à étouffer ces germes d'une institution que M. Fustel de Coulanges, avec quelque exagération, il est vrai, présentait comme les premiers essais d'un régime parlementaire.

Quant au culte provincial, j'admettais avec la généralité des auteurs qu'il avait, ou plutôt qu'il devait avoir pour objet la déesse Rome et Auguste, que ses ministres étaient des prêtres spéciaux designés par les Assemblées, qu'en Orient il n'était que la transformation d'institutions plus anciennes, mais qu'en Occident et particulièrement en Gaule, tout en présentant les mêmes caractères généraux, il était une création plus originale.

Cependant les conditions du fonctionnement de l'institution en Afrique me paraissaient offrir des particularités notables sur lesquelles j'eusse voulu pouvoir insister. Je pressentais des différences profondes entre ces provinces et le reste de l'empire ; mais la formule m'échappait. Je constatais, par exemple, l'absence de tout monument officiel rappelant le culte de la déesse Rome et d'Auguste, mais malgré cette lacune significative, je ne pouvais me décider à contester ce culte, ne pouvant dire par quoi il était remplacé.

Les travaux plus récents, d'heureuses découvertes, des recherches personnelles et, disons le mot sans fausse honte, des études

plus approfondies me mettent aujourd'hui plus à l'aise pour compléter mes premières observations. Sans prétendre donner quelque chose de très complet, je puis du moins présenter quelques idées de nature, je crois, à préparer l'éclaircissement de ce curieux mais obscur point d'histoire.

Je diviserai mon étude en deux parties : la première sera commune à toute l'Afrique ; dans la seconde, je m'occuperai spécialement de chaque province.

PREMIÈRE PARTIE

Considérations Générales

I

Je ne crois pas que les provinces africaines aient connu le culte de Rome et d'Auguste. A mon avis il était remplacé par celui des *divi*.

M. Hirschfeld, dans l'étude précitée (p. 849), fait une double remarque : la première est que le culte provincial n'a pas été organisé suivant une règle uniforme ; la seconde, qui n'est guère qu'un corollaire de la première, c'est que l'objet précis de ce culte n'est pas le même partout. Pendant qu'en Espagne, dit-il, on réunit dans le nom du prêtre provincial le culte de l'empereur mort et divinisé à celui de l'empereur vivant et régnant [1], dans les autres provinces il n'est fait allusion qu'à ce dernier et à la déesse Rome. Le prêtre, ajoute-t-il, porte presque exclusivement le titre de *flamen* en Espagne, en Narbonnaise, dans les provinces des Alpes, mais en Gaule, en Afrique, dans les régions danubiennes *sacerdos* est l'appellation officielle qui lui est réservée par les inscriptions. La qualification de *flamen*, conclut-il, tient sans doute à ce que l'on prit pour type du nouveau sacerdoce dans les pays précités le flaminicat de Rome et, de fait, la nouvelle inscription de Narbonne paraît bien établir cette hypothèse, quand elle énumère les prescriptions auxquelles doit se soumettre la femme du flamine de cette province.

---

(1) En Tarraconaise : *flamen Romae divorum et Augustorum, flamen Romae et divorum Augustorum* ; En Bétique : *flamen divorum Angustorum provinciae Beticae* ; En Lusitanie : *flamen divi Augusti provinciae Lusitaniae.* Je me contente, pour le moment, de reproduire ces exemples ; mais nous allons voir qu'il y a peut-être des réserves à faire.

Que l'organisation du culte provincial n'ait pas eu lieu d'après des règles uniformes, c'est je crois incontestable, et je pense qu'on l'a parfois un peu trop oublié. Que le *flamen dialis* de Rome soit le prototype de nos flamines provinciaux, je le concède si l'on m'accorde, ce dont je ne doute pas, que l'imitation fut très libre et variée. Mais quand l'auteur nous dit qu'en Afrique le prêtre provincial est appellé *sacerdos,* je crois qu'il est trop absolu et qu'il ne lui suffit pas de donner en note, comme des anomalies, deux cas où l'on trouve l'appellation de *flamen*. Ce qu'il dit n'est exact que pour la Proconsulaire et nous sommes autorisés à penser qu'en Maurétanie et peut-être en Numidie il n'y avait que des flamines.

Pour la Maurétanie Césarienne nous n'avons qu'une mention épigraphique du sacerdoce, et elle emploie l'expression *flamen provinciae*. C. I., L. VIII, 9409, et *Inscriptions inédites extraites des papiers de Léon Renier*, n° 794, dans le *Bulletin Archéol. du Comité des travaux historiques,* 1887, p. 176. Quant à la Numidie, une inscription trouvée à Philippeville (C. I., L. VIII., 7987) nomme un *flamen provinciae,* C. Caecilius Gallus, dont il sera parlé dans la seconde partie de ce travail. La date est incertaine, mais elle se rapporte sans nul doute au Haut Empire. Dans le Bas Empire, il est vrai, nous ne rencontrons que des *sacerdotales,* mais il est facile de voir qu'alors l'institution a perdu son caractère antique et que les constitutions impériales ont substitué un terme générique unique aux dénominations variées des temps antérieurs.

M. Hirschfeld est-il enfin bien dans le vrai quand il propose de ramener à deux types seulement les formes du culte provincial : le type espagnol, où l'on unit l'empereur mort à l'empereur vivant, celui des autres provinces, où il n'est question que de ce dernier ?

Si l'on examine les exemples qu'il cite, on remarque bien vite qu'il n'y a qu'en Tarraconaise où les prêtres sont dits *flamen Romae divorum et Augustorum*, *flamen Romae et divorum Augustorum*. En Bétique, il n'est fait allusion qu'aux *divi* ; on trouve quatre mentions du *flamen divorum Augustorum* (C. I., L. II,

2221, 2224, 2344, 3395) et nulle allusion n'est faite au culte de la déesse Rome et de l'empereur vivant. Même observation pour la Lusitanie, où l'unique inscription qui donne le titre complet d'un flamine l'appelle *flamen divi Augusti provinciae Lusitaniae* (C. I., L. II, 473). En Sicile également on cite un *flamen divorum Augustorum* (X. 7599). Aussi, modifiant la formule de M. Hirschfeld, préférerions-nous dire que le culte provincial de Rome et de l'empereur vivant l'emporte généralement, mais que, dans les provinces occidentales de l'empire, celui des princes divinisés domine, sauf en Tarraconaise où les deux paraissent avoir co-existé (1).

Et l'Afrique ? Nous n'y trouvons aucune trace du culte de Rome et d'Auguste (2). A la vérité nous n'y relevons aucune inscription d'un *flamen divorum* provincial. Mais un document nouveau, les actes du martyre de St-Fabius le *vexillifer* de Césarée, vient nous apporter un témoignage précieux et qui jette quelque lumière, à mon avis, sur la question.

Ces actes, comme je l'ai dit, nous transportent au milieu de la fête célébrée par l'Assemblée provinciale de la Maurétanie Césarienne. Fabius est un jeune Chrétien qui doit figurer comme *vexillifer* dans le cortège de la fête. A l'appel du héraut, tout le monde se groupe autour du *praeses* qui s'avance précédé des licteurs et des prêtres vêtus de pourpre : *Praecedit judicem suum obsecundantium longa deductio, admoti fasces, intenti lictores et purpurati praeibant praesidem diversis meritis sacerdotes.* Quand le tour de Fabius vient de prendre son poste, il se dérobe, et, comme on le presse, il oppose un refus en déclarant qu'il est chrétien. Ses

(1) Peut-être aussi en Narbonnaise, XII, 392.

(2) On trouve deux inscriptions en l'honneur de Rome éternelle : l'une à Thibursicum Bure (VIII, 1427) est un monument municipal ; l'autre, à Constantine, émane d'un particulier. Près d'elles, en Tunisie, il en a été copié une avec la formule *Romae et imperatori Ti Cæsari*. Quoique lu incomplètement, ce texte n'a également rien qui puisse faire supposer qu'il se rattache au culte provincial (VIII, 685). On a enfin voulu lire sur un fragment, à Tanger (VIII, 10985), *Romae et Augusto sacrum*. Cette restitution est douteuse et, fût-elle certaine, elle est bien l'hommage d'un particulier. *Cf.* en ce qui la concerne, Guiraud, p. 55. note 3 ; Cagnat, *Bullet. epig. de la Gaule*, 1884, p. 90. — J'avais déjà présenté les mêmes observations dans ma précédente étude, p. 65 et s.

paroles méritent d'être notées : *Quousque*, dit-il, *et haec portenta gestabo aut vehendas accipio* IMAGINES MORTUORUM. *Ultra non patiar, non feram fusa auro pigmenta*... On l'arrête au milieu du scandale général : *praeses obstupuit et totius provinciae universale concilium in verba martyris ex ore indicantis attenti expectabant judicis motionem in eum saevire tormentis et in Fabium crudelitate ardere.*

Ces morts, aux statues d'or desquelles Fabius refuse son hommage parce qu'il est chrétien, la suite va nous dire quels ils sont, car le *praeses* donne l'ordre de l'arrêter et de le mettre en prison dans l'espoir de l'amener à résipiscence : *si vero in hac praesumptione permanserit, competens fertur in rebelle caput debita ultione sententia, poenam* A PRINCIPIBUS QUOS MORTUOS DICERE NON TIMUIT *luiturus*. Ce sont donc les statues des empereurs morts et divinisés qu'on porte processionnellement dans le cortège provincial.

Aussi est-ce à tort que M. Guiraud (p. 34) dit d'une manière générale : « Les textes nous montrent le culte de Rome et d'Auguste établi dans les provinces les plus opposées et les plus lointaines, en Grande Bretagne et dans le désert de Syrie, sur les bords de la Mer Noire et dans la Maurétanie... » Il se trompe pour cette dernière et je suis fort porté à croire qu'il se trompe également pour la Numidie et la Proconsulaire[1].

En aucune région le culte des *divi* ne paraît avoir eu une extension, une popularité comparable à celle qu'il acquit en Afrique. Il est peu de villes (je parle de celles dont il nous est parvenu un certain nombre d'inscriptions) qui n'aient gardé le souvenir de leurs flamines perpétuels. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les tables du *Corpus* et les tomes V et VII de l'*Ephemeris epigraphica*. Sur le célèbre *ordo* de Thimgad il n'en figure pas moins de trente-six, ce qui a porté M. Mommsen à supposer que chaque empereur divinisé y avait le sien, d'où le nombre de ces dieux s'élevait à trente-six. (Cf., C. I., L. VIII, 2403.

(1) M. BOISSIER : *La religion romaine*, I, p. 169 et s. (de l'édition de 1874) me paraît avoir commis la même erreur que M. Guiraud.

Ephem. epigr. III, p. 77 et suiv.). Les impératrices elles-mêmes qui avaient obtenu l'apothéose avaient leurs prêtresses. On trouve des flaminiques municipales dans nombre de villes.

Il est donc permis de supposer que le jour où ces provinces organisèrent un culte officiel pour la réglementution duquel on leur laissait toute latitude elles songèrent tout d'abord à l'établir en lui donnant la forme la plus populaire, la plus conforme aux traditions nationales (1).

Cette dernière observation me conduit à en émettre une autre qu'on ne trouvera peut-être pas sans valeur. C'est que le culte des princes morts est dans les vieilles traditions africaines. « Les Maures, dit M. Mommsen (2), s'étaient adonnés fidèlement à leur maisons royales ; des autels en l'honneur des princes de la race de Massinissa sont encore dressés à l'époque de la domination romaine ». Et le savant historien cite de nombreux textes à l'appui. C'est St-Cyprien dans son traité *Quod idola dii non sint,* ch. II : *Mauri manifeste reges suos colunt ; nec ullo velamento hoc nomen obtexunt.* C'est Tertullien dans l'apologétique, ch. XXIV : *Mauretaniae (dii sunt) reguli sui* (3). La politique romaine qui avait trouvé en Orient le culte des princes vivants et l'avait accepté, s'accommoda en Afrique de celui des princes morts. Elle n'avait pas pour principe de violenter les traditions des peuples vaincus, elle se contentait de les tourner à son profit. Les habitants de la Maurétanie auraient compris difficilement peut-être le culte abstrait de Rome et d'Auguste, ils se firent naturellement à l'idée de traiter les Césars comme les successeurs d'Iemsal, de Massinissa, de Juba et de Ptolemée.

---

(1) Cirta, Saldae, Rusicade, Collo, Milev avaient chacune ses flamines. Mais, réunies en confédération des *quatuor coloniae,* elles voulurent avoir un culte « provincial » et c'est en l'honneur des *divi* qu'elles l'organisèrent.

(2) *Romische Geschichte,* V. p. 622 et 629. — Voir la traduction que j'ai donnée de ce chapitre dans la *Revue de l'Afrique Française,* 1888, p. 195 note 1 et p. 275.

(4) Voir aussi C. I., L. VIII, 8834, 8927, 9257, 9342, 9343, etc.

II

Deux inscriptions, découvertes depuis 1884, présentent une particularité remarquable : elles nous révèlent l'existence d'une ère appliquée au culte provincial. Toutes deux appartiennent à la Proconsulaire, et je crois devoir, à cause de leur importance, les transcrire en entier :

La première est de Chemtou, l'ancienne Simitu ; elle a été communiquée par M. Moers à M. Poinssot qui l'a publiée dans la *Revue de l'Afrique Française*, 1887, p. 332. Cf. *Ephem. epig.* VII, 707 :

C. Otidio P(ublii) f(ilio) Quir(ina) Jovino, praefecto fabrum, sacerdoti provinc(iae) Afric(ae) anni XXXVIIII, qui primus ex colonia sua hunc honorem gessit. Cui, cum ordo pecunia publ(ica) statuam decrevisset, titulo contentus pecunia sua posuit, curatore Q. Otidio, P. f(ilio) Quir(ina) Praenestino fratre, praefecto fabrum.

La seconde inscription, découverte par M. Cagnat, à Ksar Lemsa, a été lue ainsi : (Cf. *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscript.* 1886, p. 228 ; *Ephemer epig.* VII, 81 ; *Archives des miss. scientifiq.* XIV, 1888, p. 24).

P. Mummio. L. f., Papir(ia), Saturnino, sac(erdoti) p(rovinciae) A(fricae) a(nni) CXIII, dec(urioni) II vi(rali) municip(i) Furnitani. Cui cum ordo honorem fl(amonii) obtulisset, pron(aon) cum ornament(is) temp(li) Merc(urii) ob excusation(em) honor(is)..... etc.

Ce dernier texte, le premier par ordre de découverte, fit de suite supposer à M. Cagnat que l'Afrique, tout au moins la Proconsulaire, possédait une ère provinciale dont on n'avait pas soupçonné l'existence. Peu après, l'inscription de Chemtou vint confirmer cette hypothèse.

Quoique le point de départ de cette ère ne soit pas encore fixé d'une manière exacte, on peut cependant dater approximativement l'une de nos inscriptions. Ce n'est pas la première fois, en effet, qu'on rencontre le nom P. Mummius Saturninus. M. Poinssot l'avait déjà lu dans les ruines de ce temple de Mercure embelli par lui, d'après le texte précité. Il y figure à côté de celui, effacé une première fois puis gravé à nouveau, d'un empereur appelé M. Aurelius Antoninus, consul pour la quatrième fois [1]. Trois princes, il est vrai, se sont appelés ainsi : Commode, Caracalla, Elagabale. Mais une observation ingénieuse de M. Cagnat permet de reconnaitre, selon toute probabilité, celui dont il s'agit : le nom de Caracalla n'a jamais été effacé en Afrique, sauf un cas, douteux du reste ; celui d'Elagabale, en revanche, n'a jamais été rétabli ; il en est différemment pour Commode, dont la mémoire condamnée aussitôt après sa mort fut réhabilitée par Septime Sévète. L'indication du quatriéme consulat suppose pour Commode l'une des années 183-184-185.

La restauration du temple de Mercure ayant eu lieu pendant l'une de ces trois années et celle-ci, d'autre part, étant la cent treizième de l'ère provinciale, le commencement de cette ère se place sous Vespasien en 70, 71 ou 72. Je dois dire cependant que l'*Ephemeris epigraphica* attribuant la mention de M. Aurelius Antoninus à Caracalla date les inscriptions de Ksar Lemsa de 213-217 et place le point de départ de l'ère en 101-105.

Suivant toujours le calcul de M. Cagnat que je crois plus exact, l'inscription de Chemtou qui indique la trente-huitième année de l'ère provinciale serait de 108 à 110.

On connaissait déjà, en Proconsulaire, une ère locale, mais elle est propre à la colonie de Carthage et commence en l'an 44 avant J.-C. Elle n'a donc rien de commun avec celle-ci. (C. I., L. VIII, 805, *Bulletin archéolog. du Comité des trav. historiq.*, 1885, p. 160. *Ephem. epig.* VII, 692. Hirschfeld, p. 841, note 38.

(1) *Bullet. des Antiq. Afric.* 1884, p. 85 et s. — *Ephem. epigr.* V., 1198-1201.

M. Guiraud (p. 78, note 6) avait d'abord pensé qu'il s'agissait, comme pour Carthage, d'une ère locale spéciale à Furni. Mais il ne connaissait encore que l'inscription de P. Mummius Saturninus ; cette opinion n'est plus soutenable depuis la découverte du texte de Chemtou.

On sait que la Maurétanie avait aussi une ère provinciale d'un usage beaucoup plus général et dont le point de départ est la réduction en province romaine du royaume de Juba et de Ptolemée, l'an 39 après Jésus-Christ.

III

Le culte provincial de Rome et d'Auguste ne devait être exercé, dans le principe, que par les seuls provinciaux. Il semble donc que les citoyens romains ne pouvaient être *sacerdotes provinciae*. Quand Auguste permit qu'on lui érigeât un temple à Pergame, il ne voulut y être adoré, au dire de Dion Cassius, qu'en compagnie de la déesse Rome et il défendit aux citoyens de prendre part à ce culte (LI., 20). Ne se départit-il pas par la suite de cette prohibition ? Il semblerait que non, suivant Dion. Mais M. Boissier pense que l'autorité ferma les yeux et que le mouvement d'adulation qui emportait les masses fut plus fort que les défenses impériales. Il prouve par de nombreuses citations qu'Auguste « avant sa mort, avait ses prêtres et ses autels en Italie et que son culte était institué à Pise, à Pompeï, à Assise, à Préneste et dans d'autres villes importantes ». (*La religion romaine, d'Auguste aux Antonins*, I, p. 132-133). Il semble que la défense n'ait été strictement observée qu'à Rome (Suétone. *Auguste*, 52) et encore cette restriction disparut-elle sous les successeurs de ce prince.

De là les nombreux exemples de citoyens figurant dans les fastes des sacerdoces provinciaux.

En Afrique, la prohibition d'Auguste ne pouvait s'appliquer, si l'on admet avec moi que nos provinces n'ont connu que le culte des *divi*, par sa nature accessible à tous, puisque, à Rome même, les *Sodales Augustales* étaient citoyens romains. Aussi trouvons-nous plusieurs prêtres provinciaux qui ont évidemment le droit de cité. Citons notamment : pour la Proconsulaire, P. Sextilius Felix, C. Ottidius Jovinus, P. Mummius Saturninus ; en Maurétanie Césarienne, Sextus Valerius, etc.

Faut-il, d'un autre côté, aller jusqu'à dire qu'on devait être citoyen pour prétendre au sacerdoce provincial? je ne le crois pas, quoique M. Hirschfeld me paraisse incliner dans ce sens (p. 851). Plusieurs textes donnent, en effet, des prêtres dont le nom n'est pas suivi de l'indication de la tribu. Il convient cependant de noter qu'on n'est pas fixé sur la date exacte de ces textes et que l'indication de la tribu cesse d'être le signe caractéristique de la cité romaine à partir de l'extension par Caracalla du droit à tous les sujets de l'empire. Mon opinion ne serait donc certaine que si l'on établissait qu'une des inscriptions auxquelles je fais allusion est antérieure à ce prince.

IV

Je m'étais demandé dans ma première étude si les Assemblées provinciales étaient annuelles et, après beaucoup d'hésitation, j'avais été amené à en douter, du moins pour le plus grand nombre des cas. J'étais touché surtout par le texte d'Ammien Marcellin qui nous dit du *Concilium* des Tripolitains : APUD EOS *aunuum est* (XXVIII, 6), ce qui paraît bien impliquer que l'annalité constituait une particularité pour cette province.

Mais les deux nouvelles inscriptions de Chemtou et de Ksar Lemsa, en montrant la nomination de tel prêtre attachée à telle année déterminée, donnent à penser qu'en Proconsulaire, tout au moins, on se réunissait tous les ans. On concevrait, du reste, difficilement que la Tripolitaine, qui n'était qu'un démembrement de la Proconsulaire, ait eu des assemblées plus fréquentes que celle-ci. L'allusion d'Ammien Marcellin vise donc d'autres provinces de l'empire.

M. Guiraud, qui (p. 78) a conclu d'abord à l'annalité des assemblées, voit (p. 268), dans le passage d'Ammien, la preuve que les réunions étaient, en général, moins fréquentes qu'en Tripolitaine. « Le malheur est, ajoute-t-il, que nous ignorons à quels intervalles elles revenaient dans les différentes provinces ». Ces deux opinions seraient contradictoires si l'on ne supposait pas que l'auteur a voulu parler successivement du Haut, puis du Bas empire. Cependant je ne saisis pas bien la cause pour laquelle l'annalité des premiers temps aurait fait place à une périodicité moins rapprochée (1).

Quoi qu'il en soit, le *Concilium* devait se réunir à une date déterminée par les règlements provinciaux. Ammien Marcellin nous parle du *dies legitimus concilii*. A Rome, on appelait aussi *senatus legitimus* les réunions réglementaires du Sénat (2).

Il est difficile de dire quel était ce jour ; il paraît avoir varié suivant les provinces. Les actes de St-Fabius, le *vexillifer* de Cherchel, placent son martyre aux calendes d'août ; mais comme il s'était écoulé quelques jours *(paucis exactis diebus)* depuis la fête provinciale, on peut supposer que celle-ci avait eu lieu dans la seconde moitié de juillet.

---

(1) M. Hirschfeld (p. 856) indique un texte de Diana où un certain L. Favius Apolla déclare élever une statue à Saturne *Ob honorem sacerdotii... expleto anno,* C. I. L. 4580. Mais le savant professeur hésite à voir là une allusion au sacerdoce provincial et je partage ses doutes.

(2) Guiraud, p. 268, note 3.

V

Elire les prêtres provinciaux, assister aux cérémonies religieuses du culte impérial, pourvoir à ses dépenses, telles sont les attributions d'ordre religieux des Assemblées provinciales. Dans l'ordre politique elles votent des éloges aux magistrats sortant de charge, parfois elles décident de porter contre eux une accusation ; elles décrètent des statues ou des inscriptions honorifiques à l'empereur ou aux personnes qui ont rendu des services éminents à la province ; elles consentent les contrats de patronage, émettent des vœux et chargent des délégués de les porter aux pieds de l'empereur.

Je ferai plus loin, pour chacune des provinces africaines, le recensement de ceux de ces actes dont le souvenir nous a été conservé. Je me contenterai ici de présenter quelques observations qui ne trouveraient pas de place ailleurs.

Sur l'élection des prêtres provinciaux, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit il y a six ans. Aucune découverte intéressante n'a été faite. Notons en passant l'absence persistante de mentions de flaminiques provinciales. On trouve deux exemples curieux dans les *quatuor coloniae,* mais il serait peut-être téméraire de considérer cette confédération comme une province [1].

L'Assemblée provinciale était présidée par le *sacerdos* ou *flamen provinciae*. C'est l'avis commun. Il y a cependant uue remarque qu'amène la lecture des actes de St-Fabius, de Cherchel : c'est que le personnage principal de la fête, celui qu'on va chercher

---

(1) On s'est demandé si ce titre désignait simplement la femme du flamine ou s'il ne supposait pas une fonction distincte, indépendante, si en d'autres termes, il ne s'agissait pas de la prêtresse attachée spécialement au culte des impératrices divinisées. Sans insister, nous remarquerons que le mari d'une des flaminiques des *quatuor coloniae* n'est pas flamine. De même, en Espagne, on trouve une flaminique qui est seulement la mère d'un flamine.

dans son palais, qui paraît occuper la place éminente dans le cortège, qui en a la police et interpelle St-Fabius quand il refuse d'avancer, celui de qui l'on attend la condamnation immédiate du confesseur, c'est le *praeses provinciae*. C'est de lui que l'hagiographe nous dit qu'il marchait précédé de la foule des prêtres parmi lesquels il ne distingue pas le *flamen provinciae*.

M. Guiraud n'hésite pas à accorder la présidence de l'Assemblée provinciale au *sacerdos provinciae* dans le Haut empire (p. 82 et suiv.).Pour le Bas empire (p. 270-271) il considère la question comme douteuse. Le document que je viens de citer semble bien indiquer que cette opinion est trop absolue. Je l'ai dit déjà et le répète encore : il faut se défier en ces matières des généralisations ; je suis convaincu qu'il faut faire aux provinces africaines une place à part, que leurs assemblées, comme leur culte, diffère profondément des assemblées et du culte des provinces orientales. Tout au plus pourrait-on les grouper avec les provinces espagnoles, sur lesquelles un travail spécial serait à faire [1].

Quant au rite du culte provincial africain, je n'ai aucun détail à ajouter à la description sommaire du cortège processionnel que nous montrent les actes de St-Fabius et dont j'ai parlé plus haut. Des jeux accompagnaient ces cérémonies, suivant l'usage antique [2].

Nous continuons à n'avoir que des données très vagues sur le domaine et le budget de la province. On ne trouve pas dans l'épigraphie africaine, comme en Gaule, des esclaves ou des affranchis du Collège provincial. Une seule mention de l'*arca provinciae Africae* (Wilmanns, 1404), fait songer à l'*arca Galliarum* (Wilmanns, 2217-2219) ou à l'*arca* de Pannonie (C. I.,

(1) M. Ciccotti vient de publier une étude sur les sacerdoces municipaux et provinciaux de l'Espagne à l'époque impériale, dans la *Rivista di filologia distruzione classica*, 1890, p. 1 et s. Je n'ai pas encore pu en prendre connaissance.

(2) Notons à ce propos une importante dissertation de M. Mommsen (*Ephem epig*. VII, p. 389). C'est le commentaire des fragments récemment découverts d'un sénatus-consulte restreignant les dépenses qu'en province il serait désormais permis de faire pour donner des jeux. On sait que ceux-ci constituaient une charge très onéreuse pour les personnes qui les donnaient et compromettaient parfois leur fortune. Il est fait allusion (p. 403) aux jeux que donnaient les prêtres provinciaux.

L. III., 4049) (1). L'extrême rareté des textes ne doit cependant pas nous conduire à mettre en doute l'existence d'un patrimoine propre.

Enfin, comme il y a six ans, je persiste à croire que l'influence politique des Assemblées provinciales fut nulle. Je continue à penser qu'elles étaient un moyen utilisé par les gouverneurs pour se tenir en rapport avec leurs administrés, pour étudier leur esprit, s'informer de leurs désirs et leur faire sentir la vigilance constante du gouvernement. Mais je crois peu à un prétendu contrôle que ces grandes réunions auraient exercé ; leur droit d'accuser les gouverneurs me paraît plus théorique que pratique. Mon sentiment est que ces réunions avaient avant tout un caractère religieux, en Afrique du moins. M. Guiraud a très justement noté qu'il n'est nullement question d'un rôle joué par nos Assemblées à propos de la révolution qui porta au trône les Gordiens et éleva plus tard l'usurpateur Alexandre, Firmus, Gildon, Heraclianus. (Cf. p. 209 et 276).

VI

Le caractère, presque exclusivement religieux selon moi, des Assemblées provinciales se trouve confirmé par l'histoire de leur disparition. Deux faits dans cet ordre d'idées sont surtout à noter.

Le triomphe du Christianisme, en leur enlevant une de leurs principales raisons d'être, devait leur être fatal. Mais, outre que leur suppression allait causer un vide dans la vie provinciale et entraîner la suppression de fêtes dont le peuple se montrait très friand, l'administration ne pouvait manquer de perdre là un de ses moyens d'action sur les administrés. C'est dans ces conditions

(1) *Cf.* Guiraud, p. 134, note 4 et p. 143, note 5.

qu'intervint la Constitution de Constance qui les maintient comme institutions politiques : « Plein pouvoir est accordé, dit l'empereur, à toutes les Assemblées des provinces d'Afrique de prendre, après mûr examen, toute décision, toute délibération qu'elles jugeront utiles. Il leur est permis de s'exprimer librement dans ces délibérations et de nous envoyer des députés. Que nul ne mette obstacle à ces réunions, que nul ne les empêche de delibérer » (1).

Cettre première mesure n'était-elle pas appelée à devenir le point de départ de réformes plus importantes ? Il semble que la pensée de certains empereurs soit, en effet, allée beaucoup plus loin. Au-dessus d'Assemblées provinciales, on entrevoit l'idée d'Assemblées diocésaines qui, du reste, fonctionnèrent un instant en Gaule ; je n'irai cependant pas jusqu'à parler, comme l'a fait M. Fustel de Coulanges, d'un essai de régime parlementaire : la science politique n'en était pas encore arrivée à cette conception.

En fait, ces tentatives aboutirent à un résultat presque nul. Parmi les successeurs de Constantin et de Constance, ceux qui présentaient quelque valeur eurent assez à faire de défendre l'empire contre les barbares. Tout aux dangers extérieurs, ils eurent peu de temps à donner aux affaires intérieures : assurer la rentrée régulière et aussi complète que possible des impôts, maintenir dans une obéissance souvent relative les grands officiers de l'empire avec lesquels il ne fallait pas se montrer trop exigeant, telle est la tâche à laquelle ils durent se borner. Quant aux princes moins bien doués, on sait ce qu'ils furent : cachés au fond de leurs palais, ils assistaient, parfois insouciants, impuissants presque toujours, au démembrement et à la désorganisation de l'empire. Bien faible pouvait alors être l'influence de nos Assemblées qui auraient eu besoin d'une main ferme pour les soutenir et assurer leur développement. Lutter contre les abus de pouvoir d'un gouverneur leur était impossible ; pour

---

(1) L. 1. *De legatis et decretis* (C. Th. XII., 12).

arriver à l'empereur il fallait fendre la foule des courtisans et des hauts fonctionnaires que les prévaricateurs intéressaient sans peine à leurs mauvaises actions. L'histoire des démêlés du Comte Romanus avec les Tripolitains (1) met admirablement en lumière cette triste condition des Assemblées provinciales, que le sentiment de leur impuissance annihilait peu à peu.

Il faut reconnaître aussi qu'une terrible concurrence leur était faite par les évêques, dont les réunions devenaient de plus en plus fréquentes et qui ne se contentaient pas de délibérer sur les questions d'ordre théologique ou de discipline ecclésiastique. Ces réunions prirent aux Assemblées jusqu'à leur nom de *concilia*. Il fut même décidé un jour qu'elles seraient annuelles, et, comme elles étaient les seules qui eussent quelque pouvoir de faire entendre leur voix, les seules dont les membres fussent à peu près respectés, elles ne tardèrent point à prendre le pas et à faire des autres un rouage inutile. L'attention publique était, du reste, plus tournée vers les discussions religieuses que vers les choses de la vie politique.

Je crois en avoir dit assez pour montrer comment l'action des Assemblées provinciales, presque nulle sous le Haut empire, devait fatalement être moins efficace encore au quatrième et au cinquième siècles.

Quant au culte des *Divi*, le triomphe du Christianisme était son arrêt de mort. Cependant il ne disparut que lentement et par voie de transformation plutôt qu'en vertu d'une véritable abrogation. C'est même ce qui nous explique la création, en Afrique, en plein quatrième siècle, d'un *sacerdotium Flaviae gentis* (2). Ce sacerdoce, qui n'était qu'une fonction dépouillée de tout rite païen, comme Constantin l'avait exigé pour Hispellum, en 326, ne tarda pas lui-même à disparaître.

Les flamines et les prêtres provinciaux ne furent bientôt plus que les administrateurs des biens des temples. Il fallut être

(1) *Cf.* Mes *Vicaires et Comtes d'Afrique.*

(2) Aurelius Victor, *De Caesarib,* XL., 28. Il n'était du reste pas établi exclusivement en Afrique. *Cf.*, l'inscription d'Hispellum en Ombrie. — Wilmanns, 2102 et 2843. GUIRAUD, p. 243.

homme de loi pour y prétendre, et leur fonction ne consista qu'en une sorte de présidence d'un Conseil de fabrique païen. Le titre néanmoins ne cessa pas d'être, jusqu'à la fin, assez recherché, et les *sacerdotales* formèrent peu à peu dans la province une sorte de noblesse, à laquelle les Chrétiens eux-mêmes aspirèrent, malgré les conseils et parfois les prohibitions de l'Église. Aussi finit-on par voir leur titre s'étaler jusque sur les mosaïques des basiliques chrétiennes comme à Cuicul pour Tulius Adeodatus (C. I., L. VIII., 8348).

DEUXIÈME PARTIE

Il me reste à grouper par provinces les textes qui ont conservé le souvenir des Assemblées provinciales et du Culte provincial en Afrique. Ce travail, toutefois, sera moins un commentaire qu'une simple énumération, mais une énumération complète. Je crois en effet plus commode, pour les recherches ultérieures, de ne pas donner uniquement un supplément à mon précédent mémoire en me bornant à l'enregistrement des découvertes nouvelles ou à la réparation des omissions que j'ai pu commettre alors, et je préfère réunir dans une seule notice l'ensemble des documents. Pour le commentaire, on pourra se reporter à ce que j'ai dit autrefois, je n'ajouterai ici que les observations qui me paraîtront indispensables.

Je distinguerai encore le Haut et le Bas empire. D'abord parce que c'est la division que j'ai primitivement adoptée ; ensuite et surtout parce que la répartition des provinces africaines n'est pas la même aux deux époques, et aussi parce que le caractère des institutions a subi avec le temps, comme on l'a vu, d'importants changements.

CHAPITRE I

HAUT EMPIRE

L'incertitude où nous sommes touchant la création de la province de Numidie m'oblige à réunir celle-ci à la Proconsulaire. Une place me paraît en outre devoir être faite à la Confédération des *Quatuor Coloniae*. Nous consacrerons enfin un paragraphe à la Maurétanie Césarienne, un autre à la Tingitane.

§ 1. — Proconsulaire et Numidie

A. — Mentions des Assemblées Provinciales (*Concilium*)

1° *Rec. de Constantine*, 1882, p. 357. *Ephem. epig.* V, 698. Thimgad ; *Annio Arminio Do(nato claris)simo puero, C. Anni Flaviani pro(curatoris) tractus Karthaginiensis fi(lio...) Armini Donati flaminis... (n)epotis Concilium pr(ovinciae) Africae.*

J'ai commenté cette inscription en 1884 et l'ai rapprochée du *Cursus* honorum de C. Annius Flavianus, père de l'enfant auquel cette inscription est consacrée. (Cf. *Rec. de Constantine*, 1882, p. 361. — *Ephem. epig.* V, 699). L'allusion que fait ce dernier texte à la seconde guerre germanique (*Bellum Germanicum secundum*, le reporte sans donte au temps de Marc Aurèle.

2° *Bulletin de l'Acad. d'Hippone*, XX, p. 173-174, — XXI, p. 176. — *Bullet. Archéol. du Comité des Trav. Historiq.*, 1886, p. 46-47. — *Ephemer. epig.*, VII, n° 12. A Bou Grara, au sud de Gabès.

C O SeNATVS
OB ATAM·
IVSTITIAM·
SERVATA·DEFEN
SAEQVC P·A·
GIGTHeNSES·
PVBLICE EX
D·P·A·

Voici la restitution proposée par l'*Ephem. epigr.* : *(Geni)o senatus ob (repar)atam justitiam servata defensaqu(e) p(rovincia) A(frica), Gigthenses publice ex d(ecreto) p(rovinciae) A(fricae).*

M. Mommsen, qui propose seulement de substituer *ob innatam* ou *ob monstr(atam) justitiam*, ajoute en guise de commentaire, que ce texte se rapporte sans aucun doute à un proconsul actionné et condamné pour concussion par le Sénat. Rien n'indique la date ni le proconsul au procès duquel il est fait allusion.

3° Le fragment suivant lu par M. Cagnat sur l'une des faces de l'arc de triomphe de Medeina, l'ancien municipium Althiburitanum, (*Arch. des Miss. Scientifiq.*, XII, 1885, p. 248) nommait peut-être le *Concilium Africae*.

A
M
VM
Af RICAE

4° Dans un fragment trouvé à Zoui (près de Kenchela), il est question d'un *decretum concilii.* (*Ephem. epig.* V, 669 et 1274, VII, 316). C'est, selon toute apparence, le texte d'un rescrit impérial où le Prince rappelle qu'informé, par la plainte du *Concilium*, de certains abus, il entend en prévenir le retour. Il semble qu'on peut restituer ainsi le passage dont s'agit : *Decreti Concili quod suc(epi querel(as) cum magno animi mei (dolore audivi)* [1].

La date de cette inscription nous échappe encore. Par la facture assez grossière du texte et la forme de certaines lettres que j'ai examinées avec soin sur l'original, elle paraît appartenir à la seconde moitié du troisième siècle. Quant au légat impérial, L. Apronius Pius, qui est mentionné au bas de l'inscription, on est réduit aux hypothèses sur la date de son gouvernement. Voir mes *Fastes de la Numidie*, p. 220.

---

(1) J'emprunte cette restitution à l'*Ephem. epig.* sauf un point : à la fin de la ligne 4 je crois qu'il faut lire SVCE *pi*.

5° MM. Cagnat et Reinach ont trouvé à Henchir Dourat, près de Medjez-el-Bab, l'inscription suivante (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1885, p. 253 ; *Ephem. epig.* VII, 255) :

C. Annioleno C. f(ilio), Arn(ensi tribu), Karthaginensi Galliano flam(ini) divi Titi, civitas Uccula, decreto Afrorum posuit.

Suivant les inventeurs de ce texte, les *Afri* seraient des indigènes établis dans l'endroit en opposition probablement avec les citoyens romains qui habitaient aussi dans la ville. On sait, ajoutent-ils, que les *Afri* sont les Libyens du territoire de Carthage, et c'est ainsi que, dans une inscription de l'Henchir Guergour, près du Kef, les *Numidae* sont opposés aux *cives romani* établis dans le même endroit. Suivant l'*Ephemeris epigraphica,* cette expression désignerait le Concile provincial.

M. Guiraud (p. 74) dit que l'Assemblée se réunissait à Carthage. C'est fort vraisemblable. Il cite, à l'appui de son opinion, deux textes (Apulée *florides,* XVI, St-Augustin, *ep.* 138) relatifs au sacerdoce d'Apulée, mais je dois constater que ces deux textes ne font nullement allusion à la question [1].

B. — Mentions de Prêtres Provinciaux

1° *C. Ottidius Jovinus,* entre 108 et 110, 39e année de l'ère provinciale. Il est nommé par l'inscription de Chemtou (*Ephem. epig.,* VII, 707), dont il a été amplement traité dans la première partie de cette étude.

2° *L. Apuleius,* vers 163. — St-Augustin, épître 138, n° 19 (édition Migne, II, p. 534) : *Apuleius enim... qui nobis Afris Afer*

---

(1) J'indique pour mémoire une inscription de Philippeville dont la fausseté ne paraît guère douteuse (*Rec de Constantine,* 1862, p. 169 ; — C. I., L. VIII, * 16, p. 36.

est notior, non dico ad regnum, sed ne ad aliquam quidem judiciariam reipublicae potestatem cum omnibus suis magicis artibus potuit pervenire, honesto patriae suae loco natus et liberaliter educatus, magnaque praeditus eloquentia. An forte ista, ut philosophus, voluntate contempsit, qui sacerdos provinciae, pro magno fuit ut munera ederet, venatoresque vestiret... Unde apparet eum nihil amplius fuisse non quia noluit, sed quia non potuit. Apulée, lui-même, fait allusion à ce sacerdoce dans le discours qu'il prononça en 163 ou 164 devant le proconsul Sex. Cornelius Scipio Orfitus. (Florides, XVI). Il semble même que la statue, pour laquelle il rend grâces à Carthage, lui ait été élevée à l'occasion de son sacerdoce. Il rappelle, en effet, que c'est Orfitus qui en a fait la proposition ; il énumére les titres qu'a fait valoir le proconsul et termine ainsi : *quid addi potest ad hoc praeconium viri consularis ? Immo etiam docuit argumento suscepti sacerdotii summum mihi honorem Carthaginis adesse* [1].

3° *P. Mummius Saturninus*, vers 183-185 (113me année de l'ère provinciale). Je renvoie encore à ce que j'en ai dit plus haut à propos de l'inscription de Ksar-Lemsa.

4° *M. Valerius Maximianus*, à la fin du second siècle. Il est connu par une inscription en l'honneur de son fils, légat de Numidie, à la fin du règne de Commode (vers 191).

C. I, L. VIII, 4600, à Zana : *M. Valerio Maximiano, M. Valeri Maximiani q(uin)q(uennalis) sacerdotalis fil(io)*, etc.

Voir mes *Fastes de la Numidie*, pages 103, 110, 244.

5° *Helvius Melior Sabinianus Samunianus*. C. I, L. VIII, 1827, dans les ruines d'Althiburus, à Medeina. M. Cagnat déclare qu'après avoir examiné attentivement la pierre il n'ose pas affirmer que la lecture de Wilmanns, bien que probable, soit la vraie

---

(1) Sur le Proconsulat d'Orfitus. *Cf.* Tissot, *Fastes*, p. 110.

(*Bull. epig. de la Gaule*, 1884, p. 90). C'est dans cette inscription qu'on a cru lire la formule faisant allusion au culte de Rome et d'Auguste. La voici, du reste, telle que la donne le Corpus :

COMINIAE *PATERC*//
/ / / / / / / / / / / / / / / HELVI
*mELIO*RI / / / / / / / SABINI
ANI *SAMVNIAN* EQVO
PVBL · IN V DEC ADLECTI
FL PP SACERDOTAL · PROV
AFRIC/ / / / / R*OM* AVG BIS
MATRI Q HELVI MELIOR
PLACENT / / / / / / INIANI
CVRIALES CVRIARVM X
OB MERITA POSVERV*nt*
OB QVAM DEDICATON*em*
*epul*ATICIM
*d*EDERVNT

6° *P. Sextilius Felix.* — Date inconnue. — *Bull. des Antiq. Afric.*, I, 286. *Ephem. epig.* V, 516. Cagnat, *Archives des Miss. Scientifiq.*, XI, p. 81 ; près de Ghardimaou :

P. Sextilio, P. f(ilio) Arn(ensi tribu) Felici, flam(ini Aug(usti) p(er)p(etuo), sacerdoti provinciae Africae, P. Ausincleius (1) *Tubero Sextilianus avo optimo ob meritum.*

7° *P. Julius Liberalis.* Deux inscriptions se rapportent à ce personnage.

C. I, L. VIII, 2343, à Thimgad : *Dianae aug(ustae). P. Julius Liberalis, sacerdotals p (rovinciae) A(fricae), duumvir iterum et q(uin)q(uennalis) p(raefectus) j(uri)d(icundo) in col(onia) Thysdritana* (2) *f(lamen) p(erp)etuus), nomine filiarum suarum Juliarum dedit idemq(ue) dedic(avit) d(ecreto) d(ecurionum).*

---

(1) La lecture de ce nom n'est pas certaine et plusieurs variantes ont été proposées.

(2) Les rédacteurs du Corpus pensent que Thysdrus fut élevée au rang de colonie pendant le second siècle. Il y a là une indication qui peut être utile pour rechercher la date de cette inscription.

C. I, L. VIII, 4252. A Marcouna : *P. Julio Liberali, sacerdotali provinciae Africae, patron(o). D(ecreto) d(ecurionum, p(ecunia) p(ublica).*

8° *M. Cornelius Proculeianus,* à Haidra. *Bull. des Antiq. Afric.* 1884, p. 396. Cagnat, *Archives des Missions Scientifiq.*, XII, 1885, p. 197. *Ephem. epig.* V, 1171 :

M. Cornelium Proculeianum Corneli Rogatiani eq(uitis) R(omani) filium, eq(uitem) R(omanum), sacerdotalem p(rovinciae) A(fricae) V(eteris) ob studia, mores, modestiam et obsequia erga cives suos, splendidissimus ordo decreto suo statuae honore cumulavit. L(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum).

La date du sacerdoce de M. Cornelius Proculeianus est inconnue. Mais la mention de la *provincia Africa vetus* doit être soulignée ; il sera, peut-être, un jour possible d'en tirer parti. Cette dénomination ne peut plus être considérée, dit l'*Ephemeris epigraphica*, comme exclusivement ecclésiastique. Ce titre de *sacerdotalis provinciae Africae veteris* n'implique-t-il pas que l'*Africa nova* avait à cette époque un culte et des *sacerdotales* propres ?

On remarquera que dans l'énumération précédente je ne fais pas figurer L. Papius Apolla. C. I, L. VIII, 4580, à Zana : *Sat(urno) Aug(usto). L. Papius L. fil(ius) Pap(iria tribu) Apolla aedilis, quaestor, duumviru, praef(ectus) j(uri)d(icundo) produumviris, q(uin)q(uennalis), ob honorem sacerdoti(i) sui statuam sibi anno expleto posuit itemq(ue) dedic(avit).*

Je ne comprends pas bien l'hésitation de M. Guiraud (p. 92, note 2) ; il me paraît bien évident que L. Papius Apolla a été prêtre de Saturne et en rend grâce au Dieu.

C. — Contrats de Patronage. — Je n'en connais pas d'exemples certains. Peut-être en faut-il voir un dans le fragment suivant du Kef (Cagnat, *Bull. épig. de la Gaule,* III, 1883, p. 190 ; *Ephem. epig.* V, 627 :

patro NO PROVINCIAI
IVS FAVSTINIANVS PONTIFEX CVR R P

§ 2. — Les Quatuor Coloniae

A. — MENTIONS DU CONCILIUM. — A proprement parler, on n'en trouve aucune. Mais nous savons que cette petite Confédération avait une constitution particulière avec un Sénat et des magistrats distincts de ceux placés à la tête de chaque colonie. Les textes épigraphiques nomment en effet des *decuriones quatuor coloniarum*, des *triumviri*, des *aediles quatuor coloniarum*. Il est donc vraisemblable que le Sénat de la Confédération, véritable parlement, tenait lieu de l'assemblée des provinces ordinaires.

B. — MENTIONS DE FLAMINES DE LA CONFÉDÉRATION

1° *C. Caecilius Gallus*. C. I, L. VIII, 7987, à Philippeville : *Dis Manibus Caeciliae Nigellinae, Caecili Galli, flamin(is) provinciae filiae.*

Une autre inscription trouvée au même endroit nous donne le Cursus honorum de Caecilius Gallus :

C. I., L. VIII, 7986 : *C. Caecilius Q. f(ilius) Gal(eria tribu) Gallus, hab(ens) equum pub(licum), Aed(ilis), hab(ens) jur(is) dic(tionem) Q (uaestoris) pro praet(ore), praef(ectus) pro IIIvir(is) IIII (coloniarum), praef(ectus) fabr(um) co(n)s(ularis) iterum et praet(orius) iterum, hab(ens) orn(amenta) quinq(uennalicia) d(ecreto) d(ecurionum), ex quinque decuriis, dec(uriarum) trium, quinquennalis, praef(ectus) j(uri) d(icundo) Rusicadi, flam(en) divi Juli. Nomine suo et Proxiniae M(arci) f(iliae) Proculae uxoris suae et filiarum Gallae et Galli et Coruncaniae et Nigellinae, tribunal et rostra sua pecunia facienda curavit.*

M. Mommsen, dans son étude sur Cirta et les colonies cirtéennes, a fixé d'un manière approximative la date de cette inscription (*Hermes* I, p. 60).

La mention des cinq décuries de juges ne permet pas, dit-il, de remonter au-delà de Caligula. D'un autre côté, on ne peut considérer ce texte comme postérieur de beaucoup à ce prince ; en tous cas, il appartient à peu près certainement au premier siècle. Il invoque surtout, en ce sens, la mention du culte du *divus Julius* qui, plus tard, se fond dans celui des *divi* en général. M. Hirschfeld, le dernier auteur qui se soit prononcé à cet égard, partage cet avis (*Zur Geschichte des Rom Kaisercultus*, p. 841 des *Comptes-rendus de l'Acad. des Sciences de Berlin*, 1888).

Il y a cependant une objection qui, jadis, m'a fait hésiter et m'a amené à me demander si Caecilius Gallus n'était pas un flamine de Numidie. Le premier de nos deux textes lui donne le titre de *flamen provinciae* ; or, les *quatuor coloniae* n'ont jamais constitué une province au sens officiel du mot. Après examen plus approfondi de la question, je crois que le flaminat provincial de l'inscription privée de Nigellina est le même qui figure dans l'inscription officielle qui nous donne le Cursus honorum de Caecilius Gallus. Qu'entre eux les habitants de la petite Confédération Cirtéenne se soient plu à considérer celle-ci comme une province, il n'y a là rien qui doive nous surprendre. Ces habitudes de langage sont de tous les temps et aujourd'hui encore tout bourg un peu important aime à se parer du nom de ville.

Maintenant que le culte du divin Jules fut le culte suprême, le culte par excellence de la Confédération, c'est la conclusion qui s'impose presque quand on songe aux origines de celle-ci, et à sa fondation par Sittius.

Quant à considérer Caecilius Gallus comme *flamen provinciae Numidiae*, je ne puis m'y résoudre, quoique j'aie émis cette opinion en 1884. La Numidie n'était pas une province à la fin du second siècle, elle faisait encore partie de la Proconsulaire sous la réserve des réformes de Caligula, réformes qui n'avaient guère, au début, qu'un caractère militaire, comme l'indique Tacite. Cf. Mes *Fastes de la Numidie*, p. 16 et suiv.

2° *C. Julius Crescens Didius Crescentianus.*

C. I., L, VIII, 8319 à Djemila (Cuicul) : *Divo Vero fratri imp(eratoris) Caes(aris) M. Aureli Antonini Aug(usti) Arm(eniaci), Med(ici), Parth(ici) Max(imi), pontif(ici) max(imi), tri(buniciae) p(otestatis) XXIII, imp(eratoris) V, cos III, p(atri) p(atriae). C. Julius Crescens Didius Crescentianus equo publico ab imp(eratore) exornatus, fl(amen) p(er)p(etuus) quatuor col(oniarum) Cirt(ensium) et Cuic(uli), pont(ifex), omnibusq(ue) honoribus in quinque col(oniis) func(tus), statuam quam ex sestertium III (millibus) n(ummum) ex liberalitate sua promisit ampliata pecunia in basilica Julia quam a solo pecunia sua extruxit posuit idemque dedicavit.*

A coté de cette base on en a trouvé une seconde dont l'inscription, à part le nom de Marc Aurèle qui figure en tête, est semblable à celle-ci (C. I., L. VIII, 8318).

Le texte qui précède porte une date précise : c'est l'année 169.

On remarquera que le titre officiel de C. Julius Crescens est *flamen perpetuus quatuor coloniarum Cirtensium et Cuiculi.*

B *bis*. — Flaminiques

1° *Veratia Frontonilla*. Époque inconnue.

C. I., L. VIII, 7080, à Constantine : *Veratiae Frontonillae uxori probatissimae, flaminicae Quatuor (coloniarum) Cirtensium, P. Julius Theodorus nuper ex centurione legionario, honesta missione missus maritus. D. D.*

2° *Clodia Vitosa Tertulliana*. Époque inconnue.

Bullet. de l'Acad. d'Hippone, n° 25, 1889, p. XCIV ; inscription trouvée à Announa : *Clodiae Vitosae Tertullianae, flam(inicae) Quatuor Coloniarum, — P. Clodius, P. fil(ius), Quir(ina tribu), Quadratus qui et Scipio, frater pat(rue)lis ejus, eq(uo pu)bl(ico) ornatus, decurio earundem coloniarum, ob insignem in se amorem et munificentiam ejus. P(ecunia) s(ua) d(e)d(it). L(oco) d(ato) d(ecreto) d(ecurionum).*

C. — MENTIONS DE PATRONI. — La série en est nombreuse, et l'on remarque en outre que les Cirtéens avaient soin de choisir des personnages importants.

1° X... légat de Trajan.

C. I, L. VIII, 7069, à Constantine :

sodali AVGVSTALI
TRIB PLE*bis leg*
IMP CAESARIS N*ervae*
Traiani AVG GERM*anici*
PATRONO III*i coloniarum*
D D

J'ai émis l'opinion, dans mes *Fastes de la Numidie*, p. 48, que ce fragment appartient peut-être à L. Minicius Natalis, légat de Numidie en 104-105.

2° *P. Pactumeius Clemens*, sous Antonin le Pieux.

C. I., L. VIII, 7059, à Constantine : *P. Pactumeio P. f(ilio), Quir(ina tribu) Clementi, decemvirum stlitibus judicand(is), Quaest(ori) leg(ati) Rosiani Gemini soceri sui proco(n)sulis in Achaia, trib(uno) pleb(is), fetiali, legato divi Hadriani Athenis, Thespiis, Plataeis, item in Thessalia, praetori urbano legato divi Hadriani ad rationes civitatium Syriae pudandas, legato ejusdem in Cilicia, consuli, legato in Cilicia imp(eratoris) Antonini Aug(usti), leg(ato Rosiani Gemini proco(n)sulis in Africa, jurisconsulto, — patrono Quatuor coloniarum.* D. D. p. p.

Il est cité également au Digeste (L. 21, § 1, *de statu liberis*, XL. 7), dans un passage dont M. Mommsen a corrigé la lecture ainsi : *Pactumeius Clemens aiebat...*

La double mention employée dans l'inscription ci-dessus à propos de la légation de Cilicie nous indique que Pactumeius Clemens exerçait cette charge à la fin du règne d'Hadrien et au commencement de celui d'Antonin le Pieux, soit en 138.

Tissot (*Fastes*, p. 95-96) pense que Rosianus Geminus fut proconsul d'Afrique vers 141. — Voir aussi Hertzberg, *Hist. de la Grèce sous la domination romaine*, traduction Bouché Leclercq, II, p. 359.

3° *T. Caesernius Statius Quintius Statianus Memmius Macrinus*, légat impérial de Numidie, en 141. C. I., L. 7036. Voir ce que j'en ai dit dans mes *Fastes de la Numidie*, p. 64 et 239. On observera cependant que j'ai transcrit inexactement la lecture de Wilmanns, d'après qui, à la dernière ligne, il faut, en raison de l'espacement des lettres, suppléer : *pat(rono quatuor) colon(iarum)*.

4° *M. Flavius Postumus*, sous Antonin le Pieux.

C. I., L. VIII., 7044, à Constantine : *M. Flavio T. fil(io) Quir(ina tribu) Postumo, praef(ecto) aerari milit(aris) ordinato in Gallia at quinque fasces, leg(ato) leg(ionis) VI ferratae, praetori adlecto inter tribunicios ab imp(eratore) Antonino Aug(usto), curatori coloniae Ardeatinorum, quaest(ori), pat(rono) Quatuor col(oniarum), — M. Paccius Rufinus, Q. Aemilius Pontianus, P. Nonius Silvanus, A. Publicius Pontianus, C. Julius Gargilianus, patr(ono) optimo...*

5° *C. Arrius Antoninus.* Entre 180 et 186.

C. I., L. VIII., 7030, à Constantine : *(C. Arrio... Antonino, consuli, proconsuli Asiae... praefecto aerarii Saturni... praetori) curatoribus et tutoribus dandis primo constituto, curatori Nolanorum, fratri Arvali, auguri, sodali Marciano Antoniniano, juridico regionis transpadanae, curatori Ariminiensium, curatori civitatum per Aemiliam, aedili curuli, ab actis senatus, seviro equitum romanorum, quaestori urbano, tribuno leg(ionis) IIII Scythicae, quattuorviro viarum curandarum, patrono quatuor col(oniarum). — C. Julius Libo, trierchus classis novae Libyce, patrono. D. D. IIII. No...*

Bien que nous n'ayons pas le commencement du texte, l'identification ne fait cependant aucun doute. Il s'agit bien du proconsul d'Asie dont le cursus honorum se lit sur la célèbre inscription de Concordia. On sait que ce cursus a été commenté tour-à-tour par Borghesi, (*Œuvres*, V. p. 383-432) ; Zumpt, (*Commentat. epigraphic.*, II, p. 1 et suiv.). Voir aussi Waddington (*Fastes des provinces asiatiques*, p. 239) et enfin le *Corpus Inscript. latin.* V. 1874.

6° *Q. Anicius Faustus*, Sous Septime Sévère.

C. I., L. VIII, 6048, à El-Gulia (Arsacal).

Une autre mention se trouve dans une inscription publiée par M. Cagnat d'après les notes de Léon Rénier. *Bullet. epig. de la Gaule*, 1886, p. 238.

Q. Anicius Faustus était alors légat impérial de Numidie. Voir mes *Fastes de Numidie*, p. 115 et suiv.

7° *P. Julius Junianus Martialianus.* — Sous Alexandre Sévère.

C. I., L. VIII, 7049, à Constantine.

Encore un légat de Numidie. Voir mes *Fastes* de cette province, p. 139.

8° Anonyme, époque inconnue.

C. I., L. VIII, 7132, à Constantine. Sur un bloc on lit :

*p*ATRONVS COLONIARVM

§ 3. — Maurétanie Césarienne

A. — Mentions de Concilium. — On peut ramener à six les documents se rapportant plus ou moins directement à cet ordre d'idées.

1° Vibius Secundus, procurateur de la Maurétanie Césarienne est poursuivi, en 61, devant le Sénat *accusantibus Mauris.* Tacite, *Annal.* XIV, 28.

2° Le C. I., L. VIII, 9037, nous donne un fragment d'une inscription gravée, sous Septime Sévère, en l'honneur de Julia Domna et trouvée à Auzia (Aumale) :

Juliae Domnae Augustae, uxori DIVI
Severi Augusti, matri Augusti ET CASTRORVM SENATVS
et patriae provincia Mauretania Caes ARIENSIS DEVOTA

3° C. I., L. VIII, 8930, à Bougie. — Autre fragment analogue au précédent, en l'honneur de Caracalla, et se plaçant entre les années 213-217 :

Numini AVGVSTI
*Caesari*S · M · AVRELI ANTONIN
*pii fel. au*G · PAR·T · MAX · BRIT · MAX
*germ. max. p*ONT·MAX·T·P·P·P·COS·IIII
*prov. m*AVR · CAESARIENS ꝑ ANN

4° On a trouvé à Rome un monument élevé à Gordien le Jeune, en 240, par notre province. C. I., L. VI, 1060 :

Imp(eratori) Caesari M. Antonio Gordiano, pio, felici, invicto, Augusto, pontif(ici) max(imo) tribunic(ia) potestate III, co(n)s(uli), p(atri) p(atriae), optimo fortissimo q(ue) principi, — provincia Mauretauia Caesariensis devota numini majestatique ejus.

5° En 372, la même province paraît encore avoir élevé un monument en l'honneur d'Aurélien, à Auzia. C. I, L. VIII, 9040 :

Imp. *Caes.* *L.* *Domitio.* *Aureliano*
pio *felici* *invicto* *Aug.* *Germanico*
*Gothi*CO PARTHICO P*ontifici* *maximo*
TRIB · POT · III COS · PROCOS ///////
*provincia dev*OTA · MENTE · QVA NVMINIBVS *eius vovit*
*extrux*SIT · ET EXCOLVIT. DEDICANTE /////////

6° On a vu, dans la première partie de ce travail, à propos des actes du martyre de St-Fabius, le *vexillifer* de Cherchel, la mention répétée de l'Assemblée de la province qui se tenait en cette ville au mois de juillet 304. Ce texte très important et très explicite, sur lequel je n'ai pas à revenir, fait tomber l'hypothèse émise par M. Guiraud (p. 75) que le *Concilium provinciae* de la Maurétanie Césarienne se réunissait à Auzia. C'était la présence des inscriptions ci-dessus n°s 2 et 5 dans cette ville qui le conduisait à une conclusion qu'il donnait, du reste, comme dubitative.

B. — Mentions de Prêtres provinciaux. — Nous n'en possédons qu'une ; mais elle suffit, à mon avis, pour établir que ces prêtres portent le titre de flamines. L'inscription en question vient de Cherchel et le nom du prêtre est Sextus Valerius. C. I, L. VIII, 9409 : *Sex. Valerio L. filio, Quiri(na tribu) Munici, equo publico exornato, flamini provinciae, cultori Doripatri, patrono, ob merita ejus caupones.*

C'est, sans aucun doute, le même texte que M. Cagnat a publié d'après une copie de Berbrugger trouvée parmi les papiers de Léon Renier. *(Bull. archéol. du comité des trav. historiq.* 1887, p. 176) :

/ / / / / / / / / / / / / / / ARI
/ / / / / / / / / / / / / QVIR
/ / / / / / / / / / / / / ICCIPI
EQVO PVBLICO EXORNATO
FLAMINI·P·PROVINCIAE
CVLTORI SI /// RI PATRI
PATRONO
OB MERITA
EIVS CAVDONE

Le mot *Munici* qui se trouve dans le Corpus à la ligne 3 m'embarrasse quelque peu. Faut-il, comme je l'avais d'abord fait, compléter par *Municipi* ? La lecture de Berbrugger semblerait l'indiquer. Mais peut-être ne s'agit-il que d'un cognomen lu imparfaitement.

On remarquera, en outre, que Berbrugger donne : *flamini p(erpetuo) provinciae,* tandis qu'au Corpus on ne trouve plus que *flamini provinciae.*

C. — Mentions de Patroni

1° *Amonius.* — Date inconnue. Cependant, à en juger d'après les noms d'une des personnes qui figurent dans l'inscription

suivante, Tib. Claudius Sabinus, on peut l'attribuer peut-être à une haute époque. C. I, L. VIII, 9362, à Cherchel :

Alexandro A(ugusti) n(ostri) lib(erto) proc(uratori) po..., Tib. Claudius Sabinus duumvir et Amonius patron(us) prov(inciae).

2° *C. Julius Asper.* Sous Septime Sévère. On lui attribue le fragment suivant où il figure probablement comme patron des cinq provinces. C. I, L. XIV, 2516 :

PROVINCIARVM V
HISPANIARVM TRIVM ET
MAVRETANIAR DVAR
ORATORI PRAESTANTISSIMO
DEFENSORI · CLIENTIVM
FIDELISSIMO

Cf. Borghesi. *Œuvres*, VII, p. 95. — Asper fut consul ordinaire en 212. On trouvera plus loin un autre texte gravé en l'honneur du même personnage, au nom de la Maurétanie Tingitane.

3° *Q. Gargilius Martialis.* — En 260. C. I, L. VIII, 9047, à Aumale :

Q. G)argilio Q. f(ilio) Q(uirina tribu) Martiali, eq(uiti) r(omano), praef(ecto) coh(ortis) I Astyrum pr(ovinciae) Brittaniae, trib(uno) co(hortis) Hisp(aniorum) pr(ovinciae) Maur(etaniae) Cae(sariensis, a) mil(itiis), praep(osito) coh(orti) Sing(ularium) et vex(illationi e)quitum mauror(um) in territorio (A)uziensi praetendentium, dec(urioni) duarum coloniarum Auziensis et Rusguniensis et patrono prov(inciae). — Ob insignem in cives amorem et singularem erga patriam adfectionem et quod ejus virtute ac vigilantia Faraxen rebellis cum satellitibus suis fuerit captus et interfectus, Ordo Col(oniae) Auziensis insidiis Bavarum decepto p(ecunia) p(ublica) f(ecit) d(ecreto) d(ecurionum), VIII Kal(endas a) priles, pr(ovinciae) CCXXI.

Sur la guerre contre les Fraxinenses, cf. mes *Fastes de la Numidie,* p. 152 et suiv., p. 245 et les autorités qui y sont citées.

4° Anonyme. — A Cherchel.

C. I, L. VIII, 9368 et p. 974 :

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!
A COMMENTARIIS PRÆFECTORVM
PRAETORIO · EE · VV
PATRONO PROVINCIÆ
MAVRETANIAE CAESÆRIENS
PATRONO CIVITATIS *n*EPESINOR
SACERDOTI ET PONTIFICI
LAVRENTIVM LAVINATIVM
MARIVS DOMESTICVS
PRAEF *numeri* MAVRET TIBISCENSIUM
ET ////// C IVLIVS ITA/////S IVEN
//////// OVO//// CO////////////RARI
//////////////////////////////////////
//////////////////////////////////////

La qualification *eminentissimi viri* (ligne 2) donnée aux préfets du prétoire paraît indiquer que cette inscription est antérieure à la décision par laquelle Alexandre Sévère leur conféra la dignité sénatoriale : *praefectis praetorii suis senatoriam addidit dignitatem ut viri clarissimi et essent et dicerentur. (Histoire Auguste,* ch. 21 de la vie de ce prince [1]).

5° *C. Julius Honoratus*. Époque inconnue. — A Pont-du-Chélif (Quiza). C. I, L. VIII, 9699 :

Memoriae C. Juli Extricati fili sui dulcissimi atq(ue) innocentissimi, C. Julius Honoratus, princeps patriae suae, disp(unctor) reip(ublicae) Q(uizentinm) et curator, patronus provinciae.

---

(1) Cependant Taurus Volusianus, en 261, porte, comme consul, le titre de *vir clarissimus*, et comme préfet du prétoire celui d'*eminentissimus vir*. (Wilmanns, *Exemples*, 1629 ; Hirschfeld, *Untersuchungen auf dem Gebieten der rom. Werwaltungsgeschichte*, p. 235).

§ 4 — Maurétanie Tingitane

Nous sommes très pauvres en documents sur cette province. J'écarte d'abord l'inscription de Tanger (C. I, L. VIII, 10985) où l'on a voulu voir une mention du culte de Rome et d'Auguste. J'ai dit plus haut que la lecture en était douteuse et que, fut-elle sûre, nous nous trouvions en présence d'un monument privé. En revanche, il convient de citer le texte suivant qui nomme un *patronus provinciae* et est gravé au nom de la *privincia Mauretania Tingitana :*

Marini, *Arval,* p. 784. De Rossi, *Annales de l'Institut de Corr. Archéol.* 1873, p. 107 (1) : *C. Julio Aspro, co(n)s(uli) designato, curatori viae Appiae, sodali Augustali, praetori peregr(inorum), trib(uno) pleb(is), quaestor(i) Africae, curatori aedium sacrar(um), provincia Mauretania Tingitana, patrono optimo.*

Nous venons de voir, en parlant de la Césarienne, un texte se rapportant au même personnage et qui paraît se rattacher au même ordre d'idées que celui-ci. C. Julius Asper fut consul en 212.

Une inscription de Zaghouan nomme un Flavius Quadratus Laet... qui fut sans doute ou *flamen,* ou patron, ou gouverneur de notre province. Ce texte qui se trouve au C. I, L. VIII, 908, a été complété comme il suit par MM. Babelon et Reinach. *(Bullet. Archéol. du Comité des Trav. Histor.*, 1886, p. 71) :

*Fl*AVIO ❦ FELICI ❦ FLAM ❦ PERP ❦ II ❦ VIR ❦ II
*Fl*AVIVS ❦ QVADRATVS ❦ LAII
*Prae*FECTVS ❦ COH ❦ I ❦ IAII
*Pro*VINCIAE ❦ TING
///////////////// *i*VNI

(1) Ce texte ne m'était pas connu en 1884. Il a échappé également à M. Guiraud qui (p. 54 et 55) classe la Tingitane parmi les provinces « qu'il est sage de considérer, au moins provisoirement, comme ayant été dépourvues d'Assemblées ».

Il convient enfin de signaler le fragment suivant trouvé récemment à Tanger, quoique l'on puisse se demander si le *populus Tingitanus* vise toute la population de la Tingitane ou seulement les citoyens de Tingi. *Ephem epig.* VII, 807 :

PROVINCIAE · NO*vae hisp.*
VLTERIORIS . TIN*gitanae*
PORVLVS TI*ngitanus* ·
STATVAM · SVA · IMP*ensa posuit*

Voir sur ce texte fort curieux à d'autres égards le commentaire de M. Héron de Villefosse (*Revue Archéol.* 1887, p. 283).

CHAPITRE II

BAS EMPIRE

Nous n'avons plus à parler des *Quatuor Coloniae Cirtenses.* En revanche, il nous faudra consacrer des paragraphes spéciaux à la Numidie, à la Byzacène et à la Tripolitaine.

§ 1. — Proconsulaire

A. — MENTIONS DU CONCILIUM PROVINCIAE. — Je vais faire défiler, à ce titre, un certain nombre de textes dont les uns nomment expressément le *Concilium,* tandis que les autres emploient une formule moins explicite. Je veux surtout parler des constitutions impériales adressées *ad Afros* et même *ad Afros curiales.* La règle n'est peut-être pas absolue : toute loi portant une de ces rubriques n'est sans doute pas nécessairement adressée

à l'Assemblée provinciale ou rendue à sa requête ; mais on remarquera que la plupart de ces textes paraissent être des réponses à des vœux exprimés précédemment par les provinciaux (1).

Dans cette nomenclature je continuerai à suivre, autant que possible, l'ordre chronologique. Cependant pour ne pas dépasser les limites que je me suis tracées, je me dispenserai généralement de transcrire *in extenso* les documents législatifs auquel j'aurai occasion de renvoyer.

1° L. 21 *de procuratoribus*, Cod. just. II, 13. *Ad Concilium provinciae Africae*, 12 mars 315. Certaines éditions donnent l'année 312.

2° L. 2 *de cohortalibus*. C. Th. VIII, 4. Avec cette suscription : *Imperator Constantinus edicto suo ad Afros*. 10 mai 315.

3° L. 4 *de exactionibus*. C. Th. XI, 7. *Ad Afros*. 18 mai 327. Ce texte commence par ces mots significatifs : *quoniam succlamatione vestra, merito postulastis ne..... specialiter praecipimus ut...*

4° L. 15 *de appellationibus*. C. Th. XI. 30. *Ad Concilium provinciae Africae*. 29 juillet 329.

5° L. 21, *de decurionibus*. C. Th. XII, 1. Cette constitution adressée au préfet du prétoire Felix débute par ces mots : *Quoniam Afri curiales conquesti sunt*... 4 août 335. M. Guiraud (p. 280, note 3) ajoute en citant ce texte : « la requête fut évidemment transmise à la cour par le *Concilium* ». Une loi, indique cette filière (l. 7 *de legatis*. C. Th. XII, 12) ; il est vrai qu'elle est de 380, mais il est possible qu'elle rappelle seulement une règle antérieure négligée souvent dans la pratique. La Constitution 21 s'occupe de certaines exemptions accordées aux *sacerdotales*. Nous y reviendrons un peu plus loin.

6° L. 2. *Quemadmodum munera civilia*. C. Th. XII, 5. *Ad Concilium provinciae Africae*. 21 mai 337. Même objet que la précédente constitution.

---

(1) Voir en ce sens les très exactes observations de M. Guiraud (p. 225).

7° L. 5 *de famosis libellis*. C. Th. IX, 34. *Ad Afros*. 18 juin 338.

8° L. 1 *de legatis et decretis legationum*. C. Th. XII, 12. Au préfet du prétoire Taurus, 1er août 355. Cette constitution mérite d'être citée intégralement : *In Africanis provinciis universis conciliis liberam tribuo potestatem, ut congruente arbitrio studii condant cuncta decreta, aut commodum quod credunt, consulant sibi, quod sentiunt, eloquantur decretis conditis missisque legatis. Nullus igitur obsistat coetibus dictator, nemo conciliis obloquatur.*

L'entête de cette loi contient une erreur que sa date permet de corriger. Au mois de juillet 355, Constance seul était empereur ; son nom seul devrait donc figurer au lieu de ceux de Constantin et Constant. Nous ne proposerons pas d'y ajouter celui du Cesar Gallus, car il avait été mis à mort à la fin de 354. Cf. Haenel sur ce texte et sur la loi 5 *de offic. praef. praet.* I, 5.

9° L. 10 *de petitionibus*. C. Th. X, 10. *Ad provinciales Afros*. 4 février 364.

10° C. I, L. VI, 1736. Orelli, 6904. — Inscription en l'honneur du proconsul d'Afrique Julius Festus Hymetius, vers 368 :

Hymetii. Julio Festo Hymetio c(larissimo) v(iro), correctori Tusciae et Umbriae, praetori urbano, consulari Campaniae cum Samnio, vicario Urbis Romae aeternae, proconsuli provinciae Africae, ob insignia ejus in rempublicam merita et ob depulsam ab eadem provincia famis et inopiae vastitatem consiliis et provisionibus et quod caste in eadem provincia integreque versatus est, — (qu)od neque aequitati in cognoscendo, neque justitiae defuerit. — quod studium sacerdotii provinciae restituerit, ut nunc a competitoribus adpetatur, quod antea formidini fuerit, — ob quae eadem provincia Africa decretis ad divinos principes dominos nostros missis Valentem, Gratianum et Valentinianum perpetuos Augustos statuam unam apud Carthaginem sub auro, alteram quoque Romae eidem sub auro(1) *postulandam esse credidit quod nulli proconsulum vel ex proconsulibus statuendam antea postularit.*

(1) M. Guiraud (p. 282) traduit es mots *statua sub auro* par statue d'or. On trouve dans une inscription en l'honneur d'Alfenius Ceionius Julianus Camenius (C. I, L. VI, 1675. Cf. mes *Fastes de la Numidie*, p. 193) la mention d'une statue *sub aere posita* qui, a-t-on dit, ne peut être qu'une statue d'airain. Quoique très hésitant, je tiens encore, comme en 1884, pour la statue dorée.

Dans ce texte plusieurs choses sont à noter : d'abord Hymetius est loué d'avoir relevé le prestige du sacerdoce provincial. Comment ? c'est ce que nous ne savons pas et c'est ce qu'il nous est difficile d'entrevoir, étant donné que cette fonction ne devait plus avoir de caractère religieux. Ce qu'atteste la pierre, c'est que ce titre qu'on fuyait auparavant est désormais recherché. En second lieu, il faut remarquer que le vote émane bien de l'Assemblée provinciale, qui a rendu un décret et a chargé des députés de porter ce décret aux empereurs. En troisième lieu, l'Assemblée paraît ne pas pouvoir voter seule l'érection de la statue, elle se borne à soumettre son désir aux princes *(postulandam esse credidit)*. C'est enfin la première fois qu'une statue dorée, ou peut-être même en or massif, est élevée à un proconsul.

11° L. 26 *de erogatione militaris annonae*. C. Th. VII, 4 ; L. 63 *de cursu publico*. C. Th. VIII, 5 ; L. 29 *de annona et tributis*. XI, 1. Ces constitutions, datées toutes les trois du 31 mars 401 et adressées uniformément *provincialibus provinciae proconsularis*, sont évidemment des fragments d'une loi unique.

12° Claudien, dans son éloge de Stilicon (II, 191), fait allusion aux félicitations que l'Afrique envoya au premier ministre d'Honorius à l'occasion de la défaite de Gildon. « Mais, dit M. Guiraud (p. 282, note 6), rien ne prouve que ces remerciements aient émané des Assemblées provinciales. »

13° L. 5 *de indulgentiis debitorum*. C. Th. XI, 28 : *Honoratis et possessoribus per Africam*. 25 novembre 410. « Cet édit, dit M. Guiraud, (p. 267), est probablement une réponse à quelque requête de l'Assemblée. »

14° L. 21 *de poenis*. C. Th. IX, 40, adressée : *Honoratis et provincialibus Africae*, après la révolte d'Heraclianus, 5 juillet 413. C'est l'acte qui déclare l'usurpateur ennemi public. Aussi me paraît-il plus que douteux que cette constitution ait quelque relation avec l'Assemblée provinciale.

15° L. 186 *de decurionib*. C. Th. XII, 1, adressée au proconsul d'Afrique Celer, le 27 avril 429. L'empereur dit qu'il a été saisi

par la requête d'une légation de la Proconsulaire : *legatio proconsularis provinciae per Bubulcum spectabilem virum comitem... deflevit...*

B. — Sacerdoce Provincial. — Nous ne connaissons qu'un seul prêtre. C'est Basilius Cirrenianus Restitutus, mentionné par cette inscription de Guelma :

C. I, L. VIII, 5338..... *perpetui victoris semper Aug(usti), ordo Kalamensis splendidus cum Basil(io) Cirreniano Restituto, sacerdotali p(rovinciae) A(fricae), cur(atore) reip(publicae) dedicavit.*

Ce Basilius Cirrenianus Restitutus nous est connu par une autre inscription de la même localité en l'honneur du proconsulat de Symmaque et se rapportant par conséquent à l'année 373. C. I, L. VIII, 5347. Comme il n'est pas fait mention, dans ce dernier texte, du sacerdoce provincial, on est fondé à supposer que Basilius Cirrenianus ne l'exerça qu'un peu plus tard. C'est, du reste, ce que je faisais observer en 1884. On remarquera aussi que, dans le texte transcrit ci-dessus, les noms du prince ont été martelés. J'avais attribué ce martelage à Gildon, frère de Firmus. M. Otto Seck (*Symmachi opera*, introduction, p. XLVIII, note 150) l'impute, sans que le doute soit possible, dit-il, à Firmus. Ce dernier fut, il est vrai, réduit à se donner la mort durant l'été 374. Mais fut-il jamais maître de Calama ? En tous cas, il était depuis longtemps tenu enfermé dans la Kabylie occidentale par le Comte Théodose, et d'autre part l'inscription dont s'agit est, nous venons de le voir, postérieure à celle de Symmaque, qui est de 373. Je persiste donc à pencher pour l'attribution du martelage à Gildon. L'opinion émise par M. Seeck me paraît tout au moins discutable.

Un certain nombre de textes font mention, à défaut de prêtres, du sacerdoce provincial africain.

1° L. 21 *de decurionibus*. C. Th. XII, 1, de 337. Je l'ai déjà citée plus haut.

2° L. 2 *Quemadmod. munera civilia.* C. Th. XII, 5, de 337. Même observation.

3° L. 166 *de decurionibus.* C. Th. XII, 1, de 400. Elle paraît répondre à un vœu transmis par l'Assemblée : *juxta veterem morem Mecilianus legatus adstruxit ut sacerdotum filii inviti ad sacerdotium non cogantur. Antiquam igitur consuetudinem laudabilitas tua praecipiat custodiri, ita ut neque ullus indebite teneatur et tam idonei sacerdotes deesse non possint.*

4° *de episcopis.* C. Th. XVI, 2, de 407. M. Lécrivaiu vient de donner une ingénieuse explication de cette loi réputée fort obscure, dans les *Mélanges d'archéol. et d'hist. de l'Ecole de Rome* (1890, p. 253). Voici, d'après lui, quel en est le sens : les assemblées provinciales peuvent être amenées à émettre des vœux intéressant les églises chrétiennes ; il ne faut pas que les rescrits impériaux répondant à ces vœux soient transmis aux gouverneurs par les prêtres provinciaux (*Coronati*) toujours suspects. Ce seront désormais les avocats défenseurs des églises qui devront servir d'intermédiaires et recevront, pour les transmettre au gouverneur, les rescrits touchant à des matières religieuses. J'ajoute que cette interprètation de M. Lécrivain, si elle est exacte (et je ne suis pas éloigné de le croire) établirait que les *sacerdotes provinciae* ont conservé, au moins en Proconsulaire, la présidence de l'assemblée provinciale et correspondent directement avec la chancellerie.

5° L. 52 *de haereticis* C. Th. XVI. 5, de 412, édicte contre les donatistes des peines graduées suivant le rang des coupables. L'ordre est le suivant : 1° les *illustres* ; 2° les *spectabiles* ; 3° les *senatores ;* 4° les *clarissimi ;* 5° les *sacerdotales ;* 6° les *principales ;* 7° les *decuriones ;* 8° les *negociatores ;* 9° les *plebeii.*

6° L. 54 au même titre, de 414. Même objet classe les *sacerdotales* parmi les *honorati* suivant cette gradation : 1° les *senatores* ; 2° les *sacerdotales ;* 3° les *decemprimi curiales* identiques aux *principales ;* 4° les *decuriones.*

7° L. 176 *de decurionibus* C. Th. XII. 1, de 413, défend aux personnes venues à Carthage à l'occasion des fêtes provinciales qui s'y donnaient (et cela vise principalement les décurions) d'y rester au delà de cinq jours.

8° L. 20 *de paganis*. C. Th. XVI, 10, de 415. Elle a le même objet que la précédente, mais ses prohibitions s'adressent principalement aux *sacerdotales*. Ne pouvant la citer en entier à cause de son étendue, je tiens cependant à en donner le commencement : *sacerdotales paganae superstitionis competenti coercitioni subjacere praecipimus, nisi intra diem Kalendarum Novembrium de Karthagine decedentes ad civitates redierint genitales : ita ut simili quoque censura per totam Africam sacerdotales obnoxii teneantur, nisi de metropolitanis urbibus discesserint et remearint ad proprias civitates...*

C'est surtout pour prévenir une confusion que je cite cette loi, car, à mon avis, elle n'a pas trait au sujet qui nous occupe. Il me paraît certain que le mot *sacerdotales* doit y être entendu dans un sens très large et désigne tous les prêtres payens venus de tous les points de la province à Carthage pour les fêtes provinciales.

9° L. 22 *de tironibus*. C. Th. VII, 13, de 428. L'observation précédente doit peut-être être étendue à cette constitution : il ne s'agit pas des prêtres provinciaux.

§ 2. — **Byzacène**

A. — Concilium Provinciae

1° L. 3 *de inofficioso testamento*. C. Th. II, 19, du 27 juillet 332. *Ad concilium Byzacenorum*.

2° L. 1 *de libertis et eorum liberis*. C. Th. IV, 10. — Même date [1]. *Ad concilium Byzacenorum*. D'après certaines éditions,

(1) D'après certaines éditions, cette constitution serait du VII et la précédente du VI des Calendes d'août. Il ne me paraît guère douteux que nous sommes en présence de deux dispositions d'une même loi édictée en réponse aux requêtes de l'Assemblée de Byzacène.

cette disposition serait du 7 et la précédente du 6 des calendes d'août. Il ne me paraît guère douteux que nous sommes en présence d'une constitution unique répondant à une double requête présentée par l'assemblée de Byzacène.

3° L. 9 *de petitionibus*. C. Th. X, 10. Du 12 septembre 364. *Ad provinciales Byzacenos*.

4° L. L. 59 et 60 *de decurionibus*. C. Th. XII, 1. Même date. *Ad Byzacenos*.

9° L. 17 *de episcopis*. C. Th. XVI, 2. Même date. *Ad Byzacenos*.

Comme dans le cas précédent, je crois que ces quatre textes appartiennent à une constitution unique bien que, d'après l'édition d'Haenel, deux d'entre eux portent pour date la veille des ides de septembre et les deux autres le quatre des mêmes ides.

B. — Aucune mention de *sacerdotes* n'est venue jusqu'à nous.

§ 3. — Tripolitaine

A. — Concilium Provinciae. — Il est mentionné à plusieurs reprises par Ammien Marcellin à propos des démêlés du Comte d'Afrique Romanus avec les Tripolitains. On peut voir ce que j'en ai dit dans mon premier travail, ainsi que dans la notice consacrée à ce personnage dans mes *Vicaires et Comtes d'Afrique*, p. 84 et suiv.

B. — Prêtres Provinciaux

1° Rusticianus. Ammien Marcellin nous dit qu'il fut mis à mort par les Austuriani dans une de leurs incursions. Marquardt et M. Hirschfeld le rattachent au culte provincial. J'ai émis, en 1884, quelques doutes à cet égard estimant qu'il se pourrait qu'il fût revêtu d'un sacerdoce municipal. Rien n'est venu modifier l'état de la question.

2° *Quintus*. Entre 383 et 389.

C. I., L. VIII, 27, à Bou Grara (Gigthis) : *Quinto fl(amini) p(er)p(etuo), sac(erdotali) prov(inciae). — Salvis ac toto orbe vintibus* (sic) *dominis nostris Flaviis Valentiniano, Theodosio, Arcadio et Maximo semper Augustis, — Ob meritum magnifice legationis quam pro voto totius provinciae executus est et(pereg)it Quintus vir laudabilis sacerdotalis, huic cupiens competentibus meritis respondere totius provinciae consilio ad(que) decreto ord(inis).....*

On remarque que ce texte contient aussi une allusion à l'Assemblée provinciale.

§ 4. — Numidie

A. — Concilium. — Je n'ai à relever dans cet ordre d'idées que l'inscription au C. I, L. VIII, 7012 et 7013, sur un monument élevé au nom de la province de Numidie et à sa demande. Le personnage que la province honore ainsi est Ceionius Italicus, consulaire de Numidie, encore en charge en 353. Voir mes *Fastes de la Numidie*, p. 201 : on y trouvera les deux textes. L'un d'eux se termine par ces mots : *et provincia Numidia patrono posuit*.

B. — Sacerdoce Provincial

1° *Julius Paulus Trigetius, p(a)tr(onus).*

2° *Antonius Victor fl(amen) per(petuus).*

Le célèbre album de Thimgad (VIII, 2403) donne à ces deux personnages le titre de *sacerdotales*. Il les fait venir immédiatement après les *clarissimi* et les *perfectissimi* et avant les magistrats municipaux. Ce sont bien des *sacerdotes provinciae ;* ce rang semble l'indiquer et M. Mommsen n'hésite pas à les considérer comme tels. (*Ephem. epigr.* III, p. 81).

Je rappelle que l'album de Thimgad a été gravé à la fin du règne de Constance ou au temps de Julien.

3° Dans l'*ordo salutationis* de Thimgad (*Ephem. epig.* V, 697 et p. 632), il est fait mention des *coronati*. On s'est demandé si cette expression ne visait pas les prêtres chrétiens. Il s'agit, je crois, des prêtres provinciaux, car on remarquera que l'*ordo* est édicté sous Julien, c'est-à-dire à un moment où l'on s'occupait peu des privilèges du clergé chrétien. Voir cependant ce que dit M. Mommsen.

4° *Valerius* figure au bas d'un monument de Constantine, en l'honneur du Comte Gratien, père de Valentinien et Gratien (VIII, 7014). Ce monument qui porte aussi le nom de Dracontius, vicaire d'Afrique, entre 364 et 367, se trouve par cela même daté d'une manière assez exacte. Voir dans mes *Vicaires et Comtes d'Afrique* (p. 91) la notice de ce magistrat et aussi celle consacrée au Comte Gratien qui eut le commandement militaire des provinces africaines à la fin du règne de Constantin le Grand ou au commencement de celui de Constance.

La formule finale de l'inscription est : *Dedicavit Dracontius, v(ir) c(larissimus) (vices agens p)er Africanas (provincias), curante Valerio, v(iro) e(gregio) sacerdotale.* L'intervention exclusive de ce dernier comme chargé de l'exécution me donne à penser que le monument fut élevé sur la décision de l'assemblée provinciale de Numidie.

5° *Ecdicius.* C. I, L. VIII, 7034. A Constantine, une inscription célèbre la restauration d'un aqueduc ; elle se termine par une formule analogue à la précédente : *Formavit complevit aquae* (pour *atque*) *dedicavit Caecina Decius Albinus junior v(ir) c(larissimus), consularis, s(ex) f(ascalis) p(rovinciae) N(umidiae) Constantinae, Curante Ecdicio sacerdotale.* On remarquera encore ce mot *curante*. Il semblerait dire que l'aqueduc fut construit par les soins du sacerdotalis Ecdicius ; mais comment celui-ci pouvait-il être chargé de ce soin ? Y a-t-il un rapport quelconque entre une pareille mission et la fonction religieuse dont il est investi ? Le *saceedos provinciae* que nous avons vu précédemment chargé, d'après M. Lécrivain, de recueillir et de transmettre les vœux

des provinciaux à l'empereur, nous apparaîtrait ici comme investi du soin de faire exécuter de grands travaux ordonnés peut-être par l'assemblée provinciale. Cela accroîtrait singulièrement l'importance de ses fonctions en Afrique, car je n'ai pas à m'occuper des autres provinces. Cette formule signifierait-elle que Valerius et Ecdicius firent à leur frais les travaux sus mentionnés ? Cela me paraît douteux. Rapprochez l'inscription au C. I, L. II, 1614.

Voir dans mes *Fastes de la Numidie*, p. 211, la notice consacrée à Caecina Decius Albinus Junior. J'ai cru, après examen attentif, pouvoir conclure qu'il avait été consulaire de Numidie entre 393 et 395.

On retrouve le nom d'Ecdicius dans un autre petit fragment où il paraît figurer encore à côté de celui du même consulaire. C. I, L. VIII, 7035. Je le donne également dans l'ouvrage précité.

6° *Tulius Adeodatus*. C. I, L. VIII, 8348. Ce nom s'est retrouvé dans une mosaïque de Djemila (Cuicul) : *Tulius Adeodatus, sacerdotalis votum comp(levit)*.

Je crois inutile de revenir sur ce que j'ai dit à ce sujet en 1884. Pour moi, *Tulius Adeodatus* n'est pas un prêtre chrétien. En dépit de certaines prohibitions, l'Église dut, en fait, laisser les Chrétiens rechercher le sacerdoce provincial [1]. En tous cas, il paraît certain que les donatistes se montrèrent plus accomodants, et j'inclinerais à penser que Tulius Adeodatus appartenait à cette secte. M. Guiraud (p. 251) paraît se prononcer dans le même sens.

La date est inconnue.

§ 5. — Maurétanie Césarienne

Aucun document à signaler.

(1) Indépendamment de ce que j'ai dit dans ma première étude, voir le travail de M. l'Abbé Duchesne ; *Le Concile d'Elvire et les flamines chrétiens*, publié dans les *Mélanges Renier*, Paris, 1886.

§ 6. — Maurétanie Sitifienne

La nouvelle province, créée sous le règne de Dioclétien, eut peut-être ses Assemblées. Nous relevons au Code théodosien deux constitutions adressées *Mauris Sitifensibus* :

1° L. 6 *de re militari*, VII, 1, du 23 avril 365.

2° L. 64 *de decurionibus*, XII, 1, même date.

J'indique pour ces deux constitutions l'année 365. Je dois reconnaître qu'il y a beaucoup d'hésitations à cet égard. Voir les notes au bas des textes dans l'édition d'Haenel. M. Guiraud (p. 280) adopte 373. La difficulté provient de ce que Valentinien et Valens ont été plusieurs fois consuls ensemble.

Notons enfin en 445, quand Genseric était déjà maître d'une partie de l'Afrique, une légation des Maures et des Sitifiens, mentionnée par une constitution de Théodose II et Valentinien III (nov. XXIII). Cf. Guiraud, p. 226-227, p. 267 et 279.

§ 7. — Maurétanie Tingitane

Rien.

Paris, Décembre 1890.

C. Pallu de Lessert.

P. S. — Je viens de lire l'*Essai sur le culte rendu aux Empereurs romains* de M. l'abbé Beurlier (Paris, in-8°, Thorin). L'accueil que lui a fait la Sorbonne prouve la valeur de cette thèse du doctorat ès-lettres : elle complète bien le mémoire de M. Guiraud. Celui-ci s'était particulièrement attaché à l'étude

des assemblées, celui-là considère surtout le culte impérial qu'il n'envisage pas seulement au point de vue provincial mais qu'il étudie dans toute ses manifestations. On peut considérer aujourd'hui le dépouillement et le groupement des textes relatifs à ces questions comme à peu près complet, et il ne faut plus compter que sur les découvertes nouvelles de manuscrits ou d'inscriptions pour ajouter au dossier.

Est-ce à dire qu'il ne reste plus rien à écrire sur ce sujet ? Je ne le crois pas. En ne me plaçant qu'au point de vue de nos institutions africaines, je me permettrai d'adresser quelques critiques à l'œuvre de M. l'abbé Beurlier.

La principale est qu'il ne paraît pas avoir sérieusement noté un caractère propre à l'Afrique : absence de traces du culte de la déesse Rome et d'Auguste, c'est-à-dire de l'empereur vivant et culte exclusif des empereurs morts, des *divi*. A-t-il vu plus juste que moi en n'insistant pas sur les actes du martyre de Saint-Fabius, le *vexillifer* de Cherchel et en se contentant de dire d'une façon incidente et dubitative : « peut-être s'agit-il du culte des *divi* ? » je laisse au public savant le soin d'apprécier si j'ai poussé trop loin l'exégèse de ce document remarquable, suivant M. Beurlier lui-même, par la précision et l'exactitude des détails et qui a dû être rédigé « à une époque où la procession de l'Assemblée provinciale existait encore » (p. 277, note 3).

L'apparition tardive du culte dans la Proconsulaire, sous Vespasien seulement, comme on l'a vu plus haut, n'est pas suffisamment mise en lumière. J'ai expliqué ce retard en l'attribuant au grand développement du culte municipal des empereurs et à l'absence d'une nationalité africaine. On ne songea sans doute à y élever des autels au nom de la province que le jour où l'on remarqua que l'Afrique seule n'en possédait pas. Me permettra-t-on un rapprochement ? A la suite des réformes de Caligula (voir mes *Fastes de la Numidie*, p. 16) il commença à se produire un travail lent de scission entre la Proconsulaire et la Numidie de plus en plus soumise au légat. Le proconsul dut de son côté lutter pour le maintien de l'unité. L'organisation

d'assemblées amenant chaque année à Carthage les représentants de toute la province était une affirmation énergique de cette unité ; leur organisation ne fut peut-être qu'un incident de cette lutte qui dura un siècle ou un siècle et demi entre le légat et le proconsul et qui se termina par la défaite de celui-ci.

M. l'abbé Beurlier ne me semble pas enfin avoir remarqué qu'en Espagne, comme en Afrique, le culte s'adressait surtout aux *divi*. La Tarraconnaise fait seule exception. Dans les autres provinces on ne signale, à ma connaissance, aucune trace du culte de la déesse Rome et de l'empereur vivant.

Au fond, comme M. Guiraud, M. Beurlier est resté trop grec. Et pourtant il pose très nettement au début le principe que le culte provincial fut organisé de deux façons différentes, qu'il fut, dans presque toutes les provinces de langue grecque, la transformation d'institutions antérieures, tandis que, dans les provinces de langue latine, on dut l'organiser de toutes pièces (p. 101).

L'auteur eut eu, je crois, avantage à maintenir cette division jusqu'au bout et à faire deux chapitres, l'un pour l'Orient, l'autre pour l'Occident.

Je n'ajouterai que quelques observations de détail :

P. 104. L'auteur dit que l'on applique en Afrique les règles contenues dans la *lex concilii provinciae Narbonensis*. Cela demanderait d'être mieux prouvé. Comment se fait-il notamment que le prêtre provincial de la Proconsulaire s'appelle *sacerdos provinciae* et non *flamen ?*

P. 106. Faut-il prendre à la lettre le passage où il est dit que la création de la Maurétanie Césarienne fut « suivie » de celle du Concilium ? Les deux inscriptions que M. l'abbé Beurlier cite a l'appui (8930 et 9037) sont du temps de Caracalla ; or il y avait plus de 150 ans que le Maurétanie Césarienne était réduite en province.

P. 120. L'auteur dit qu'en Numidie le prêtre provincial portait le titre de *flamen* et il renvoie à l'inscription 7987. C'est celle de Caecilius Gallus qui appartient aux *quatuor provenciae*

qu'il ne faut pas confondre avec la province de Numidie, comme on l'a vu plus haut. J'ai, je l'avoue, commis une confusion pareille en 1884 ; mais, comme M. B. ne paraît pas s'être inspiré de mon travail sur ce point et renvoïe directement au corpus, j'ai le droit de le reprendre.

P. 290-291. A propos des lois 176 *de decurionibus* et 20 *de paganis* au code théodosien, M. B. me paraît donner un sens trop restreint au mot *sacerdotales*. Il ne l'entend que des « prêtres des autres provinces » venus à Carthage pour les jeux. J'ai dit plus haut, sous ce texte, qu'il embrasse, suivant moi, d'une manière générale, tous les prêtres payens, municipaux et autres.

Avril 1891.

C. P. L.

NOTICE

SUR

LA COLONIE D'OBOCK

INTRODUCTION

En 1885, d'après les rapports faits à notre gouvernement par Monsieur Soleillet, bien connu par ses explorations dans le monde africain, mort dernièrement à Aden, l'Etat, croyant à la possibilité de réunir à Obock les chevaux et mulets qui pouvaient lui être nécessaires pour subvenir aux besoins de nos expéditions en Annam et au Tonkin, voulut, avant d'entreprendre l'acquisition de ces animaux dans le Choa et les pays Gallas, faire vérifier une dernière fois s'il y avait réellement avantage à procéder comme l'indiquait notre explorateur.

Le Ministre de la guerre me fit alors l'honneur de me confier le soin d'étudier la question chevaline des pays Abyssin et Galla et de rechercher s'il y avait bien possibilité économique à faire l'acquisition de chevaux et de mulets au Choa pour les réunir à Obock et, de là, les diriger sur nos possessions d'Extrême-Orient.

Je m'embarquais à Marseille le 7 février 1885, à bord du *Melbourne*, paquebot de la compagnie des Messageries maritimes, à destination d'Aden et, le 19 du même mois, je débarquais à Obock, descendant du bord *Le Brandon*, aviso de l'État, qui était stationnaire pour le service de notre colonie.

Pendant les trois mois de séjour que je fis dans les parages de la baie de Tadjourah, j'eus maintes fois l'occasion de parcourir les côtes de cette baie jusq'au fond du Goubet Gharab et jusqu'au

lac Assal, de prendre des renseignements auprès des chefs des caravanes alors en formation pour le Choa et de recueillir toutes les données qui me permettent aujourd'hui de livrer à la publicité la notice suivante, heureux si je puis ainsi apporter mon petit appoint à la prospérité de mon pays.

C'est grâce aux offres avenantes de M. Peyrouton de Lodébat, commandant l'aviso *Le Renard*, qu'il m'a été possible d'arriver à ce résultat. Tout le monde connaît le triste sort qui a été réservé à ce petit navire de la marine de l'État, qui a sombré en plein golfe d'Aden, renversé par un cyclone qui bouleversait les abords d'Aden au commencement de juin 1885.

Avant d'entreprendre l'exposé de notre travail, nous adressons un souvenir de regret à tous les marins qui composaient l'équipage du *Renard*, particulièrement à M. Peyrouton de Lodebat, commandant ; De Rotrou, second ; Marcadet, Lambinet et Hélier, enseignes ; Saint Pierre, médecin du bord ; tous aujourd'hui morts pour la Patrie, et au milieu desquels j'ai trouvé un si aimable accueil.

CHAPITRE I

Obock ; sa position géographique

Le cap Obock, qui donne son nom à notre colonie, est exactement situé par 40° 56' 24" longitude E. et 11° 57' latitude N., à l'entrée de la baie de Tadjourah, et à 100 kilomètres environ au sud de Bab-el-Mandeb et de l'île Périme.

Le territoire qui dépend de notre colonie (protégé ou acquis) forme, autour de la baie de Tadjourah, une bande continue variant de largeur et couvrant approximativement une superficie qu'on peut évaluer à six mille kilomètres carrés. Cette bande de terre a pour limites extrêmes : au nord, Raz Doumeirah, à l'ouest le mont Collo et à l'est, Raz Djiboutil.

Tout ce territoire est sensiblement compris entre le 10me degré 50' et le 12me degré de latitude nord et le 40me et 41me degré de longitude E. (Voir la carte n° 2).

CHAPITRE II

Historique

En 1862, après l'expédition française en Chine et la conquête de la Cochinchine, le gouvernement français, reconnaissant la nécessité d'établir sur la route de l'Extrême-Orient des stations de ravitaillement pour nos navires, donna au capitaine Fleuriot de Langle la mission de rechercher, sur les côtes de la mer Rouge ou du golfe d'Aden, un point de mouillage où il fût possible d'installer un port, pour échapper au tribut que nous devions payer aux Anglais et, surtout, pour parer aux éventualités d'une guerre toujours possible avec l'Angleterre.

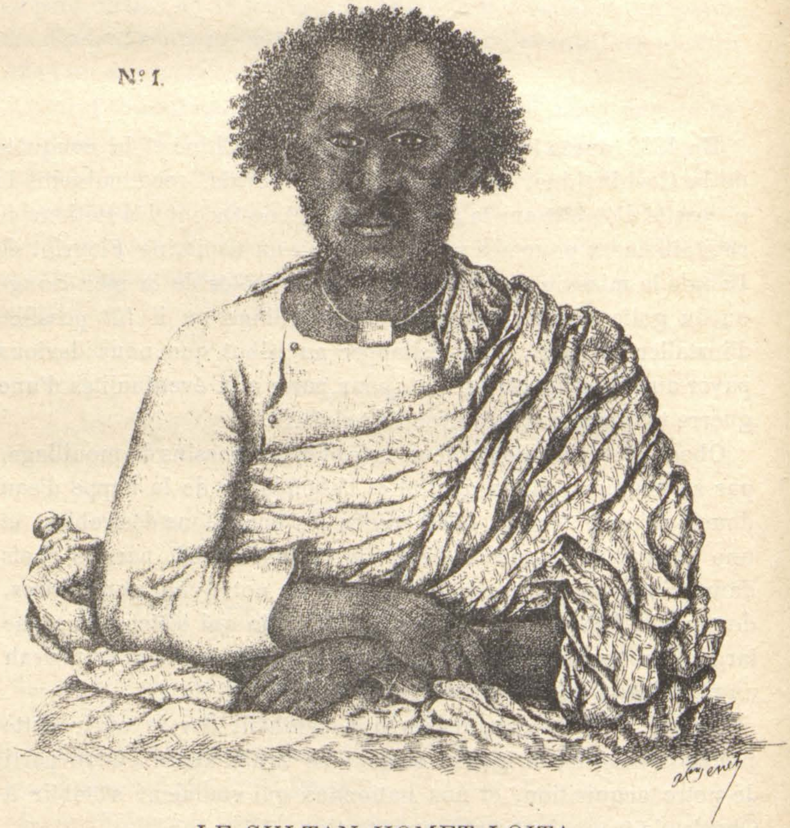
Obock, par l'excellence de sa rade et de ses bassins de mouillage, par sa position, par la qualité et l'abondance de la nappe d'eau douce qu'on y trouve, offrit toutes les conditions désirables, et une convention signée à Paris, le 11 mars 1862, par les chefs dannakils délégués et par M. Thouvenel. notre chargé d'affaires, donna à la France toute la bande de terrain qui s'étend, sur une largeur moyenne de trente kilomètres, depuis le Raz Doumeirah au nord jusqu'au Raz Ali à l'ouest d'Obock.

Malgré tous les avantages que semblait devoir offrir cette nouvelle colonie, le gouvernement ne tira d'abord aucun parti de notre acquisition, et nos nationaux qui voulaient s'établir à Obock n'y trouvaient aucune protection.

Ce n'est qu'au moment de l'expédition du Tonkin, en 1883, que la République, reconnaissant qu'il était indispensable d'avoir dans les parages de la mer Rouge un point de ravitaillement indépendant des autres puissances, décida qu'on occuperait définitivement Obock et qu'on y créerait un dépôt de charbon.

Aux termes d'une convention conclue en mars 1884, MM. Poingdextre et Mesnier du Hâvre se sont engagés à établir à Obock un parc à charbon et des magasins, et, vers septembre de la même année, le gouvernement nommait dans ce poste un résident chargé de la direction de la Colonie sous le titre de *commandant supérieur* d'Obock.

N° 1.



LE SULTAN HOMET LOITA

Chef des Debeneh

Tribu du pays Donkali — Territoire d'Obock.

Croquis pris le 22 Avril 1885.

Depuis lors, grâce à l'initiative et à l'activité de ce commandant supérieur, M. Lagarde, des traités passés successivement avec les sultans voisins *(dans les pays donnakils, Sommalis et Gallas, tous les petits chefs se parent du nom pompeux de sultan)* ont ajouté à nos possessions premières tous les terrains qui entourent la baie de Tadjourah, le Goubet Gharab et le lac Assal.

Les terrains qui environnent le lac Assal et le Goubet Gharab ont été acquis en toute propriété par la France par conventionsp assées avec le sultan Homet Loïta, chef des Debeneh (croquis n° 1).

Les terrains situés au nord et au sud de la baie de Tadjourah sont soumis à notre protectorat par conventions passées avec les sultans de Tadjourah et de Djiboutil ; ce dernier chef commande à une fraction des Issas (tribu Somali).

CHAPITRE III

Description physique et géologique

Territoire d'Obock proprement dit. — Le territoire d'Obock proprement dit, celui acquis en 1862 par une première convention, est formé, le long du littoral, par une succession de plateaux, séparés les uns des autres par des vallées qui toutes offrent des points d'eau et sont abritées sous des massifs de mimosas.

Dans la saison des pluies, ces petites vallées se couvrent d'herbes fines qui constituent d'excellents pâturages.

Les plateaux indiqués s'élèvent en pente douce jusqu'au pied de la ligne de montagnes qui limitent à l'ouest et au nord ouest, dans cette partie, le territoire de notre colonie. Les sommets principaux de cette ligne, les M^{ts} Aboulou, Adally et Debeneck atteignent 800 et 1000 mètres au dessus du niveau de la mer. (Voir la carte n° 2).

Ces montagnes, comme toutes celles qu'on rencontre autour de la baie de Tadjourah, dans l'intérieur des pays donkali et somali,

sont d'essence volcanique (basaltes et trachytes) ; les plateaux qui s'étendent au bas jusqu'à la côte sont formés de sédiments argilo-ferrugineux mélangés à des madrépores d'origine actuelle qui indiquent que le dépôt est marin et que le soulèvement de formation est relativement récent; ce sont des alluvions anciennes.

Cette couche d'alluvions est supportée par des roches stratifiées (calcaire et grès).

Les terrains qui couvrent le fond des vallées et des ravins se présentent généralement sur une couche de plusieurs mètres et reposent sur un lit d'argiles profondes, qui retiennent la nappe d'eau qu'on rencontre dans tous ces bas-fonds. Ce sont des terrains d'alluvions modernes excellents pour la culture, et dont la mise en rapport sera d'un gros appoint pour l'avenir de la colonie.

Tadjourah. — A l'extrémité ouest de la baie de Tadjourah, les montagnes se rapprochent du littoral et viennent enserrer le Goubet Gharab et le lac Assal d'une ceinture de hauteurs abruptes, dénudées pour la plupart et qui rendent difficile l'accès vers l'intérieur du continent.

N° 2.



TADJOURAH

Vue prise du bord « Le Renard » le 24 Février 1885.

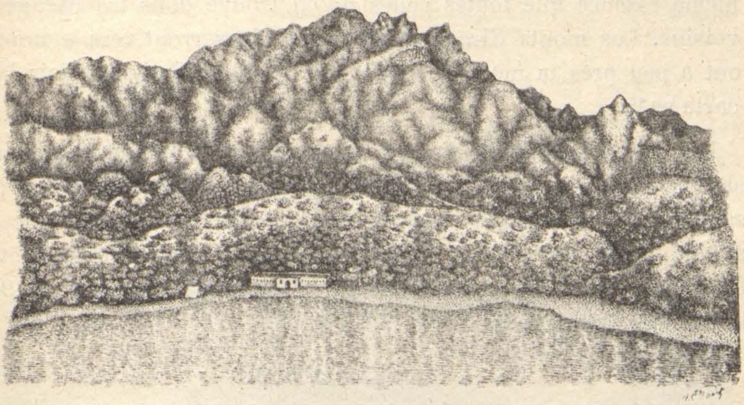
Le territoire de Tadjourah forme le long de la baie une bande de terrain ayant 60 kilomètres de longueur euviron et 20 kilomètres de largeur; des montagnes élevées le limitent vers le nord; sur leurs pentes, jusqu'à mi-côte à peu-près, les mimosas se montrent de toutes parts (Voir le croquis n° 2).

Ces pentes viennent mourir graduellement sur les bords de la mer, laissant entre leurs dernières croupes de toutes petites plaines, chacune possédant, tout près du sol, sa nappe d'eau douce et dans lesquelles se sont placés les villages de Tadjourah, d'Embabo et de Sagallo.

Tadjourah est le centre le plus important ; il est composé de huttes en branchages assez confortables, disposées irrégulièrement, laissant entre elles des passages sans direction déterminée qui forment les ruelles du village.

Ce village, où se trouve la résidence du Sultan, est assis, tout au bord de la mer, au fond d'une petite anse qui offre un mouillage très sûr, où viennent s'abriter les bateaux qui font les transports le long des côtes de la mer Rouge et du golfe d'Aden.

N° 3.



SAGALLO & LE DJEBEL GODAH
Dans la baie de Tadjourah
Vue prise du bord « LE RENARD » *le 23 Février 1885.*

La petite plaine qui s'étend vers l'ouest, entre la côte et les montagnes n'a qu'une largeur moyenne de 7 à 800 mètres ; elle est circonscrite à l'est et à l'ouest par de petits contreforts qui viennent s'éteindre sur le rivage.

Une redoute placée en A (voir le croquis n° 2) sur la ligne de faîte de la croupe située à l'est domine le village ; actuellement, elle est occupée par un petit détachement français (une demi-section commandée par un sergent). Cette redoute a été construite par les Egyptiens.

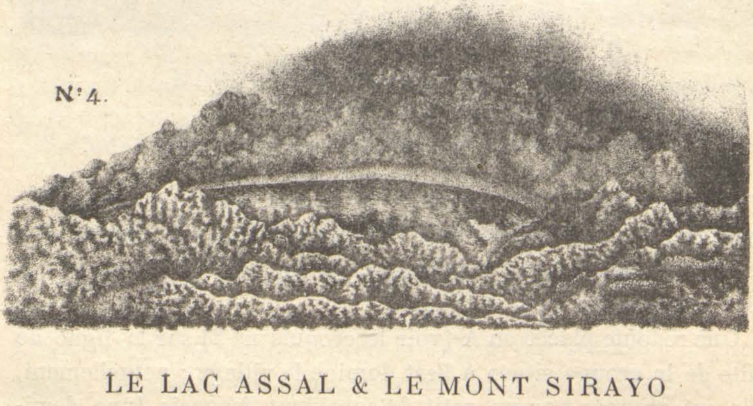
Sagallo et Embabo, qui dépendent du Sultan de Tadjourah, sont placés, à peu près, comme ce dernier village, sur les bords de la mer, près d'anses pouvant abriter les embarcations qui viennent y amener tous les objets nécessaires à la formation des caravanes.

Sagallo est assis au pied du Djebel Godah, le pic le plus élevé de tout le territoire d'Obock ; il peut atteindre 1100 mètres, et présente cette particularité d'avoir ses flancs plus verdoyants que tous les autres points du littoral (Voir le croquis nº 3).

Lac Assal. — Le lac Assal n'est autre chose qu'un lac marin, séparé de la baie de Tadjourah par des soulèvement de basaltes ; il est entouré de toutes parts par des montagnes dénudées de même essence que toutes celles qu'on trouve dans les parages voisins. Les monts Sirayo et Collo qui l'enserrent vers le nord ont à peu près la même altitude que le mont Godah. (Voir la carte nº 2).

Les dimensions du lac Assal sont environ de 10 kilomètres dans sa plus grande longueur et 6 kilomètres dans sa largeur moyenne ; sa profondeur très variable en allant du centre à la circonférence atteint en son milieu 70 et 80 mètres. Il n'est séparé du Goubet Gharab que par une masse basaltique pouvant avoir 8 ou 9 kilomètres d'épaisseur.

N° 4.



LE LAC ASSAL & LE MONT SIRAYO

A l'extrémité Ouest du territoire d'Obock.

Vue prise le 22 Février 1885.

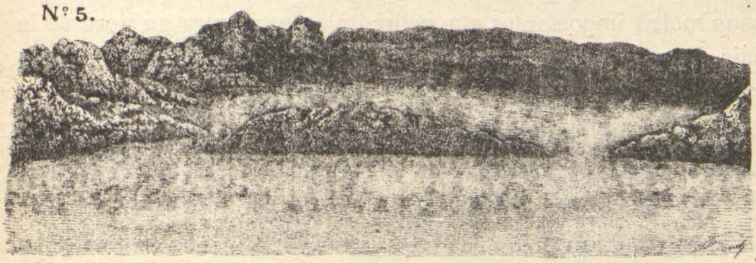
En été surtout, alors que la sécheresse amène le retrait des eaux, ses plages se couvrent d'une couche de sel épaisse que les indigènes exploitent et qui fournit presque à tous les besoins des régions sud des Dannakils et nord des Somalis. Cette exploitation pourrait être réglementée et faite sur une grande échelle et deviendrait ainsi une source de revenus pour notre colonie. (Voir le croquis n° 4).

Sur la ligne sud du lac Assal, se trouvent plusieurs points d'eau (mares en général). où s'arrêtent les caravanes qui vont d'Obock au Choa : nous citerons Daffaré, Derogoub et Alaxtane. (Voir la carte n° 2).

Goubet Gharab. — Mot arabe qui signifie baie du bouleversement ou encore baie de la destruction.

Le Goubet Gharab est, comme le lac Assal, un coin de mer séparé presque entièrement de la baie de Tadjourah par des soulèvements basaltiques. Il n'est relié à la baie que par un goulet étroit et peu profond ; ce goulet lui-même est barré, en grande partie, par un rocher formant îlot à peu près en son milieu.

N° 5.



ENTRÉE DU GOUBET GHARAB

Au fond de la baie de Tadjourah

Vue prise du bord « Le Renard » *le 21 Février 1885.*

Les passes qui se trouvent à droite et à gauche de cet îlot et qui permettent aux bateaux l'entrée dans le Goubet ont, celle du nord, 60 ou 70 mètres de largeur et 20 ou 25 mètres de profondeur vers

le centre ; celle du sud, 30 ou 40 mètres de largeur et 15 ou 16 mètres seulement de profondeur. (Voir le croquis nº 5).

La navigation dans la passe sud demande des précautions et serait dangereuse pour les navires d'un très fort tonnage.

Cette entrée devrait être aménagée par la destruction de l'îlot central et par l'abaissement du fond, aménagement qui permettrait à tous les navires l'accès facile du Goubet et ferait de lui un immense port pouvant abriter toutes les flottes de l'Europe.

Ses dimensions sont à peu près : 20 kilomètres de longueur et 10 kilomètres de largeur, ce qui indique une superficie de 100 à 200 kilomètres carrés. Ses fonds varient de 10 à 25 mètres sur les bords et atteignent 150 mètres vers le centre.

Le Goubet Gharab est enserré dans une ligne de montagnes noires, abruptes et improductives ; on trouve cependant dans le fond d'une petite anse située au sud de l'entrée un point d'eau douce qu'on pourrait utiliser, comme nous l'indiquerons plus loin.

Territoire de Djiboutil. — La bande de terrain qui s'étend au sud de la baie de Tadjourah et qui appartient aux Djiboutils, fraction de la tribu Somali des Issas, est faite de hauteurs beaucoup moins importantes que celles qu'on rencontre au nord de la baie. Elles s'élèvent jusqu'au plateau des Issas, qui les couronne au sud.

Ce plateau dont la direction générale est N.-E.-S.-O. fait partie de la ligne de séparation des eaux entre les bassins de la mer Rouge et de l'Océan Indien,

Les points d'eau qu'on rencontre sur la côte, dans le territoire des Djiboutils, sont peu nombreux ; le principal est Embado, où se trouve un petit village somali, lequel a été rendu tristement célèbre par l'assassinat de plusieurs de nos marins faisant partie de l'équipage du *Pingouin*, tués par les Issas en 1886.

CHAPITRE IV

Flore du territoire d'Obock

L'essence principale qui garnit presque tous les bas-fonds (vallées et ravins) est un arbre de l'espèce mimosa ; il est très épineux et affecte souvent la forme d'immenses parasols ; ses feuilles sont ténues et assez semblables à celles du cassier de nos pays. Il forme des touffes fournies par 4 ou 5 troncs émergeant d'une racine commune qui se subdivise au ras du sol.

On rencontre ce mimosa dans tous les endroits où les eaux ont amassé des terrains d'alluvions modernes ; quelques rares touffes se trouvent aussi dans les parties argileuses qui forment la base des plateaux, ce qui tendrait à prouver que ces argiles ne sont pas absolument improductives.

Les marécages du bord de mer sont généralement occupés par des massifs de palétuviers, qui quelquefois embrassent des espaces assez importants pour qu'on puisse leur donner le nom de forêts ; nous citerons comme tel la forêt d'Angar, située au nord du Mont Djaïn, qui offre dans ses plus grandes dimensions des longueurs de 8 à 10 kilomètres. (Voir la carte nº 2).

Nous signalerons quelques massifs de palmiers dattiers aux environs de Tadjourah et de Sagallo ; ils n'ont aujourd'hui d'autre importance que celle de prouver que cette essence pourrait être cultivée en beaucoup de points du territoire qui nous occupe et être d'un rapport sérieux, car les fruits mûrissent facilement.

Nous terminerons l'exposé de la flore du pays en citant quelques genres de genêts et de lianes, des arbustes se rapprochant de nos genévriers communs.

Les indigènes danakils emploient les petites branches du genêt que nous venons de citer comme brosses à dents, et possèdent ainsi une denture vraiment remarquable de blancheur et de santé.

CHAPITRE V

Cultures

Pendant la saison sèche, de juin en octobre, il serait peut-être difficile d'obtenir des résultats au point de vue culture dans les terrains qui dépendent d'Obock, en raison de la grande chaleur, des vents régnants *(Le khamsin,* qui dure cinquante jours, *venant des régions nord et qui s'échauffe en passant sur les plaines brûlantes de l'Arabie et des côtes de la mer rouge, souffle souvent en été dans les parages d'Obock; c'est à peu près le sirocco d'Algérie comme effets)* et du manque d'eau relatif.

Les rares troupeaux du pays n'ont guère alors pour se nourrir que les feuilles des mimosas que les indigènes abattent à grands frais de gaule.

Pendant la saison pluvieuse, de novembre en mai, les terrains d'alluvions modernes et l'humus qui remplissent le fond des vallées et des ravins se couvrent d'une herbe fine, graminées qui constituent d'excellents pâturages et de très bon foin.

Le sorgho à épi *(andropogon sorghum),* appelé dans le pays *dourah* est la plante qui fournit le grain avec lequel les indigènes se nourrissent le plus communément; cette plante demande de gros arrosages, elle est surtout cultivée sur les bords de l'Aouache et dans les plaines de l'Aoussa en ce qui concerne le pays donkali. Aux environs d'Obock, alors que la nappe d'eau se rapproche du sol, la culture du dourah pourrait donner des résultats bien suffisamment rémunérateurs.

Des essais dirigés par M. le Commandant supérieur Lagarde ont déjà prouvé que, pendant la saison hivernale, les légumes de nos pays donnent une production suffisante comme qualité et qu'on est très heureux de les rencontrer, quand on vient de traverser les pays arides qui environnent la baie de Tadjourah. Ces essais sont poursuivis et fixeront définitivement le genre de culture qui convient à notre nouvelle colonie.

Dans tous les cas, on peut affirmer que, sur les 6,000 kilomètres carrés qui constituent actuellement l'étendue du territoire d'Obock, dix mille hectares au moins peuvent être mis en culture successivement ; cette mise en rapport fournira un appoint sérieux pour les subsistances de la future ville qui, nous n'en doutons pas, s'étendra bientôt sur le plateau des gazelles.

CHAPITRE VI

Faune du Territoire d'Obock

N°6.



LE TROUPEAU DONKALI

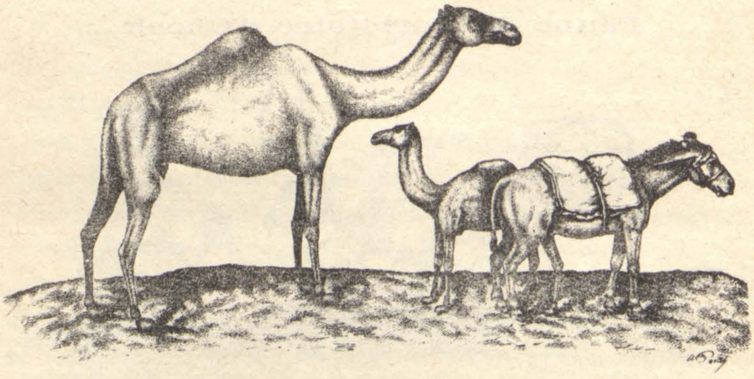
Croquis pris le 8 Avril 1885.

Les animaux domestiques qu'on trouve dans le pays d'Obock sont : le dromadaire, assez semblable à celui de l'Algérie, un peu plus petit et surtout plus léger et moins fort ; l'âne, petit et robuste comme celui d'Algérie ; la chèvre, animal élégant, généralement à poils courts, mais mauvaise laitière ; le mouton, qui a la laine plate et courte, la queue plus ou moins longue et très large (mouton donkali. Voir le croquis n° 6) ou plus courte et très épaisse (mouton somali), tous les deux les oreilles tombant

fortement en avant ; la chair est délicate. Le bœuf à bosse (zébu) s'élève en très petit nombre dans notre colonie ; celui qui fournit aux subsistances vient généralement des pays somalis et gallas, d'où il est exporté par des boutres, petits bateaux arabes non pontés, qui font le commerce des côtes, dans la Mer rouge et le golfe d'Aden. Ce bœuf se rencontre aussi dans les plaines d'Aoussa et sur les rives de l'Aouache.

Les quelques chevaux ou mulets qu'on peut rencontrer à Obock sont originaires de l'Abyssinie et amenés par les caravanes ; le cheval est surtout répandu dans les pays gallas. (Voir le croquis n° 7).

N° 7.



LES BÊTES DE CHARGE DU PAYS DONKALI

Croquis pris le 14 Avril 1885.

Animaux sauvages. — Parmi les animaux sauvages, nous citerons l'hyène tigrée, le chacal, l'onagre, qu'on rencontre dans les montagnes, la gazelle, petite et gracieuse comme celle de nos chotts, l'antilope, un petit daim appelé dans le pays *dig-dig* et qui constitue un excellent manger, le lièvre, la grande outarde, qui atteint un mètre de hauteur, des pintades sauvages, le ganga, la perdrix anglaise, etc., et quantité d'oiseaux de marais qui fréquentent les bords de la mer et des lacs intérieurs.

Le lion, la panthère, le rhinocéros et l'hippopotame ne se rencontrent que dans les forêts d'Abyssinie et des pays gallas ou sur les grandes rivières de l'intérieur.

CHAPITRE VII

Orographie et Hydrographie. — Considérations générales et complémentaires

La ligne de montagnes, qui part de Raz Doumeirah, vient contourner le lac Assal et le Goubet Gharab et se continue au Sud-Ouest par le plateau des Issas, le plateau d'Erer, le plateau des Ittous et les monts du Gouragué sépare, les eaux tributaires du golfe d'Aden et de l'océan indien de celles qui se déversent dans la Mer rouge.

Une autre ligne de montagnes partant aussi du même point, Raz Doumeirah, passant par les monts Moussali et Gabalti, par le mont Schoria, par les sommets du Choa, par Ankober et Entoto va rejoindre la première au mont Hamdo. (Voir la carte nº 1).

Ces deux lignes de montagnes circonscrivent ainsi deux bassins intérieurs qui n'ont pas d'issues vers les mers : 1º le bassin de l'Aouache, rivière importante qui se répand dans les plaines de l'Aoussa et forme les lacs Illou, Gourgouis et Adhebah ; 2º le bassin des lacs Olloul et Doous.

L'examen de la carte nº 1 indique assez clairement, qu'avant les soulèvements qui ont amené l'isolement du lac Assal et du Goubet Gharab, l'Aouache devait communiquer avec la mer et qu'alors la baie de Tadjourah devait lui servir d'estuaire.

Si réellement, comme le rapportent les récits des voyageurs qui ont exploré les abords de cette rivière, l'Aouache est navigable sur une très grande partie de son cours, il serait très utile de rétablir cette communication et de relier par un canal les lacs où se déverse cette rivière avec le Goubet-Gharab.

La distance du Goubet au lac Adhebah ne doit pas excéder 70 kilomètres et la partie difficile à percer qui s'étend entre le fond de la baie et Alouli n'atteint pas 25 kilomètres. L'entreprise demanderait sans doute des travaux importants, mais les résultats seraient bien sérieux aussi, car ils créeraient une route facile qui permettrait des communications avec le Choa et le Gouragué et des transports très-économiques. La question sera peut-être étudiée tôt ou tard.

Les lacs Olloul et Doous, qui forment à l'ouest d'Obock un petit bassin secondaire, n'ont que peu d'importance ; ils ne contiennent de l'eau (saumâtre toujours) que dans la saison pluvieuse et sont de tous points identiques à notre sebkha d'Oran.

Le système hydrographique, dans tout le territoire d'Obock, est constitué, comme nous l'avons déjà fait entrevoir, par une nappe d'eau, douce pendant la saison pluvieuse, plus ou moins saumâtre de mai en octobre et qui affleure souvent dans les petites vallées qui sillonnent notre terrain en se dirigeant vers la baie.

Les terrains volcaniques qui forment les montagnes du pays expliquent la présence de nombreuses sources thermales, qu'on rencontre sur les rives de la baie de Tadjourah ; nous citerons la source sulfureuse située au cap Obock, tout près des établissements militaires, et qui, aménagée, sera d'un secours certain pour les habitants de la colonie.

CHAPITRE VIII

Voies de Communication

Les voies de communication qui sillonnent le territoire d'Obock et tous les pays environnants (pays donkali, pays somali, pays des gallas et Abyssinie) ne sont autre chose que de petits sentiers souvent très difficiles et absolument semblables aux chemins arabes qui abondent en Algérie. Actuellement, il ne peuvent être

parcourus que par les caravanes ; si toutefois ils ne sont pas trop rocheux, les dromadaires du pays les suivent assez facilement ; mais, dans les pays de hautes montagnes (Abyssinie et Galla), le dromadaire doit être remplacé par le mulet et le cheval.

Voies commerciales. — Trois routes commerciales partent actuellement d'Obock :

1° La route d'Obock à Assab, qui se dirige vers le Nord, suit le littoral pour se rapprocher des points d'eau et met en communication notre colonie avec les territoires italiens ; cette voie n'a encore qu'une importance secondaire ;

2° La route d'Obock à Aoussa, qui traverse les plaines de Doous et d'Olloul en se dirigeant vers l'ouest. Au-delà d'Aoussa elle se continue en suivant la rive gauche de l'Aouache et va rejoindre le Choa et Ankober en remontant la vallée du Robi et passant par Karaba et Sambalé.

3° La route d'Obock à Ankober, qui se dirige vers le sud-ouest, passe par Lateila, Mangaïa, Tadjourah, Embabo, Sagallo, Daffaré, Derogoub, Alaxtane, Goungouta, Alouli, Daliboui, Gobad, Doualika, Saguaguedam, Amadou, Okandet, Killoulou, Lamanou, Madera-Deba, Amouissa, Moulou, Billen, Aouaré, Faré et aboutit à Ankober.

Cette dernière route est peut-être plus longue que la précédente mais, actuellement, elle est plus sûre, et les caravanes qui se forment à Embabo et à Sagallo la suivent généralement pour opérer leur trafic avec le Choa.

Les points d'eau qui jalonnent ces routes sont des puits ou des mares, à sec bien souvent pendant la saison sèche de mai en octobre ; aussi les caravanes ne doivent-elles se mettre en route que pendant la saison pluvieuse (d'octobre en mai) sous peine de mécomptes sérieux.

Les communications entre Obock et Harrar se font actuellement en suivant la route du Choa jusqu'à Gobad ; à partir de ce point, on rejoint la route de Zeilah à Harrar, en passant par Haguadera, Ouarouf, Aouara et Odzé. (Voir la carte n° 1). Cette ligne est encore peu suivie par nos caravanes, qui ont à redouter les tribus pillardes des Issas.

CHAPITRE XI

Considérations générales sur les Pays avoisinant notre Colonie d'Obock

Le territoire d'Obock appartient en grande partie au pays des Afars ou Dannakils (le mot *dannakil n'est pas autre chose que le pluriel du mot donkali; on dit: un Donkali, les Dannakils*) qui s'étend au N.-O. et au S.-O. de notre colonie, séparé des pays somali et galla par une ligne conventionnelle mal déterminée, qui part de l'extrémité sud du Goubet-Gharab et va rejoindre l'Aouache à l'embouchure de la rivière Casam. (Voir la carte n° 1).

Les tribus qui appartiennent à Obock sont les Debeneh, les Assoba, les Azmila, les Takaïls, partie des Bedou-Tamila et partie des Raheita. Ces tribus concourent à former les Adaeli, fraction importante des populations dannakiles. (Voir la carte n° 2).

Le pays donkali sépare l'Abyssinie de la mer Rouge, il est constitué, en général, par de grandes plaines arides qui s'étendent jusqu'aux premiers contreforts importants du massif éthiopien. Ces plaines, vers le sud, sont parsemées de montagnes volcaniques de même essence que celles qui entourent la baie de Tadjourah.

Ses habitants, très peu nombreux, vivent pour la plupart du maigre produit que leurs fournissent quelques petits troupeaux de chèvres, de moutons et de dromadaires ; ils sont nomades, changent souvent d'installation, comme nos tribus arabes du Sud, et s'abritent sous des tentes primitives faites de peaux de chèvre ou de mouton reposant sur des branchages plantés en terre par leurs deux extrémités.

L'habitant donkali se nourrit de laitage que lui fournissent ses troupeaux, de galettes et de brouets faits avec la farine de dourah ; quelquefois, bien rarement cependant, il se permet la viande de chèvre ou de mouton.

Il porte comme vêtement un simple pagne en étoffe, le plus souvent en peau de chèvre, retenu à la ceinture par une corde ou

une courroie ; les femmes pauvres ont le même vêtement. Celles qui habitent les villages de la côte se vêtissent quelquefois d'une longue gandourah.

Le type donkali est assez régulier comme traits ; on y rencontre même de beaux sujets dans les deux sexes, mais la plupart des hommes ont les muscles émaciés et font souvent l'effet de longs corps perchés sur de longs fuseaux.

Le teint est fortement bronzé ; rarement on y rencontre le beau noir du Soudan. Les Dannakils ont les cheveux crépus : les hommes les portent longs et les ramènent en arrière pour se garantir la nuque ; les femmes les disposent en tresses fines et nombreuses qui tombent tout autour de la tête en arrière et sur les côtés ; les plus riches ornent l'extrémité de ces tresses au moyen d'anneaux ou autres bijoux en cuivre ou en argent. Ces dernières se garantissent quelquefois la nuque avec une coiffure faite d'un morceau d'étoffe disposé à la façon napolitaine. (Voir le croquis nº 8).

Dans les deux sexes, les cheveux sont enduits de graisse de mouton et de chèvre, qui fait que le Donkali est toujours accompagné d'une odeur nauséabonde. Cette graisse a pour effet d'amortir les rayons solaires et d'empêcher les insolations.

Les tribus Adaeli, qui occupent les plaines d'Aoussa et les bords de l'Aouache, jouissent d'une richesse relative, grâce au limon fertilisant que la rivière répand sur leur territoire pendant les débordements de la saison pluvieuse. On trouve chez elles des troupeaux de bœufs très importants et dont on pourrait tirer un parti sérieux.

Le Donkali, méfiant et sauvage, est aussi traître et lâche, plein d'une duplicité qui fait qu'on ne peut jamais compter sur lui, quel que soit le nombre de *batchichs* (cadeaux) qu'il ait pu vous soutirer.

Pays Somali. — Le pays somali, qui confine au sud de nos possessions d'Obock, s'étend jusqu'à l'Océan Indien et occupe tout le territoire qui forme la pointe de Gardafui. Il est limité au N.-O. par les provinces dannakiles et à l'Ouest par les provinces gallas.



N: 8.

UN GUERRIER DONKALI

Croquis pris le 9 Avril 1885.

Ce pays, aride sur les côtes, devient plus productif dans les régions intérieures et particulièrement dans celles qui longent les terrains gallas.

Ses habitants sont forts, grands généralement, et bien constitués ; le type y est plus beau que chez les Dannakils ; aussi les Somalis sont-ils robustes, guerriers et pillards.

Les coutumes sont à peu près les mêmes que celles des Adaelis ; comme eux, ils portent les cheveux en arrière et s'habillent du pagne. Les chefs et les sujets riches possèdent en outre une bande d'étoffe avec laquelle ils se drapent le haut du corps. Cette particularité se retrouve chez les Dannakils, chez les Abyssins et chez les Gallas.

Comme les habitants du pays donkali, les Somalis professent la religion musulmane ; les uns et les autres sont peu fervents.

Pays Gallas. — Le pays des Gallas s'étend depuis le Somali jusqu'aux régions qui entourent les grands lacs ; il confine, au nord, à l'Abyssinie et au Soudan et va, au sud, jusqu'à l'Océan Indien.

Sa frontière Est est formée par le Ouaby Toukfafani et plus au Sud par le Grand Ouaby, rivières qui prennent leurs sources dans les environs du territoire de Harar. (Voir la carte n° 1).

Le pays des Gallas, formé de plateaux élevés qui partent de massifs montagneux dont les hauts sommets dépassent quelquefois 5000 mètres, est réputé région de grande production ; il est couvert de forêts immenses fournissant des essences de grande valeur à tous les points de vue. Le caféier s'y trouve partout à l'état sauvage, et tous les bons cafés vendus à Aden sous le nom de Moka viennent des provinces gallas, amenés par les caravanes qui aboutissent à Zeilah, Dooungareta, Boular et Berberah.

Certaines tribus gallas sont travailleuses et cultivent les céréales (orge, blé et sorgho).

On rencontre sur les plateaux herbeux des Gallas des troupeaux innombrables de bœufs, de moutons et de chèvres ; les chevaux s'y élèvent très facilement et en grand nombre, et les indigènes, qui sont guerriers, sont tous hardis cavaliers.

En outre, les principales productions qu'on peut encore citer sont : les dépouilles d'animaux sauvages (panthères noires et

fauves, lions, rhinocéros, éléphants, hippopotames, girafes, autruches, etc.), qui abondent dans les forêts, sur les rivières et dans les plaines.

Les richesses minières paraissent très importantes aussi : l'or, l'argent s'y rencontrent abondamment ; lorsque le roi Ménélik veut trafiquer avec les caravanes, il lance ses hordes, armées du fusil, sur les tribus gallas du Limou, de l'Enaréah, du Gouragué et même du Kaffa, leur enlève tout ce qu'elles ont de précieux (lingots d'or, ivoire, peaux d'animaux, esclaves, etc.) et rémunère avec cela les commerçants français, anglais ou italiens qui lui apportent les armes et les munitions nécessaires à son existence de brigandage.

Dans l'angle N.-E. du pays Galla, au sud du massif du mont Herer, s'étend la petite province de Harar.

Sa population est environ 25 à 30,000 habitants.

La capitale de ce petit territoire, qui porte aussi le nom de Harar, est un centre important où vient se concentrer tout le commerce des régions Est des Gallas.

Le Harar est occupé par une tribu arabe, qui s'y est installée dans le courant du XVI[e] siècle, après avoir été repoussée de son invasion en Abyssinie par le roi Azenaf Segued, aidé des Portugais de Pierre de Gama, qu'avait appelés David III, prédécesseur d'Azenaf.

Les populations gallas sont réputées très sauvages et cruelles, à tort généralement ; leur type est beau et moins bronzé que les races somali et donkali : le regard du Galla est fier et doux en même temps, l'œil est bien ouvert et indique une intelligence dont on pourrait tirer grand parti.

En général, les Gallas reconnaissent un seul Dieu et ont un culte simple empruntant ses pratiques au Christianisme orthodoxe répandu en Abyssinie ; cependant, les tribus de l'Est et du Sud sont musulmanes et celles de l'Ouest qui touchent aux sources du Nil sont encore idolâtres.

Leurs lois préconisent et affirment la propriété, réglementent le mariage et assurent l'existence des vieillards ; cette particularité indique une tendance très prononcée vers la civilisation et fait écarter l'idée de grande sauvagerie attachée au nom galla.

Le Galla est guerrier et courageux : quoique n'ayant comme armes que la lance, la sagaie et le bouclier, il a lutté, dans ces derniers temps, quelquefois avec avantage, contre les Abyssins, armés du fusil.

Dans le combat et après la victoire, il est peut-être parfois cruel et sanguinaire ; mais peut-on bien lui faire ce reproche après avoir vu, pendant la campagne 1870-71, la conduite des Prussiens qui se disent le peuple le plus civilisé du monde.

Le pays des Gallas a été peu exploré jusqu'à nos jours ; c'est un pays nouveau, offrant des richesses incalculables, à la conquête duquel la France doit faire tendre tous ses efforts. C'est vers lui que notre colonie d'Obock doit tourner les regards, si elle veut prospérer et acquérir l'importance que tous nous lui souhaitons.

Abyssinie. — On a beaucoup écrit sur l'Abyssinie, surtout dans ces derniers temps, nous n'en dirons que peu de chose. Nous rappellerons que c'est une terre de grande production, qui cependant ne doit plus avoir pour l'explorateur et pour le commerçant le même attrait que le pays des Gallas, auquel elle est comparable comme aspect topographique.

Actuellement, l'Abyssinie est gouvernée par Ménélik II, roi du Choa, qui vient de succéder au négous Johannès ou Jean.

Ménélik II, qui n'est en somme pas autre chose qu'un chef de pillards, est cependant bien disposé pour les Européens et pour les Français en particulier. Les uns et les autres lui fournissent des fusils et des munitions de guerre, qui lui permettent de brigander, avec moins de risques, dans les tribus gallas voisines de ses États.

Il sera ainsi certainement tant qu'il aura besoin de nos services.

On peut toujours profiter de ces bonnes dispositions actuelles pour étendre les relations commerciales de notre colonie d'Obock, en ayant toutefois la précaution d'être circonspect ; car la race des rois des rois a beaucoup dégénéré depuis Salomon, qui en était le père.

CHAPITRE X

Routes commerciales à créer dans le but de faire prospérer notre colonie d'Obock

Nous reviendrons d'abord, pour mémoire, sur la route de l'Aouache, que nous avons déjà signalée plus haut, laquelle doit conduire facilement au Choa et au Gouragué, si toutefois on parvient, un jour ou l'autre, à l'aménager au moyen d'un canal reliant le Goubet-Gharab aux bas-fonds de l'Aoussa.

Ce projet pourra peut-être sembler une utopie, mais il n'y a que les grandes entreprises qui amènent les grands résultats, on ne saurait trop le répéter; et, en songeant à l'avenir de nos colonies, nous devons toujours penser, comme Gœthe l'a écrit, que l'utopie de la veille est souvent la vérité du lendemain.

Ce tracé assurerait, dans tous les cas, l'écoulement facile et économique de tous les produits du sud de l'Abyssinie et de toutes les régions nord des pays Gallas. (Voir la carte nº 1).

Mais comme les travaux à faire seraient pour le moment d'une importance trop grande pour répondre aux ressources dont on peut disposer tout d'abord et aux profits relativement modiques d'aujourd'hui, nous allons pénétrer dans le pays des Gallas par une autre route moins coûteuse.

Il existe dans une petite anse située au sud de l'entrée du Goubet-Gharab un point d'eau marqué sur la carte nº 2.

Ce lieu pourrait être aménagé et servir de tête de ligne à la route qui nous occupe.

On le relierait à Obock au moyen d'un service de bateaux plus étendu successivement, à mesure que les relations commerciales s'étendraient aussi.

Ce premier point serait mis en communication avec Gobad, village donkali qui sert de résidence au sultan des Debeneh. De Gobad notre route se dirigerait sur Harrar, en passant par Araoua et Greslé.

Harrar deviendrait ainsi le premier grand centre commercial relié à Obock. (Voir la carte nº 1).

Au delà, la route se continuerait, à travers les pays Gallas, sur Kaffa en passant par Boubassa, le grand Ouaby et le lac Aballa et desservirait l'Eniah, l'Aroussi, le Toufté et le Garo.

De Kaffa, notre second grand centre commercial, la route se continuerait vers l'ouest, toujours à travers les provinces Gallas, et remonterait vers Sobat sur le Nil en descendant la vallée de l'Addoura (Voir la carte nº 1). Elle atteindrait alors le fameux empire colonial anglais qui environne les grands lacs du plateau central africain.

Plus tard même, on pourrait lui faire traverser cet empire tout entier et la faire aboutir à Kouka sur le lac Tchad.

Pour le moment, nous ne devons avoir en vue que le rattachement des pays gallas à Obock ; la route que nous venons de tracer, traversant les régions riches de ces pays à peu près en leur milieu, assurerait pour nos commerçants des produits fortement rémunérateurs.

Son développement entre Obock et Sobat serait de 2,000 kilomètres environ, toujours au milieu de régions productives et qui le deviendraient de plus en plus.

Un jour ou l'autre, si la France parvient à s'établir dans les régions que nous décrivons, but qu'elle doit poursuivre à l'encontre de l'Angleterre et de l'Italie, elle aura aussi à relier Obock avec nos possessions du Congo.

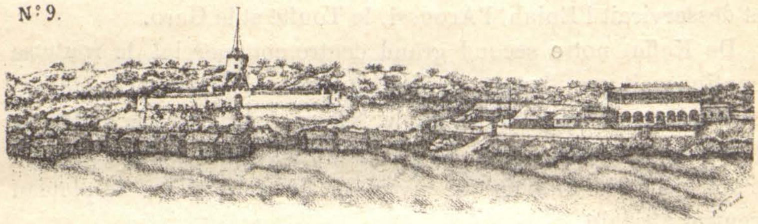
CHAPITRE XI

Projet d'aménagement du centre d'Obock et de son port.

Le projet d'aménagement qui suit est basé sur l'avenir prospère que nous admettons dès aujourd'hui pour le centre d'Obock ; il n'a certes pas l'intention de s'imposer le moins du monde et n'a

d'autre but que de donner une idée de ce que l'on pourrait faire pour l'assainissement et l'embellissement de notre colonie et l'amélioration de son port.

N° 9.

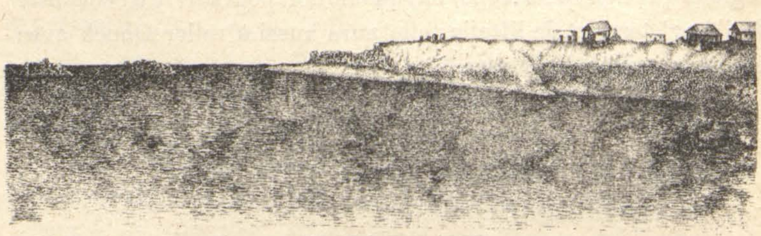


OBOCK

Les Factoreries et le Village indigène en 1885.
Vue prise le 25 Mars 1885.

Aujourd'hui, les constructions qui existent à Obock sont réparties sur deux points : 1° les factoreries, sur le plateau des Aigles ; 2° le quartier du gouvernement et le village indigène, sur le plateau des Gazelles (voir le croquis n° 9 et n° 10), qui s'étend au nord-ouest du cap Obock.

N° 10.



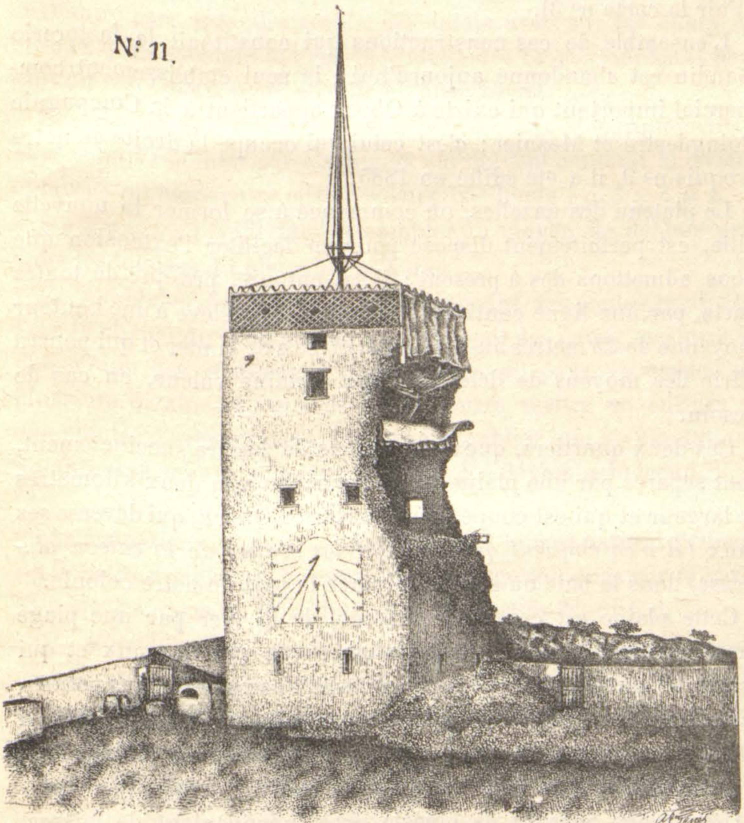
LE CAP OBOCK

Les Établissements militaires. — Vue prise le 28 Mars 1885.

Le premier établissement de commerce installé à Obock appartenait à la maison Gaudin du Hâvre, au service de laquelle était M. Soleillet, qui avait créé des relations avec le Choa et trafiquait avec Ménélick II.

C'est M. Soleillet qui a fait construire la tour qui porte son nom et qui est connue aussi sous le nom de tour Gaudin. (Voir le croquis nº 11) (1)

N° 11.



OBOCK. — LA TOUR SOLEILLET

Après son écroulement survenu dans la nuit du 21 au 22 Mars 1885

Vue prise le 26 Mars 1885.

(1) Cette tour s'est écroulée en partie pendant la nuit du 21 au 22 mars 1885, à la suite des pluies qui avaient détrempé les mortiers de mauvaise qualité avec lesquels elle avait été construite. J'y occupais alors le 2e étage, en compagnie de M. Œlschlager, interprète militaire attaché au Commandement ; un hasard heureux a fait que nous n'avons pas été retrouvés au milieu des décombres. (Croquis nº 11).

Cet édifice, qui occupe encore le centre d'un enclos où étaient accumulées les marchandises, a servi de résidence au Commandant supérieur durant les années 1884 et 1885. Sur sa plate-forme est installé le sémaphore du port ; il sert en outre, combiné avec la pyramide A, à fixer la direction qui assure l'entrée du port sud. (Voir la carte nº 3).

L'ensemble de ces constructions qui constituait la factorerie Gaudin est abandonné aujourd'hui ; le seul établissement commercial important qui existe à Obock appartient à la Compagnie Poingdestre et Mesnier ; c'est celui qui occupe la droite de notre croquis nº 9, il a été édifié en 1885.

Le plateau des gazelles, où commence à se former la nouvelle ville, est parfaitement disposé pour en faciliter l'extension que nous admettons dès à présent ; il est entouré, presque de toutes parts, par une ligne continue de falaises, qui l'élève à une hauteur moyenne de 25 mètres au-dessus du niveau de la mer et qui pourra offrir des moyens de défense d'une certaine valeur, en cas de besoin.

Ces deux quartiers, que nous venons de décrire succinctement, sont séparés par une plaine basse ayant environ deux kilomètres de largeur et qui est coupée par le torrent d'Obock, qui déverse ses eaux *(il n'en contient que pendant les orages de la saison pluvieuse)* dans la baie où se trouve placé le port de notre colonie.

Cette plaine est continuée du côté de la mer par une plage basse toujours recouverte en grande partie par les eaux et qui empêche l'accès du bord de mer, même aux barques les plus petites ; de telle sorte qu'il faut, en toute saison, faire un trajet de 150 ou 200 mètres, ayant de l'eau jusqu'à mi-jambes au moins, pour arriver à ce bord de mer.

Cette plage basse a de plus le gros inconvénient de laisser, après le retrait des hautes marées, des marécages nombreux qui infestent la région et amènent des fièvres très incommodantes.

Notre projet aura pour effet de faire disparaître les parties marécageuses que nous venons d'indiquer, de faciliter les débarquements, d'augmenter la sûreté du port et, par suite, d'assainir le pays et de l'embellir aussi (se reporter à la carte nº 3).

Il consistera à construire des murs d'endiguement partant, l'un du point X, l'autre du plateau du lièvre. Ces murs convergeront

tous les deux vers le point B et se dirigeront ensuite vers la mer en restant espacés l'un de l'autre de 100 ou 120 mètres.

Le chenal qu'ils formeront ainsi sera destiné à amener à la mer les eaux de la rivière d'Obock et devra être assez large pour suffire à l'écoulement des grandes crues.

D'autre part, il faudra établir des quais assis sur les bancs de coraux qui s'étendent le long de la laisse des basses marées et partant du cap Obock pour aboutir à l'anse Buret.

Ces dernières constructions serviront aux débarquements ; elles seront rejointes par les digues qui doivent contenir la rivière et laisseront alors entre elles les deux bas-fonds (μ β γ δ ω κ — α β ν φ π υ ο α) qu'il faudra combler au moyen de déblais pris dans les falaises du plateau des Aigles.

Ce remblaiement, fait tout en ménageant des pentes inclinées vers le chenal du milieu pour l'écoulement des eaux, assurera la disparition des marécages et procurera au pays un espace de plusieurs dizaines d'hectares qu'on pourra mettre en culture et complanter d'arbres ; car il ne faut pas oublier que les plantations nombreuses sont un sûr garant contre les fièvres paludéennes.

Aménagement du port. — Actuellement le port naturel d'Obock est constitué par deux bassins de mouillage indiqués sur la carte nº 3 par les noms de Port du Sud et de Port du Nord-Est.

Ils sont entourés, presque de toutes parts, par des bancs de coraux qui servent de remparts contre le mouvement des eaux, et font de ces deux bassins des abris sûrs pour les bateaux qui viennent s'y installer.

Les murs d'endiguement construits précédemment le long de la laisse des basses eaux et assis sur les bancs de coraux de la Clocheterie et de Bisson seraient aménagés en quais de débarquement et seraient destinés à former la partie Nord-ouest de la ceinture du port.

Ce port serait fermé vers le sud-est par des jetées assises sur les bancs de coraux *(banc du curieux, banc de Surcouf)* et développées suivant la ligne brisée β δ γ

Ainsi établi, le port d'Obock exigerait pour son aménagement définitif la destruction des bancs de coraux intérieurs et consti-

tuerait un immense lieu de mouillage parfaitement abrité, offrant une superficie de plusieurs centaines d'hectares et donnant, suivant la ligne ω δ φ π υ ο α β 6 kilomètres environ de quais de débarquement.

Mais l'immense port, que nous venons de tracer dépasserait de beaucoup les premiers besoins de notre colonie. On pourrait le réduire aux dimensions ω δ φ π *m n* ; il présenterait encore une surface de 80 hectares et suffirait ainsi pendant longtemps à tous les besoins, quelque grand qu'on admette le développement de nos possessions d'Obock.

Réduit à ces dernières dimensions, notre port aurait encore trois kilomètres de quais de débarquement, développés suivant la ligne brisée ω δ φ π *m*.

Les murs d'endiguement, qui sont représentés en lignes jaunes sur notre carte nº 2, pourraient être dirigés de façon différente, soit en raison d'assises mieux choisies, soit en raison de besoins particuliers non prévus ; dans tous les cas, en leur donnant, au-dessus du niveau moyen de la mer, une hauteur de trois mètres ils suffiraient dans toutes les circonstances ; car, dans cette partie de l'océan indien qui nous occupe, la différence de niveau entre les plus hautes marées et les plus basses ne dépasse pas 2 mètres 1/2.

En admettant les directions que nous avons tracées, les données qui précèdent permettent de calculer que la quantité de maçonnerie qu'il faudrait employer à la construction des digues, quais ou jetées, ne dépasserait pas 200,000 mètres cubes.

Nous ferons remarquer d'autre part, que les travaux de maçonnerie et de remblaiement peuvent être faits successivement, en commençant par la partie μ β γ ω κ, qui est la plus voisine du plateau des Gazelles où doit s'édifier notre nouveau centre de population.

CONCLUSIONS

Si nous examinons attentivement les conséquences du traité qui vient d'être passé entre la France et l'Angleterre, à propos de la question Zanzibar, nous trouvons pour nous un résultat très douteux.

Ce traité, en effet, nous laisse la faculté d'occuper les terrains situés au nord de la ligne Kouka-Tombouctou et réserve à l'Angleterre tous les pays montagneux qui environnent les grands lacs du centre de l'Afrique.

C'est-à-dire, pour nous, le Sahara aride, improductif, bas et malsain, et, pour l'Anglais, les régions riches en production de toutes sortes, élevées et salubres.

La France, leurrée, ne doit donc pas craindre de chercher dans cette Afrique, où elle n'a trouvé, en dehors de l'Algérie, que des coins sans grande valeur et qu'on a bien voulu lui laisser, des conquêtes plus rémunératrices.

Le pays des Gallas, encore très peu exploré, a une réputation de fertilité que tout le monde lui accorde : c'est de lui qu'on tire tous les cafés qui, partout, sont répandus sous le nom de Moka *(à Harrar, le café galla est vendu 0 fr. 20 ou 0 fr. 25 le kilo)*. De plus, c'est une région montagneuse, balayée par les vents, à l'abri des grandes chaleurs et des grandes fièvres ; sa salubrité est au moins aussi sûre que celle de l'Abyssinie. C'est vers lui que la France doit aujourd'hui diriger ses explorations, et c'est à sa conquête qu'elle doit marcher, d'autant plus que ce pays est libre de toute attache européenne.

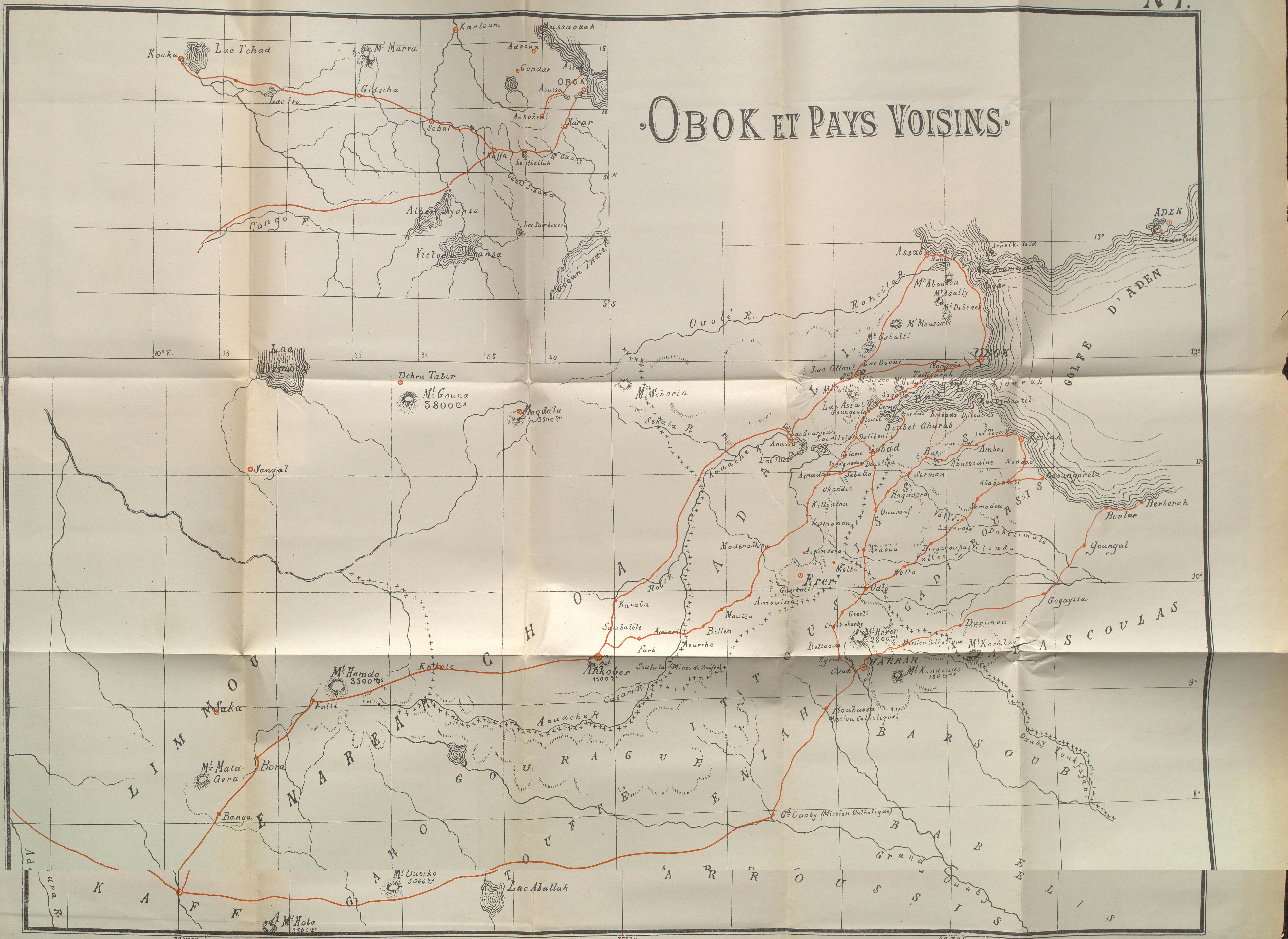
Elle a pour cela une base d'appui déjà solide dans sa colonie d'Obock, qu'elle vient de créer.

En partant de cette idée, Obock prospèrera et deviendra un trait d'union résistant entre nos colonies d'extrême occident africain et celles d'extrême orient asiatique.

Oran, le 15 Septembre 1890.

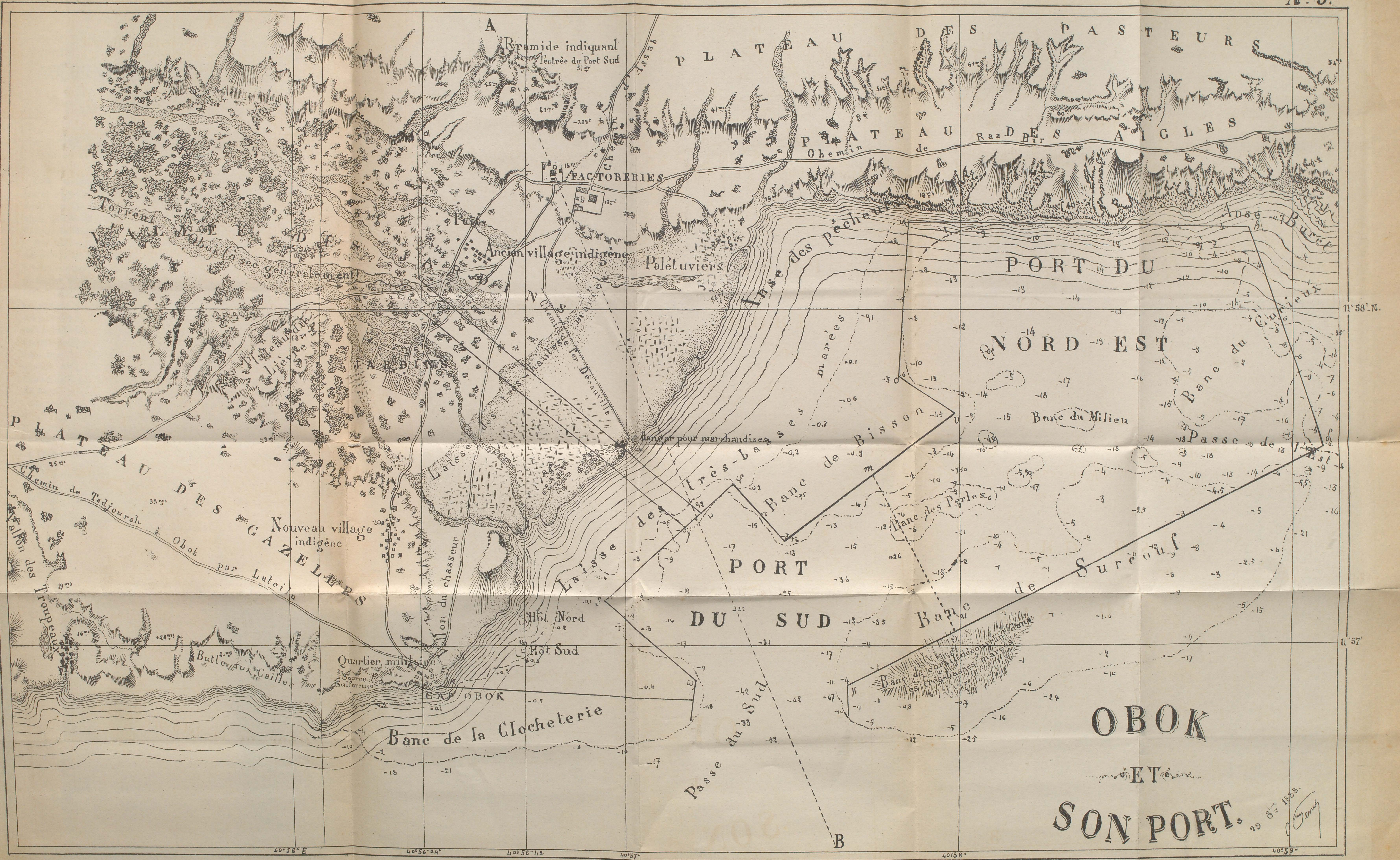
A. PENET.

N° 1.


OBOK ET PAYS VOISINS
Lac Tchad
Kouka
Mt Marra
Kartoum
Massaouah
Adooua
Gondar
Assab
OBOK
Aoussa
Gidscha
Lac Iro
Sobat
Ankober
Harar
Kaffa
Lac Aballah
Albert Nyansa
Victoria Nyansa
Congo F.
Lac Samboura
Océan Indien
Lac Dembea
Debra Tabor
Mt Gouna 3800 ms
Magdala
Sangal
Mt Schoria
Sekala R.
Ouolé R.
Raheita R.
Mt Gabalti
Mt Moussali
Lac Olloul
Lac Assal
Tadjourah
GOLFE D'ADEN
ADEN
Zeilah
Berberah
Boular
Goangal
Gogayssa
Darimon
Ambos
Abassouine
Gobad
Aouache R.
Madera Dobi
Erer
Mt Herer
HARRAR
Mt Kondoudo
Boubassa (Mission Catholique)
Karaba
Sambalète
Farré
Billen
Moutou
Soulala (Mines de Soufre)
Casam R.
Mt Hamdo 3500 ms
Entoto
Falle
Saka
Mt Mata-Gera
Bora
Banga
Gd Ouaby (Mission Catholique)
Grand Ouaby
Mt Ouosko 3060 ms
Lac Aballah
Mt Hota 3500 ms
C H O A
L I M M O U
E N N A R E A
G O U R A G U E
O U F F E
K A F F A
A R R O U S S I S
B A R S O U B I
B A B E E L I S
A B A S C O U L A S
33°30' E.
37°30'
40°30' E.


N.
N° 2
TERRITOIRE D'OBOK
Territoire Français
Territoire Protégé
MER ROUGE
ARABIE
ASSAB
Raz Sintnar
Raheïta
Raz Doumeira
Scheik-Saïd
I. Périme
BAB EL MANDEB
Raz Eidjara
Angar (Forêt)
GOLFE D'ADEN
Mt Aboulou
Mt Adally
Mt Moussah
Mt Gaballi
Mt Debenet
Mt Djain
Rivière de Raheïta
Lac Doous
Lac Oulloul
MONDAITO
Mt Sirayo
Mt Godah
Mt Gollo
OBOK
Raz Bir
Raz Douan
TADJOURAH
Raz Ali
Ambabo
Sagallo
BAIE DE TADJOURAH
I. Mouskali
Raz Djibouti
Assal
GOUBET CHARAB
Ambado
Meleh
Toccha
Zeylah
Alouli
Dalibout
Galamo
Saballo
GOBAD
Doualiba
Ambos
Abassouin
Ouarambod
Serman
Mandao
Doungareta
GADI-BOURSI
ISSAS
SOMALIS
12° N
11° N
10° N
40° E
41° E
Echelle métrique 1/550000
50 Kilomètres
25 20 15 10 5
0
50
100 Kilomètres
S.

N° 3.



PLATEAU DES PASTEURS
PLATEAU DES AIGLES
Chemin de Raz Bir
Pyramide indiquant l'entrée du Port Sud
Chemin d'Assab
FACTORERIES
Puits
Ancien village indigène
Palétuviers
Anse des pêcheurs
Anse Bure
Torrent d'Obok (à sec généralement)
VALLÉE DES JARDINS
JARDINS
Plateau du Lièvre
Chemin de fer Decauville
Laisse des hautes mers
Hangar pour marchandises
PORT DU NORD EST
Banc du Milieu
Banc du Curieux
Passe de l'Est
Banc de Bisson
Laisse des très basses marées
Banc des Perles
PLATEAU DES GAZELLES
Chemin de Tadjourah à Obok par Latoila
Nouveau village indigène
Vallon des Troupeaux
Vallon du chasseur
Hot Nord
Hot Sud
PORT DU SUD
Banc de Surcouf
Banc de corail découvrant dans les très basses marées
Butte aux Cailles
Quartier militaire
Source sulfureuse
CAP OBOK
Banc de la Clocheterie
Passe du Sud
11° 58' N.
11° 57'
40° 56' E
40° 56' 24"
40° 56' 42"
40° 57'
40° 58'
40° 59'
OBOK ET SON PORT.
29 8bre 1888.
10 Hectomètres
Echelle métrique à 1/15000

COLONNE DE L'EXTRÊME SUD

Janvier 1872

(JOURNAL DE ROUTE D'UN OFFICIER)

Cette expédition organisée à Ouargla (1) avec des éléments puisés dans la colonne expéditionnaire du général de Lacroix, avait pour but de s'emparer de Bou Mezrag et de ses partisans, ainsi que du prétendu chérif Bou Choucha et des bandits qui l'accompagnaient.

Bou Mezrag (2) était un des frères du fameux Mokrani, le bach-agha de la Medjana (cercle de Bordj Bou Arréridj) qui, comblé d'honneurs par l'empire, avait levé l'étendard de la révolte, au mois de février 1871, prétextant la naturalisation en masse des Juifs, mais en réalité parce qu'il était traqué par ses nombreux créanciers, et avait été tué vers le mois de mai, dans une rencontre avec la colonne Cérez. La famille de ce grand chef et ses partisans avaient pris la fuite devant les colonnes Saussier et de Lacroix et, sous le commandement de Bou Mezrag, s'étaient joints à Bou Choucha, nègre de Tougourt, qui s'était nommé chérif de sa propre autorité, avait soulevé, en faisant appel au fanatisme religieux, le Sahara de la province de Constantine, et avait battu notre caïd, Ali Bey.

Bou Choucha avait sommé la garnison de Tougourt, composée d'une cinquantaine de tirailleurs et d'un lieutenant indigènes, d'avoir à se rendre; ceux-ci, après une défense de quelques jours, préférèrent prendre la fuite une nuit, mais ayant été découverts, ils furent tous massacrés à une quinzaine de kilomètres de Tougourt.

---

(1) Ouargla faisait alors partie de la division de Constantine.
(2) L'homme à la lance, en arabe.

Bou Choucha parvint à nous échapper et ne fut pris qu'en 1874 par Saïd ben Driss, caïd d'Ouargla ; mais Bou Mezrag, qui n'était pas un homme du désert, s'étant égaré, fut fait prisonnier, mourant de faim et de soif, dans les environs de l'oasis d'Ouargla. Nous n'apprîmes ce fait qu'à notre retour.

Composition de la Colonne

M. le Lieutenant-Colonel Gaume, du 3e Chasseurs d'Afrique, commandant la colonne ;

M. le Chef d'escadrons de Chartres (duc), commandant la cavalerie ;

M. le Chef de bataillon Férandi, commandant les Tirailleurs ;

M. le Chef de bataillon Rose, commandant les goums.

M. le Capitaine Olivier, du 3e Spahis, ex-chef de bureau arabe de Bordj-bou-Arréridj, faisant fonctions de chef d'état-major.

Troupes

Chasseurs d'Afrique, 2 escadrons ;

Hussards, 1 escadron ;

Tirailleurs indigènes, 240 hommes ;

Train des Équipages, 120 conducteurs, 240 mulets sans chargement, servant à monter les Tirailleurs alternativement avec les hommes du Train ;

Goums à cheval, 2 pelotons;

Spahis, 20 hommes;

Convoi, un millier de chameaux, portant l'eau et les vivres.

Opérations

Le 8 janvier 1872, départ d'Ouargla à six heures du matin. En sortant de l'oasis du côté du sud, la colonne débouche dans une immense plaine semée de gravier sans aucune végétation pendant environ quinze kilomètres; le drinn, le sfar et le tamarix apparaissent ensuite avec le commencement du sable. Nous lais-

sons à notre droite une montagne plate appelée Table d'Ouargla, située à dix kilomètres de cette ville et sur laquelle M. Féraud (1), interprète principal, attaché au général de Lacroix, a découvert, pendant notre séjour devant l'oasis, de nombreux silex taillés.

A peine avions-nous fait une quinzaine de kilomètres, qu'un éclaireur indigène à cheval amenait un espion qu'il avait surpris observant la marche de la colonne. Nous arrivons vers quatre heures du soir au puits de Sméri, que nous trouvons comblé. On distribue de l'eau des tonneaux aux hommes; les animaux ne boivent pas. Distance parcourue vingt-huit kilomètres.

Le 9 janvier, départ à sept heures du matin. Le terrain, qui au départ était semé de gravier, devient sablonneux. Nous laissons sur notre droite des mamelons arides en grand nombre d'une hauteur assez considérable, et nous apercevons de nombreuses dunes à une quinzaine de kilomètres à l'est. La colonne marche sur des traces de troupeaux. Grande halte au puits de Bou Rouba, où l'on distribue de l'eau des tonneaux, à raison de huit litres par animal. On est également obligé d'en donner aux hommes, le puits n'en fournissant qu'en petite quantité et de qualité médiocre. Distance parcourue 35 kilomètres.

Le même jour, départ de Bou Rouba à cinq heures du soir. Au moment où la colonne s'ébranle arrivent une cinquantaine de chameaux et un troupeau de moutons razziés, dit-on, sur Bou Mezrag par le commandant Rose, qui a une journée d'avance sur nous. On marche jusqu'à deux heures du matin, et la colonne s'arrête égarée dans l'obscurité. Le terrain, assez mouvementé en quittant Bou Rouba, était devenu facile. Nous trouvions beaucoup de broussailles auxquelles on mettait le feu pendant les poses, tant pour nous réchauffer que pour rallier les traînards. Nous campons au milieu de mamelons arides. Il n'est pas distribué d'eau. La distance parcourue pendant la nuit est de trente cinq kilomètres.

Le 10 janvier, à huit heures du matin, la colonne se met en marche, et, sortie des mamelons, trouve des dunes. On reprend la direction perdue pendant la nuit précédente, qui avait été très

(1) Depuis Ministre plénipotentiaire au Maroc.

obscure. Après trois heures de marche, le camp est établi au milieu de dunes amoncelées dans un cirque formé par des montagnes pierreuses assez élevées. Le puits fournissant de l'eau en grande quantité, les animaux sont facilement abreuvés. Distance parcourue quinze kilomètres.

Le 11 janvier, levée du camp à sept heures et demie du matin. Continuation des dunes dans le bas fond où est situé le puits de M'guerba ; on s'élève ensuite, et on trouve une plaine aride couverte de cailloux tranchants. A l'est, nous apercevons encore des dunes dominées par des montagnes dénudées. Après une heure de marche, la configuration du terrain, sans changer de nature, a l'aspect moins triste. Partout où la vue peut s'étendre, on aperçoit de la verdure (plantes grasses). La colonne débouche ensuite par des sentiers à pic dans un cirque immense sans dunes, pierreux, au milieu duquel se trouve le puits de Hassi Qaddour, fournissant de l'eau en abondance, mais inférieure en qualité à celle de M'guerba. Nous trouvons les goums campés non loin du puits. Ils ont livré la veille un combat assez chaud, où un sous-lieutenant de Tirailleurs, M. de Basignan, commandant un peloton d'éclaireurs indigènes à cheval, a eu la cheville droite fracassée par une balle. La fausse direction prise en partant de Bou Rouba est cause que nous n'avons pu prendre part à cette lutte, où nos goums, un moment repoussés et dispersés par les dissidents, ont recueilli cependant une grande quantité de tentes et des ustensiles de toutes sortes, mais n'ont pu faire que quelques prisonniers, parmi lesquels s'en trouve un de marque, le cadi de la Medjana. Parmi les renseignements qui nous sont donnés, on suppose que les débris des Mokrani, ainsi que le chérif Bou Choucha, sont à une quarantaine de kilomètres au sud du puits. On a fait onze kilomètres.

Le 12 janvier, on conduit boire les animaux du Train à M'guerba, en se gardant militairement ; les chevaux de la cavalerie sont abreuvés à Hassi Qaddour.

Le 13, on lève le camp à sept heures. En sortant du cirque d'Hassi Qaddour, le terrain est très accidenté, couvert de pierres tranchantes et de gravier ; dunes nombreuses ensuite. On fusille en marchant trois Chaâmba surpris par les éclaireurs. Cette exécution exige peu de préparatifs : chaque prisonnier, les mains

liées, marche devant un spahi à cheval, qui, tout en causant amicalement avec son coreligionnaire, lui tire un coup de mousqueton dans le dos ; l'homme tombe, se tord à terre, et son exécuteur, remettant tranquillement son arme sur le devant de sa selle, rejoint son poste au galop. Vers cinq heures du soir, on établit le camp au milieu de monticules arides. Un officier de Tirailleurs et vingt hommes de ce corps sont commandés pour rester dans cet endroit, afin de chercher un puits appelé Tamesguida, qui doit se trouver dans les environs. On leur laisse des tonneaux, qu'ils devront remplir d'eau pendant que nous nous porterons en avant. On distribue de l'eau du convoi. La colonne a fait ce jour là quarante kilomètres.

Le 14, à sept heures du matin, on lève le camp. Nous cheminons pendant une quinzaine de kilomètres au milieu de monticules arides, puis la colonne se dirigeant à l'est, nous retrouvons l'inévitable terrain plan couvert de pierres tranchantes, alternant maintenant de dix kilomètres en dix kilomètres, avec des bandes de dunes immenses se prolongeant de l'est à l'ouest. On suit les traces des insurgés, qui paraissent toutes fraiches. On marche sans temps d'arrêt à une allure très rapide. Les éclaireurs du commandant Rose ont affaire avec des traînards ennemis. Un goumier, blessé et laissé en arrière, est recueilli. La route que nous suivons est jonchée de palanquins, de pains de dattes, etc., que dans leur fuite les dissidents abandonnent pour alléger les méhara. Nous rencontrons aussi des chèvres, quelques chevaux et des mulets épuisés, abandonnés par les fuyards. Un peu d'eau pourrait sauver ces animaux, mais le convoi est loin, et nous les laissons périr là où ils se trouvent. Nous trouvons aussi deux cadavres de Chaâmba, l'un à moitié enterré, l'autre étendu sur le sol et brûlé, ou plutôt grillé.

A huit heures du soir, la colonne est forcée de s'arrêter, les hommes et les animaux n'en pouvant plus, et le convoi d'eau étant resté bien en arrière. Le commandant Rose, avec les goums et deux escadrons de cavalerie, est à une quarantaine de kilomètres en avant. On campe. Il n'est pas distribué d'eau. On a fait soixante kilomètres dans cette journée.

Le convoi nous ayant rejoints pendant la nuit, on distribue le 15, à sept heures du matin, un demi-litre d'eau par homme et

quatre litres par animal ; départ ensuite. A onze heures, on s'arrêt , et le commandant de la colonne expédie 75 mulets du Train chargés de biscuit et d'eau à la cavalerie, qui a cessé la poursuite et se trouve à environ vingt-cinq kilomètres en avant de nous, au pied de dunes immenses dans lesquelles elle n'a pu s'engager en raison de son épuisement. Il est reconnu qu'une poursuite plus longue ne saurait produire de résultats, attendu que les insurgés possèdent d'excellents chameaux et sont guidés par des gens du pays. Ils sont insaisissables. D'ailleurs, nous avons juste ce qu'il nous faut de vivres pour le retour. On campe. La distance parcourue est de vingt kilomètres. Ayant presque toujours marché dans la direction du sud, nous pensons être arrivés à la hauteur de Ghadamès, non loin du trentième degré de latitude. Aucune troupe française ne s'était encore engagée aussi avant dans le Sahara.

Le 16, la cavalerie nous ayant rejoints, on lève le camp à onze heures et nous rétrogradons lentement. Le commandant Rose, avec les goums et quarante chasseurs, part dans la direction du sud-ouest.

Départ, le 17, à sept heures du matin. Les chevaux et les mulets ne peuvent plus marcher ; ces derniers cependant résistent mieux à la fatigue. Sirocco épouvantable ; l'atmosphère est embrasée et obscurcie par le sable qui, malgré toutes les précautions, pénètre dans la bouche et les oreilles, entre dans les yeux et occasionne des picotements douloureux en nous aveuglant. La soif se fait vivement sentir. A midi, nous rencontrons un convoi d'eau venant de Tamesguida, où, le 13, on avait laissé un détachement de Tirailleurs avec mission de chercher le puits, auprès duquel nous avions passé sans l'apercevoir. On distribue dix litres d'eau par animal. Il était temps ; nous marchions tous à pied, et, malgré cela, les animaux, exténués, n'avançaient plus que très difficilement. A quelques kilomètres du puits, nous trouvons, au milieu de pierres énormes, un dizaine de femmes et d'enfants, abandonnés dans cet endroit depuis six jours par les insurgés ; ces misérables créatures meurent de soif, ce qui ne les empêche pas de pousser des cris suraigus en voyant leur cachette découverte, croyant, sans doute, que nous allons les égorger ; elles sont bien vite rassurées. L'une des femmes s'est cassé une jambe en tombant

de chameau pendant la fuite. En arrivant enfin à Tamesguida, vers cinq heures du soir, nous apprenons que le détachement des Tirailleurs a fait prisonniers une quinzaine de Chaâmba forcés par la soif à s'approcher de leur campement. Nous avons de l'eau passable en abondance. Les prisonniers sont descendus à tour de rôle dans le puits pour remplir les bidons. Ces malheureux sont relevés chaque demi-heure, et, après ce court espace de temps, remontent glacés. On abreuve toute la nuit.

Le 18 janvier, séjour.

Le 19, on part à onze heures du matin et on campe à quatre heures du soir, après avoir fait une vingtaine de kilomètres. Le sirocco se fait de nouveau sentir.

Le 20, départ à sept heures du matin et grande halte au puits d'Hassi Qaddour. Un officier de Hussards, avec des Tirailleurs et quelques cavaliers qui avaient été laissés à la garde du puits et des prisonniers faits par le commandant Rose le 10, réunit encore une vingtaine de Chaâmba, autant de femmes et d'enfants, lesquels, s'étant dispersés pendant le combat et n'ayant pu fuir faute de montures, rôdaient autour du camp, mourant de soif. Les hommes étaient porteurs de fusils dont trois chassepots, pris aux Tirailleurs qui avaient été massacrés à Tougourt l'année précédente par Bou Choucha. Nous arrivons assez tard au puits de M'guerba, déjà visité par la colonne le 10. On fait boire une partie de la nuit, mais l'abreuvage se fait lentement, les insurgés, après notre passage, ayant comblé le puits d'immondices et de cadavres d'animaux.

Le 21 janvier, séjour. En raison de la difficulté que présente l'abreuvage de tous les animaux, on divise la colonne en quatre parties : la principale fraction, restant sous le commandement du lieutenant-colonel Gaume, doit se diriger au nord-ouest et décrire un arc de cercle pour arriver à la Table d'Ouargla, où rendez-vous est donné aux autres fractions. Le commandant Férandi, avec une autre fraction, décrira un arc de cercle au nord-est. Le commandant Rose, avec les goums, suivra la même direction que la fraction précédente, mais en décrivant un arc de cercle plus étendu. Enfin, la fraction du centre suivra notre ancienne route et ramènera les animaux indisponibles et escortera les prisonniers qui ont été faits.

Le 22, départ général à huit heures du matin. En quittant M'guerba, la fraction Férandi marche pendant une quinzaine de kilomètres sur un terrain aride, pierreux et très mouvementé ; des dunes apparaissent ensuite. On arrive de bonne heure au puits de M'djira, que nous trouvons comblé de sable par Bou Mezrag, disent les guides. Nous trouvons le cadavre d'un Chaâmba, mort depuis deux ou trois jours au plus, auprès du puits. Les vestiges d'un campement des insurgés, quoique à demi effacés par le sirocco, se font remarquer aux alentours.

Le 23 janvier, départ à sept heures. On franchit des dunes pendant toute l'étape, ce qui rend la marche très pénible ; les dunes sont surmontées de genêt très fort, ainsi que de drinn en grande quantité. La température est froide ce jour-là, et le ciel est couvert. Nous trouvons le puits de Sméri comblé par les sables. Nous avons le soir des nouvelles du commandant Rose, qui marche sur notre droite ; mais ce qui nous cause un plus grand plaisir, c'est la vue de quelques corbeaux qui nous annoncent le voisinage d'Ouargla.

Départ le 24, à sept heures du matin. Toujours des dunes. Nous arrivons au puits de Tarfaïa, qui est très profond. Une montagne plate voisine du campement est nommée Krima par les guides ; nous trouvons sur le versant sud un petit cimetière contenant une vingtaine de tombes, dont quelques-unes paraissent avoir été fraîchement creusées.

Le 25 janvier, départ à la même heure que la veille. Après avoir cheminé deux heures environ dans les dunes, nous arrivons en plaine et apercevons enfin la Table d'Ouargla, puis les palmiers et les trois minarets de la ville. A cette vue un cri de : Vive la France ! sort de toutes les poitrines ; les Tirailleurs ne sont pas les moins enthousiastes. Ces acclamations poussées à une distance aussi grande de la patrie sont touchantes. La jonction de toutes les fractions de la colonne s'opère à la Table et, à quatre heures du soir, nous rentrons à Ouargla dans nos campements respectifs.

Ce qui manqua surtout à la colonne « légère », ce fut la légèreté et conséquemment la célérité. Il fallait près de douze heures aux puits fournissant de l'eau en abondance pour abreuver seulement les chevaux de la cavalerie et les animaux du Train ; restaient les chevaux des goums et plus d'un millier de chameaux.

Les puits de M'guerba, Hassi-Qaddour, Tamesguida, ainsi que les autres visités au sud-est et au sud-ouest d'Ouargla, peuvent très facilement fournir de l'eau sans une trop grande perte de temps, mais à des colonnes moins fortes que l'était la nôtre et surtout moins encombrées de bêtes de somme. En effet, à Hassi-Qaddour, on fut obligé de faire un séjour pour envoyer les animanx s'abreuver à M'guerba, retard regrettable qui donna aux dissidents le temps de se remettre de l'attaque manquée du commandant Rose, leur permit de revenir la nuit sur leurs pas et d'emporter presque tous les objets et les vivres qu'ils avaient d'abord abandonnés dans leur fuite. Il aurait donc fallu, pensons-nous, que le fractionnement qui eut lieu à notre retour eût été effectué à notre départ, en suivant les trois lignes de puits presque parallèles qui se dirigent vers le sud, et qui sont fréquentés par les Chaâmba, ainsi que par les caravanes de la Tripolitaine au Maroc. Une poursuite faite dans ces conditions avec de bons guides (ce qui nous manqua probablement), rendrait toute fuite impossible aux insurgés et ne leur laisserait que la précaire et suprême ressource de s'enfoncer dans le désert ; ce à quoi les Mokrani et le Chérif Bou Choucha, quoique guidés par des chasseurs de gazelles du pays, ne se sont résolus qu'à la dernière extrémité. Les traces de leurs campements, que nous avons remarquées autour des puits visités au retour par la fraction Férandi, tendraient en effet à prouver que, pendant que nous refoulions devant nous le gros des insurgés, d'autres groupes faisaient tranquillement de l'eau sur nos côtés et même sur nos derrières, comblant ou empoisonnant ensuite les puits.

NOTES SUR LES PRINCIPALES VILLES DU SAHARA CONSTANTINOIS

Tougourt *(192 kil. de Biskra)*

Tougourt, quoique autrefois capitale d'un « royaume » de ce nom, gouverné par un sultan, ne se distingue des autres villes de l'Oued-R'ir que par son étendue plus vaste et sa population plus nombreuse. Les maisons sont construites avec du bois de palmier et des briques de terre séchées au soleil, le tout est recouvert de boue grisâtre. Les mosquées et les tombeaux des marabouts sont seuls blanchis à la chaux.

Une particularité distingue cependant Tougourt des autres centres du Sahara et de l'Oued-Souf, sans toutefois changer sa physionomie : la plus grande partie des habitations ont leur entrée dans des passages couverts, obscurs, le long desquels sont construites des banquettes de terre battue, hautes de 0^m 75 cent. à 0^m 80 cent. Pendant l'été, alors que le thermomètre dépasse 50° à l'ombre, il règne dans ces voûtes une température agréable ; aussi les habitants, quand arrive la saison chaude, passent-ils la plus grande partie des journées dans ces passages, couchés sur leurs banquettes peu élastiques, il est vrai, mais au moins toujours fraîches.

Comme dans tout le Sahara, nous avons remarqué que les habitants de Tougourt sont, en grande partie, atteints d'ophtalmie causée, nous disait-on, par la reverbération du sol et le sable si fin des dunes, qui pénètre partout lorsque souffle le sirocco. Si l'on joint à ces causes la saleté phénoménale et la promiscuité dégoûtante dans lesquelles vivent les Sahariens, on n'est pas étonné de les voir presque tous atteints de cécité avant d'arriver à la vieillesse.

Tougourt n'offre de remarquable que sa nouvelle mosquée, qui possède une rosace en plâtre de deux mètres environ de circonférence, d'un dessin compliqué. A côté de ce monument, on voit

encore la tour d'une ancienne mosquée, dont la base montre les traces des boulets que Salah, bey de Constantine, fit tirer contre elle, en 1827, pendant un siège, sans parvenir à la faire tomber.

On aperçoit, à huit kilomètres au sud, la rivale de l'ancienne capitale, Temacin. Cette dernière ville, presque aussi peuplée que Tougourt, est divisée en deux parties distinctes, distantes d'environ un kilomètre l'une de l'autre. C'est à Temacin, dans la partie appelée la ville sainte, qu'habitent un des principaux chefs de l'ordre religieux de Tedjani et ses Khouan. La mosquée de cet ordre mérite d'être visitée ; elle paraîtra bien chargée d'ornements, si l'on songe aux modestes ressources dont ses décorateurs pouvaient disposer ; elle regorge de trophées. Les abords de la ville sainte sont assez bien entretenus ; les murs sont crénelés. L'autre ville ne présente de remarquable que la tour d'une mosquée, la plus haute du Sahara, nous a-t-on dit. Enfin, à treize kilomètres au nord-est de Tougourt, on trouve la petite oasis et le petit village de Meggarin, près duquel nos troupes, sous le commandement du commandant Marmier, livrèrent un combat glorieux, le 29 novembre 1854.

El Hadjira *(76 kil. au sud de Tougourt)*

El Hadjira est un petit village de cinquante maisons environ, pittoresquement situé sur un monticule d'une trentaine de mètres de hauteur à l'est de l'oasis. Le village, où l'on arrive par des sentiers à pic, propres aux chèvres plutôt qu'aux hommes, domine la plaine assez vaste où se tient un des marchés les plus importants du Sahara. Les habitants d'El Hadjira fument leurs pauvres jardins, où poussent à grand peine quelques légumes fades, avec de l'engrais humain, qu'ils recueillent dans des vases de terre placés dans de véritables lieux d'aisance, construits auprès de chaque habitation. C'est la seule oasis du Sahara constantinois où nous avons observé chez les indigènes cette mesure de propreté et ce désir d'améliorer les cultures. Nous avions remarqué que les gens de ce centre étaient blancs, tandis que les habitants des autres oasis ont la peau très foncée. Un Hadjirien, à qui nous exprimions notre étonnement, nous dit que leurs ancêtres, il n'y

a pas longtemps encore, étaient venus du nord, et en nous donnant ce renseignement, il indiquait de la main le nord-ouest, direction de la province d'Alger.

Negouça *(130 kil. de Tougourt)*

Cette bourgade n'offre rien de remarquable. Avant notre prise de possession du Sahara, Negouça avait des Cheiks nègres assez puissants, qui firent souvent, et quelquefois avec succès, la guerre contre Ouargla, leur puissante voisine. (20 kilomètres).

Ouargla *(150 kil. de Tougourt)*

Cette ville laisse Tougourt loin derrière elle comme population et comme étendue. Son oasis est immense, les palmiers se chiffrent par centaines de mille. Avant notre apparition dans le Sahara, les autruches ne devaient pas être aussi rares dans ces parages qu'elles le sont aujourd'hui ; car les mosquées, les tombeaux des marabouts et beaucoup de maisons sont surmontés d'œufs de cet oiseau.

Nous avons remarqué un ornement curieux aux habitations d'Ouargla : presque toutes les portes sont surmontées d'un encadrement en terre battue, dans lequel sont fixés symétriquement des assiettes et des carreaux de faïence de différentes couleurs. Tout cela est entremêlé d'hiéroglyphes qu'on nous a assuré être des caractères libyques. Cette ornementation est particulière à Ouargla et à Negouça. La porte principale, située au nord de la ville, est ornée d'œufs d'autruches et de crânes de chameaux.

Comme complément à ce journal de route, nous publions le rapport du commandant Rose, placé à la tête du goum. Bien que ce rapport n'ait pour objet que de rendre compte de faits de guerre déjà anciens, il contient, sur la topographie du Sahara, quelques indications précieuses à recueillir, c'est à ce titre seul que nous l'avons inséré dans le *Bulletin* :

RAPPORT

sur les Opérations du Goum d'une Colonne mobile entre Ouargla et Aïn-Taieba

---

Du 7 au 25 Janvier 1872

Ouargla, le 27 janvier 1872.

Mon Général,

En exécution de vos ordres, j'ai quitté, avec mon goum composé de 443 cavaliers et le peloton de spahis fort de 28 chevaux, le camp de Rouissat, le 7 janvier, au matin, précédant ainsi de vingt-quatre heures les troupes régulières destinées à opérer dans le sud d'Ouargla.

M. le Lieutenant-Colonel Gaume, qui commandait cette colonne mobile, m'avait prescrit de le renseigner sur les ressources en eau qui existeraient au puits de Tarfaïa, où il avait l'intention de camper le 8.

Ce puits était presque à sec ; j'eus moi-même soin de l'éviter et de me diriger directement sur Hassi-bou-Rouba, où j'arrivais à la tombée de la nuit, après avoir franchi une distance de 39 kilomètres (en comptant à partir du village de Rouissat qui se trouve

à 6 kilomètres sud d'Ouargla). Depuis sept heures du soir jusqu'à six heures du matin, on puisa l'eau pour faire boire hommes et chevaux ; il fallut cependant s'arrêter de temps en temps, car le niveau de l'eau baissait rapidement et les récipients avec lesquels on puisait touchaient souvent le fond du puits. Le matin du 8, je levais le camp, après avoir fait prendre par cavalier deux rations de vivres et d'orge ; mon convoi se dirigeait par petites étapes vers Medjira, où je croyais pouvoir le rejoindre, après avoir reconnu les puits de M'guerba et de Hassi-Qaddour. Je supposais que les troupes régulières allaient choisir Medjira pour leur base d'opérations, et, par conséquent, je devais me rallier à elles après avoir exploré le pays à l'ouest.

A peine étions-nous sortis du camp que de nombreuses traces révélaient la marche des ennemis, qu'on disait en route sur Insalah ou sur Kerd-el-Aïch.

Le jour où la nouvelle de mon entrée à Ouargla (2 janvier) était parvenue au Camp du Chérif, tout le monde campé aux environs du Hassi-bou-Rouba avait fait ses préparatifs de départ et, dès le lendemain, les différentes nedja (1), savoir : Smala du Chérif, Mekhadma, Ouled-Mokrane, Chaâmba, le groupe de Naceur-ben-Chohra, s'étaient dirigées vers Hassi-el-Gara.

Tout autour de ce puits, les traces des allées et venues se confondaient en se dirigeant dans tous les sens, mais, à quelques kilomètres plus au sud, il fut démontré, par l'uniformité de la direction qu'indiquaient ces traces, que tous les dissidents marchaient sur le même point, qui ne pouvait être autre que Hassi-Sidi-Qaddour.

Du reste, un individu des Beni-Tsour, échappé, disait-il, de ce camp, nous avait déjà fourni des renseignements qui concordaient parfaitement avec ce que nous voyions de nos propres yeux.

Nous passons ensuite au puits de M'guerba, qui est situé à 40 kilomètres sud de Bou-Rouba. On y laisse 170 chevaux pour faire boire, le reste du goum continuant sur Hassi-Qaddour, dont la position est à 8 kilomètres sud-est de M'guerba.

Au moment où nous descendions dans le bas-fond, au centre duquel se trouve le puits de Hassi-Qaddour, nos éclaireurs

(1) Groupes de tentes arabes. — Campement de guerre.

reviennent bride abattue pour nous annoncer qu'un campement considérable se trouvait sur le plateau qui domine le puits du côté du sud. Quelques hommes des Ouled Saiha (tribu des environs de Temacin) faits prisonniers au puits même, nous disaient que le Chérif et tout son monde avaient quitté Hassi-Qaddour ce matin même et que son intention avait été de se diriger sur le puits récemment curé de Tamesguida.

A quelle distance se trouvait ce puits ? Les insoumis avaient-ils pu l'atteindre dans la journée? Etaient-ils encore réunis? Aucun renseignement ne pouvait être arraché à ces prisonniers, qui nous déclaraient ne pas connaître le pays et être venus simplement pour retirer de la masse des troupeaux les quelques chameaux que le Chérif les avait obligés de fournir lors de son départ de N'gouça.

170 chevaux étaient restés à M'guerba, les nôtres n'avaient bu qu'insuffisamment la veille, la nuit était prête à venir, et cependant nos éclaireurs, aiguillonnés par l'espoir du butin, ne cessaient de me répéter que le Chérif allait s'échapper si l'action ne commençait pas immédiatement Je choisissais donc les 200 meilleurs de mes chevaux et je gagnais au trot le plateau sur lequel on m'avait signalé la nedja.

A 8 kilomètres du point de départ, les goums atteignent un campement abandonné à la hâte ; on ramasse les objets de ménage éparpillés par terre, et on ramène 80 chevaux, ainsi qu'un millier de moutons. Il était impossible de poursuivre plus loin : la nuit était close, et il fallait retourner au puits pour faire boire.

Les prisonniers, interrogés de nouveau, déclarèrent que le matin un messager était arrivé de Rouissat. Il avait porté aux Kebar des Mekhadma une lettre dans laquelle on leur annonçait la sortie d'une colonne d'Ouargla, et, en même temps, on leur donnait l'avis de traiter de leur soumission ou de chercher leur salut dans la fuite la plus prompte. Ce dernier conseil avait prévalu, et, à dix heures, toutes les nedja étaient en route pour le Sud.

Si mes chevaux eussent bu au moment où les éclaireurs m'apportaient la première nouvelle de la présence du Chérif dans ces lieux, je me serais borné à reconnaître le terrain et à nettoyer peut-être les abords, mais il ne pouvait entrer dans mon esprit l'idée d'attaquer, au moment du coucher du soleil, une position

où m'attendait de pied ferme et abrité par les tentes tout ce que le Sud contenait encore d'insoumis. Je savais qu'il y avait à la tête de cette foule vingt cavaliers portant chacun un nom connu et ayant à leur suite l'élite de leurs serviteurs. Autrement dit, les Ouled Mokrane formaient avec leurs 60 fusils un noyau de défense assez solide autour duquel se groupaient les guerriers de moindre valeur, mais qui combattaient comme les Ouled Mokrane.

Il y avait les 400 fusils de Mekhadma ; 50 fusils de la smalah du Chérif ; 100 fusils des Chaâmba ; 10 cavaliers formant l'escorte de Naceur-ben-Chohra ; 20 fantassins des Hachem (tribu makhzen des Mokranis), de manière qu'en évaluant à 60 seulement les fusils de choix dont disposaient les Mokranis, on pouvait compter qu'une décharge de 600 fusils au moins répondrait à notre attaque. Nos goums n'étaient pas assez solides pour les exposer à un pareil danger.

Le mobile pour lequel ils faisaient la guerre était tout autre que celui qui poussait nos adversaires. Il fallait donc égaliser les chances de succès, et, si d'un côté, il y avait plus d'énergie, il était nécessaire, du nôtre, de bien choisir le moment et le lieu de l'attaque. Le moment le plus favorable était sans contredit celui où les quatre nedja n'auraient pas encore opéré leur jonction. Quant au lieu, il importait d'attaquer les nedja sur tout autre terrain que celui où elles seraient campées. Il fallait donc partir le lendemain avant le jour pour que la réunion de ces deux conditions avantageuses pût nous assurer les meilleures chances de succès. Il était impossible d'attendre l'arrivée des troupes régulières, qui, au moment où l'ennemi allait quitter son campement à 30 kilomètres en avant de nous, étaient encore à 50 kilomètres en arrière, à Hassi-bou-Rouba. D'un autre côté, je ne pouvais partir avant le lendemain, parce que la nuit était noire, et qu'au-delà du point où je me trouvais, aucun de mes cavaliers ne connaissait le pays ; car les Saïd Ateba, quoique nomades de la circonscription d'Ouargla, n'émigrent pas de ce côté : ils conduisent leurs troupeaux vers les Beni-Laghouat, laissant ainsi les pâturages du Sud à la disposition des Mekhadma et des Chaâmba, leurs ennemis naturels. Aucun d'eux n'a jamais été à même de pénétrer dans ces régions au-delà de Medjira. Les

Mekhadma et les Chaâmba étaient en insurrection, et les rares guides que nous fournissaient les Beni-Tsour (fraction des Mekhadma), tout en cherchant à exploiter la situation pour leur propre compte, n'étaient pas fâchés de laisser quelques chances de fuite à leurs frères, en gardant le silence sur les moyens d'une prompte poursuite.

Ils exagéraient les distances, et se contredisaient à dessein. Ils ne devinrent communicatifs que quand le hasard nous mit à portée de renseignements plus positifs.

C'est ainsi que les puits abondants de Hassi-Zoubir et de Tamesguida ne nous furent connus qu'au moment où les évènements importants de l'expédition étaient déjà accomplis.

La nuit du 8 au 9 janvier se passa en préparatifs de départ, en recherches, aux proches environs de Hassi-Qaddour, et le 9, à quatre heures du matin, tout le goum fut en route. A six heures, le bruit que font les chameaux au moment de la charge se fit entendre à une faible distance de nous. On s'arrêta. Il commençait à faire jour. Nous attendîmes le retour des éclaireurs envoyés pour nous renseigner sur la force de l'ennemi qui était devant nous. Ce retard nous était préjudiciable, car il fut bientôt démontré que la petite razzia faite une demi-heure plus tard, sur les lieux mêmes où les chameaux avaient fait entendre leurs plaintes, nous avait pris juste le temps qu'il aurait fallu pour arriver sur le gros de l'ennemi avant que les quatre fractions fussent réunies. Environ 80 chameaux et une douzaine de tentes formaient le premier butin de la journée. Dès que cette prise est envoyée en arrière, tout le goum prend le trot. Nous ne quittons cette allure que pour faire souffler les chevaux ; vers neuf heures, nous apercevons, à 8 kilomètres devant nous, le goum ennemi qui disparaît aussitôt dans un bas-fond. A dix heures moins un quart, nous occupons la position qu'il a abandonnée, et notre vue embrasse un vaste horizon, sur toute l'étendue duquel des groupes se meuvent pour converger vers une vallée dont la composition du sol favorise une marche rapide. Les plateaux pierreux qui bordent cette vallée des deux côtés sont encore couverts, en ce moment, des fractions de l'émigration, mais bientôt tout va être concentré dans le thalweg où deux escadrons peuvent marcher de front. Il n'y a pas une minute à perdre, et

cependant il faut laisser souffler les chevaux afin de les mettre en état de pousser une charge vigoureuse. Pendant que nous mettons pied à terre, cavaliers et fantassins ennemis (200 environ), se déploient en tirailleurs pour couvrir la nedja la plus proche, celle du Chérif ; ils sont à 800 mètres de nous, tandis que la nedja à protéger est à deux kilomètres derrière eux.

Nos dispositions pour l'attaque sont prises de la manière suivante :

M. le Sous-Lieutenant de Bazignan (3e Tirailleurs), avec le goum des Ouled Abd-el-Nour (110 chevaux environ), doit se porter sur le flanc gauche, tandis que M. le Lieutenant Marochetti (1er Hussards) avec les Saïd Ateba fera diversion à droite. Aussitôt que ces deux pelotons seront arrivés à bonne portée de fusil des flancs de l'ennemi, le reste de la troupe s'ébranlera pour exécuter une charge sur la queue de la colonne ennemie, où la défense semble vouloir choisir son point d'appui.

Mais à peine notre mouvement s'est-il dessiné que l'ennemi change de tactique. La ligne de tirailleurs ne conserve sa position que juste le temps nécessaire pour permettre à la nedja la plus menacée de disparaître dans un pli de terrain. Bientôt après, cavaliers et fantassins se dérobent à notre vue et lorsque, après un temps de galop, la nedja du Chérif reparaît de nouveau à nos yeux, cavaliers et fantassins ont disparu à leur tour. Que sont-ils devenus ? Ont-ils voulu se soustraire aux feux de flancs ? Ont-ils jugé la lutte inégale à l'endroit où ces feux seraient plongeants ? Se sont-ils dissimulés au milieu de la nedja pour faire le coup de feu derrière les chameaux couchés ? Voilà ce qu'il faut savoir avant de pousser à fond la charge sur la queue de la colonne.

A notre droite des coups de feu se font entendre ; les Saïd Ateba y sont aux prises avec une petite nedja dont le mouvement convergent a subi un retard par suite de la difficulté du terrain. Le goum des Ouled Zekri (110 chevaux) est envoyé pour renforcer ce côté de nos lignes d'attaque. Par contre, le peloton de M. de Bazignan est rappelé, car les nombreux ravins qui aboutissent à la vallée du centre ne lui permettent pas de suivre notre allure. Du reste, la vallée tourne à droite, la nedja a disparu derrière une des nombreuses dunes de sable qui traversent notre route, et les dispositions prises pour le combat n'ont plus leur raison d'être.

Il faut maintenant plus que jamais se méfier des ruses de l'ennemi, qui a eu le temps d'étudier son terrain et de concentrer ses forces pour ne pas exposer une fraction à être assaillie là où elle devrait être secourue. Tout, excepté le groupe de droite, se porte droit en avant sur les derrières de la nedja du Chérif. Nos cavaliers de la tête y pénètrent à onze heures ; les chameaux se dispersent, les charges sont jetées à terre, les sacs éventrés, et cependant aucun indice de défense ne s'accuse quelque part. A la première rencontre succède bientôt une seconde, une troisième, et, au bout d'une demi-heure, toujours sans combat, la tête de cette nedja abandonnée par ses défenseurs est atteinte. Les chameaux chargés de palanquins, entourés de riches tapis, tombent au pouvoir du goum qui, ébloui par ce succès si rapide, s'abandonne sans réserve au pillage.

Toute la smala du Chérif est entre nos mains, mais c'est justement à ce fait accompli que nous reconnaissons la tactique, la ruse de l'ennemi : la masse de nos goums lui en a imposé, il a voulu diminuer leur nombre avant d'en venir aux mains, et il leur a lâché le riche butin autour duquel éclatent en ce moment toutes les passions de gens peu habitués à voir tant de splendeur.

Aussi le danger pour l'avortement de notre projet est-il imminent, soit que la nedja des Ouled Mokrane, qu'il nous importe avant tout de saisir, s'éloigne au-delà des limites que nous pouvons atteindre avant la nuit, soit que la diminution de nos forces nous oblige à renoncer à l'attaque ; les deux hypothèses conduiront à un résultat également fâcheux. Il n'y a que la force brutale qui puisse triompher des instincts rapaces de nos guerriers, instincts bien connus et mis à profit par notre ennemi.

Aussi le peloton de spahis met-il le sabre à la main pour charger les pillards et les éloigner du lieu où leur convoitise est trop vivement excitée ; mais le même danger de la situation nous réapparaît sous des formes encore plus séduisantes à chaque pas que nous faisons en avant. Des femmes parées de bijoux se jettent en bas de leurs demeures ambulantes, des méharas richement caparaçonnés et débarrassés de leur précieux fardeau s'élancent dans toutes les directions, et malgré les efforts faits par les officiers et les spahis, notre goum s'éparpille de nouveau. Une partie court après les chameaux en fuite, une autre partie retourne

directement à l'endroit où le gros de la smala a laissé toutes ses richesses, et ce n'est qu'avec 100 chevaux environ que les cinq officiers faisant partie de l'expédition arrivent enfin, vers midi, sur le point où s'est concentrée la défense. Ce point, inutile peut-être de le dire, c'est la smala des Ouled Mokrane.

Six phalanges compactes formées de 3000 chameaux marchent là, entourées de cavaliers d'élite encadrant les fantassins recrutés dans toutes les nedja qui sont en avant. On sait que là seul se trouve ce que nous cherchons, et, pour nous apprendre que la résistance sera sérieuse, la marche des chameaux devient plus régulière dès que les premiers coups de feu nous sont envoyés. Notre goum reconnaît de suite au sifflement des balles que nos adversaires sont armés de chassepots, et son attitude devient encore plus réservée.

Cependant le peloton de spahis se place, dès le commencement de l'action, en face des flanqueurs ennemis. Leurs fusils de précision tiennent à leur tour en respect les cavaliers des Ouled Mokrane, qui caracolent autour de la nedja.

Au sein de cette forteresse ambulante, retentissent les cris joyeux et provocateurs des femmes de ces fiers cavaliers, et, enivrés par cet honneur fait à la plèbe, les fantassins des Mekhadma bondissent et déchargent de temps en temps leurs fusils sur nous. Cependant le premier rôle dans la défense reste réservé aux membres de la famille Mokrani. Chaque fois que notre goum ramené en première ligne par ses officiers inspire quelque inquiétude, ces chefs se groupent et font un feu d'ensemble. Depuis midi jusqu'à deux heures et demie, la nedja a gagné 15 kilomètres, et les rôles respectifs des combattants sont restés les mêmes. Nulle part nous n'avons pu entamer la colonne qui s'avance toujours avec la même régularité, et nos éclaireurs, chargés de se faire indiquer par les prisonniers le puits de Tamesguida, reviennent avec des renseignements des plus incertains. Les uns voient l'existence de ce puits dans nos parages ; les autres prétendent qu'il a été comblé ; enfin, la perspective d'un retour à notre point de départ, c'est-à-dire à 62 kilomètres en arrière, pour faire boire, prend de plus en plus le dessus dans la probabilité pour notre gîte de ce soir. Il ne faut pas compter suivre l'émigration jusqu'à Kerd-el-Aïch et lui disputer ce puits ; devancerions-

même les nedja sur ce point, nous n'aurions pas d'orge pour le lendemain, et 70 kilomètres de plus nous sépareraient de notre convoi.

Il faut donc s'arrêter ; cependant l'idée d'avoir fourni une pareille course, d'avoir obtenu un résultat décisif au point de vue politique, nous inspire une dernière tentative. M. Chagny, commandant le peloton de spahis, réunit ses hommes ; M. de Bazignan lui amène l'appui d'une vingtaine de cavaliers de mon peloton ; les Saïd Ateba, stimulés par l'attitude courageuse du fils de leur Cheik, le jeune Bel Hadj, poussent les cris de guerre, et une charge se prépare. A cette vue les Ouled Mokrane se reforment en groupe pour faire face à la démonstration, et le feu reprend de nouveau, mais avec plus d'intensité qu'avant, sur toute la ligne. Malheureusement, le résultat est le même pour nous, et nous avons de plus la douleur de voir M. de Bazignan atteint d'une balle qui lui traverse le pied. A ce moment il ne nous reste plus d'espoir. On cesse la poursuite, on laisse aux chevaux une heure de repos et l'on retourne sur ses pas.

On dépasse l'endroit où la razzia a commencé, et on n'y retrouve plus un seul des objets dont la possession a aveuglé nos goums au point de les faire manquer à leurs devoirs. Il est évident que tout ce qui a pu être transporté a déjà pris le chemin de Hassi-Qaddour.

Nous couchons à environ 24 kilomètres de l'endroit où la poursuite a cessé, et le lendemain, de dix heures à midi, nous atteignons le puits de Hassi-Qaddour.

Nous avons eu un officier, un maréchal-des-logis de spahis et deux cavaliers du goum blessés, deux chevaux tués. L'ennemi laisse cinq cadavres sur le terrain. Nous ne pouvons connaître le nombre d'hommes blessés dans l'intérieur de sa colonne.

La principale portion du butin consiste en 848 chameaux et 115 tentes ; parmi ces dernières se trouvait celle du Chérif. Environ 4000 moutons errent abandonnés dans les différentes parties du terrain où la lutte a eu lieu ; il nous est impossible de les réunir pour les ramener au camp ; il nous faut avant tout faire boire nos chevaux le plus tôt possible. Nous laissons également sur le terrain 450 charges de dattes, pour le transport desquelles les bêtes de somme nous manquent.

Le 10, au soir, notre convoi laissé à Medjira nous rejoint à Hassi-Qaddour, et, le 11, les troupes régulières de la colonne mobile viennent camper à côté du goum. Ce même jour, tous les objets de razzia qui ont pu être retirés des mains des cavaliers indigènes sont dirigés sur Ouargla.

Le 12, toute la colonne mobile fait séjour à Hassi-Qaddour.

Les nouvelles qui nous parviennent des insoumis nous apprennent qu'ils sont campés à Kerd-el-Aïch, à l'exception des Châamba, qui, fidèles à leur promesse d'accompagner le Chérif à une journée au-delà de Hassi-Kaddour, ont poussé leurs chameaux toute la journée du 8, mais qui, le jour de notre attaque, avaient déjà fait bande à part pour se diriger en droite ligne sur Aïn-Taïeba. Autour du puits de Kerd-el-Aïch, la position des ennemis serait à peu près la suivante :

Les Ouled Mokrane et le groupe de Naceur-ben-Chohra immédiatement aux abords du puits ; les Mekhadma déployés en bataille au sud de ces campements, pour barrer le chemin aux Ouled Mokrane ; enfin, plus au sud, le Chérif avec ses trois ou quatre chameaux qui forment aujourd'hui le reste de sa fortune. La disposition particulière de ces campements nous fait croire à la possibilité d'atteindre encore une fois les Ouled Mokrane, qui, pour ainsi dire gardés à vue par les Mekhadma, dans l'espoir d'obtenir par cette capture le pardon de leurs fautes, ne peuvent plus compter conserver le rôle dirigeant dans cette agglomération de rebelles. Il faut qu'ils se séparent de ces malheureux avant que la misère n'ait affaibli leurs propres forces, et par conséquent le chemin de l'ouest, qui sera celui de Mekhadma, ne peut être le but. Naceur-ben-Chohra, le pilote des nuées de sable, les conduira vers la Tunisie, aussitôt que les fractionnements se seront produits à Kerd-el-Aïch. Ils s'y sont installés le 10 au matin ; le séjour du 11 était nécessaire aux Mekhadma pour attendre le retour de leurs chameaux envoyés sur le théâtre du combat afin d'y charger les dattes abandonnées et celui de leurs fantassins expédiés à la recherche des troupeaux dispersés. C'est donc le 12 au plus tard qu'un mouvement pourrait avoir lieu.

Le lieutenant-colonel Gaume décide que nous partirons le 13 de Hassi Kaddour, pour faire une étape d'une dizaine de lieues ; on boira aux tonneaux ; le 14, nouvelle étape de 10 lieues, de manière

à nous trouver à environ 10 autres lieues de Kerd-el-Aïch. De cette seconde étape on partira, la selle nue, vers l'endroit où les insurgés nous seraient signalés, et, après avoir exécuté un coup de main sur eux, on pourrait, si le puits de Kerd-el-Aïch nous faisait défaut, revenir boire aux tonneaux, qui auraient suivi nos traces à l'allure ordinaire.

On se mit en route le 13 au matin pour l'exécution de ce projet. Le soir à cinq heures, toute la colonne campait en deçà du point où notre attaque du 9 avait commencé. Nous interrogeons les prisonniers faits dans cette journée, mais nous n'apprenons rien qui puisse faire modifier le plan de campagne. On nous assure au contraire que les insurgés, passant tout leur temps à délibérer sur leur conduite future, étaient toujours au puits de Kerd-el-Aïch, le 12 au soir. On nous raconte également que le Chérif, dépouillé de tous ses biens et, par conséquent, d'une grande part de son prestige, avait été victime d'une tentative d'assassinat. Il avait reçu deux blessures, des suites desquelles il était peut-être mort à cette heure.

Le cheik Bessati des Chaâmba, resté de sa personne avec le chérif, avait reçu dans ses bras le corps ensanglanté de ce chef déchu, et ce spectacle lui ayant fait voir la position désespérée des rebelles l'avait décidé lui-même à se jeter avec sa famille dans les dunes, où sa tribu l'avait devancé de quelques jours.

Le soir du 13 encore, la déclaration d'un prisonnier nous fixa sur la direction à suivre pour trouver le puits de Tamesguida, et immédiatement un peloton d'éclaireurs partait du camp pour mesurer la distance qui nous séparait de ce point important. Deux heures plus tard, nous savions qu'il était à 8 kilomètres de nous et qu'il suffirait d'un simple curage pour assurer de l'eau à toute notre colonne. Il n'en fallait pas davantage pour reconnaître que nous avions fait un pas énorme en gagnant une nouvelle base d'opérations à 10 heures plus près de l'ennemi. Hassi-Kaddour n'était alors plus qu'un dépôt de vivres auquel on puiserait quand le besoin s'en ferait sentir.

Le 14 au matin, les tonneaux vidés la nuit furent dirigés avec une escouade de travailleurs sur Tamesguida, et immédiatement après, la colonne reprit sa marche vers le Sud.

Après deux pauses, pendant lesquelles on marcha au milieu des débris de toute nature indiquant le lieu de notre razzia du 9, la troupe s'arrêta pour faire la grande halte.

Une colonne de fumée s'élevant dans la direction Sud-Est avait depuis quelque temps attiré notre attention de ce côté. Cette mesure prise comme application des principes les plus élémentaires du service en campagne allait détruire toutes les bonnes chances que le hasard nous avait fournies, pour terminer, d'un seul coup et dans la journée même, les affaire du Sud. C'était jour de malheur. Nous perdons une heure qui profite aux insoumis.

Mais voici les faits :

Les Ouled Mokrane étaient parvenus à se séparer des Mekhadma avant que ceux-ci eussent pu résoudre la question de savoir s'il y avait avantage ou non à nous livrer les parents de l'ex Bach-Agha. Naceur ben Chohra s'était offert comme guide vers la Tunisie, et, le 12 au matin, tout ce monde avait quitté Kerd-el-Aïch, en emportant de l'eau plein leurs outres, ce qui devait leur suffire pour deux journées environ. Les Mekhadama, revenus du théâtre de la lutte du 9, où ils avaient ramené sans être inquiétés moutons et dattes, avaient sans doute annoncé aux Ouled-Mokrane que mon goum avait rebroussé chemin sur Ouargla. La confiance des Mekhadma dans cette idée était tellement grande que, le 13 au matin, nous rencontrâmes à 2 kilomètres de notre camp des groupes de 2 et 3 personnes poussant devant eux des chameaux destinés à enlever les dattes gisant à terre à portée de fusil de nos grand'gardes. Les Ouled Mokrane avaient donc dû former le projet de se diriger au nord pour y atteindre le Hassi Djeribia et gagner ainsi la tête de cette ligne de puits qui, en passant par Hassi el Bhiran, Dalcat Dziri, Bir Ghardeïa, Ber essof, Labriga, Dorin, les conduisait tout droit à Kebilli la première oasis du Nefzaoua.

Eux marchaient au Nord, nous au Sud, et leur tête de colonne se serait heurtée au bout d'une heure contre notre avant-garde, si les éclaireurs dont nous avons parlé plus haut n'étaient pas allés échanger des coups de fusils à 10 kilomètres en avant de nous pendant que la colonne faisait sa grande halte.

Un groupe de ces éclaireurs était tombé en face de Bou Mezrag, le plus vaillant de nos adversaires, et avait perdu deux de ces hommes dans ce combat particulier.

Bou Mezrag agite son burnous. Les coups de feu quo'n a entendus à la Nedja expliquent suffisamment ce signe, et immédiatement Ben Naceur fait rebrousser chemin à ceux qui lui avaient confié le soin de les guider. Lui seul connaît le pays ; il marche dans la direction opposée à la nôtre pour gagner le plus de terrain possible : n'importe où il aboutira à la nuit, il saura se retrouver le lendemain, car tous ces parages lui sont connus, depuis le jour où il a conçu le projet de vivre aux dépens de nos tribus, c'est-à-dire depuis une vingtaine d'années environ.

Le deuxième groupe d'éclaireurs s'est dirigé plus à l'est. Il tombe sur un des cavaliers isolés de la nedja qui, poussé par l'amour du gain, poursuit quelques chameaux égarés ; nos hommes, en le tuant après une longue poursuite, aperçoivent dans le lointain la nedja qui a déjà changé de direction. Avant que la nouvelle nous soit apportée par ce deuxième groupe d'éclaireurs, la nedja a, de son côté, gagné 6 autres kilomètres, et, au moment où mon premier peloton suit le guide pour être conduit sur la piste, une distance d'au moins 22 kilomètres le sépare du groupe des fuyards, qui font maintenant marcher leurs chameaux à coups de plat de sabre.

Aussitôt qu'on a reconnu exacts les renseignements fournis par l'éclaireur, en constatant les empreintes de pieds d'environ trois cents chameaux, après avoir vu les traces des mulets que les Ouled-Mokrane seuls possèdent, lorsque les traces des cavaliers ne nous laissent plus aucun doute sur la présence de tous les membres de cette famille, deux escadrons de cavalerie sont envoyés par le colonel Gaume pour soutenir le premier peloton du goum, parti en avant sous les ordres du lieutenant Boutarel.

Le reste du goum est également rappelé dans la nouvelle direction, et enfin toute la colonne, le convoi compris, marche à partir de midi sur les traces de l'ennemi, guidé par Naceur ben Chohra.

Où aboutira-t-on ? Nul entre nous ne saura le dire. Aïn-el-Taïeba, dont on parle souvent et que personne de nous n'a vu, est-il dans cette direction ? on l'ignore ; la direction de la piste, toujours la même, nous révèle seulement qu'elle a été divisée pour éviter les dunes qui géneraient la marche rapide des chameaux. Les empreintes laissées par ces animaux nous révèlent à leur tour que la fuite continue à se faire au trot ; de temps en temps, un petit troupeau, plus loin un cheval, un mulet, des tentes, une paire

de cantines, enfin des négresses, des hommes laissés en arrière témoignent de la résolution bien arrêtée d'abandonner tout ce qui pourrait entraver la fuite des personnes marquantes de la famille des Mokrani. Nous savons par la déposition des prisonniers faits vers 4 heures de l'après-midi, qu'on a couché hier sans eau et que la provision restée dans les outres était à peine suffisante pour la journée d'aujourd'hui. Les chameaux ne boiront donc pas non plus dans cette seconde journée et demain tout ce monde sera à notre merci si nous ne perdons pas ses traces avant la tombée de la nuit. Cependant nos chevaux se fatiguent. Les spahis même restent en arrière, et les escadrons de cavalerie, quoique allégés de leur paquetage, sont déjà distancés de 5 à 6 kilomètres. 50 chevaux à peine tiennent bon et marchent avec ensemble à la tête de notre colonne. 8 à 10 éclaireurs supérieurement montés courent à toute vitesse, mais à 6 heures du soir au moment où le soleil disparaît à l'horizon, nous sommes obligés de marcher au pas ordinaire, car il faut nous faire précéder, de ceux qui suivent, le regard fixé au sol, la trace devenue peu apparente des cavaliers. L'ennemi a en ce moment sur nous l'avantage de la vitesse. Il lui suffit de pousser droit devant lui, tandis que notre marche est réglée sur ceux qui ont mission de ne pas s'écarter des traces. La lune va se coucher à 10 heures ; c'est là le dernier terme de notre poursuite, car les traces ne se verront plus. A 7 kilomètres, nous apercevons de fortes dunes qu'il faut absolument traverser ; notre espoir consiste en ce que ces dunes seront moins vite franchis par des bêtes de somme que par nos chevaux et que, grâce à cet obstacle, nous pourrons regagner la distance perdue dans la dernière heure. Nous franchissons la dune, nous constatons que les chevaux poussés avec acharnement ont descendu les pentes les plus raides, là où aucun convoi ordinaire, marchant en plein jour, n'aurait choisi son chemin. Au delà de la dune, les traces se continuent dans la même direction, mais aucun bruit ne se fait entendre ; il est évident que l'ennemi veut profiter, comme nous, des derniers rayons de la lune pour achever sa course échevelée ; mais, comme nous l'avons déjà dit, l'avantage de ne pas être obligé de suivre péniblement et pas à pas une piste peu apparente, lui donne plus que jamais la possibilité d'augmenter à chaque instant l'avance qu'il a déjà.

A 10 heures, la lune disparaît et, avec elle, tout espoir pour nous de nous maintenir sur la piste. Le goum s'arrête ; l'organe de la vue est désormais inutile; l'ouïe le remplace, on écoute, l'oreille collée à terre. Des aboiements de chiens se font entendre, un bruit confus de voix nous arrive. On en conclut que la nedja se prépare à camper dans une dune, à environ 5 kilomètres de nous. Des hommes à pied partent pour reconnaître, mais au bout d'une demi-heure ce bruit a complètement cessé, et quelque temps après, nos éclaireurs nous apprennent que le passage difficile de la dune effectué par la nedja a été seul la cause du bruit que nous avions entendu.

On s'était bousculé dans ce défilé, et les imprécations des chameliers s'étaient mêlées aux hurlements des chiens foulés aux pieds par les bêtes de somme. Il n'y avait aucun indice de campement dans la plaine qui se trouvait au delà de la dune.

A 11 heures 1/2, les escadrons de cavalerie, sous les ordres du commandant d'Orléans, venaient nous rejoindre. Nous nous endormions la bride au bras, espérant que l'équipage d'eau avec le convoi nous arriveraient dans la matinée, et qu'une fois pourvus d'eau et d'orge (qui nous manquaient l'un et l'autre) la poursuite serait reprise dans des conditions plus avantageuses.

Pendant la nuit, les cavaliers restés en arrière nous rejoignirent, mais aucun d'eux ne put nous donner des nouvelles de la colonne.

Il est vrai que depuis midi nous avions franchi plus de 60 kil., que les avis transmis presque d'heure en heure par moi au colonel Gaume avaient exprimé l'espoir d'une atteinte prochaine de l'ennemi, et que, par conséquent, vu la fatigue des bêtes du convoi, on avait pu juger convenable de s'arrêter à la tombée de la nuit. C'était en effet la mesure qu'on avait prise. Il y avait donc, au moment où nous descendions de cheval, une distance de 47 kilomètres entre l'avant-garde et le gros de la colonne.

Le lendemain 15, M. le colonel Gaume se portait encore à 16 kilomètres en avant, et il ne reçut ma lettre dans laquelle je lui demandais un convoi d'eau et d'orge qu'à midi. A une heure, j'acquis la certitude que ce convoi demandé ne pouvait m'arriver qu'à 7 heures du soir, et par conséquent, la continuation de la poursuite ne pouvait avoir lieu que dans la nuit du 16.

C'était trop tard. L'ennemi avait dû mettre à profit la matinée du 15 pour gagner un terrain difficile dans la prévision d'une attaque et non pour s'éloigner tout-à-fait. Tous mes éclaireurs m'assuraient qu'il avait disparu dans les dunes. D'un autre côté, ne pouvait-il pas y avoir quelque empêchement pour l'envoi des tonneaux d'eau demandés ? Mon premier soin devait donc être de procurer le nécessaire à nos hommes et à nos chevaux. Dominé par cette idée, je repris le chemin de la colonne. A 3 heures et demie, nous rencontrions le convoi d'eau et d'orge qui m'était destiné, et à 8 heures du soir, nous rejoignions la colonne.

Dans la matinée, quelques uns de nos cavaliers avaient exploré dans toutes les directions les environs de mon bivouac, dans le but de reconnaître des traces de troupeaux qui nous conduiraient au seul endroit pourvu d'eau, à Aïn-Taïeba. Un berger des Chaâmba, arrêté à cette occasion et croyant avoir à faire à un cavalier des Mokrani, allait lui donner des explications sur des pistes reconnues, lorsque malheureusement il fut tué par un autre cavalier. Cependant on avait appris qu'un troupeau partant du point où j'étais pour aller boire à Aïn-Taïeba pouvait être ramené dans la même journée. Il y avait donc, au maximum, une distance de 20 kilomètres ; mais dans quelle direction devait-on s'engager au milieu de ces dunes immenses dont les sommets mobiles sous l'action du vent changeaient, comme des vapeurs, les ondées de sable dans la plaine. Nos chevaux étaient trop fatigués, trop altérés pour pouvoir tenter une pareille recherche, sans des données plus positives sur la direction à prendre.

Nous avions appris d'un autre côté que le deuil était dans le camp des ennemis ; on y pleurait Bou Mezrag, qu'on croyait tombé dans une ambuscade le matin. Cet homme d'une énergie rare, le véritable chef de l'émigration, devait errer, en ce moment à l'aventure, car, au moment ou il aurait dû rejoindre les siens, le peloton de M. Boutarel marchait déjà au galop sur la piste. Bou Mezrag ne connaissait pas le pays, il ne savait même pas sur quel point Ben Naceur dirigeait les siens ; il était donc isolé, coupé, jeté dans l'espace. Il y avait alors probabilité que cet incident modifierait le plan des insoumis. On aurait voulu atteindre Bou-Mezrag, et on ne pouvait le faire, sans avoir à sa disposition les ressources en eau qu'Aïn-Taïeba ne pouvait fournir. Il y avait

donc quelques chances pour que l'émigration restât stationnaire un certain laps de temps. Ma marche en arrière dégageait, d'un autre côté, le terrain, et, ce qui s'était déjà produit le 12, c'est-à-dire au retour vers le nord, pouvait bien avoir lieu de nouveau, ne fût-ce que pour abreuver à Aïn-Taïeba tout ce qui souffrait de la soif depuis 2 jours dans le camp des Ouled Mokrane.

Aussitôt arrivé au camp de la colonne, je proposais donc à M. le Colonel Gaume de me confier une cinquantaine de chasseurs d'Afrique. En choisissant 150 bons chevaux de mon goum et en emmenant le peloton de spahis, je disposais d'une force suffisante pour chasser d'Aïn-Taïeba les Ouled Mokrane, s'ils avaient eu l'idée d'y conduire leurs bêtes de somme pour faire la provision d'eau. Je demandais un jour de repos. Ma proposition fut acceptée, à condition que je serais de retour à Hassi Qaddour le 22 au plus tard, attendu que le dernier terme pour notre rentrée à Ouargla avait été fixé au 25.

Les troupes régulières, moins le peloton de chasseurs d'Afrique sous les ordres de M. le lieutenant Blekner et moins le peloton de spahis, repartaient vers le nord dans la journée du 16.

Le 17 au matin, après quelques hésitations d'une partie de mes goumiers, qui étaient effrayés de la perspective d'une non-réussite dans la découverte d'Aïn-Taïeba, mon départ eut lieu dans la même direction que j'avais suivie le 14. Mes éclaireurs partis avant le jour avaient pour unique mission de se procurer un homme des Chaâmba qui, de gré ou de force, nous conduirait au but de notre course. Leur chasse fut fructueuse, mais ils se virent contraints d'en tuer deux avant que le troisième se crût obligé d'avouer qu'il connaissait les environs de la source. Je pouvais donc annoncer à mes officiers que nous serions à Aïn-Taïeba avant la nuit, car le renseignement sur la direction fourni par le prisonnier, complété par le renseignement obtenu l'autre jour sur la distance, fit disparaître pour moi toute incertitude. Les chevaux, qui, ce matin au départ, portaient 2 jours de vivres et d'orge, avaient été allégés pour le départ de la moitié de ces provisions dans une dune des environs et se trouvaient par conséquent dans de bonnes conditions pour fournir même une course, si besoin était.

J'avais la source devant moi et je n'étais plus tenu aux ménagements que j'avais eus jusqu'alors. Quelques petites razzias faites en route sur des chameaux des Chaâmba contribuèrent à remettre les esprits au gai, et lorsque, à la première halte faite au milieu des dunes, des détonations se font entendre, toute préoccupation disparaît, car nous sommes sûrs que nos éclaireurs, ayant atteint le but désiré, sont aux prises avec quelqu'un qui a intérêt à leur en défendre l'accès. La fusillade n'est pas assez vive pour amener tout mon monde. Je ne prends donc avec moi que les khiala d'Ali Bey, commandés par l'officier Si Smain, afin de soutenir les Saïd Ateba formant l'extrême avant-garde. Une demi-heure après, arrivés au milieu de l'escarmouche, nous apercevons les fantassins des Chaâmba, se retirant dans les dunes les plus inaccessibles et nous avons juste le temps d'en blesser deux.

A ce moment, débouche aussi par le col qui domine Aïn-Taïeba le peloton de chasseurs d'Afrique, qui avait pris le trot lorsque la fusillade avait paru prendre plus d'intensité.

Nous voilà donc en face de ce point important que les Chaâmba considèrent comme leur refuge inviolable quand il s'agit de se soutraire aux coups que les tribus ennemies voudraient leur porter. Les Saïd Atba ne se connaissent pas d'aise en contemplant cette nappe d'eau dont on leur a tant parlé, mais qu'on leur a dit être à 10 journées de marche d'Hassi-Qaddour. Ils connaissent maintenant le défaut de la cuirasse. Ils savent de quel côté atteindre les troupeaux des Chaâmba, dussent-ils aller les chercher à la source même.

Cet énorme entonnoir d'environ 150 mètres de diamètre, renferme dans son fond une nappe d'eau dont l'aspect est des plus séduisants et après deux longues étapes non pourvues de puits, produit une impression profonde à tous ceux qui la contemplent pour la première fois cette espèce de lac dont les bourrasques de vent, fréquentes dans ces régions, rident même tant soit peu la surface à 50 mètres de diamètre. Les pentes de ses bords sont à 45 degrés et aboutissent au lac même, de sorte que les troupeaux qui vont s'y abreuver courraient le risque de s'y engloutir si l'homme n'avait modifié pour son usage sa configuration naturelle.

A un niveau d'environ trois mètres au-dessus de la surface du lac, on a établi sur la moitié du pourtour de l'entonnoir, une

espèce de berne, dans le genre de celles qui divisent en deux les escarpes de nos fossés de forteresse. Seulement ici cette berne a environ 3 mètres de longueur et contient, à la suite les unes des autres, des excavations servant d'abreuvoir. Les animaux sont conduits sur cette berne, et les propriétaires remplissent les auges d'eau qu'ils puisent au moyen d'outres dans le lac. Là encore le travail de l'homme a créé une amélioration.

L'eau du lac est salée; les animaux la boivent au besoin, mais l'homme a jugé nécessaire de la rendre plus potable, en creusant tout autour du lac, dans le pied du talus même, un certain nombre de petits puits; ces réservoirs, dans lesquels l'eau arrive filtrée en suintant à travers les parois, ont 1 mètre de profondeur et environ 0 m 40 centimètres de diamètre. Les gens soucieux des soins à donner à leurs bestiaux y puisent l'eau, gamelle par gamelle, et en formant la chaîne, la transversent dans les abreuvoirs, où les troupeaux l'attendent.

Des touffes de bois clairement parsemées dans les parois de l'entonnoir fournissent le combustible aux rares visiteurs qui sont obligés d'y passer la nuit en hiver. Et même en été, on peut y trouver l'ombre à l'abri d'un groupe de trois palmiers qui élèvent leurs têtes à la hauteur de la berne dont nous avons parlé. Deux autres palmiers, mais bien moins hauts poussent au bord du lac même ; leurs troncs sont, en grande partie, submergés. Nos chevaux se dédommagèrent largement des privations subies sous le régime du rationnement qui, même à côté des puits, avait dû être observé.

Le troupeau que les Chaâmba avaient abandonné au bord même du lac fut conduit sur le plateau qui domine l'entonnoir, et, à l'heure du coucher du soleil, l'espoir d'un repas avec de l'eau à discrétion avait fait oublier la fatigue des derniers jours, mais, au moment où cet espoir allait se réaliser, des hurlements, des cris se font entendre de l'autre côté de la dune principale qui domine notre camp. Un instant après, les balles pleuvent chez nous, et nous voyons toutes les crêtes du côté nord-est hérissées de longs fusils. Le peloton de chasseurs d'Afrique déployé en tirailleurs se porte immédiatement à la rencontre de l'ennemi. Dès les premiers pas, il se trouve à l'abri des projectiles, car les Chaâmba effrayés, on pourrait dire paralysés par les sons de la

trompette, n'osent plus montrer leurs têtes au-dessus de l'arête de sable. Et pendant que les chasseurs font à genoux l'ascension de la dune, les coups de fusil partant d'en haut ne peuvent plus les atteindre. Au bout d'un quart d'heure, parvenus à dix mètres du sommet, nous voyons toujours au-dessus de nous les fusils dépassant la crête, mais pas de têtes derrière ; tous les coups frappent du côté opposé à celui où le troupeau est remisé. Aussitôt que tous les chasseurs sont arrivés à la même hauteur, le lieutenant Fauton donne le signal de l'attaque à l'arme blanche, et, au bout d'une minute, l'ennemi est culbuté dans l'entonnoir, du côte opposé à celui de la source. Un feu bien nourri le salue en dernier lieu et l'action est terminée. On constate la mort de quatre insurgés et nous voyons emporter des blessés en grande quantité. Bientôt les cris d'encouragement poussés d'abord par les femmes marchant en première ligne se changent en lamentations, et enfin le silence le plus complet succède à cette fanfaronnade si bruyante.

La nuit se passa dans le calme. Nous n'avions aucun cheval de blessé. Le goum avait fait son devoir ; il s'était porté en avant et, à la fin de l'action, il repartait sur les traces des fuyards pour ramasser tout ce qu'une fuite précipitée avait fait abandonner aux Chaâmba. Le lendemain, 18, les 130 chameaux et 800 moutons enlevés à la tribu furent expédiés en avant, et aussitôt que les chevaux eurent bu, nous reprîmes le chemin par lequel nons étions venus.

A sept heures du soir, nous touchions à notre magasin d'orge improvisé dans la dune ; puis nous allions bivouaquer quelques kilomètres plus loin, et le lendemain, 19, après une nouvelle marche de 50 kilomètres, nous atteignions le camp de la colonne, à Tamesguida.

Le 20, le goum fit séjour ; le 21, en exécution des ordres laissés par le lieutenant-colonel Gaume, je me portais sur Guettar, puits bien alimenté, bien conditionné, situé au milieu de nombreuses touffes de bois, à 14 kilomètres nord-est de Hassi-Qaddour ; le niveau d'eau avant l'abreuvage des animaux est à six mètres du sol ; le niveau le plus bas auquel on a réduit la nappe après avoir fait boire 500 chevaux et presque autant de chameaux est de 11 mètres 30.

La journée du 22 fut consacrée à la recherche des cachettes pratiquées dans les dunes des environs, où les Châamba en fuite avaient déposé leurs dattes. Près de Médjira, on en trouva dix-huit charges et à l'Oued-Mia, six.

Le 23, nous allions de Guettar à Hassi-bou-Nemel, en passant par Medjira. Ce dernier puits diffère de tous les autres, en ce que son orifice est très large ; par conséquent, le voyageur isolé ne peut pas y descendre, ainsi que cela se pratique dans les autres puits, où les interstices du coffrage offrent des points d'appui pour les pieds et les mains.

Dans tous les puits à orifice étroit, les morceaux de bois garnissant l'ouverture même sont choisis des plus solides et disposés de manière à permettre d'y attacher une corde. Cette corde, ordinairement la brima (cordon roulé autour de la coiffure de l'indigène), devient la garantie de retour à la surface du sol du voyageur ne disposant pas d'ustensiles pour puiser l'eau.

A Medjira, où l'orifice est assez large pour permettre à cinq individus à la fois de descendre leurs récipients dans le puits, 1000 chevaux peuvent très facilement boire dans les vingt-quatre heures. Le bois se trouve aux proches environs, et les immenses plateaux, richement garnis de fourrages, qui s'étendent depuis les environs de Guettar jusqu'au nord du puits de Tarfaïa, constituent un véritable trésor pour les tribus qui ont l'habitude de faire paître leurs troupeaux dans ces régions. Le drin, de bonne qualité, le soffan et l'ensi sont les espèces représentées par d'innombrables touffes, dont le rapprochement est souvent assez grand pour donner l'aspect d'un champ d'orge bien fourni.

De Medjira, que nous quittons à regret parce que l'abondance d'eau était pour nous le sujet d'une fête, on se dirige sur Hassi-bou-Nemel, situé à 14 kilomètres nord-est. Quelle différence pour l'eau, aussi bien sous le rapport de la qualité que de la quantité. 200 chevaux à peine peuvent y boire dans les vingt-quatre heures. J'avais laissé la majeure partie de mon goum à Medjira pour laisser boire à volonté, de manière que 100 chevaux seulement (le peloton de spahis compris) arrivèrent avec moi à Hassi-bou-Nemel.

A peine avons-nous mis pied à terre que les chevaux du goum (2e peloton), effrayés à la vue d'un homme portant une charge de

bois sur la tête, sont pris de panique. A fond de train ils traversent le camp, passent à travers le peloton de spahis et entraînent avec eux les chevaux de ces cavaliers. Deux minutes plus tard, tout a disparu du bas-fond dans lequel se trouve le puits.

Les quelques chevaux de spahis qui n'ont pas brisé leurs entraves, trois ou quatre chevaux des goums arrivés en retard sont les seules ressources qui nous restent en ce moment pour faire la poursuite. Le soir, il en manque 80 ; le lendemain, 40 ont été retrouvés ; enfin, à notre rentrée à Ouargla, 19 seulement ne sont pas rentrés. Le 30 janvier, on reçoit la nouvelle que cinq de ces derniers ont été saisis à El-Hadjira, c'est-à-dire à 37 lieues au nord du point où ils s'étaient échappés.

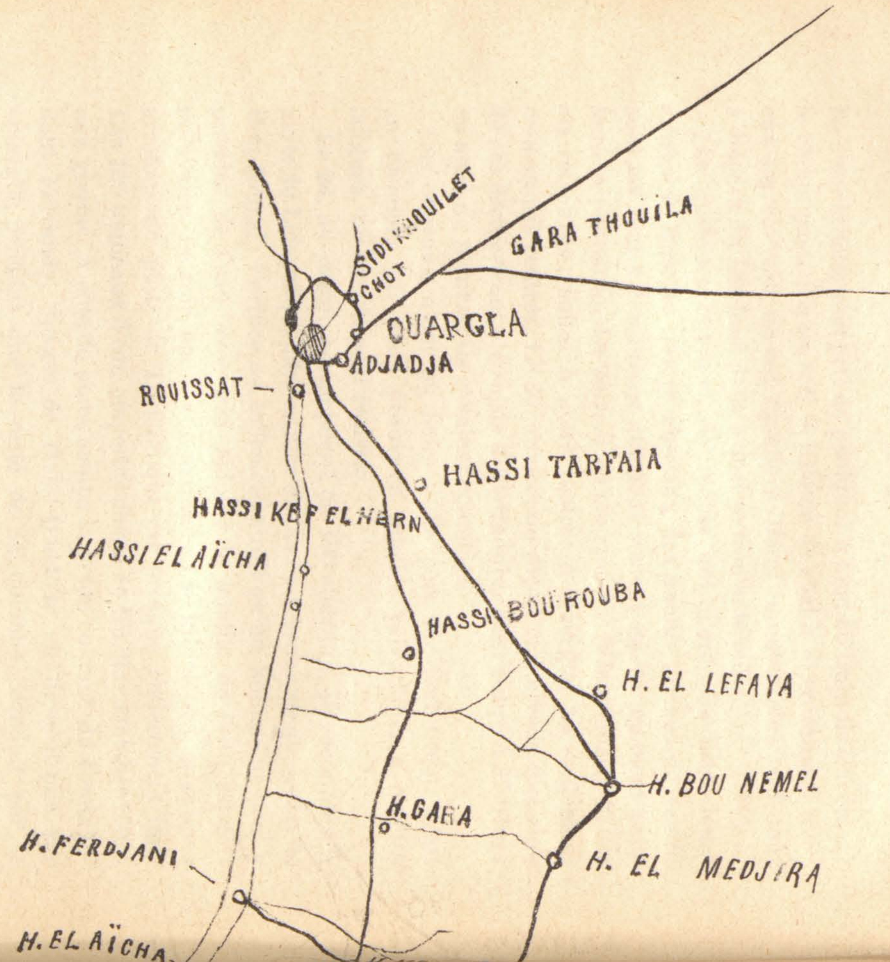
Ces chevaux n'ont pu boire nulle part sur leur trajet. C'est un exemple qui nous prouve à quelles privations, à quelles fatigues, un cheval peut résister.

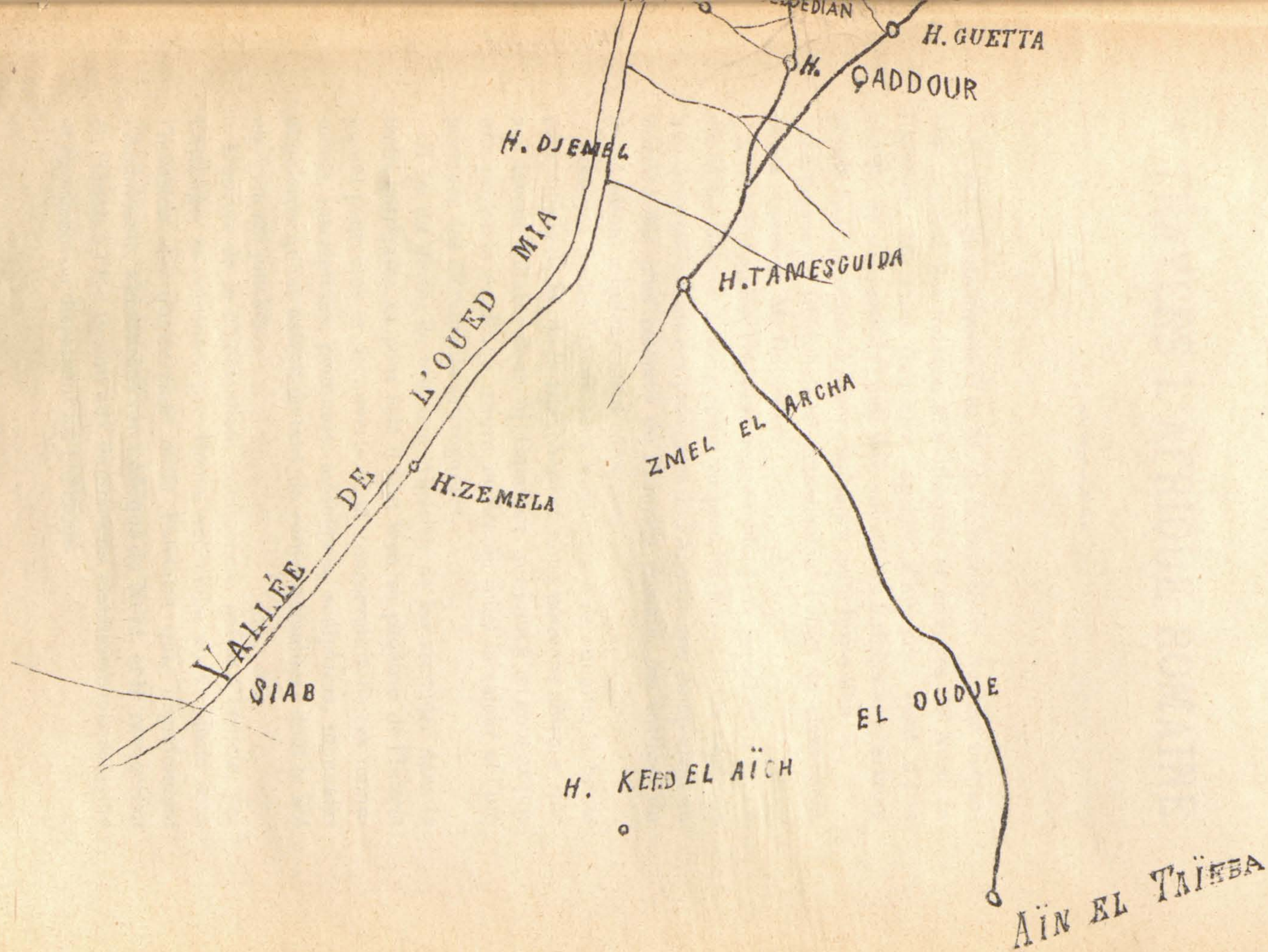
Le 24, au matin, accompagné de 100 chevaux, je reconnais le puits de Lefaya, qui offre encore moins de ressources que celui de Bou-Nemel ; l'orifice est tellement étroit qu'un homme ne peut y prendre de l'eau avec son bidon ; la qualité de l'eau est fort mauvaise. Le soir, après une marche de 40 kilomètres, nous nous arrêtons au puits de Tarfaïa, qui est presque entièrement tari. Les 150 tonneaux d'eau emportés pleins de Guettar sont distribués aux goums. A côté de nous, campe la petite colonne du commandant Ferrandy, dirigée de Hassi-Qaddour en ligne droite sur Ouargla, pendant que le reste de la colonne, conduit par le lieutenant-colonel Gaume, explore la partie ouest du terrain qu'il nous importait de connaître.

Le 23, à midi, le goum fait, à 10 kilomètres sud d'Ouargla, sa jonction avec toutes les autres fractions de la colonne mobile, et, à deux heures et demie, reprend sa place à côté du camp de la colonne principale.

Le Chef de Bataillon commandant le Goum,

Signé : ROSE.


SIDI KHOUILET
CHOT
GARA THOUILA
OUARGLA
ADJADJA
ROUISSAT
HASSI TARFAIA
HASSI KEF EL HERN
HASSI EL AÏCHA
HASSI BOU ROUBA
H. EL LEFAYA
H. BOU NEMEL
H. GARA
H. FERDJANI
H. EL MEDJIRA
H. EL AÏCHA


H. GUETTA
H. ÇADDOUR
H. DJEMEL
H. TAMESGUIDA
VALLÉE DE L'OUED MIA
H. ZEMELA
ZMEL EL ARCHA
SIAB
EL OUDJE
H. KEDD EL AÏCH
AÏN EL TAÏBA

A TRAVERS L'AFRIQUE ROMAINE

Sous la haute direction de M. de la Blanchère, nommé inspecteur général des musées, bibliothèques et archives du Nord de l'Afrique, M. Paul Gauckler, agrégé d'histoire, vient d'être chargé de s'assurer de l'état des collections formées sur certains points de la province d'Alger, soumis à celte inspection.

Le musée de Cherchell est actuellement l'objet du classement et des études de M. Gauckler.

L'état d'abandon vraiment regrettable dans lequel ce musée a été laissé depuis si longtemps va prendre fin, et nous espérons que désormais, dans ces provinces de l'Algérie, qui comptaient au nombre des plus célèbres de l'Empire romain, les vestiges du passé seront religieusement conservés.

Tous les archéologues sont unanimes à reconnaître la haute compétence de M. de la Blanchère et nous pouvons affirmer que son dévoué collaborateur, M. Gauckler, qui joint à un goût exquis une profonde érudition, saura mettre en relief la valeur et l'importance des documents sauvegardés.

Il est du devoir de tout bon Algérien de les seconder dans la tâche entreprise, et pour cela il faut bien se pénétrer de l'intérêt qu'ont pour tous la découverte et la conservation de ces monuments, inscriptions, peintures, mosaïques, sculptures, monnaies et poteries qu'on extrait de tant de ruines romaines, dont le sol algérien est jonché.

L'œuvre de la colonisation, commencée par la Phénicie, par Carthage, et continuée par Rome, succomba au Ve siècle sous l'invasion des quatre-vingt mille Vandales qui, abandonnant l'Andalousie, s'abattirent sur l'Afrique du Nord, et la ravagèrent de l'Ouest à l'Est livrant aux flammes les établissements romains et égorgeant ou dispersant les habitants.

Au VIIIe siècle, des tremblements de terre, dont les historiens et les Pères de l'Église nous ont conservé le souvenir, achevèrent l'œuvre de destruction ; neuf cents villes, villages et postes militaires romains furent complètement anéantis. (1)

Le but des archéologues est de reconstituer ces débris du passé et de restituer leur nom et leur caractère à ces ruines représentant des cités autrefois brillantes et peuplées, qui aujourd'hui dorment, sous une épaisse couche de cendre, du pesant sommeil de l'oubli.

Des entrailles de ces ruines dédaignées ont surgi de précieux renseignements sur la valeur relative et réelle des centres qu'ont occupés ou traversés des peuples si divers.

Les inscriptions notamment ont rendu d'immenses services à l'histoire, à l'économie politique, à la science géographique de l'Algérie.

Enfin, ces découvertes permettent de suivre l'histoire et le développement des arts, de l'industrie, les transformations successives d'une civilisation dont les phases caractéristiques appartiennent aux plus intimes manifestations de l'humanité.

Se livrer à ces explorations, à ces études, c'est donc rechercher les idées poétiques ou mythologiques qui ont dirigé les artistes ; c'est apprendre d'eux les usages des temps les plus reculés ; c'est vouloir arriver à établir des règles qui puissent servir de guides dans la représentation du beau, qui est le seul but de l'art.

Aussi ne peut-on qu'approuver les mesures prises par le Gouvernement pour conserver les derniers vestiges de l'antiquité, épars dans nos diverses provinces de l'Algérie, et devons-nous de tous nos efforts faciliter la tâche de ceux auxquels cette mission délicate a été confiée.

Pour nous, qui ne cherchons dans l'archéologie qu'un utile passe-temps et qui ne demandons à cette science qu'une instruction propre à répandre plus d'intérêt sur nos lectures et sur nos voyages, nous continuerons, comme par le passé, à livrer aux lecteurs du *Bulletin* le résultat de nos découvertes, laissant aux archéologues compétents le soin de tirer des faits et des documents recueillis les conséquences qu'ils comportent.

---

(1) Voir *Recueils Archeologiques du Musée d'Alger.*

*
* *

La dalle (Tessella ou Tessera, figure n° 1) a été trouvée à Carthage par le P. Delattre, qui nous en a fait don ; elle est en pâte grisâtre. Ces dalles servaient à faire des parquets. (Pline, H. IV, XXXVI, 62).

Elle mesure, telle qu'elle est représentée, 24 cent. de haut sur 29 cent. de large. On en voit une semblable, aussi singulièrement gravée, mais en plus mauvais état de conservation, au musée du Louvre.

*
* *

C'est à vingt centimètres de profondeur, dans la voie romaine qui va de Cherchell à Gouraya, que nous avons trouvé ce fragment de statue en terre rouge (figures n° 2 et 3) d'une admirable facture. Ce fragment mesure 14 cent. de haut sur 5 cent. de large environ.

*
* *

La figurine (figure n° 4), en terre rouge, qui mesure 14 cent. de haut, a été trouvée dans les débris d'une maison romaine à l'emplacement où s'élève le Lycée d'Alger. C'est une Romaine assise. Nous devons le dessin de ces deux statuettes à notre collègue Ducos du Hauron.

*
* *

Les figures n°s 5 et 6 représentent la douille d'une hampe de drapeau ou d'enseigne militaire de la belle époque impériale. Elle a été trouvée par M. Canal au champ de manœuvres de Tlemcen.

Cette douille, en bronze, parfaitement conservée, a une réelle valeur artistique. Nous sommes heureux de donner aux lecteurs du *Bulletin* la primeur de cette importante découverte.

*
* *

Dans notre récente *Monographie de la Lampe antique en Afrique,* nous avons cité *Lou Calen* — la lampe en usage dans une partie du Dauphiné, de la Provence et même du Languedoc — comme dérivant en ligne droite de la lampe romaine, dont elle a conservé la forme.

Un Provençal de Frigolet — voisin de Mistral — notre collègue et ami Watton, nous écrit que le vrai nom provençal serait *Calèu* (calèou) et non *Calen.*

Il cite, à l'appui, l'hymne provençal où le mot Calèu est employé :

F'ai lusi toun blound Calèu.

Nous avons lu, aussi, dans le 7e chant de Mireille :

Coume lou Rose quand s'arrose
Fau que desbounde, e ve ! coume aco s' un calèu.

Calèu est donc le vrai nom de la lampe de Provence. *Calèu* ne dérive pas, comme on pourrait généralement le croire, du latin *Calor* (chaleur), mais du gaulois *Cal* — qui signifie *clair, brillant, brùlant* — uni au mot *or* — qui signifie *faire,* comme *ar, er* ou *eur* dans un grand nombre de mots français : *Cal-or,* faire clair, faire brillant, *éclairer.*

*
* *

Et, maintenant, un seul mot pour répondre aux lettres si flatteuses que nous a values cette *Monographie de la Lampe.*

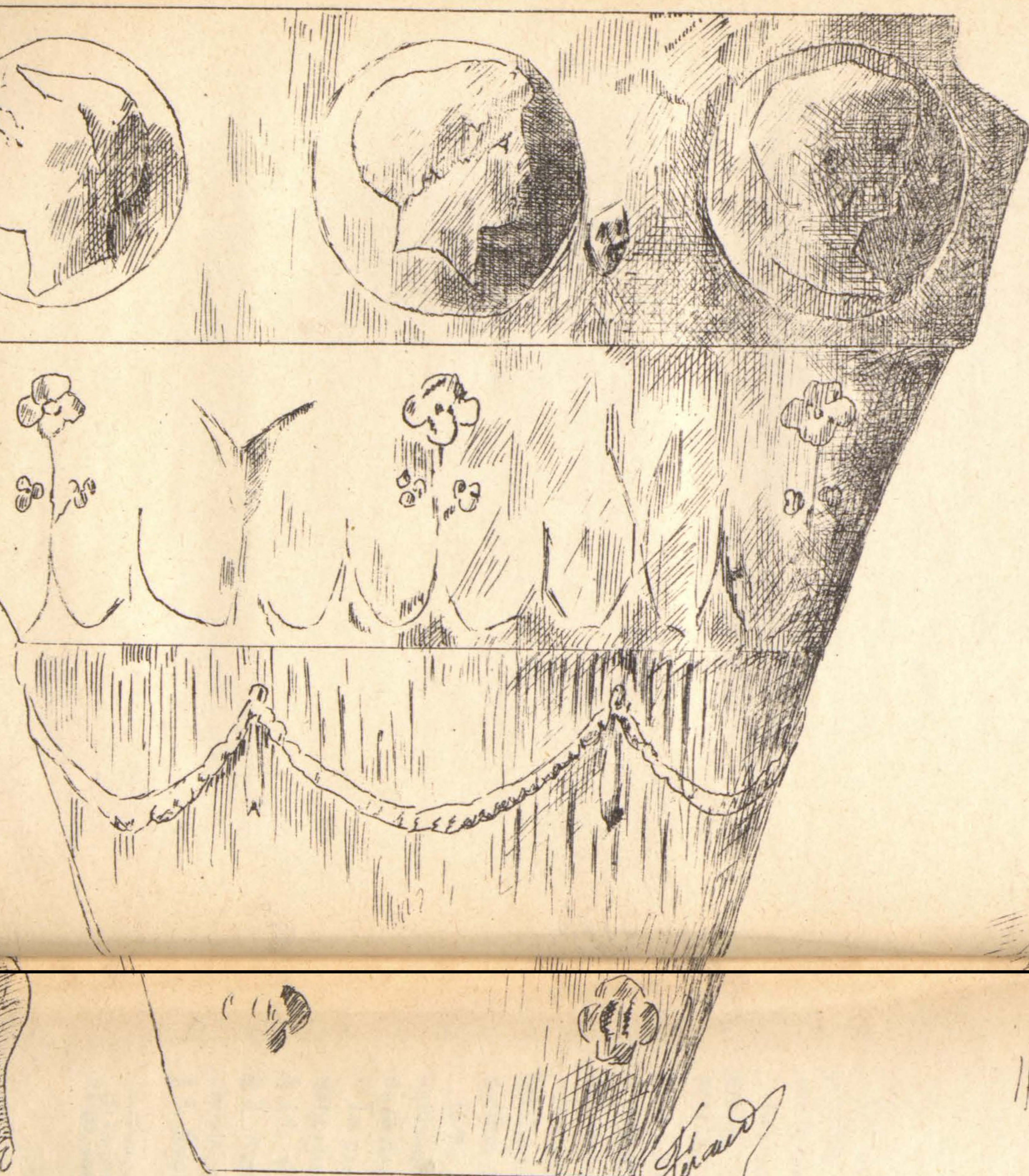
Nous sommes heureux d'avoir pu intéresser à l'*Archéologie* les lecteurs du Bulletin Oranais, en leur racontant l'histoire de cette petite *veilleuse* — tour-à-tour phénicienne, grecque, romaine, arabe, vandale et, jusqu'au bout, fidèle à son type primitif, si élégant et si simple — qui éclaira tant d'amours, tant de festins et tant de funérailles !

En réponse aux gracieuses félicitations des lecteurs — nos amis — nous nous permettons — redevenant pour un instant écolier — de célébrer, en un distique latin, cette lampe des anciens, voluptueuse et funèbre, ainsi que l'envoi que nous en fîmes à chacun d'eux, en souvenir de nos affectueuses relations trimestrielles :

Λαμπαδα-*quâ veteres thalamos, convivia, lethum*
Donavere — facit munus amicitiæ.

F. DE CARDAILLAC.
Conseiller à la Cour d'Alger.

F. 5.



F. 6.



F. 2.



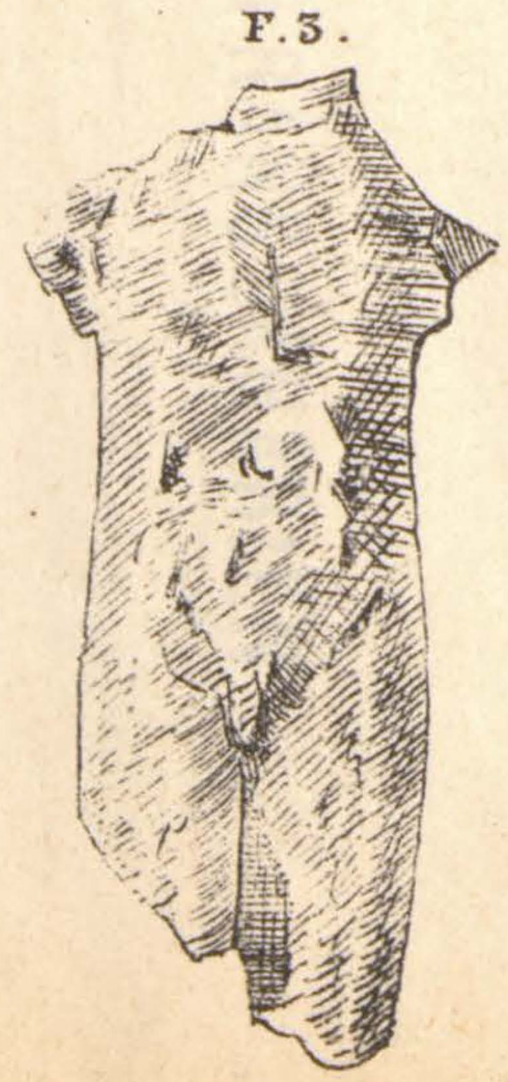


F. 1.

F. 4.



F. 3.



CHEMIN DE FER TRANSSAHARIEN

AVANT-PROJET

CONCERNANT LA SECTION ENTRE AIN-SEFRA ET IGLI

Dressé par M. BOUTY, Secrétaire Général de la Société de Géographie (1)

Cet avant-projet ne peut-être que sommaire ; il n'est guère possible, actuellement du moins, de procéder à une étude détaillée sur le terrain.

Les renseignements qui ont servi à l'élaboration du présent projet, ont été relevés sur la carte dressée, en 1885, par MM. les Officiers de Castries, Delacroix et Brosselard, à l'échelle de 1 : 200,000. Ces renseignements ont été complétés au moyen d'indications suffisamment précises, fournies par des personnes qui ont parcouru le pays entre Aïn-Sefra et Figuig. Enfin, on a mis à contribution, en ce qui concerne le point de vue technique, les données et les expériences résultant de la construction de la section du Kreider à Aïn-Sefra.

Cette étude peut donc être considérée comme un document suffisant pour servir de base à une estimation très approximative de la dépense.

Le présent mémoire sera divisé en huit paragraphes correspondant chacun à une des principales divisions du projet ; savoir : § 1er, Considérations générales ; § 2, Voie en travaux d'art ; § 3, Stations et maisons de garde ; § 4, Alimentation des machines ; § 5, Matériel ; § 6, Télégraphes ; § 7, Moyens d'exécution ; § 8, Évaluation de la dépense.

(1) Le présent travail est le complément de la brochure adressée à M. Bourlier, député d'Alger, président de la Commission du transsaharien.

§ 1er. — Considérations générales sur l'utilité de cette voie ferrée

L'utilité du chemin de fer transsaharien est reconnue aujourd'hui par tous les esprits sérieux ; cette ligne ferrée s'impose au triple point de vue politique, économique et civilisateur ; elle doit compléter nos moyens d'action dans l'interland algérien jusqu'au Niger.

L'Algérie étant la principale de nos Colonies situées outre-mer et, en même temps, la plus voisine de la Métropole, c'est sur elle surtout, que doivent être appliqués et développés tous les moyens propres à la rendre puissante et productive.

Deux tracés sont en présence : 1° celui de l'Est, traversant la province de Constantine pour atteindre le Tchad, c'est-à-dire l'inconnu ; il intéresse particulièrement le groupe de planteurs de l'Oued-Rhir. 2° Celui de l'Ouest, recommandé particulièrement son caractère d'intérêt général.

Il a été établi, dans diverses brochures, quelles sont les raisons indiscutables qui militent en faveur du tracé occidental ; elles sont ainsi résumées dans l'une d'elles :

« Le tracé occidental est le plus court : il présente des condi-
« tions techniques d'exécution et d'exploitation bien plus favo-
« rables ; il a une plus grande longueur de voie construite.

« Ce tracé sera aussi le plus productif : il desservira des pays
« connus, riches en plantations de palmiers.

« Timadanin, son terminus provisoire, deviendra le centre d'un
« mouvement commercial très important, entretenu par les
« caravanes qui viendront du haut Niger et du Soudan Central. »

Comme le Parlement doit être appelé à exprimer, prochainement, son opinion au sujet des deux tracés en présence, il a paru nécessaire d'appuyer celui qui concerne la province d'Oran, de l'appréciation d'un homme dont la science et la compétence sont universellement reconnu ; il s'agit de M. Pouyanne, ingénieur en chef des Mines de l'Algérie et du contrôle des Chemins de fer algériens.

M. Pouyanne est un ancien Algérien qui a parcouru, comme géologue, une partie de l'Algérie. Voici les conclusions du remarquable travail qu'il a publié, en 1879, en qualité de Président de la Commission du Transsaharien :

« 1° Il n'y a certainement aucun obstacle d'aller d'Oran à Raz-el-Mâ et au fond du Touat ; (1)

« 2° Cette voie aura du trafic même en Sahara, et servirait « puissamment l'intérêt de populations, d'ailleurs fixées au sol, « pour garantir pleinement la sécurité au bout de peu de temps ;

« 3° En cas de double projet, la ligne de l'Ouest *mériterait la priorité*... »

On peut citer encore, en ce qui concerne le côté purement politique de la question, l'avis, déjà ancien, d'un explorateur bien connu : Ghérard Rholffs, qui a parcouru le Taffilalet, le Gourara, le Touat et le Tidikelt, et est revenu vers le Nord par Ghardamès ; il faisait partie alors de la Légion Étrangère :

« Avant tout, les Français devraient transporter leur frontière « jusqu'à l'Oued-Messaoura, s'emparer de cette vallée, et de ses « affluents, ce qui entraînerait la soumission du Touat. C'est « d'ici, en effet, que partent toutes les difficultés, tous les dé- « sordres ; et tant qu'ils n'occuperont pas ces frontières naturelles, « il n'y aura aucun calme durable dans le Sud de la province « d'Oran.

« RHOLFFS, à Kersaz, 31 juillel 1864. »

L'importance commerciale du pays à desservir est considérable, Le Taffilalet et Figuig sont alimentés de produits manufacturés de l'Europe par l'Atlantique, au moyen de nombreuses caravanes qui n'arrivent pas toujours à destination. Pour que la crainte du pillage par les nomades ne les arrête pas, il faut admettre forcément que les transactions et les échanges sont très fructueux. Or, le Gourara, le Touat et le Tidikelt, sont tributaires du Figuig et du Taffilalet ; et les populations ainsi desservies comprennent un effectif de plusieurs centaines de mille habitants. Ce sont là des

(1) A cette époque la ligne Saïda-Aïn-Sefra n'existait pas ; elle n'était même pas projetée.

données certaines, positives ; elles n'ont rien de commun avec le mirage trompeur que l'on fait miroiter à travers les dunes d'Amguid et de l'Igargar.

Le trafic dont il s'agit ne pourra être accaparé par la voie ferrée projetée, qu'à la condition expresse qu'Aïn-Sefra ne restera pas une impasse fermée ; impasse où tout grand marché d'échanges est actuellement impossible. Igli, seule, présente cette condition d'un marché central que nous seuls approvisionnerions, au plus grand profit des manufactures métropolitaines.

On pourrait objecter que Figuig et le Taffilalet font partie de l'Empire marocain. Cela est exact. Mais on ne vise pas la conquête de ces pays. On veut seulement établir des relations commerciales et de bon voisinage. Cela est parfaitement possible, désirable à tous égards ; cet arrangement ne soulèvera aucune question diplomatique. C'est une affaire simple à régler avec l'empereur du Maroc.

L'opinion exprimée devant le Gouvernement, que le voisinage de la frontière marocaine nous créerait des obstacles, n'est pas soutenable. Si on donnait quelque créance aux bruits que l'on a fait courir intentionnellement à ce sujet, ce serait admettre implicitement la caducité de nos droits sur les régions considérées ; nous fermerions ainsi nous-mêmes la porte à toute expansion dans cette partie de l'Interland algérien.

Le patriotisme des Membres du Parlement ne souffrira pas cet abandon. Nos Députés et notre Sénateur voudront bien défendre le tracé occidental.

Du côté de la Tripolitaine, le problème ne serait pas aussi aisé à résoudre. Il y a, dans cette direction, des ambitions et des sentiments de jalousie mal dissimulés, mais qui n'attendent qu'une circonstance pour se manifester énergiquement, contre le protectorat français.

Les Anglais en Egygte, les Italiens en Tunisie, ont établi des voies ferrées sans aucune opposition des puissances étrangères. Voilà des précédents.

Il y a lieu de remarquer que le projet dont il s'agit n'emprunte pas le territoire marocain. Le traité de 1844 semble avoir prévu le cas, puisque le territoire situé au sud de Figuig *n'appartient à personne.*

Après cette courte digression, nécessaire cependant en raison des critiques trop intéressées dont le tracé occidental est l'objet, il convient de passer à l'examen technique du projet.

§ 2. — Voie et Travaux d'art

Le type de profil transversal adopté, est celui d'une voie de 1m 10 d'écartement, avec rail en acier de 12 mètres de longueur et traverses en tôle. Cette voie est la plus convenable à raison de sa double destination commerciale et stratégique et aussi au point de vue économique.

A partir d'Aïn-Sefra (altitude 1125), terminus de la voie actuelle, la ligne projetée suivra presque parallèlement la route actuelle d'Aïn-Sefra à Djenien Bou Resq, poste militaire très important, en passant par le col de Founassa, dont l'altitude est 1290. Ce col sépars les deux vallées secondaires de l'Oued Bridj et de l'Oued Dermel.

Une première station serait ménagée à Si Sliman ben Moussa, à 21 kilomètres de l'embranchement de la nouvelle voie sur la voie actuelle ; elle desservirait Aïn-Sfissifa. On réserverait ensuite un arrêt à l'entrée septentrionale du petit tunnel de Fonnassa.

Sorti du tunnel, le railway se développe sur la rive gauche de l'Oued Founassa, principal affluent de l'Oued Dermel, jusqu'à Djenien Bou Resq, de façon à obtenir une pente maxima de 15 millimètres par mètre. Cette inclinaison sera la plus grande de tout le profil.

Djenien Bou Resq recevra une station de 2me classe.

Le tracé suivra ensuite la vallée de l'Oued Dermel qu'elle quittera pour franchir le petit col de Khreneg ez Zoubia, et atteindra directement la station de 1re classe de Aïn-Sefra de Figuig, où l'eau est très abondante.

Cette station aura un caractère d'utilité commerciale très marqué. Par son voisinage de Figuig, elle sera le point de convergence du mouvement que fera naître le groupe de Ksours, constituant l'agglomération Figuiguienne. D'autre part, elle en sera assez éloignée pour empêcher tout contact plus ou moins immédiat avec les populations de cette riche Confédération.

L'expérience a prouvé, d'ailleurs, que les populations indigènes les plus rebelles à l'installation des voies ferrées sont celles qui en ont accepté les bienfaits avec entraînement au bout de peu de temps.

La convention à intervenir avec le gouvernement marocain pourra édicter des prescriptions capables de tranquilliser les susceptibilités les plus ombrageuses des autorités marocaines.

En quittant Aïn-Sefra, la voie projetée suivrait la rive droite de l'Oued Zouzfana jusqu'à El-Morra, en réservant sur le parcours quelques stations ou arrêts intermédiaires de valeur secondaire, avec points d'eau pour l'alimentation des machines.

C'est à El-Morra, que le railway passera sur la rive gauche de l'Oued Zouzfana pour atteindre Igli, terminus provisoire de la ligne. Trois stations intermédiaires jalonneront cette partie du tracé.

Par son élasticité, la voie de 1^{m} 10 de largeur, avec ses rayons de courbure réduits, se modèlera aisément sur les mouvements topographiques du sol, dont elle épousera les moindres accidents sans donner lieu à des terrassements anormaux. Il resultera de cette combinaison un minimum de cube des terres à déplacer et des murs de soutènement pour les talus.

Du reste, c'est le même type qui a été adopté pour la partie comprise entre Arzew et Aïn-Sefra ; c'est celui qui est préconisé, en France, pour l'achèvement des réseaux secondaires, par des ingénieurs expérimentés.

Les points d'eau sont suffisamment nombreux et convenablement espacés, pour assurer l'alimentation des machines et du personnel, sans recourir à l'emploi incommode de citernes-tenders.

La qualité de l'eau est excellente.

L'inclinaison maxima du profil longitudinal est de 15 à 16 millim. environ, au col de Founassa, sur 2800 mètres à peu près de longueur. Dans les autres parties, la déclivité sera réduite à quelques millimètres à peine. Les trains pourront ainsi circuler sur tout le parcours en pleine charge.

Par l'emploi de traverses en fer posées sur forme de sable et de rails en acier on éliminera un élément de dépense d'entretien considérable.

En aval de Nekrelat ben Brahim, le sol est généralement arénacé. Les travaux de substruction se borneront à l'établissement d'une forme sableuse, dont les éléments se trouvent sur place.

Circonstance à noter, les frais d'expropriation seront à peu près nuls.

En ce qui concerne les travaux d'art, la traversée du Djebel Mekter, nécessitera le creusement d'un tunnel d'une longueur relativement réduite au Founassa. Il est permis de croire qu'une étude détaillée des conditions de passage atténuera notablement le développement de la partie souterraine. Le creusement sera facile ainsi que le muraillement du parois, grâce aux matériaux qui existent dans le voisinage, lesquels sont d'une extraction facile.

Les passages en dessus ou en dessous de la voie, si coûteux sur les lignes de France, n'auront aucuue raison d'être dans le cas actuel.

Il n'y aura, sur tout le développement du tracé, que quatre ponts à grande section : 1° le passage de l'Oued-el-Bridj, près Ben-Moussa ; la traversée de l'Oued Dermel, près Meguetha Dermel ; et les deux traversées de l'Oued Zouzfana à Aïn-Sefra de Figuig et à El Morra.

Les autres travaux de même nature comprendront un certain nombre de ponceaux, d'ouverture réduite, sur des ravins secondaires ; on emploiera, au besoin, pour les rigoles de faible écoulement, des tuyaux en ciment de grand diamètre, dont les têtes seront encadrées dans de la maçonnerie.

Les ouvrages de grande portée seront faits en fer, reposant sur des piles également en fer, dans les régions où les maçonneries seraient trop coûteuses.

Du reste, il est évident que chacun de ces ouvrages d'art sera l'objet d'une étude détaillée préalable.

Il est bon de citer ici l'existence d'une variante qui descendrait d'Aïn-Sefra par Tyout, pour passer ensuite de la vallée de l'Oued en Nemours dans celle de l'Oued Zouzfana, en aval de Nekrelat ben Brahim. On éviterait le Founassa, mais l'on s'éloignerait trop de Figuig ; on resterait, d'ailleurs, sur un territoire indépendant de

l'autorité marocaine. Il semble préférable, à tous égards, de se rapprocher de Figuig, sauf entente préalable avec le gouvernement Chérifien.

§ 3. — Stations et Maisons de garde

Le nombre de stations ou arrêts sera de douze, non compris Aïn-Sefra, station de départ ; il est donné dans le tableau ci-après.

Celui des maisons de garde, sera déterminé par cette condition que chaque surveillant ait un maximum de parcours de 12 kil. selon les sinuosités de la voie. Dans les parties isolées, les maisons de garde seront doubles.

TABLEAU DES STATIONS OU ARRÊTS PROJETÉS

DÉSIGNATION	CLASSE	DISTANCE entre chaque station	ALTITUDE	OBSERVATIONS
Aïn-Sefra			1.125^{m}	Terminus actuel.
		$21^{k}150$		
Si-Ben-Moussa	3		1.175	Eau pour machine.
		18 850		
Col de Founassa.	3		1.190	
		20 150		
Djenien-bou-Resq	2		1.000	Id.
		10 800		
Meguetha-Dermel	3		980	
		33 500		
Aïn-Sefra de Figuig. .	1		865	Id.
		23 300		
Ben-Brahim	3		750	
		35 000		
Ksar-el-Azoudj	3		700	Id.
		43 000		
El-Morra	3		560	Id.
		22 000		
El-Moungar.	3		500	Id.
		33 000		
Ksar-el-Tagith	2		420	Id.
		27 500		
El-Aouiedj	3		360	
		40 500		
Igli	1		300	Id.

Ces stations seront construites selon trois types différents, uniquement en vue d'une attaque nomades pillards.

Le type n° 1, comprendra une sorte de camp retranché, crénelé et bastionné aux angles, ayant au moins 120 mètres de côté. A l'intérieur, on adossera contre le mur d'enceinte, des bâtiments et des hangars pour le logement du personnel, les ateliers, les magasins pour le matériel, le combustible et les vivres.

Le bâtiment de la gare proprement dit, sera placé dans l'intérieur du camp ; il sera à étage avec terrasse. Le rez-de-chaussée sera crénelé ainsi que le parapet de la terrasse ; au milieu de chaque façade de l'étage, on disposera des mâchicoulis en corbeillement, pour battre le pied du bâtiment. C'est là que le personnel pourra se retirer et se défendre, en cas d'attaque et de prise de l'enceinte bastionnée, en attendant un secours qui ne saurait tarder.

Le type n° 2, serait plus restreint ; il se composerait d'un mur d'enceinte, de 75^{m} de côté, crénelé et bastionné seulement sur la face postérieure. Le bâtiment de la gare ferait saillie de 4 à 5 mètres sur la face antérieure, cette saillie flanquerait les angles dépourvus de bastionnets. Ce bâtiment serait à étage et défendu comme le précédent.

Enfin, le type n° 3 comprendrait un bâtiment à étage avec clôture sur les faces libres.

Les fermetures des portes et des croisées devront être blindées à l'abri de l'incendie.

Les citernes d'alimentation pour le personnel et pour la machine seraient aménagées dans l'intérieur du mur de clôture.

Les aiguilles et les disques seront disposés pour être manœuvrés de l'intérieur des gares.

Une étude détaillée déterminera la forme et la condition d'installation de chacun de ces ouvrages.

§ 4. — Alimentation en eaux des machines

Les citernes, on l'a dit plus haut, seront aménagées dans l'intérieur des enclos murés et en sous-sol ; l'alimentation des locomotives se fera de la manière suivante :

Chaque machine sera pourvue d'une tubulure spéciale, laquelle permettra, au moyen d'un tuyau *ad doc*, d'envoyer la vapeur dans le cylindre à double effet d'une pompe installée sur la citerne. De cette manière, les grues seront inutiles ; c'est la locomotive elle-même qui fournira la force motrice pour le remplissage du tender.

On préviendra ainsi la destruction des cuves par malveillance. On évitera, également, l'élévation de la température de l'eau, si gênante pour le fonctionnement des giffards.

Les citernes seront alimentées au moyen de conduites d'eau ou de puits. L'eau ne manquera nulle part.

§ 5. — Matériel d'exploitation

Les wagons et les voitures seront construits en fer et blindés en tôle. On adoptera les types les plus perfectionnés.

De même pour les locomotives.

Des ateliers de réparation seront organisés à Aïn-Sefra de Figuig et à Igli.

Un effectif de 10 locomotives, 25 voitures à voyageur et 200 wagons sera suffisant pour fournir à des trains bi-journaliers.

§ 6. — Télégraphie

Les communications télégraphiques seront assurées au moyen des systèmes en usage.

Des stations optiques, appelées à fonctionner dans les cas d'interruption de le ligne électrique, seront installés sur les stations les plus en relief.

§ 7. — Moyens d'exécution

Des moyens d'exécutions dépendant, nécessairement, la rapidité des travaux et une certaine économie dans le capital de premier établissement.

A ce point de vue, le tracé projeté se trouvera dans des conditions particulières favorables que ne pourra réunir aucun autre

projet. En effet, la province d'Oran peut disposer d'un effectif d'ouvriers considérable : les marocains ; c'est la main-d'œuvre marocaine qui a exécuté la plus grande partie des travaux publics en Algérie.

L'éloge de ces travailleurs n'est plus à faire ; il suffira de dire que, un certain nombre d'entr'eux, est employé sur les routes et sur les voies ferrées en qualité de cantonniers et de surveillants, à la grande satisfaction de leurs chefs.

Les conditions climatériques du pays seront victorieusement supportées par ces ouvriers indigènes ; les européens y résisteraient difficilement.

Les travaux seront dirigés et surveillés par les officiers du Génie des chemins de fer. Cet exercice complètera leur instruction pratique.

La section du Kreider à Aïn-Sefra a été exécutée avec leur concours. On a fait et mis en exploitation 183 kilomètres de voie ferrée en cinquante jours de temps.

§ 8. — **Évaluation de la dépense**

Ce sont les données fournies par l'exécution de la ligne dont il vient d'être parlé, suffisamment majorées, qui ont servi de base au calcul de la dépense, dont le résumé sommaire est donné ci-après :

Terrassements	1.400.000f
Pérés et murs de soutènement	150.000
Tunel, compris muraillement	450.000
Gares, stations, maisons de garde, fosses à piquer le feu, etc	2.100.000
Voie, aiguillages, plaques tournantes, disques, etc.	8.500.000
Travaux d'art, pont et ponceaux	1.000.000
Alimentation en eau, citernes	1.000.000
Télégraphie, horlogerie	800.000
Matériel roulant	2.200.000
Organisation et outillage des ateliers	200.000
Frais supplémentaires de transport du matériel et approvisionnements	1.000.000

Frais d'étude et de contrôle	150.000
Intérêt du capital pendant la construction (2 ans au plus)	1.500.000
Dépenses imprévues	550.000
Total	21.000.000 f

Soit, pour une longueur maxima de 350 kilomètres une dépense moyenne kilométrique de 60,000 francs. La section de Kreider à Aïn-Sefra a atteint 50,000 francs à peine.

Ce chiffre de 60,000 fr. est donné par les Ingénieurs qui se sont occupés de la construction du réseau complémentaire français, pour une section transversale semblable.

Malgré l'assurance des auteurs du projet oriental, le prix de revient de la section au delà de Biskra, dépassera 100,000 francs. C'est l'affirmation donnée par M. Rolland.

CONCLUSION

Il résulte du travail qui précède :

Que la portion de la section transaharienne entre Aïn-Sefra et Igli s'impose au double point de vue commercial et stratégique et aussi, à cause de l'influence que nous devons exercer dans tout l'intérieur algérien jusqu'au Niger ;

Les difficultés diplomatiques que l'on semble prévoir n'existant pas en raison du traité de 1844 ;

Les difficultés techniques sont sans importance ;

Le tracé occidental réunit, mieux que tout autre, les conditions d'exploitation les plus favorables et les plus économiques ;

La dépense totale, comprenant l'établissement de la voie, les travaux d'art et le matériel roulant ne dépassera guère 60,000 fr. par kilomètre. Deux ans suffiront pour la livraison de la ligne.

Il n'est pas à propos de donner ici le rendement kilométrique immédiat de la ligne projetée. Les chiffres que les auteurs d'autres projets ont fourni à cet égard, ceux cités notamment dans le

journal le *Siècle,* sont purement fantaisistes ; ils dissimulent mal l'insuccès colossal qui attend ces projets, s'ils étaient suivis d'exécution. (1).

Mais il est permis de dire, que la ligne d'Aïn-Sefra à Igli, qui doit desservir presque directement une population de 600,000 âmes, verra la recette kilométrique augmenter selon une progression rapide, comme l'ont fait certaines autres lignes algériennes.

On pourra consulter à cet égard les relevés officiels.

En somme, la grande voie ferrée Transaharienne doit avoir pour principales étapes : Oran, Igli, Timimoun, Kersaz, Timadanin d'où dépendra Insalah, Timissao et Kabara, port de Tombouctou, sur le Niger.

A partir de Kabara, on remontera le Niger jusqu'à Bamako, d'où on passera aisément dans le bassin du Sénégal, que le colonel Archinard vient d'affranchir complètement. D'autre part, on descendera le fleuve jusqu'à Say, la ligne Say-Tchad viendra plus tard. La voie fluviale aura plus de 3,000 kilomètres de développement.

Ce tracé est le plus direct, le plus économique le plus rationnel.

Il ne présente aucun des dangereux *aléas* du tracé oriental, utopie derrière laquelle s'agitent des intérêts particuliers aisément visibles.

Il y a lieu d'espérer que le Parlement ne prendra de décision entre les deux projets en presence, qu'après un examen comparatif et impartial fait par des hommes compétents, ou bien, il autorisera la construction simultanée des deux sections en présence. Sinon, notre influence dans le Soudan occidental sera à jamais compromise, car l'influence étrangère nous menace.

J. BOUTY.
Secrétaire général de la Société de Géograrhie et d'Archéologie d'Oran.

(1) La ligne Batna-Biskra a produit, du 1er janvier au 25 novembre : 372,947 francs. La période correspondante de 1889 a donné 410,018 francs ; soit 37,000 francs en moins pour 1890. Par contre, la ligne Kralfallah-Aïn-Sefra a produit en 1889 : 381,258 fr. ; en 1890 : 391,697 fr. ; soit : 10,439 francs au profit de 1890.

Or, le capital de premier établissement et les frais d'exportation de la ligne Batna-Biskra, sont bien plus considérables que pour l'autre ligne ; la proportion est plus que doublée.

Inscriptions inédites de la Maurétanie Césarienne

NUMERUS SYRORUM (MARNIA)

Les estampages des quatre inscriptions chrétiennes suivantes ont été pris par M. le Capitaine Poindrelle, chef du bureau arabe de Marnia, sur des pierres tombales trouvées dans les ruines de Numerus Syrorum :

N° 1141.

D M S
QVINTIVS QVINTV
S CRVDELIS VIXIT
ANIS ς DISCESSIT X ς
KALENDAS IANVAR
QVINTVS FEL
IX PATER FIL· KRE
S / V M:E DOM
R· IS/////T AN P CCCXX

D(iis) M(anibus) S(acrum).
Quintius Quintus Crudelis vixit an(n)is 6 ; discessit XVIme *kalendas ianuarias. Quintus Felix pater fil(io) k(a)res[s]ume* (pour carissimo) *dom(um) r(omulam) i(n)s[titui]t. An(no) p(rovinciae) 320 (de J.-C. 359).*

N° 1142

Un rameau

/ / A V D I A V R B A
/ A Q V I V I X I A N N I S
P L V S M I N V S L X D I
S S E S I T I I I I I D V S N O
V E M B R E S S E P I V S D
O N A T I A N V S F I L I V S
M A T E V S D O M V R O M V
L I S T I T V E R V N T A N N
PROVICIE CCCLXXX ET /

[Cl]audia Urba[n]a qui (pour quae) *vixi(t) annis plus minus 60 ; disses(s)it IIII Idus Novembres. Sepius Donatianus filius (et) Mateus domu(m) romul(am) i(n)stituerunt ann(o) provi(n)ci(a)e CCCLXXX et...*

N° 1143

D M S
I V L I A S A M M
A T A Q V I V I X ANNIS
X X V Q V I N T V S F E
L I X M A R I T V S D O
L E N T E R D O M V M
ROMVLAM INSTITVIT APR
C C C X X X V

D. m. s. Julia Sammata qui (pour quae) *vix(it) annis 25. Quintus Felix maritus dolenter domum romulam i(n)stituit a(nno) pr(ovinciae) 335 (de J.-C. 474).*

N° 1144

D M S
C E C I L I A R O
G A T A M A T E
R K A R I S S I M A
QVI VIXIT ANNIS
P M LXX CECILIV
S RESTVTVS FILIV
S DOLENTER DO
M V M R O M V L A
FECIT ANN PR CC
C X X

D. M. S. Cecilia Rogata, mater karissima, qui (pour quae) *vixit annis p(lus) m(inus) 70. Cecilius Restutus filius dolenter domum romula(m) fecit ann(o) pr(ovinciae) 320 (de J.-C. 359).*

L. Demaeght.

BIBLIOGRAPHIE

JOURNAL & CORRESPONDANCE DU MAJOR E. M. BARTTELOT

Commandant l'arrière-colonne dans l'Expédition Stanley,
à la recherche et au secours d'Emin-Pacha, publiés par son frère W. G. Barttelot

L'ouvrage qui vient de paraître sous ce titre, en réponse au livre de Stanley, fera sensation. Il éclaire d'un jour nouveau certains épisodes très graves du voyage fait à la recherche et au secours d'Emin-Pacha. Il met en scène sous une forme dont la vérité, la minutieuse exactitude paraissent incontestable, les pathétiques aventures de la colonne laissée en arrière par Stanley avec les chargements et les malades, pendant quatorze mois, sans porteurs, sans provisions suffisantes, et à la merci de Tippou-Tib, le tyran de l'Afrique centrale, puis l'assassinat du major Barttelot, dont la mémoire a été vivement attaquée par Stanley dans son célèbre récit. En même temps le Journal du major Barttelot semblerait prouver que, en dehors de la recherche et du salut d'Emin-Pacha, Stanley aurait poursuivi des buts nombreux, tout personnels, et auxquels il aurait fait servir l'expédition. Il met aussi en relief les relations d'amitié suspectes qui unissaient le chef de l'expédition à Tippou-Tib.

Le livre qui vient de paraître est donc à la fois un récit de voyage du plus haut intérêt et des plus émouvants ; un plaidoyer de réhabilitation d'un hardi pionnier que le sort a deux fois trahi, puisque, après avoir été tué dans un guet-apens, il a été encore attaqué après sa mort ; enfin une sorte d'acte d'accusation contre Stanley produit par le frère de la victime. On voit quelle est l'importance de cet ouvrage et quel bruit il doit faire.

Un vol. in-18 avec cartes. Prix : 3 fr. 50. E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 8 et 10, rue Garancière, Paris.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

QUATORZIÈME ANNÉE. - TOME XII
FASCICULE XLIX. — AVRIL-MAI-JUIN 1891

SOMMAIRE

ORAN
Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.
1891

LA QUESTION SAHARIENNE

CONFÉRENCE DE GARNISON

Par M. le Capitaine BAJOLLE, du 1er Tirailleurs (1)

Messieurs,

La convention du 5 août 1890, qui a délimité les zones respectives d'influence de la France et de l'Angleterre dans le Nord-Ouest de l'Afrique, a appelé l'attention publique sur les vastes territoires, encore inexplorés pour la plupart, qui séparent l'Algérie de nos possessions du Sénégal et du Soudan.

Depuis six mois il s'est produit en France un mouvement d'opinion considérable sur toutes les questions que soulève l'expansion de l'influence française dans les contrées offertes en champ libre à notre activité coloniale, et quelques esprits audacieux, rêvant déjà pour notre pays de nouvelles Indes noires, ont envisagé presque aussitôt la réunion de l'Algérie et de la Tunisie avec le Sénégal et le Soudan en un vaste empire africain, s'étendant de la Méditerranée au Niger, de l'Atlantique au lac Tsâdé, et peut-être même plus tard se reliant avec le Congo français.

(1) M. le capitaine Le Châtelier — un nom connu de l'armée d'Afrique — a bien voulu pour cette conférence me communiquer une étude sur la situation actuelle du Sahara, qu'il a rédigée en 1890 à la suite d'une mission dont il avait été chargé dans le Sud-Algérien.

Ce remarquable document, où les différentes « questions sahariennes » ont été traitées avec une compétence indiscutable, a été pour moi un guide précieux dont je me suis souvent inspiré. Je tenais à le dire ici, et à adresser au capitaine Le Châtelier, le remerciement de ma vieille amitié.

L'idée est grande. Elle est séduisante à distance.

Mais est-elle réalisable pour nous ? est-elle réalisable, et avons nous intérêt à la réaliser ? Telle est la question qui se pose aujourd'hui.

Dans le vaste programme que comporte la création d'un empire colonial français dans le N.-O. de l'Afrique, se dresse en première ligne la liaison entre l'Algérie et le Soudan, à travers des régions dont le nom seul a été longtemps, et reste encore pour les esprits timorés, un épouvantail politique et militaire, à travers le Sahara.

C'est ce que l'opinion publique a très justement entrevu en se portant avec complaisance sur l'idée d'un chemin de fer transsaharien. Quelles que soient les difficultés pratiques de cette conception grandiose, elle n'est que la forme populaire de cette vérité indéniable : l'Afrique française n'existera que le jour où l'Algérie sera reliée au Soudan.

Certes, il ne faut pas se le dissimuler, cette liaison sera difficile. Même en écartant pour l'heure actuelle l'idée d'une voie ferrée poussée *ex abrupto* sur Tin-Bouctou ou le lac Tsâdé, le seul fait, d'abord de pénétrer dans des régions où la nature du sol, le climat, et les populations nous sont également défavorables, puis de nous y établir de façon à les faire entrer définitivement dans notre sphère d'influence, tout cela constitue déjà de grandes difficultés au triple point de vue, financier, politique, et militaire.

Il y a donc maintenant une « question Saharienne » qui préoccupe tous les esprits soucieux de la grandeur de la France et de l'avenir de l'Algérie, une question qui s'impose à l'attention des pouvoirs publics, et qui me vaut aujourd'hui l'honneur de parler devant vous.

Dans les actions futures qui auront le Sahara pour théâtre, le rôle principal sera dévolu comme toujours à l'armée. C'est à nos explorateurs, à nos colonnes, à nos administrateurs, qu'incomberont la reconnaissance, la conquête, et l'organisation du Sahara français.

Il est donc naturel que la question saharienne nous préoccupe aussi, nous autres soldats, et que nous recherchions ensemble dans quel sens il faudra faire effort pour arriver le plus sûrement au but. Tel sera l'objet de cette conférence.

Pendant longtemps, le Sahara a passé pour inhabité et inhabitable.

En 1845, au moment où le traité du 18 mars était signé entre la France et le Maroc, c'était encore l'opinion accréditée en France, et l'art. 6 de ce traité, après avoir tracé la frontière commune entre les deux nations, dans la région des Hauts-Plateaux, et réglé l'attribution des quelques Ksour (1) situés à la limite méridionale de ces plateaux, Aïn-Sefra, Figuig, Sfissifa, etc. s'exprime ainsi : « Quant au pays qui est au Sud des Ksour des « deux gouvernements, comme il n'y a pas d'eau, qu'il est « inhabitable et que c'est le désert proprement dit, la délimitation « en serait superflue. »

C'était peut-être l'avis des plénipotentiaires français, mais ce n'était pas celui des Marocains, qui se gardèrent bien d'ailleurs de les détromper, de peur d'attirer l'attention de la France sur des pays musulmans (2), car si les Français ignoraient l'existence de centres habités dans le Sahara, les Marocains, qui étaient en relations de caravanes avec Tin-Bouctou, savaient pertinemment le contraire.

Pourtant, en 1828, un Français, Réné Caillé, avait traversé le Sahara, précisément avec une de ces caravanes. Parti de Tin-Bouctou le 4 mai 1828, il était arrivé à Fez le 12 août. Mais l'exploration si remarquable de Réné Caillié dans le bassin du Haut-Niger et dans le Sahara avait passé un peu inaperçue en France du grand public qui ne s'intéressait guère aux découvertes

(1) *Ksar*, pl. *Ksour*, village entouré d'une enceinte le plus souvent crénelée.

(2) Dans le même ordre d'idées, on peut se demander pourquoi le traité de 1845 a attribué au Maroc les Oulad Sidi Cheikh Raraba, tandis qu'il nous a laissé les Oulad Sidi Cheikh Cheraga. Les raraba ne sont pas plus marocains que les cheraga. En réalité dans ce traité de 1845 nous nous sommes laissé duper par les Marocains.

géographiques. Et le succès de notre compatriote eut beaucoup plus de retentissement en Angleterre, où par tradition les questions géographiques ont toujours été à l'ordre du jour.

Quoi qu'il en soit, c'était une erreur, même en 1845, de parler de désert inhabitable en parlant du Sahara, et il n'est pas douteux que les difficultés actuelles ne fussent en germe dans le traité de 1845, en laissant au premier occupant le droit de prendre possession de territoires qui sont la clef de notre sécurité en Algérie.

Depuis cette époque, les découvertes de nombreux explorateurs, français, anglais et allemands, les reconnaissances et les travaux de nos officiers des affaires indigènes, nous ont appris au contraire que le désert proprement dit n'existe pas, et que tout le Sahara est habité — inégalement il est vrai — par de nombreuses populations, soit sédentaires, soit nomades.

Sans doute les conditions d'existence y sont dures. Le peu d'étendue des terres cultivables, la difficulté de les mettre en rapport par suite de la rareté de l'eau et de la température excessive de l'été, les masses énormes de sables qui s'étendent sur une partie notable de la surface du sol, tout contribue à rendre la vie précaire et âpre aux farouches habitants de ces contrées.

Mais ces habitants n'en constituent pas moins des groupes importants, dont il faut tenir grand compte dans nos projets de pénétration saharienne. Qu'on les envisage comme sédentaires des Ksour, ou comme nomades des tribus, leur soumission à l'influence française sera peut être moins facile qu'on ne l'a supposé jusqu'à ce jour. Pourtant cette soumission est la première condition à réaliser, si nous voulons mettre en communication l'Algérie et le Soudan.

Il convient donc d'examiner tout d'abord quelles sont ces populations, quelles sont les régions qu'elles habitent.

II

Si de nos possessions du Nord de l'Afrique, on veut se rendre à Tin-Bouctou ou au lac Tsâdé, de quelque point que l'on parte en Algérie ou en Tunisie, on vient se heurter à des groupes de populations, qui forment au Sud de l'Algérie une véritable barrière.

Ce sont : Le Gourara, le Touat, le Tidikelt et les Touareg. Ces groupes sont presque tous situés dans le bassin de l'Oued Saoura ou Messaoud (1) qui, depuis le versant méridional des montagnes de Figuig forme une longue gouttière naturelle jusqu'au Tanezrouft des Touareg Hoggar, ouvrant ainsi la route principale d'invasion dans ces régions sahariennes, celle du moins où l'on trouvera le plus de ressources et surtout le plus grand nombre de points d'eau.

Dans l'examen rapide que nous allons en faire ensemble, je diviserai ces populations en trois groupes : Oasis de l'Oued Messaoud, proprement dit — Tidikelt — Touareg.

Cette division n'est pas arbitraire. Elle correspond à trois manières sociales différentes, allant des sédentaires paisibles, les Ksouriens du Gourara et du Touat, aux nomades, pillards invétérés, les Touareg. Dans cette échelle, le Tidikelt forme un groupe de transition. Ses habitants, en partie Ksouriens, ont pris les habitudes de course et de pillage des Touareg.

---

(1) L'Oued Saoura est formé par la réunion de l'Oued Guir et de l'Oued Zousfana. Il porte plus particulièrement le nom d'Oued Saoura ou Messaoura jusqu'au Gourara, et le nom d'Oued Messaoud au Touat. Au delà du Touat, après avoir disparu pendant quelque temps sous la corne orientale des dunes d'Iguiden, il reparaît et va se perdre dans le bas-fond des Tanezrouf-Hoggar. Quelques géographes et ingénieurs inclinent à penser que dans les temps reculés de la période quaternaire, l'Oued Messaoud continuait jusqu'au Niger. Et de fait, l'explorateur Rholfs a recueilli chez les indigènes du Touat une tradition qui semble un écho affaibli de ces lointains souvenirs. Mais toute cette région est encore trop peu connue pour qu'on puisse voir dans cette opinion autre chose qu'une hypothèse qu'il appartiendra aux explorateurs futurs d'élucider. Voir à ce sujet Elisée Reclus (tome XI, *Afrique Septentrionale*). Mémoire de M. Sabatier (*Bulletin de la Société de Géographie d'Oran*, 1880). Note de M. Pouyanne, sur l'établissement d'une carte de la région comprise entre le Touat et Tin-Bouctou. (Alger, 1883.)

OASIS DE L'OUED MESSAOUD

On a quelquefois donné le nom générique de Touat à toutes les oasis de l'Oued Messaoud, depuis le Gourara jusqu'au Tidikelt. Pourtant, d'après les indigènes, le nom de Touat ne s'applique qu'à la région située au dessous du confluent de l'Oued Mguiden (1), et ces dénominations de Gourara et de Touat désignent des groupes parfaitement distincts.

LE GOURARA

Le Gourara (ou Guerara), anciennement appelé Tigourarin par les Berbères, est, comme son nom l'indique (2), une sorte de bas-fond situé un peu en dehors de la vallée proprement dite de l'Oued Messaoud, entre l'Oued Namous et l'Oued Mguiden, au pied du massif presque impénétrable de l'Erg occidental. Une grande sebkha (3) de 40 kil. de large sur 50 de long, occupe à peu près le centre de cette vaste dépression.

La grande production du pays est la datte fournie par environ 2,500,000 palmiers. Elle donne lieu à un certain commerce d'exportation. Chaque année, quelques caravanes emportent des dattes à destinations de nos postes-frontières du Sud-Oranais ou du M'zab et en rapportent des céréales, du beurre, de l'huile et des produits manufacturés.

---

(1) L'Oued Mguiden est la continuation de l'Oued Seggeur, dont l'origine est sur le versant méridional du massif montagneux de Géryville.

(2) *Guerara*, pl. *Gueraïr*, vaste dépression en forme de cuvette servant de réservoir aux eaux de pluie et contenant une végétation arborescente. Syn. de Daïa.

(3) *Sebkha*, bas-fond humide et salé, le plus souvent à sec, mais qui se transforme vite en marais après quelques jours de pluie.

Au point de vue politique, le Gourara forme une sorte de confédération de 12 districts (1), dont les Ksour se répartissent pour la plupart autour de la grande sebkha. La ville de Timimoun peut être considérée par le nombre de ses habitants (8000) et par son importance commerciale comme la capitale du Gourara. Elle est située au bord de la grande sebkha, et entourée d'une enceinte crénelée, flanquée de tours carrées assez élevées.

Après Timimoun les agglomérations principales sont :

Brinkan (3000 habitants), à l'extrémité Sud du Gourara dans la vallée de l'Oued Messaoud. Par sa position sur la route du Touat, Brinkan est un marché de transit assez considérable, bien qu'il ait beaucoup perdu de son ancienne réputation ;

Deldoul (2000 habitants), à la pointe Sud de la grande sebkha. C'est à Deldoul que s'est réfugié Bou-Amama, après l'insurrection du Sud-Oranais, et c'est là qu'après être demeuré pendant quelque temps dans l'attitude humble et effacée d'un pieux serviteur du Dieu unique, il s'est refait une popularité dont nous aurons occasion de reparler tout à l'heure.

En dehors de ces trois villes les 114 Ksour du Gourara ne sont que des bourgades plus ou moins peuplées, mais généralement entourées d'un mur crénelé.

La population totale est d'environ 80,000 habitants, qui se décomposent de la manière suivante :

1° D'abord les aborigènes représentés aujourd'hui par la caste vassale des Harratin (2). Ce sont des berbères noirs, anciens habitants de la région, fortement métissés de sang nègre. C'est la même race que l'on retrouve dans nos oasis de Ouargla et de l'Oued Rir.

---

(1) Les données statistiques qui suivent sur le Gourara, le Touat et Tidikelt ont été tirées de l'*Étude de géographie saharienne,* si remarquable et si complète de M. le commandant Deporter, à laquelle on ne saurait trop se reporter pour tout ce qui a trait à ces régions.

(2) *Hartani,* pl. *Harratin,* sang mêlé, homme de couleur.

Opprimés, pressurés, maintenus dans un véritable servage par les autres fractions de race libre, dont ils dépendent individuellement sans pouvoir jamais former un corps politique, leur misère est extrême et beaucoup émigrent en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Tripolitaine, pour aller au loin chercher une existence moins âpre. Cette émigration peut être évaluée pour l'ensemble du Gourara à 1/15 de la population mâle adulte.

2° Les Berbères blancs, premiers conquérants étrangers du pays, représentés par les descendants de la puissante tribu berbère des Zenata. Les Zenata ont occupé une large place dans l'histoire de l'Afrique musulmane, et, à un moment donné, ils ont été les maîtres de tout le Mogreb (1).

3° Les Arabes, conquérants de la dernière heure, représentés par les tribus des Khenafsa, des Oulad Yaïch, des Meharza, et par quelques Chorfa (2) venus du Maroc.

4° Enfin au dessous de tous, une population transplantée assez considérable de nègres, les uns esclaves, les autres affranchis.

Le Gourara est divisé en deux « soff » (3) politiques que l'on retrouve dans chaque Ksar. Le soff Ihamed et le soff Sefian, souvenirs des luttes passées entre les deux principales tribus du pays, au moment de l'invasion arabe, les Sefian et les Kholt, dont le chef Ibn Hamidan a laissé son nom à ses partisans.

On assure que le soff Ihamed suivi surtout par les arabes, nous serait moins hostile que le soff Sefian, qui se compose en grande partie de Berbères. Le soff Ihamed est celui qui a actuellement la prépondérance politique. Mais la présence de Bou-Amama, qui est depuis bientôt dix ans dans le pays, et qui y a acquis une influence considérable, les intrigues du Maroc, les intrigues de certaines personnalités ambitieuses du Touat et

(1) *Mogreb*, nom donné par les Arabes au moyen-âge à toute l'Afrique du Nord-Ouest Tunisie, Algérie, Maroc.

(2) *Cherif*, pl. *Chorfa*, noble de noblesse religieuse. Tous les chorfa se donnent pour descendants du Prophète, par sa fille Fathma Zohra

(3) *Soff*, parti, fraction politique.

du Tidikelt, ont rompu l'équilibre à notre désavantage, et il ne faudrait pas trop faire fond sur ces rivalités de soff, qui, quelque vives que soient les inimitiés locales, disparaîtront en face de l'ennemi commun, sous le coup d'une puissante excitation politique et religieuse.

Pourtant jusqu'à ce jour, malgré toutes les intrigues marocaines et autres, peut-être aussi parce que Bou-Amama n'a pas encore jugé que l'heure fût venue, le Gourara est resté libre de toute attache politique envers une puissance étrangère. Mais il est douteux qu'il en soit longtemps ainsi en présence de l'attitude prise par le Maroc depuis deux ans.

Au point de vue religieux, les ordres les plus suivis parmi les sédentaires sont ceux de Mouleï-Taïeb (1) et de Sidi Abdelkader el Djilali (2). L'influence de Mouleï-Taïeb est prépondérante.

Quant aux Arabes des tribus, ils sont presque tous serviteurs religieux des Oulad Sidi Cheikh, surtout chez les Meharza et les Khenafsa. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles Bou Amama, qui est des Oulad Sidi Cheikh, s'était réfugié au Gourara.

Il nous reste pour terminer ce résumé succinct de la situation actuelle du Gourara à dire un mot de ses forces militaires, si l'on peut donner ce nom aux levées tumultueuses qui se dresseraient en face de nos colonnes pour défendre le pays. Le commandant Deporter estime à 1,800 cavaliers, et 17,400 fantassins les forces totales que le Gourara pourrait nous opposer. C'est beaucoup si l'on s'en tient à ce chiffre. C'est peu si l'on songe que seule la ville de Timimoun pourra mettre sur pied plus de 1,000 fantassins, et que le reste sera éparpillé dans la multitude

(1) Mouleï-Taïeb est le personnage religieux connu en France sous le nom de Cherif d'Ouazzan. Ses khouan s'appellent les *Taïbiin* ou mieux les *Taïbia*. Ils jouissent d'une grande considération dans tout le Nord du Maroc et dans la province d'Oran.

(2) L'ordre de Sidi Abdelkader el Djilali est un des ordres les plus répandus et les plus vénérés dans le monde musulman. Ses khouan s'appellent les *Kadria*. La maison mère est à Bardad. Si Snoussi, le fondateur de l'ordre des Snoussia et Bou-Amama sont affiliés à l'ordre des kadria. (Voir au sujet de tous ces ordres religieux le savant ouvrage du commandant RINN, *Marabouts et Khouan*, Alger 1884).

des bourgades, sur toute la surface du Gourara, sans que l'on ait à craindre une concentration que rendent impossible l'ignorance militaire des chefs, et l'indiscipline native de ces soldats improvisés.

LE TOUAT

Le Touat est un groupe d'oasis situé dans la vallée proprement dite de l'Oued-Messaoud, entre le confluent de l'Oued-Mguiden et les dunes d'Iguiden. La vallée a une largeur moyenne de 30 à 40 kilomètres et les oasis s'échelonnent sur une longueur de près de 200 kilomètres.

Le sol, très riche en alluvions, est extrêmement plat. L'eau est abondante. Aussi la fertilité est-elle plus grande qu'au Gourara, et les produits sont plus variés. On récolte quelques céréales, blé et orge, quelques fruits, et surtout des dattes (3.000.000 de palmiers). Le mouvement commercial consiste en échanges soit avec les oasis voisines, soit avec nos postes-frontières de l'extrême-sud. Un seul produit a une certaine valeur au point de vue indigène, c'est le Henné, plante arborescente dont le Touat possède une excellente espèce [1].

En outre de ces échanges destinés surtout à fournir aux besoins de la vie locale, le Touat entretient avec Tin-Bouctou non seulement des relations de transit comme le Gourara, mais des relations commerciales directes, dont la traite des esclaves

(1) L'usage du *Henné* comme plante tinctoriale remonte à la plus haute antiquité. Les Hébreux le connaissaient sous le nom de *Hacofar*, et les Grecs sous le nom de *Kypros*. Le Prophète Sidna Mohamed avait la barbe rouge. A la naissance de ses petits-fils, Sid et Hassein et Sid el Haoussin, il leur fit teindre les mains avec une décoction de feuilles de *Henné*. De là l'usage qu'en font les Arabes. (Commandant Deporter, *Géographie Saharienne*).

fait d'ailleurs le fond principal. Sans vouloir exagérer l'importance des ces relations, il en résulte quelques intérêts commerciaux dont il y a lieu de tenir compte.

Au point de vue politique, le Touat forme une sorte de confédération de 10 districts, qui compte 100,000 habitants répartis en 156 ksour plus ou moins fortifiés.

Il n'y a pas de capitale proprement dite. Les centres principaux sont :

Tamentit (8.000 habitants). C'est le marché de transit le plus considérable du Touat ;

Adrar (7.000 habitants), centre commercial important ;

Zaouïet Kounta (1,700 habitants), centre religieux [1] dont le chef Mouleï Ali est le partisan déclaré de l'influence marocaine. C'est lui qui en 1887 a pris l'initiative de l'envoi d'une députation au Sultan du Maroc, pour lui offrir le protectorat du Touat et du Gourara. Bien que cette démarche n'ait pas eu de résultat — immédiat — et qu'elle ait même soulevé de vives protestations dans une partie de la population, on peut compter que Mouleï Ali, candidat au commandement marocain du Touat, ne renoncera pas à ses menées ambitieuses. De toute façon il reste un de nos ennemis déclarés, et il n'est pas douteux que, sous la menace d'une occupation française, les populations n'hésiteront pas, malgré leurs répugnances, à se jeter dans les bras du Maroc, si on leur en laisse le temps.

Jusqu'à ce jour elles ont espéré conserver leur indépendance, qu'elles préfèrent encore aux Kaïds marocains. Mais l'heure approche où elles se trouveront dans l'alternative d'être soumises à la France ou au Maroc, à une puissance chrétienne ou à une puissance musulmane. Poser une pareille question à des musulmans, c'est la résoudre.

La Zaouïet Kounta fait partie de l'ordre des Bekkaïa (du nom de Cheikh Bekkaï, fondateur). La maison mère est à Tin-Bouctou. La grande tribu des Kounta forme une branche de la famille des Bekkaï. Leur centre est au Ksar d'el Mabrouk à 300 kilomètres au Nord de Tin-Bouctou.

Il s'est produit d'ailleurs, il y a 30 ans, un fait bien significatif à ce sujet.

Jusqu'en 1860, la prière était faite au Touat comme chez les Touareg, comme chez presque toutes les tribus sahariennes, au nom du véritable chef de l'Islam, du commandeur des croyants, le Sultan de Constantinople. Mais, à la suite des voyages du commandant de Colomb, en 1859, du commandant Colonieu, en 1860, les Touatia, craignant l'arrivée de nos colonnes, ont songé aussitôt à se rattacher à un puissant protecteur qui les défende contre la France, et depuis cette époque la prière se fait au nom du Sultan du Maroc, dans toutes les oasis de l'Oued Messaoud [1].

On retrouve au Touat les mêmes couches de population superposées qu'au Gourara : Nègres, Harratin, Berbères et Arabes. Seulement les Arabes sont presque tous sédentaires. La condition des harratin y est aussi précaire, et pour les mêmes causes l'émigration de la population mâle adulte atteint 1/20 pour l'ensemble du pays.

Les divisions de soff sont les mêmes : Ihamed et Sefian. Le soff Sefian — celui qui nous est le plus hostile — a actuellement la prépondérance politique. Du reste la présence d'une communauté de Snoussia [2] à Tamentit ne tardera pas à peupler le Touat de nos plus irréconciliables ennemis. Les Snoussia font la tache d'huile dans les pays où ils s'établissent. D'abord humble Zaouïa [3] sans importance, ils finissent par supplanter tous les autres ordres religieux, qui n'ont d'autre ressource, s'ils veulent

(1) Commandant Rinn (*Marabouts et Khouan.*)

(2) Les Snoussia sont un ordre de création récente (1835). Leur fondateur, Si Mohammed ben Snoussi, était originaire des Oulad Sidi Abdallah, tribu des environs de Mostaganem. Cet ordre s'est distingué dès le début par son autorité et surtout par son éloignement pour tout ce qui est européen. La maison mère où se trouve le tombeau du fondateur, le vénéré « Cheikh Snoussi » est à Djerboub dans les déserts de la Tripolitaine. L'ordre des Snoussia est aujourd'hui tout puissant dans l'Islam. (Voir au sujet des Snoussia, l'ouvrage du commandant Rinn déjà cité, et la *Monographie* de M. Duveyrier, Paris, 1883.)

(3) *Zaouia*, litt. coin, retraite, endroit retiré, nom donné à des établissements religieux, sortes de monastères.

être tolérés dans le pays, que de s'affilier à leur tour à l'ordre prépondérant, c'est-à-dire de reconnaître sa suprématie et de recevoir sa direction. C'est ce qui est arrivé au Touat, où l'ordre religieux de Mouleï Taïeb, autrefois le plus suivi, s'efface aujourd'hui peu a peu, devant l'influence croissante des Khouan (1) fanatiques de Snoussi.

La population du Touat est de caractère peu belliqueux. Ce sont des travailleurs et des marchands, mais ce ne sont pas des guerriers, et les sédentaires ne sont pas ici comme au Gourara, appuyés par des nomades, qui, malgré leur manque de discipline et de cohésion, n'en ont pas moins un certain courage militaire. Aussi, malgré leur Ksour crénelés, est-il permis de douter de la valeur défensive des 400 cavaliers et 10,000 fantassins que leur attribue la statistique du commandant Deporter. D'ailleurs, comme au Gourara, toutes ces forces sont éparpillées, sur une étendue considérable, dans un très grand nombre de Ksour, et une concentration militaire de ces ksouriens, loin de leurs bourgades et de leurs intérêts, n'est pas plus à craindre au Touat qu'au Gourara. En réalité, les seules villes de Tamentit et d'Adrar, qui peuvent mettre sur pied plus de 1,500 fantassins chacune, pourraient nous opposer quelque résistance.

TIDIKELT (2)

Comme le Gourara, le Tidikelt se trouve en dehors de la vallée proprement dite de l'Oued Messaoud. C'est un vaste bas-fond situé entre des plateaux de hamada dans la vallée d'un affluent de l'Oued Messaoud, l'Oued Djaret. L'eau y est très

(1) *Khouan*, litt., frères, nom donné aux affiliés des ordres religieux.

(2) Voir au sujet du Tidikelt, la *Monographie* consacrée à cette région par le capitaine Le Chatelier, (Alger, 1886).

abondante. Aussi la végétation est-elle très vigoureuse dans la partie la plus basse de la dépression, au sud des Ksour d'In-Salah, à laquelle les indigènes ont donné le nom caractéristique de Raba (forêt).

Le Tidikelt n'a pas la même physionomie que le Touat ou le Gourara, pays de ksouriens, travailleurs et producteurs. En dehors des 1,500,000 palmiers des oasis, ses produits sont nuls. Ici c'est le nomade, c'est-à-dire l'être incapable de s'appliquer à un travail assidu, qui est le maître. Aussi le Tidikelt est-il surtout un centre commercial de transit. C'est là que se forment les grandes caravanes à destination de Tin-Bouctou. Jusqu'au Tidikelt, la route a pu être parcourue sans trop de dangers, en descendant la vallée de l'Oued-Messaoud, d'oasis en oasis. Mais à partir du Tidikelt c'est l'inconnu qui commence, même pour les trafiquants arabes, avec toutes ses incertitudes. A partir du Tidikelt on entre dans le pays des Touareg, qui sont les maîtres incontestés de toutes les routes jusqu'au Soudan, et les caravanes ne passent qu'avec leur agrément, qu'il faut parfois payer assez cher, sans pouvoir d'ailleurs s'y fier entièrement.

Tidikelt compte 6 districts habités par une population de 20,000 habitants, répartis en 51 ksour, dont la plupart sont pourvus d'une enceinte crénelée. La capitale politique est Ksar el Arab (ou Ksar el Kebir) dans le district d'In-Salah. C'est là que résident les chefs des deux soff du pays, et la plupart des trafiquants de la région y ont un magasin de dépôt pour leurs marchandises. Mais en dehors de ce rôle politique et commercial, ce n'est en somme qu'une bourgade, qui compte à peine 500 habitants. Du reste les agglomérations sont peu considérables au Tidikelt, et les ksour dont la population dépasse 1,000 habitants sont très peu nombreux.

La population du Tidikelt est essentiellement arabe : Chorfa, arabes nomades, arabes sédentaires. Au-dessous de ces groupes qui tiennent le premier rang, existe, comme dans les régions précédentes, la caste vassale des harratin dans une situation non moins misérable. Aussi émigre-t-elle dans une proportion

de 1/20 environ de la population mâle adulte. Quant à l'élément berbère, il est représenté par quelques familles à peine des Zenata. Enfin, comme dans tout le Sahara, des nègres, soit esclaves, soit affranchis.

Au Tidikelt nous voyons apparaître pour la première fois un nouvel élément ethnique, les Touareg. De nombreux imrad (1) des Hoggar sont venus à différentes reprises se fixer dans le pays, et soit par eux-mêmes, soit par leur croisement avec les fractions de race arabe, ils ont exercé sur les mœurs une influence que le contact fréquent avec les Touareg-hoggar a contribué à rendre plus sensible. Presque tous les nomades du Tidikelt ont subi plus ou moins cette influence, et ont adopté l'habillement, les coutumes, souvent même la langue des Touareg.

Le Tidikelt est divisé en deux soff : celui des Oulad Ba Hammou et celui des Oulad el Mokhtar. Les Oulad Ba Hammou représentent plus particulièrement l'élément hostile à la France. Mais en somme, ces divisions de partis sont surtout des divisions d'intérêts locaux, et dans les questions d'intérêt général, c'est-à-dire vis-à-vis d'un étranger ou d'un ennemi, les deux soff agiront d'un commun accord. Il existe au Tidikelt une sorte de sentiment national assez puissant pour réunir à un moment donné toute la population dans une même idée de résistance à une agression, surtout si cette agression venait d'une puissance européenne, de la France par conséquent.

Au point de vue religieux, le Tidikelt est en train de subir la même transformation que le Touat, transformation qui aboutira au triomphe complet des Snoussia. Jusqu'à ces dernières années, les Oulad Sidi Cheikh avaient conservé une influence réelle dans le pays, où ils comptaient un certain nombre de serviteurs religieux, notamment les Oulad el Mokhtar et les Zoua. L'ordre marocain de Mouleï Taïeb était également très suivi. Mais depuis 1860 il s'est formé dans le district d'In-Salah une com-

(1) *Amrid*, pl. *Imrad*, esclave, serf (en temahak, dialecte des Touareg).

munauté de Snoussia qui, après être restée longtemps dans l'ombre, a fini par devenir prépondérante. Aujourd'hui le chef des Oulad Ba Hammou, le personnage politique le plus influent du Tidikelt, est le propre mokaddem (1) de l'ordre de Snoussi pour toute la région, et les partisans de son soff sont presque tous affiliés à l'ordre. Ce mouvement s'accentue tous les jours, et on peut prévoir l'époque où il n'y aura plus que des Snoussia au Tidikelt. C'est vous dire combien l'hostilité aux européens a grandi dans ce milieu fanatisé par le dicre (2) de Snoussi.

Au point de vue militaire, la statistique du commandant Deporter estime à 150 cavaliers, 500 mehara et 4,000 fantassins, les forces défensives du Tidikelt. C'est peu redoutable, si l'on remarque qu'ici, comme au Gourara et au Touat, ces forces sont disséminées dans tous les centres habités. Aucun Ksar n'est en état de nous opposer seulement 1,000 fantassins. La capitale du pays, Ksar el Arab, n'en mettrait pas sur pied 500.

Il est vrai que derrière le Tidikelt il y a les Touareg. En raison des relations étroites du Tidikelt avec les Touareg-Hoggar qui viennent s'y ravitailler, qui y possèdent des palmiers et des magasins, pour lesquels c'est le seul marché possible, il est probable que, dans le cas d'un danger national, c'est-à-dire d'une invasion des français, les forces défensives du Tidikelt seraient accrues — sinon tout de suite, du moins dans un avenir rapproché — des contingents des Hoggar. Cette perspective n'a d'ailleurs rien qui nous doive effrayer, et si la lutte est inévitable, son issue ne saurait être douteuse.

---

(1) Littéralement « celui qui est mis en avant ». C'est le représentant du chef de l'ordre pour la région. Le mokaddem est le « prieur » de la communauté locale.

(2) *Dicre*, littéral., mention, exposé, énonciation, c'est-à-dire l'énonciation par excellence, la récitation de l'oraison spéciale à un ordre religieux. Chaque ordre religieux a un *dicre* particulier.

TOUAREG [1]

Les Touareg constituent un groupe de race berbère, dont les peuplades à demi-sauvages occupent de temps immémorial le centre du Sahara. Pendant longtemps on soupçonna à peine leur existence, et l'étude si remarquable de M. Duveyrier sur les Touareg du Nord, après son exploration de 1861, fut à cet égard une véritable révélation. Mais M. Duveyrier contribua, sans le vouloir, par cet enthousiasme naturel aux explorateurs pour les régions qu'ils découvrent, à accréditer en France, sur le compte de ces tribus barbares, des illusions complaisantes auxquelles de récents évènements ont donné un trop cruel démenti. Aujourd'hui, après le massacre de la mission Flatters, après les assassinats commis sur les quelques européens qui ont essayé de traverser le Sahara, il n'est plus permis de se méprendre sur les sentiments des Touareg à notre égard, et il faut faire notre deuil des perspectives séduisantes d'un rapprochement possible entre eux et nous par des moyens pacifiques.

Par leur caractère farouche et indépendant, par le genre d'existence qu'ils mènent dans le Sahara, coupant les routes, détroussant les caravanes, sans cesse en quête d'une razzia à faire sur leurs ennemis, et même sur leurs amis, les Touareg sont nos adversaires nés, et le resteront jusqu'à ce que la force les ait pliés sous notre domination. Ils sentent bien que le jour où nous aurons le droit de leur parler en maîtres, nous ne tolèrerons plus ces actes de banditisme qui sont leur principale ressource et leur occupation favorite. Et ils nous résisteront avec toute

(1) *Touareg*, forme pluriel de *Tareg*, abandonné (de Dieu). On dit au singulier *Targui* pour le masculin et *Targuia* pour le féminin.

l'énergie d'une caste orgueilleuse luttant pour ses privilèges. Il faut donc nous attendre à les trouver contre nous dans tous nos essais de pénétration saharienne, et nous préparer à les réduire.

Les Touareg forment quatre grandes confédérations que l'on groupe quelquefois, à cause de leurs habitats géographiques, en Touareg du Nord et Touareg du Sud.

Les Touareg du Nord comprennent les deux confédérations des Azgueur et des Hoggar.

Les Touareg Azgueur (1), ou de l'Est confinent à la Tripolitaine et au Fezzan. Leurs marchés sont les villes de Radamès, Rat et Mourzouk. Ils sont donc dans la dépendance économique des Turcs, bien que leurs relations avec les autorités turques soient actuellement assez mauvaises. C'est chez les Touareg Azgueur que M. Duveyrier accomplit son exploration en 1861, et c'est surtout leur état social qu'il a eu en vue de décrire, encore que cet état ait été présenté sous un jour singulièrement flatteur. A cette époque on jugeait les Touareg sur l'engouement qu'avaient inspiré en France certaines personnalités sympathiques, El Hadj Ikhenoukhen, chef de la confédération des Azgueur, et Cheikh Othman, l'ami de Duveyrier, qui était venu à Paris avec lui. Les Azgueur nous semblaient acquis, ou du moins on le disait, et on avait même en 1862 conclu un traité avec eux, le traité de Radamès (2) qui resta lettre morte d'ailleurs, en ce sens qu'il ne fut jamais invoqué par nous, ni respecté par eux.

Depuis lors, l'assassinat de Dournau, Duperré et Joubert en 1874, des pères Richard et Kermabon en 1881, la curée de la première mission Flatters en 1880 par les Iforas, sur le territoire des Azgueur, ont prouvé combien les traités étaient peu de

(1) *Touareg-Azgueur* est le nom que leur donnent les Arabes. En temahak la confédération s'appelle *Kel Azdjeur*. (*Kel*, peuple, gens).

(2) Ce traité signé à Radamès, le 26 novembre 1862, par le commandant MIRCHER et le capitaine de POLIGNAC pour la France, les Cheikh Si Ameur el Hadj et Si Othman ben el Hadj Bachir pour les Touareg Azgueur, porte le nom de « Convention commerciale » et est suivi de 4 articles additionnels. (Voir au sujet de ce traité le rapport du commandant MIRCHER. Alger, 1863).

chose pour les Touareg, et combien les Azgueur comme les autres étaient opposés à toute pénétration européenne dans leur pays.

Les Touareg Hoggar (1) ou de l'Ouest, confinent à la confédération des Azgueur et au Tidikelt. Leur grand marché est le Tidikelt.

Vis-à-vis de notre confédération, notre situation est très nette. Ils sont nos ennemis avérés, et le massacre de la deuxième mission Flatters a creusé entre eux et nous un abîme que quelques têtes de Touareg peuvent seules combler. Ils ne se font d'ailleurs aucune illusion à ce sujet, et savent très bien qu'un jour ou l'autre ils seront atteints par notre vengeance. Ils ne comprendraient même pas notre oubli ou notre pardon pour une injure aussi grave. Ils y verraient un signe de faiblesse qui ne nous attirerait que leur mépris, ou un piège qui rendrait impossible toute conciliation ultérieure avec eux. Les mœurs sahariennes dans leur logique impitoyable exigent du sang pour du sang. Les Hoggar ne trouveront jamais mauvais que nous cherchions à venger la mort de nos compatriotes, et nous avons même beaucoup trop tardé à le faire, à leur point de vue. La seule question qui se pose pour nous et pour eux est le plus ou moins de modération qu'il convient d'apporter dans le châtiment.

Aux Touareg Hoggar se rattache le groupe des Taïtok qui faisaient autrefois étroitement partie de la confédération, mais qui depuis une vingtaine d'années, à la suite d'une de ces querelles si fréquentes entre tribus sahariennes à propos de chameaux volés, se sont retirés ostensiblement de la confédération et vivent aujourd'hui dans une indépendance politique presque complète.

Ce groupe des Taïtok était à peine connu de nous jusqu'à ces dernières années. Mais en 1887, un razzou (2) de Taïtok ayant

---

(1) *Touareg Hoggar* est le nom que leur donnent les Arabes. En temahak, la confédération s'appelle *Kel Ahoggar*, dont la traduction littérale est : « le peuple noble ».

(2) *Razzou*, bande de pillards réunis pour opérer une razzia, un coup de main. Lorsque la bande est peu nombreuse, on l'appelle aussi *djich*, mot qui littéralement veut dire armée, mais qui dans le Sahara, a l'acception de troupe de pillards. Le but d'un *razzou* ou d'un *djich* est en somme le vol à main armée.

été battu et détruit par les Châamba Mouadhi d'El-Goléa, l'attention publique fut attirée sur quelques Taïtok faits prisonniers et envoyés à Alger. Grâce à la curiosité générale une légende sympathique se forma autour de ces vulgaires coupeurs de routes, et l'un d'eux, Kenan ag Tissi, petit chef de clan dans sa tribu, passa de suite pour l'héritier présomptif de l'amrar (1) des Taïtok.

Quoi qu'il en soit, cette petite aventure saharienne nous a appris des détails intéressants sur un groupe important de Touareg. Inutile de dire d'ailleurs que si les Taïtok sont indépendants des Hoggar, il n'en partagent pas moins tous les sentiments hostiles à notre endroit.

Les Touareg du Sud comprennent les deux confédérations Kel Ouï et Kel Aoulimmiden. Les Kel Ouï confinent aux régions du Haoussa, du Bornou et du lac Tsâdé. Les Aoulimmiden à celles du Soudan. Leur marché commercial est Tin-Bouctou.

A part leur habitat géographique, nous connaissons beaucoup moins les Touareg du Sud, avec lesquels nous n'avons eu jusqu'à ce jour aucune relation. Nous savons seulement que la confédération des Aoulimmiden, est la plus forte, la plus belliqueuse de toutes les confédérations de Touareg. Elle domine sur le Niger moyen, comme les Kel Ouï dominent sur la rive septentrionale du lac Tsâdé.

De toute façon il nous faudra traverser leur territoire pour aller soit à Tin-Bouctou, soit au lac Tsâdé, et il est probable que nous rencontrerons chez eux la même hostilité que chez les Hoggars, le jour où nous voudrons pénétrer dans leur pays.

Il eût été intéressant d'évaluer, même d'une façon approximative, les forces militaires que les confédérations de Touareg pourraient nous opposer en cas de lutte. Mais ces peuplades sont encore trop peu connues, pour qu'il soit possible actuellement de dresser une statistique. Le commandant Deporter donne pour la confédération des Hoggar, dont il s'est plus particulièrement

(1) Chef de tribu. Synonyme de Kaïd.

occupé, un chiffre total de 4,800 combattants. Il est probable que la confédération des Aoulimmiden pourrait fournir un chiffre encore plus élevé.

Quoi qu'il en soit, les Touareg, par leur courage, par leur mobilité, par la cohésion que leur donne leur organisation politique (1), constituent, même pour nous, un ennemi avec lequel il faudra compter. Notre armement, notre discipline, notre tactique nous procureront certainement le succès. Mais la lutte sera honorable, et il ne faut pas oublier qu'ils commencent partout à remplacer leurs anciennes armes blanches, lance et sabre, par des armes à feu.

III

Nous venons de passer en revue les populations avec lesquelles la pénétration saharienne nous mettra en contact. Et déjà, de cet exposé rapide, il doit résulter dans vos esprits une idée générale de l'attitude qu'il conviendra de prendre à leur égard, ainsi que des chances de succès de nos futures entreprises. Je voudrais essayer de préciser cette idée en examinant dans quelles conditions doit se faire notre pénétration.

(1) Les confédérations de Touareg se composent de tribus nobles (ihaggaren) et de tribus serves (imrad). Chaque tribu noble exerce une véritable suzeraineté sur un certain nombre de tribus serves, et perçoit sur elles une redevance assez lourde.

La confédération tout entière a un chef unique appelé « Amenoukal » (roi, chef du peuple), dont le pouvoir est héréditaire, non en ligne directe, mais en ligne collatérale. Chaque tribu est commandée par un chef appelé « Amrar » nommé à l'élection par les hommes libres de la tribu.

L'Amenoukal exerce le commandement général à l'aide d'un Conseil (Djemâa) composé des Amrar de toutes les tribus. En somme le régime politique des confédérations de Touareg est une sorte de monarchie féodale dans laquelle le roi gouverne avec l'assistance des chefs de tribus.

Tout d'abord je veux répondre à ces deux questions que je me posais au commencement de cette conférence. Cette pénétration, c'est-à-dire la liaison de l'Algérie avec le Soudan à travers le Sahara, est-elle réalisable, et avons-nous intérêt à la réaliser ?

Messieurs, à ces deux questions, je répondrai hardiment : oui.

Sans doute il ne faut pas espérer créer du jour au lendemain un libre passage entre deux régions aussi éloignées l'une de l'autre. Traverser le Sahara, on le fera quand on voudra avec une troupe de 200 fantassins déterminés et bien armés. Mais amener les populations qui l'habitent à reconnaître notre suprématie, à se soumettre à nos agents, à renoncer à leurs habitudes séculaires de course et de pillage, établir en un mot à travers des espaces aussi étendus une route vraiment libre que nos trafiquants puissent parcourir sans danger, c'est là, avouons-le, une œuvre gigantesque qui dépasse la durée d'une seule génération.

Est-ce-à-dire que nous ne devions pas l'entreprendre ? Bien au contraire, et s'il nous faut laisser à nos successeurs le soin de l'achever, nous n'en aurons pas moins eu l'honneur d'ouvrir la route et de jeter ses premiers jalons.

Nous serons peut-être, surtout au début, obligés à des coups de force. Mais nous avons aujourd'hui assez d'expérience de la guerre d'Afrique, pour qu'il n'y ait de ce côté là aucun obstacle sérieux à prévoir, en dehors des seules difficultés du climat et des espaces à franchir. Pour arriver à bout des forces militaires, peut-être exagérées, que je vous ai énumérées tantôt d'après les documents les plus récents, nous n'aurons qu'à nous inspirer des règles tracées par les généraux illustres qui ont fait la conquête de l'Algérie, et qui ont su réduire des populations autrement armées pour la guerre, autrement âpres à la résistance que les nomades et ksouriens du Sahara.

L'issue de pareilles luttes ne saurait donc être douteuse, et lorsque notre ascendant aura été bien établi aux yeux de ces populations qui ne reconnaissent que la force, toutes s'inclineront devant nous de proche en proche, leur soumission définitive ne

sera plus qu'une affaire de temps. Avec les Arabes, quand on est le maître du bras (moul ed drâa) on est bien près d'être le maître de l'heure (moul es sâa).

Il est donc légitime de dire qu'une action progressive, conduite d'après un programme nettement concerté d'avance, a des chances certaines de réussite. Il est légitime de dire que notre pénétration est réalisable, et j'ajoute aussitôt, que nous avons intérêt à la réaliser.

Ici, Messieurs, je vous demande la permission de bien préciser quel intérêt doit nous pousser à nous avancer vers le Soudan, à travers le Sahara.

Je n'en vois qu'un, mais il est capital. C'est notre intérêt politique, l'intérêt de notre domination et de notre sécurité en Algérie.

Les insurrections viennent du Sud. C'est un axiôme pour tous ceux qui ont étudié de près la genèse des mouvements indigènes qui ont troublé l'Algérie à différentes époques. Le Gourara, le Touat, le Tidikelt ont toujours été des centres de propagande contre la France, où les agitateurs allaient puiser des forces avant la lutte, se refaire après la défaite. Je ne veux vous en citer qu'un exemple, le plus récent, celui de Bou-Amama (1). Lorsque l'accès du Sud-Oranais lui est devenu impossible, il s'est réfugié au Gourara. Là, pendant quelque temps, il a vécu humble et oublié de tous en apparence. Puis peu à peu il a recommencé ses intrigues, ayant soin de s'effacer dans les questions de politique locale pour ne pas froisser les populations dont il était l'hôte, se faisant par conséquent des amis dans les deux soff — prêchant les vertus religieuses, la paix, le respect du bien d'autrui, à des populations qui aiment à en parler d'autant plus qu'elles les possèdent moins — s'occupant avec empressement des affaires, des intérêts particuliers de tous ceux

(1) Voir à ce sujet les pages si instructives que le capitaine Le Chatelier a consacrées à la situation actuelle de Bou-Amama, dans son étude sur les questions sahariennes et dont ces quelques lignes ne sont que le résumé.

qui s'adresseraient à lui — pratiquant la plus large hospitalité envers tout venant, recevant d'une main et donnant de l'autre au point de mériter le renom de Mouleï Taham (1). Bref, il s'est acquis une réelle influence dans toute cette région du Sahara, et il s'est créé une nouvelle clientèle, dont le devouement ne lui fera pas défaut lorsque le moment sera venu.

Sa réputation est allée jusque chez les Touareg Hoggar, avec lesquels il est maintenant en rapports suivis et dont il a reçu à différentes reprises de riches ziara (2).

Mais — et c'est là qu'est le danger pour nous — son action ne s'est pas limitée aux Beraber, aux Touareg, aux nomades du Gourara. Il a aujourd'hui un parti considérable chez les Chaânba de Metlili, de Ouargla, et surtout chez les Mouadhi d'El-Goléa. Il s'est produit depuis 1887, et principalement en 1890, des défections inquiétantes dans nos tribus de Châanba : un certain nombre de tentes ont quitté leur tribu pour aller se fixer à Deldoul, auprès de Bou-Amama. Il y a là un indice grave de l'état d'esprit de nos tribus sahariennes.

A l'heure actuelle, elles sont à la dévotion de Bou-Amama, et il ne dépend plus que de lui de les soulever une fois encore, comme l'a fait Mohammed ben Abdallah, en 1853 et 1859, comme l'a fait Bou-Choucha, en 1871.

Il est vrai que jusqu'à ce jour l'attitude de Bou-Amama à notre égard a été dans une certaine mesure, disons le mot, correcte. Il a empêché les dissidents groupés autour de lui de commettre aucune agression sur notre territoire ; il a fait rendre aux Larbâa des chameaux que leur avaient razziés des Châanba de son entourage : il a même à plusieurs reprises adressé à l'autorité française des demandes de soumission, dont la dernière en novembre 1889 au Commandant supérieur d'Aïn-Sefra. Il

(1) Littéralement « Le maître du couscous », c'est-à-dire celui qui distribue abondamment du couscous.

(2) *Ziara*, littéralement visite — et par extension, quand il s'agit d'une visite à un marabout, offrande — les visites à ces pieux personnages n'allant jamais sans une offrande proportionnée au rang du visiteur.

n'est pas douteux qu'il ne soit disposé à transiger avec nous, et même à nous offrir ses services, si l'on voulait y mettre le prix qu'il les estime.

Mais il n'en reste pas moins le « maître de l'heure » pour nos tribus sahariennes qui ne jurent plus que par lui — « Sidna Cheikh », comme on l'appelle, sans même prononcer son nom — et la tranquillité du Sud de l'Algérie est à la merci d'un de ses caprices.

Vous voyez donc, Messieurs, combien il importe d'en finir avec ces foyers permanents d'intrigues contre la France, combien il importe de nous y établir solidement, pour assurer une paix définitive à l'Algérie. Nous n'avons plus le droit de nous désintéresser des choses du Sahara, si nous voulons rester les maîtres indiscutés dans le Tell.

Si encore ces choses devaient rester dans le *statu quo !*... Mais quelle sera notre situation, le jour où la neutralité bienveillante des ordres religieux de Mouleï-Taïeb et des Oulad Sidi Cheikh disparaîtra pour faire place au fanatisme des Snoussia, ennemis irréconciliables de tout ce qui est européen ?

Quelle sera notre situation, le jour où le Maroc aura réussi à mettre la main sur ces territoires qu'il commence à revendiquer, élevant ainsi sur notre frontière du Sud une barrière infranchissable ? Et à la liquidation de la question marocaine, quels seront alors les voisins — européens sans nul doute — qui pourront nous enfermer en Algérie, et fomenter à leur aise tous les troubles qu'il leur plaira d'y susciter ?

Messieurs, toutes ces considérations, en dehors de toute idée de pénétration vers le Soudan, nous font un devoir impérieux de nous annexer les oasis du Gourara, du Touat et du Tidikelt. Par suite du développement de nos intérêts en Algérie et au Soudan, il ne nous est plus possible aujourd'hui de laisser une puissance étrangère, quelle qu'elle soit, musulmane ou européenne, s'établir entre nos deux colonies, et en cas de guerre européenne, nous aurions peut-être à nous repentir gravement d'avoir donné à un ennemi le droit de prendre une position aussi menaçante.

Nous avons donc un intérêt majeur, un intérêt vital pour nos possessions de l'Algérie et du Soudan, à nous étendre dans toute la zone d'influence que nous a attribuée la convention du 5 août 1890, et cet intérêt est assez considérable à mes yeux pour justifier tous les efforts, tous les sacrifices, et toutes les dépenses que nous imposera la réalisation d'une aussi vaste entreprise.

IV

Messieurs, parmi les motifs qui doivent nous inciter à nous établir au Sahara, je n'ai voulu retenir que les intérêts d'ordre politique et j'ai écarté à dessein les intérêts d'ordre commercial. Je sais bien que je suis ainsi en désaccord avec certaines personnalités éminentes dont la parole fait autorité en pareille matière. Mais j'ai le regret d'avouer que leurs arguments ne m'ont pas encore convaincu et je ne vois pas bien l'utilité de cette gigantesque voie ferrée de 2000 kil. que certains voudraient pousser dès aujourd'hui sur Tin-Bouctou ou le lac Tsâdé. Ce n'est pas que je veuille nier tout élément de commerce dans ces régions, encore qu'il ne faille accepter certains calculs qu'avec beaucoup de réserve. Sans parler de Tin-Bouctou situé sur la frontière saharienne du Soudan, dans une contrée peu productive, il est incontestable que les territoires qui avoisinent le lac Tsâdé sont des plus riches de l'Afrique centrale.

Malheureusement par nous, les Anglais ont déjà pris leurs précautions pour rester maîtres du transit, en s'installant aux bouches du Niger et en s'attribuant le cours inférieur de ce fleuve, qui est navigable jusqu'en amont du confluent du Benoué. Le Benoué est lui même navigable au moins jusqu'à Jola à 400 kil. du lac Tsâdé. Il leur suffira donc de 4 à 500 kil. de chemin de

fer pour atteindre le lac et créer le débouché commercial le plus court de toute cette région. Pour qui connaît leur activité méthodique en matière coloniale, il n'est pas douteux que les navires anglais descendront depuis longtemps le Bénoué et le Niger, emportant les produits du Bornou et du Baguirmi, avant qu'il puissent être question d'une gare française sur le lac Tsâdé. Ce n'est pas que tout espoir d'une situation meilleure nous soit interdit. Dans un avenir indéfini, mais qu'il est permis d'envisager, les populations soudaniennes auront pris un développement tel qu'il y aura place pour tout le monde sur leurs marchés, et nos descendants pourront peut-être à cette époque parler utilement d'une voie ferrée commerciale. Mais pour nous autres ouvriers de la première heure, je crois qu'il faut nous contenter d'un rôle plus modeste, celui d'ouvrir la route et de faire tomber les barrières du Sahara.

La tâche est assez belle d'ailleurs pour nous épargner des regrets, stériles à l'heure présente.

Seulement, il convient dans l'intérêt même de notre entreprise de ne pas se laisser entraîner dès le début à des tentatives prématurées, dont l'échec partiel pourrait jeter la défaveur sur l'œuvre tout entière.

D'ailleurs que parle-t-on de voie ferrée dans des régions qui ne nous appartiennent pas encore ? Avant de songer à y jeter nos rails, il faut d'abord les conquérir, et même au point de vue commercial, l'action militaire doit être la phase préparatoire, la préface nécessaire de toute création ultérieure.

On objectera que la construction de la voie peut marcher de pair avec la conquête. C'est une solution admissible, si nos finances l'admettent. On ne saurait nier en effet qu'il y ait avantage à procéder de la sorte au point de vue politique et militaire. Le ravitaillement, et le cas échéant le renforcement, de nos avant-postes du Sahara en seraient certainement facilités.

Mais de toute façon, quelle que soit la solution qu'on adopte, il faut d'abord opérer une démonstration militaire qui dégage le

Sud de l'Algérie, qui nous rende maîtres des oasis de l'Oued Messaoud et du Tidikelt et qui nous permette d'y établir une base solide pour nos futures opérations dans le Sahara.

On pourra alors commencer à parler de chemin de fer non pas une grande voie commerciale ayant la prétention de traverser le Sahara, mais une simple voie militaire, Decauville ou autre une simple voie de ravitaillement, analogue à celle qui fut construite si rapidement pendant l'expédition de Tunisie, de Sousse à Kérouan, et qui malgré ses proportions modestes a rendu tant de services.

Ainsi, en dernière analyse, il semble que notre prise de possession du Sahara doit débuter par une démonstration militaire sur le Gourara, le Touat et le Tidikelt.

Cette démonstration est urgente. Ces oasis sont depuis quelques années l'objet des convoitises du Maroc, dont les prétentions à leur endroit sont peut-être entretenues par une puissance européenne jalouse de la France. Jusqu'à ce jour tout s'est borné à des offres de protectorat faites par certaines personnalités du Touat et du Tidikelt au Sultan du Maroc, qui n'a pas encore fait connaître — diplomatiquement du moins — sa réponse. Mais ce travail d'intrigues sourdement dirigé contre la France n'en continue pas moins, et un jour qui n'est peut-être pas aussi éloigné qu'on le croit, le Maroc revendiquera hautement les territoires aujourd'hui indépendants du Touat et du Tidikelt. Il en a le droit d'ailleurs tout comme nous, d'après le traité de 1845, qui en somme a posé le droit du premier occupant.

Donc il faut agir, et le plus tôt possible. Il se produira sans doute des réclamations, des protestations, de la part du Maroc d'abord et même de quelque puissance européenne, de l'Espagne peut-être, qui à propos du Rio de Ouro, sur la côte occidentale du Sahara, a élevé récemment des prétentions fantastiques jusque sur le Touat. Mais qu'importe ! occupons d'abord et nous discuterons après. Il n'est pas de meilleure base de négociations que l'occupation effective, manu militari, du territoire en litige.

Il ne m'appartient pas ici de déterminer les conditions matérielles dans lesquelles l'opération devra s'accomplir. On peut toutefois poser en principe que pour produire tous les résultats qu'elle comporte, notre démonstration devra être :

1° Imposante — pour frapper l'esprit des populations et briser toutes les résistances.

2° Rapide — pour déconcerter les préparatifs de la défense par la brusquerie de l'attaque.

3° Simultanée — par les provinces d'Alger et d'Oran pour jeter un plus grand trouble dans l'esprit de ces populations, ignorantes des choses militaires, et pour réduire à néant leurs combinaisons enfantines par cette convergence stratégique.

Il y a dix ans, cette démonstration, même entreprise avec peu de monde, aurait trouvé toutes les portes ouvertes. Les populations du Sahara s'attendaient à nous voir paraître chez elles pour tirer vengeance du massacre de la mission Flatters, et se disposaient d'avance à s'incliner devant nos armes pour détourner notre ressentiment.

Aujourd'hui la situation a changé. La propagande des Snoussia, les intrigues du Maroc ont réveillé l'hostilité et la confiance chez des populations qui ont vu dans notre inaction un signe de faiblesse. Il faut prévoir que nous serons peut-être obligés de livrer bataille.

Mais la lutte ne sera pas de longue durée, surtout si nous savons au début, par quelques exemples retentissants, frapper nos ennemis d'une crainte salutaire. La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse et la fin des insurrections. Dans tous les cas, on peut être certain que la résistance sera en raison inverse du déploiement de force. La Tunisie et le Tonkin nous en fournissent deux exemples frappants et de sens contraire.

Lorsque la première conquête sera terminée, pendant que les diplomates discuteront et régleront les questions en litige en prenant pour base le fait accompli, nous, nous poursuivrons notre action militaire et nous procéderons aussitôt : 1° à l'organisation du pays; 2° à la prise de contact avec les Touareg.

1° *Organisation du pays* (1). — Il serait prématuré d'appliquer dès la première heure à des populations accoutumées depuis si longtemps à l'indépendance nos procédés administratifs, même simplifiés des bureaux arabes. Il faut ménager la transition. Donc au début, un simple commandement politique, exercé à l'aide de makhzen indigènes fournis par nos tribus sahariennes, châanba et autres, et soutenue par la présence de garnisons permanentes sur certains points importants choisis avec soin.

Ce commandement se bornera à maintenir dans la fidélité les régions qui lui seront soumises et à y propager l'influence française. Mais il évitera d'intervenir dans les affaires locales des tribus ou des Ksour, respectant les mœurs, les préjugés, les coutumes, religieuses et autres, laissant la justice aux Kadis et l'administration aux Djemâa (2) ou aux Kaids.

Ce commandement devra avoir son siège principal dans le Tidikelt, sur un point à déterminer, probablement dans le district d'In-Salah. C'est là en effet le véritable centre politique de cette partie du Sahara, en même temps qu'une position stratégique importante sur la route du Soudan. En outre c'est de là qu'il pourra le plus utilement entreprendre la deuxième partie de son programme : la prise du contact avec les Touareg.

2° *Prise du contact avec les Touareg*. — Nos premiers rapports avec les Touareg auront lieu avec la confédération des Hoggar, dont le Tidikelt est pour ainsi dire l'unique marché. Il est même vraisemblable que notre installation au Tidikelt n'ira pas sans quelque lutte avec eux. De toute façon, qu'ils se présentent en ennemis déclarés ou en suppliants disposés à transiger, nos relations devront débuter par le règlement de l'affaire Flatters.

Je vous ai dit tout à l'heure combien il importait pour les Touareg comme pour nous de liquider au plus tôt ce règlement.

---

(1) L'idée première de cette organisation si simple et si pratique a été émise par le capitaine Le Chatelier dans l'étude précitée sur les questions sahariennes.

(2) *Djemâa*, littéralement, assemblée, réunion des notables d'une tribu ou d'un ksar qui forme une sorte de Conseil municipal. En pays berbère, c'est le *djemâa* qui administre la ville ou la tribu.

Je vous ai dit pourquoi il ne saurait être question dans cette affaire d'oubli ni de pardon de notre part, sous peine de compromettre notre prestige et nos bons rapports ultérieurs avec les Touareg. Il est avéré aujourd'hui que c'est la fraction des Oulad Messaoud qui est la plus compromise dans le massacre de la mission Flatters. Il nous faut donc quelques têtes des Oulad Messaoud. Le tout est de ne pas en demander trop.

Une fois ce compte réglé, il faut amener les Hoggar à reconnaître notre autorité, tout en agissant avec eux comme avec les populations du Touat et du Tidikelt, c'est-à-dire en se bornant à un commandement politique qui respectera leurs coutumes, leurs mœurs, et leur organisation politique et sociale.

S'ils refusent d'accepter ce régime, on les y contraindra par la force.

On agira de même de proche en proche avec les autres confédérations, en utilisant pour cela les Hoggar, si on le peut. Mais ici nous entrons dans un domaine tellement vague, tellement inconnu qu'il est impossible en ce moment de formuler autre chose qu'une règle extrêmement générale. C'est à nos futurs agents politiques du Sahara français qu'il appartiendra de recueillir tous renseignements utiles pour préparer ces actions successives.

A la soumission des Touareg Hoggar doit s'arrêter le programme que l'on peut raisonnablement esquisser d'avance à l'heure actuelle. Aller plus loin serait entrer dans la voie des rêves, des conceptions hypothétiques que l'avenir modifie quelquefois si étrangement.

D'ailleurs l'exécution des projets dont je viens de tracer les grandes lignes exigera peut être des efforts patients et assidus pendant de longues années.

Nous en resterons donc sur ces résultats déjà fort honorables pour notre génération, l'occupation du Gourara, du Touat et du Tidikelt, le règlement de l'affaire Flatters, et la prise du contact avec les Touareg. Nos successeurs feront le reste.

V

Messieurs, j'ai terminé cette trop longue conférence. J'ai essayé de vous montrer quelle œuvre immense, glorieuse pour le nom français, nous avions à accomplir dans ces régions nouvelles. Mais je voudrais surtout avoir fait passer dans vos esprits la conviction qu'il y a urgence pour nous à jeter les bases de notre futur empire africain, en nous établissant au Gourara, au Touat et au Tidikelt.

L'heure est décisive : c'est l'avenir de notre Afrique française qui va se jouer sur cette dernière carte.

Je sais bien que je préconise là une grosse aventure coloniale Mais quoi ! à l'heure où toutes les nations européennes, même celles que leur position géographique semblait le plus condamner à rester chez elles, se tournent vers le continent noir et se partagent avidement ses territoires comme des dépouilles opimes, à l'heure où toutes les nations européennes cherchent des colonies, vous voulez que la France, cédant à des préoccupations respectables, mais qu'il ne faut pas exagérer, se détourne de toute entreprise lointaine !

Messieurs, élargissons le débat, élevons nos esprits au-dessus des horizons bornés de la génération présente.

Voyez-vous dans un siècle, dans deux siècles, une France, une petite France, vieillie, épuisée, n'ayant plus aucun point d'appui à l'extérieur, réduite à son coin de terre en Europe, au milieu des autres nations qui auront poursuivi leur expansion à travers le monde, et qui auront semé un peu partout des rejetons vigoureux de leur race florissante ! Voyez-vous notre langue limitée à notre seule France ! Partout on parlera anglais, partout on parlera allemand, partout on parlera même italien, et nous serons seuls à parler français !

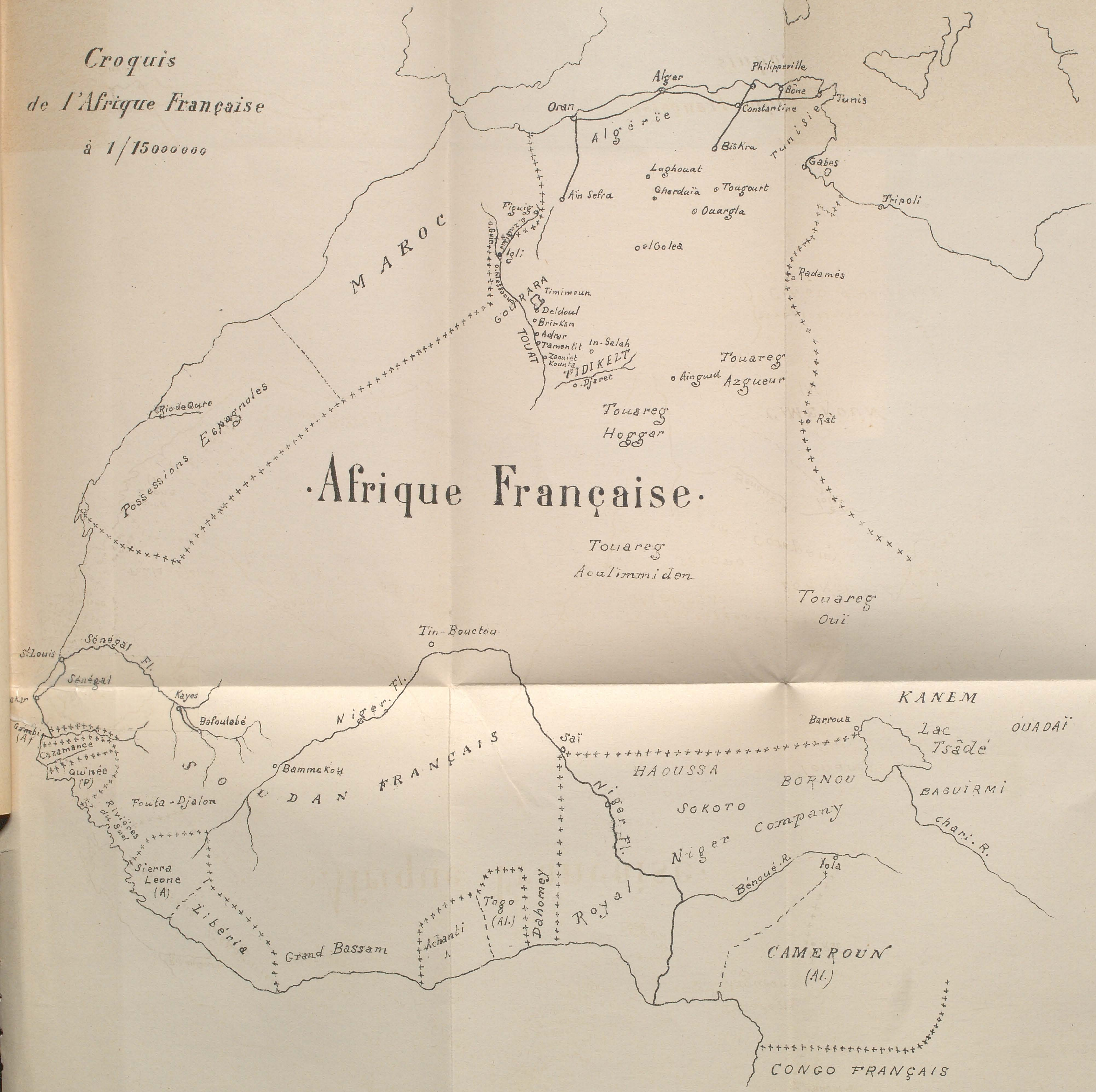
Messieurs, de pareilles perspectives, si par malheur elles devaient un jour se réaliser, sont bien faites pour troubler les espérances légitimes de toute une race. Voilà pourtant où nous conduirait la politique d'abstention en matière coloniale si chère encore à certains esprits. Est-ce là un avenir digne d'un grand peuple ? Je vous en fais juges vous-mêmes.

Eh bien non, il n'en sera pas ainsi. J'ai confiance dans la fierté de notre vieille France, qui ne se laissera pas enfermer dans un cercle étroit en Europe, qui ne renoncera pas volontairement à sa place dans le monde.

Sans doute ces entreprises là ne vont pas sans dépenser quelques millions, ni sans faire tuer quelques soldats. Mais qu'importe ! Nous sommes assez riches pour payer les uns, et assez courageux pour ne pas manquer des autres.

Dans un pays où l'Etat n'a qu'un signe à faire pour obtenir des capitaux ce ne sont pas des millions qui nous arrêtent, et dans la France des Dupleix et des Francis Garnier, on trouvera toujours des soldats prêts à donner leur vie pour faire la patrie plus grande.

Capitaine BAJOLLE.


Croquis
de l'Afrique Française
à 1/15000000
·Afrique Française·
Alger
Philippeville
Bône
Tunis
Oran
Constantine
Algérie
Tunisie
Biskra
Gabes
Laghouat
Ghardaïa
Tougourt
Aïn Sefra
Ouargla
Tripoli
Figuig
el Goléa
Igli
MAROC
Radamès
GOURARA
Timimoun
Deldoul
Brinkan
TOUAT
Adrar
Tamentit
In-Salah
Zaouiet Kounta
TIDIKELT
Djaret
Touareg
Azgueur
Aïnguid
Rio de Oure
Possessions Espagnoles
Touareg
Hoggar
Rât
Touareg
Aoulimmiden
Touareg
Oui
Tin-Bouctou
St Louis
Sénégal Fl.
Sénégal
Kayes
Bafoulabé
Niger Fl.
KANEM
Barroua
Lac Tsâdé
OUADAÏ
Saï
Cazamance
Guinée (P)
Bammakou
SOUDAN FRANÇAIS
HAOUSSA
BORNOU
BAGUIRMI
Fouta-Djalon
SOKOTO
Niger Fl.
Niger Company
Chari R.
Rivières du Sud
Sierra Leone (A)
Bénoué R.
Yola
Togo (Al.)
Dahomey
Royal
Libéria
Grand Bassam
Achanti
CAMEROUN (Al.)
CONGO FRANÇAIS

DE MARSEILLE A CONSTANTINOPLE

NOTES D'ALBUM

Marseille, 3 août, midi.

C'est le commencement de l'Orient, le pont du vapeur au moment du départ. Le quai des Anglais, très bigarré, est encombré de fez rouges et de turbans. Sur le pont du *Thabor*, les marchands de goutte, de café et de fruits plient rapidement bagage parmi les caisses amoncelées, les matelas roulés. Leurs cris se perdent au milieu des mugissements de la sirène et des grincements insupportables des poulies, arrêtés net par les freins des grues du pont.

L'heure fixée pour le départ est déjà loin, et nous sommes toujours là brûlés par le soleil blanc de ce prolongement de l'Algérie qui est la Provence.

Quatre heures.

On part. C'est dimanche, les avant-ports sont peuplés de canots, on pêche ferme dans les eaux vaseuses de la rade. Les pêcheurs qui ne prennent rien, heureux de la distraction que leur offre le passage du vapeur, nous souhaitent bon voyage. Nous voilà en pleine côte, la côte rude de Provence, des roches bleu-tendre, effritées, des ravins gris qui roulent tristement des flots de pierres spongieuses, comme des ponces.

Aucune émotion dans ce départ. Pas une figure amie, dans la foule accourue. On dit « enfin » lorsque les trépidations de l'hélice commencent à secouer le monstre. Ce départ de Marseille n'est à vrai dire, que la continuation de la route commencée ; au vrai départ on disait « déjà ».

La mer s'écaille de taches gaies, qui font comme des morceaux de toile étendus sur le vert d'une prairie. Un peu d'imagination et l'on verrait un Ruysdaël bien profond, avec le scintillement radieux des pièces de lin séchant dans l'infini de la plaine Frisonne.

Là-bas, à droite, les îles arrivent au galop sur nous.

La nuit tombe sur l'arc-en-ciel de feu qui embrase le ciel et plaque des tons de chromolithographie sur la mer. Adieu les belles îles. Nous ne verrons pas Hyères, il fait noir, le temps devient décidément mauvais, tant mieux. Je salue les hoquets de mon voisin. Cette musique délicieuse met fin à la garrulité obsédante d'un fâcheux qui sait sur le bout des doigts l'évasion de Bazaine.

4 août.

Un ruban vert et jaune qui roule, roule, va aussi vite que le *Thabor* fait de temps en temps une boucle sur un cap, s'enfonce dans une crique, se rapproche et s'éloigne. C'est la Rivière de Gênes. Le beau pays parcouru à vingt ans, aux années d'enthousiasme où l'Art panaché de mortadelle et d'œufs durs faisait les choses bleues. C'est avec un serrement de cœur... et d'estomac que je vois défiler là-bas ces jolies petites villes qui s'appellent Albenga, Noli, Finalmarina, Vado, pressées en grains de chapelet le long de la Ripa, le ventre en l'air comme des chats au soleil, sur le sable d'or de la plage, très gaies avec le bariolage de leurs maisons.

San Pier d'Arena, couvert d'un panache de fumée, comme une immense usine, annonce Gênes. Nous voilà dans le port.

La *Citta du marmore* est appliquée sur trois collines qui la coupent désagréablement. Peu de marbre, naturellement. Quelques hôtels particuliers XVIIIe siècle, assez beaux, avec de grands escaliers très solennels. Le palais royal dans une petite rue -- grosse construction banale en pierre rouge.—Très belle cathédrale, San Lorenzo, engagée dans des édifices particuliers qui l'étouffent. La ville n'est pas originale : beaucoup de guenilles séchant aux fenêtres, des boutiques pauvres — pas une jolie Gênoise.

Le Campo Santo lui-même, le célèbre Campo Santo est un horrible bazar de sculpture à bon marché — une sorte de musée Grévin qui serait en marbre.

Singulier cimetière où les morts sont ennichés comme en un colombier ; les gens de marque sous les dalles du sol, ceux du commun dans les parois verticales de l'édifice. Au milieu de l'immense quadrilatère, un jardin de morts, avec des plantes qui semblent faites « en cheveux » comme les petites horreurs que des spécialistes préparent à l'usage des inconsolables; pauvres petites plantes cuites par le soleil implacable qui surchauffe ce trou sans air, et dévorées par une poussière blanche qui semble faite du phosphate de chaux fourni par les os de la clientèle de la maison.

Tout autour de la galerie un peuple de défunts en marbre blanc. — Ici un monsieur, proprement mis, ganté serré, qui se répand en larmes abondantes sur le corps décharné, en marbre aussi, de son épouse chérie, étendue sur un lit funèbre ; plus loin une grosse vieille, couverte de dentelles, qui prend des attitudes devant le cercueil de son défunt.

La douleur maternelle n'est même pas respectée, elle est représentée par les scènes les plus ridicules, avec des anges qui s'en vont en l'air comme des fantoches de Holden.

Il est difficile de rien voir de plus hideux.

Sur le quai, les *facchini* et les douaniers retrouvés. — Les douaniers en gabelous, comme partout : inquisiteurs, inquiets, à l'affût d'une contravention ; les *facchini* en arrêt devant les étrangers, avec, à la bouche, des propositions de distractions faciles; merci, les sujets rencontrés ne sont pas assez engageants..

En mer, mercredi.

La mer est dure depuis hier. Sur le pont, personne. A peine une toute petite Américaine, qui a passé sa nuit sur une banquette. Un coup de vent l'a enlevée et jetée contre le bastingage, au travers duquel elle a failli passer. Ses cris de paon ont réveillé tout le monde. Elle est très bien, l'Américaine, en gros manteau de route havane à petits carreaux imperceptibles noirs, un carrick sur les

épaules, les jambes dans une couverture rouge et jaune, et sous la tête, comme oreiller, un beau cachemire. — Elle se pelotonne et se dépelotonne continuellement.

Nous allons de balancement en balancement en plein sud entre la côte italienne et les îles : Caprera, Elbe, Monte-Cristo, Garibaldi, Napoléon, Dumas, que d'idées suggérées !

La Corse ferme l'horizon à l'ouest.

Le soir la mer redevient aimable, des visages pâles sortent par les écoutilles. Un artiste convaincu mais misérable, embarqué à Gênes, hier, nous donne un concert. Il joue de la clarinette. C'est un exportateur qui va à Smyrne produire son art. Il est glabre et affamé, on a peur, lorsqu'il embouche son anche, qu'il ne l'avale. Très artiste, il imite le perroquet : « As-tu déjeuné Jacquot ? » les poules : « Co-co-co-cocorico », l'âne, le cochon. Les quelques Turcs qui font le public se sont effarouchés au cochon, et le concert a fini prématurément.

Nous avons vu Naples. Là-bas, dans la brume de la nuit : « Ces lumières, voyez-vous ? — Non. — C'est Naples. — Tant mieux. »

On voit beaucoup de choses ainsi en voyage. Les gens simples, s'imaginent les avoir vues. Après quelques années l'idée s'est cristallisée et ils croient très sincèrement.

Jeudi.

Le Commandant vient nous annoncer que les îles Lipari sont à l'horizon.

Les îles doivent être très loin ; on distingue le panache du Stromboli. Une heure après nous laissons le volcan à tribord, tout près. Un pain de sucre, quelques lieues de diamètre à la base, aux deux tiers de la hauteur, une déchirure et un petit nuage de fumée. Une sorte de four à chaux qui serait installé sur une montagne pelée — des stries indiquant des coulées de laves. — Au bord de la mer, quelques vignes. — Les marins disent que c'est très beau la nuit. Je repasserai.

Nous approchons du détroit de Messine. Charybde et Scylla gardent toujours l'entrée de l'étroit canal.

Les deux gouffres redoutés sont produits par les remous du courant. Quelquefois encore des barques de cabotage mal pilotées vont faire côte à droite ou à gauche sur les villages misérables qui portent les noms dont on nous a rebattu les oreilles à l'âge des études classiques.

Le décor est beau. — La Calabre d'un côté, avec ses hautes montagnes rosées par le coucher du soleil, de l'autre la Sicile avec le massif de l'Etna qui semble défendre le détroit. Devant, la ligne ininterrompue de la côte qui cache le seuil du passage — à un demi-mille, on se demande encore par où l'on passera.

La coupure apparaît enfin derrière le cap Faro et s'élargit à mesure que l'on approche.

Un canal de trois kilomètres de large en eau calme.

La côte italienne, bordée de villas, noires de végétation, et de villages coquets, plus loin la ville de Reggio. Le vapeur fuit dans la brume bleue du soir qui mange les lignes et éteint les couleurs. On distingue Messine à droite, qui fait l'effet d'un écroulement de cubes multicolores arrêtés par la mer comme par un barrage. Les lumières s'allument, les phares aux éclats intermittents font revivre le paysage qui allait mourir, puis tout s'estompe, et la dernière lumière se confond avec la première étoile qui descend dans la mer.

Nous avons quitté l'Occident. Nous ne reverrons plus la terre qu'en Orient. Nous allons dans la nuit. Je songe, étendu sur mon fauteuil de toile, aux pays mystérieux qui sont là-bas par delà le terme de ma route, à ces régions qui sont le berceau de l'humanité, à ces nations qui sont les mères de toutes nos philosophies, et je me perds, le nez aux étoiles, dans la rêverie qui fait revivre devant moi les âges et les hommes. Je vois les galères antiques labourant cette mer Tyrrhénienne, toujours bleue, toujours traîtresse, abandonnée l'hiver, *clausum* — ouverte l'été. Les batailles navales à portée de javelot, le choc des éperons, les soldats qui retenaient les trirèmes avec les dents, les déjeuners du Minautore, le saut de Leucade, les aventures d'Hélène et la queue du chien d'Alcibiade, tous les faits-divers de l'antiquité enfin dont on nous a nourri le cerveau sur les bancs de l'école.

Je vois à l'autre bout de l'Empire d'Alexandre, par delà l'Indus, les maîtres de toute sagesse, les prêtres des premières littératures et les législateurs des premières civilisations, les Hommes et les Bibles dont l'Université mère ne nous avait jamais parlé, négligeant Confucius pour Ménélas et Achille aux pieds légers.

Mais le bruissement de l'eau qui tombe par paquets irréguliers sur l'avant interrompt mon rêve, et je reçois une maîtresse douche au moment où je songe à me mettre à l'abri. — Ces souvenirs de l'antiquité laissent un froid désagréable.

Vendredi.

Nous passons devant le Cap Matapan, un vrai nom de cap grec.

Quels puffistes, ces Grecs de l'Antiquité ? La « Terre classique de la liberté » que nous cotoyons depuis ce matin est une suite de falaises arides, sèches, fissurées, craquelées, éboulées, avec des oueds assoiffés, qui n'ont même pas les lauriers-roses de la légende sur leurs bords ; quelque chose comme la côte d'Afrique sans les palmiers nains.

A tribord Cerigo, Cythère ! Un gros rocher gris et jaune, pas un arbre, pas une herbe, pas une maison. Les habitants lassés par le culte de Vénus doivent se terrer dans des grottes. Les Grecs avaient bien fait d'y loger la Déesse, c'était le seul moyen de rendre possible la vie sur ce récif.

Peut-être aussi passons-nous trop vite et ne pouvons-nous pas distinguer les longues théories de jeunes femmes parées de fleurs, qui certainement nous tendent les bras, là-bas sous des ombrages que nous ne percevons pas.

Le Commandant nous détrompe, rien, rien. — Comme on a bien fait de mettre toute cette antiquaille en opérettes. — Je me demande ce que pourrait bien écrire un Homère sur les Iles d'Hyères, si jolies avec leurs frondaisons.

Je m'étais imaginé une île perdue dans la verdure, des myrtes et des lauriers dans les ravins, une eau cristalline et joyeuse, disant de doux susurrements en cascadant de roche en roche, et des nymphes s'enfuyant sous les saules, cascadant aussi, poursuivies par des satyres au pied fourchu, avec des cornes au front, ... il y en a toujours dans les choses de l'amour.

Déjà nous entrons dans l'Archipel. La mer Egée nous est clémente : pas de moutons dans la mer des moutons, une grande plaque d'un bleu intense comme les mers que peint Puvis de Chavannes. Les marins nous content de terribles histoires de tempêtes au milieu du foisonnement des îles qui menacent continuellement le navigateur.

Voilà Milo et à notre gauche Anti-Milo, un rocher sans habitants. On vient de découvrir encore récemment de fort belles statues à Milo. — Puis Paro et Anti-Paro. Paros dont les carrières sont abandonnées. — Ces admirables marbres, qui font aux déesses grecques des épaules transparentes et ambrées comme des chairs de femmes, restent inutilisés dans leur gangue de rochers.

Nous laissons à l'horizon Santorin dont nous goûterons les vins à Smyrne et à Constantinople.

Le soir après un coucher de soleil qui fait étinceler ces roches comme des gemmes, nous voyons les feux de Syra, le plus grand port de l'Archipel, l'entrepôt de tout le commerce de ces mers. Nous laissons derrière nous Delos, l'île sacrée. Adieu les Cyclades. Cette nuit nous passerons entre l'Asie Mineure et Chio et demain nous serons à Smyrne, Ezmirna, disent les Turcs qui me racontent tout le jour les merveilles de leur pays.

Vendredi.

Nous sommes dans le golfe. La côte partout, même derrière nous — au fond, perdue dans les opales de l'orient, Lesbos-Mytilène, passons vite.

J'ai fait la connaissance de l'Américain de mon Américaine. M. Read est un homme charmant, il habite l'Orient depuis longtemps et se met à ma disposition pour me faire parcourir au galop Smyrne. Mme Read, d'une éducation parfaite, très instruite, est la grâce même, seulement elle a une façon de dire : « Il est pas prôper, les rues de Constantinôpel, » qui m'empêche de garder mon sérieux.

Smyrne se compose, comme toutes les villes d'Orient, du quartier Franc habité par les Français, les Allemands, les Anglais et les Grecs, du Ghetto où habitent les juifs et de la ville turque,

La ville turque chevauche sur trois ou quatre collines le long de la mer. Les maisons roses, piquées du vert des petits jardins, et les bouquets de longs cyprès des cimetières se perdent dans le scintillement des atmosphères lourdes qui s'échappent de cet entassement de bicoques. Le soleil fait à distance vibrer les couches d'air comme les cordes d'une harpe.

La ville franque longe la mer sur cinq ou six kilomètres. Les Européens, dont la vie est tout extérieure, ont pu choisir les abords des grandes voies délaissés systématiquement par les Orientaux. On a aligné sur les quais deux ou trois cents maisons à l'italienne, très galamment décorées et qui préviennent tout de suite en faveur de la ville.

M. Read me conduit chez un de ses amis. Installation très simple mais excessivement confortable, comme nous ne nous en imaginons pas en Algérie, où nous avons gardé de la conquête l'habitude de camper, — on parle français, nous mangeons des confitures à la turque — un compotier avec de la confiture de roses, des cuillères d'or et des verres d'eau.

Le Bazar occupe tout un quartier de la ville, les rues en sont couvertes par une toiture vitrée en partie. Des boutiques où les marchandises les plus originales sont amoncelées bordent les rues. La foule emplit ces boyaux étroits toute la journée. Tout l'Orient est là. Les soieries, les tapis, les broderies, les bijoux grossièrement ouvrés sertis de pierres bleues, topazes vraies et fausses, les cuirs, les armes aux nielles capricieux, les fers et les aciers, tout jusqu'aux comestibles et aux fruits. De loin en loin une échoppe qui étale avec superbe des articles allemands, fait tache dans le fouillis harmonieux du bric à brac oriental.

Au milieu de ces rues étroites impraticables aux voitures, circulent les portefaix chargés de fardeaux énormes — Forts-de-la-halle taillés en hercules, fondus d'une pièce dans du bronze jaune, des muscles excessifs tordus comme des cordes. — Plus loin un convoi de sept à huit chameaux, à la queue leu-leu, reliés tête et queue par une corde, le premier et le dernier portant une sonnette qui tintinnabule aigre, avertissant les passants de se garer.

En tête, le conducteur, Kalmouk, hirsute, en bonnet pointu, les yeux bridés, juché sur un maigre ragot, qui va droit son chemin sans se soucier des passants, dont l'affaire est de ne

point se laisser écraser. Un juif déguenillé offre aux étrangers de les piloter à travers la ville. Les Israélites, véritables ilotes de l'Orient, parlent l'espagnol, langue de la patrie qui les a chassés il y a quelques siècles — curieux exemple de la persistance des traditions, à travers toutes les persécutions.

Beaucoup de marchands de limonade et de restaurateurs, des fleurs partout — l'air embaume le jasmin et le mouton grillé.

Pour deux sous, le Tortoni du bazar nous sert un sorbet exquis. Les Turcs excellent à préparer les douceurs, les pâtes de fruits sont très délicates.

Le menu du restaurateur, qui mijote à l'étalage dans une série de poelons, est varié, proprement fait, je ne vais pas jusqu'à dire qu'il soit appétissant, cette horrible odeur de suint qui empeste l'air ne creuse pas précisement l'estomac.

Je vais voir des tapis, M. Read fait des achats considérables et je verrai défiler des merveilles. Du reste, des tapis partout ici. Dès l'arrivée au port, le navire est entouré de caïques dont la place d'arrière est garnie d'un Smyrne éclatant, c'est un premier régal pour l'œil.

Dans tous les magasins, à terre, des tapis de prière avec profusion — chez MM. Andréa frères je vois de véritables chefs-d'œuvres de couleur et de dessin.

On fait avec du mohair des tapis doux comme de la soie, une peluche épaisse et lumineuse. C'est un enchantement.

Qu'on imagine un kaléidoscope dans lequel on verrait passer les couleurs les plus étranges harmonieusement assemblées : du bleu métal aux reflets d'acier, du bleu noir doux comme du velours de Lyon ; du jaune, d'or, foncé, clair, paille, crême-brûlé — un tissu adorable très à la mode d'ailleurs qui semble fait de cheveux blond-cendré, — de l'orange, du chrome, du bleu pâle, du bleu marine, de l'olive, du fauve peau de tigre, du gris éléphant ; tous les rouges, du vieux rose, des tons cuivrés ; tous les jaunes du cuir ; toute la gamme des verts depuis l'éméraude jusqu'au reflet glauque de l'Océan. Que sais-je encore ? Un papillottement qui entre en vous, s'empare de vous, vibre dans le cerveau, dont on se lasse, mais qui ne rassasie pas.

On fuit la griserie et l'on va chercher l'apaisement dans l'harmonie plus calme des choses extérieures.

Dardanelles.

Nous avons passé devant les feux de Lemnos cette nuit, et nous sommes condamnés à une longue journée de soleil dans cette fournaise qui commande le détroit. Petite ville de dix mille âmes, escale obligatoire de tous les navires qui vont à Constantinople.

On prend ici l'entrée pour Stamboul. Beaucoup de vins, l'énorme production qui s'est développée surtout depuis quelques années est cependant frappée au cœur : le phylloxera fait des ravages terribles ; il court comme le feu, le gouvernement du Sultan ne paraît pas beaucoup se soucier du fléau, les propriétaires ne songent pas à se défendre.

La côte hérissée de canons. Les forts alignent leurs ouvrages sur tout le détroit. Ils ont été construits par des ingénieurs allemands. Des soldats partout, déguenillés, malpropres, chaussés de bottes éculées. On montre l'endroit où Lord Byron a traversé le détroit, à la nage.

Le courant n'est pas très violent et l'on renouvellerait facilement l'exploit, si, comme Léandre, on devait retrouver Hero sur l'autre rive de la mer Hellesponte.

On repart. Le pont très amusant. Nous avons pris à Smyrne une population de passagers de pont intéréssante à observer. Des Turcs avec leurs Turques, des Arméniens, des Grecs, des Juifs, des paysans de l'Asie Mineure, des nègres, des négresses, des soldats, des Papas grecs horriblement crasseux, mais drôles sous leurs bonnets cylindriques et leurs robes d'avocat. Un surtout se promène tout le jour d'un air inquiet, un immense parapluie sous le bras... le ciel est indigo. Ses cheveux sales lui tombent dans le dos en longues mèches agglutinées.— De quelles dîmes doit bien vivre cet homme sordide?

Dans un coin un Turc, vieille Turquie : tarbouch, veste, culottes, bas, savates, ceinture énorme, un gros chapelet au bras, s'installe sur un smyrne vieux et pâli, il dépose son bagage : une malle diaprée comme une mosaïque, cloutée d'or, avec de place en place des fragments de miroir retenus par des griffes, un grand panier d'osier qui contient du raisin, des concombres, une lanterne, une cafetière, un narghileh. Il va à la pompe se laver les mains et la

bouche, il revient préparer du café sur une petite lampe. Pendant que sa cuisine mijote, il fait sa prière. A ce moment une jolie Turque, rougissante me fait signe, elle m'explique en une espèce de sabir grec franc-italien, que l'homme qui s'installe est un mauvais homme, que plusieurs femmes sont là, seules, épeurées, et qu'il faut envoyer l'homme à l'avant. Un Turc arrive, elle se sauve, puis revient, le commandant passe, je le mets au courant de la difficulté, qui ne paraît pas s'arranger, puisque l'Osmanli continue sa cuisine et ses patenôtres toute la soirée.

Six négresses accroupies au pied de la passerelle popotent leurs petites affaires, elles fument de temps en temps, elles se mettent en rond et mangent du raisin, des olives noires, des pastèques, du pain. Elles rient beaucoup, — vieilles. — Je passe, elles m'appellent : *Capitan bono*. Aux premières une cadine se cache soigneusément. C'est une enfant d'ailleurs. Mme Read me dit qu'elle est entrée tout à l'heure sans façon dans sa cabine et s'est mise à bavarder en turc en fumant des cigarettes. Elle est fort gentille, me dit Mme Read qui a fait aussi connaissance de la mère, une affreuse duègne. « La mère il est bon garçon et le madèmoiselle aussi, mais je ne pas comprends ». Cette femme est la maîtresse des six négresses. Le mari est « Jeune Turquie » redingote boutonnée au col, pantalons gris, fez.

Le soir les femmes s'installent sous une tente, qu'elles illuminent avec des grandes lanternes en papier. Les hommes, inutile de le dire, sévèrement bannis.

A l'avant un groupe misérable : un juif malade est étendu sur un matelas, sa vieille mère lui borde la couverture toute la journée. Les passagères compâtissantes donnent au fils des rafraîchissements et à la mère des cigarettes.

Plus loin un zaptié (gendarme) garde un prisonnier à l'attache. C'est un bandit des environs de Smyrne, la bande a été surprise, il a seul été cueilli. Il simule la folie, il est planté sur ses pieds, accroupi, ses yeux rapprochés cruels et bêtes et son profil d'oiseau lui donnent l'air d'un aigle. On l'emmène à l'hôpital de Constantinople « pour voir ».

Un cafedji s'est installé à l'avant dans une petite loge en bois. Il vend à toute cette population, du café, du mastic et des sirops. C'est un Grec.

Demain. Constantinople.

Il semble que demain ne sera jamais. Nous entrons dans Marmara, nous passons devant Gallipoli, aux lumières. On m'éveillera à quatre heures du matin, à l'heure où la dernière étoile pâlie se couchera sur l'Europe.

Dimanche 10 août.

La vérité c'est qu'il est impossible de dormir lorsqu'on touche au terme d'un voyage tant désiré. Passé une partie de la nuit sur le rouffle d'arrière afin de ne pas manquer l'arrivée. Je suis là dès deux heures, — rien que du noir, piqué par les lueurs falotes des cigarettes des Turcs qui vont et viennent dans l'ombre. Confusément des paquets devinés accroupis dans l'humidité du pont, au fond la cheminée du vapeur, gigantesque dans le brouillard, au ciel le mince croissant doré de la lune, jeté par un moissonneur mystérieux comme

Une faucille d'or, dans le champ des étoiles...

suivant la belle image de notre grand Poète.

On grelotte dans le froid mouillé de cette nuit. La brume s'épaissit et le navire s'arrête doucement.

Le silence éveille tout le monde, les ombres se font plus nombreuses sur l'arrière. Cette mer d'Orient nous joue un vilain tour, prise de froid probablement, elle s'est couverte d'un épais manteau de brouillard très ouaté. Alors pendant trois heures, la machine a meuglé le sinistre bruit de son sifflet, dont les stridences éveillent des échos qui roulent pendant des minutes entières le long des côtes, que l'on sent proches.

A droite et à gauche sur la surface polie de cette mer molle, glissent comme un glas, les coups de cloches des voiliers immobilisés dans le calme absolu de l'atmosphère.

Cependant après une aube grise, le soleil se lève éclairant ce paysage laineux, il apparaît un instant comme un disque de fer rougi puis disparaît dans la brume plus épaisse.

Les marins font leurs préparatifs pour l'arrivée. On accroche à un palan le sommet de la tente qui couvre une partie du pont en avant du rouffle et la toile enlevée brutalement découvre une douzaine de Turques dans le plus intime de leur campement. Personne ne s'est ému. Les Turcs ont tourné dos, les femmes ont arrangé leurs nippes tranquillement. J'ai vu de beaux cheveux.

Le *Thabor* est toujours immobile, envoyant sur cette mer stupidement calme les appels désespérés de sa machine. C'est le moment dangereux. — Vingt navires quittent à cette heure matinale le Corne d'Or. Un caïque sort du brouillard, il range le vapeur par tribord.

Le vieux pêcheur qui tient les avirons nous dit que nous sommes à Kadi-Kuei en face de Stamboul, donc si le voile de brume se dissipe je vais voir Constantinople.

Le soleil est déjà haut, sept heures du matin, toujours rien que des paquets de coton partout. Tout à coup, une déchirure, deux ombres de mats séparés par une énorme tache dont la partie supérieure est ovale apparaissent à travers le coton déchiqueté, *Aya Sofia* me dit l'effendi qui est avec nous. Sainte-Sophie avec son dôme et deux de ses minarets.

On éprouve une émotion très vive inutile de chercher à l'analyser, les moins enthousiastes la ressentent. Peu à peu, derrière la verdure de la pointe du Sérail, la masse de la Suleymanié, la mosquée de Soliman apparaît. La tour du Séraskiérat perce les nuages et montre son pavillon chinois doré par le soleil, tandis que sa base est encore dans la brume. Déjà on distingue les vieux murs baignés par la mer. Voilà la tour génoise de Galata. Voilà Constantinople avec ses tours, ses jardins, ses cimetières, Pera, Stamboul, Scutari, le Bosphore, la tour de Léandre, blanche, sur un îlot au milieu de la passe et les palais qui suivent la côte sur les deux rives du Bosphore, Tcheragan, avec ses ordonnances de colonnes blanches plantées sur la rive d'Europe sur plusieurs centaines de mètres. Au fond, dans le noir de la verdure, perdu, le petit palais où le Sultan cache sa peur de Constantinople : Yldiz-Kiosk.

Mais il faut quitter des yeux ce magnifique spectacle et songer à sa sécurité personnelle. Déjà le *Thabor* est dans le port, les caïques l'entourent d'une quadruple ceinture. Au milieu des cris,

des vociférations, des sifflements des paquebots et des mouches, le navire est pris d'assaut par la foule bigarrée des levantins. On est sollicité dans toutes les langues. Les domestiques, les drogmans, les guides sont déjà là. Les parents et les amis arrivent, les passagers embrassent et sont embrassés. Je saute dans un caïque, vite à la douane, Le représentant du fisc, qui me sent rétif au pourboire, confisque mes livres sous prétexte qu'ils parlent de Mahomet. Je me fâche, mon guide, un brave homme, pratique, paie le bakchich règlementaire et je sors de cette caverne avec une pauvre idée des Echelles du Levant.

Constantinople.

Trois villes : Pera aux Européens, Stamboul et Scutari aux Turcs.

Déjà Stamboul se laisse entamer par les Européens, les musulmans n'y resteront certainement pas, la conquête pacifique précède la conquête guerrière.

Les rues : des soldats déguenillés, fantassins mal chaussés, cavaliers mal montés, soldats héroïques, cependant, ils l'ont montré à Plewna. Les bas-officiers aussi mal mis que leurs hommes.

On rencontre beaucoup d'officiers allemands, faciles à reconnaître sous leur fez. Tous colonels.

Les soldats des consulats portent le costume de leur nation. Les Grecs de l'Ambassade sont magnifiques, avec leur fustanelle, leur veste brodée, et les glands d'or de leur chechia, terribles avec leurs pistolets et leurs poignards passés à la ceinture, et de grandes moustaches qui doivent épouvanter les enfants et séduire les nourrices.

Stamboul est relié à Pera par un pont de bateaux sur la Corne d'Or. Le pont de la Validé est la rue la plus populeuse de Constantinople. C'est tout un monde nouveau pour un homme de l'Occident. Marchands d'eau glacée, mendiants pittoresques sous leurs loques, gros pachas dans des voitures aux roues dorées, précédés et suivis de cavaliers, porteurs de fardeaux, charrettes à quatre roues en bois, sans ferrures, la reproduction à peu

près exacte du char des Huns de l'Exposition, ces gens-là ont peu changé ; chevaux Tatars, grosse tête, sabots très larges, jambes courtes, poil dru, les chevaux de l'invasion turcomane, prêtres arméniens, bonnet cylindrique enveloppé d'un long voile noir qui va au vent.

Les Turcs, presque tous abrités sous des en-cas, probablement à cause du fez qui ne couvre pas le visage. Les Turques enveloppées d'un long feredjé de soie rayée qui les fait très élégantes, souliers découverts, bas blancs — peu voilées ou pas, les jolies du moins. Très reconnaissables les Françaises, les Anglaises et les Allemandes.

Des Persans, en bonnet d'astrakan, grande blouse de soie noire, ceinture blanche, pantalon de drap noir, souliers pointus.

Dans les tramways, des compartiments spéciaux pour les femmes, toujours complets. La femme turque est toujours par voies et chemins. On en rencontre partout sur les *mouches* qui sillonnent le Bosphore dans toutes les directions, au bazar, en tramway, sur le Pont, dans les cours des mosquées.

Sorties de leurs quartiers, elles rejettent volontiers le voîle par-dessus la tête, personne ne les regarde, elles ne regardent personne. Elles vont sans affectation cependant et sans baisser les yeux.

Les élégantes attachent leur feredjé derrière la nuque, une épingle en filigrane d'or retient les petits plis élégamment arrangés.

Presque toutes sont vêtues de soie, nuances gaies, changeantes, les pauvres avec leurs feredjés de flanelle blanche font songer aux nonnes de la *Favorite*.

Toutes honnêtes, me dit mon guide, que j'ai surnommé Giustiniano à cause de ses sempiternelles histoires sur Justinien.

Il paraît y avoir ici une puissante société anonyme d'assurance mutuelle contre les accidents conjugaux. Chaque Turc surveille la vertu de chaque Turque. En ville, dans les tramways, dans les cimetières, aux Eaux douces, aux îles des Princes, mille yeux les surveillent, non pour les dénoncer, ils ne les connaissent pas, mais pour empêcher, me dit un Turc, cette première entrevue

rapide sans laquelle aucune intrigue amoureuse ne peut naître. Si bien, qu'il est difficile aux Européens de conquérir les beaux yeux qui filent de tous côtés comme des étoiles.

Les marins de la flotte ont un aimable costume de coutil blanc, col bleu, fez rouge.

La flotte ! Quelques cuirassés, restes des prodigalités folles d'Abdul-Aziz, attendant dans l'arrière-port l'heure prochaine où ils couleront comme des éponges. Ils tombent littéralement en ruines. L'année dernière, le Sultan, voulant montrer son pavillon dans l'Extrême-Orient, fit armer son meilleur croiseur. Un amiral turc fut chargé d'apporter le Grand Cordon de l'Osmanié à l'Empereur du Japon. L'amiral, plein des souvenirs des luttes héroïques contre Venise, prit bravement la mer..... et la garda. Il n'est pas revenu, ni son navire, ni son équipage. A Aden, on n'avait plus ni argent, ni charbon, il fallut mettre l'artillerie en gage pour faire de la pression. Dans le golfe du Bengale une fausse manœuvre coucha le pauvre cuirassé sur le flanc. Il dort aujourd'hui parmi les madrépores des mers indiennes. Les ingénieurs allemands auront fort à faire s'ils veulent faire de la Turquie une puissance maritime.

Des changeurs partout, l'unité dans le système monétaire est loin d'être réalisée ici. Les cours font des écarts de vingt pour cent d'un jour à l'autre. Les comptoirs de change sont vite installés, sur le trottoir, une chaise, une table basse recouverte d'une vitrine sous un grillage de cuivre pour abriter les piastres, les sequins, les livres et les louis.

Presque toutes les professions sont ambulantes : limonadiers, marchands de petits-pains, d'arachides, restaurateurs, marchands de légumes, de fruits, de poissons secs, de citrons ; bouchers qui circulent avec, sur le dos, une perche couverte d'une étoffe rouge qui abrite des foies de moutons et d'agneaux.

Les chiens, vautrés dans tous les ruisseaux, maigres, pelés, ignobles. J'en compte quarante sur deux cents mètres. Ils disparaissent depuis quelques années, mourant de faim depuis qu'on enlève les ordures. Il en reste cependant cinq cent mille encore. La nuit, des batailles infernales entre les chiens de quartiers différents.

Partout l'odeur forte de la viande de mouton, trop grasse, ou une odeur insupportable de chenil, comme devant certaines cages du Jardin d'Acclimatation, l'été.

De loin en loin un khan, vaste caravansérail à plusieurs étages où les voyageurs sont reçus gratuitement.

Presque toutes les enseignes en français.

Il y aurait un gros volume à écrire sur les fontaines de Constantinople : de jolis monuments de marbre, au coin des rues, avec des grilles laissant passer des gobelets qu'un derviche remplit lorsqu'ils sont vides. Beaucoup sont taries malheureusement. Les Turcs ne détruisent rien, mais ne restaurent rien ..

Dans les rues de Stamboul souvent des treilles, vont d'un côté à l'autre, on marche sous une voûte de verdure...

Les gens qui aiment les choses exquises en prennent avec discrétion. En Espagne, le chocolat dans des coquilles de noix, ici le café dans des coquilles d'œufs.

En Turquie, l'amateur ne laisse jamais l'amertume du marc de café arriver à ses lèvres, il sait le moment précis où il faut poser sa tasse. On paierait cher le philosophe qui enseignerait l'heure psychologique qui précède immédiatement l'amertume des choses.

... Le Bazar est une ville dans la ville. Mon guide m'assure qu'il est installé dans les écuries de Justinien. Tout date de Justinien, ici. Je le crois sur parole. Justinien avait beaucoup de chevaux, voilà tout. Je cours les quartiers de cette ville. Bazar des étoffes: Manchester, Rouen, soldes du Louvre, haïks, broderies, cachemires, soieries de Perse, mousselines de l'Inde, tissus d'or, oripeaux de théâtre. Tout est rangé avec ordre, étalé, mis en valeur.

Bazar des armes: le bric-à-brac ordinaire des marchands de curiosités, peu de belles armes, Bazar des drogues, Bazar de la chaussure, sellerie, Bazar des bijoutiers, pas d'originalité. Le bijou à la mode est une signaturedu Prince des croyants en métal. un orfèvre grec brunit un Saint-Georges d'argent destiné à couvrir une icone.

J'achète des étoffes ; que d'heures perdues en marchandages fatigants ! Mon lot acheté, le marchand voisin m'offre les mêmes soieries de Brousse avec des réductions de 20 °/o sur mes prix. Je fuis la tentation.

Les glaces sont exquises : je demande une limonade glacée. Comme je suis un *effendi*, on me fait monter dans une loge en bois, garnie de versets du Coran sous verre, de glaces, ornée de peintures baroques. La loge est perchée sous le cintre d'une arcade.

Je trouve là deux mignonnes fillettes coiffées, l'une d'un foulard orange, l'autre d'un mouchoir violet, elles dégustent, sous l'œil d'un fez sérieux, leur père, une glace panachée crème et mirabelles.

Je sors de Sainte-Sophie, écrasé. Ce colosse est une merveille.

On pénètre dans la basilique par une salle de soixante mètres de longueur, très sobrement décorée, on passe ensuite dans le narthèx, salle de même dimension, décorée du sol à la voûte de marbres précieux. Cette salle doit avoir quinze mètres de hauteur.

Sans transition l'on entre dans la grande nef. La première impression est violente. Il y a là un effet de vide créé par les coupoles entassées les unes sur les autres, tout à fait saisissant.

Lorsque l'œil arrive à la dernière coupole, qui est comme suspendue et qui, de plus, est surbaissée, on est effrayé ; c'est un vertige. Ce résultat est produit surtout par l'harmonieuse proportion des lignes, car les dimensions qui sont considérables, n'ont cependant rien de bien extraordinaire. L'effet est aussi un effet de contraste. Le passage, par deux salles, très vastes il est vrai, mais sans hauteur est pour beaucoup dans l'impression produite par le vide de la basilique.

La vieille église de Justinien est bien conservée, malgré les vicissitudes par lesquelles elle a passé. Les Turcs ont détruit les croix de bronze et barbouillé les mosaïques, un travail sérieux de restauration intelligemment conduit lui rendrait son antique splendeur.

Les Turcs sont peu destructeurs, ils partagent cette qualité avec tous les musulmans. On ose à peine écrire cela, tant c'est contre les idées reçues. Rien de plus exact cependant. Les musulmans s'installent dans les monuments comme dans des coquilles de rencontre et y vivent sans restaurer, mais aussi sans détruire.

Nous faisons des restaurations qui équivalent à des destructions, lorsque nous ne détruisons pas tout simplement.

A Constantinople on trouve à chaque instant, dans les ruines, la main des Gênois, des Grecs, des Croisés. Sainte-Sophie a été littéralement mise au pillage par les Croisés.

En Algérie les monuments anciens ont à peu près disparu depuis la conquête. En Tunisie les vestiges de l'occupation romaine existent partout, respectés par les Arabes. Ils commencent à disparaître sous la pioche des démolisseurs, épaves destinées à faire des seuils de porte ou même tout simplement de la chaux.

La cour de la petite mosquée de la Bayazidié est une ravissante cour mauresque, colonnes antiques de porphyre, fontaine aux ablutions au centre, des arbres séculaires, — effet très pittoresque avec ses pigeons innombrables, familiers jusqu'à l'inconvenance, des talebs et des écrivains publics sont installés entre les colonnes, sous des tentes, sur de petites tables drapées de rouge. Un beau décor d'opéra. Une hanoun entre dans la cour et remet quelque menue monnaie à un derviche pour l'entretien des pigeons.

Une chaleur écrasante dans cette ville, où les voitures circulent difficilement, il faut courir toute la journée par une température de trente-huit degrés. On supporterait bien encore la température mais le backchich est fatigant et ruineux. Il faut payer partout. Impossible de visiter la ville sans l'aide d'un drogman, dont les services indispensables coûtent fort cher ; les mosquées ne s'ouvrent pas aux étrangers sans backchich préalable. A Sainte-Sophie, impossible d'avoir une paire de sandales pour fouler le sol sacré à moins d'un medjidié (4 fr. 25.)

Je voulais réclamer contre une perception excessive à la douane, à mon retour de Brousse, — Giustiniano m'en a dissuadé.

« Bénissez le ciel, Effendi, qu'on ne vous ait volé qu'un medjidié. Vous ne pouvez réclamer qu'au ministre, or vous ne franchirez pas le seuil du ministère sans laisser une livre au concierge, le secrétaire vous demandera cent francs et le chef de cabinet cinq cents. Inclinez-vous, c'est plus pratique. »

Les agents de l'Etat ne pourraient vivre s'ils ne percevaient pas le bakchich. On ne leur paie pas leurs traitements ou très irrégulièrement. Tous les mois des mandats leur sont délivrés, que les caisses publiques paient quelquefois. Le porteur de ce

singulier titre l'escompte à grosse perte chez un banquier, qui couvre ses souscriptions aux emprunts de la Sublime Porte avec ces valeurs.

Le fourbi administratif n'est rien à côté du brigandage qui règne en maître dans la campagne à quelques kilomètres de Constantinople. Hier des jeunes gens européens en partie de plaisir aux Eaux douces d'Europe ont été fusillés par des brigands albanais. On annonçait avant hier l'enlèvement d'un jeune négociant grec, qui rentrait en voiture dans sa villa sur le Bosphore.

Les tire-laines ont toutes les audaces.

Un pick-pocket enlève une montre à un brave Turc, qui la regrette beaucoup parce qu'elle lui vient de son père, et aussi parce qu'elle vaut quinze livres. Quelques instants après un gentleman arrête le volé et lui demande trois livres pour lui faire retrouver sa montre. On s'arrange pour une demi-livre et le lendemain la montre est retrouvée. Jusqu'ici rien que de très normal, c'est la *bechara* que tous les Algériens connaissent. Mais l'histoire devient originale à la fin. Le voleur a exigé, avant de rendre le bijou, un pourboire et une déclaration, pour la police, constatant que la montre n'était qu'égarée. Il n'est pas allé jusqu'à exiger un certificat de bonne vie et mœurs.

En Asie Mineure, les travaux du chemin de fer d'Angora sont entravés par le brigandage. Un ingénieur français était arrêté récemment et relâché contre paiement de 1500 livres turques. Aux dernières nouvelles, les brigands demandent 250000 francs à la compagnie du chemin de fer pour laisser ses agents tranquilles. La Compagnie, qui vient de payer 32000 francs la liberté de son ingénieur, rechigne. Les brigands offrent de déduire les 32000 fr. de l'indemnité qu'ils réclament. Les négociations en sont là. Les brigands ont raison, me disait un employé du fisc avec lequel j'ai eu le plaisir d'aller jusqu'à Brousse : les chemins de fer suppriment les grandes routes, sans routes le métier de brigand devient une sinécure. Ils demandent avec justice une indemnité d'expropriation.

Un Turc m'affirme que les récits de brigandage sont de pures histoires... de brigands, et que les Anglais (toujours la perfide Albion), s'entendent avec les coupeurs de routes pour se faire

arrêter. La rançon est payée par le gouvernement turc, et l'Anglais malin partage avec les bandits, en *frères*...

Les jardins du Sérail : des platanes très vigoureux, venus à tort et à travers, un beau désordre arabe, beaucoup de poussière, pas une fleur, des murs écroulés. Le vieux Sérail est à peu près abandonné, on dit que les femmes d'Abdul-Aziz l'habitent.

Le Bosphore un *Gran Canale* de Venise qui aurait des arbres, de l'horizon, de l'espace, vingt-cinq kilomètres de rivages enchanteurs, un immense fleuve bleu, bordé de villas et de palais. Des palais de bois, les Turcs paraissent avoir le sentiment que cela ne durera pas.

Mosquée de Schah-Zadé, turbé des fils de la sultane Haneki tués par ordre de Roxelane. Des faïences cloisonnées devant lesquelles on s'agenouillerait. Le pillage a commencé, il en manque beaucoup.

On finit par passer devant les plus belles choses sans s'y arrêter. Venir à Stamboul avec un appareil photographique et tout prendre.

Stamboul est gris foncé, bois vieilli, rouge terre-cuite : les toits ; et vert : les arbres. Les maisons n'ont qu'un étage, chaque famille a sa maison et son jardinet.

Sainte-Irène est mieux conservée, s'il est possible, que Sainte-Sophie. C'est une petite église byzantine très complète, l'entrée interdite, dépôt d'armes.

On a découvert récemment dans Kakrié-Djâmi, toute petite chapelle byzantine, des mosaïques qui dormaient sous la chaux depuis des siècles. Le sultan a donné des ordres pour leur conservation. Justinien et Theodora sont représentés dans trois ou quatre panneaux. Giustiniano, qui sait tout, me dit que les costumiers de l'Opéra sont venus ici, il y a quelques années, copier des documents pour la représentation du drame de Sardou......

J'ai couru à cheval toute la journée autour des murs d'Heraclius. — Une enceinte de marbre qui enserre Stamboul sur 15 kilomètres de longueur. — Au château des sept tours, la Porte d'or de Constantin est encore bien conservée, l'aigle impériale les ailes étendues sur la muraille. Cette porte ouvrait sur la Voie Triomphale qui aboutissait à Sainte-Sophie.

Dans un cul de basse-fosse, relevé des inscriptions gravée au couteau par des Français prisonniers.

PRISONIEURS QUI DANS
LES MISÈRES
GEMISSEZ DANS
CE TRISTE LIEU
OFFREZ-LES DE
BON CŒUR A
DIEU ET VOUS
LES TROUVEREZ
LEGER

Plus loin, presque au pied de la muraille :

A LA MEMOIRE
DES FRANÇAIS
MORTS DANS LES FERS
DES OTHOMANS

Ces murailles de Justinien et d'Heraclius sont des carrières inépuisables de marbre. Quelques artistes ont établi des ateliers de marbrerie dans les environs. On agrandit la brèche de Mahomet II, et les blocs byzantins sont transformés en pierres d'évier.

Les murailles fournissent aussi des cippes aux cimetières.

Contre le rempart, le cimetière grec. Ces malheureux morts ne sont pas chez eux, la steppe dans laquelle ils reposent sent l'exil. Pas un arbre. Les moutons paissent, au doux bruit de leurs clochettes, une herbe jaune et rare.

Le contraste est grand avec les cimetières de Stamboul et de Scutari, qui sont des bois sacrés merveilleux. Combien pénétrante est la poésie de ces forêts de cyprès. Jusqu'à Eyoub, nécropole des Califes, que de marbres. Les rues en sont bordées et l'ombre des cyprès séculaires vient rafraîchir les cippes bleus, verts, dorés.

Avec leurs morts en ligne, les rues d'Eyoub ressemblent à un Pompéï moderne.

On voudrait presque mourir ici, pour être enterré sur les hauteurs d'Eyoub, au-dessus des Eaux douces d'Europe, loin des sifflements et de la fumée des vapeurs. Le soir, à la fraîcheur, on sortirait de sa tombe et l'on jouirait de la magnificence du spectacle. Le bleu-foncé de la Corne d'Or aux pieds, au fond Pera et la tour de Galata veillant sur la ville endormie ; sur la colline en face, le cimetière des pauvres, sans arbres, aride, comme si le sort voulait poursuivre les misérables au delà de la mort, et sur la tête la lune, qui, naturellement, est ici toujours en croissant.

Un facétieux a installé un café et un petit restaurant aux treilles vertes. Voilà que les morts, qui ont déjà bon gîte, peuvent trouver bon souper et peut-être le reste...

Mercredi, 20 août.

Je quitte demain Constantinople, harassé. En quelques jours j'ai goulûment dévoré les curiosités de Byzance et les merveilles de Stamboul, j'ai vu l'aqueduc de Valens, le Sérail, la délicieuse fontaine du Sultan Achmed, un rêve des *Mille et Nuits* réalisé, — les cimetières, le Bazar, les rues, les khans, les derviches hurleurs et les derviches tourneurs, espèces d'Aïssaouas qui mettent à contribution la bêtise des musulmans et la badauderie des étrangers, les mosquées et les tombeaux, les palais ; toutes les merveilles sorties de la main de l'homme et les merveilles plus grandes encore de la nature, la Corne d'Or, le Bosphore, les Iles des Princes. Je pars cependant avec le regret de n'avoir rien vu de la vie turque. Et je disais hier à un officier très distingué de la Maison du Sultan, rencontré dans les hasards du voyage et qui a mis, avec la plus exquise bonne grâce, son influence au service de ma curiosité — mes regrets de quitter ainsi sans la connaître mieux, la capitale du monde musulman.

— « Ne regrettez pas, me répondait-il, un plus long séjour ne vous apprendrait rien de notre vie intime. La famille musulmane est fermée aux profanes, vous le savez, vous qui habitez l'Algérie et puis, que voulez-vous apprendre de nous ? Rien qui puisse

vous être de grande utilité. L'abîme qui sépare le monde musulman de votre civilisation est trop grand pour qu'il puisse être franchi par vous ou par nous.

« Je connais bien la civilisation occidentale puisque, élevé dans un lycée de Paris, j'ai pris mes grades à Saint-Cyr. J'ai vécu de votre vie, je me suis pénétré de vos mœurs, j'ai admiré vos conquêtes scientifiques, mais je cherche en vain vos conquêtes morales.

« Votre but est un idéal peu défini, sur lequel aucune de vos écoles philosophiques, économiques ou sociales n'est d'accord, idéal irréalisable puisque votre moyen : le Progrès, est indéfini. De là un défaut de pondération et de suite dans votre marche en avant.

« Le triangle sur lequel est bâti votre édifice social ne tient pas. La Religion, la Propriété et la Famille, êtes-vous d'accord dans votre monde occidental pour les définir ?

« Concevez-vous tous cette pierre angulaire de votre système sous les mêmes aspects. Pouvez-vous affirmer que ces trois termes ne soient pas un unique facteur d'asservissement sous trois formes différentes ? Je ne veux pas parler de la Religion, je ne connais pas vos sentiments et je me reprocherais de les froisser, mais je vous demande tout de suite, s'il ne faut pas, pour être plus exact, dire les Religions, c'est-à-dire détruire d'abord l'unité de votre système religieux.

« La Famille, vous savez comme moi combien elle est déhiérarchisée dans les pays occidentaux, où l'homme-citoyen est à vingt-ans affranchi de tous ses devoirs et n'a plus de comptes à rendre qu'à la gendarmerie.

« La Propriété, comme vous la comprenez aujourd'hui, c'est l'accaparement indéfini, au profit d'une aristocratie de toutes les forces mobilières et immobilières existantes, c'est-à-dire l'exploitation fatale de la masse, l'homme transformé en outil créé pour alimenter l'énorme capital accaparé.

« Comme conséquences, le paupérisme, la prostitution, le pouvoir politique aux riches, les charges aux pauvres, l'impôt inéquitablement réparti.

« Vous cherchez en vain à résoudre le problème, vous n'y arriverez pas sans une action violente qui donnera naissance aux pires réactions.

« Croyez-vous que nous devions envier votre état ?

« Notre monde musulman au contraire, fondé sur la Loi immuable, ne cherche pas un idéal qu'il possède. Le Progrès l'inquiète peu, il n'en a pas besoin, pourquoi le moyen lorsqu'on a atteint le but ?

« Il a dans le Coran toute sa Loi, toutes ses lois.

« Sa religion est une, simple, concrète, humaine, sans déalisme ni symbolisme. Sans effort, sans violence elle pénètre partout. Déjà l'Afrique est conquise, l'Inde est à nous sans compter le plateau central de l'Asie, et la Chine est entamée.

« Vous sacrifiez des sommes énormes pour entretenir vos missions, où sont vos résultats ?

« C'est que nous apportons dans notre Livre la Paix, tandis que vous n'apportez que la recherche inquiète d'un but indéfini.

« Notre famille vous l'admireriez si vous la connaissiez ; elle commande le respect par sa moralité et sa hiérarchie. La femme musulmane reste à la place que la nature lui a indiquée, elle est la gardienne du foyer. Nulle part la loi du respect des enfants pour le père n'est plus rigoureusement observée, que dans la famille musulmane.

« La propriété, je ne parle pas de Constantinople, où la présence des occidentaux nous oblige à nous départir de nos mœurs, la propriété n'est pas enserrée dans la loi de fer que vous ont léguée les Romains.

« Notre propriété est collective et son étendue est limitée par les besoins du possédant.

« Nos impôts sont proportionnels, nous ne connaissons pas le paupérisme, peu la prostitution.

« Nous devons à nos institutions la dignité de la vie, que tous les musulmans possèdent, depuis le pacha jusqu'au dernier berger de l'Anatolie. Pouvez-vous en dire autant de vos classes laborieuses ? Je ne parle pas des pauvres.

« Voilà pourquoi il ne faut pas trop regretter de ne point vous être attardé à l'étude de nos mœurs, vous n'auriez rien appris avec nous, pas plus d'ailleurs que, à ce point de vue, je n'ai appris chez vous.

« Le génie de nos deux civilisations est divergent, nous nous écartons les uns des autres, rien ne nous réunira jamais.

« Le monde musulman ne peut pas vivre à côté de votre monde. Votre maison chasse ma maison. Tenez, vous trouverez peu de familles turques à Pera, les Européens nous ont chassés. Si l'invasion continue à Stamboul, nous abandonnerons les tombeaux de nos ancêtres et nous irons à Scutari, d'où nous pourrons encore voir les longs profils attristés de nos cyprès. Et un nouvel exode ne nous effraiera pas.

« Mais nous reviendrons, car nous sommes la Vérité. »

Ce raisonnement, sur lequel il y aurait beaucoup à dire, tous les musulmans le font du Fleuve Jaune aux Colonnes d'Hercule ; et je songeais à part moi, en écoutant mon interlocuteur, aux utopistes généreux qui veulent réduire ou assimiler les trois millions de musulmans algériens par la conquête morale !

Hippolyte GIRAUD.

EXPLORATIONS

ET

CHOSES DU SOUDAN

I

La Mort de M. Forichon. — Son Projet d'Exploration aux Sources du Niger

Le Soudan français vient de perdre un de ses hardis explorateurs, la science géographique un adepte enthousiaste, la France un de ses plus fidèles serviteurs. M. Forichon, administrateur de la Casamance (Sénégambie) a été assassiné le 22 mai dernier, près de Sédhiou, sa résidence, par des griots féticheurs. Il n'avait que 32 ans. Officier démissionnaire sorti de Saint-Cyr, explorateur et administrateur colonial depuis quelques années, il laisse dans le deuil une jeune femme et deux charmants bébés (1). C'est un nom de plus à ajouter au long martyrologe africain. Avant d'être nommé à Sédhiou, M. Forichon avait occupé pendant trois ans le poste de Benty, sur la Mellacorée, dans les Rivières du Sud. C'est là qu'il conçut le projet grandiose d'une expédition aux sources du Niger. Il avait reconnu les principaux passages du Fouta Djallon et démontré la nécessité de relier le Haut Niger aux stations de la côte sur lesquelles flotte notre drapeau.

(1) M. Forichon avait épousé la nièce de notre concitoyen M. Dupuy, d'Oran.

Lorsque je le vis l'année dernière à Paris, il m'entretint de son projet dont le plan venait d'être accepté par le Sous-Secrétariat des Colonies. Séduit par le caractère patriotique de cette exploration non moins que par la franche allure et l'amabilité de celui qui en était l'initiateur, je sollicitai l'honneur d'en faire partie. Ma demande fut agréée par M. Etienne, après adhésion préalable de M. Forichon, avec lequel je me trouvai, dès l'abord, en complète communauté de vues et de sentiments. Nous passâmes un mois ensemble à Paris, échangeant nos impressions sur le mode ainsi que sur l'itinéraire du voyage. Détail typique: Forichon tenait avant tout à ce que les membres européens de la mission fussent assurés d'un confortable relatif. Lorsque je le quittai pour venir faire mes préparatifs de départ, il était convenu qu'il s'embarquerait au mois d'octobre à Marseille et qu'il me prendrait à Oran, où les courriers de la Côte occidentale font escale. Le premier point d'atterrissement était Dakar, d'où l'on se rendrait à Saint-Louis pour y prendre des interprètes et des chevaux. De Saint-Louis, la mission devait être transportée par un aviso de l'État à Benty, poste situé sur la rive gauche de la Mellacorée. De Benty, l'expédition, après avoir engagé ses porteurs — des Sous-sous — devait exécuter l'ordre de marche suivant: 1er objectif : point d'intersection du 10° de latitude et du 11e de longitude. De là, exploration de la région absolument inconnue qui s'étend à l'Est des Colonies de Sierra-Léone et de Liberia, du 10me au 7me parallèle.

2me objectif: Retour ascendant vers les sources du Niger, détermination astronomique de leur point d'émergence.

3me objectif : Kouroussa, sur le Haut-Niger. Etude des voies commerciales pouvant relier ce point à Benty, par le Fouta Djallon. Durée du voyage : 180 jours. Distance à parcourir: 3,600 kilomètres, à raison de 20 kil. par étape.

Pendant que je m'occupais de recueillir des cartes et des documents sur les pays que nous devions traverser, Forichon préparait les acquisitions destinées au voyage. Les transports, dans ces régions dépourvues de routes, n'étant possibles qu'à dos d'homme et chaque engagé noir ne pouvant porter qu'une charge de 27 kil., les approvisionnements furent réduits au strict nécessaire. Parmi

les bagages les plus importants que devait emporter la mission, je citerai : 1° Deux bateaux en toile pour le passage des rivières et marigots ;

2° Deux tentes, des hamacs ou de légères couchettes avec couvertures caoutchoutées pour les européens ;

3° Des approvisionnements de sulfate de quinine contre les intoxications paludéennes et la fièvre des bois, des objets de pansement, des antiseptiques en cas d'agression ou de combat ;

4° Des rations de thé, de café, de rhum ; une petite provision de vin, à raison de 75 centilitres par jour et par européen ;

5° Quelques fusils Winchester avec leurs approvisionnements de cartouches, des sabres d'abattis pour se frayer des passages à travers les lianes des forêts ;

6° Des marchandises de troc pour les achats de vivres, le paiement des droits de passage et la solde des réquisitions de toute nature. Ces marchandises servant d'unités monétaires devaient être achetées dans les comptoirs de la côte. La gourde sénégalaise (pièce de 5 fr.), commence cependant à être acceptée dans les marchés de l'intérieur ;

7° Des soieries et différentes étoffes aux couleurs éclatantes destinées à être offertes en présents aux familles des chefs ou roitelets qui ont pris l'habitude de se vêtir ; des bijoux, des colliers de corail, d'ambre, de perles en verre pour celles dont le costume plus primitif se réduit à de simples ornements. Car, il est à remarquer que chez les nègres, comme d'ailleurs chez tous les autres peuples à leur enfance, la parure a précédé le vêtement. Les femmes de certaines tribus du Soudan ont conservé un tel attachement pour la rudimentaire ficelle ornée de coquillages ou de verroteries dont elles se ceignent les reins, qu'elles se sont révoltées, les armes à la main, chaque fois que des européens ou des missionnaires musulmans ont voulu leur faire échanger cette naïve parure contre des lambeaux d'étoffe plus pudiques.

En Afrique, comme partout ailleurs, à l'origine des sociétés, les femmes ont eu l'instinct de la coquetterie avant d'acquérir le sentiment supérieur de la pudeur.

8° Une cantine dont le poids ne pouvait excéder 27 kilos pour chaque européen de la mission. Nous étions invités à nous munir d'un casque contre le soleil, d'une blouse en toile à voile contre

les ronces des forêts, de bottes jaunes avec fortes tiges contre les morsures des serpents, d'un burnous arabe contre la fraîcheur des nuits tropicales.

L'expédition si patiemment préparée par M. Forichon était prête lorsque l'opposition inattendue du Ministère des Affaires Etrangères vint tout remettre en question. On craignit, paraît-il, au quai d'Orsay, qu'une exploration aux sources du Niger provoquât un conflit avec l'Angleterre, qui, sans aucun droit, revendique ces sources comme lui appartenant.

Voici l'origine des prétentions anglaises : Le 10 août 1889, une convention déterminant les zones respectives d'influence de la France et de l'Angleterre fut signée par les deux nations. D'après cette convention, l'Angleterre, après s'être adjugé comme toujours la part du lion, abandonnait à la France tout ce qui était à l'est du 13e degré de longitude, méridien de Paris. Or, dans les cartes qui servirent à la rédaction de l'acte diplomatique, les sources du Niger étaient situées dans la zone française, c'est-à-dire à l'est du 13e degré. Depuis, les Anglais soutiennent que ces cartes n'étaient pas exactes. Sans en fournir la preuve matérielle, ils affirment que les sources du Niger émergent dans leur territoire. Il est possible — la chose est à vérifier — que les cartes aient été fautives ; mais, en l'admettant, est-il permis d'exciper d'une erreur pour fonder un droit ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à ce jour, aucun européen n'a relevé ni même aperçu ces sources mystérieuses dont l'accès est interdit par les aborigènes sous peine de mort. Les explorateurs qui s'en approchèrent le plus, MM. Zweifel et Moustier durent battre en retraite, lorsqu'ils arrivèrent à 7 ou 8 kilomètres du point présumé de l'émergence. Les maîtres du pays leur avaient envoyé la noix de Kola rouge, qui est une déclaration de guerre.

La reconnaissance ou plutôt la détermination astronomique des fontaines du Niger reste donc à faire ; c'est pour cela que Forichon l'avait inscrite dans son programme, malgré les périls certains auxquels il s'exposait.

L'hostilité qu'il rencontra au quai d'Orsay ayant déterminé sa retraite, Forichon dut renoncer, non sans amertume, au rêve longtemps caressé d'aller planter le drapeau de la France aux fontaines du grand fleuve soudanien.

L'itinéraire primitif ayant subi de profondes modifications, l'exécution du nouveau programme fut confiée à M. Jeandet, administrateur du Sénégal, sur l'énergie et l'habileté duquel on comptait beaucoup. Ce nouveau chef de mission connaissait à peine le choix dont il était l'objet, qu'il succombait au Sénégal, sous les coups du fanatisme musulman. Par une lugubre coïncidence, il mourut assassiné dans des circonstances presque identiques à celles qui ont amené la mort du regretté Forichon. Je ne comptais plus sur la mission, la croyant abandonnée ou tout au moins ajournée à l'année suivante, lorsque M. Etienne me télégraphia — nous étions alors au mois de novembre — pour me demander si je voulais partir avec M. Brosselard Faidherbe, définitivement investi de la direction de l'expédition.

Il fallait que je répondisse immédiatement si oui ou non j'acceptais. Avant de suivre ce jeune capitaine dans une pérégrination qui ne devait pas durer moins de six mois, j'eusse voulu le voir et m'assurer qu'il y aurait entre nous accord et confiance réciproque. Une entente préalable destinée à prévenir tout conflit d'amour propre me paraissait absolument indispensable. Malheureusement, il était trop tard : je n'avais pas le temps de retourner à Paris, n'ayant reçu avis du choix de M. Brosselard que peu de jours avant le départ de l'expédition. L'itinéraire primitif — la reconnaissance des sources du Niger — pour lequel je m'étais enthousiasmé, était d'ailleurs rayé du programme. De plus, la retraite de M. Forichon modifiait complètement les conditions de mon voyage. Il avait en effet été convenu entre nous que je resterais exclusivement chargé de retracer les péripéties de l'exploration. Je voulais en faire un livre qui me fît honneur ; c'était mon seul but, mon unique ambition. Il est possible que j'eusse conservé avec M. Brosselard les mêmes prérogatives ; mais il se pouvait que je les perdisse, ce que je n'aurais accepté à aucun prix.

Voilà pourquoi j'ai renoncé à ce voyage auquel je m'étais préparé par de longues et patientes études, y compris celles de la langue haoussa.

Je ne pensais plus guère à tout cela lorsque la mort tragique de M. Forichon vint rappeler à M. Demaeght que j'avais connu cet explorateur aux projets duquel j'avais été, un moment, associé ;

qu'en outre j'avais ébauché un travail sur le sud de nos possessions sénégambiennes. « Si vous pouviez, me dit-il, me donner une quinzaine de pages là-dessus, elles intéresseraient les lecteurs du *Bulletin.* » Je m'exécute, regrettant de ne pouvoir lui offrir que des fragments d'études sur les hommes et les choses du Soudan.

II

La Langue Haoussa

Les nègres du Soudan parlent un grand nombre de dialectes fort différents les uns des autres et sans aucune parenté ni analogie avec les langues sémitiques et ariennes.

Parmi ces innombrables idiomes régionaux ou même locaux, il en est un qui a fini par prévaloir dans toute la Nigritie comme langue internationale et commerciale : c'est le haoussa.

Ce parler nègre est, à la vérité, une sorte de sabir plutôt qu'une langue, mais tout imparfait qu'il soit, il révèle d'une façon saisissante le génie natif de la race noire. Mieux que les plus savantes descriptions, il nous fait connaître l'âme du Nègre, sa façon intime de concevoir l'existence et la vie sociale.

Pour ces populations primitives dont l'organisation politique repose sur l'esclavage, l'idée de richesse se traduit par celle de capture. Le riche dans le Soudan est en effet celui qui a beaucoup capturé, qui a fait, à la guerre, de nombreux prisonniers. Si l'on ne savait pas que l'anthropophagie est encore en honneur dans maintes régions de la Nigritie, que la chair humaine s'y étale dans les boucheries, à côté de celle du bœuf et du mouton, l'étude seule du haoussa nous l'apprendrait.

Le corps humain s'y traduit en effet par le mot viande. Quant au mot composé qui répond à notre mot homme, il signifie littéralement : « viande qui comprend ! » C'est la nourriture par excellence, celle à laquelle on attache le plus de prix.

Entre la bête sauvage et l'homme, les nègres ne font pas une distinction bien sensible : c'est toujours de la viande, mais les fauves sont appelés « viande des bois. »

Ne rions pas trop de ces appellations, car nos fières langues ariennes n'en eurent probablement pas d'autres à leur origine, l'anthropophagie ayant été commune à tous les peuples primitifs.

Notre mot chair, que l'on emploie si souvent dans le sens d'homme, comme dans les expressions : « le verbe s'est fait chair, la chair est faible » ne signifie pas autre chose que comestible (sanscrit *car*, manger, le manger.)

Comme toutes les langues primitives, le haoussa a de charmantes onomatopées. Le chant du coq est appelé *koukourouko*. C'est l'équivalent de notre mot coquerico.

Eternuer se dit : *atticha* (français imitatif *attchi*).

Quelques expressions m'ont fort intrigué. Ainsi la truie porte en haoussa le nom de gadou ! Le lait et par extension la mamelle qui le produit est appelé *nounou*. Ne serait-ce pas à quelque nourrice noire que l'on devrait l'importation de notre mot nounou ? Bien qu'il n'y ait aucune analogie entre le haoussa et les langues européennes, j'ai remarqué que plus d'un mot soudanais se rapprochait singulièrement de nos propres expressions. Ainsi le verbe baï veut dire bailler, donner, ; rogou signifie prier, et magnia, supérieur, grand. Est-ce une simple coïncidence ou faut-il n'y voir que des mots importés par des traitants européens ?

La langue haoussa désigne le mouton par le mot ragou ! Koï veut dire œuf et koïa, semence, graine. Voilà des mots bien suggestifs !

La pénurie de vocables désignant l'habillement démontre que les nègres se vêtaient jadis très peu. Il n'y a qu'un mot pour désigner la chemise et la robe des femmes. Par contre, les anneaux que le beau sexe porte au nez, aux oreilles, aux bras, aux jambes, ont chacun un terme distinctif.

Le haoussa, plus facile à retenir que le volapuk, est d'une simplicité enfantine. Sa grammaire peut s'apprendre en quelques heures et la conjugaison de ses verbes en une minute. Le verbe n'a, en effet, qu'un temps, l'infinitif, et il reste toujours invariable.

Pour dire, par exemple, je t'aime, on n'a qu'à traduire moi aimer toi. L'emploi des pronoms supprime toute flexion grammaticale. C'est moins compliqué que nos syntaxes et tout aussi compréhensible.

J'engage vivement les personnes qui auraient envie de se faire une idée des populations du Soudan, sur lesquelles la France étendra peut-être un jour sa domination, à étudier la langue haoussa : elle leur en apprendra plus sur ces peuples que toutes les relations des voyageurs.

Les Arabes disent que le Soudan guérit la pauvreté, comme le goudron guérit la gale des chameaux. Ce proverbe est très vrai et les Français d'Algérie pourront en faire un jour leur profit. Mais pour cela il faut ouvrir résolûment les voies qui seules peuvent nous donner l'accès de ces fertiles contrées.

III

Les Populations du Soudan

En dépit des apparences contraires, ce n'est ni par la couleur de la peau ni par la structure du crâne que se caractérisent les races humaines, mais par la forme des cheveux.

Cette vérité mise en évidence par Bory Saint-Vincent n'est plus contestée aujourd'hui.

On sait que cet illustre anthropologiste n'admettait dans l'humanité que deux grandes variétés : les hommes à poils lisses ou lissotriches ou ceux à poils crépus ou ulotriches.

Cette classification générale, adoptée par l'école allemande, a été subdivisée par Hœckel.

C'est ainsi que les lissotriches sont distingués aujourd'hui en euthycomes (cheveux droits) et en euplocomes (cheveux bouclés). Aux premiers appartiennent les australiens, les malais, les mon-

gols, les américains et les arctiques ; aux seconds, les dravidas de l'Inde, les caucasiens dont nous sommes, et enfin les nubiens dans la famille desquels le célèbre professeur d'Iéna comprend les Foula du Soudan, peuple à peau jaune-rouge que l'on croyait formé d'un mélange de maures et de nigritiens.

Ce classement des Foula parmi les plus nobles races de l'humanité est à retenir : il explique l'ascendant de ce peuple ainsi que la suprématie politique qu'il exerce sur toutes les autres races de la Nigritie.

Quant aux ulotriches (poils crépus), Hœckel les a subdivisés en lophocomes (cheveux en crinière), et en ériocomes (cheveux laineux). Les lophocomes sont représentés par les hottentots et les papous ; les ériocomes, par les nègres du Soudan et les cafres de l'Afrique australe.

Bien que les nègres ignorent ces savantes distinctions, il est assez curieux que ce soit également par les cheveux qu'ils caractérisent les européens. Schweinfurth rapporte à ce sujet que, lorsqu'il était au Soudan, sa chevelure excitait un tel étonnement que les nègres s'écriaient : « D'où vient donc cet homme qui a du poil de chèvre sur la tête ? Est-ce un homme de la lune ? Il ne ressemble à aucun homme de ce monde. »

Le poil est, en réalité, ce qui différencie le plus les peuples, surtout en Afrique, et l'on comprend que l'Islam fasse passer le rasoir égalitaire sur la tête de ses adeptes afin d'effacer toute distinction originelle. Mais la noblesse du poil ne perd pour cela aucun de ses droits et les musulmans à cheveux lisses n'en restent pas moins convaincus que les hommes à toison sont faits pour être tondus et vendus au besoin.

Bien que les ériocomes du Soudan appartiennent à la même race, ils forment cependant de nombreuses tribus très distinctes de couleur, depuis le jaune brun jusqu'au noir cirage. Ces différentes variétés tendent à la vérité à se fondre par les croisements.

L'Islam, en particulier, a été, jusqu'en ces derniers temps, le grand agent de fusion des peuplades noires. Trop longtemps divisées contre elles-mêmes, ennemies les unes des autres, elles n'ont pu résister à la pression des convertisseurs musulmans euplocomes.

En broyant les tribus ériocomes, en les dispersant par l'esclavage et par la conquête, les Foula envahisseurs auront presque réussi à en faire des peuples d'une homogénéité relative.

Mais là ne s'arrêteront pas les destins de la race noire pour laquelle va s'ouvrir une ère de délivrance et de progrès. Placée désormais sous la tutelle des nations européennes qui se sont partagé l'Afrique, elle verra clore la phase douloureuse de son enfance ethnique. Si, comme l'intérêt le leur commande, les européens s'appuient sur cette race déshéritée, s'il l'améliorent par le métissage avec leur propre sang, ils en feront l'auxiliaire le plus efficace de la rénovation du continent africain.

Malgré la couleur de sa peau et l'âcre odeur ammoniacale qui s'en dégage, le nègre auquel la nature a donné en compensation des dents plus blanches qu'aux autres hommes, possède, à côté de vices très réels, de précieuses qualités. Et même, si l'on doit s'étonner d'une chose, c'est que l'esclavage et les traitements barbares ne l'aient pas rendu plus méchant.

Sans doute on pourra reprocher aux ériocomes leur naïve impudeur, en même temps que leur manque d'humanité, mais en revanche ils pourraient donner à plus d'un européen des leçons de droiture et de loyauté. Très capables de dévouement, de fidélité, peu fanatiques, n'ayant qu'un enthousiasme médiocre pour l'Islam qui leur interdit l'usage de boissons qu'ils aiment beaucoup, d'ailleurs encore très attachés à leurs traditions fétichistes, les noirs, que refoulent, qu'oppriment les Foula, ne pourront accueillir les européens que comme des libérateurs. Il suffira d'être équitables et bienveillants à leur égard pour s'en faire des alliés et même de fidèles sujets. Nous avons d'ailleurs besoin d'eux, non seulement pour la mise en valeur des richesses du Soudan, mais encore pour opposer une digue à l'expansion malfaisante des convertisseurs à cheveux lisses, nos pires ennemis et les leurs.

Le domaine de la race noire est nettement délimité sur la côte occidentale par la rive gauche du Sénégal. Tout le nord, au contraire, de la Méditerranée jusqu'à la rive droite de ce fleuve, appartient à la race blanche dont les essaims envahisseurs n'ont pu, pour des raisons climatologiques, dépasser cette limite. Ce

fait, déjà constaté en 1455, par Alusio Cadamoto(1), justifie l'opinion émise par Elisée Reclus que l'Afrique véritable ne commence qu'au Sénégal, seuil du monde austral.

Cette partie de la véritable Afrique, si différente du monde boréal, possède également une race de nains, les Accas de Schweinfurth, les Wambusi de Stanley. Ces petits africains rusés, courageux, agiles, qui donnèrent tant de fil à retordre à l'explorateur anglais, n'ont pour toute industrie que l'élevage des poules et la chasse. En les rencontrant, Stanley crut révéler au monde une race nouvelle ; cependant les Wambusi avaient déjà été décrits au dix huitième siècle par Buffon. Le célèbre naturaliste français les tenait pour acrydiophages (mangeurs de sauterelles), ce qu'ils sont en réalité. Il n'est pas douteux que l'antiquité ait connu ce peuple de nabots, ainsi qu'en témoigne la légende des pygmées luttant contre les cigognes. Les peintures retrouvées à Pompéï représentent les pygmées entourés de poules, c'est-à-dire tels que les explorateurs contemporains les ont rencontrés.

IV

Les Rivières du Sud

La France possède dans la Sénégambie méridionale, entre l'enclave portugaise de la Guinée et la colonie anglaise de Sierra Leone un territoire de cinq à six millions d'hectares auquel on a donné le nom un peu vague de Rivières du Sud. Cette possession,

(1) Je fus, dit cet explorateur du quinziéme siécle, trés surpris de trouver la différence des habitants si grande entre eux à une si petite distance. Au Sud de la riviére du Senégal ils étaient extrêmement noirs, grands, bien faits et robustes ; le pays était rempli de verdure et d'arbres à fruits. De l'autre côté, les hommes n'étaient que basanés et de bien moindre stature sur une contrée séche et stérile. La situation est restée ce qu'elle était il y a quatre siécles. Malgré ses fréquentes iucursions, la race atlante, maîtresse du désert, n'a pu fonder de colonies durables dans l'Afrique occidentale. Elle peupla dans les temps préhistoriques toute l'Espagne ainsi que le Midi de la Gaule jusqu'à la Garonne, peut-être jusqu'à la Loire.

encore peu connue et mal délimitée, s'étend sur un littoral de 320 kilomètres que frangent de nombreux estuaires parmi lesquels ceux du Rio Nuñez, du Rio Pongo, de la Doubréka, de la Mellacorée.

A l'intérieur, le sol s'étage jusqu'au massif du Fouta Djallon, dont il est la gouttière occidentale. C'est par les urnes de ce plateau central, faîte et nœud stratégique de la Sénégambie, que s'alimentent les rivières du Sud, comme d'ailleurs toutes celles de la côte sénégambienne depuis le Sénégal jusqu'aux Scarcies inclusivement.

Située dans la zone équatoriale, sous un climat dur aux Européens, au moins dans la partie basse de la côte qui est la seule que nous occupions jusqu'à présent, notre colonie rio-sudiste, n'est, comme sa voisine du Sénégal, qu'un comptoir commercial, ou si l'on préfére un colonie d'exploitation. Je ferai cependant remarquer à ce sujet que le bénéfice de cette exploitation est surtout empoché par les Anglais et les Allemands, dont les comptoirs priment ceux de nos nationaux.

Les marchandises de troc, celles qui servent à solder les huit ou dix millions d'échanges que font les Rivières du Sud, sont exclusivement ou à peu de chose près, d'origine anglaise ou étrangère. Il y a là une situation anormale, périlleuse peut-être, sur laquelle les pouvoirs publics feront bien de porter leur attention.

Telles qu'elles sont actuellement et abstraction faite de leur fécondité naturelle, les rivières du Sud n'ont de valeur, tel est du moins mon sentiment, que par les facilités qu'elles offrent pour communiquer avec l'acropole djallonaise d'où l'on domine toute la Sénégambie ainsi que le bassin du Haut Niger. Ce plateau salubre d'une altitude moyenne de 1200 mètres et sans la possession duquel notre empire soudano-sénégambien ne serait qu'un corps sans tête et sans ossature, a une importance capitale pour l'avenir de notre domination.

Par son climat relativement tempéré autant que par la salubrité qu'il doit à la perméabilité de ses terrains granitiques, le Fouta est peut-être la seule région de l'Afrique noire où les Européens aient quelque chance de s'acclimater.

C'est là seulement et non dans les basses vallées généralement malsaines que nous pourrons faire de la colonisation et fonder des établissements durables. Il est donc de toute nécessité que nous y prenions pied, en substituant l'occupation effective au protectorat nominal actuel.

En s'implantant dans le Fouta qui devrait être son principal objectif, la France deviendra la maîtresse incontestée du Soudan occidental. Mais il est temps qu'elle agisse, si elle ne veut pas que cette position convoitée tombe en d'autres mains. En nous supplantant dans les Scarcies, rivières appartenant au système hydrographique de notre domaine sénégambien dont elles marquaient, au sud, les limites naturelles, les Anglais ont clairement indiqué qu'elles étaient leurs secrètes visées. Ce n'est certes pas pour nous assurer la paisible possession du Fouta qu'ils se sont emparés des meilleures routes stratégiques qui y conduisent.

Malgré les avantages de leur situation, les Rivières du Sud n'ont pas obtenu, au moins jusqu'à l'avènement de M. Etienne à la direction des colonies, toute l'attention qu'elles méritaient. Non seulement on ne les a pas défendues contre les empiètements de l'Angleterre, mais on n'a même pas protesté, lorsque les gouverneurs anglais de Sierra Léone nous enlevaient brutalement les magnifiques cours d'eau dont la possesssion était indispensable à la défense autant qu'à la sécurité de notre empire soudanien.

De plus, les prédécesseurs de M. Etienne ont négligé de jalonner l'intérieur du pays et même de le faire explorer comme il eût mérité de l'être.

En dehors de la zone maritime, où se fait le commerce de la traite pendant la saison sèche, qui dure de décembre en avril, nous ne connaissons pas le pays rio-sudiste sur lequel s'étend théoriquement notre domination. Les routes fluviales, ces chemins qui marchent, ainsi que les appelait Pascal, n'ont pas été, à l'exception du Rio-Nuñez, ni reconnues, ni utilisées.

Un pareil état de choses, outre ce qu'il avait d'humiliant pour notre amour-propre national, présentait l'inconvénient plus grave de compromettre l'avenir ainsi que la sécurité de notre domination dans l'Afrique occidentale.

L'habile sous-secrétaire d'État aux colonies, M. Étienne, auquel Gambetta semble avoir communiqué sa flamme patriotique, aura eu l'honneur de couper court à cette situation périlleuse.

Sous l'inspiration de son patriotisme, toujours en éveil, il a pris l'initiative d'une série d'explorations dont le double objet paraît être :

1° D'établir des communications entre les tronçons épars de notre domaine africain ;

2° D'ouvrir des débouchés commerciaux à nos comptoirs.

En ce qui concerne spécialement les Rivières du Sud, il conviendra de rechercher les passages du Fouta Djallon par lesquels on pourrait faire communiquer nos établissements de la côte avec le bassin du Haut Niger.

Il est permis d'espérer que dans un avenir prochain, ce programme patriotique sera réalisé. Le Fouta Djallon sera alors ce qu'il devrait être depuis longtemps, la base de notre expansion soudanienne, en même temps que l'inexpugnable boulevard de la puissance française dans l'Afrique occidentale.

Il ne faut pas oublier cependant que l'Angleterre a déjà entamé le sud de nos possessions dont elle a rompu l'unité géographique. Par son fait, sinon par notre propre imprévoyance, l'hinterland oriental des Rivières du Sud a été coupé des sources du Niger. Le dommage n'est peut-être pas irréparable ni définitif ; mais il est inquiétant. On fera bien de veiller de ce côté et, le cas échéant, de ne ratifier aucun traité sanctionnant l'abandon des Scarcies.

V

Les Sousous. — Le Bassin de la Mellacorée

Forichon qui avait vécu pendant trois années au milieu des Sousous, voulait choisir parmi eux les porteurs de la mission. Il les tenait pour loyaux et fidèles à la parole donnée. J'ai vu chez lui, à Paris, un spécimen de cette variété nigritienne dont la peau

est plutôt jaune-rougeâtre que noire ; c'était une jeune fille qu'il avait ramenée de Benty comme domestique et sur le dévouement de laquelle il ne tarissait pas.

Les Sousous appartiennent à la grande famille mandingue dont les colonies s'étendent depuis la rive gauche du Sénégal jusqu'au pays de Kong, dans le voisinage de la côte de Guinée. Un missionnaire anglican, Johnson, prétend avoir découvert la preuve que ces mandingues descendent directement de Cham. « Il leur est défendu, dit-il, d'approcher leurs femmes enceintes, parce que ce sont des mâles si puissants qu'il n'y aurait jamais d'accouchement heureux. C'est une preuve infaillible qu'ils descendent de Chanaan, qui fut maudit du ciel pour avoir découvert la nudité de son père ; et, *suivant nos écoles*, la malédiction fut appliquée à cette partie suivant le verset 20 du XXIII[e] chapitre d'*Ezéchiel* (1) ».

On enseigne, en vérité, de fort jolies choses dans les écoles anglaises ; mais je doute que les mandingues en soient très flattés.

Très polis entre eux ainsi qu'avec les étrangers, les Sousous sont réputés dans tout le Soudan pour leur franchise et leur loyauté. Bien qu'ils aient subi l'empreinte musulmane, ils n'éprouvent aucune répulsion à envoyer leurs enfants dans nos écoles. Sous l'influence de notre domination, les Sousous commencent à habiter des maisons confortables, meublées à l'européenne. Beaucoup d'entre eux se sont faits chrétiens et l'on en rencontrerait peut-être davantage si l'Administration coloniale, plus prévoyante plus politique, eût encouragé la propagande des missionnaires français au lieu de s'en désintéresser.

La langue parlée par les Sousous est un dialecte mandingue, idiome monosyllabique à sufixes. Comme les Chinois, ils en sont restés à la phrase primitive du langage humain.

Le dialecte sousou, comme tous les parlers nègres, ne possède pas la lettre R. Cette consonne est en effet inutile à une race qui ne peut l'articuler sans de grandes difficultés à cause de la procli-

---

(1) Voici ce verset :

Et insanivit libidine super concubitum eorum, quorum carnes sunt ut carnes asi-
[norum ; et sicut fluxus equorum, fluxus eorum.

« Elle s'abandonna à l'impudicité pour se joindre à ceux dont la chair est comme celle
[des ânes et la semence comme celle des chevaux.

vité de ses dents supérieures. Malgré la grande variété des langages nigritiens, on n'a pu les réduire à un type primitif, ce qui prouve que ces peuplades furent isolées de bonne heure et sans aucun rapport entre elles.

Les lettrés nègres écrivent le sousou avec des caractères arabes. Quant à la langue du Koran, elle est encore incomprise du plus grand nombre. La langue étrangère la plus répandue chez les Sousous est, à notre humiliation, celle de Shakspeare. Propagée dans un but politique par les missions protestantes anglaises, elle fait échec à la diffusion du français. Il n'est que temps si nous ne sommes pas des aveugles et des sourds, de mettre un terme à cette propagande hostile que les Anglais ne toléreraient pas chez eux.

Tout fertile que soit le pays des Sousous (bassin de la Mellacorée), il n'est pas mis en valeur. D'immenses espaces y sont laissés à l'état de nature. Les Sousous, un peu trop indolents, ne cultivent guère que le riz et le mil, qui suffisent à leur alimentation et la sésame, dont ils vendent le fruit oléagineux aux traitants. Le riz est semé après l'hivernage dans les terrains qu'ont inondés les débordements des rivières. La cueillette se fait à la fin de la saison sèche. Cette culture, ainsi que celle du mil à épi ou blé de Guinée, ne demande guère que la peine de semer et recueillir. Avec les grains du mil, les Sousous font une espèce de boisson assez capiteuse. Les arachides, autrefois cultivées, sont aujourd'hui délaissées. Plus petites, donnant moins d'huile et plus de déchet que celles du Sénégal, elles n'obtenaient sans doute pas des traitants des prix assez rémunérateurs. L'Administration locale s'efforçe cependant d'encourager à nouveau cette culture, à laquelle on attribue la singulière propriété d'amender les terres au lieu de les appauvrir.

Une des productions particulières à la contrée et non la moins intéressante est la noix de kola ou de gourou *(sterculia tomentosa et acuminata)*. Ce fruit capsulaire à trois ou cinq loges contient des fèves âcres et acides auxquelles les indigènes, qui en sont très friands, attribuent les propriétés les plus extraordinaires. La vérité est que la noix de kola, que son volume et son écorce ont fait comparer à la châtaigne, contient un principe azoté identique à celui de la théïne ou de la caféïne. C'est à cette substance révélée

par l'analyse atomique que la noix de kola doit ses propriétés excitantes, les seules qu'il ne soit pas permis de lui contester. Le commerce auquel donne lieu la noix de kola s'élève, pour la seule rivière de Mellacorée, à une centaine de mille kilos par an. Les caravanes de l'intérieur l'achètent à raison de 4 à 5 fr. le cent. Dans les régions où elle n'existe pas, les indigènes la paient jusqu'à cinquante centimes pièce. C'est le cadeau par excellence, celui que l'on fait en témoignage d'amitié. La noix de kola est blanche, mais il en existe de rouges, dont l'offre correspond à une déclaration de guerre ; c'est le symbole du sang.

En raison des vertus innombrables que les indigènes attribuent à la noix du kola, l'arbre qui la produit est fétiche.

Le respect dont cet arbre sacré est l'objet est tel qu'aucun nègre n'oserait y porter la cognée : il paierait du reste cette témérité par la perte de la vie. Comme les anciens Égyptiens, avec lesquels ils eurent certainement des rapports, les nègres ont fait des divinités des plantes qui les nourrissent ou de celles qui les guérissent de leurs maladies. Ce culte, qui d'ailleurs s'étend à des objets moins respectables, s'est conservé malgré les progrès de l'Islamisme. Ils ne faut pas le regretter. Grâce à ce fétichisme pour les beaux arbres, l'Afrique centrale, plus heureuse que l'Espagne et l'Algérie, a pu sauver, au moins en partie, ses forêts de la dévastation systématique à laquelle se sont livrés de tout temps les conquérants islamites.

Pasteurs plutôt qu'agriculteurs, sacrifiant tout à leurs troupeaux, pour l'alimentation desquels ils n'ont jamais hésité à incendier les plus belles forêts pour les transformer en maigres paturages, les Arabes ont voué à la déforestation définitive tous les pays qu'ils ont subjugués. Puisse l'Afrique noire échapper définitivement à leur contact funeste.

Outre le kola dont le fruit passe pour une panacée aux yeux des indigènes, le bassin de la Mellacorée possède d'autres essences précieuses, telles que le ficus à caoutchouc et l'acacia gommier.

Tous ces arbres donnent des produits très recherchés par les traitants.

Malheureusement, l'exploitation de ces produits par les noirs est faite d'une façon tellement inintelligente et rapace que les

arbres les plus vigoureux n'y résistent pas longtemps. Aussi la production du caoutchouc s'abaisse-t-elle chaque année.

La mise en valeur de ces riches pays ne pourra réellement se faire que sous la direction des blancs.

C'est aux français d'Algérie, africains acclimatés, qu'incombera vraisemblablement la mission providentielle de régénérer le Soudan. Mais rien ne sera fait tant que les deux contrées, destinées à vivre un jour sous les mêmes lois, ne seront pas reliées par des voies rapides,

---

VI

Les Deux Transsahariens de l'Avenir

Deux couloirs naturels mettent en communication l'Algérie avec le Soudan ; le premier, c'est la vallée de l'Oued Messaoura ; le second, c'est la vallée de l'Igharghar.

Bien que l'on ne connaisse qu'imparfaitement ces deux voies tracées par les eaux, il paraît établi que celle de l'ouest fait partie du bassin du Niger, tandis que celle de l'est ou de l'Igharghar appartient au lac Tchad. Il résulte de cette constatation que, si l'on veut aller de la Méditerranée au Niger, la ligne directe est celle de l'Oued Messaoura : c'est le tracé occidental ; qu'au contraire, si l'on veut aller au lac Tchad — toujours en partant des l'Algérie — la ligne la plus courte est celle de l'Igharghar : c'est le tracé oriental.

Toute la question se réduit donc à savoir quel est celui de ces deux points que le gouvernement se propose d'atteindre.

S'il estime, ainsi qu'on le fait ici avec raison, que l'intérêt de la France est d'aboutir au Niger, le tracé par Oran est tout indiqué : il n'y a pas d'hésitation possible à cet égard ; si, au contraire, — l'hypothèse est permise — il pense qu'il soit plus urgent d'aboutir au lac Tchad, pour de là rejoindre le Congo par le

Chari, l'Ouellé et l'Oubanghi, il n'est pas moins évident le que tracé par l'Igharghar aura la préférence.

Il y a quinze ans, la question ne se présentait pas sous ce double aspect : la grande route stratégique du lac Tchad — le Benoué — n'était pas occupée par les anglais. Nous y avions des comptoirs et l'on pouvait croire que cette ligne de communication nous resterait acquise. Maintenant que par notre faute, cette précieuse voie fluviale nous a échappé, nous ne pouvons plus communiquer avec le lac Tchad que par une voie ferrée.

Au lieu d'un objectif unique nous en avons désormais deux : le Niger et la grande lagune africaine par les affluents de laquelle on a trouvé les routes qui conduisent au Congo.

Auquel de ces deux objectifs l'État accordera-t-il la priorité ? La réponse est assez incertaine, car les deux lignes présentent un égal intérêt, étant destinées à rapprocher de la France deux possessions très distinctes, mais également intéressantes : le Soudan occidental et l'Afrique équatoriale.

Un fait dont on ne se rend pas assez compte dans le public, c'est que la situation a changé du tout au tout depuis une dizaine d'années seulement. A cette époque, le Soudan central était entièrement libre et la France n'avait que l'embarras du choix pour s'y tailler à son gré le plus bel empire colonial qui se puisse rêver. Mais pour cela il eût fallu prendre contact avec le pays, et faire résolûment la conquête du Sahara. L'entreprise, dont je ne méconnais pas les difficultés, n'était pas au-dessus des moyens dont peut disposer une grande nation. Elle serait aujourd'hui réalisée si on l'eût voulu. Mais on a manqué de décision, de coup d'œil.

Ce qu'avaient prévu quelques rares esprits clairvoyants et j'en étais, s'est réalisé. Pendant que nous nous stérilisions en querelles intestines, les Anglais et les Allemands mettaient la main sans bruit sur les riches pays situés entre le Niger et le lac Tchad.

A l'heure actuelle les Anglais ne nous céderaient pas le Benoué et le Sokoto pour le prix qu'eût coûté le transsaharien. Mais il y a mieux. Faute d'avoir construit cette voie ferrée en temps utile, nous avons perdu non seulement les meilleurs pays du Soudan, mais encore les voies d'accès qui, du Niger, conduisent au lac Tchad. Au lieu d'une voie ferrée unique qui nous eût suffi, il y a

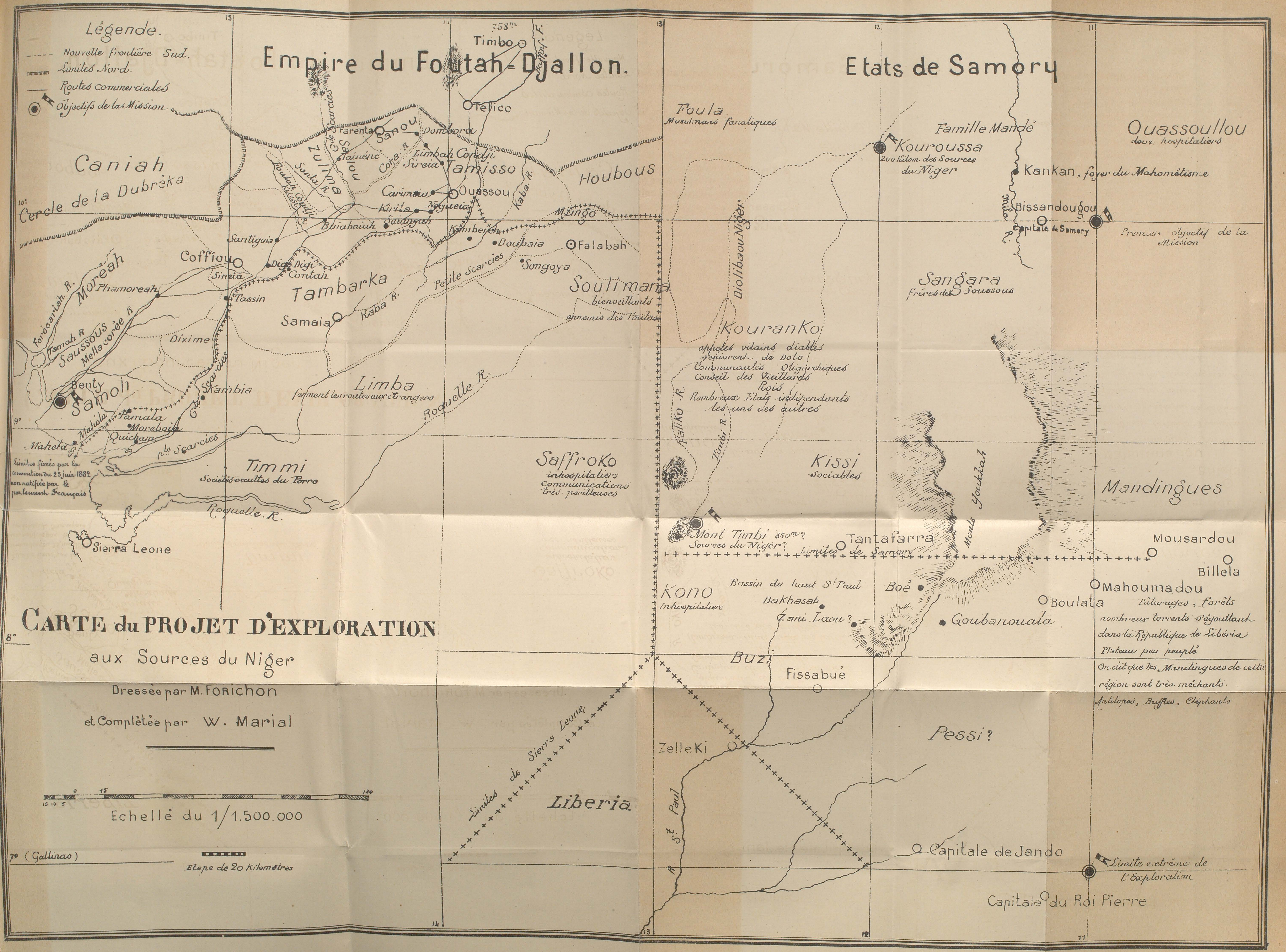
dix ans, pour assurer notre domination dans tout le Soudan, il nous en faudra deux dans l'avenir pour conserver une situation amoindrie.

La non construction du transsaharien nous coûte déjà beaucoup plus cher que n'eût coûté sa construction. En l'ajournant de nouveau, ainsi que le demandent certains esprits à courte vue, nous nous réserverions de pires surprises encore.

Pressés par les Anglais sur le Haut-Niger, menacés par les Allemands sur le Chari et l'Oubanghi, notre champ d'action va chaque jour se rétrécissant. Le but des Allemands, qui chaque jour gagnent du terrain à nos dépens, tend visiblement à isoler du lac Tchad nos possessions du Congo. Les laissera-t-on faire ?

Je sais qu'à Oran, on ne se préoccupe guère de ces éventualités; mais à Paris on y songe, et il ne serait pas impossible que pour le conjurer, le Gouvernement ne donnât la priorité au tracé oriental. Dans tous les cas, le tracé par le Touat n'en conservera pas moins toute sa valeur, et j'ai la conviction que dans un avenir peut-être peu éloigné, les deux lignes coexisteront sans se porter le moindre préjudice, car elles répondent à des nécessités très différentes créées par la nouvelle situation qui nous est faite sur le lac Tchad et dans le bassin du Niger.

W. MARIAL.



Légende.
Nouvelle frontière Sud.
Limites Nord.
Routes commerciales
Objectifs de la Mission
Empire du Foutah-Djallon.
Etats de Samory
Timbo
Telico
Foula
Musulmans fanatiques
Famille Mandé
Ouassoullou
doux. hospitaliers
Kouroussa
200 Kilom. des Sources du Niger
Kankan, foyer du Mahométisme
Bissandougou
Capitale de Samory
Premier objectif de la Mission
Caniah
Cercle de la Dubréka
Sanou
Tamisso
Ouassou
Houbous
Mingo
Falabah
Coffiou
Tambarka
Soulimana
bienveillants
ennemis des Poulas
Sangara
Frères des Soussous
Moréah
Saussous
Samaia
Kouranko
Dioliba ou Niger
Limba
ferment les routes aux étrangers
Benty
Samoh
Kambia
Roquelle R.
Timmi
Sociétés occultes du Porro
Saffroko
inhospitaliers
Communications très périlleuses
Kissi
Sociables
Mandingues
Monts Youkkah
Mont Timbi 850m?
Sources du Niger?
Tantafarra
Limites de Samory
Mousardou
Billela
Mahoumadou
Boulata
Kono
inhospitalier
Bassin du haut St Paul
Boé
Bakhasab
Goubanouala
Pâturages, forêts
nombreux torrents s'égouttant dans la République de Libéria
Plateau peu peuplé
On dit que les Mandingues de cette région sont très méchants.
Antilopes, Buffles, Eléphants
Sierra Leone
CARTE du PROJET D'EXPLORATION
aux Sources du Niger
Dressée par M. FORICHON
et Complétée par W. Marial
Buzi
Fissabué
Zelleki
Pessi?
Limites de Sierra Leone
Liberia
R. St Paul
Echelle du 1/1.500.000
Etape de 20 Kilomètres
7° (Gallinas)
Capitale de Jando
Limite extrême de l'Exploration
Capitale du Roi Pierre

GUERRE DE TLEMCEN

PREMIÈRE JOURNÉE

(Suite) (1)

CHAPITRE XXVI

Comment une femme de mauvaise vie se dévoua au moment du passage de la rivière de Tibida (2), et de l'intérêt que le Comte témoigna à cette femme.

La rivière de Tibida est la clé du royaume de Tlemcen ; aussi l'on peut dire que la conquête de la capitale des Maures est presque assurée, lorsqu'on a franchi victorieusement, ainsi que nous l'avions fait, cet obstacle naturel.

Dans cette circonstance, nous n'avions perdu qu'un seul de nos soldats ; et encore ne fut-il pas tué en combattant, mais pendant qu'il traversait la rivière.

Le comte d'Alcaudete rejoignit son escadron au moment où il venait de se reformer près de la rivière. C'est alors qu'un soldat vint le prévenir que des femmes et des enfants, qui tentaient le passage à leur tour, couraient risque de se noyer.

N'obéissant qu'à ses sentiments de chrétien, Sa Seigneurie, les yeux pleins de larmes, répondit à ce soldat :

« Brave homme, prenez avec vous cinq ou six de vos com-
» pagnons et sauvez ces femmes et ces enfants. Je vous donnerai
» 50 ducats de récompense. »

---

(1) Voir le *Bulletin*, année 1890, page 347.
(2) L'Oued Isser.

Oh ! c'est là une œuvre de bon chrétien et de magnifique chevalier !

Ici se place une autre action du Comte qui mérite également d'être rapportée : Une femme de mauvaise vie, d'une vingtaine d'années, suivait la colonne. Elle considéra comme un devoir de venir en aide à tous ceux qui luttaient difficilement contre le courant. Pieds nus, et vêtue d'un simple jupon à raies rouges, elle déploya tant d'adresse et de courage que personne ne périt.

Certes ! dans cette circonstance, elle eut plus de mérite que la romaine Coclia, qui fit passer le Tibre et rendit la liberté à d'autres femmes, captives comme elle au camp du roi Porsenna ; car, si Coclia réussit à faire traverser le fleuve à ses compagnes, ce fut à la faveur de la nuit, et grâce à un cheval qui paissait dans le camp et dont elle s'empara ; tandis que l'héroïne espagnole renouvela cette action mémorable en présence de l'ennemi, avec de l'eau jusqu'à la poitrine et sans autre secours que son courage. Quand on la présenta au Comte, Sa Seigneurie, en apprenant sa belle conduite, lui dit avec émotion :

« Sœur, redevenez une honnête femme et mariez-vous. Je « vous promets une dot de 300 ducats si vous réalisez mes vœux. »

Don Alonso de Cordoue la fit ensuite conduire à son logement. Ce que voyant, les soldats présents s'écrièrent :

« Avec un capitaine capable de si belles actions, Dieu doit « nous donner la victoire. Nous le suivrions pieds nus à Jéru- « salem, s'il voulait nous y conduire. »

Dès que tout notre monde eut passé la rivière, l'armée se dirigea vers le village de Tibida (1), près duquel se trouvait une forteresse, et elle y campa le soir même.

Pendant la nuit, les Maures tentèrent de nous surprendre à plusieurs reprises ; mais, chaque fois, nos sentinelles donnèrent l'alarme et firent ainsi avorter leurs projets.

---

(1) Ancienne ville dont les ruines existaient encore en l'an 1500, et qui a donné le nom de Tibida à la rivière appelée aujourd'hui Oued Isser.

Notre grand capitaine avait d'ailleurs, comme à l'ordinaire, pris toutes les précautions nécessaires à notre sécurité, qui n'a jamais été compromise que lorsque ses ordres ont été mal observés.

Ce jour là, nous étions en présence d'une armée forte de 5,000 lances et de 14,000 fantassins.

CHAPITRE XXVII

Du cartel et défi que le Comte envoya au roi de Tlemcen, Muley Mohammed (1)

Le lendemain, dimanche 4 février, nous quittâmes Tibida dès le matin. L'illustre seigneur Comte fit ranger l'armée en bon ordre, et nous marchâmes ainsi l'espace de deux lieues, toujours en butte aux provocations des Arabes qui, du haut des montagnes voisines, nous menaçaient du geste et de la voix. Ils devaient être alors au nombre de 30,000.

Les Maures continuèrent à longer les crêtes parallèlement au chemin que nous suivions, et que le Comte nous avait ordonné de ne quitter sous aucun prétexte. Ce jour-là, à neuf heures du matin, Sa Seigneurie fit appeler un Maure de sa suite, et lui confia un cartel, qu'il voulait, si c'était possible, faire parvenir au roi de Tlemcen par des cavaliers ennemis qui paradaient alors non loin de notre colonne. Le messager se mit en devoir d'obéir ; mais au moment où il marchait à leur rencontre, les

(1) C'est par erreur que dans la première partie de cette traduction on a laissé subsister *Mahamet*, conformément à l'orthographe erronée de l'auteur.

(Le roi Muley Mohammed était le frère aîné de son compétiteur Muley Abdallah).

A cette occasion nous devons faire remarquer que dans son *Histoire d'Oran*, Léon Fey a placé la conquête de Tlemcen par les Espagnols sous le règne de Messaoud. C'est une erreur qu'il importe de rectifier.

cavaliers s'élancèrent vivement de son côté ; ce que voyant, le messager déposa le cartel sur une broussaille et s'enfuit dans notre direction, tandis que plusieurs de nos gentilshommes se portaient à son secours.

Les Maures, qui n'avaieut pas réussi à faire un mauvais parti à notre messager, prirent néanmoins le cartel et le portèrent au roi de Tlemcen.

Voici la teneur de ce document :

CARTEL

Moi, Don Martin de Cordoue y de Velasco, comte d'Alcaudete, seigneur de Montemayor, capitaine général de Tlemcen et de Tenez pour Sa Majesté catholique et chrétienne, l'Empereur, roi d'Espagne, mon Maître et Seigneur,

Je vous dis, à vous, Muley Mohammed, que vous savez fort bien que c'est sur vos instances que je suppliai Sa Majesté l'Empereur, mon Maître, de vous accorder aide et protection, et de vous considérer comme son serviteur et ami, allié et tributaire ;

Que vous vous êtes obligé à lui donner, chaque année, 4,000 *doblas de parias* (1), des chevaux harnachés et des faucons en signe de vasselage, ainsi que c'est stipulé dans le traité auquel je me réfère ;

Que Sa Majesté, à ma supplication et prière, vous concéda tout ce que contient ce traité signé de sa main Impériale, car je l'assurai que vous seriez fidèle à vos engagements.

Or, comme vous êtes un mauvais roi et un traître chevalier, vous avez manqué en tout à votre parole.

Mais si l'Empereur, mon maître — qui est un prince tout puissant, ne doit faire aucun cas de vous, ni de rois plus puissants que vous, — Moi, son serviteur et vassal, par l'intermédiaire de qui vous avez traité avec Sa Majesté, je l'ai supplié de m'autoriser à vous faire la guerre, et à vous demander raison pour le manquement à votre parole et à votre signature.

---

(1) Dans son *Histoire d'Oran*, Léon Fey dit 12,000 ducats d'or, 12 chevaux et 6 gerfauts femelles.

C'est dans cette intention que, aidé de Dieu, je suis venu ici avec mon armée, aux portes de Tlemcen, pour vous présenter la bataille.

Si vous osez sortir en campagne, avec l'aide de Jésus-Christ, de sa mère bénie, Sainte Marie et de l'apôtre Saint Jacques, qui intercèdent pour nous auprès de Dieu, je vous prouverai dans le combat que vous avez manqué à votre parole et à votre serment, car vous êtes un mauvais roi et un traître chevalier.

Si vous n'osez affronter la bataille et m'attendez dans votre capitale, je vous la prendrai avec l'aide de Dieu, et j'y ferai régner un roi qui servira loyalement l'Empereur mon maître.

En témoignage de ce que Je viens de vous dire, je vous adresse ce cartel signé de mon nom.

Mais comme vous n'observez pas les coutumes en usage entre rois et chevaliers, je ne me fie pas à vous.

Ce cartel vous sera donc porté par un de vos sujets, et non par un héraut d'armes.

Le convoi de l'armée ayant été placé au milieu des escadrons, ainsi que les malades et les soldats fatigués, la marche de la colonne se trouva ralentie et nous ne faisions que de très courtes étapes.

Dans la nuit du 4 au 5 février, notre camp fut installé près d'une petite montagne, bien défendue par deux rivières qui l'enveloppent presque de toutes parts, et qui se trouve à deux lieues de Tlemcen.

Mais comme les Arabes ne cessèrent de nous inquiéter, notre armée dut veiller toute la nuit. D'ailleurs les bivouacs de l'ennemi n'étaient éloignés des nôtres que de 2 ou 3 portées d'arbalète ; de telle sorte que les deux camps, vus à distance, paraissaient n'en former qu'un seul divisé en deux groupes.

CHAPITRE XXVIII

De la troisième bataille que le Comte livra aux Maures au lieu dit Hauda Beni Aphar (1) ; de l'habileté qu'il montra dans la disposition des escadrons, et comment les Maures furent vaincus.

Dans la matinée du 5 février, jour de Sainte Agathe, au moment où l'aube apparaissait, et alors que nos troupes étaient encore renfermées dans le camp, les Arabes tourbillonnaient devant nous tout autour de la montagne, en criant et gesticulant selon leur habitude.

Quelques cavaliers s'approchèrent même très près de nous, et demandèrent à grands cris un certain Ubedi, cavalier arabe de la suite du roi Muley Abdallah, notre allié, et Gonzalve Fernandez, interprète de l'armée, qui s'empressèrent de se rendre à l'appel de ces cavaliers. Ces derniers leur dirent que le roi de Tlemcen acceptait le cartel du Comte, et qu'il lui offrait la bataille :

« Si Dieu donne la victoire à Sa Seigneurie — ajoutèrent-ils » — tant mieux pour Elle ; si non, qu'Elle apprenne à se » résigner. »

Le Comte qui se trouvait alors dans sa tente, où il venait d'entendre la messe avec d'autres gentilshommes, se réjouit en apprenant la détermination du roi de Tlemcen.

Comme les bravades des Maures continuaient toujours, Francisco de Nicuesa, l'un de nos plus hardis soldats, exaspéré par leurs insolentes provocations, sortit du camp et d'un coup d'arquebuse tua un Maure de qualité, dont le cadavre fut immédiatement enlevé par l'ennemi.

---

(1) L'auteur a écrit : *Haudar ben Djafar* à la fin du chapitre 29. Nous avons cru devoir conserver ces différentes appellations.

Ce spectacle nous réjouit beaucoup, et il dut également être agréable au Comte lui-même, quoiqu'il crut devoir réprimander sévèrement Francisco de Nicuesa qui, dans cette circonstance, était sorti du camp contrairement à la défense expresse de Sa Seigneurie.

Dès qu'ils virent l'Arabe tomber de son cheval, quelques gentilshommes et des soldats préposés à la garde de l'étendard — près duquel je me trouvais avec mon crucifix et ma bannière blanche — s'élancèrent à toute bride sur les Maures.

Le Comte, voyant ces gentilshommes se précipiter isolément au combat, tandis qu'il était occupé à disposer son armée pour une action générale, se dressa sur son cheval et, l'épée haute, s'élança au devant d'eux pour leur barrer le passage, en leur criant d'un ton courroucé :

« Chevaliers ! vous oubliez que je vous ai ordonné d'être » patients. Comment ! parce que un soldat tue un cavalier » maure, en manquant à son devoir, vous vous croyez en droit » d'abandonner vos rangs ?

» Je regrette d'être contraint de vous rappeler à l'obéissance ; » mais, sur la vie de l'Empereur, je vous jure que si pareil fait « se renouvelle, je percerai moi-même, à coups de lance, le « cheval de celui qui s'en rendra coupable. »

A ce moment, Don Martin de Cordoue s'approcha du Comte et lui parla ainsi :

« Je supplie Votre Seigneurie de donner à un autre capitaine » le commandement de l'arrière-garde que vous m'avez confié, » car je désire combattre près de vous, aux premiers rangs de » l'armée. »

Le Comte lui promit de l'appeler à ses côtés si la bataille s'engageait, et l'armée se mit en marche dans l'ordre convenu.

A 10 heures, un Maure vint trouver Sa Seigneurie et le roi allié Muley Abdallah (1), pour les informer que le roi de

(1) Même observation pour le nom d'*Abdallah* (l'auteur a écrit *Abadila*) que pour celui de Mohammed *(Mahamet)* (voir chapitre 27).

Tlemcen était sorti de la ville à la tête d'une armée innombrable, afin de répondre à son cartel et lui livrer bataille.

Le roi de Tlemcen, en effet, suivi de toutes les forces de son royaume — auxquelles s'étaient joints 400 Turcs venus de Tenez — était alors en marche contre nous.

Immédiatement le Seigneur Comte disposa ses troupes en bataille, de la manière suivante :

A la tête de l'escadron formant la droite de l'avant-garde, il plaça Don Alonso de Cordoue, son fils, ainsi que d'autres capitaines ; et Don Juan de Villaroel à la tête de l'escadron de gauche.

Autour des pelotons formés par ces escadrons il disposa tous les capitaines d'infanterie ; l'un de ces pelotons fut confié au Commandeur de Malte, l'autre à Garcia de Navarete, l'ancien alcade (commandant) de Mers-el-Kébir. Il plaça, en outre, quelques tirailleurs dans chaque file, ainsi qu'à l'arrière-garde et sur les côtés. Ces dispositions prises, Sa Seigneurie se plaça elle-même entre ces deux escadrons avec toute sa suite à cheval, qui se composait de 300 lances.

Enfin, il fit appeler Pedro de Valdelomar et lui remit son étendard personnel en lui disant :

« N'oubliez pas, chevalier, que je vous confie la garde de « mon honneur ! »

Et, en effet, ce chevalier porta dignement l'étendard du Comte dans cette bataille, au lieu et place de Garcia de Navarete à qui Sa Seignerie avait, ainsi qu'on l'a vu, donné un autre commandement.

Quant à Don Alonso de Villaroel, il commandait la droite des troupes irrégulières, ou compagnies franches, de concert avec Don Mendo de Benavides.

Sa Seigneurie donna ensuite à chacun des instructions particulières, et prescrivit à tous de ne se secourir les uns les autres qu'à la dernière extrémité.

Il exigea que les ordres fussent donnés par messagers et non à haute voix, afin de ne pas dévoiler aux ennemis — parmi lesquels se trouvaient des Maures initiés à notre langage — les secrets de notre commandement.

C'est dans cet ordre de bataille que nous atteignîmes un plateau où les Maures nous présentèrent le combat.

Le Comte, se souvenant de la promesse faite à Don Martin de Cordoue, envoya son fils, Don Francisco, à l'arrière-garde avec ordre d'y prendre la place de ce gentilhomme, tandis que celui-ci viendrait combattre, selon son désir, aux côtés de Sa Seigneurie.

Don Francisco obéit ; mais comme il désirait, autant que Don Martin de Cordoue, de se distinguer dans cette bataille, et qu'il pensait que l'action principale aurait lieu à l'avant-garde, il pria Don Martin de demander à son père la faveur de combattre aussi auprès de lui. Mais ses prévisions furent trompées, car c'est précisément à l'arrière-garde que le combat fut le plus acharné.

De leur côté, les Maures avaient disposé leurs forces de la manière suivante :

A l'avant-garde, où se trouvaient les bannières du roi, ils placèrent en embuscade 3,000 lances et 2,000 arquebusiers ou arbaletriers sous les ordres du Caïd Ibrahim, et un grand nombre de gens de pied.

L'arrière-garde se composait de plus de 4,000 lances, dont 1,000 étaient portées par des soldats d'élite, armés de boucliers et revêtus de burnous bleus ou écarlates. Leurs haïcs étaient blancs et leurs turbans de même couleur que leurs burnous.

La plupart d'entre eux étaient aussi couverts de cottes de maille, ainsi qu'il nous fut donné de le constater lorsque leurs cadavres jonchèrent le champ de bataille. Ils portaient tous des armes splendides, et avec eux marchaient 500 arquebusiers à pied ou à cheval.

Un très grand nombre de cavaliers et de fantassins maures débordaient nos escadrons de tous côtés ; mais nos troupes en faisaient peu de cas.

Le Comte, le casque en tête et la lance à la main, allait et venait d'un escadron à l'autre, semblable à un lion ; puis il se porta à l'arrière-garde. Il était animé d'un si grand courage que les soldats puisaient dans son regard de nouvelles forces pour combattre.

Sa Seigneurie était suivie de religieux — et j'étais de ce nombre — pour exalter le courage de ses soldats ; mais, à lui seul, le Comte exerçait plus d'empire que nous tous, lorsque, le visage rayonnant, il les haranguait avec cette assurance tranquille qui présage le succès.

Il leur rappelait leurs devoirs envers Dieu dont ils défendaient la cause ; et — comme le bon capitaine romain, Scipion, devant la nouvelle Carthage (Carthagène) qu'il assiégeait — il leur promettait le repos après la victoire.

Quand notre armée commença à atteindre les hauteurs où l'ennemi l'attendait, les trompettes sonnèrent et les tambours battirent pour donner de l'élan à nos troupes. Bientôt nous vîmes apparaître les drapeaux du roi de Tlemcen, escortés de 300 arquebusiers ; et, presque aussitôt, l'ennemi s'élança sur nous avec tant d'impétuosité, qu'un cavalier turc, devançant le gros de l'ennemi, arriva à toute bride sur Alonso de Villaroel ; mais avant qu'il eût pu faire usage de son arquebuse, Don Alonso se précipita à sa rencontre et le tua d'un coup de lance.

Le cavalier tomba aux pieds de son cheval : ce fut le premier Maure tué dans cette bataille.

Don Alonso se trouva presque aussitôt entouré d'ennemis qui l'assaillirent avec beaucoup de vigueur ; mais il fut promptement dégagé.

Au même moment les Maures nous attaquèrent sur toute la ligne ; mais comme, en même temps, le Comte donna aux escadrons d'avant-garde l'ordre de les charger à leur tour, l'ennemi se replia en bon ordre.

Notre grand capitaine, en homme de guerre expérimenté, avait deviné que cette retraite n'était qu'une ruse de guerre pour

l'attirer du côté où ils avaient tendu l'embuscade ; cependant Sa Seigneurie donna l'ordre de les suivre, tout en recommandant à ses escadrons de ne pas se laisser distraire de l'ennemi qu'ils avaient devant eux, par des attaques d'arrière-garde ou de flanc. Il ordonna à ses autres troupes de venir à son secours dans le cas où elles le verraient trop vivement pressé par les Maures.

A ce moment, le Comte qui se trouvait avec son guidon en tête des escadrons d'avant-garde, d'où il suivait les mouvements de l'ennemi, fut abordé par Don Martin de Cordoue, Seigneur d'Albayda, et tous deux s'entretinrent des dispositions prises par le roi de Tlemcen.

Pendant ce temps, les gentilshommes préposés à la garde de l'étendard, se joignirent à ceux qui portaient le guidon de Sa Seigneurie ; c'étaient : Diego Ponce de Leon, le capitaine Hernandez, son fils, et Don Juan de la Cueva, tous suivis de leurs écuyers ; soit une trentaine de cavaliers.

Nos escadrons, à la tête desquels se trouvait toujours le Comte, s'approchèrent si près des Maures, que le feu de l'ennemi devint meurtrier pour eux. C'est ainsi que Francisco de Nicuesa fut tué, et que deux chevaux reçurent des coups d'arquebuse qui les blessèrent grièvement. Le cheval du Comte fut atteint également d'un coup de feu à la tête, mais sa blessure était sans gravité.

Quelques chevaliers demandèrent alors à Sa Seigneurie l'autorisation de charger l'ennemi au cri de « Santiago » (1), avant que la fusillade fît de plus grands ravages dans les rangs de nos escadrons ; mais le Comte voulut prendre l'avis de Don Martin de Cordoue. S'adressant alors à ce gentilhomme, il lui dit :

« Que pensez-vous de la demande de ces chevaliers, mon fils ? »

Don Martin lui répondit :

« Ce n'est pas le moment de discuter, mais d'exécuter et » d'agir suivant les ordres de votre Seigneurie. »

---

(1) « Santiago » ou Saint Jacques de Compostelle (abréviation de *Giacomo Apostolo)* était le cri de guerre des Espagnols lorqu'ils chargeaient les infidèles.

Or, comme il parut au Comte que l'ennemi était encore trop éloigné pour faire utilement *donner Santiago* (charger), il continua à marcher sur les Maures.

Quand Elle vit le moment opportun, Sa Seigneurie se porta vivement vers Don Martin de Cordoue et Diego Ponce de Leon, et dit au premier de ces gentilshommes :

« Monsieur mon fils, donnez le *Santiago* à ces Maures en » pénétrant bien avant dans leurs rangs. »

Pour toute réponse Don Martin s'élança résolument sur l'ennemi avec ses 30 chevaux, tandis que le Comte se précipitait à sa suite avec son étendard suivi de 150 lances sous le commandement de Don Juan Pacheco ; et tous ces gentilshommes firent merveille dans les rangs ennemis.

Don Martin de Cordoue ayant distingué dans la mêlée un Maure qui portait un drapeau rouge, il piqua droit à lui et le tua du premier coup de lance. A cette vue les ennemis lancèrent à la fois un si grand nombre de javelots à Don Martin que son cheval gris-clair en reçut 14 qui le percèrent tous de part en part. Quant à ce gentilhomme, il ne fut atteint que très légèrement au bras.

Don Martin, se faisant un rempart du cadavre de son cheval, combattait à pied avec l'épée et le bouclier, lorsqu'il fut secouru par son fils Don Jeronimo de Cordoue, un gentilhomme d'Ubeda, du nom de Sanmartin, porte-étendard de Don Juan de Villoroel et par son écuyer Alonso Ramirez.

Avec sa seule épée et son bouclier, Don Martin, en véritable chevalier, fit de telles prouesses qu'il nous rappela la vaillance du héros Castillan, le bon Cid Campeador.

Un grand coup d'épée lui avait fendu le casque par le sommet, et sa tunique écarlate était percée de nombreux coups de lance.

Les chevaliers accourus à son secours s'empressèrent de lui offrir leurs chevaux ; Don Martin accepta celui de Lope de Hoces, gentilhomme de sa maison, le monta à la hâte et s'élança de nouveau dans la mêlée.

Le drapeau tenu par le Maure que Don Martin de Cordoue venait de tuer était resté à terre, près du cheval mort. Pedro de Cuevas, originaire d'Ubeda, et écuyer de Don Juan de Villaroel, le ramassa et le remit à ce dernier gentilhomme. Ce drapeau fut ensuite confié à Lope de Hoces, celui-là même qui avait prêté son cheval à Don Martin de Cordoue.

Dans cette bataille, les troupes auxiliaires se distinguèrent à l'égal des gens de cheval. Chacun de nos soldats avait eu à combattre 3 ou 4 Maures à la fois, et cependant ils furent presque tous victorieux. Aussi Sa Seigneurie, témoin de leurs prouesses, se tourna vers ces braves gens et leur dit, comme Annibal devant Sagunta à ses troupes : « Nous ne devons attendre aucun secours » et nous n'avons d'autre salut que la victoire. — Donc, en » avant ! par Santiago et Notre Dame. » Et le Comte continua à combattre comme un lion au milieu des rangs ennemis.

Il périt, dans cette journée, un nombre considérable de Maures de qualité et la presque totalité des 400 Turcs venus de Tenez.

En retournant dans la mêlée, Don Martin de Cordoue rencontra Pedro de Cuevas et lui dit :

« Vous savez, chevalier, que le drapeau que vous tenez à la » main était porté par l'enseigne que j'ai tué. »

Pedro de Cuevas répondit :

« Seigneur, je l'ai pris des mains d'un soldat qui l'a ramassé » sur le champ de bataille ; le voilà. »

Le Comte d'Alcaudete qui, à la tête de ses troupes, poursuivait les Maures qu'il venait de mettre en déroute, vint alors à passer. Il reconnut Don Martin de Cordoue et lui demanda :

« Êtes-vous blessé, Seigneur Don Martin ?

— Oui, mais légèrement.

— C'est, je le vois — repartit le Comte — bien à propos que vous avez été secouru par votre fils et par les gentilshommes de sa maison.

» Dans quel état, mon Dieu ! se trouvait votre tunique et votre bouclier : on voit votre chair par toutes les déchirures.

— Oui, Monseigneur ; mais j'ai tué l'enseigne qui portait ce drapeau. J'eusse préféré rencontrer et ravir l'étendard du roi de Tlemcen ; mais il ne m'a pas été donné de le distinguer dans la mêlée. Toutefois, que Votre Seigneurie accepte celui-ci pour le joindre à ceux que nous prendrons encore à l'ennemi, et les dépose ensemble dans la chapelle de son château, en souvenir de cette victoire que le Seigneur, notre Dieu, a daigné nous accorder. »

Le très illustre comte d'Alcaudete remercia Don Martin, et, prenant le drapeau qui lui était offert, il le remit à Don Pedro de Cuevas, en lui disant :

« Gardez cet étendard, mais abaissez-le : c'est une bannière « de vaincu. »

Le combat d'avant-garde avait duré 3 heures. Parmi les gentils-hommes qui y prirent part, je dois citer encore Don Mendo de Benavides, neveu du comte d'Alcaudete et frère du comte de San Steban. Il luttait contre 4 ou 5 lances avec un grand courage, lorsque Sa Seigneurie, s'élançant à son secours, abattit d'un coup d'épée un Maure qui le serrait de très près.

Le Maure tomba la gorge traversée par l'arme redoutable du Comte.

A ce moment on informa Sa Seigneurie que l'arrière-garde, où se trouvait son fils Francisco de Cordoue, était sérieusement menacée par l'ennemi, qui, se voyant défait à l'avant-garde, portait tous ses efforts de l'autre côté de notre armée.

Pendant toute la durée du premier combat, les escadrons ne cessèrent de combattre dans l'ordre le plus parfait. Mais que dirai-je du très illustre Seigneur Don Alonso de Cordoue, fils aîné du Comte ? Comment raconter les exploits héroïques de ce guerrier courageux qui, près de son père, donnait de si rudes coups de lance que ceux qui tombaient sous ses coups ne se relevaient plus ? Ses prouesses étaient si étonnantes que j'eusse désiré la présence de tous les Grands d'Espagne, pour les rendre témoins de la belle conduite de ce bon chevalier.

Cependant, les Maures chargèrent notre arrière-garde avec tant de vigueur et en si grand nombre, qu'ils blessèrent mortellement Pero Hernandez et faillirent pénétrer dans les rangs de nos escadrons. Ce que voyant, Don Francisco Hernandez de Cordoue, troisième fils du comte d'Alcaudete, en brave chevalier et digne fils de son père, s'engagea au milieu des Maures et combattit avec tant de courage et d'ardeur, que nous étions étonnés de le voir déployer tant de bravoure dans un âge aussi tendre. Certes ! à cette époque de sa vie, Achille lui-même n'eût pas montré plus de vaillance. Malheureusement, il ne sortit pas sain et sauf de la mêlée ; car le fer d'un javelot traversa son bouclier et resta engagé dans le poignet, où il avait pénétré.

Au moment où Don Francisco reçut cette blessure, le capitaine Alonso de Ochoa, qui combattait non loin de là, s'élança vers le jeune chevalier et lui dit :

« Votre Grâce est blessée ? »

Don Francisco lui répondit :

« Ce n'est rien ; mais retirez ce fer de ma blessure. »

Le capitaine fit ce que Don Francisco lui demandait, et tous deux s'élancèrent de nouveau au milieu des ennemis.

Parmi les capitaines d'infanterie qui combattaient à l'arrière-garde, il convient de citer : Hernan Perez de Pulgar, Seigneur d'El Salar ; Hieronimo de Castillejo et son frère Jorge de Castillejo.

Hernan Perez était à pied et les deux frères à cheval ; mais ils firent tous des choses dignes de mémoire.

Ainsi que je l'ai raconté, dès que le Comte eût appris que les Maures chargeaient l'arrière-garde, il voulut se porter à son secours ; mais Don Martin de Cordoue, Seigneur d'Albayda, lui dit alors :

« Que Votre Seigneurie complète la déroute des Maures qui » fuient devant Elle, avant d'aller au secours de l'arrière- » garde. »

Le Comte se rangea de cet avis ; mais l'arrière-garde étant très sérieusement menacée, il ordonna à son neveu, Don Mende de Benavides, d'aller la renforcer avec ses troupes auxiliaires.

D'un autre côté, comme l'Alcade Luis de Reda et Don Juan de Villaroel revenaient victorieux du combat, il leur enjoignit de se joindre à Don Mende de Benavides. Ces gentilshommes et leurs troupes exécutèrent cet ordre avec tant de promptitude, qu'ils repoussèrent l'ennemi en se couvrant de gloire.

Au nombre de ces derniers chevaliers se trouvait encore Francisco de Carcamo, fils de Alonzo de Carcamo, Seigneur de Aguilarejo. Ce gentilhomme, ayant reconnu le Maure qui avait mortellement blessé Pero Hernandez, fondit sur lui, l'atteignit d'un coup de lance à la gorge, et, l'ayant terrassé, il le cloua sur le sol avec le fer de son arme.

Dans cette bataille, les Maures subirent de grandes pertes en hommes, et perdirent cinq autres drapeaux.

L'un des enseignes qui portait un de ces drapeaux, fut tué, par Diego Ponce de Leon, mais non sans péril pour lui. Ce gentilhomme reçut, en effet, de graves blessures, et son cheval fut atteint mortellement ; cependant, avant de succomber, le noble animal eut encore la force de porter son maître hors des rangs ennemis.

Un autre gentilhomme, Don Juan Zapata, se conduisit aussi dans cette bataille en brave chevalier. Il se trouvait à l'avant-garde, lorsque, sortant tout à coup des escadrons, on le vit fondre sur un groupe de 8 à 10 Arabes dont il tua le chef ; mais on dut bientôt le secourir, tant il se trouvait en danger d'être accablé par le nombre.

CHAPITRE XXIX

Comment les ennemis virent l'apôtre Santiago (Saint-Jacques) faire de grandes prouesses dans cette bataille, où nous eûmes à combattre près de 70,000 Maures.

Il est de mon devoir de mentionner ici un fait bien digne de mémoire, car il témoigne hautement de la sainteté de notre foi catholique, et du zèle que nos bienheureux saints mettent à servir Dieu.

C'est ainsi que la bataille terminée, certains chevaliers maures venus à notre camp pour conférer avec le Comte, prétendirent avoir distingué un chevalier chrétien qui, vêtu de rouge et monté sur un superbe cheval blanc, combattait vaillamment à la tête de nos escadrons ; et ils demandèrent à le voir.

D'après leur récit, cet indomptable chevalier avait sur la poitrine une croix semblable à celle du Comte (1). Quant aux coups qu'il portait de sa redoutable épée, ils étaient si terribles que nul ennemi ne pouvait les affronter sans être frappé à mort. A ces divers signes nous reconnûmes clairement notre grand Patron, l'apôtre Santiago (Saint-Jacques), qui devait nous protéger en effet, puisque malgré les grands dangers auxquels presque tous les chevaliers s'exposèrent, aucun d'eux ne périt dans cette bataille. Nos pertes en hommes ne s'élevèrent, d'ailleurs, qu'à 5 soldats tués. Il est vrai qu'un certain nombre de gentilshommes furent plus ou moins grièvement blessés. Nous citerons, entre autres, Diego Ponce de Leon, vassal du Comte, et le capitaine Juan de la Cerda qui, tous deux, furent atteints d'un coup de lance à la jambe. Don Juan Zapata reçut également à la jambe un coup de yatagan.

---

(1) La croix de l'ordre de Saint-Jacques de Compostelle, dont le Comte d'Alcaudete était chevalier.

Quant à Don Juan de la Cueva, il montra dans cette bataille une valeur égale à celle d'Hector. Monté sur un cheval paré de grelots, il frappait à l'aventure en dédaignant les coups qu'on lui portait ; aussi, bientôt son cheval tomba sur le champ de bataille, le poitrail percé de deux coups de lance.

Les Maures qui prirent part à cette grand lutte étaient si nombreux et croyaient la victoire tellement certaine que le Caïd de Benarax (1), Almanzor (*El Mansour*) ben Bogani — faisant allusion à l'immense supériorité numérique de leurs forces — dit au roi de Tlemcen, Muley Mohammed :

« Soyez rassuré, Monseigneur ; car vous avez 8,000 cavaliers
» et plus de 60,000 hommes de pied. Or, il suffira, pour mettre
» en pièces l'armée chrétienne, que chacun d'eux leur jette une
» petite pierre. Notre victoire est donc certaine ; aussi je vous
» sollicite de vous rendre sur le champ de bataille, pour être
» témoin de la défaite de vos ennemis. »

Le roi suivit ce conseil, et c'est ainsi qu'il assista en personne à la perte de son beau royaume.

La défaite des Maures fut d'ailleurs si complète, que bientôt on n'en vit plus un seul sur la montagne ni dans la plaine.

C'est ainsi que s'accomplirent, à notre avantage, ces paroles que Scipion, capitaine des Romains, adressa à ses troupes au moment de combattre les Siciliens :

« L'ennemi méprisé porte en lui la victoire. »

---

(1) Aujourd'hui *Ben-Aradj* ou *Benoradj*. Ce petit hameau arabe est situé dans la tribu de Tamaznia, (arrondissement de Mascara).

L'ancien Agha d'El-Bordj, Kaddour-bel-Mokhefi, y avait fait construire une maison qu'il habitait quelquefois Dans les environs de cette maison, on remarque encore les traces d'anciennes constructions qui paraissent avoir occupé une assez grande étendue.

Les *Benoradj* étaient des preux. Ils vivaient à la fin du XI[e] siècle de l'Hégire.

Les Turcs qu'ils combattirent à outrance les massacrèrent jusqu'au dernier.

EXCLAMATION DE L'AUTEUR

O jour glorieux ! jour de bonheur ! jour fortuné !

Je pense, Monseigneur, que Dieu a voulu récompenser en ce moment les services que vous avez rendus jadis à la religion, et qu'il vous réservait cette récompense pour vous la donner en ce jour.

Que Votre Seigneurie me dise ce que son cœur éprouve après avoir remporté cette victoire, si éclatante par la multitude d'infidèles qu'Elle eut a combattre. Qu'Elle me dise encore ce qu'Elle ressentit lorsque, se retrouvant au milieu de ses escadrons, ses soldats lui embrassaient les pieds ou la tunique ; et que, les larmes aux yeux, ils l'acclamaient avec enthousiasme pour célébrer sa victoire !

Quant à moi, je ne puis que répéter ici ce que disait David en pareille circonstance :

« Aujourd'hui, c'est un jour marqué par le Seigneur. Soyons » joyeux et réjouissons-nous en le célébrant. »

Il est donc naturel que Votre Seigneurie se dispose à remercier Dieu des grâces dont il vient de la combler. Qu'Elle soit bien dévote à la bienheureuse Sainte-Agathe, puisque c'est le jour de la fête de cette vierge et martyre qu'Elle a obtenu une victoire si grande qu'elle dépasse les victoires réunies d'Alexandre le Grand, fils de Philippe de Macédoine, d'Annibal, d'Asdrubal et des deux Scipions africains ; car les conquêtes de ces grands capitaines n'étaient dues qu'à leurs innombrables troupes, et que — fait glorieux et sans exemple dans l'histoire — Votre Seigneurie a pénétré à 20 lieues dans la terre d'Afrique avec 300 lances et 12,000 soldats de pied.

Que Votre Seigneurie apprécie donc comme elle le mérite, la victoire éclatante que Dieu lui a donné de remporter avec si peu de monde sur 80.000 Maures, et qu'Elle se rappelle que — dans

ce lieu même où Elle vient de se couvrir de gloire — l'aïeul du roi de Tlemcen et son père Muley Abdallah (?) ont vaincu deux fois leurs ennemis d'Afrique.

Muley Mohammed vient de livrer une troisième bataille sur ce théâtre déjà témoin des exploits de ses aïeux, et Votre Seigneurie lui a fait perdre, tout à la fois, son royaume et le fruit des victoires passées.

Les Maures désignent cet endroit sous le nom de Haudar ben Djafar. Plaise à Dieu que Votre Seigneurie remporte encore de nombreuses victoires, afin que je puisse la servir ainsi que je l'ai fait dans cette mémorable bataille.

CHAPITRE XXX

Comment le Comte entra à Tlemcen, et comment il trouva cette ville

---

La bataille dont il vient d'être question, fut donnée à une grande lieue de Tlemcen.

Nous arrivâmes sous les murs de cette capitale vers la tombée de la nuit, à l'heure de la prière.

Le roi et tous les habitants de la ville, sans exception, s'étaient enfuis à notre approche.

Or, comme il était à craindre que nos soldats ne se tuassent les uns les autres pour se livrer au pillage, le Comte fit bivouaquer ses troupes dans un bois d'oliviers, à une demi-lieue de la ville, après avoir passé le pont de *Ciocif* (Oued Saf-Saf), qui se compose de 3 arches imposantes.

A droite et à proximité de ce pont, en se dirigeant vers Tlemcen, se trouve une haute tour, forte et bien construite (1).

Pendant la nuit, un grand nombre de Maures vinrent faire leur soumission à l'ancien roi Muley Abdallah, notre allié.

Le lendemain matin (mardi de carnaval), le Comte d'Alcaudete rassembla son armée et sortit du bois d'oliviers où nous étions campés. Il se rendit, avec son étendard et les gens de sa suite, aux portes de la ville qu'il trouva ouvertes ; et, sans rencontrer la moindre résistance, il fit son entrée dans la capitale du roi Muley Mohammed.

La ville était complètement déserte, ainsi que je l'ai dit ; mais avant de l'abandonner, l'ennemi l'avait pillée à tel point que nos troupes ne trouvèrent à s'emparer que de très peu de chose, (2) excepté du blé, de l'orge, de l'huile, du beurre, de la farine, du vin (3), des tissus et des comestibles qui abondaient dans la ville.

Nos troupes s'étant portées sur la haute montagne qui domine Tlemcen, en ramenèrent un grand nombre de captifs et de Maures, ainsi que près de 2,000 Juifs.

Je dois ajouter que le lendemain (mercredi des Cendres) — dont les Arabes conserveront malgré eux le souvenir — au palais du roi, ou méchouar (4), dans une salle nouvellement construite par Muley Mohammed, on dit l'office des Cendres.

C'est dans cette même salle que je célébrai la messe tous les jours, tant que dura notre séjour à Tlemcen.

---

(1) Ce pont, dont quelques vestiges existent encore, est connu sous le nom de *Pont Romain*. Quant à la tour, il n'en reste presque plus de traces.

(2) L'auteur a voulu dire, sans doute, que l'argent et presque tous les objets précieux avaient été emportés par les Maures, puisque les espagnols y firent encore un grand butin.

(3) Cette particularité laisse supposer que les Arabes faisaient alors usage de boissons fermentées.

D'ailleurs, au moment où la civilisation mulsumane brillait de tout son éclat en Espagne, le vin était devenu d'un usage si fréquent, que certain Calife de Cordoue prescrivit, sous les peines les plus sévères, de réduire la culture de la vigne, et de ne récolter que la quantité de raisin strictement nécessaire à la consommation des habitants.

(4) En arabe, *Mechouar* signifie : « lieu ou l'on tient conseil. »

CHAPITRE XXXI

Situation, description et curiosités de la ville de Tlemcen

La ville de Tlemcen, d'où l'on contemple un des plus beaux panoramas du monde, est assise sur un plateau, au pied d'une montagne.

Les beaux domaines, les nombreuses tours ou minarets (1) et les magnifiques forêts d'oliviers qui l'entourent, font de cette cité un séjour enchanteur.

La ville était, entre autres choses, abondamment pourvue d'huile d'olive. On citait même tel soldat qui, dans la maison où il logeait, en trouva plus de 2,000 *arrobas (2)*.

Cette cité est ronde comme une pièce de monnaie.

Du haut de la grande mosquée — aussi remarquable par sa beauté architecturale que par sa hauteur — on jouit d'un point de vue splendide.

Ce minaret est bâti en briques ouvragées. Il offre une certaine ressemblance avec la tour de l'église de Séville, et l'on arrive sur la plate-forme où se trouve le *chapitel (3)* par un escalier qui compte 166 marches.

De cette plate-forme, on peut voir la ville dans tous ses détails.

Tlemcen ressemble beaucoup à Ecija (4), et l'on y remarque un grand nombre de belles maisons et de superbes édifices.

La mosquée est grande et belle ; elle compte 118 colonnes, et à l'intérieur, le sol est partout couvert de superbes tapis. On y

---

(1) D'après l'abbé Bargès, Tlemcen a compté jusqu'à 100 mosquées, y compris celles de la banlieue immédiate, où l'on en trouve encore un certain nombre.

(2) La capacité de l'*arroba* est de 16 litres environ.

(3) Petite tour carrée ou octogonale, qui surmonte tous les minarets.

(4) Ville d'Espagne.

voit des lustres magnifiques, parmi lesquels il en est un très remarquable, tout en métal, et qui doit peser plus de 550 kilos.

Ce lustre est ouvragé avec art ; il est suspendu par de grosses chaînes de fer au milieu de l'édifice, et l'on peut y placer un nombre considérable de bougies.

Parmi les choses remarquables que l'on trouva dans la mosquée, je dois citer également une cloche qui, par sa forme, paraissait remonter à l'époque reculée où la ville de Tlemcen appartenait aux chrétiens, et qui fut perdue pour eux, au moment où l'Espagne elle-même — sous le règne du roi Don Rodrigue — devint la proie des Infidèles par la trahison de ce maudit Comte Julien (1). Mais la justice de Dieu a voulu que Tlemcen, perdue par un comte, par un autre comte fut recouvrée (2).

Cette cloche, suspendue par des chaînes à gros anneaux avait été transformée en lustre, et contribuait à l'éclairage de la mosquée. A cet effet, elle avait été recouverte d'une feuille de métal présentant de nombreux points de saillie, disposés de manière à recevoir des bougies ; de telle sorte que sa forme primitive avait à peu près disparu.

Informé de ce fait, le Comte m'envoya le vérifier. Je me rendis à la mosquée et je reconnus, en effet, que le lustre en question était une ancienne cloche.

Le Comte me donna alors l'ordre de l'enlever ; ce que je m'empressai de faire de concert avec le capitaine Juan Martinez.

Sa Seigneurie l'envoya immédiatement à Oran, où elle se trouve en ce moment (3).

---

(1) L'histoire — ou plutôt la légende — raconte, en effet, que le Comte Julien, Gouverneur de l'Andalousie en 711, ouvrit aux Maures l'entrée de l'Espagne pour venger sa fille, outragée par le roi Don Rodrigue.

(2) S'il faut en croire notre auteur, la conquête de l'Espagne par les Maures aurait entraîné l'évacuation de Tlemcen par les chrétiens.

(3) Cette cloche, fut envoyée plus tard en Espagne et placée dans la chapelle du château d'Alcaudete. (Voir les dialogues de la guerre d'Oran, *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran*, Fascicule XLI, page 113. Traduction de M. Francisque Michel).

Au milieu des divers corps de bâtiment qui forment la mosquée il se trouve un cloître (1) somptueux, communiquant à la cour intérieure par de nombreuses portes ; de telle sorte qu'on peut en interdire l'entrée à volonté.

Une grande fontaine d'albâtre (2), destinée aux ablutions, se trouve au centre de cette cour.

Dans la rue principale de cette ville s'élèvent les tombeaux des rois de Tlemcen (3). C'est une chapelle octogonale merveilleusement riche. Les sépultures sont couvertes de tombes dorées, entièrement différentes de celles des chrétiens. On y remarque également : une salle richement décorée ; une tour solidement construite ; une porte semblable à celle d'une forteresse ; un cloître spacieux, entièrement carrelé et renfermant des arbres fruitiers et de nombreuses treilles ; enfin, une fontaine très abondante qui alimente la ville. Cet édifice conviendrait parfaitement à un monastère de Franciscains.

Le palais royal, ou *Méchouar* (4), est si grand, si beau, si bien construit que je ne saurais le décrire. Il dépasse en splendeur la maison royale de Grenade ; car dans tous les appartements, y compris les offices, on trouve d'admirables fontaines d'albâtre, ornées de lettres et d'encadrements dorés.

Les murs de ce palais sont recouverts de carreaux vernissés, jusqu'à moitié de leur hauteur.

De belles pièces d'eau embellissent les jardins ; mais la plus remarquable et la plus importante est un étang (5) situé dans

(1) Partie d'un monastère, ou d'une mosquée, formée de galeries couvertes entourant une cour ou un jardin.

(2) Cette fontaine est en marbre onyx.

(3) Ces tombeaux ont été retrouvés depuis et décrits par M. Brosselard, ancien commissaire civil à Tlemcen.

(4) Les murs extérieurs du Méchouar existent encore tels qu'ils se trouvaient à cette époque ; mais depuis l'occupation française les anciennes constructions intérieures ont à peu près disparu.

(5) L'emplacement de cet étang nous paraît correspondre au parc d'artillerie actuel, qui est de plusieurs mètres en contrebas des autres dépendances du Méchouar, et dont la forme et les dimensions se rapportent aux indications de notre auteur.

une orangerie. Il mesure 350 pieds de long sur 60 de large. Un bateau de plaisance, à l'usage du roi, s'y trouvait amarré.

Les portes dorées, à serrures et à marteaux également dorés, sont nombreuses dans le Méchouar. Le jardin royal est complanté d'arbres de toute sorte, au milieu desquels on a bâti de somptueuses habitations.

Ce Méchouar, ou Alcazar (1), est entièrement fermé de murs. Pour y pénétrer on doit franchir 9 portes, ce qui le rend imprenable. Aussi, le roi Muley Mohammed, qui n'a pas su mourir pour le défendre, mériterait d'être attaché au marteau de la porte principale, et brûlé vif.

Toutefois, Dieu permit que pour ses nombreux péchés — alors que parmi ceux qu'il avait commis, un seul méritât la colère divine par son énormité — ce mauvais roi fut puni comme il le méritait. Ce péché, c'est d'avoir entretenu des relations coupables avec la femme de son père, sa marâtre, tandis que sa religion lui permettait d'avoir un nombre illimité d'épouses. Il commit également un autre péché abominable, lorsqu'il se révolta contre son père pour le chasser de son royaume. Et c'est ainsi qu'il mérita, à juste titre, d'être déshérité.

Tlemcen possède une *alcayceria (2)* grande et riche, dont les murs sont solides et les portes ferrées ; ainsi que de beaux et nombreux magasins.

Cette alcayceria est construite à la manière de celle de Grenade, quoique ses rues à arcades soient couvertes et plus larges. Quant aux places de la ville, elles sont nombreuses mais peu spacieuses.

Cette cité est essentiellement commerçante, car tous les Maures y viennent une fois par semaine pour trafiquer et vendre leurs produits. Elle a une rue dite des *Orfèvres* (3), dans laquelle on compte plus de 150 magasins.

---

(1) En Arabe : *El Ksar* (la forteresse).

(2) Bazar.

(3) Cette rue existe encore en partie sous la même dénomination.

Les magasins d'épicerie, au nombre de 250 au moins, sont répartis dans deux quartiers où l'on trouve encore une grande quantité d'autres magasins affectés à la vente de toute sorte de choses. Quant aux boutiques de brodeurs sur cuir, de selliers et de droguistes, elles sont innombrables.

Tlemcen est situé près de deux rivières, où — d'après certains Maures — se trouvent 60 moulins à farine. Sa distance du port de *Risgol* (Rachgoun) qui est plus large que le Guadalquivir (1) est de 16 lieues.

La ville est située dans une région très froide car, comme à Grenade, elle a une *Sierra Nevada* (2) à une lieue de ses murs.

Son territoire produit du blé en abondance ; nous en trouvâmes une telle quantité dans la ville, qu'elle eût suffi à alimenter notre armée pendant deux ans.

Les juifs, au nombre d'un millier, habitent un quartier spécial.

Tlemcen est blanche comme une paloma (colombe).

Que dirai-je encore de cette ville, et que lui manque-t-il, en vérité, pour rivaliser avec les plus riches cités ? D'être chrétienne. Car, s'il en était ainsi, je m'écrierais avec David :

Hec requies mea in seculum seculi : hic habitabo

RÉFLEXIONS DE L'AUTEUR

Très illustre Seigneur, qu'il me soit permis de citer ici le verset de David que Votre Seigneurie aimait à répéter :

Unus dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prelium et digitos [meos ad bellum.

(1) Par « Port de Rachgoun » il faut entendre l'embouchure de la Tafna.

(2) Montagne neigeuse.

Dieu fait bien ce qu'il fait :

Que Votre Seigneurie sache donc que le roi de Fez (Maroc) vint assiéger Tlemcen à la tête de 200,000 hommes, et qu'il resta devant cette ville pendant 7 ans ;

Que — pour témoigner de son inébranlable volonté de conquérant, et de sa confiance dans le succès — il construisit *la Almanzora* (El Mansourah), et prit lui même le nom *d'El Mansour* (le Victorieux) (1) ;

Que les tours et les murs de cette ville, qu'il édifia pour y établir son camp et d'où il guerroya contre Tlemcen, dominent cette cité ;

Et que, six ans après, il mourut dans cette Mansourah sans avoir asservi la superbe capitale :

Cette gloire était réservée à Votre Seigneurie.

(A suivre). CAMILLE BRUNEL.

---

(1) Cette dernière assertion de notre auteur n'est pas confirmée par l'histoire. Le Sultan du Maroc qui construisit *El Mansourah* s'appelait *Youcef ben Yacoub* (Joseph fils de Jacob). Il est connu aussi sous le nom de « Sultan Noir. »

Ce siège mémorable, qui a donné lieu à de nombreuses légendes, commença dans le courant de l'année 698 de l'Hégire (1298 de J.-C.) sous le règne d'Abou Saïd Othman, de la dynastie des Beni Zeiyan, qui mourut en 703. Son fils Abou Zeiyan Mohammed lui succéda ; mais bientôt la mort étant venue surprendre à son tour le nouveau roi la couronne échut à son frère, Abou Hammou Mouça 1er, sous le règne duquel le siège fut levé (706 de l'Hégire), par suite de l'assassinat du Sultan Youcef ben Yacoub. Le siège avait duré 8 ans et 3 mois.

Quant à l'ancienne ville marocaine dont les remparts et le minaret de la Mosquée existent encore en partie elle a fait place à un village de création française, que l'on appelle aussi Mansourah.

Le minaret de la Mosquée a été restauré tout récemment et classé parmi les monuments historiques.

Tableau statistique du partage de l'Afrique en 1890

FRANCE	Superficie	Population
Algérie, possession directe	500 000	4 000 000
Tunisie, protectorat	120 000	1 500 000
Sahara, zone d'influence	3 000 000	1 000 000
Sénégal, possession.	200 000	500 000
Soudan, zone d'influence	2 000 000	6 000 000
Côte d'Ivoire, possession	50 000	50 000
Dahomey, possession et influence .	100 000	1 000 000
Congo, possession	800 000	6 000 000
Madagascar, protectorat	600 000	4 000 000
Réunion et *Comores*	4 600	215 000
Obock, possession	100 000	100 000
Ensemble en chiffres ronds.	7 000 000	24 000 000
ANGLETERRE		
Gambie, possession.	5 000	50 000
Sierra-Leone, colonie.	50 000	200 000
Côte et *Achandi*	100 000	1 500 000
Logos, possesion, et *Soudan central*, zone d'influence	1 000 000	12 000 000
Sainte-Hélène et Ascension	300	6 000
Walfish-bay.	1 200	2 000
Le Cap et *Natal*, colonies.	1 000 000	2 000 000
Zambézie et *Nyassaland*, zone d'influence	1 000 000	3 000 000
Ile *Maurice*, colonie	2 000	350 000
Iles *Zanzibar* et *Pemba*, protectorat.	2 000	200 000
Victorialand et *Ouganda*, zone d'influence	1 000 000	6 000 000
Territoire madhiste ?	1 000 000	5 000 000
Égypte, occupation.	1 000 000	7 000 000
Berbéra et *Socotora*	100 000	100 000
Ensemble.	6 000 000	37 000 000

Allemagne	Superficie	Population
Togoland, possession et influence .	60 000	300 000
Cameron, —	500 000	3 000 000
Hottentotie (S.-O. africain)	1 000 000	1 500 000
Zanguebar (Est-africain)	1 200 000	3 000 000
Ensemble.	2 000 000	7 800 000
Belgique		
État indépendant du Congo, souveraineté du roi Léopold II	2 200 000	20 000 000
Portugal		
Iles *Açores, Madère* et *Cap-Vert,* colonies directes	4 500	500 000
Guinée, possession	30 000	100 000
Angola, poss. et *Haut Zambèze,* zone d'influence	1 400 000	6 000 000
Mozambique, possession	800 000	3 000 000
Ensemble.	2 200 000	9 600 000
Italie		
Érythrée, sur la mer Rouge. . . .	50 000	100 000
Abyssinie, protectorat	800 000	4 000 000
Somal, zone d'influence	400 000	1 000 000
Ensemble.	1 250 000	5 100 000
Espagne		
Présides marocaines, possessions .	35	20 000
Canaries, colonie directe	7 000	300 000
Côte du Sahara, zone d'influence .	500 000	100 000
Ile Fernando-Pô, possession . . .	3 000	30 000
Corisco et Mouni (en litige)	50 000	50 000
Ensemble.	560 000	500 000

TURQUIE	Superficie	Population
Tripolitaine, possession.	1 000 000	1 000 000
Egypte, suzeraineté nominale . . .	1 000 000	7 000 000
ÉTATS LIBRES		
Maroc, sultanie	500 000	4 000 000
États soudanais : *Wadaï*, *Darfour*, etc., et déserts sahariens	?	?
Libéria, république nègre.	100 000	1 000 000
Orange, république.	150 000	200 000
Transvaal, république	350 000	800 000
RÉCAPITULATION		
Possessions européennes	24 500 000	114 000 000
États libres, reconnus	1 100 000	6 000 000
Contrées disponibles	4 400 000	20 000 000
Totalité pour l'Afrique.	30 000 000	140 000 000

Tableau statistique des principaux États du Globe en 1890

États	Superficie en km²	Population
ANGLETERRE	315 000	38 000 000
Poss. en *Asie*	4 200 000	270 000 000
— *Afrique*	6 000 000	37 000 000
— *Amérique*.	9 500 000	6 000 000
— *Océanie*.	8 500 000	4 500 000
Totaux en chiffres ronds.	28 000 000	355 000 000
FRANCE	530 000	38 500 000
En *Asie*.	500 000	17 000 000
— *Afrique*	7 400 000	24 000 000
— *Amérique*	120 000	360 000
— *Océanie*	30 000	90 000
	8 600 000	80 000 000
RUSSIE	5 500 000	93 000 000
En *Asie*.	16 500 000	17 000 000
	22 000 000	110 000 000
ALLEMAGNE	540 000	48 500 000
En *Afrique*	2 760 000	7 800 000
— *Océanie*	300 000	500 000
	3 600 000	56 800 000
AUTRICHE-HONGRIE	675 000	42 000 000
ITALIE	287 000	30 500 000
En *Afrique*	1 220 000	4 600 000
	1 500 000	35 000 000
TURQUIE d'Europe	300 000	8 000 000
En *Asie*.	2 000 000	17 000 000
— *Afrique*	2 000 000	8 000 000
	4 300 000	33 000 000

États	Superficie en km²	Population
ESPAGNE	500 000	17 500 000
En *Afrique*	660 000	500 000
— *Amérique*	130 000	2 500 000
— *Océanie*	200 000	6 000 000
	1 500 000	26 500 000
PORTUGAL	90 000	4 500 000
En *Asie*.	3 700	520 000
— *Afrique*	2 200 000	9 600 000
— *Océanie*	15 000	120 000
	2 300 000	15 000 000
PAYS-BAS	33 000	4 500 000
En *Océanie*	2 000 000	28 000 000
— *Amérique*	120 009	125 000
	2 150 000	32 000 000
BELGIQUE	30 000	6 000 000
ÉTAT DU CONGO	2 200 000	20 000 000
	2 230 000	26 000 000
SUÈDE-NORVÈGE	762 000	6 800 000
SUISSE	41 000	3 000 000

HORS D'EUROPE

États	Superficie en km²	Population
ÉTATS-UNIS	9 500 000	63 000 000
CANADA	9 000 000	5 000 000
BRÉSIL	8 300 000	14 000 000
AUSTRALASIE	8 000 000	4 000 000
EMPIRE DES INDES	4 000 000	270 000 000
EMPIRE CHINOIS	12 000 000	400 000 000
JAPON	400 000	38 000 000
ARGENTINE	2 800 000	4 500 000
MEXIQUE	1 900 000	12 000 000
Totalité pour le Globe. . .	135 000 000	1 450 000 000

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX PENDANT L'ANNÉE 1890-1891

Messieurs,

Pour rester fidèle aux prescriptions de l'article 14 de nos statuts, je viens vous présenter, au nom du Comité administratif, le résultat sommaire des travaux accomplis par notre Société, pendant l'année 1890-1891 : c'est-à-dire, depuis le 25 du mois de mai 1890, date de notre dernière Assemblée générale.

Voici, tout d'abord, quel a été le mouvement de notre effectif pendant cette période de temps :

Membres actifs et honoraires.	392
Membres correspondants.	79
TOTAL.	471
Lors de notre dernière Assemblée, ce chiffre était de.	466
Différence en plus.	5
Admissions nouvelles	16
Radiations pour cause de départ, de décès, etc.	11
Différence en plus.	5

Quoique faible, ce chiffre indique néanmoins une augmentation. Il dépend de chacun de nous de le rendre plus considérable ; un deu de propagande suffirait pour cela.

En ce qui concerne les membres correspondants, il y aura lieu, d'ici à la prochaine Assemblée, d'en diminuer le nombre.

Fondée en 1878, au moment où ce magnifique mouvement géographique, né de récents et malheureux évènements, enveloppait la France entière, notre Société voulut, elle aussi, fournir son modeste contingent à l'œuvre commune. Elle se traça un programme dont l'objectif était, non seulement de faire connaître l'Algérie, particulièrement la province d'Oran ; mais aussi, de mettre en relief les richesses qu'une terre encore vierge pouvait livrer à l'agriculture et à l'industrie. Il convenait, également, de décrire son histoire pour en retirer les enseignements nécessaires et les mettre à profit. Enfin, en ce qui concerne l'avenir, nous devions favoriser, dans la mesure de nos moyens d'action, le développement et la prospérité de notre belle colonie transméditerranéenne, le plus beau joyau de la couronne coloniale de la France.

Ce programme est vaste, il est empreint, en même temps, d'un véritable esprit patriotique. A-t-il été rempli ? Les travaux accomplis jusqu'ici, ont répondu, vous en conviendrez, aux légitimes espérances des fondateurs de la Société.

Dans l'histoire des Sociétés comme la nôtre, une période de 13 années est relativement considérable. Mais notre succès doit être attribué surtout au zèle et à la science des collaborateurs de notre *Bulletin*. Leur concours si justement apprécié, et qui ne se dément point, nous assure encore une longue carrière.

J'ai dit, tout à l'heure, que notre programme plaçait, en première ligne, l'étude et la divulgation des richesses que renferme le sol.

En pénétrant, par voie d'échange, dans les pays où il existe des sociétés de Géographie, c'est-à-dire, dans le monde entier, nos *Bulletins* dépeignent notre colonie, son généreux climat, sa population, les divers produits qu'elle peut fournir au commerce et à l'industrie. La quantité de navires, de pavillons divers, qui anime ses ports, prouve que nous commençons à être connus et appréciés.

Vous savez d'ailleurs que, dans les tableaux du mouvement commercial de l'Algérie, notre département est classé en première ligne, et que notre port occupe une place très flatteuse dans la liste des ports métropolitains.

Ces résultats sont de nature à nous rendre fiers ; ils font ressortir davantage l'énergie et le courage indomptable de nos laborieux colons trop méconnus, aujourd'hui surtout, qu'ils sont l'objet de critiques malveillantes, capables de provoquer leur découragement et arrêter l'essor du progrès. On dirait, en voyant cette sorte d'engouement dont les indigènes sont l'objet, que nous assistons à une nouvelle incubation de l'idée néfaste du royaume arabe. La naturalisation en masse des indigènes que l'on propose n'aurait pas d'autres conséquences : ce serait alors la ruine de la colonie à bref délai.

Le fameux député Desjobert qui, en 1847 encore, finissait ses discours à la Chambre en demandant l'abandon de l'Algérie, a trouvé des émules. Ne voit-on pas en effet, certaines personnalités marquantes, faire parade de sentiments ultra philantropiques en faveur des indigènes aux dépens des malheureux colons, leurs compatriotes cependant, qui ont arrosé cette terre, de leur sueur et de leur sang ? Faudra-t-il qu'ils abandonnent cette nouvelle France ?

Mais ce serait pénétrer trop avant dans un domaine qui n'est pas le nôtre, si je prenais à tâche de réfuter toutes les erreurs qui ont été publiées à cet égard, par des esprits trop superficiels, de bonne foi sans doute, mais ayant une trop bonne opinion de leur intelligence et de leur perspicacité, et à qui il a suffi d'un séjour d'une semaine en Algérie, pour résoudre radicalement le problème arabe. Tandis que nous, vieux algériens, en contact perpétuel avec ce peuplades, nous étudions encore une solution faisant une part équitable à chacun ; car le sentiment de la justice est aussi développé chez les algériens que chez les habitants de la métropole.

Je me contenterai donc, sans sortir de mon rôle, de mettre en lumière les faits suivants, que je livre aux méditations de nos hommes politiques, le moment ne saurait être plus opportun.

C'est une simple page d'histoire.

Ainsi, en 1830, au moment de la conquête, le commerce de la France, avec la Régence d'Alger était de 3 à 4 millions. Il représente actuellement plus de 500 millions, dont la plus grande

part profite à la métropole. Nous fournissons donc un appoint précieux au commerce et à l'industrie de la France ; c'est presque le huitième du mouvement commercial tout entier.

A cette époque déjà ancienne, le sol n'était cultivé que pour les besoins d'une population paresseuse et misérable, indignement exploitée par des chefs rapaces et violents; ce sol était couvert de broussailles impénétrables servant de repaire aux fauves et que l'incendie dévorait périodiquement, selon l'usage pratiqué par les peuplades pastorales et nomades, depuis les temps bibliques.

Aujourd'hui, ce même sol fournit à l'exportation, en céréales, vins, produits miniers et forestiers, fruits, primeurs et bestiaux une valeur qui dépasse 250 millions et alimente le fret de plus de 4,500 navires.

Les cultures Européennes : agricoles et industrielles, occupent une étendue de 2,800,000 hectares, environ, pour une population de 200,000 colons ; soit, une moyenne de 14 hectares par personne. Les indigènes, au nombre de 3,500,000 individus, mettent en culture, selon les procédés arabes, 9 millions d'hectares ; soit, environ, 2 hectares et demi, en moyenne. Un Européen cultive donc six fois plus d'étendue qu'un indigène; le produit est dans le même rapport.

Autrefois, les moyens de circulation, n'existaient pas. Quelques sentiers à peine praticables aux cavaliers, constituaient l'unique système des voies de communications.

Actuellement, l'Algérie présente un magnifique réseau de voies ferrées développant près de 3,000 kilomètres, dans lequel la province d'Oran en compte 1,200 ; nous avons, en outre, 2,315 kilomètres de routes nationales parfaitement viables, dont plus de 1/3 sillonnent notre département, et environ 20,000 kilomètres de chemins départementaux, de grande communication ou vicinaux.

Au point de vue de l'activité du roulage, je dois à l'obligence de M. Genty, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, cette indication, qu'il résulte d'un comptage général et comparatif du nombre de colliers qui ont circulé sur les routes nationales en France et en Algérie, en 1890, que le département d'Oran vient en cinquième ligne dans le tableau des départements de la Métropole.

Nòtre excellent collègue, M. Jannet, Directeur des Postes et Télégraphes du département, a bien voulu communiquer, ce renseignement, que l'Algérie compte un réseau de 16,500 kilomètres de fils télégraphiques, portant instantanément, dans toutes les localités, la pensée des correspondants. Dans peu de temps un cable sous marin nous reliera à la France.

Sur ces côtes, jadis inhospitalières, refuge de pirates, terreur de la Méditerranée, que ni Charles-Quint, en 1541, ni lord Exmouth, en 1825, ne purent réduire, on a creusé quatorze ports ou abris, fréquentés par vingt nations maritimes. Une sécurité absolue règne aujourd'hui sur cette mer, qui peut prendre à juste titre, le nom de lac français, puisque c'est la France qui l'a affranchie de la piraterie.

Là où des marais pestilentiels rendaient le pays inhabitable, on trouve maintenant de magnifiques villes et des villages en pleine prospérité. De grands barrages ont été placés en travers de rivières torrentueuses dont les crues subites occasionnaient des désastres épouvantables ; et les eaux ainsi retenues servent, aujourd'hui, à l'irrigation d'immenses plaines qu'elles fertilisent et enrichissent.

Jadis, l'Algérie était tributaire de la France pour les vins ; elle expédie aujourd'hui, dans la Métropole, plus de un million et demi d'hectolitres de produits recherchés. Et les plantations de vignes augmentent tous les ans.

Cette Algérie, dont la production était à peu près nulle, à notre arrivée, envoie en France et à l'étranger, annuellement, 600 000 tonnes de minerais divers, dont une grande partie sort de notre département, plus 4,000,000 de quintaux métriques de céréales, 750,000 quintaux d'alfa, dont près de 600,000 sortent des ports du département, 50,000 quintaux de lièges et une multitude d'autres produits qu'il serait trop long d'énumérer.

En 1830, il n'y avait d'autre population d'origine Européenne que les esclaves et les malheureux, que les forbans venaient enlever sur la côte septentionale de la Méditerranée. Actuellement, l'effectif de la population Européenne dépasse 500,000 âmes.

Enfin, pour terminer cette énumération comparative, je dirai qu'on a construit 330 villes et villages et d'innombrables fermes en des points autrefois déserts.

Ces merveilleuses transformations, qui font l'admiration des étrangers, ont été réalisées en moins d'un demi siècle, malgré les vols et les assassinats dont les colons sont victimes, malgré les révoltes fréquentes des arabes, malgré des insurrections terribles, qui ont mis parfois l'Algérie à deux doigts de sa perte, et qui nous obligent, encore aujourd'hui, à une surveillance constante, pour assurer notre sécurité.

A la place de la barbarie nous avons implanté la civilisation et le progrès ; nous avons affranchi les esclaves.

Là où était la guerre en permanence, nous avons proclamé la paix et organisé le travail.

Voilà l'Algérie que nos *Bulletins* tendent à faire connaître. Voilà, réduite à leur formule la plus simple et la plus expressive, les brillants résultats obtenus par les efforts et les sacrifices des colons si décriés. Voilà des vérités absolument ignorées de la Métropole et que Nous, Société de Géographie, avons pour devoir de répandre partout, afin d'être mieux appréciés. Voilà enfin, notre œuvre à nous tous, colons et soldats, œuvre que l'on cherche à saper par la base.

Après cette récapitulation sommaire de ce qui a été accompli en Algérie, permettez moi, maintenant, de vous signaler les travaux publiés, dans notre *Bulletin* pendant l'année 1890-1891. Je vous demande, messieurs, cinq minutes de crédit, c'est dire, que je serai aussi bref que possible.

En ce qui concerne l'Archéologie et la numismatique romaine et musulmane, M. Demaeght, continue ses beaux et intéressants travaux, dont notre *Bulletin* a toujours la primeur. Les découvertes qu'il a faites, incontestablement inédites, excitent l'attention des savants ; d'autre part, elles sont un attrait de plus pour notre musée dont il est l'habile créateur. Je me garderai bien de reproduire ici les éloges flatteurs que j'ai entendus, à ce sujet, notre excellent collègue en serait contrarié.

M. de Cardaillac a projeté une vive lumière sur les lampes antiques, dont il a fait l'histoire. Il a réuni et classé méthodiquement une riche collection de ces modestes appareils d'éclairage, dont personne n'avait eu souci jusqu'à présent. Je profite de cette circonstance pour émettre le désir, ou mieux, l'espérance, que sa nouvelle situation ne nous privera pas de ses intéressants travaux.

M. Pallu de Lessert a décrit les Assemblées provinciales et le culte provincial dans l'Algérie romaine ; ce travail, d'une grande valeur historique, témoigne d'une érudition patiente autant que profonde.

M. Basset a publié des documents musulmans sur le siège d'Alger par Charles-Quint, en 1541. Ils ont trait à un point d'histoire au sujet duquel on n'avait guère consulté, jusqu'à présent, que des relations chrétiennes.

Sa notice est le fruit de recherches patientes et laborieuses dans les bibliothèques d'Alger.

Dans le même ordre d'idées, M. Brunel nous fait assister à la guerre et à la conquête de Tlemcen, en 1543, sous le commandement du comte d'Alcaudete, capitaine général à Oran. Cette relation est traduite de l'Espagnol, elle est attrayante.

Les traces de l'occupation espagnole sont nombreuses dans notre province. On sait ce qu'elle a duré, on connait les circonstances qui l'ont faite cesser. Ceux qui croient encore possible l'assimilation de la race arabe, pourront trouver, dans l'histoire de cette occupation intermittente, mais qui embrasse une période de 250 années environ, la démonstration de ce fait, que toute tentative entreprise dans ce but sera vaine et sans résultats ; et cependant il devrait exister une certaine affinité de race entre les maures du Midi de l'Espagne devenus chrétiens et les arabes.

C'est que les sectateurs du Coran seront toujours réfractaires a tout esprit de civilisation et de progrès. C'est grâce à ce Code civil et religieux, que les Orientaux, dont le génie brilla jadis d'un certain éclat dans l'Europe méridionale et dans le nord de l'Afrique, que les Orientaux, dis-je, occupent, aujourd'hui, le dernier rang parmi lès nations civilisées de l'Europe.

Nous faisons une exception, cependant, en faveur des Kabyles et des Berbères, dont les mœurs démocratiques, l'état social et l'indifférence religieuse rendront l'assimilation moins difficile.

La monographie de l'arrondissement de Tlemcen se continue avec le même succès. Il est bien regrettable que M. Canal n'ait point d'imitateurs. L'entreprise serait pourtant attrayante et aisée : Nos archives départementales et divisionnaires, renferment des documents inédits très-précieux, qui seraient mis libéralement à la disposition des travailleurs ; ils seraient ainsi soustraits à l'oubli et à la poussière dévorante des archives ; notre *Bulletin* leur réserverait un très bon accueil.

Un autre de nos collègues, M. Pennet, commandant du Dépôt de remonte, à Oran, a inséré une notice sur Obok et Tadjoura. Quoique éloignée de l'Algérie, notre colonie de la Mer Rouge nous intéresse à divers points de vue. La carte qui accompagne la notice nous montre, en effet, le chemin que suivent les caravanes qui vont dans la région du Tchad. Or, ce lac mystérieux, entrevu par Barth et Owerveg, est l'objectif des divers tracés du chemin de fer transsaharien partant du Nord de l'Algérie.

M. Pennet avait bien voulu d'abord faire une conférence devant le Comité sur Obock et Tadjoura.

Je pourrait citer encore les travaux de M. Brouard, M. Blondel, de M. le commandant Rose, etc. Mais je ne dois pas oublier que je suis crédité de cinq minutes seulement et que l'échéance de votre courtoise permission, touche à son terme. Je demanderai, toutefois, que de vifs remercìments soient votés à l'adresse des collaborateurs, qui nous accordent un si généreux concours.

Comme œuvre d'avenir, permettez-moi maintenant, de dire quelques mots sur l'état de la question du chemin de fer transsaharien, au succès duquel, notre Société s'intéresse vivement.

Je ne dirai rien sur la lutte engagée entre les deux tracés en présence : celui de l'Est et celui de l'Ouest. Il s'agit de l'Algérie, bien entendu. Quant au tracé central, son auteur, M. l'Ingénieur en chef Duponchel, l'a abandonné avec beaucoup de raison. Aucun Ingénieur technique ne pourra jamais le prendre au sérieux.

Je me contenterai, seulement, d'annoncer, sans jeu de mots, que notre chemin de fer est en bonne voie.

Notre œuvre a, pour elle, l'avantage des conditions techniques et économiques les plus favorables, elle a l'approbation des gens sérieux et désintéressés. Voici, du reste, l'appréciation de M. Maurice Ordinaire, émise dans un travail remarquable qu'il a publié sur le Soudan : « La ligne d'Aïn-Sefra est le tracé le plus sensé ; il « traversera, le long de l'Oued-Messaoura, les puissantes et « populeuses Oasis du Touat, sans crainte d'aucune difficulté « diplomatique ». L'auteur estime que le Transsaharien, ne parait pas, en somme, plus gigantesque ni plus hérissé de difficultés que les Transaméricains, le Transcaspien et le Transsibérien.

Du reste, nos Députés et notre vénérable Sénateur, qui ont bien voulu assister à une des séances du Comité, nous ont promis tout leur appui. Et le Conseil Général d'Oran, animé d'un esprit de patriotisme que nous ne saurions trop louer, a voté un crédit de 20,000 francs pour favoriser l'étude impartiale des deux tracés en présence.

Circonstance singulière, pendant que cette question du Transsaharien passionne vivement les économistes et les hommes politiques ; alors que les habitants de la province de Constantine signent des pétitions en faveur du tracé oriental, alors, enfin, que des influences puissantes se meuvent autour des pouvoirs publics, à Oran, la Chambre de Commerce et le Conseil Municipal témoignent d'une indifférence inexplicable. Cependant, l'avenir et la prospérité de notre cité sont en jeu.

La question du musée, vient d'être résolue. L'installation provisoire des baraques de l'hôpital civil a été abandonnée. On a mis à la disposition de M. Demaeght, les locaux de l'ancienne Ecole de la rue Montebello, aménagés selon leur nouvelle destination. Une pièce spéciale sera réservée pour la bibliothèque de la Société, qui sera ainsi mise commodément à la disposition du public ; notons qu'elle devient de plus en plus importante.

Comme d'habitude, nous avons distribué des prix aux élèves des Collèges et des Écoles des communes faisant partie de notre Société.

A l'imitation des Sociétés de Géographie de la Métropole, nous avons fait appel à diverses Sociétés financières et commerciales, intéressées à la prospérité de l'Algérie. Hélas, aucun écho favorable n'a répondu à notre attente.

L'autorisation demandée pour faire déclarer notre Société d'utilité publique n'est pas encore accordée.

Enfin, je vous annoncerai que des dispositions ont été prises pour faire figurer notre Société au Congrès de Géographie de Rochefort.

M. le Ministre de l'Instruction publique, sur l'intervention de M. Etienne, notre député, et le Conseil général d'Oran, ont accordé chacun, une subvention de cinq cents francs au profit de notre Société. Des remercîments ont été adressés en conséquence, aux généreux donateurs.

Tel est, Messieurs, le résultat des travaux de la Société pendant l'année 1890-1891.

BOUTY,

Secrétaire général de la Société
de Géographie et d'Archéologie d'Oran,
Officier d'Académie.

Inscriptions inédites de la Maurétanie Césarienne

POMARIA (TLEMCEN)

Sur une stèle de grès. Hauteur : 0m 50 ; largeur : 0m 29, déposée au musée de Tlemcen.

N° 1145

D M S
[CA] ECILIA CODD
[EA] MATER KAR
[RIS] SIMA QVIVIX
5 [IT] ANNIS LXXI VLI
[VS V]ICTOR ET CRES
/////// REFILI DOM
ROMVLA FECERV
NT ANN P CCCXXXIIII

La cassure de la pierre a emporté les premières lettres des lignes 2 à 7.

D. M. S. Caecilia coddea mater karrissima qui (pour quae) *vixit annis 70. Julius Victor et Cres[cens me]re(nti) fili(i) domu(m) romula(m) fecerunt ann(o) p(rovinciae) 334 (de J. C. 373).*

Je n'ai pu être renseigné sur la provenance de cette pierre, mais la formule *domum romulam* me fait supposer qu'elle a été trouvée à Marnia et non à Tlemcen.

L. DEMAEGHT.

Tombe de Fathma-bent-Mohammed ben Abd-el-Kerim

M. Terrade, entrepreneur de travaux, a fait don au Musée d'une pierre tombale, récemment trouvée dans les fouilles de la maison Voisembert, boulevard Sébastopol, à Oran. On y lit :

هذا فبر الحرة
الجليلة الاصيلة أمة الله
السيدة فاطمة بنت الطالب
الاديب السيد محمد بن عبد
الكريم توفت بالوبا رحمة
الله عليها فى شهر الله ربيع
النبوى سنة اربعة عشر
ومايتين بعد الالف

Ce tombeau est celui de la haute, de la noble, de la servante de Dieu, dame Fathma, fille du savant Sid Mohammed-ben-Abd-El-Kerim. Elle est morte de la peste, que Dieu lui fasse miséricorde ! au mois de Rebea premier de l'an 1214.

La plaque en grès qui porte cette épitaphe est le *Chahed* qui se dressait à la tête de la défunte. Elle mesure 0^{m} 69 de hauteur sur 0^{m} 46 de largeur. Les caractères, d'un type assez pur, ont conservé du relief. L'inscription est bordée d'un cadre orné d'arabesques avec une rosace à chaque angle.

Le mois de Rebea premier de l'année 1214 de l'Hégire correspond à juillet-août 1799 de notre ère.

La peste, apportée par des pélerins au retour de la Mecque, au mois de juin 1799, fit de grands ravages à Oran, à Tlemcen et surtout au Maroc.

Broussonnet, consul à Mogador, écrivait au mois de juillet de cette année, que des villes étaient déjà dépeuplées et que plus de 1,800 personnes étaient mortes en un jour à Maroc, qui comptait alors 60,000 âmes. A Rabah, on prétendait que 20,000 habitants sur 30,000 avaient succombé.

A Oran, le fléau sévit aussi avec la plus grande intensité. Le Bey Mohammed Lakahal, plus connu sous le surnom d'El-Kebir, fut emporté par la contagion. Ce Bey est celui qui reprit Oran aux Espagnols, à la suite de l'affreux tremblement de terre de 1790.

L. DEMAEGHT.

BIBLIOGRAPHIE

M. Guy, ingénieur de l'Ouest-Algérien à Arzew, membre de notre Société vient de publier, à quelques mois de distance, deux brochures destinées à révolutionner la science météorologique. L'accueil le plus flatteur a été fait par le monde savant aux travaux de notre concitoyen. Les découvertes viennent, du reste, à point à l'heure où la prévision du temps est, parmi les questions scientifiques à l'ordre du jour, l'une des plus étudiées.

La brochure qui vient de paraître sous ce titre « *La prévision du Temps* » est une œuvre sérieuse très étudiée, rigoureusement scientifique qui fait le plus grand honneur au savant qui l'a rédigée. Le sujet est d'actualité ; dans son travail, M. Guy s'occupe des modifications climatériques que nous ressentons depuis quelques années et qui font l'objet des vives préoccupations des hommes que passionnent ces questions spéciales. L'hiver dernier, pendant qu'un froid glacial régnait sur l'Europe centrale, l'Islande et la Suède jouissaient d'une douce température ; la zône pluvieuse était descendue jusqu'à l'Algérie, où nos routes et nos lignes ferrées se sont trouvées coupées à la suite des pluies torrentielles. M. Guy avait annoncé dès le mois de septembre ces modifications extraordinaires.

D'après M. Guy, l'été que nous traversons sera caractérisé par une persistance des vents d'Est qui, s'échauffant à leur passage sur le continent, nous amèneront de grandes chaleurs ; nous subirons toutefois de nombreux retours de température, en raison des évènements dont le soleil est actuellement le théâtre. Le foyer solaire, sensiblement plus chaud cette année qu'à l'ordinaire, éprouverait en outre de nombreuses fluctuations dans son énergie.

L'auteur ne s'occupe pas uniquement des modifications climatériques comme celles que nous ressentons en ce moment, mais encore des modifications à périodes plus longues, dont l'histoire

a conservé le souvenir ou qui ont laissé des traces, inexpliquées ou mal expliquées jusqu'ici, dans les terrains géologiques. A l'époque de la construction de la pyramide Saqquarah, l'Europe était en grande partie recouverte de glaces, la Méditerranée ressemblait à la Baltique d'aujourd'hui, tous les hivers elle était envahie par les glaces. Son niveau était plus élevé de dix mètres et les flottes égyptiennes passaient directement de la Méditerranée dans la mer Rouge.

L'Afrique septentrionale et les contrées occupées aujourd'hui par le Sahara jouissaient d'un climat tempéré. Les Egyptiens auraient, d'après M. Guy, étendu leur domination sur toutes ces contrées et laissé des vestiges de leur civilisation jusque sur les bords du Niger. Cette opinion est du reste partagée par M. le colonel Heunebert dont les travaux sur le Soudan font autorité.

Ces modifications climatériques proviennent du déplacement des courants marins et aériens à la surface du globe, ces déplacements dûs à des mouvements astronomiques étudiés par l'auteur.

M. Guy s'occupe depuis longtemps du Transsaharien dont il est partisan convaincu ; c'est en étudiant la géologie et la climatologie du Sahara au point de vue de l'établissement du chemin de fer qu'il a été amené à faire les découvertes météorologiques exposées dans ses deux mémoires.

Les spéculations de la science n'absorbent pas M. Guy au point qu'il laisse de côté ou néglige le point initial de ses études. Il fait dans sa brochure une description saisissante des régions que serait appelée à traverser la ligne transsaharienne qui aurait notre département comme tête de ligne. Les chiffres qu'il donne, les renseignements qu'il fournit *de visu* sont d'une éloquence convaincante, il paraît difficile qu'il puisse rester à un lecteur impartial aucun doute sur le meilleur tracé à adopter pour une ligne de pénétration.

Des travaux comme ceux que nous venons d'analyser, méritent d'être encouragés, ils sont un honneur pour l'Algérie, à laquelle M. Guy appartient par son alliance avec une des plus honorables familles d'Oran.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE & D'ARCHÉOLOGIE

De la Province d'Oran

Composition du Comité Administratif pour l'année 1891-92

MM. Monbrun, avocat, président.
Demaeght, commandant du Recrutement, vice-président.
Cousin, chef de section à la Compagnie P.-L.-M.
Pousseur, directeur du Gaz, trésorier.
Bouty, contrôleur principal des Mines, secrétaire général.
Lopéo, directeur du Service financier au Crédit Foncier, membre
Amilhac, médecin dentiste, —
Bartibas, pharmacien, —
Bédier, avocat, —
Brunie, ingénieur civil, —
Chancal, chef de bureau à la Compagnie O.-A., —
Coudray, directeur du port d'Oran, —
El Hadj Hassen, conseiller général, —
Jacques, avocat, —
Jannet, directeur des Postes et des Télégraphes, —
Mondot, docteur-médecin, —
Patrognet, directeur de compagnie d'assurance, —
Penet, commandant le dépôt de Remonte, —
Peytraud, inspecteur d'Académie, —
Renard, directeur à l'école de Karguentah, —
Rouire, avocat, —
Sandras, docteur-médecin, —
Tommasini, docteur-médecin, —
Touzet, négociant, —

Sous-Comité

Section de Géographie

MM. Mondot, docteur-médecin, président.
Jannet, directeur des Postes et des Télégraphes.
Coudray, directeur du port d'Oran.

Section d'Archéologie

MM. Demaeght, commandant du Recrutement, président.
Tommasini, docteur-médecin.
Penet, commandant le dépôt de Remonte.

Comité de Rédaction

MM. Demaeght, commandant du Recrutement.
Bédier, avocat.
Jannet, directeur des Postes et des Télégraphes.
Tommasini, docteur-médecin.
Bouty, contrôleur principal des Mines.

Membres d'Honneur

MM. Pomel, ancien sénateur, directeur de l'Ecole des Sciences d'Alger
Jacques, sénateur, Paris.
Etienne et Saint-Germain, députés du département.
Héron de Villefosse, membre de l'Institut.

Membres Honoraires

MM. Le Gouverneur Général de l'Algérie.
Le Général Commandant la Division.
Le Préfet du département d'Oran.
Le Maire d'Oran.
Le Conseil Général.
Le Conseil Municipal.
La Chambre de Commerce.
Roudil.
Vauverman, O., président de la Société Royale de Géographie d'Anvers.
Mac Carthy, Alger.
Gravier (Gabriel), Rouen.
Vermink, explorateur, Marseille.
Zweifeld, explorateur, Marseille.
Moustier, explorateur, Fuveau.
Nordenskiold (baron de), Stockholm.
Malte-Brun.
Ménélick, Abyssinie.
Verne (Jules), Paris.
Ferrand (Gabriel), Alger.
Sidi-Hadj-Abd-Es-Selam, grand chérif, Ouazan.
Pinheiro Chagas, Lisbonne.
Ailland, inspecteur d'Académie, Alger.
Caron, lieutenant de vaisseau.
Trivier, explorateur.
Binger, explorateur.
Brazza (de), Gouverneur du Gongo.
Peytrau, inspecteur d'Académie.

Membres Perpétuels

MM. Boucher, ingénieur civil, 5, rue de Boulogne, Paris.
Cheylard, commandant le pénitencier à Douer.
Conseil Municipal, Tlemcen.
Conseil Municipal. Arzew.

MM. Delinon, ingénieur civil, directeur du Gaz, Barcelone (Espagne).

Dagne, architecte, Oran.

Derrien, chef d'État-Major du Gouverneur, Nice.

Fournier (Lucien), directeur de la F.-A., 77, rue Saint-Lazare, Paris.

Jupeaux (de), propriétaire, Oran.

Lambert (madame), quai Voltaire, 3, Paris.

Trotabas, lieutenant de vaisseau en retraite, 60, rue de Provence, Paris.

Marchand, chef d'escadrons en retraite, Tunis.

Poinsot, rue Nicole, Paris.

LISTE

Des Membres actifs de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran

---

MM. Ali-Mustapha, interprète, Oran.
Astier, pasteur, Mostaganem.
Arnaud, agent-voyer, Zemmorah.
Ancey, administrateur civil, Berrouaghia.
Augé, entrepreneur, Oran.
Arnoux, adjoint de Génie, Misserghin.
Allard, inspecteur principal de F.-A., Arzew.
Alès, docteur en médecine, Bou-Sfer.
Aillaud, inspecteur d'Académie, Alger.
Amillac, médecin-dentiste, Oran.
Auffret (Hippolyte), rue de Ténez, Oran.
Bastide, propriétaire, Sidi-Bel-Abbès.
Bouty, contrôleur principal des Mines, Oran.
Barber, négociant, Oran.
Brunie (Joseph), agent-voyer-chef départemental, Oran.
Borrelly, conseiller de Préfecture, Oran.
Boozo, consul d'Angleterre, Oran.
Bossi, vicaire à Oran.
Brunie (Jean), ingénieur civil, Oran.
Blanchard (Ferdinand), propriétaire, rue d'Arzew, Oran.
Beyna, directeur de la Compagnie Algérienne, Oran.
Brémond, vétérinaire, Oran.
Blanchet, entrepreneur, rue Philippe, Oran.
Bardoux, propriétaire, maison Balaguer, Oran.
Bastide (Ernest), ingénieur civil, Nemours.
Bernauer, docteur-médecin, Oran.
Bonnin de Sarrauton, géomètre principal, Oran.
Bonnefois, médecin-major, Douai.
Brouard, lieutenant au 89e de Ligne, à Montargis
Ben Daoud, colonel en retraite, Oran.
Breuille (de), commandant du Cercle, Aïn-Sefra.

MM. Brunel, géomètre principal.
Blanchot, inspecteur de la Voirie départementale.
Barnicaud, géomètre au Service Topographique, Oran.
Barthélemy, pharmacien, Oran.
Bariat, vice-président du Tribunal civil d'Oran.
Bister, interprète judiciaire, Aïn-el-Arba.
Bézy, directeur du *Petit Fanal*, Oran.
Boué, entrepreneur, Oran.
Bloch, conseiller général, Mostaganem.
Bacquès, maire d'Aïn-Témouchent.
Blondel, contrôleur principal des Contributions directes à Oran.
Bartibas, pharmacien, Oran.
Boissin, directeur de l'école d'Eckmühl
Bédier, avocat, Oran.
Bigonnet, ingénieur principal au P.-L.-M., Alger.
Blondel, juge de Paix à Sfax (Tunisie).
Brégeat, docteur-médecin, Oran.
Bouissoug, agent-voyer à Palikao.
Borelly, vérificateur des Domaines, Oran.
Buisson, instituteur à Mazouna.
Brunet, architecte, Mostaganem.
Cousin, chef de section P.-L.-M., Oran.
Cauquil, médecin, rue des Jardins, Oran.
Cachard (de), directeur des Contributions directes, Oran.
Conseil Municipal de Bel-Abbès.
Conseil Municipal, de Perrégaux.
Commune de Saint-Denis-du-Sig.
Coudray, capitaine du port d'Oran.
Cayrol, photographe, Oran.
Cercle de la Mosquée, Oran.
Clerc, ingénieur à l'O.-A., Oran.
Cuinet, ingénieur civil, Oran.
Chandelier, *Café Riche*, boulevard Séguin, Oran.
Chancel, chef de bureau O.-A., Oran.
Canal, agent-voyer, Tlemcen.
Chancel (de), sous-préfet, Tlemcen.
Cazalis, conseiller général, Relizane.
Choisnet, sous-préfet, Bougie.
Commune de Lamoricière.
Cardaillac (de), conseiller à la Cour de Poitiers.
Cosman, banquier, Mostaganem.

MM. Chape, artiste peintre, Oran.
Cohen (Jacob), chef de la comptabilité au Crédit Foncier, Oran.
Clausse, directeur du Crédit Lyonnais, Oran.
Claro, chez M. Descours, architecte, Oran.
Carli, représentant de commerce, Oran.
Courtinat, avocat-défenseur, Oran.
Cabrol, négociant, Oran.
Cabanel, chef de gare, Perrégaux.
Castanié, ingénieur en chef des Mines de Beni-Saf à Oran.
Conrad Sandherr, chef de bataillon au Ministère de la Guerre, Paris.
Canal (père), agent-voyer, Nemours.
Chancogne (Ernest), banquier, Tlemcen.
Collège de Tlemcen, Tlemcen.
Chollet, directeur de la Compagnie O.-A., Oran.
Charpentier, ingénieur à l'O.-A., Oran.
Cercle Militaire d'El-Aricha.
Cabley, lieutenant de gendarmerie.
Commune de Relizane.
Durand, ex-triangulateur, Arcole.
Durel, propriétaire, rue des Casernes, Oran.
Dessirier, colonel du 44e de Ligne, Mont-de-Marsan.
Demaeght, commandant du Recrutement, Oran.
Daniel, professeur de musique, Oran.
Dandrade, chef de bureau à la Direction, Alger.
Dollfus, ingénieur à Tlemcen.
Daniel (Paul), négociant, Oran.
Delphin, professeur à la chaire d'Arabe, Oran.
Duzan, maire et médecin de colonisation, Saint-Leu.
Delmonte, propriétaire, rue d'Orléans, Oran.
Delrieu, pilote, Oran.
Dessoliers, propriétaire, Alger.
Douine, propriétaire, Frendah.
Delmarès, sous-préfet de Médéah.
Dolambi (Joseph), entrepreneur, Oran.
Decouflé, adjoint de la Commune-Mixte de Tiaret
De Lagarde, juge, Mostaganem.
Desnoyelles, chef de dépôt de l'O.-A., à Blidah.
Doassans, directeur des Messageries, Oran.
Dandoy (Henri), propriétaire à Aïn-Témouchent.
Demange, conducteur des Pont-et-Chaussées au Sig.

MM. Valerio Alvarez, vice-consul d'Espagne, Oran.
Duret, avocat, Oran.
David, propriétaire, Tlélat.
Duthier (Georges), receveur des Domaines, Mostaganem.
Emerat (fils), négociant, Oran.
Escande (Paul), ingénieur, Avenue du Trocadéro, Paris.
Etienne, député d'Oran, rue Douai, Paris.
Eldin (fils), pasteur-protestant à Tlemcen.
Fouque, maire d'Oran.
Farmond, commissaire-enquêteur, Mascara.
Freixe, propriétaire, rue de la Révolution, Oran.
Fonteneau, docteur-médecin, Oran.
Fourreau, explorateur saharien, Paris.
Fabriès, docteur-médecin, Bel-Abbès.
Froget, propriétaire, cité Péraldi, Oran.
Fousset, directeur de la Compagnie O.-A., Versailles.
Fleury, propriétaire, Hennaya.
Fauqueux, notaire, Tlemcen.
Fabriès, pharmacien, Oran.
Figari, chef du transit à la Compagnie Transatlantique, Oran.
Feningre, ingénieur civil, Saint-Antoine, Oran.
Féraud, ingénieur civil, Mustapha.
Félix, notaire à Saint-Cloud.
Flahaut, 19, calle de Alvarez de Castro, Almeria.
François, propriétaire à Tlemcen.
Faure, entrepreneur, rue d'Arzew, Oran.
Faure, commissaire de police, Oran.
Giraud (Jules), négociant à Oran.
Giraud (Alphonse), négociant, Oran.
Giraud (Hippolyte), avoué, Oran.
Grivel, propriétaire, Saint-Denis-du-Sig.
Guénard. chef de bataillon au 104e d'Infanterie. Le Mans.
Gaillard, receveur des Contributions diverses, Oran.
Guisalphe, percepteur à Lunel (Hérault).
Garoby, secrétaire général de la Préfecture, Oran.
Guglielmi, docteur, rue Charles-Quint, Oran.
Gaucher (Louis), médecin de colonisation, propriétaire, Montagnac.
Giraud (Edmond), avocat, Bel-Abbès.
Gabarou (Gaston), ingénieur, boulevard du Sud, Oran.
Giraud, pharmacien, rue d'Arzew, Oran.

MM. GANGLOFF, capitaine au 2e Zouaves, Oran.
GUINET (Emile), négociant, Oran.
GRAMMONT, directeur du *Petit Africain*, Oran.
GACHET (Paul), négociant, boulevard Malakoff, Oran.
GUÉRIN, adjoint au maire, Tlemcen.
GUÉRIN, conseiller de Préfecture, Oran.
GRÉGOIRE, interprète judiciaire, Tenez.
GENTY, inspecteur des Postes et Télégraphes, Oran.
GUYOUNIE, inspecteur-primaire, Oran.
GIRAUD (Louis), avocat, Oran.
GUTTRON, directrice d'école normale, en retraite à Oran.
GUETTIER, propriétaire, Aïn-Témouchent.
GODILLOT, notaire, boulevard Seguin, Oran.
GIRARDOT, adjudant de gendarmerie, Oran.
GUY, inspecteur de l'Exploitation de la Compagnie Franco-Algérienne, Arzew.
HERSON, lieutenant-colonel au 111e d'Infanterie.
HADJ HASSAN, conseiller général, Oran.
HASSAN (Raphaël), avocat, rue de la Révolution, Oran.
HASSAN (Léon), négociant, place d'Armes, Oran.
HENTSCHEL, propriétaire, Oran.
HEINTZ, imprimeur, Oran.
ILLOUZ, interprète judiciaire à Oran.
JACQUES (fils), avocat-défenseur, Oran.
JOURDAN, ingénieur Ouest Algérien, Mostaganem.
JARSAILLON, propriétaire, Oran.
JOUANE, entrepreneur de travaux, Aïn-Témouchent.
JUPEAU (Edouard DE), propriétaire, rue de l'Arsenal, 15, Oran.
JAUFFRET, propriétaire, boulevard Charlemagne, Oran.
ISRAEL, propriétaire, rue de Vienne, Oran.
JACQUES, sénateur, Paris.
JANNET, directeur des Postes et Télégraphes, Oran.
Journal des Colonies et Protectorats, M. H. 7, boulevard Rochechouart, Paris.
KRIÉGER, pasteur-protestant, Oran.
KANOUI, président du Consistoire, Oran.
KRIÉGER, pharmacien, rue d'Arzew, Oran.
LA LOGE DE L'UNION, rue d'Austerlitz, 30, Oran.
LEMOINE, conducteur des travaux, P.-L.-M., Perrégaux.
LARCHER, notaire, place d'Armes, Oran.
LISBONNE, avocat-défenseur, Mostaganem.
LAUNAY, ingénieur à la Compagnie Franco-Algérienne, Arzew

MM. Lavergne, chef de bataillon, commandant supérieur, Lalla Marnia.

Lescure, inspecteur de Chemin de fer, route de Mostaganem, Oran.

Labouré (Albert), docteur-médecin, Aïn-Témouchent.

Lopéo, inspecteur du Crédit Foncier, Oran.

Leclerc, receveur des Douanes, Mostaganem.

Lallement (Eugène), juge au Tribunal de Commerce, Oran.

Lelarge, notaire, Oran.

Larguier, entrepreneur de travaux publics, Tlemcen.

Laurent, propriétaire à Perrégaux.

Lapenne, sous-préfet, Batna.

Lupy, receveur municipal, Arzew.

Lupy (François), cultivateur, Saint-Leu.

Lefeuvre, Saint-Cloud.

Léonetti, greffier de Justice de Paix, Saint-Cloud.

Leroy (Fernand), conducteur des Ponts-et-Chaussées, Tunis.

Lévy, forêts, Oran.

Le Frotter de la Garenne, lieutenant de vaisseau, en retraite, 48, rue Nationale, Toulon.

Laur, ingénieur des Mines, député de la Loire, Saint-Etienne.

Lischtentein, propriétaire, Tlemcen.

Leguay, capitaine d'infanterie, détaché au Gouvernement militaire, Paris.

Lacroix. capitaine au 2e Tirailleurs, Bureau Arabe, Oran.

Lalanne, lieutenant de gendarmerie, Mascara.

Lacau, lieutenant de gendarmerie. Oran.

Morgera, propriétaire, 58, Allées de Meilhan, Marseille.

Mantoz, contrôleur des Contributions diverses, Oran.

Mermod (Albert), horloger, Oran (Karguentah).

Marchand, répartiteur des Contributions directes, Oran.

Monbrun, avocat, boulevard Seguin, Oran.

Mugnier, arbitre de Commerce, rue du Colysée, Oran.

Mayaudon, notaire à Saint-Denis-du-Sig.

Montessus (de), juge, Oran.

Mondot, docteur-médecin, boulevard Malakoff, Oran.

Mathis, secrétaire de sous-préfecture, Mostaganem.

Monchatre, chef du bureau du Contrôle F.-A., Arzew.

Marignan, libraire, boulevard Malakoff, Oran.

Maillot, administrateur, Saint-Lucien.

Milson, ingénieur des Mines, Beni-Saf.

Mahé, conducteur des Ponts-et-Chaussées, Cassaigne.

MM. Massa, avocat, Mascara.
Monbrun (César), huissier, Oran.
Moisson, avocat, Oran.
Missarel (Nicolas), greffier du Tribunal de Commerce, Oran.
Manegat, négociant, Oran.
Mage, entrepreneur de travaux publics, Oran.
Massot, négociant, place d'Armes, Oran.
Mermod (père), horloger, Oran.
Mérieul, conseiller municipal, Oran.
Monier, agent-voyer, Oran.
Moulin (Gustave), représentant de commerce, Oran
Merlé, consul d'Espagne, Oran.
Merle, géomètre principal, Oran.
Nicolas (Emile), négociant, rue de l'Aqueduc, Oran.
Noviant, ingénieur des Mines, Beni-Saf.
Nicolaï, lieutenant de port, Arzew.
Noguier, interprète judiciaire, Cassaigne.
Nerat de Lesguisé, inspecteur des prisons, Oran.
Nessler, marchand de bois, Oran.
Nogarro, entrepreneur, Tlemcen.
Nelson Chiérico, directeur de la Banque de l'Algérie, Alger.
Oiwey, chef de bureau au Ministère des Finances, 4 bis, rue Saint-Germain.
Obertreis, avocat, Oran.
Oliva, propriétaire, Bel-Abbès.
Ortola (Jules), entrepreneur, Tlemcen.
Perrier, imprimeur, Oran.
Pasteur, négociant, boulevard Malakoff, Oran.
Prudhomme, agent général de la *Nationale*, Oran.
Pousseur (Louis), directeur du Gaz, boulevard National, Oran.
Priou (Louis), interprète judiciaire, Mostaganem.
Pottier (F.), inspecteur du Service financier au Crédit Foncier, Alger.
Pottier, notaire, Oran.
Peyrat, président du *Comice Agricole*, Inkermann.
Poinsignon, receveur des Domaines, Relizane.
Pons, administrateur à Sebdou.
Prevet (Jules), ingénieur, 48, rue des Petites Ecuries, Paris.
Pallu de Lessert, avocat, 71, rue Grenelle, Paris.
Pauchard, sous-préfet, Mostaganem.
Perez, banquier et maire, Mascara.
Paty de Clam (du), lieutenant au 1er Etranger à Sfax (Tunisie).

MM. Playfair (Colonel), consul général d'Angleterre à El-Biard.
Pouyer, entrepreneur, Oran.
Paris (Jules), propriétaire à Relizane.
Penet, capitaine commandant le dépôt de Remonte, Oran.
Plat (père), huissier à Relizane.
Pélissier, propriétaire à Hennaya.
Preire, receveur des Postes et Télégraphes, Oran.
Pellet, agent-voyer départemental, Mascara.
Philippe, administrateur de la commune-mixte de Saïda.
Pastre, agent-voyer à Bel-Abbès.
Paul, docteur, route de Mostaganem, Oran.
Patronnier, juge au Tribunal de Commerce, rue Philippe, Oran.
Paysan, trésorier-payeur, Alger.
Pequignot, directeur des Salines d'Arzew.
Quiévreux, ex-huissier à Oran.
Roubière, couseiller général, Bel-Abbès.
Réunion des Officiers, Oran.
Rouire, avocat, Oran.
Reilhac, chef d'escadrons en retraite, rue de l'Arsenal, 1, Oran
Romani, employé des Postes, Oran.
Riniéri, répartiteur des Contributions directes, Tlélat.
Ramier, conseiller général, commissaire-priseur, Oran.
Renard, directeur de l'Ecole Karguentah, Oran.
Reclus (Onésime), Pavillon de Chaintrouville, par Nemours (Seine-et-Marne).
Ruault, propriétaire, rue de Gênes, Oran.
Roque, pharmacien, Oran.
Relizane (la Commune de).
Sabatier (Camille), conseiller de Préfecture de la Seine, Paris.
Solari, négociant, Saïda.
Saurin, avocat à la Cour d'Alger.
Saurel (Alexandre), propriétaire, Oran.
Sandras, docteur-médecin, Oran.
Saintjean, négociant, rue des Casernes, Oran.
Sabatier (Germain), avocat-défenseur et maire, Tlemcen
Souin, capitaine en retraite, Marnia.
Suzzarini, docteur-médecin, Arzew.
Saint-Germain, avoué, député d'Oran, Oran.
Spreafico, médecin, Oran.
Sartin, greffier du Tribunal civil, Oran.
Stefanopoli, chef de bureau à la Préfecture, Oran.

SCHILD (Jules), propriétaire à Sebdou.

SI-MHAMED-BEN-RAHAL, ancien caïd, Nédromah.

SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE D'ORAN.

STEWART, vice-consul d'Angleterre, Beni-Saf.

SECRÉTARIAT DE L'ÉVÊCHÉ, Oran.

TOURNOUX, receveur principal des Postes en retraite, Oran.

TOMMASINI, docteur-médecin, Oran.

TUROT, docteur-médecin, Saint-Denis-du-Sig.

TORTOSA, négociant, boulevard Seguin, Oran.

THIEFFIN, ingénieur à la Compagnie O.-A., Sidi-Madaia, par la Chiffa.

THÉUS, négociant, rue des Casernes, Oran.

TOURNIER, architecte, boulevard du Lycée, Oran.

TRIDON, chef d'escadron de gendarmerie, Gap.

TIXADOR, chef de Gare à l'Hillil.

TRAPET, pharmacien-major à l'Hôpital militaire, Oran.

TOUZET, négociant, place de la République, Oran.

TANDONNET, avocat, Mostaganem.

ULHMANN, docteur-médecin, conseiller général, Mascara.

VIENOT, propriétaire, Oran.

VIVIANI, avocat, Sidi-Bel-Abbès.

VARNIER (Maurice), administrateur, Zemmorah.

VOGLEY (Charles), consul de Belgique, Oran.

VAUVILLIERS, inspecteur des Contributions directes à Nice.

VRIGNAULT, directeur de la Compagnie d'Assurances l'*Aigle*, rue Châteaudun, Paris.

VIDAL, entrepreneur de menuiserie, Oran.

VALLOIS, capitaine en retraite, Arzew.

VILLA (Pascal), propriétaire, Nemours.

WOLTERS, chef de dépôt, O.-A., Bel-Abbès.

WIMPFFEN, consul d'Autriche, avenue Victor Hugo, Mustapha, Alger.

WALHENNE, chef de section, O.-A., Oran.

VAUDELET, juge au Tribunal civil, Oran.

XIMENÈS, administrateur, Télagh.

ZUANI, capitaine du port, Ajaccio.

ZIMMERMANN, rédacteur du *Charivari Oranais*, Oran.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Reçues par la Société de Géographie

France

Société historique algérienne. — Alger.
Académie d'Hippone. — Bône.
Société de Géographie commerciale. — Bordeaux.
Société de Géographie de l'Ain. — Bourg.
Société bretonne de Géographie. — Brest.
Société de Borda. — Dax.
Union Géographique, du nord de la France. — Douai.
Société d'étude des Hautes-Alpes. — Gap.
Bulletin de la Société de Géographie commerciale. — Hâvre.
Société de Géographie. — Lille.
Société de Géographie. — Lyon.
Société de Géographie. — Marseille.
Société de Géographie. — Montpellier.
Société de Géographie de l'Est. — Nancy.
Société de Géographie commerciale. — Nantes.
Société de Géographie commerciale. — Paris.
Société de Géographie. — Paris.
Bulletin de l'Association philotechnique. — Paris.
Bulletin des travaux historiques et scientifiques. — Paris.
Revue des colonies et des protectorats. — Paris.
Revue de l'Histoire des Religions, Musée Guimet. — Paris.
Bulletin des études commerciales et maritimes. — Paris.
Société Académique Indo-chinoise. — Paris.
Polybiblion. — Paris.
Société de Géographie. — Rochefort.
Société Normande de Géographie. — Rouen.
Bulletin de la Société Vosgienne. — Saint-Dié.

Société de Géographie. — Toulon.
Société de Géographie. — Toulouse.
Société franco-hispano-portugaise. — Toulouse.

Protectorats

Journal officiel du Congo français. — Congo.
Bulletin des études indo-chinoises. — Saïgon.

Étranger

Société de Géographie. — Amsterdam.
Société royale de Géographie. — Anvers.
Cercle des étudiants du commerce. — Anvers.
Cercle des étudiants du commerce. — Bruxelles.
John's Hopkins university circulars. — Baltimore.
Revista ambos mundos. — Barcelone.
Société de Géographie. — Berne.
Bulletin de la Société hongroise. — Budapesth.
Academia nacional de ciensas. — Cordoba.
The Scottich Géographical. — Edimbourg.
Société Khédiviale de Géographie. — Egypte.
L'Afrique exploitée et civilisée. — Genève.
Le Globe, journal géographique. — Genève.
Société de Géographie de Finlande. — Helsingfords.
Tijdschrift. con. Neerlandschen. — Leide.
Société de Géographie. — Lisbonne.
Société de Géographie. — Londres.
Société de Géographie. — Madrid.
Géografical Society. — Manchester.
Revista Trimestrial de instituto historico. — Mexico.
Bulletino de observatoris astronomico. — Tacubaya.
Société de Géographie. — Rio-de-Janeiro.
Bulletino delle opere moderne straniere. — Rome.
Bulletino della Società Geografica italiana. — Rome.
Bulletino dell'imperiale instituto archeologico. — Rome.
Société impériale russe de Géographie. — Saint-Pétersbourg.
Canadian Institute. — Toronto.

OUVRAGES REÇUS

Documents de la mission Choisy au Sud de l'Algérie.
Carte chronologique de Mefta, du Paty de Clam.
La Turquie d'Asée, Cuinet.
Les Hétéens, histoire d'un empire oublié, Saya,
Les cartes topographiques Européennes, brochure de M. le Général Derrécagaix.
Touat Sahara et Niger, C. Sabatier.
Une mission au Tademaït, Fourreau.
Journal du major Barthelot, publié par son frère.
Canadian institute, Report of The minister of education, Ontario.
The Canadian Institute.
Johns'Hopkins, Seminary notes ou Recent historica, litterature.
Johns'Hopkins, The Study of History im Germany and France.
Johns'Hopkins, Holland and Belgium.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

QUATORZIÈME ANNÉE. - TOME XI

FASCICULE L. — JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE 1891

SOMMAIRE

ORAN
Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.
1891

DE GÉRYVILLE A FIGUIG

On peut comparer le voyage de Géryville à Figuig par la route du Nord, celle que suivit, en 1868, la Colonne commandée par M. le Colonel Colonieu, à une traversée de treize jours sans relâche. Il n'est même pas donné de rencontrer une seule trace du passage de l'homme dans cet immense parcours désolé. Jusqu'ici un seul vaisseau français, surnommé *Le Géryville* par l'humoristique fantaisie du soldat, a appareillé deux fois pour ce voyage, et un de nos amis qui a eu la bonne fortune de prendre place à bord pour le second, celui de 1868, a établi le journal de marche que nous publions ici, en raison des renseignements utiles qu'il renferme sur Figuig et le pays environnant.

COLONNE DE GÉRYVILLE

JOURNAL DE MARCHE

29 février 1868, de Géryville à Foum el Kheneg (4 kilom.). — La colonne destinée à aller prêter son appui moral au marabout Si Sliman-ben-Kaddour, dans l'Ouest marocain, contre le marabout Si Ahmed-ben-Hamza part à midi avec quatre jours de vivres et d'orge et va camper à la sortie des gorges de Géryville.

Elle se compose d'environ 1,450 hommes de troupes régulières et 450 chevaux, savoir :

Régiment Étranger............	860	hommes
Bataillon d'Afrique.	195	—
Chasseurs d'Afrique......	125	—
Spahis.........................	135	—
Artillerie.......................	56	—
Train..........................	64	—
Administration................	5	—
Ambulance....................	6	—
Bureau Arabe.................	36	—
Génie..........................	6	—

Le convoi de chameaux fourni par les tribus du cercle de Géryville emporte quarante jours de vivres et d'orge. Il compte environ 1,500 chameaux, dont 200 pour les tonnelets d'eau.

Les forces arabes n'ont pas encore rejoint; elles doivent nous attendre pour la plupart sur le lieu de leurs campements, situés actuellement entre Khodeur et Kheider. Elles se composent des gens du marabout Si Sliman-ben-Kaddour, des Ahmian et de quelques Trafi et s'élèvent au chiffre de 400 cavaliers et 600 fantassins, parmi lesquels figureront ceux des Ksour.

Le temps, qui s'annonçait bien dans la matinée, est contrarié par plusieurs bourrasques dans la soirée.

Eau de rivière bonne et abondante.

1er mars, de Foum el Kheneg à Garet Chouar (25 kilom.). — Départ à 6 heures du matin, temps variable, grand vent d'O., direction du N.-E. et au S.-O. A deux kilomètres de Foum el Kheneg et en s'élevant un peu, on atteint un vaste plateau semé de redirs (1), actuellement pleins d'eau.

Le plateau est bordé à 5 kilom. à gauche par le Djebel Biod; sur la droite on voit le Djebel Megris.

Grand-halte à 10 heures, arrivée à l'étape à 1 heure. Terrain difficile pour un vaste campement, à cause des sfa (pierres plates) qui le couvrent.

La colonne n'a pas un traînard.

Alfa, eau bonne, pas de bois.

(1) Cuvettes naturelles à fond imperméable.

2 mars. — Séjour.

Le froid est intense, le vent très violent; il pleut et il neige alternativement.

Le convoi, qui devait arriver le 1er mars, n'est pas encore au complet ; quelques tribus ont occasionné ce retard par leur lenteur à amener leurs contingents d'animaux.

Ces diverses raisons nécessitent un séjour.

L'état sanitaire des troupes n'est pas compromis ; chacun s'ingénie pour s'abriter et se chauffer.

A 2 heures, des éclaireurs envoyés du côté de l'Antar annoncent que des forces ennemies ont été vues sur le Tendrara et qu'on leur prête l'intention de se porter sur Tismouline, pour donner la main aux Trafi, vivement soupçonnés de trahison. Le marabout Si Sliman-ben-Kaddour, campé à quelques kilomètres en avant de nous, part sur le champ avec ses fidèles, le goum des Ahmian et le Caïd Achour.

Dans la soirée, le Colonel apprend que ce n'était qu'un parti. Toutefois, comme il était prudent de se tenir en garde contre une démonstration habile et de couvrir les populations amies, il est décidé que la colonne se portera le lendemain en avant de la ligne des douars.

3 mars, De Garet Chouar à Madjen Ouled Guelifa (18 kilom.). — Temps mauvais dans la matinée, beau le soir. La Colonne part à 10 h. 1/2 et vient camper sur un redir à Madjen Ouled Guelifa.

La direction est de l'E. à l'O.

Le terrain est un vaste plateau accidenté.

A 8 kilomètres du point de départ, la Colonne traverse la ligne des douars du marabout des Ahmian.

Pas de traînards, un homme du Régiment étranger, le nommé Janssens Antoine, se suicide à quelques pas du camp.

4 mars. — Séjour, temps superbe.

Distribution de deux jours de vivres et d'orge pour le 5 et le 6 mars.

Le convoi, singulièrement éprouvé par le mauvais temps, est réorganisé.

A 9 heures du matin, le marabout Si Sliman arrive dans le camp et annonce que, poursuivant le parti aperçu sur le Tendrara, il a rencontré l'ennemi au delà de cette montagne et l'a mis en déroute.

5 et 6 mars. — Séjour.

7 mars, de Madjen Ouled Guefifa à Ras Sfa (25 kilom.). — Départ à 6 heures, grand-halte à 10 h. 1/2 sur le redir de Dayet Terfès, arrivée à 1 h. 1/2, direction du N.-E. au S.-O. On traverse de vastes plaines d'alfa, redirs nombreux et pleins d'eau actuellement. Cette route, praticable après les pluies, a pour nous l'avantage de nous placer sur l'axe de la grande trouée d'invasion de l'ouest, qui conduit directement dans le chot par le plateau de Ben-Atab.

On aperçoit au loin et à droite l'Antar et le Teniet-el-Djemel (route de Sebdou), derrière Méchéria ; en face le Djebel Tendrara et derrière le Djebel Melah ; à gauche, le Djebel Aouïn-ben-Si-Sliman, puis Lasina et le Kroudjaïa.

9 mars, de Ras-Sfa à Mouley Djem (31 kilom.). — Départ à 6 heures.

Le terrain est un vaste plateau accidenté, direction E.-N.-E. à O.-S.-O. Après 6 kilomètres, on est à hauteur du Djebel Tendrara.

A 8 kilomètres, on trouve le redir de Rekbet-Froha. La Colonne y prend de l'eau, de peur de ne pas en trouver assez à l'Aïn-Guettar (18 kilom.), grand-halte ; eau bonne, peu abondante.

On arrive à l'étape à 3 heures, après avoir traversé le Dayet-Melah et en laissant à droite le Dayet Mouley-Djem.

Pendant la route, on voit en détail l'Antar et ses cols, le Djebel Melah à hauteur de Mouley Djem. Alfa, eau.

10 mars, de Mouley Djem à Naàma (25 kilom.). — Départ à 6 heures. On emporte de l'eau pour la grand-halte. Direction de l'E.-S.-O. à l'O.-N.-O.

Le champ de bataille de Mouley-Djem est à 4 kilomètres au N.-O. du camp. Nous y comptons de nombreux cadavres et quelques chevaux. Le théâtre de la lutte est très vaste ; il s'étend, en raison de la poursuite des fuyards, sur 6 à 8 kilomètres de largeur entre une Sebkha à droite et le Djebel Melah à gauche. Au centre, sur un point particulièrement remarquable par de nombreux

piétinements de chevaux, nous voyons le cadavre de Mamar-ben-Djedid, chef de la colonne ennemie, khelifa et cousin du marabout Si Ahmed-ben-Hamza.

Grand-halte à 10 h. 1/2.

La Colonne traverse la Sebkha de Naâma, longeant la partie septentrionale et laissant à droite les dunes curieuses de Naâma.

Arrivée à 1 h. 1/2, puits nombreux, eau bonne. L'alfa devient rare, Drine et Guetof.

11 mars, de Naâma à Megroun (31 kilom.). — Départ à 6 heures. On emporte de l'eau pour la grand-halte, qui a lieu après 4 pauses. Arrivée à 2 h. 1/2.

Le terrain est un vaste plateau où l'alfa reparaît en grande quantité.

Sur la gauche, on voit, à 5 ou 6 lieues, le Djebel Touaref, le Djebel Mektaadi et le Djebel Mekalis.

Les puits et la mare de Megroun sont adossés à des dunes élevées et épaisses.

Eau bonne et abondante, alfa et drine.

12 mars, de Megroum à Taoussera (16 kilom.). — Départ à 6 heures, arrivée à 9 h. 1/2, sans grand-halte.

On parcourt un plateau couvert de sables, prolongement des dunes de Megroun, alfa, eau bonne.

On voit au loin et en face le Djebel Guettar, la direction est de N.-E. au S.-O.

Près de Taoussera, comme près de Megroun, on voit de grands amas de pierres, ruines de constructions attribuées aux Romains.

14 mars, de Taoussera à Guereah (26 kilom.). — Départ à 6 heures, grand-halte sans eau à 10 h. 1/2. — Arrivée au camp à 1 h. 1/2, alfa, eau de redirs, boueuse et peu abondante.

La direction est E.-N.-E. à O.-S.-O.

Pendant la route, l'horizon est assez vague de tous côtés. On aperçoit, à de grandes distances, les montagnes qui sont autour de Galoul et de Sfisifa et derrière, Tigri.

Le terrain est un vaste plateau ondulé.

15 mars, de Gueréah à Galoul (17 kilom.). — Départ à 6 heures, arrivée à 9 h. 1/2, sans grand-halte.

Alfa, eau bonne et abondante, direction E.-N.E. à O.-S.-O.

Le camp est installé au pied du Djebel Guettar et à l'O. de cette montagne.

Du côté du Maroc, très voisin de ce point, l'œil embrasse une immense plaine, illimitée pour le regard à l'O. bornée au S. par le Djebel Dough.

Galoul a des ressources pour une colonne. De l'eau à discrétion, puits et mares, du bois en quantité à un ou deux kilomètres vers l'O.

En arrivant, la colonne trouve le goum de Sebdou, fort de 45 chevaux, commandé par l'agha Mohammed-ben-Abdallah.

Les éclaireurs envoyés de Megroun annoncent que le pays est complètement vide à 40 lieues en avant. Ils ont poussé jusqu'à Aïn Chaïr et au Tendrara (du Maroc) et ont aperçu des feux à 45 ou 50 lieues au N.-O. à Foum Aggaï. Ce sont ceux des Beni-Guil. Quant à Si-Ahmed-ben-Hamza, il a porté ses douars à Tafilala, à 120 lieues vers le S.

Le commandant de la Colonne ne pouvant songer à poursuivre le Marabout à une pareille distance se résout à diriger tous ses efforts contre les Beni-Guil.

La colonne volante se compose des fidèles du marabout Si-Sliman-ben-Kaddour, du goum des Ahmian, du goum de Sebdou, des spahis et cavaliers du bureau arabe de Géryville et de 60 spahis de l'escadron.

24 mars, de Galoul à Garet-Rhima (20 kilom.). — Départ à 11 heures, direction de l'E. à l'O.

A 1,500 mètres du camp, on occupe la Sebkha de Galoul, puis on entre dans une vaste plaine coupée par une daya.

Les redirs de Garet-Rhima sont pleins d'eau, alfa.

25 mars, de Garet-Rhima à Aouinet-ben-Salem (18 kilom.). — Départ à 10 h. 1/2.

A l'étape, eau de puits, un peu saumâtre, peu d'alfa et de drine.

Direction du N.-E. au S.-O.

Après 5 kilomètres de marche, on occupe l'Oued-Ouahr à berges hautes et escarpées. On y trouve quelques flaques d'eau.

A 8 kilomètres, l'Oued-Gheurb, présentant les mêmes caractères. — A 13 kilomètres, on entre dans la Sebkha de Tigri. — Sur la gauche et à 6 kilomètres le Djebel Dough, dont les dernières

pentes viennent mourir près de Galoul. C'est une longue chaîne s'étendant de l'O. à l'E. ; elle est traversée par deux cols Bab-er-Roha et le Bab-en-Nedjoha (route de Figuig).

Au loin et en face on voit le Djebel Lakhdar, sur la droite et à 15 lieues au N.-O. le Djebel Tendrara.

Le point d'Oglet-Moussa se trouve à environ 10 kilomètres au N. du camp et Mazar à 25 kilomètres au N.-O. d'Oglet-Moussa.

La Colonne porte son camp à 4 kilomètres à l'O. sur des redirs abondants, près de la mare de Baharia, parce que l'eau des puits n'aurait pu suffire à ses besoins.

28 mars, D'Aouinet-ben-Salem à Mdiouirat (27 kilomètres) — Départ à 5 h. 1/2.

Grand-halte sur des redirs d'eau saumâtre et peu abondante.

Arrivée à 3 heures, eau abondante et bonne.

Le terrain descend considérablement, la direction est complètement au S. — L'alfa et le drine diminuent sensiblement.

L'horizon est parsemé de hauteurs ; la route coupe le Djebel Dough au Bab-ben-Nedjoha, à 20 kilomètres du point de départ.

Au S. du camp et un peu sur la droite, on voit le Djebel Melah ; au S. et dans le lointain, la gorge qui conduit à Figuig ; au S.-E. le pâté montagneux des Ahmour ; à l'E. la montagne de Sfissifa.

A 6 heures du soir, le marabout Si-Sliman-ben-Kaddour part avec quelques gens de sa Zaouia pour Figuig.

29 mars, de Mediouirat à Mouissifer (27 kilomètres). — Départ à 5 h. 1/2, grand-halte à 20 kilomètres à Souf-el-Kesseur, eau bonne et courante de l'Oued-Souf-el-Kesseur, qui prend successivement les noms de Mouissifer, El-Hallouf, El-Ardja, El-Tar'la.

Arrivée à Mouissifer à 2 h. 1/2. — Eau bonne et abondante, bouquets de palmiers.

La plaine de Mediouirat s'étrangle à 3 kilomètres S.-E. et redevient large à 6 kilomètres à gauche. L'immensité sans mouvement sensible de terrain autre que la pente générale, très sensible vers le S.

Au S.-E. les montagnes des Ahmour. Au S., gorge profonde qui conduit à Figuig. Au S.-O. et à l'O., de longues chaînes parallèles.

A 10 kilomètres, on a à sa droite les premières pentes de l'Oued-Melah.

A 15 kilomètres, on voit le Djebel Maïz au S. et très loin, au S.-E., le Djebel Zamrlim.

Grand-halte sur l'Oued-Souf-el-Kesseur. Cette rivière descend du versant méridional du Djebel Dough.

Avant Mouissifer, la Colonne traverse le Teniet-el-Mouilah. C'est un passage étroit, rocheux et très difficile. Les pentes qui forment les berges de la vallée sont très raides et dépourvues de toute végétation ; l'alfa a disparu. On ne trouve que des plantes semblables au lichen, à racines ligneuses. L'eau est abondante et bonne.

La direction générale est du N.-N.-O. au S.-S.-E.

30 mars, de Mouissifer à l'Oued-el-Hallouf (12 kilomètres). — La route est une vallée étroite, difficile, limitée par des hauteurs abruptes et sans végétation. Le lit de la rivière est profond et très tourmenté par les eaux des orages.

Tout-à-coup, la nature du pays change sur la rive droite de l'Oued, l'eau est abondante et bonne. Des bouquets de palmiers ornent le site, le bois est abondant, le pâturage pour les chameaux et les moutons très riche, l'alfa presque nul.

1er avril, de l'Oued-el-Hallouf à Figuig (27 kilom.). — Direction générale du N.-O. au S.-E.

Gorge étroite, difficile, encaissée. A 6 kilomètres, on coupe l'Oued-Keroua venant de l'O., le long des pentes méridionales du Djebel Maïz. Cette rivière a son confluent avec l'Oued-el-Hallouf au lieu dit Toumiet, remarquable par deux roches de forme singulière.

Au delà de Toumiet, la vallée se resserre encore davantage entre le Djebel Maïz à droite et le Djebel Sfa à gauche. C'est le Teniet Mezarden. Puis l'Oued prend le nom d'El-Ardja et serpente dans une vallée plus large, d'où l'on aperçoit le Djebel Grouz au S. ; plus loin, la rivière contourne le Djebel Teniet-Saïb. On fait la grand-halte avant ce tenia sur une bonne eau, à 15 kilomètres de l'Oued-el-Hallouf.

Le Teniet-Saïb est en partie comblé par d'énormes dunes de sable dont la pente méridionale aboutit à un précipice. On le contourne par un étroit sentier, et l'on atteint le point d'El-Ardja,

où campa la colonne de M. de Colomb en avril 1866, entre deux bouquets de palmiers. La Colonne y fait une longue pause pour se masser et laisser arriver le convoi.

Le commandant de la Colonne avait écrit la veille à la Djemaâ des Zenaga (1) qu'il ne venait pas dans un but hostile ; qu'il désirait au contraire contracter un traité de bonne amitié avec les gens de Figuig, recevoir leurs délégués et être reçus par eux.

La réponse des Ksouriens ne se fit pas attendre. Ils refusaient toute relation avec la Colonne.

Dès que le convoi eut rejoint, nous poussâmes en avant, en contournant les collines qui s'étendent autour de l'Oasis comme un vaste rideau circulaire, coupé seulement par 3 ou 4 cols, et nous campâmes près du Ksar de Tar'la, poste avancé de l'Oasis, dont il est complètement isolé. Ce Ksar domine le passage qui s'ouvre sur les immensités sahariennes dans la direction du Gourara.

Nous pouvons constater que le plan de Figuig dressé en 1866 par M. Parisot, lieutenant d'état-major attaché comme stagiaire au 2me Régiment de Zouaves, est généralement très exact. Ce travail fort intéressant a été exécuté par cet officier d'après les plans forcément vagues levés en 1855, par un officier du bureau arabe de Géryville, qui avait été envoyé en mission, avec un goum de 300 chevaux, pour faire le tour de l'oasis aussi près que possible.

Ces premiers renseignements topographiques servirent aussi de base à M. de Colomb pour la rédaction d'un article sur Figuig dans son intéressante brochure sur les oasis du Sahara. Nous ne saurions mieux faire que d'emprunter à cet ouvrage quelques lignes consacrées à la description de Figuig.

« Figuig est une réunion de petites républiques indépendantes dévorées par des guerres intestines interminables, n'obéissant jamais aux sultans du Maroc et ne leur payant d'autre impôt que des droits de passage pour leurs caravanes dans les villes qu'ils y occupent.

» On compte 11 Ksour : Zenaga, Ksar-el-Abid, Maharza, Beni-Aroun, El-Oudarir, Ouled-Seliman, El-Maïz, Hammam-Tahtani, Hammam Foukani, Takhela, Tar'la Beni-Ounnif.

(1) Population sédentaire de Figuig.

» L'accès de l'Oasis, défendu ainsi au N. et à l'O. par ces Ksour, qui tous se flanquent entre eux et battent les murailles qui les relient, l'est également à l'E. et au S. par un mur crénelé de 3 mètres de haut flanqué de distance en distance par des tours rondes très élevées pouvant contenir plusieurs combattants.

» Cette fortification, qui entoure un immense polygone irrégulier, donne à Figuig l'aspect d'une forteresse formidable et transporte le spectateur qui le domine du haut des contreforts du Djebel El-Maïz en plein moyen âge et en plein Orient. Ces hautes tours avec des machicoulis ; ces murailles crénelées enfermant une épaisse forêt de palmiers, dont la sombre verdure se détache vigoureusement sur les montagnes arides, désolées, calcinées qui entourent l'Oasis ; ces minarets qui s'échappent du milieu des maisons sans ouvertures, dont les lignes sévères rappellent les constructions antiques, font rêver à la Jérusalem du Tasse, et on est surpris de voir des fusils aux mains des défenseurs de ces murailles, qu'on aimerait à voir battre par des béliers et à attaquer couvert du casque et du bouclier.

» L'Oasis entière compte de dix à onze mille habitants, et sa force militaire peut être évaluée à 2,000 fusils. C'est assez, grâce à sa situation, à ses fortifications qui défendent tout ce qui la fait vivre ; à la réputation de ses habitants comme fabricants de poudre et comme habiles mineurs, pour lui permettre de défier les sultans du Maroc et de conserver son indépendance.

» Les Figuiguiens sont très industrieux et font un commerce considérable avec le Touat, pour lequel ils achètent les produits du nord. Ils viennent jusque sur nos marchés de Tlemcen et de Mascara.

» Leurs dattes et leurs tissus sont achetés par les tribus Amour, Doui Ménia, Ouled Djerir, Beni Guil, qui parcourent les immenses espaces qui s'étendent autour de leur oasis. Figuig est, pour ainsi dire, le centre attractif de ces populations ; elles y portent une grande partie de leurs laines, elles y mettent en sûreté leurs approvisionnements et leurs richesses. C'est le point de départ de leurs caravanes pour le Touat, comme pour le Tell ; c'est leur forteresse, leur ville, leur capitale. Si Figuig avait un maître, elles se donneraient à lui, plutôt que de renoncer à des relations qui sont pour elles une nécessité vitale. »

Nous ajoutons ici quelques renseignements pris sur les lieux mêmes. Figuig compte environ 200,000 palmiers ; elle se divise en 2 groupes, celui du N. comprend 9 ksour reliés par une enceinte, celui du S. composé seulement de 2 ksour, dont l'un est aujourd'hui inhabité. Entre ces groupes, dont le premier étale ses nombreuses constructions en amphithéâtre sur le revers méridional des pentes circulaires, s'étend un vaste espace en plaine d'environ 2 kilomètres de largeur sur 4 de longueur.

Le 2 avril, quelques hommes de notre goum enlevèrent un troupeau de moutons qui pâturait aux environs de l'oasis. Le commandant de la Colonne renvoya immédiatement ce troupeau à Figuig et fit punir ceux qui l'avaient pris, ainsi que quelques hommes qui avaient enlevé des gerbes de blé.

L'enlèvement de ce troupeau et l'entrée de quelques hommes dans les blés donnèrent lieu à une manifestation des ksouriens, qui se déployèrent en armes sur un seul rang le long des palmiers. Ils étaient environ 700. Le commandant de la Colonne les invita à se disperser par l'intermédiaire des envoyés qui étaient venus réclamer pour les dommages causés.

Deux soldats, étant allés voir de près la fezza (1), malgré les ordres donnés, furent arrêtés par les ksouriens et renvoyés au camp, où ils furent également punis.

Notre colonne revint de Figuig par une route où ne s'étaient pas encore aventurées des troupes françaises, celle du pâté montagneux des Ahmour. La présence dans notre camp de 4 caïds des Ahmour qui, redoutant notre proximité, étaient venus nous offrir des propositions de soumission, décida, sur leur invitation et sur la responsabilité qu'ils acceptèrent, le commandant de la Colonne à s'engager dans cette route nouvelle.

3 avril, de Figuig à l'Oued Dermel (27 kilom.). — Départ à 5 heures. En quittant le camp, on traverse quelques bouquets de palmiers et on entre bientôt dans un défilé étroit, mais suffisamment praticable. Ce défilé conduit à un vaste plateau, au bout duquel on trouve l'Oued Dermel. L'eau de l'Oued est excellente et abondante.

(1) Rassemblement.

4 avril, de l'Oued Dermel à Iche (32 kilom.). — Départ à 5 h. En quittant le camp de l'Oued Dermel, on s'élève par un col étroit et pierreux sur un vaste plateau. A 10 kilomètres du camp, la route que nous avons suivie entre subitement dans le Teniet Zeggag. Il est entièrement étroit et difficile pendant 1 kilomètre environ et dominé par des hauteurs à pentes inaccessibles ; il est dangereux sur une longueur de 50 mètres, à cause des rampes raides et glissantes que l'on ne peut contourner. La route qui suit le lit de l'Oued Dermel est plus longue, mais beaucoup moins difficile. — Arrivée à Iche à 3 heures du soir.

5 avril. — Séjour à Iche.

Le Ksar nous ouvre volontiers ses portes et nous accueille bien.

6 avril, d'Iche à Ras-Sfa (14 kilom.). — Départ à 10 heures, eau de redirs à l'étape, alfa. Direction du S. au N.

Le terrain est en continuation du col suivi la veille, étroit, dominé par des pentes très raides, difficile. Après 6 kilomètres d'une montée pénible, la route descend beaucoup et conduit à une plaine immense.

8 avril, de Ras-Sfa à El-Bridj (27 kilom.). — Départ à 5 h., grand-halte sans eau. Arrivée à 1 h. 1/2, eau abondante, bois et broussailles, alfa. Direction du S.-O au N.-E.

9 Avril, d'El-Bridj à Tyout. — Départ à 5 heures, grand-halte à midi, à 10 kilomètres d'Aïn-Sefra, où l'on prend de l'eau.

Aïn-Sefra se présente gracieusement avec ses quelques palmiers et la verdure de ses champs, contrastant avec la tristesse des dunes épaisses de sable qui menacent de la couvrir, l'eau y est abondante et bonne. Direction générale de l'O.-S.-O. à l'E.-N.-E.

Arrivée à 1 heure à Tyout (16 kilom. d'Aïn-Sefra). Avant Tyout, le terrain est profondément raviné ; le sable a disparu pour faire place à la pierre.

Tyout a peu de palmiers, mais l'oasis est assez importante. Nous y trouvons un bon accueil, eau, alfa.

10 avril, de Tyout à Asla (41 kilom.). — Direction du S.-O. au N.-E. Départ à 5 heures. On emporte de l'eau pour la grand-halte, et l'on ne trouve pas un redir entre les points fort éloignés du départ et de l'arrivée. Après 4 pauses, on fait la grand-halte au lieu dit Redjem-el-Oust, bien marqué par un tas de pierres.

Malgré la fatigue terrible d'une marche de 8 heures sans eau, la Colonne arrive en ne laissant que quelques traînards.

Avant Asla, on traverse une gorge ravinée assez difficile, eau abondante, bonne en certains endroits, salée presque partout, alfa.

Asla est un nid d'aigle sur un rocher escarpé ; quelques palmiers en ornent le pied, une hauteur du côté du N. domine le Ksar.

11 avril, d'Asla à Chellala (14 kilomètres). — Direction de l'O.-S.-O. à l'E.-N.-E.

Départ à 5 heures, arrivée à 8 1/2.

A 3 kilomètres d'Asla, nous franchissons le Kheneg-Taïeb pour déboucher ensuite sur un vaste plateau.

Eau, alfa, peu ou pas de bois et de broussailles.

12 avril, de Chellala à Aïn-Dir'em (27 kilomètres). — Direction du S.-O. au N.-E. Grand-halte sur un redir, eau, bois en abondance

13 avril, d'Aïn-Dir'em à Oum-Rzam (26 kilom.). — Direction du S.-O. au N.-E. Grand-halte sur un redir.

Oum-Rzam est à environ 15 ou 16 kilomètres d'Aïn-el-Orak, au S.-O.

14 avril, d'Aïn-Rzama à Kheneg-Sbahi (32 kilom.). — Direction du S.-O. au N.-E. Grand-halte sur l'Oued-el-Gheil à 20 kilomètres, eau et alfa, bois et broussailles rares.

15 avril, de Kheneg-Sbahi à Géryville (27 kilom.). — Grand-halte après 4 pauses sur un redir près d'Aïn-Meriret.

Nous croyons être agréables aux lecteurs du *Bulletin* en faisant suivre ce journal de marche, du rapport d'ensemble adressé par le colonnel Colonieu, à la suite de cette expédition, à M. le Général commandant la subdivision de Mascara :

RAPPORT D'ENSEMBLE

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport d'ensemble concernant les opérations de la Colonne de Géryville pendant la dernière sortie.

Ma mission, que vous m'avez définie, consistait à aller prêter l'appui moral des forces régulières dont je disposais à des opéra-

tions de goum qui devaient avoir lieu au delà de la frontière française dans le S. marocain.

Partie le 29 février de Géryville, par un beau temps, la Colonne s'installa à la sortie des gorges, où le convoi devait se masser.

Les Ahmian avaient promis de fournir les chameaux voulus pour emporter 40 jours de vivres ; quelques groupes de chameaux de leurs tribus arrivèrent en retard.

Le 1er mars, les troupes allèrent camper à Garet-Chouar, où tous les transports retardataires reçurent l'ordre de rallier.

Malheureusement une neige abondante, accompagnée d'un vent furieux, empêcha les animaux de nous arriver. Je dus ordonner un séjour. Le temps fut loin de se remettre.

Le 2 mars, sur les 2 heures de l'après-midi, les éclaireurs que j'avais envoyés au N. du Djebel Antar, avec ordre de revenir par le Djebel El-Melah pour étudier les traces que l'on pourrait trouver, arrivèrent en toute hâte nous prévenir que, du côté d'El-Melah, ils avaient aperçu une troupe nombreuse de cavalerie et d'infanterie, enlevant des troupeaux de moutons à quelques tentes des Ahmian qui s'étaient isolées de ce côté.

Nous étions au milieu des populations Ahmian, dont les cavaliers faisaient leurs derniers préparatifs pour se joindre à Si-Sliman-ben-Kaddour. En une heure de temps, le goum des Ahmyan et celui de Si-Sliman étaient prêts à se porter à la rencontre de la troupe ennemie. Je promis à Si-Sliman de m'avancer avec les troupes régulières le plus loin que je pourrais en avant des populations pour les couvrir. Je craignais un crochet habile vers le N., supposant que l'intention de la troupe ennemie était d'aller donner la main aux Trafi, dont les dispositions nous étaient bien connues.

Je cherchai par suite à me rapprocher de Tismouline, que je fis éclairer. J'allai camper le 3 à Madjen-Ouled-Guelifa, à environ 15 kilomètres au N. de Khedeur.

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte du résultat de la lutte entre notre goum et le parti ennemi, à Mouley-Djem. J'ajouterai ici comme complément que les débris du parti ennemi ont eu à subir non seulement une vive poursuite du goum de Sebdou, qui se trouvait à Sfissifa, mais encore celle des Beni-Guil et surtout les atteintes de la faim.

Plus des trois quarts des cavaliers et presque tous les fantassins n'ont pas encore reparu chez eux. Du reste, nous avons trouvé, même au-delà de la frontière, des cadavres de malheureux qui, échappés au massacre de Mouley-Djem, avaient succombé de faim et de froid en recherchant à regagner l'O. marocain.

Je fis séjour le 4, le 5 et le 6 à Madjen-Ouled-Guelifa, pour permettre au goum de revenir avec ses prises, de se reposer et de compléter son organisation pour le départ.

Le 7 mars, j'allai camper à Ras-Sfa ; nombre de chameaux ne purent arriver, quoique l'étape ne fût que de 25 kilomètres. Je dus faire séjour le lendemain pour consommer une partie de nos vivres sur place et nous permettre d'enlever le convoi.

Les diverses étapes furent ensuite Mouley-Djem, Naâma, Megroun, Taoussera, où je fis séjour, Guereah et Galoul, où j'arrivai le 15 mar

Toutes nos marches urent fort pénibles, à cause de l'état d'épuisement de nos chameaux de convoi. Chaque journée de marche nous coûtait une vingtaine de ces animaux. Ils n'étaient point perdus pour tout le monde. De nombreux djichs (1) Ahmyan nous suivaient à la piste et rapatriaient les chameaux fatigués ou non qu'ils rencontraient. Les convoyeurs Ahmyan au nombre de 5 à 600, les fantassins armés de cette tribu qui accompagnaient le goum trouvaient moyen, malgré toute la surveillance de nos cavaliers, de piller nos vivres, tant orge que biscuit, riz, sel, sucre et café.

A Galoul, le jour de notre arrivée, je reçus le rapport des éclaireurs que j'avais envoyés du côté des Beni-Guil et dans la direction de Tafilala au-delà d'Aïn-Chaïr. Mon intention était de pousser même à distance double tout notre goum sur les campements de Si Ahmed-ben-Hamza, s'il était en deça du Tafilala. J'appris qu'il était à 3 journées au-delà et que les Béni-Guil eux-mêmes étaient fort loin. Une seule opération était possible, c'était contre les Beni-Guil. J'adjoignis au goum 60 spahis indigènes avec 2 maréchaux des logis et 1 trompette indigènes. Ce qui porta à 450 chevaux et 800 fantassins les forces mises à la disposition de

(1) Bande de pillards.

Si Sliman-ben-Kaddour. Je fis choisir dans notre convoi les meilleurs chameaux pour porter les vivres de sa colonne volante, qui partit le 16 à 10 heures du matin.

Je séjournai à Galoul pendant son absence.

Trois jours après son départ, le temps changea brusquement et nous fûmes assaillis par une horrible tourmente de neige et de pluie, accompagnée d'un brouillard intense. Nos chameaux, risquant de mourir de faim, durent malgré ces conditions être envoyés au pâturage. Leur nombre diminua très rapidement, tant par suite du froid que par suite des soustractions opérées par les convoyeurs ou par les propriétaires eux-mêmes, à la faveur des brouillards et de la neige.

Ce mauvais temps dura 5 jours.

Dans cet intervalle, je reçus 4 caïds des Ahmour venant nous demander l'aman. Selon les prescriptions que j'avais reçues, je leur imposai, comme première condition à remplir, l'appel de leurs contingents.

Convoqués à Aïn-Defla pour aller au devant de Si Sliman-ben-Kaddour, à son retour de chez les Beni-Guil, ces contingents, que je sais avoir été envoyés, ne purent se rencontrer avec le goum.

Le 23 mars, Si Sliman m'informa qu'il avait enlevé les moutons des Beni-Guil, Le 24, il me faisait savoir que sa tentative de pousser plus loin, afin d'atteindre les tentes, avait échoué par suite de la tempête de 5 jours. J'avais ce matin même fait mouvement en avant pour protéger les prises du Marabout et surtout régler les questions de partage, que je prévoyais devoir être plus que litigieuses. Je couchai le 24 sur un redir, près de Garet Rhima ; le 25, à Aouinet-ben-Salem ; le 26, le manque d'eau des puits de Ben-Salem me forçait à aller camper à 5 kilomètres plus loin sur un Daya sans nom, près de Dayet-el-Bahria. J'avais appris d'ailleurs que Si Sliman n'était pas inquiété dans son retour, mais que seulement ses vivres étaient épuisés et que les Ahmian volaient à qui mieux mieux les bestiaux capturés. Les moutons de razzia nous arrivèrent avec le goum le 26. Je procédai immédiatement à un dénombrement et à un partage. Je fis la part des capteurs aussi grosse que je pus, ne réservant que 8.000 moutons sur 20,000 pour la Colonne, où les convoyeurs et les fantassins abes mouraient littéralement de faim.

Les 20,000 moutons avaient été, pendant la marche, divisés en troupeaux dont la garde était confiée à chaque groupe distinct de cavaliers, groupes responsables. Dès la première nuit, plus de 1,000 moutons disparaissaient malgré les coups de feu tirés sur les voleurs. L'opération du partage fut fort pénible. Toutes les convoitises étaient en jeu. Je dus fixer moi-même une liste basée sur le chiffre constaté. Ce chiffre baissait à chaque minute ; de sorte que les derniers à servir n'avaient rien eu. On triait avec impudence les meilleurs animaux, et, malgré une garde de 100 hommes d'infanterie, nous étions débordés. Chacun dut diminuer sa part pour faire celle des derniers. Celle de l'État de 8,000 fut réduite à 7,000. De là de nouveaux mécontentements et des scènes fâcheuses qui se terminèrent par une offrande générale par les Ahmyan et les Ouled Nhar de leur part au marabout Si Sliman-ben-Kaddour.

Le caïd El-Hadj-Abdallah de Frendah crut devoir imiter cet exemple ; il était mécontent, et cependant son lot et celui des 4 cavaliers qui lui restaient étaient de 130 têtes, celui des Ouled Nhar de 500, celui des Ahmyan de 2,500.

Chaque caïd recevait 50 moutons, les aghas et les caïds des caïds 200, etc.

Cette offrande était, je crois, une leçon qui n'était pas méritée et qui ne fut pas comprise. Le naturel a fini toutefois par l'emporter, et nombre de troupeaux du Marabout, de ses adhérents, des Abd-el-Kerim, des Ouled Moallah et même de nos cavaliers ont été repris en route par des partis Ahmyan, et cela de vive force, sans compter les vols incessants. Les indemnités des éclaireurs, des chevaux tués, etc., ont été seules respectées entièrement.

Pour éviter des vols impossibles à empêcher au milieu de tant d'affamés, je fis vendre séance tenante 3,000 moutons de choix pour la somme de 15,000 francs, afin de ne garder que 4,000 moutons destinés à nourrir les soldats et surtout les convoyeurs, dont quelques uns étaient déjà morts de faim, depuis que j'avais pris la mesure de faire garder le convoi de chaque tribu, tant dans la marche qu'au bivouac, par une escouade d'infanterie.

Je fis à partir de ce jour une distribution journalière d'un mouton pour 10 hommes, en remplacement des 250 rations de

biscuit dont je réduisis la ration à 450 grammes, pendant 8 jours. Les convoyeurs reçurent 1 mouton pour 10 tous les jours ; enfin les cavaliers du goum privés totalement de vivres reçurent aussi 1 mouton pour 10 tous les jours.

Après l'opération contre les Beni-Guil, les populations hostiles étaient toutes à une distance énorme, sauf les Ahmour, dont les caïds étaient dans mon camp. Le manque d'orge dans le goum était pour ainsi dire absolu. Tous les chefs, le Marabout en tête, me prièrent d'aller à trois marches au sud sur l'Oued-el-Hallouf, au centre du pays des Ahmour-Gharaba et à une journée de Figuig, afin qu'ils pussent aller se ravitailler pour eux et leurs chevaux dans cette oasis, où beaucoup d'entre eux avaient des emmagasinements. Je crus devoir accéder à cette demande, d'autant mieux que je pourrais sur place juger de la sincérité des dispositions des Ahmour. Nos vivres étaient suffisants du reste. Je me portai le 28 mars à Mdiouirat, le 29 à Mouissifer et le 30, à l'Oued-el-Hallouf, où je fis séjour le 31. Les tribus Ahmour, quoique campées dans le voisinage de montagnes difficiles, ne commirent contre nous aucun acte d'hostilité ni même de pillage.

Dès le camp de Mdiouirat, Si Sliman s'était rendu à Figuig, accompagné d'une vingtaine de cavaliers. Il revint le 31 à l'Oued-el-Hallouf me dire que les dipositions des gens de Figuig étaient bonnes et qu'il était à désirer, puisque nous n'étions qu'à 5 heures de cette oasis, que la Colonne vint escorter tous les transports, afin que les ravitaillements fussent promptement opérés. Je me rendis à ses sollicitations, quoique doutant fortement de l'accueil amical que tous m'annonçaient comme certain. Une autre question était en jeu. Tout ce qui était arabe dans la colonne semblait croire que nous avions peur des contingents de Figuig. Je résolus en conséquence d'aller camper près de cette oasis, mais non point à El-Ardja, l'ancien camp connu, situé à 5 kilomètres de l'oasis et complètement caché par un rideau de montagnes. Je me portai près du Ksar Tarla, d'où l'oasis était parfaitement visible et où notre camp s'étalait à sa vue.

La position de ce camp est très belle au point de vue défensif, si on se représente que nous étions séparés de Figuig par une plaine unie, où notre cavalerie pouvait fonctionner et que nous dominions

une berge au pied de laquelle coule la rivière et d'où nous apercevions tous les palmiers et tous les Zenaga. Notre camp était à 1,800 mètres de l'oasis.

Dès notre arrivée, les gens de Figuig m'écrivaient que n'étant pas sujets français, ils étaient dispensés de tout acte de courtoisie envers une puissance étrangère, mais qu'ils me priaient de garder la même attitude toute pacifique qu'ils comptaient tenir. Je leur fis répondre que je n'avais rien à leur offrir ni à leur demander, les troupes étant fournies largement, que leurs corréligionnaires seuls désiraient s'approvisionner chez eux, affaire qui ne me regardait pas. « Mes intentions sont des plus pacifiques, leur disais-je. » Je les assurais que je paierais au centuple tout dommage causé par un Français.

Les Ahmyan et les gens du Marabout, ainsi que les Ahmour se présentèrent aux Ksour. On les reçut avec méfiance et par petits groupes. Nos gens furent insolents, selon leur habitude, avec les Ksouriens. Ils exigèrent que tous les dépôts qu'ils avaient dans l'oasis leur fussent restitués séance tenante. Des promesses furent faites à ce sujet et me furent communiquées par les Figuiguiens.

Tout allait donc pour le mieux, sans les continuelles bravades de nos Arabes. Ces derniers ne s'en tinrent même pas aux bravades, ils enlevèrent un troupeau de moutons et de chèvres qui était au pâturage. Les envoyés qui vinrent le réclamer trouvèrent ce troupeau en marche sur Figuig, où je le renvoyais. Je fis punir devant eux quelques hommes qui avaient enlevé quelques gerbes de blé.

L'enlèvement de ce troupeau et l'entrée de 3 ou 4 hommes dans les blés firent craindre aux habitants de Figuig des dégâts plus considérables. Une fezza générale de tous les Ksouriens eut lieu et me donna le moyen de vérifier leurs forces, qui se déployèrent sur un seul rang le long des palmiers. J'évalue à environ 700 le nombre de fusils qui vinrent ainsi se montrer, pendant que le troupeau volé leur était renvoyé. Cette fezza se dispersa sur mon invitation, qui leur fut transmise par les hommes venus réclamer pour les dommages causés.

En raison de notre rapprochement de la ville, les relations étaient rapides, et tout s'expliqua pour le mieux. Pas un coup de

feu de part et d'autre. Seulement les habitants fermèrent leurs portes et refusèrent toutes transactions avec les indigènes de la Colonne.

Un ou deux soldats eurent la folie, malgré tous les ordres, d'aller voir la fezza de Figuig, que du reste quelques cavaliers de chez nous étaient allés rassurer. Ces soldats nous furent renvoyés purement et simplement.

Les Ahmyan, qui dans leur va et vient aux Ksour, passaient près de ce groupe, se moquèrent de cette démonstration et activèrent la dispersion, en la ridiculisant.

Les renseignements statistiques que j'ai pris à la suite m'ont démontré que cette fezza représentait le maximum des forces dont Figuig peut disposer dans ses palmiers, en laissant une faible garde dans chaque Ksar. J'ignore les chiffres donnés par les statistiques antérieures, mais j'ai constaté qu'il n'existe pas plus de 1,200 fusils dans tous les ksour réunis. Evidemment je ne fais point la part des nomades, qui, à un moment donné, pourraient prendre part à la défense. Toutefois c'est bien douteux.

Pendant la journée du 2 avril, j'appris qu'une caravane de 500 chameaux appartenant aux gens de Si Ahmed-ben-Hamza et venant de Tafilala devait entrer le jour même à Figuig. J'envoyai immédiatement Si Sliman avec les chevaux disponibles du goum et l'escadron de spahis pour atteindre cette caravane. Ces forces firent une longue marche, mais arrivèrent trop tard. La caravane avait fait un détour et pénétré dans la journée chez les Zenaga.

Le refus de toute transaction sur un large pied avec nos gens rendait un séjour plus prolongé complètement inutile. Je partis donc le 3 avril pour revenir à Géryville.

Voulant tirer parti de ma présence dans ces parages, je résolus de parcourir la route d'Iche, qu'on nous représentait autrefois comme impraticable, me dépeignant cette oasis comme située au centre d'un pays presque inabordable. Mes renseignements pris sur les lieux à différentes sources me prouvaient une exagération colossale.

J'avais avec moi les caïds des Ahmour qui ne répondaient du pays et m'offrirent de me guider. J'allai coucher dans un beau pays plat, parsemé d'oliviers, de palmiers sauvages et de térébinthes sur l'Oued-Dermel, là où finit son cours estival et où ses

eaux se perdent dans les sables, après avoir dépassé de vastes bassins rocheux, toujours pourvus d'eau. La rivière coulait abondamment, l'eau était parfaitement limpide. La distance parcourue fut de 27 kilomètres. Le bivac de Dermel est très riche en bois.

Le lendemain, pour me rendre à Iche, deux routes s'offraient à moi, l'une consistant à suivre le cours de l'Oued-Dermel, dont la source est à Iche même et constamment plate, mais encaissée pendant environ un demi kilomètre. L'autre plus courte, constamment plate, sauf un col nommé Zeggag, dont la montée douce et d'environ 500 mètres, fait communiquer par une pente analogue avec la large vallée d'Iche et débouche sur la rivière même, dont on a ainsi évité les détours. Ce fut celle que je choisis. En 2 pauses d'infanterie, la tête de la Colonne était arrivée à la sortie du col depuis Dermel. Ce fut là qu'eut lieu la grand-halte et que la Colonne et le convoi se massèrent à 1 kilomètre en amont du débouché.

De là, 20 kilomètres nous séparaient encore d'Iche, au milieu d'une vallée constamment arrosée par la rivière et ayant environ 2 à 3 kilomètres de large. Cette vallée se mamelonne légèrement en approchant d'Iche. L'infanterie arriva vers les 2 heures à l'oasis. Elle fut campée, partie sur des dunes et partie sur un plateau, qui est au pied. Ces dunes et ce plateau ont une assez grande largeur et dominent le lit encaissé de la rivière, lit dans lequel se trouve l'oasis, dans une situation que je ne puis mieux comparer qu'à celle de l'Arba-el-Foukania.

Les habitants d'Iche entrèrent immédiatement en relations d'échange des minces produits locaux qu'ils possèdent. Nul dégât ne leur fut commis. Ils n'ont eu, comme nous, qu'à se louer de notre passage dans leur pays.

Notre convoi parti de la grand-halte, encadré à la tête par la Colonne et à la queue par environ 200 chevaux du goum sous les ordres de Si-Sliman-ben-Kaddour et de Taïeb-ben-Sliman, auxquels j'avais adjoint 3 cavaliers du makhzen de Géryville avec M. du Peyroux, officier du bureau arabe, s'était mis en marche aussitôt que nous. L'air était lourd, la chaleur solaire très forte Rien ne faisait prévoir le temps affreux qui devait nous assaillir dans la journée. Il était environ 10 heures, quand la Colonne

partit et après elle le convoi. Vers midi, les crêtes environnantes se couvrirent de brouillards. Un vent glacial succéda tout à coup à la température si chaude de la vallée. Une pluie fine et froide vint à tomber et ne cessa point de la journée, se transformant à certains moments en neige fine.

Vers les 2 h. 1/2, au moment où j'installais le camp, M. du Peyroux m'informa que presque tous les chameaux du convoi refusaient d'avancer et qu'ils étaient encore fort loin.

Je lui envoyai successivement tout ce qui m'arriva de transports en bon état pour soulager les animaux fatigués. Vers 5 heures du soir, 600 sacs environ de différentes denrées et 200 tonnelets vides restaient encore en arrière à 6 kilomètres. J'envoyai un détachement de 50 chevaux de spahis et de chasseurs renforcer le goum, dont les chevaux portaient, au fur et à mesure, les denrées abandonnées par les chameaux sans force. Cela ne sufit point et je dus successivement envoyer toute la cavalerie, tout le train et tous les mulets de l'artillerie. Tout ce qui fut retrouvé fut rapporté au camp dans la nuit, malgré la pluie, la neige et un vent terrible.

Malheureusement ce qui fut retrouvé ne fut pas tout ce qui avait été perdu.

Je dus faire séjour le lendemain pour renvoyer chercher, non seulement les denrées que quelques chameliers avaient dispersées loin de la route, mais aussi les chamaux qui jonchaient la vallée. On ramena environ 50 animaux, une trentaine de charges et 200 tonnelets vides.

Un accident fâcheux s'était produit la veille par suite d'un double malentendu, qui a eu des conséquences regrettables. Les caïds des Ahmour qui m'accompagnaient, informés que nos chameaux fatigués restaient en arrière, se portèrent garants de la reddition de ces animaux, moyennant certaines conventions d'usage. Le marché fut conclu et j'envoyai ces chefs à Si-Sliman. Ils se mirent à l'œuvre immédiatement, pendant que l'on s'occupait des denrées déchargées par ces transports. Vers 6 heures du soir, ces caïds poussaient en vue et en arrière de Si Sliman les chameaux qu'ils avaient réunis, quand une quinzaine d'hommes des Ahmour furent aperçus dans leur voisinage. Si Sliman crut à un djich et les chargea avec quelques chevaux. Quatre de ces Ahmour se réfugièrent près des caïds. Si Sliman, mal conseillé

par quelques Ahmyan, arriva le fusil haut, injuria violemment les caïds des Ahmour et tua devant eux les quatre fantassins. Confiant ensuite ces caïds à quelques cavaliers, il me les expédia au camp. Malheureusement, l'officier des Chasseurs d'Afrique que j'avais envoyé en arrière leur défendit de passer et, ne comprenant rien aux explications qui lui étaient données, voulut se faire obéir par des procédés arabes et frappa le chef de l'escorte, le caïd El Abiod Sidi Cheikh. Celle-ci se dispersa ; les caïds des Ahmour partirent de leur côté et ne revinrent plus à l'exception d'un seul, le caïd Bou-Zian. J'écrivai immédiatement aux Ahmour pour leur expliquer ces malentendus. Le caïd des Ouled Bou Chareb, campé à proximité d'Iche, vint dès le lendemain. Les autres ont fait la sourde oreille depuis.

Je repartis le 6 avril, encadrant mon convoi de la même manière, mais gardant avec moi à l'arrière-garde toute la cavalerie et tout le goum. Nous devions aller camper, à 14 kilomètres, sur un redir puissant situé au milieu d'une plaine à environ 8 kilom. de Sfissifa.

Deux routes s'offraient à nous, l'une plate dans un large lit de rivière, l'autre ayant un col peu élevé. Malgré mes instructions bien précises, la Colonne prit la route du col. Nos chameaux fatigués recommencèrent à tomber. Nous dûmes faire usage de nos chevaux pour rapporter au camp tout ce que les chameaux laissaient. Pas un objet ne fut abandonné, mais nous n'arrivâmes au bivouac qu'à 6 heures du soir.

J'appris là que le capitaine Morhain du Régiment étranger n'avait pas reparu à sa compagnie, dont il s'était éloigné pour chasser pendant la marche. Un spahis, escortant les bagages de l'escadron, l'avait vu s'écarter dans un petit ravin broussailleux sur la droite de la Colonne. Je savais à n'en pas douter, que des djichs des Ahmour guettaient les chameaux fatigués. Pour moi, le capitaine Morhain était enlevé et très probablement assassiné. Deux coups de feu avaient été entendus par la Colonne du côté où il s'était écarté ; on attribua ces coups de feu à son tir sur quelque gibier.

Les officiers de la Colonne vinrent me prier en corps de faire séjour le lendemain et de les autoriser à aller à la recherche de leur infortuné camarade. Il eût été cruel de refuser, malgré mes

convictions. Seulement je crus devoir prendre le commandement de la troupe envoyée à la recherche et composée des 400 meilleurs marcheurs, 30 cavaliers de goum, 10 chasseurs d'Afrique, 10 spahis et 30 mulets du train.

Au point où le capitaine Morhain s'était enfoncé dans un ravin, sa trace put être suivie ; toutefois des dispositions militaires durent être prises, car sur les crêtes voisines, on apercevait une quarantaine au moins de fantassins. Les chameaux fatigués que nous avons laissés la veille dans le col avaient été pris. J'envoyai le goum et les chasseurs dans la plaine d'Iche, où ils reprirent ces animaux à un groupe de fantassins avec lequel une vingtaine de coups de fusil furent échangés.

Pendant nos recherches, quelques fantassins des crêtes ayant tiré sur nous, quoique je les eusse fait informer par nos 2 caïds, nous dûmes les éloigner par quelques coups de carabine. L'un d'eux blessé mortellement fut pris par nos hommes et est mort à Asla, à l'ambulance.

Aprés avoir suivi les traces du capitaine Morhain jusqu'au point où elles disparaissaient pour faire place à des traces de sang et avoir constaté que le groupe dont les traces entouraient les siennes s'était dirigé, à travers la plaine de Mghaizem, vers le col de Founassa, situé à environ 12 kilomètres de là, nous dùmes revenir au camp, tout le possible ayant été effectué. J'écrivis à tous les caïds des Ahmour, en promettant une somme de 500 fr. à celui qui ramenerait cet officier. J'ai écrit à maintes reprises mais les chefs m'ont répondu qu'ils n'avaient pas jusqu'à présent la moindre nouvelle de cet officier.

Je repris le 8 avril la direction de Géryville en passant par les étapes suivantes :

Le 8, El Bridj ;
Le 9, Tyout ;
Le 10, Asla ;
Le 11, Chellala Darania ;
Le 12, Aïn Direm ;
Le 13, Oum Rzama ;
Le 14, Kheneg Sbahi ;
Le 15, Géryville.

A Asla, j'ai renvoyé chez lui le caïd Bou-Zian, des Souala des Ahmour. Le Caïd est une de mes vieilles connaissances, très brave homme et très désireux de la paix. Sa tribu, campée dans les environs d'Asla et Tyout est celle qui a eu à supporter tous les coups de main opérés dans différentes circonstances. Son fils a été tué dans une des dernières razzias faites par nos cavaliers sur les Ahmour. Je lui ai remis une lettre pour les Djmaâs de cette tribu, en donnant toutes les explications des malentendus de la journée du 4 avril et fixant un délai de 20 jours pour leur arrivée à Géryville, où il n'y aura pas des Ahmyan s'interposant entre eux et nous.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'écrire déjà, les Ahmour étaient franchement disposés à la paix. Ils sont venus spontanément à nous à Galoul ; ils ont envoyé leurs contingents au point qui leur avait été fixé ; ils nous ont accompagnés et guidés dans leur pays, ont empêché tout acte d'hostilité tant qu'ils sont restés avec nous. Mais les Ahmyan voyaient, je crois, d'un mauvais œil leurs dispositions pacifiques, je dis même plus, forcément pacifiques, car, par leurs habitudes sédentaires et leur voisinage des Ahmyan de Géryville, ils sont sans cesse exposés à nos coups. Tous leurs pâturages du pied des montagnes sont intacts, les mauvais temps leur ont décimé leurs bestiaux. La paix leur est par suite précieuse, mais les Ahmyan ont de vieilles rancunes contre eux depuis l'assassinat de leur ancien chef Abd-el-Ouaheb, et j'ai dû constamment m'interposer pour empêcher des discussions au sujet du passé.

Devant l'absence de nouvelles du capitaine Morhain, j'ai conservé en otage le caïd des Ouled Ben-Chareb. Ce chef ayant cherché 2 fois à s'évader du camp, j'ai dû l'amener sous escorte.

Il me reste à vous parler de mes appréciations sur les dispositions des tribus marocaines. Soit que nos courriers aient été interceptés, soit éloignement, soit mauvaise volonté, les Doui Menia n'ont pas répondu à l'appel de Si Sliman ; El-Hadj El-Arbi non plus. Je n'ai trouvé nulle part trace d'une organisation d'un parti sous les auspices du Gouvernement marocain tendant à pacifier les tribus qui nous sont hostiles. Des ordres écrits de l'empereur du Maroc seuls existent dans les tribus. Ces ordres font qu'on se croit autorisé à courir sus à Si Ahmed-ben-Hamza.

On en profite quelquefois quand on trouve l'occasion belle, mais ce n'est qu'un procédé à rançon, qu'on laisse à l'état de lettre morte quand l'on n'y trouve bénéfice.

Une grande panique règne toujours dans l'ouest ; il est probable que cette année la misère y sera terrible, car il n'est pas tombé une goutte d'eau du côté du Tafilala et de l'Oued Guir.

Les Doui Menia sont allés camper au-delà du Tafilala, ainsi que El-Hadj-el-Arbi, et cela pour les pâturages.

Je termine ce rapport, etc...

Signé : COLONIEU.

Nous avons accueilli d'autant plus volontiers les documents qui précèdent qu'au moment où nous les recevions, une Colonne commandée par M. le Colonel Zéni et composée de deux bataillons, l'un du 1er Régiment étranger, l'autre du 5e Bataillon d'infanterie légère d'Afrique et de fractions d'autres armes partait d'Aïn-Sefra pour parcourir cette région de Figuig, décrite ci-dessus. Elle a pour mission de rappeler par sa présence aux tribus remuantes de la frontière marocaine que nous faisons bonne garde et sommes prêts à réprimer vigoureusement tout mouvement insurrectionnel.


Chot el Rarbi
MAROC
Sebkra de Tigri
GÉRYVILLE
Garet Chouar
Fouint el Akena
Ras Sfa
Mudjen ouled Sidjisa
Moulay Djam
Naâma
Megroum
Taoussera
Galoul
Guéreah
Garet Rhima
Khenek Sbahi
Oum Rzaina
Ain Direm
Chelala Dahrania
Asla
Brizina (Oasis)
Dj. Doug
Meliounat
Dj. Metah
Mouisser
Aïn Sfisifa
El Bridj
Ras Sfa
Ich.
Dj. Amour
El Mellouf
Mines de Sel
Camp du Colonel de Colomb
FIGUIG
Grand Désert du Sahara
Itinéraire de la Colonne
Commandée par
le Lt. Colonel Colonieu
en 1868.

LA CONFRÉRIE MUSULMANE

DE

SIDI MOHAMMED BEN ALI-ES-SENOUSI

VOYAGE A DJERBOUB

1° LA CONFRÉRIE

A Djerboub, à peu près sur le même degré de latitude que le Caire et Suez, dans la partie de l'Égypte qui touche à la Tripolitaine, sur un emplacement désert où il n'y avait autrefois qu'un puits dont l'eau est tellement saumâtre qu'elle est à peine potable, s'élève aujourd'hui une magnifique zaouia, résidence de Si El-Mahdi Ben Senousi, Grand-Maître actuel de la Confrérie Senoussienne.

Son père Sidi Mohammed Ben Ali Es-Senousi, le fondateur de l'Ordre, naquit vers 1777 ou 1778 chez les Ouled Sidi Senousi, fraction des Ouled Sidi Abdallah Ben Khettab, marabouts des Medjaher, aux environs de Bouguirat (arrondissement de Mostaganem).

Il commença ses études à Mostaganem et les termina à Fâs (Maroc), où il acquit une grande réputation de savoir, à tel point que le Sultan alors régnant, Mouley-Soliman, lui adressa un riche exemplaire d'un ouvrage de sa bibliothèque, lui demandant de vouloir bien en écrire un commentaire.

Le livre envoyé par le Sultan était, suivant les uns, le *Chifa* du Qadi Ayad, suivant les autres le *Chemaïl* du *Termidi*.

Si Senousi s'excusa de ne pouvoir composer l'ouvrage qui lui était demandé et se dirigea vers l'ouest en prenant la route du Sahara.

En passant à Aïn-Mahedi, il se fit admettre dans la confrérie religieuse des Tidjania, puis il s'achemina lentement vers la Mekke. Il s'arrêta quelques mois chez les Larbâ de Laghouat, et, après s'y être marié, il poursuivit le cours de son voyage qu'il n'interrompit qu'au Caire, où il demeura, dit-on, pendant deux ans. Il y écrivit dans la mosquée dite Djâma Lazhar plusieurs ouvrages, dont le plus connu est celui intitulé *El-Ferasa*.

Du Caire, Si Senousi se rendit à la Mekke, qu'il habita longtemps. Il y fonda, au pied de la Koubba de Sidi Brahim, une zaouia, qui acquit rapidement une grande célébrité, et c'est alors seulement qu'il se fit chef de doctrine. Enfin, il quitta la Mekke vers 1858 et se fixa à Djerboub, où il mourut en 1860, laissant deux fils Si Mohammed El-Mahedi, le chef actuel de l'Ordre, et Si Mohammed-Cherif.

La doctrine de l'ordre de Sidi Senousi ne diffère de celle des Derkaoua proprement dits que par la manière de prier. Si Senousi ne voulut point que ses serviteurs priâssent les mains détachées du corps, suivant l'usage qu'avait fait adopter aux croyants l'imam Malek ben Anes. Il leur ordonna de prier les bras croisés sur la poitrine.

Les Sectaires doivent pour recevoir l'affiliation dire la prière suivante :

1 — استغفر الله

2 — لا اله الا الله محمد رسول الله في كل لمحة ونفس عدد ما وسعه علم الله

3 — اللهم صلى على سيدنا محمد النبى الامى وعلى اله وصحبه وسلم

1. « *Que Dieu pardonne !* » qu'on répète cent fois.

2. « *Il n'y a de divinité que Dieu. Mohammed est l'envoyé de Dieu, en toute évidence et pour toute âme. Il a cru à tout ce que renferme la science divine.* » Ces 3 phrases sont répétées trois cents fois.

3. « *O Dieu ! Bénis notre Seigneur Mohammed, le prophète illettré, sa famille et ses amis, et accorde-leur le salut !* »

Cette dernière invocation est répétée cent fois.

Sidi Senousi conférait l'affiliation à plusieurs degrés selon qu'il jugeait un homme capable de plus ou moins de piété. Le dernier degré est le cinquième, qui consiste à réciter cinq fois la longue et monotone prière dont il vient d'être parlé.

Il a prescrit à ses adeptes de faire la prière selon le degré qu'ils ont reçu, de ne jamais prier sans avoir fait leurs ablutions, de toujours penser à Dieu et d'oublier les choses de ce monde.

Il leur a recommandé en outre de ne jamais porter le chapelet suspendu au cou.

Les Sectateurs de Sidi Senousi ne se reconnaissent entre eux à aucun signe. Ce n'est qu'en parlant religion qu'ils arrivent à savoir s'ils sont frères.

Il n'est pas probable que cet ordre ait été fondé expressément pour combattre la civilisation européenne en général et notre domination algérienne en particulier.

Les sectes religieuses qui au XVI[e] et au XVII[e] siècles ont rempli en réalité une mission analogue dans le Maroc et ont chassé de ce pays les Espagnols et les Portugais n'ont cependant jamais inscrit dans leurs règles rien de semblable.

Outre qu'en leur qualité de musulmans, leurs fondateurs ne pouvaient douter d'une victoire formellement promise par leurs écritures, un objet pareil eût semblé trop secondaire. Elles ont pour but de conduire leurs adeptes à la perfection et par suite au bonheur éternel par la pratique de la vie dévote ; elles n'en avouent pas d'autre.

Nous devons remarquer que le *djehad* (guerre sainte) est une des obligations du croyant, qu'aucune secte ne peut en dispenser ses initiés, et qu'en fait les Khouan de tout ordre sont l'armée permanente pour ainsi dire de tous les agitateurs.

Ce qui rend les Senousiens particulièrement dangereux pour nous, c'est le rapide développement de leur ordre en Algérie. Pour ne citer que le département d'Oran, il est constant qu'en moins de dix ans, le prosélytisme du Cheikh ben Tekouk, représentant de la confrérie dans cette province, et de ses émissaires ont soumis à l'influence de l'Ordre presque toutes les tribus de

l'arrondissement de Mostaganem, les Gharaba, les Zemala et les Douair dans celui d'Oran, les Beni Chougran de l'arrondissement de Mascara, les Oued Mimoun et les Beni Smiel de l'arrondissement de Tlemcen et dans le territoire militaire presque toutes les tribus affiliées autrefois à la confrérie des Ouled Sidi Cheikh.

La zaouia de ce Cheikh, comptant une trentaine de maisons, est située chez les Chaafa fraction des Medjaher, près de Bouguirat. Elle était vers 1876 un lieu de pélérinage où se réunissaient chaque année des milliers de Khouan. L'autorité fit cesser ces réunions et prit à l'égard de Ben Tekouk des mesures comminatoires dont il tint compte. A partir de ce moment, il devint très prudent et, s'il faut en croire les rapports officiels, il ne cessa de donner à ses adhérents des conseils de modération et d'obéissance à notre autorité.

Si Mohammed ben Tekouk est mort il y a quelques années. Son fils si Ahmed lui a succédé, mais son intelligence et son influence sont loin d'égaler celle de son père.

II. VOYAGE A DJERBOUB

Un voyageur oranais a visité Djerboub en 1876. Les lecteurs de *Bulletin* liront avec intérêt le récit de son voyage. Nous le publions tel qu'il a été écrit sous sa dictée :

« Débarqué à Ben Ghasi au mois de septembre 1876, je me rendis tout droit à la zaouia snousia de cette ville, auprès de son chef, Si Abd-er-Rahim et lui demandai un sauf conduit pour faciliter mon voyage auprès du grand maître de l'Ordre à Djerboub.

» Je dus expliquer les raisons de ma présence dans ce pays, dire que j'étais membre des Snousia de la province d'Oran et que réfugié à Tunis, j'allais à la recherche d'un cousin signalé comme résidant à Djerboub, avec lequel j'avais de sérieuses affaires de famille à régler.

» Je ne vous cache point qu'auprès du moquaddem Si Abd-er-Rahim et d'autres personnages de la même secte, avec lesquels je me suis trouvé en relations par la suite, j'ai été bien accueilli, en me faisant passer pour émigré algérien et ennemi des Français naturellement.

» Trois jours après, Si Abd-er-Rahim était si bien convaincu de ma sincérité qu'il me donnait des lettres de recommandation pour ses collègues des autres zaouias, que je rencontrerais sur ma route et me procurait lui-même un guide de confiance et un chameau. C'est ainsi que, durant mon long voyage, recommandé de zaouia en zaouia, j'ai reçu successivement l'hospitalité la plus empressée dans celles de Deriana, Toukra, El Merdj, El Ksour, Guefanta, El Hamama, El Beida (la première zaouia établie par le fondateur de l'Ordre et où sont nés ses deux fils), Tert, El Mara, Bechara, El Sidia, El Aziat où je passai les fêtes de l'Aid.

» Ce n'est que 37 jours après mon départ de Benghazi que j'arrivai à Djerboub. Je ne me figurais pas que la distance à parcourir était aussi longue et aussi difficile à travers un pays souvent désert.

» Djerboub est situé au nord-ouest de Siwa, à une distance de trois jours de marche environ. Les abords en sont déserts et arides. C'est une bourgade entourée d'un mur avec quatre portes orientées vers les points cardinaux, dont l'une, plus large que les autres, est réservée aux caravanes de pélerins. Au centre est la Zaouia, splendidement bâtie, ornée de marbres et de faïences vernies, de verres de couleur, de fer et de boiseries sculptées, c'est un des plus beaux monuments que j'ai vus en Afrique, et le tombeau de Si Snousi, fondateur de la Secte, est splendide et couvert de richesses.

» Environ 400 personnes, gens religieux de tous pays, résident à la zaouia et les environs qui en dépendent. Sur ce nombre une quinzaine seulement sont mariés. Les autres sont *tolba* et vivent dans un ascétisme très sévère. Il y a une centaine d'esclaves nègres pour le service intérieur.

» Les deux puits de la Zaouia ne donnent que de l'eau saumâtre. A côté, est une petite oasis d'environ 150 palmiers et 13 petits jardins ayant chacun un puits à noria, où croissent des oliviers qui ombragent des carrés de légumes.

» Sur la recommandation du moquaddem de Ben Ghasi, je fus accueilli à la zaouia, mais très surveillé pendant les heures qui suivirent mon arrivée. Après quelques explications, quand j'eus dit que j'étais originaire de la province d'Oran, je vis entrer dans la chambre où je me trouvais un personnage de Tlemcen nommé Si El Madani Ould Sidi Ahmed. Il me questionna longuement sur mes relations dans la province d'Oran. Satisfait de ce premier interrogatoire et pour s'assurer si réellement je venais de Tunis, un autre personnage de cette ville vint à son tour me faire subir un nouvel examen. C'est ainsi que l'on procède à l'égard de tout étranger arrivé à la Zaouia avant de le présenter au Grand-Maître Si El Mahedi. On pousse même les précautions jusqu'à le fouiller pour s'assurer qu'il n'a sur lui aucune arme ni poison.

» On voit combien il est difficile de pénétrer auprès du Grand Chef religieux, tant on se méfie des espions. Souvent même, on croit avoir vu Si El Mahedi, tandis qu'on n'a été présenté qu'à un de ces disciples nommé Si Mohammed el Biskri, qui lui ressemble d'une manière frappante et reçoit alors les visiteurs qui inspirent quelques soupçons.

» Le lendemain de mon interrogatoire, un nègre vint me prendre et me conduisit auprès de Si El Mahedi. Ce marabout a aujourd'hui 34 ans (1). Il est de taille moyenne, sa figure est très belle ; il a le teint clair et de grands yeux noirs ; une bouche extrêmement petite et des lèvres rouges comme celles d'une femme. Sa moustache et sa barbe, taillée ronde, sont noires.

» Si El Mahedi porte le costume des Arabes nomades, sans luxe et sans ornement qui le distingue de son entourage.

---

(1) Il serait né d'après cela vers 1842.

» Dès notre entrevue et sachant que j'étais de la province d'Oran, il me demanda des nouvelles de certains personnages dont je tairai les noms pour ne pas les compromettre.

» Le Marabout dut être satisfait de notre entretien et des nouvelles que je lui donnai, car le lendemain et les jours suivants, il me fit appeler de nouveau devant lui. Dorénavant, de plus en plus causeur, malgré sa réserve habituelle, il aborda une foule de questions que je vais rapporter fidèlement :

» Que se passe-t-il maintenant en Algérie et pourquoi les Musulmans ne font-ils plus le *djehad* contre les Chrétiens ?

» C'est, répondis-je, parce que toutes leurs tentatives ont été inutiles : les Français ont réprimé toutes les révoltes.

» — Oh ! que non, répliqua le Marabout, c'est que les Algériens ne sont plus de bons Musulmans. Voyez Mokrani, vous l'avez laissé succomber sans que vous soyez venus à son aide. Si vous aviez tous marché avec lui, les Chrétiens n'auraient pas pu vous résister.

» Naguère encore, lorsque Ben-el-Aiachi a proclamé la révolte dans les Ziban (affaire d'El Amri en 1876), pourquoi l'a-t-on laissé battre sans lui porter secours ?

» Le moment est cependant venu puisque les Français vaincus par les Allemands n'ont plus aucune force, puisqu'ils sont obligés d'enrôler les Juifs pour remplacer les soldats qu'on leur a tués.

» Comment les Algériens supportent-ils le joug d'infidèles qui les accablent d'iniquités, en imposant les hommes, les femmes, les enfants, les chiens mêmes et jusqu'à l'air qu'ils respirent. Vous êtes coupables devant Dieu. »

» Après m'avoir interrogé sur la Tunisie, son bey et son administration, sur le Maroc et son nouveau sultan, le Marabout a ajouté : « Ceux-là aussi sont coupables, puisqu'ils n'accourent pas pour délivrer leurs frères, les musulmans d'Algérie.

» J'ai constaté que Si El Mahedi était parfaitement au courant de tout ce qui se passe en Algérie et qu'il devait en recevoir des nouvelles fréquentes soit par les pèlerins, soit par correspondance. Ainsi il m'a parlé du sequestre, des réformes dans le

personnel de la Justice musulmane, des écoles où les indigènes sont élevés à l'européenne, etc. Mais, je le répète, il était réservé avec moi, et c'est par son entourage beaucoup plus expansif que lui, que j'ai pu apprendre de plus amples détails. Beaucoup d'entre eux sont mes compatriotes et n'ont pas hésité à me faire leurs confidences.

« Tous m'ont affirmé, avec la conviction la plus absolue, que Si El Mahedi ben Snousi était l'Imam El Mahedi annoncé par les prophéties et qu'il révélerait sa mission régénératrice au monde musulman, lorsque le moment serait venu.

» Les émigrés algériens de Djerboub disent ouvertement que Si El Mahedi leur a promis de leur rendre leur patrie envahie par les Français ; qu'à un signal donné, ils marcheront pour en refaire la conquête, pendant que les Khouan restés en Algérie se lèveront de leur côté.

» Si El Mahedi en veut particulièrement aux Français, aujourd'hui les maîtres du berceau de sa famille, mais en sa qualité d'Imam réformateur, il veut aussi renverser et chasser les Turcs et les Chefs du gouvernement tunisien. Il a constamment à la bouche les paroles d'un ancien santon de Mostaganem, Si Lakhdar Mokhelouf, qui a dit dans son poëme :

الترك و النصارى
الكل في زمرة
نقطعهم في مرة

Les Turcs et les Chrétiens sont tous classés dans la même catégorie. Je les couperai en morceaux tous en même temps.

» Si El Mahedi ne cesse de recommander à ses Khouan d'empêcher les Turcs et les Chrétiens d'aller jusqu'à lui, cependant, il y a quelques années, un Chrétien grand, mince, aux yeux bleus, moustache blonde donnant sur le rouge, petite barbiche claire (1) vint à Bir Selam, près de Djerboub et eut

(1) Il n'y a pas à en douter, il s'agit du voyageur allemand Gerhard Rohlfs.

de longs entretiens avec Si Mohammed El Biskri, qui, en cette circonstance, joua le rôle de Si El Mahedi. Ce Chrétien était porteur d'une lettre de recommandation écrite par Si Abd-er-Rahim, le représentant de Si Senousi à Ben-Ghasi.

» Il y a trois ans un fonctionnaire turc fut envoyé de Constantinople pour aller explorer le Djebel El Akhdar et voir quelle était l'influence des Snousia signalés au Sultan. Le Pacha Ali Kamal qui commandait alors à Ben-Ghasi et le moqaddem Si Abd-er-Rahman donnèrent une somme d'argent à l'envoyé de Contantinople, qui s'en retourna quelque temps après, muni d'un certificat du Pacha annonçant qu'il avait accompli sa mission auprès de la zaouia de Djerboub, dont les Khouan vivaient paisiblement. Or, ce fonctionnaire turc n'avait pas franchi les faubourgs de Ben-Ghasi.

» Profitant habilement de la liberté d'action qu'on lui a laissée, Si El Mahedi a étendu au loin son influence, et ses zaouias se sont multipliées (1). J'ai déjà parlé de la zaouia centrale de Djerboub et des personnages qui l'habitent. A côté du Grand maître de l'Ordre, Si El Mahedi, se trouve son frère cadet Si Mohammed-Cherif. Celui-ci a 32 ans environ. Sa barbe est peu fournie et il est moins beau de figure que son aîné. Il passe pour très instruit et pendant que son frère dirige les grandes affaires de l'Ordre, lui a pour mission de surveiller les études théologiques des tolba de la Zaouia. L'un et l'autre s'efforcent de se soustraire aux regards des étrangers.

» Le Cheikh Sidi El Mahedi a auprès de lui un personnage important, originaire de Sfax de la Tunisie, auquel on donne le nom de Vizir. Lui et ses deux frères sont chargés de l'administration des zaouias. Il se nomme Sidi Ali-ben-Abd-el-Moula.

» Le second ministre se nomme Sidi Amran. Il est originaire de Zeliten, près de Tripoli. Ses deux filles sont mariées l'une à

---

(1) En 1884 d'après M. H. Duveyrier on en comptait savoir : 17 en Egypte, 1 à Constantinople, 2 à la Mekke et Médine, 66 dans la Tripolitaine et la Cyrénaïque, 6 dans le pays des Baelé et des Toubou, 1 au Wadaï, 10 en Tunisie, 8 en Algérie, 5 au Maroc, 4 dans le Sahara indépendant et 1 à Timbouktou

Si El Mahedi et l'autre à son frère Si Mohammed-Cherif. Il a une grande autorité, en raison de sa qualité de beau-père des deux marabouts.

» Si Mohammed Zerouali, homme extrêmement fanatique, originaire de Fas, remplit les fonctions d'imam de la grande mosquée de Djerboub.

» A Djerboub, tout le monde est armé. On y compte 400 fusils et 200 sabres. On m'a assuré qu'il y avait aussi une quinzaine de canons en magasin, mais je ne les ai pas vus. Ces canons ont été achetés à Alexandrie et envoyés au port de Tobrouk par le nommé Tadjer Moussa El Agad, qui serait un gros négociant égyptien. De Tobrouk, on les a traînés jusqu'à Djerboub, où on les tient cachés. La poudre est débarquée à Ben Ghasi, à Tobrouk et sur les autres points du littoral, par des bâtiments maltais et grecs.

» Une administration régulière et uniforme règle toutes les zaouias, succursales de Djerboub, où se réunit de temps en temps un grand Conseil composé de quatorze notables Khouan.

» La plupart de ces personnages habitent Ben-Ghasi et font même partie du Conseil qui assiste le Pacha de cette localité. Mais ils sont avant tout attachés à l'ordre des Snousia, qu'ils soutiennent et font prospérer au détriment de l'autorité ottomane. Ils correspondent directement avec le Cheikh, lorsqu'ils ne vont pas le visiter eux-mêmes individuellement.

» Chacune des zaouias renferme un certain nombre d'esclaves de nègres, de chameaux, de chevaux, tous marqués d'un fer où est écrit الله *Dieu*. Les terres qui avoisinent les zaouias sont labourées par corvées par les Arabes bédouins pour le compte de l'Ordre, auquel ils donnent ainsi gratuitement deux jours de labours et deux jours pour la récolte. La zaouia de Tilimoun, sur le chemin de Ben-Ghazi à Aoudjela, est considérée comme le grenier de la Confrérie ; on y voit un nombre considérable de silos remplis de blé et d'orge.

» A la zaouia d'Aziat, des nègres entretiennent en permanence un troupeau de 500 chameaux de charge, bien équipés, constam-

ment à la disposition du chef de l'Ordre, afin qu'il puisse s'enfuir dans le Soudan rapidement, si les Chrétiens, les Turcs ou un ennemi quelconque venaient à envahir brusquement son territoire.

» Il y a également 100 chameaux entretenus sur le même pied à Nedjila, sans compter ceux répartis dans les autres zaouias et gardés comme réserve.

» Chaque zaouia a son école où l'on enseigne les préceptes des Senousia aux enfants des tribus nomades des environs. Parmi ces tribus, celle de Berazza se considère comme la garde du corps ou le maghzen du futur imam.

» Pour exciter encore davantage le fanatisme, en même temps l'amour propre de ces tribus, Si El Mahedi leur dit souvent : « Si vous manquez de courage pour m'appuyer dans ma mission divine, je me passerai de vous. J'ai, dans le pays de Wadaï et dans le Fezzan, des partisans en grand nombre qui me soutiendront.

» Voici l'origine de la grande influence acquise aujourd'hui par les Senousia dans le Wadaï. Il y a de longues années, une caravane d'esclaves de ce pays était conduite en Égypte pour y être vendue. Cette caravane fut pillée par les Arabes nomades des frontières de Tripoli et de l'Égypte. Senousi fit acheter tous ces esclaves et les éduqua dans sa zaouia. Quelques années plus tard, quand il les reconnut suffisamment instruits, il leur rendit la liberté et les renvoya comme autant de missionnaires, pour prêcher ses préceptes dans le Wadaï, leur pays. C'est par l'intermédiaire de ces disciples, qu'il avait comblés de bienfaits, qu'il devint l'ami intime du sultan Ali, lequel devenu Senousi lui-même, favorisa la création de zaouias dans son royaume de Wadaï. Le sultan Ali est mort au mois d'octobre dernier. Des troubles allaient éclater dans le Wadaï à propos de la succession au trône que se disputaient le jeune fils du défunt et Youssef, son oncle. Par l'influence de Si Senousi, c'est Youssef qui a succédé à son frère, tandis que le jeune prétendant s'est résigné sans murmurer sur une simple parole que lui a fait dire Si El Mahedi.

» Naturellement le sultan Youssef continue à payer tribut au Grand-Maître et les caravanes se multiplient entre Djerboub et le Wadaï. Les Medjabia de Djalou, qui font métier de marchands d'esclaves et vont au loin dans le Soudan, sont également sectaires des Senousia et font une propagande des plus actives en faveur de cet ordre.

» Dans la Tripolitaine et la Cyrénaïque, partout où existent des ruines romaines, Si El Mahedi prescrit de creuser des puits et de construire de nouvelles zaouias, et c'est ainsi que leur nombre progresse de jour en jour dans cette région ; depuis deux ans, le nombre en a triplé. Les cheikhs ou moqaddems de ces zaouias réunissent entre leurs mains toute l'autorité sur les populations environnantes. Les Turcs de Tripoli et de Benghasi n'osent pas intervenir, de peur de s'attirer la colère des Senousia, qui du reste ont à Constantinople un zélé défenseur dans la personne d'un nommé Riza ou Rizam Effendi, affilié à l'Ordre et membre du Conseil privé du Sultan. On assure que par son influence, celui des Pachas de Tripoli ou de Ben ghazi qui commettrait l'imprudence de mécontenter les Senousia en s'immisçant à leurs menées serait immédiatement destitué de ses fonctions.

» Ce qui prouve du reste que les Turcs ménagent considérablement les Senousia, c'est qu'aucun de leurs Khouan ne paie d'impôts. L'oukil senousi de Ben ghazi, Si Abd-el-Kerim, reçoit même de la Porte une pension mensuelle de 125 francs et est en outre logé dans une maison du Gouvernement. »

Le voyageur termine par l'énumération des zaouias sur lesquelles il a pu être exactement renseigné. Elles sont au nombre de 78.

Ce récit permet à nos lecteurs d'apprécier exactement la situation de l'ordre de Sidi Senousi, ses tendances et ses constants progrès. On peut évaluer aujourd'hui à près de trois millions le nombre des adhérents.

Si el Mahedi, qui ne dissimule pas ses aspirations et n'en fait mystère à aucun de ses serviteurs correspond directement, avec

les Cheikhs de ses différentes zaouias en Algérie et dans nos autres possessions africaines. Il a des espions partout, parmi les interprètes des consulats, les qadis, les muftis et même parmi les employés musulmans des Communes mixtes.

Son but est de nous harceler sans relâche, en entretenant contre nous la haine et le fanatisme des Arabes, d'exciter les révoltes et d'entraver nos tentatives d'extention politique ou commerciale dans l'intérieur de l'Afrique par l'assassinat de nos explorateurs de nos missionnaires, de nos agents politiques. Dourneaux, Duperré tués en 1874, le Colonel Flatters, les Capitaines Masson et de Dianous, le Docteur Guirard, les ingénieurs Béranger et Roche, massacrés en 1881, le lieutenant Palat en 1887, Douls en 1889, et tout récemment Biscarat et Crampel, sont autant de victimes des doctrines senousiennes.

Ce long martyrologe impose aux sociétés de Géographie le devoir de faire la lumière sur les conspirations de Si el Mahedi afin de prémunir, autant que possible, les pionniers de la science géographique, les explorateurs à venir des régions sahariennes et soudaniennes, contre des menées qui ont été si funestes à leurs devanciers.

C'est dans ce but que nous avons accueilli les documents qui précèdent.

LE SUD-OUEST ORANAIS ET LE TOUAT

PREMIER CHAPITRE

Le Sud-Ouest Oranais

Lorsque le voyageur quitte la ville de Mascara pour se rendre par la voie de la Compagnie Franco-Algérienne dans le Sud-Ouest Oranais, il rencontre dans la région du Tell, desservis par le chemin de fer, les villages de Tizi, Froha, Thiersville, Taria, Charrier, Franchetti, Nazereg et enfin la ville de Saïda.

Comme notre étude a pour objet la région des Hauts-Plateaux, nous nous bornerons à un examen rapide et d'ensemble de ces sept villages, espacés sur une longueur de voie d'environ 72 kilomètres.

Trois de ces centres sont cotoyés par la ligne ; ce sont Froha, Thiersville et Taria. Le chemin de fer passe à 6 ou 700 mètres de Froha, 2,500 mètres de Thiersville, un kilomètre de Taria. Pourquoi ? On n'en a jamais rien su. Le plus mal desservi est Thiersville. Il faut faire deux kilomètres et demi pour aller à la baraque en planches qui sert de gare, soit cinq kilomètres aller et retour. Il n'en aurait rien coûté de passer au milieu du village, mais ici comme presque partout du reste, on a préféré s'éloigner.

La voie ferrée parcourt l'extrémité ouest de la vaste plaine d'Eghris et s'engage ensuite en passant devant Thiersville dans la grande plaine de l'Oued-Taria. Dans cette grande plaine, nous ne voyons que deux centres : Taria au Sud et Ouizert à l'Ouest.

Un fait curieux à signaler : le palmier nain est en abondance sur toute la rive droite de la rivière, et disparaît complètement sur la rive gauche.

Quand on quitte la plaine on s'engage dans la vallée étroite qui conduit aux derniers massifs montagneux du Tell. Cette vallée

très resserrée à Charrier et à Franchetti, va en s'élargissant jusqu'à Saïda. Les villages sont bordés par les gares, probablement parce qu'il a eté impossible de faire autrement. Il aurait fallu en effet se jeter dans l'eau ou dans les montagnes. C'est heureux pour les villages, car certainement si on avait pu circuler plus librement, nul doute que l'on n'eût fait comme à Thiersville.

Toute cette région est prospère. Les massifs montagneux de la rive gauche sont couverts d'arbres : tuyas et pins. La rive droite a au contraire des montagnes dénudées, couronnées par une ligne de rochers a pic.

A Nazereg la vallée s'élargit. On est à cinq kilomètres environ de Saïda et l'on aperçoit dans le Sud la ligne de montagnes grises et pelées qui forme la barrière séparative du Tell et des Hauts-Plateaux. C'est au pied de cette ligne sur un mamelon doucement incliné que se trouve Saïda.

Il y a quelques vingt ans Saïda était une toute petite ville, située au sommet de la colline et enserrée dans un mur d'enceinte, crenelé et bastionné. On pénétrait dans l'enceinte par deux portes, l'une regardant le Nord et appelée porte de Mascara, l'autre regardant le Sud et appelée porte de Tiaret. Dans l'intérieur, à gauche en entrant par la porte de Mascara, se trouvaient les établissements militaires : hôpital, manutention, église, annexe de l'hôpital, etc. Des baraquements extérieurs servaient au logement des troupes que l'enceinte ne pouvait contenir.

A droite, était la petite ville civile avec ses petites rues étroites et courtes, et ses maisons plus que modestes. Protégée par la redoute on rencontrait la maison cantonnière à l'angle des routes de Mascara et Géryville.

Aujourd'hui tout cela est bien changé. La ville s'est allongée sur les pentes dominées par le fort. La maison cantonnière est entourée d'habitations. Là où il n'y avait que des jardins ou des terres incultes il existe actuellement des maisons bien bâties. Un Hôtel-de-ville, construit sur le modèle de celui de Sidi-bel-Abbès, pousse hardiment ses flèches. Marché couvert, halle au grain, justice de paix, gendarmerie, prison annexe, se développent dans la ville nouvelle. L'animation y est grande, c'est un pays qui se sent vivre, qui a du sang jeune dans les veines et qui, comme Oran, veut grandir et toujours grandir.

Il n'est pas jusqu'à la petite cité contenue dans la redoute, qui n'ait à son tour brisé sa ceinture au Sud et à l'Ouest ; et trois magnifiques casernes s'élèvent de ce côté pour abriter les troupes composant le 2me Régiment Étranger.

C'est à l'initiative de la ville qu'est dû le dépôt de ce régiment. La municipalité n'a pas hésité à faire un sacrifice. Elle a offert à l'État 300,000 francs, dit-on, pour parer aux frais de construction des casernes, et elle possède aujourd'hui le 2me Régiment.

Si Mascara avait fait cette offre nul doute qu'il n'ait réussi, et ce corps de troupe y tiendrait garnison. Saïda est donc aujourd'hui une ville. C'est la dernière de la région du Tell. Elle est à la limite Nord des Hauts-Plateaux. Les hauteurs du Sud qui la surplombent en masses rocheuses presqu'à pic, une fois franchies, on entre dans les Hauts-Plateaux. Le territoire de colonisation est très vaste, il est bien cultivé. L'eau est en abondance. On commence à planter de la vigne, que l'on irrigue.

Le siège de la commune-mixte est également à Saïda.

Saïda possède un quartier que l'on appelle la Marine. C'est celui qui se trouve au bord de la rivière. La petite mosquée arabe, de construction récente, la domine. Son minaret en forme de phare veut probablement compléter l'illusion.

Lorsque l'on quitte Saïda, le train grimpe sur les derniers contreforts qui regardent le Tell. La voie forme une véritable boucle, qui permet de franchir les hauteurs et d'atteindre les Hauts-Plateaux.

Le premier village que l'on rencontre est Aïn-el-Hadjar. Ce centre de création toute récente se trouve dans le premier gradin que l'on atteint. Le village est joli, l'eau y coule en abondance ; des fermes luxuriantes l'entourent de tous côtés. La Compagnie Franco-Algérienne avait créé un outillage complet pour la fabrication des balles à alfa. Les vastes hangars, les constructions des machines, les presses à alfa mues par la vapeur, tout cela est abandonné aujourd'hui. Des millions ont été jetés, qui ne profitent à personne. Il y avait au début une population ouvrière de près de quatre mille âmes qui a quitté le pays, à la suite de l'arrêt des travaux.

Cette population était logée dans les maisons que la Compagnie avait fait construire. Ces maisons sont louées actuellement aux agents du chemin de fer. Chose singulière, dans ce fouillis consi

dérable de constructions qui entourent de tous côtés la gare, il y manque la chose essentielle : une maison de gare. C'est en effet une baraque en planches qui en tient lieu. Dans ce gaspillage d'argent, la seule construction utile a été oubliée.

En sortant du territoire d'Aïn-el-Hadjar on monte toujours jusqu'au col de Bou-Rached. Au point culminant du col, on aperçoit en arrière tout le gradin d'Aïn-el-Hadjar et les derniers massifs du Tell, qui forment les versants sud du petit Atlas.

Le col dépassé, on voit encore quelques fermes : c'est le deuxième plateau qui s'offre au regard. Ce second gradin est encore cultivé quelque peu. On voit sur les collines environnantes, des genevriers en assez grande quantité. Ce sont les derniers arbustes que l'on salue au passage.

On arrive à Tafaroua. Quelques baraques en maçonnerie délabrées, la gare en planches et, dans un bas fonds, les puits où s'abreuvent les troupeaux. A côté de la voie, un caporal et un soldat de la section des ouvriers militaires reçoivent les vivres que l'on entrepose sur ce point. C'est de Tafaroua, en effet, que partent tous les convois de vivres et les troupes se rendant à Géryville. Pas un arbre, pas un palmier.

On descend le versant du grand Atlas qui regarde le Sud, et on arrive à Kralfallah. Une maison sur laquelle on lit « Gazaniol père et fils », des baraques en planches à côté, y compris toujours la gare. Il n'y a pas d'eau. Aïn-el-Hadjar ou le Kreider approvisionne cette agglomération d'habitations misérables.

C'est de ce point que la route nationale de Géryville prend sa direction à gauche de la voie ferrée et s'enfonce droit au sud-est.

Le train descend toujours, les maisons de garde et les gares sont toutes bastionnées à partir de Muley-Abd-el-Kader. La plaine s'étend immense et uniforme. Aussi loin que se porte le regard pas un arbre. Des touffes d'armoise couvrent le sol ; pas ou point d'alfa. La terre est garnie de plaques rocailleuses. Au loin des lignes de collines peu élevées coupent la monotonie du paysage. Sur l'une d'elles on aperçoit le marabout de Mouley Abd-el-Kader. Cet arabe a créé ce marabout et un certain nombre d'autres sur des points culminants. Il a parfaitement calculé leur emplacement, et a ainsi établi une série de points géodésiques qui servaient et servent encore aux voyageurs.

Nous arrivons à Modzbah. Gare fortifiée, à côté du fortin en ruine édifié par les Zéphirs du 1er bataillon. J'ai eu la curiosité de le visiter. C'est un carré, flanqué à chaque angle de bastions circulaires. Le haut du mur, fait en pierre et terre, est crénelé. Dans l'intérieur se trouvent le logement de l'officier, ayant la forme d'un marabout arabe, et les chambres des hommes. Tout cela est en ruine et habité par les alfatiers. A deux kilomètres de Modzbah se trouve l'embranchement industriel sur Marhoum (1). Nous laissons à droite et nous descendons à gauche.

On s'arrête pour approvisionner des maisons de garde, bastionnées. Ces maisons comme les gares forment un quadrilatère. Sur la façade qui longe la voie s'élève la maison d'habitation. Les murs se prolongent de chaque côté de la maison jusqu'aux bastions carrés des angles. Les autres murs se continuent à angles droits et forment le carré, dont l'intérieur sert de cour. La maison et les bastions sont recouverts en terrasse avec parapets crénelés. Sur l'angle de la maison est établie une caisse en tôle avançant sur les murs. Le plancher de cette caisse est à claire-voie et permet de faire des feux plongeants. Les portes et fenêtres sont en tôle avec des crénaux mobiles.

Une voie de garage est établie à côté de la voie principale. Les alfatiers ont installé leurs bascules et chantiers à côté de ces maisons, qui peuvent leur servir de refuge en cas d'attaque. Les terrains depuis Modzbah sont couverts d'alfa. C'est la fameuse mer qui valut à Tiaret d'être un port sur les gravures d'un journal illustré.

Nous finissons de descendre, car nous entrons en gare d'El Kreider.

Ce centre me rappelle un de nos bons amis, le commandant Mirauchaux, c'est lui qui en effet a été chargé de la création de ce centre après l'insurrection du Sud oranais.

Tafaraoua, Kralfallah, Modzbah et Marhoum sont les points où se sont accomplis en 1881 les massacres des alfatiers. Le chemin de fer s'arrêtait alors à Kralfallah. Le Kreider est le point où s'échappèrent les bandes de Bou Amama, emmenant leurs prisonniers et transportant leur butin. Le colonel de Mallaret, qui devait

(1) La gare de Marhoum est au terminus de l'embranchement, qui est d'une longueur de 34 kilomètres. De nombreux chantiers d'alfa sont établis autour de la gare et dans la région.

les empêcher de passer, resta l'arme au pied, et le bandit put faire boire ses hommes et ses troupeaux et retourner tranquillement chez lui, au nez de nos soldats exaspérés.

Le Kreider est le seul passage qui permette de traverser les chotts pour remonter à l'Extrême Sud. Ce passage est aujourd'hui bien gardé.

La redoute est édifiée sur un monticule d'une certaine hauteur qui surgit brusquement du pays plat qui l'entoure. Un poste de télégraphie optique, sorte de tour octogone, flanque l'un des angles de l'enceinte. Au pied, à gauche, faisant face à la redoute, se trouve le village. Les casernes sont sur la droite et sont longées par la voie ferrée. Enfin dans le bas-fond, à côté des sources, le jardin militaire et le petit territoire de colonisation. Tout cet ensemble est entouré de terres jaunâtres dénudées et des vastes nappes blanches et desséchées du chott, qui s'étendent à droite et à gauche à perte de vue.

Ici se produisent de curieux effets de mirage. On voit d'immenses étendues d'eau, reflétant les mamelons voisins. Par instant on croirait voir des villes sises sur les bords de ces mers factices. Et tout cela n'est que du sable, des cailloux et du sel.

Nous traversons le chott. Les cristaux de sel reflètent les rayons solaires, qui tombent d'aplomb sur la surface lisse du lac. Les yeux sont éblouis par cette multitude de petits miroirs qui les fatiguent. Lorsque j'y retournerai, je me munirai de lunettes à verres de couleur, et j'engage ceux qui voudraient traverser le chott en plein midi à prendre cette précaution.

Nous nous arrêtons à Bouktoub. Bouktoub est une maison de garde et un dépôt d'alfa. On voit les ruines du fortin établi par le 56e de ligne lors de l'insurrection. Nous sommes en plein sable.

Nous arrivons à El-Biod. C'est une gare fortifiée. Elle est placée au milieu des sables. A deux ou trois cents mètres de la gare se trouve une source abondante, qui permet d'approvisionner les machines et le personnel de la gare. Des essais de plantations ont assez bien réussi, grâce à l'eau qui permet les irrigations. Des chantiers d'alfa sont installés autour de la gare.

Pas d'habitation ni de village. On enfonce dans le sable jusqu'à la cheville. Le moindre air le soulève et aveugle. La plaine est toujours vide, mais au sud on voit une chaîne de montagne élevée

qui forme comme une haie colossale dans ce vaste champ dépouillé. C'est le Djebel Antar, qui semble vouloir couper la route à la voie ferrée. On aperçoit les dunes de sables mouvants. Elles ont une teinte couleur de feu. De loin il semble que le pied de la montagne est baigné de feu et que les lueurs rougeâtres de l'incendie lèchent ses flancs et vont l'envelopper.

A quelques kilomètres, on aperçoit les ruines de la redoute édifiée par le 15e de ligne.

Les ruines sont les débris du passé. Le télégraphe optique du Kreider que l'on aperçoit et la voie ferrée, voilà le présent et aussi l'avenir. Cette voie ferrée, qui se prolonge encore à plus de cent kilomètres d'El Biod, ira-t-elle plus tard jusqu'à Tombouctou? C'est là un problème dont notre génération ne verra peut-être pas la solution, mais on peut dire hardiment que ce qui a été fait nous permet d'espérer sa réalisation.

Nous sommes sur le versant du grand Atlas qui regarde le nord; depuis le Kreider nous montons.

Les effets de mirage se multiplient. On croit voir de l'eau partout. Les terres à alfa prennent une teinte jaune; les autres sont grises. Au loin, mais bien loin, quelques taches sombre coupent la plaine; ce sont les points culminants du grand Atlas qui ressemblent à des îles sur ce vaste océan de terres.

Après El-Biod, à environ chaque dix kilomètres, on rencontre une maison de garde bastionnée, servant à abriter les agents de la voie.

La configuration du pays est toujours la même: un vaste plateau bordé de chaque côté de hautes montagnes sises à une distance si considérable que l'on en aperçoit souvent que le sommet. Tantôt du sable, tantôt du tuf, et beaucoup d'alfa.

La voie, en sortant d'El-Biod, prend une ligne parallèle au Djebel Antar, ligne qui nous conduit à Méchéria.

Méchéria est situé à 382 kilomètres d'Oran, à l'altitude de 1,171 m. 30. Sa garnison est d'environ 1,100 hommes, comprenant toutes les armes. Elle est placée sous le commandement d'un chef de bataillon. La population européenne est de 391 habitants, la population indigène de 12,270. La superficie du territoire est de 1,150,000 hectares.

Au point de vue administratif, Méchéria est annexe d'Aïn-Sefra, sous le commandement d'un capitaine de bureau arabe. La population électorale comporte 43 électeurs.

A droite de la voie se trouve la gare, fortifiée comme celle d'El-Biod, mais plus grande. Elle est élevée d'un étage. Derrière la gare on arrive, par un chemin qui monte, à la redoute. C'est une grande enceinte bastionnée et crénelée, contenant : les casernes, l'hôpital, le logement des officiers, les magasins, etc., etc., de la garnison. C'est un commandant du 1er Régiment Étranger qui est le chef de cette force militaire.

Au-dessus de la redoute et à sa gauche se trouvent les parties cultivables de la localité que l'autorité militaire s'est réservée. Les plantations d'arbres ont parfaitement réussi et ce bouquet de verdure d'à peine quelques hectares repose l'œil. Derrière la redoute se dresse le Djebel Antar, qui la domine de sa hauteur de près de 700 mètres. A quelques kilomètres, sur la droite de la redoute, se trouve le poste de télégraphie optique qui communique avec celui du Kreider et celui du Ben-Aïssa, relié à Aïn-Sefra.

A gauche de la voie, au-dessous de la gare, le village. Une belle maison bien construite, élevée d'un étage, fait face à la mairie-école. C'est le bureau arabe.

Nous quittons Méchéria suivant, jusqu'à son extrémité sud, le Djebel Antar. Lorsque nous l'avons dépassé, nous voyons encore un immense plateau comme le précédent, limité par des montagnes fort éloignées. Tous les dix kilomètres en moyenne une maison de garde bastionnée, mais dans des conditions moins bonnes que celles qui se trouvent de l'autre côté de Méchéria. Ici, en effet, plus de volets blindés aux fenêtres, plus de caisses en tôle faisant saillie sur la façade et permettant les feux plongeants. Une maison à rez-de-chaussée, avec fenêtres barraudées et sur le côté une cour crénelée. Les gares sont établies sur le même modèle. Cependant plus l'on avance au sud, plus la sécurité diminue. Pourquoi diminuer les moyens de défense et de protection ?

Nous arrivons à Naâma. La maison de gare seule se dresse dans la plaine. Naâma est un point d'eau important. Une vaste nappe souterraine existe et s'étend fort loin autour de la gare. Mais cela n'est pas le seul côté intéressant de ce point ; Naâma a

en effet son histoire. C'est là qu'a eu lieu la fameuse fantasia donnée en l'honneur du ministre Millaud et de la caravane qui l'escortait.

Nous laissons Naâma derrière nous et nous rencontrons les maisons de garde et les gares avec une variante. Ces maisons sont gardées depuis Tcheniza par dix hommes du 1er Régiment Étranger commandés par un caporal. Lorsque les poseurs de la voie vont à leurs travaux, deux hommes armés les accompagnent.

Nous arrivons à la gare de Mocta-Déli. Cette gare est située au pied du Djebel Aïssa.

Après Mocta-Déli nous trouvons la gare de Mekalis. C'est encore un point d'eau. C'est la dernière gare avant Aïn-Sefra.

A partir de Mocta-Déli le plateau se resserre. Peu a peu les montagnes se rapprochent et nous sommes dans une vallée.

C'est après avoir parcouru près de quarante kilomètres dans cette vallée que nous arrivons à Aïn-Sefra.

L'ensemble du pays depuis Kralfallah jusqu'ici, au point de vue de sa configuration, est la suivante : de vastes plateaux limités par des montagnes très elevées, surgissant brusquement du sol. Ces montagnes ont en moyenne une longueur d'une trentaine de kilomètres. Elles forment un arc de cercle dont la corde est la ligne du sol de la plaine. Elles courent du sud au nord comme la voie ferrée, mais elles ne forment pas un trait continu, une chaîne. Des solutions de continuité de plusieurs kilomètres les séparent les unes des autres. Enfin elles finissent par se rapprocher et par former une vallée, dans laquelle se trouve Aïn-Sefra.

Quant aux plateaux, ils sont, dans la majeure partie de leur superficie, couverts par le tuf. L'alfa ne les garnit pas d'une façon continue, et le sable forme des dunes assez espacées les unes des autres.

Ceux donc qui s'imaginent que les Hauts-Plateaux sont absolument plats, qu'il n'y a ni montagnes, ni eau, qu'ils n'y verront que du sable et de l'alfa, se trompent. Si les plaines sont immenses, les montagnes y sont très élevées.

Autant Méchéria paraît morne et désolé dans son isolement au bout de l'immense plaine et avec ses deux cimetières déjà garnis de tombes nombreuses, autant Aïn-Sefra vous surprend dans son

cadre de sable, jeté au milieu de trois hautes montagnes, abruptes, aux flancs dépouillés et tranchant par leur gris sombre sur la dune rouge et blanche.

Je fus frappé de l'étrangeté de ce spectacle nouveau pour moi : un chemin de fer, un village, une redoute, un ksar arabe et de la verdure, surgissant d'un énorme massif de sable pur.

Au soleil levant, l'immense dune est rouge feu, et ses vagues, profondes, multiples et immobiles, changent d'aspect à chaque instant sous les caresses chaudes des rayons solaires.

Dans son ensemble voici la description du centre. Tout d'abord et pour n'y plus revenir, du sable partout. Les rues, les places, les chemins, les alentours de la gare, du village, de la redoute n'ont pas de sol fixe. C'est le terrain mouvant des plages. On y enfonce jusqu'à la cheville.

En sortant de la gare, on atteint le village après un parcours de trois cents mètres environ en descendant. Les maisons qui le composent sont basses, deux ou trois seulement à un étage. Elles sont habitées par des commerçants de toutes sortes et de nationalités diverses. La maison d'école, bien bâtie, fait face à la gare.

Les rues sont bien alignées ; un plan d'ensemble a présidé à la construction du centre.

A cent mètres du village en descendant, on traverse la rivière sur une passerelle basse à l'usage des piétons seulement. L'eau est peu abondante car il n'a pas encore plu. En amont on aperçoit les culées de pierres qui supporteront le pont métallique devant relier la gare et le village à la redoute. L'eau de la rivière est saumâtre; sur les bords, le sel émerge à la surface du sable. Elle coule sur un lit absolument sablonneux, dans la direction N.-S. Les eaux vont se perdre par infiltration à trois kilomètres environ en aval du village.

Après avoir traversé la rivière, on gravit une pente raide de cent mètres à peine et on pénètre dans la redoute par une brèche. Cette ouverture n'est que provisoire, la porte se trouve sur la face droite du bordj. La brèche sera fermée lorsque le pont et la route seront terminés.

La redoute est comme tous les ouvrages de ce genre : un grand quadrilatère. Murs crénelés, bastions aux angles, voilà pour l'extérieur; à l'intérieur, les casernes, les magasins, les logements

d'officiers, l'hôpital, etc., etc. Le système de pavillons séparés a été adopté ici, comme à Géryville (1). Méchéria est du reste dans les mêmes conditions.

La redoute d'Aïn-Sefra étant devenue trop étroite, le Génie a installé un camp sur la gauche et en dehors de l'enceinte. Les troupes sont logées dans des pavillons en bonne maçonnerie.

A droite de la redoute se trouve le Ksar arabe. C'est un petit village, entouré de jardins, au milieu desquels poussent quelques palmiers-dattiers. Les maisons et murs sont en pisé.

Derrière et en dehors de la redoute, le bureau arabe a son installation.

On arrive ensuite à la partie la plus élevée et la plus épaisse de la dune, et dont le point culminant est situé sur la droite à quelques kilomètres. La dune dans sa longueur, qui est de 14 kilomètres environ, forme un arc de cercle très allongé. Le lit de la rivière l'a creusée dans le sens de sa longueur. Sur la rive gauche, se trouvent le village et là gare; sur la rive droite, la redoute et le Ksar.

Enfin, dominant tout cet ensemble, les trois énormes massifs montagneux et arides du Djebel Aïssa au nord, du Djebel Meckter au sud, et du Ras-Chergui au sud-est. Ces trois montagnes laissent trois passages donnant accès à deux directions sud et une nord. Les deux du sud se font l'une par la vallée qui conduit à Tiout, et en descendant la rivière ; et l'autre par le col de Founassa en la remontant. La direction nord se produit en suivant le pied du Djebel Aïssa. C'est par ce dernier passage qu'arrive le chemin de fer.

Pour en terminer avec ces renseignements géographiques, je dirai qu'Aïn-Sefra est à l'altitude de 1040 mètres, à 455 kilomètres au sud d'Oran, à une soixantaine de kilomètres en ligne droite de la frontière *imaginaire* du Maroc, et à cent kilomètres environ des ksour de Figuig. C'est le centre européen extrême sud-ouest où flotte le pavillon français.

Au point de vue statistique, Aïn-Sefra possède une garnison de 1900 hommes de toutes armes. C'est un petit corps d'armée, sous les ordres du Lieutenant-colonel commandant supérieur. Une compagnie montée du 1er Régiment Etranger et un corps permanent de chameliers du train sont organisés ici comme à Géryville.

---

(1) Lire ci-après les détails de cette organisation dans la description de Géryville.

La population civile européenne est de 331 habitants. La population indigène de 6011. La superficie du territoire est de 600.000 hectares. Il y a 45 électeurs.

Le commandant supérieur centralise entre ses mains tous les pouvoirs militaires, administratifs, municipaux et judiciaires.

L'agriculture est actuellement à peu près nulle, mais l'autorité militaire ne se décourage pas. Partout où elle a pu faire des plantations, elle s'est mise énergiquement à l'œuvre, et elle a réussi. Les jardins militaires sont beaux et biens tenus, ils se trouvent sur la droite en amont de la redoute et se prolongent jusqu'au ksar.

Le danger qui menace le plus les cultures est l'invasion des sables. Le siroco les transporte en grande quantité et l'air chaud uni au sable brûlant détruit tout. Pour parer à cet inconvénient et aussi pour empêcher l'envahissement de la Redoute, l'autorité militaire fait des essais qui, espérons-le, réussiront. Elle fait répandre sur la dune le fumier des écuries. On sème sur ce fumier de l'orge qui le rend plus compact. L'action du vent disparaît sur les parties ainsi couvertes. On arrivera de cette façon à créer une sorte d'humus qui permettra les plantations. Les essais ont réussi, mais la dune d'Aïn-Sefra est immense et il faudra beaucoup de temps pour arriver à la couvrir, si on y parvient jamais.

Dans tous les cas, ces travaux méritent d'être encouragés de toute façon. Les officiers qui dirigent ces essais montrent qu'ils sont à la hauteur de leur tâche, et tant à Géryville qu'à Aïn-Sefra la décoration du Mérite Agricole serait bien placée sur ces poitrines de soldats.

Des plantations d'arbres sur les boulevards du village sont également entreprises. La Compagnie F.-A. a entouré sa gare et ses constructions d'arbres qui ont bien pris et qui sont un exemple pour les propriétaires. Chacun ici fait du mieux, mais il faudra du temps et de l'énergie surtout, si l'on veut réussir.

Aïn-Sefra a ses postes de télégraphie optique admirablement organisés. Grâce à eux, il peut communiquer avec le nord et surveiller la frontière marocaine et le sud. Ces postes sont au nombre de six : Celui d'Aïn-Sefra, qui communique avec celui du

Djebel-Aïssa. Ce dernier communique avec le Ras-Chergui, qui est à 2,125 mètres d'altitude. C'est le plus important. Il est en relation avec Méchéria par le nord, et par le sud avec celui de Sfissifa (rien de commun avec Sfissifa-les-Saules, route de Géryville). Sfissifa correspond avec Founassa (Foum-el-Kheneg) et celui-ci avec le Djenian-bou-Resg. Ce sixième poste est le plus enfoncé dans le Sud. Il est à 72 kilomètres d'Aïn-Sefra et surveille les ksour de Figuig. Par cette organisation, on sait dans un rayon de plus de cent kilomètres tout ce qui se passe sans avoir besoin de déplacer un seul cavalier.

Tous les postes ont, en dehors de leur personnel de télégraphistes, une garde. Ils sont donc à l'abri d'un coup de main.

De Kralfallah à Géryville

C'est à la gare de Kralfallah que les voyageurs descendent du train, pour prendre la route nationale de Géryville.

Quand je parle de la route nationale, c'est par ouï-dire, car de route il n'en existe.... que sur les plans des Ponts-et-Chaussées.

Cette fameuse route porte le nº 6 de nos routes nationales et est ainsi libellée : *Route Nationale d'Oran à Géryville*. Elle commence à Oran, porte de la Sénia, et s'arrête à Saïda. A partir de cette localité, elle a une longueur de 1,000 mètres environ, la rivière de Saïda la coupe. Un pont est jeté sur la rivière, mais on se garde de s'en servir : on passe à côté, à gué. Puis ensuite il n'y a plus rien. On coupe dans la terre, dans le sable, où on peut. Cette piste suit la voie ferrée ou à peu près jusqu'à Kralfallah.

On ne s'égare pas. A partir de ce point, c'est grâce aux poteaux télégraphiques que l'on retrouve son chemin. Il ne faudrait pas s'aventurer de nuit; on risquerait fort, par un temps obscur, de se perdre.

A Krafallah le train s'enveloppe de sa fumée blanche et court à l'ouest. C'est le vide dans ces pays désolés que cette fuite des trains. C'est le silence après le bruit, presque la mort après la vie.

Notre voiture s'avance. Elle rappelle la tartane d'Espagne. Six places pour voyageurs, une pour le postillon arabe, trois chevaux, à l'arrière un carré de planches pour les bagages, à

l'avant, un caisson sous les pieds du cocher pour les dépêches, une toile recouvrant le tout sauf les bagages. Cet ensemble monté sur des ressorts brisés, deux grandes roues, pas de freins. Voilà en gros et en détail, l'équipage qui va nous conduire à Géryville.

Il est neuf heures du matin lorsqu'on part. La route ou plutôt la piste nationale s'allonge devant nous. Les poteaux télégraphiques s'alignent. La route décrit des méandres capricieux, suit le télégraphe, le traverse, revient, fait une multiplicité de zigzags qui l'enlacent. C'est qu'elle est curieuse cette route nationale. C'est une série d'ornières. Quand les charrettes ont suffisamment labouré un point, on passe dans le champ et on trace une autre piste, et ainsi tout le temps. Au point de vue de la largeur, elle n'a rien à envier aux belles routes nationales.

Nous franchissons les légères ondulations qui entourent Kralfallah et nous tombons dans le vaste plateau d'El May. C'est la plaine immense sans un arbre. Pour guides, les poteaux télégraphiques. Cela dure ainsi une vingtaine de kilomètres.

On aperçoit le caravansérail d'El-May d'assez loin, il semble qu'il est sur vous. On traverse le ravin du même nom. Le premier relai est atteint.

Le caravansérail n'est autre chose qu'un grand carré de 70 à 80 mètres de côté. On pénètre d'abord dans un ouvrage défendu par des talus en terre formés à l'aide des déblais du fossé. Cet ouvrage traversé, on entre dans la cour par une porte en pierres de taille. Sur le fronton est gravé en relief : *El May 1885*.

Le caravansérail appartient à la commune indigène de Saïda. Le gardien est payé par elle, il tient restaurant et débit. Une jolie fille aux yeux noirs, brune espagnole, aide aussi à nous servir. Nous déjeunons — déjeuner plus que modeste — et en route pour les Saules. Il est midi.

Le postillon arabe nous raconte les faits de l'insurrection de 1881 : la prise du caravansérail par les Arabes ; l'assassinat du gardien, celui de sa vieille mère, qui fut coupée en morceaux.

Il nous affirme qu'il était prévenu depuis un mois de la situation des esprits chez les indigènes. Une lettre d'un de ses parents lui avait dit de renoncer à son métier de courrier. Il faillit être pris. Il avait avisé le gardien et sa mère de partir. Ils ne voulurent pas l'écouter.

Il nous narre l'arrestation de son camarade, celle du sous-Intendant, qui subit, paraît-il, des travers étranges chez les Arabes. Ces récits faits sur les lieux mêmes, dans l'isolement où nous étions, avec ce langage imagé de l'Arabe baragouinant le français, n'étaient pas sans nous faire impression.

Nous laissons à gauche la redoute de Foum el May (la bouche d'El May) et nous descendons dans les Chotts. Le soleil a chassé le brouillard. Nous enfilons la chaussée. Elle est longue de 1,500 mètres environ. Nous traversons alors le lac complètement à sec. Les poteaux télégraphiques servent toujours de guides. Ils ont décidément du bon. Et dire qu'on veut faire passer les fils sous terre ! Qu'on ne le fasse pas ici, ce serait alors le désert complet. L'Administration des Postes remplace admirablement celle des Ponts et Chaussées. La traversée du Chot dure de midi et demi à deux heures. C'est d'une monotonie désolante. Pas de mirage, il ne fait pas assez chaud. On sort du Chot par une chaussée de 1,500 mètres.

Nous montons vers le Sud. Pour nous distraire, le postillon nous fait voir au milieu de la route un puits arabe dans lequel s'est enfoncée une charrette ces jours derniers. C'est très rassurant pour le reste du chemin.

Nous naviguons en plein sable. Les chevaux n'en peuvent plus. Enfin nous apercevons les arbres de Sfissifa et ensuite la redoute. Nous y arrivons à trois heures environ.

L'Aïn-Sfissifa est une source qui sort d'un sable très fin. Pour la conserver, on a bâti en 1858 la redoute. Elle se trouve au milieu des sables, qui suivent le mouvement des vents. Elle faillit être ensablée. Pour la garantir, on a planté dans ce terrain aride des saules d'abord, puis des peupliers, ensuite des mûriers, et enfin, de la vigne.

Toutes ces plantations sont irriguées par les eaux de la source. Elles ont admirablement poussé, et l'on est réellement surpris de voir l'effet de l'eau et du soleil sur des arbres jetés dans le sable, souvent recouverts par le sol mouvant et néanmoins pleins de vigueur. L'eau de la source est purgative. Est-ce là la raison ? Je livre la question au professeur d'agriculture et à ses méditations.

La garnison est composée d'un sergent, un tambour, 30 hommes d'infanterie, un homme du Train, un chasseur d'Afrique, un

télégraphiste militaire, et deux hommes des subsistances militaires. Il y a dans la redoute une chambre pour les officiers en voyage, une chambre pour le sous-officier, une caserne pour les hommes, le magasin, les cuisines, une chambre pour les poudres et le bureau du télégraphe. La redoute est carrée, bastionnée aux angles et crénelée sur les terrasses.

La voiture venant de Géryville et celle y allant se croisent ici.

Il y a 23 tombes dans le cimetière. Un officier indigène repose à côté des soldats du 17e de ligne et du 2e Etranger. La poussière sablonneuse recouvre ces tumuli, et elle jetterait son niveau sur ces tombes, si elles n'étaient l'objet des soins pieux des hommes de la redoute. Une d'elles a encore la croix de bois faite avec des planches de caisse. Elle est toute récente, c'est la dernière élevée. J'ai lu sur la croix : Blaiser Jacob, 2e Étranger.

Nous avons quitté ce matin à 4 heures la redoute de Sfissifa. Il faisait nuit noire et un froid de loup. Pendant la durée de la nuit, nous passons encore une fois dans les chots. La voiture prend de temps à autre des airs penchés qui n'ont rien de bien rassurant. La partie boisée par les roseaux du lac, c'est-à-dire le petit et le grand kadra (verdure), sont ainsi traversés sans que nous les voyons. Au petit jour nous apercevons le mamelon vert. Ce mamelon de terre sablonneuse est recouvert de verdure. Il émerge dans le chot. Au milieu de sa plateforme se trouve une source d'eau douce, qui ne franchit pas les bords de la cuvette qu'elle forme. Nous atteignons ensuite le plateau de Ben Attab.

Même vue, même nature du sol que le plateau d'El May, mais beaucoup plus grand. De l'alfa et du sable. C'est d'un monotone desespérant. De temps à autre, des troupeaux de moutons. Par l'effet du mirage ils paraissent grandir et on les prend tout d'abord pour des chevaux. Quelques cavaliers arabes armés de fusils Lefaucheux. Chose singulière : dans le Tell les indigènes n'ont pas d'armes, ici ils en ont presque tous.

A huit heures et demie, nous arrivons au caravansérail de Ben-Attab, sis, comme celui d'El-May, à peu près au centre du plateau. C'est une construction crénelée composée de trois corps de bâtiments séparés par des cours.

Nous quittons Ben Attab après avoir relayé et pris le café que nous donne le gardien arabe du caravansérail. Cet indigène a un

logement, mais il préfère habiter avec sa famille sous une tente dressée à cent pas de là. Les Parisiens nous parleront ensuite d'assimilation !

A six heures, nous atteignons le bord du plateau et descendons les déclivités du ravin de Kreneg-El-Azir. Nous arrivons au caravansérail à 10 heures 1/2. Abd-el-Kader, notre postillon, change ses chevaux et nous partons de suite pour Géryville, qui est à 28 kilomètres.

Puisque je parle d'Abd-el-Kader, permettez-moi de le présenter. Il était postillon en 1881. C'est lui qui fut attaqué à Ben Attab alors qu'il conduisait le courrier. Le sous-intendant Grignolet était dans la voiture, Il conseilla à cet officier de prendre un des chevaux et de traverser les lignes arabes avec lui. Le sous-intendant refusa d'écouter ce conseil. Abd-el-Kader, ne pouvant le décider, détela un cheval, prit le sac des dépêches et traversa les lignes à fond de train. Il put passer et arriver à Géryville, où on s'empressa de le mettre au silos ; on prétendait qu'il répandait de fausses nouvelles. On reconnut l'erreur, on lui rendit la confiance qu'il méritait et pendant toute l'insurrection, il porta le courrier de Géryville à Saïda, et vice-versa. Il fut encore une fois coffré à Saïda ; des troupiers l'avaient pris pour un dissident.

Pour tous ces services Abd-el-Kader a eu une récompense : l'Administration des Postes lui a donné une médaille de bronze. Elle l'a assimilé à un facteur rural qui a bien distribué les lettres pendant vingt ans. Avouez que c'est peu encourageant pour ceux qui tenteraient de l'imiter. J'oubliais de vous dire qu'arrivé dans les gorges, le cheval qu'il montait s'abattit pour ne plus se relever ; qu'Abd-el-Kader chargea le sac sur ses épaules et parvint dans cet équipage à Géryville. Le sac contenait une somme très forte, qui parvint intacte.

Quant au Sous-Intendant, il fut fait prisonnier sans difficulté, resta quelque temps entre les mains des Arabes et fut relâché.

La route de Kreneg-el-Azir à Géryville est très pittoresque, mais surtout mouvementée à tous les points de vue. Il y a certainement 4 kilomètres environ pendant lesquels on fait une véritable navigation houleuse entre les sables et les rochers. Grâce à l'adresse

d'Abd-el-Kader, nous nous en tirons sans avaries, au bruit du grincement des roues, du choc des ressorts, et des secousses violentes produites par les trous et les rochers.

Nous entrons enfin dans les gorges d'El-Biod, nous cotoyons la rivière du même nom, dont nous sommes séparés par une digue. Nous montons une côte de quelques cent mètres. Parvenus à son sommet, nous apercevons des jardins et un rideau d'arbres bien fourni derrière lequel se trouve Géryville.

J'avoue que je ne m'attendais pas à trouver toute cette verdure, et bien des villages du Tell qui se prétendent fort beaux ne sont rien à côté de ce centre placé aux confins du désert.

Géryville est situé dans le massif de montagnes très élevées qui forment la chaîne sud du grand Atlas. Il est à l'entrée d'un plateau entouré de tous côtés par des montagnes. Des sources d'eau jaillissante forment un lac au bord de la route et au-dessous de la redoute. La rivière passe au fond de la vallée. La fontaine Maboul y déverse l'excédent de ses eaux excellentes. Les arabes l'appellent El-Biod tout comme le centre. Aujourd'hui c'est la rivière de Géryville. Les jardins s'étendent de chaque côté de son cours. Ils sont bien entretenus et garnis d'arbres fruitiers. On y récolte des poires délicieuses, des pommes, des prunes, des pêches, des abricots, des légumes de toutes sortes. Le jardin du cercle militaire est réellement beau. Le lac formé par les sources est entouré d'arbres qui sont superbes. Je le répète, on est réellement surpris quand on voit tout cela.

La ville est divisée en deux : la ville militaire et la ville civile.

La première comprend la redoute construite en 1853 par le 3e régiment du Génie et le 1er Bataillon d'Afrique, et dans laquelle se trouvent l'hôpital, la manutention, le logement et les bureaux du commandant supérieur. La petite redoute dans laquelle se réfugia en 1881 la population. Le camp qui réunit toutes les troupes de la garnison : infanterie, cavalerie, artillerie, génie, train, etc. Le Génie a fait une innovation dans le casernement du camp. Au lieu des grandes casernes dont le type pullule en Algérie, on a construit de petits pavillons à rez-de-chaussée. Le camp et la petite redoute sont réunis à la première par une grande grille en fer. Des blockhaus sont édifiés à chaque angle. On remplace le mur d'enceinte d'autrefois par la grille bastionnée.

La ville civile est située au pied de la redoute au nord, et autour d'elle à l'est. Les côtés ouest et sud ne sont pas garnis. Les constructions sont presque toutes à rez-de-chaussée. Les rues sont bien alignées et les principales bordées d'arbres. On crée entre la ville et la redoute un grand jardin, dont une partie est déjà plantée. Ce jardin se reliera au glacis nord et ouest de la redoute, déjà tout couvert d'arbres. Enfin, le Commandant supérieur et le Capitaine chef du Bureau arabe établissent une grande pépinière. Ils garnissent ainsi un plateau dénudé, d'arbres de hautes futaies, et garantissent la ville des vents du sud et de l'envahissement des sables. Cet envahissement est tel que des maisons auxquelles on accédait en montant des escaliers à plusieurs marches, sont aujourd'hui en contre-bas du sol, et on y arrive en descendant des escaliers. Le sol des rues est couvert de sable.

Dans la ville on remarque la mosquée arabe, l'église, le dépôt des remontes, le bureau arabe. On ne se sert pas de l'église, il n'y a pas de curé.

On possède à Géryville deux horloges : une mécanique, une vivante. La première est située dans le clocher de l'église ; la seconde se tient dans la redoute, c'est le clairon de garde, qui, de six heures du matin à huit heures du soir, après une sonnerie, donne à chaque heure paire, le nombre de coups de langue qu'elle comporte. A midi c'est merveilleux : quelquefois, emporté par son élan, il donne treize coups.

Voici la situation géographique et statistique de la ville :

Géryville est à 342 kilomètres au sud d'Oran. Son altitude est de 1305 mètres 73 au-dessus du niveau de la mer. Sa population civile est de 106 habitants. Sa population militaire est de 1353 hommes de toutes armes. Sa population totale répandue dans tout le cercle est de 23.222 habitants. Enfin, la superficie du cercle est de 5,000,100 hectares (1).

Au sud de Géryville, se trouve le Bou Derga, un des contreforts qui fait partie du massif montagneux qui domine la ville. Sur le sommet est construit le poste de télégraphie militaire optique.

La distance qui sépare le Bou Derga de Géryville est de 11 kilomètres environ ; je m'y suis rendu à cheval.

---

(1) Le Commandant supérieur centralise tous les pouvoirs militaires, administratifs, municipaux et judiciaires.

En quittant la ville, on traverse un plateau légèrement ondulé d'une largeur de 8 kilomètres environ. Quand on arrive à la base de la montagne, l'altitude est sensiblement la même que celle de Géryville, 1,305 mètres. L'altitude sur le seuil de la porte d'entrée du poste est de 2,001 mètres, soit une différence entre la ville et le poste de 696 mètres. C'est vous dire, que le chemin de la montagne est dur à monter, pour en trois kilomètres franchir cette hauteur. Les pentes sont d'une raideur excessive, parfois presque à pic. Il faut la sûreté de pied et d'œil des chevaux arabes pour monter et surtout descendre sans grand danger.

Au deux tiers de la hauteur, on se rend par un sentier pierreux coupant un fourré de lentisques à la grotte de Bou Amama. C'est là que le Marabout s'est tenu au début de l'insurrection en 1881, guetant Géryville. Le poste n'était pas encore créé, et l'endroit était admirablement choisi pour surveiller la place et ses abords sans être vu. Les lentisques dissimulent, en effet, l'entrée, et l'on ne voit la grotte que lorsqu'on y est dessus. C'est une infractuosité de rocher qui surplombe la déclivité rapide du versant. Nos chevaux y tiennent à l'aise.

Nous laissons la grotte et nous visitons la source d'eau excellente qui se trouve un peu au-dessus. Elle a été aménagée par la brigade des puisatiers militaires qui viennent d'opérer dans la région. Cette brigade est composée d'un certain nombre de Zouaves du 2me Régiment commandés par un sous-officier. Sur une pierre ils ont gravé la date de leur travail : Mai 1889.

Nous reprenons la route qui nous mène au Bou Derga.

Le poste a été construit, ainsi que l'indiquent ses inscriptions taillées dans la pierre du portail, en 1883, par le détachement du 2me Régiment du Génie et le 3me Bataillon de la Légion Étrangère.

Il forme un carré parfait. Dans l'angle de gauche, en entrant, la cuisine ; dans celui de droite un magasin ; au fond de la cour, à gauche, le poste de télégraphie formant réduit. Tous les murs sont crénelés ainsi que les portes et fenêtres qui, de plus, sont blindées.

Le poste se compose d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage avec terrasse. Il est gardé par un caporal et trois hommes, tous trois télégraphistes militaires.

Au rez-de-chaussée, se trouvent la chambre des hommes et le vestibule de l'escalier à l'aide duquel on arrive à la chambre des appareils du premier étage.

Le service se fait au moyen de deux superbes et grands appareils de télégraphie optique, d'un appareil du même genre portatif et d'un télégraphe électrique système Morse.

Par l'appareil de gauche au nord-ouest, on correspond avec le Kreider situé à 106 kilomètres, et par celui de droite, au nord-est, avec Aflou sis à la même distance. Le petit appareil et le télégraphe électrique relient le poste à Géryville, où se trouve le chef des deux postes.

Comme on peut s'en rendre compte par les indications qui précèdent, les résultats obtenus sont réellement merveilleux.

Le temps étant très clair, je monte sur la terrasse et, à l'œil nu, j'aperçois dans la région du nord les montagnes d'Aflou, du Kreider, de Méchéria, de Kralfallah et d'Aïn-el-Hadjar. Ma vue s'étend à près de 200 kilomètres. Les chots brillent au soleil et se dessinent nettement entre les divers plateaux jaunes verdâtres ou grisâtres, suivant qu'ils sont ou non couverts d'alfa.

Au sud, je me trouve en présence d'une immense et haute chaîne de montagnes courant de l'est à l'ouest, déchiquetée, bouleversée. Ici ce sont les sierras espagnoles, plus loin des plateaux dont les bords à pics rocailleux surplombent les pentes. Partout des ravins profonds où le sable s'accumule. A ma gauche, le Ksel, bien plus haut que le Bou Derga. Le spectacle est réellement beau, et lorsque j'abaisse mon regard, je vois à mes pieds Géryville, ses casernes, ses jardins, ses maisons ; le tout perdu comme un point allongé dans cette immensité.

Je rentre au coucher du soleil, sous l'impression de ce magnifique spectacle, que, certes, j'étais loin de m'attendre à rencontrer dans ces solitudes.

Géryville a une garnison de 1,350 hommes ou chevaux. C'est un corps d'armée au petit pied. Des soldats de toutes armes et de tous les services administratifs militaires se trouvent réunis sous l'autorité du commandant supérieur. Mais ce qui distingue encore cette concentration des concentrations militaires françaises, c'est la nouvelle organisation de l'infanterie et du Train des Equipages.

Géryville a, en effet, le dépôt d'une compagnie montée et le campement des chameliers du Train.

La compagnie montée est une création du général de Négrier. Voici en quoi elle consiste : C'est une compagnie d'infanterie à l'effectif de 250 hommes et de 125 mulets. Le cadre d'officiers est monté à cheval. Les sous-officiers ont chacun un mulet et il y a un mulet pour deux caporaux et deux soldats. Lorsque la compagnie se met en mouvement, la moitié de son effectif monte sur les mulets, l'autre moitié marche à pied. Les hommes ne gardent que leur fusil, leur munitions de guerre et leur musette pour les vivres. Les mulets portent la tente et leur nourriture. Pas de sacs. A tour de rôle, les hommes alternent sur les mulets. Les manœuvres de combat tiennent des deux armes : cavalerie et infanterie. Les expériences faites ont permis de constater que ces compagnies peuvent suivre la cavalerie et faire soixante kilomètres par jour en moyenne. Dans un pays, comme le Sud, où les distances à parcourir sans ressources sont grandes et où il faut aller vite, ces compagnies bien conduites peuvent rendre d'immenses services.

Les chameliers du Train constituent une annexe à ce corps. Autrefois pour les transports des approvisionnements on se servait des chameaux de réquisition. Il n'en est plus de même maintenant. L'Etat a acheté des chameaux, a engagé des chameliers arabes et les a mis sous les ordres de l'officier du Train. Ces chameliers et leurs animaux sont campés à deux ou trois kilomètres de Géryville et prêts à partir à tout heure. Des Spahis détachés au Train servent de lien entre l'officier et les chameliers. Cette organisation est, paraît-il, très utile, fait réaliser des économies à l'Etat et a amené une invention heureuse.

L'autorité militaire s'est, en effet, préoccupé de la conservation des animaux. Avec le harnachement arabe, les chameaux ne peuvent porter des marchandises contenues dans des caisses, des barils, sans se blesser grièvement. Le frottement produit par les corps durs sur leurs corps, frottement résultant des mouvements de leur marche, les écorche. Le plaie s'envenime à la longue, et si on ne veut ou ne peut les remplacer, ils finissent par crever. Frappé de ces inconvénients, un officier s'est mis au travail et a créé un bât qui fait disparaître toutes ces causes de pertes. D'un

autre côté, ce bât peut s'adapter au corps de tous les chameaux indistinctement. La matelassière seule est à modifier suivant la forme et la place de la bosse de l'animal. Des essais de ce harnachement ont été faits aux grandes manœuvres qui ont eu lieu à Géryville en 1889, et ils ont été couronnés d'un succès complet. Les chameaux ont pu porter des caisses, des tonnelets sans avoir la moindre blessure. Le bât nouveau coûte moins cher et dure beaucoup plus longtemps que le bât arabe.

Comme vous le voyez, nos officiers ne s'endorment pas dans l'Extrême-Sud.

La situation économique de Géryville mérite toute l'attention.

Géryville est au centre du foyer insurrectionnel. La tribu des Ouled-Sidi-Cheik, sous les ordres de la famille Si-Hamza l'entoure de tous les côtés. Les insurrections de 1864 et de 1881 sont présentes à la mémoire de tous. Il est par suite indispensable que les secours puissent arriver rapidement. Au point de vue de la sécurité, il est nécessaire que des voies de communication autres que celles qui existent soient établies. On met encore sept jours de Saïda à Géryville par étapes et cinq de Kralfallah.

Au point de vue commercial la situation est déplorable. La marchandise met quelquefois 40 jours pour arriver. Les transports coutent de Saïda 20 francs les 100 kilogs. L'Etat n'est pas mieux partagé et paie tout autant si ce n'est plus. Le prix des denrées est par suite très élevé, et l'Etat, faisant concurrence au commerce, livre à des prix réduits les vivres aux fonctionnaires civils et militaires de la ville. Aussi les faillites succèdent aux faillites ; seul l'Etat qui vend au-dessous du cours ne fait pas banqueroute. Le contribuable est là pour payer.

Les laines, le bétail, les peaux n'ont pas d'écoulement. Un beau mouton se vend six francs, les pâturages faisant défaut faute de pluie. Toute la région, qui est garnie d'alfa, n'est pas exploitée. Le transport absorberait la valeur de la marchandise.

Telle est la situation économique de Géryville.

Pour atténuer les effets déplorables de cette situation, l'autorité militaire fait construire une nouvelle route nationale, qui part de Bon-Ktoub, un des arrêts de la Compagnie Franco-Algérienne.

Cette route n'aura pas à traverser les Chots et sera praticable en toute saison.

Sa plate-forme doit être établie de façon à permettre la construction d'un chemin de fer Decauville d'une voie de cinquante à soixante centimètres.

La distance à parcourir de Bou-Ktoub à Géryville sera de moitié moindre que celle existant entre Kralfallah et cette dernière ville.

Lorsque l'Etat aura créé le chemin de fer Decauville, les intérêts commerciaux et stratégiques de Géryville seront entièrement sauvegardés.

L'exploitation de la future ligne ferrée sera très facile, car les points d'eau ne manquent pas sur la nouvelle route, et les machines pourront toujours être facilement alimentées.

Organisation politique des Hauts-Plateaux

Bien des opinions se sont produites sur le régime politique à appliquer à la région des Hauts-Plateaux. Faut-il tenter de les coloniser en leur entier ? Faut-il leur appliquer immédiatement le régime civil et le substituer au régime militaire ?

Nous allons examiner aussi rapidement que possible ces diverses questions.

Tout d'abord il importe de rechercher, dans les intérêts qui doivent être sauvegardés, les bases de ce régime. On peut diviser ces intérêts en deux catégories bien distinctes : Les intérêts généraux de notre département tout entier, et les intérêts spéciaux à la région des Hauts-Plateaux.

Le Tell est aujourd'hui soumis à notre domination. La marche en avant des troupes, la création des centres de colonisation, ont affermi définitivement la puissance française.

On peut dire, sans crainte d'être démenti, que la sécurité, au point de vue insurrectionnel, est pleinement assurée, dans le Tell. Il est regrettable de constater, qu'il n'en est pas de même au point de vue des particuliers, c'est-à-dire au point de vue de

la sécurité des colons et autres personnes qui l'habitent. Un pas reste à faire dans ce sens : la responsabilité collective de la tribu. Quand cette réforme de première urgence sera-t-elle accomplie ? Rien ne peut le faire prévoir.

Mais loin du Tell, le règne des insurrections n'est pas près de finir. Il faut cependant qu'il cesse. L'Arabe du Tell est soumis, mais non assimilé à nous. La vieille haine vit toujours en sourdine, et certainement il n'hésiterait pas à tendre la main à ses frères des régions du Sud.

La sécurité des Hauts-Plateaux doit donc être, coûte que coûte, assurée au point de vue de l'insurrection. Si elle ne l'est pas, l'Arabe du sud descendra vers le nord, il envahira le territoire colonisé, sera accueilli par l'Arabe du nord, et nous assisterons de nouveau aux massacres, pillages, viols et autres faits du même genre.

Le régime politique à suivre dans les Hauts-Plateaux doit donc s'inspirer de l'intérêt supérieur, résidant *dans la protection absolue du Tell, contre les insurrections venant du Sud.*

Au point de vue plus spécial des Hauts-Plateaux, là encore nous trouvons des intérêts qu'il n'est pas permis de laisser péricliter.

Les Hauts-Plateaux peuvent se diviser en deux sections bien distinctes : la section susceptible de colonisation et celle qui ne l'est pas et ne peut pas l'être.

La première comprend des terres arables et irrigables. Aïn-el-Hadjar en est un exemple frappant. Bedeau, dans l'arrondissement de Bel-Abbès, se trouve dans la même situation. Les arrondissements de Tlemcen et de Mostaganem nous en donnent également. Cette première section peut être assimilée administrativement et au point de vue colonisable, aux territoires du Tell. Mêmes intérêts, partant même protection.

La seconde section, qui dans la route que j'ai suivie commence à Tafaroua, n'est plus susceptible de colonisation, il est vrai, mais contient des sources de revenu qui ne sont pas négligeables. J'ai désigné les alfas.

Les alfas pour notre département, et spécialement pour nos ports, sont une des branches importantes du trafic. On a dit de Bel-Abbès, qu'il était une ville d'alfa et on a eu raison. Les richesses produites par ce textile ne doivent pas être abandonnées.

Elles concourent puissamment à la prospérité des villes du Tell. Supprimez les alfas des Hauts-Plateaux et les voies ferrées perdent de leur revenu.

Toute cette partie de la population européenne et indigène, qui vit de cette exploitation, manque de travail. Le commerce qui fait les transports dans le Sud, qui l'approvisionne en denrées de toute nature et en vêtements, l'industrie qui se sert des produits récoltés, tout cela périclite et non pas dans le Sud seulement, mais aussi dans le Tell.

Les Hauts-Plateaux, au point de vue commercial et industriel, doivent donc être protégés.

Mais ce qui mérite également cette protection, ce sont les voies ferrées, construites à grands frais et si utiles.

Ce qui mérite encore d'être protégé, c'est l'avenir que promet ce pays lorsque de nouvelles voies ferrées le traverseront. Déjà la locomotive se fait entendre à Tiaret et à Ras-el-Mâ, sur la frontière nord du Sud Oranais. Bientôt, espérons-le, soit par Tlemcen, soit par la vallée de l'Isser, la locomotive ira à El-Aricha. Ces espérances nous ne devons pas les perdre. Assurer la sécurité insurrectionnelle sur tous ces points, c'est assurer la sécurité et affirmer la vie dans la région du Tell.

Le Tell et les Hauts-Plateaux sont deux frères ayant des intérêts aujourd'hui absolument connexes et un avenir absolument identique.

Dans le Tell et la première section des Hauts-Plateaux, faire de la colonisation à outrance ; dans la deuxième section des Hauts-Plateaux, protéger les matières premières découvertes ou à découvrir qui les font vivre et augmentent la prospérité des régions du nord.

Au point de vue spécial des Hauts-Plateaux, le régime politique devra donc suivre les mêmes inspirations que celles qui le guident pour le Tell, c'est-à-dire empêcher les insurrections à tout prix.

Ces principes, que je crois vrais, quel est le moyen pratique à employer pour les mettre en application ?

Ici j'ai entendu émettre trois opinions, et c'est pour les apprécier plus sûrement que j'ai voulu voir par moi-même. Malheureusement je n'ai pas eu assez de temps. Néanmoins, je veux faire connaître ce que je pense à première vue.

Tout d'abord, et la question ne peut faire doute, c'est un régime politique militaire qui doit être exclusivement appliqué dans toute cette région, étant donné l'état d'avancement des troupes et des voies ferrées.

Dans ces pays où l'Arabe domine et où il s'est toujours cru le maître, où son état latent est l'état de guerre, c'est le régime de la force qui doit dominer. Le régime civil étant exclusif de la force, nos administrateurs et sous-préfets y compris les préfets, y feraient une singulière figure. Ce principe s'impose comme un axiôme et ne se discute pas.

Comment s'exercera ce régime militaire ? C'est là que surgissent les trois divergences.

Les uns disent : il faut abandonner les Hauts-Plateaux, il n'y a rien à y faire. Il suffit de masser une partie des troupes sur la limite extrême du Tell, et empêcher l'arabe insurgé du Sud de passer cette limite.

Cette opinion, à mon sens, doit être complètement rejetée. Ce que j'ai dit en examinant les intérêts à sauvegarder répond amplement à l'objection faite.

La seconde opinion est celle qui est appliquée aujourd'hui : création de fortes garnisons dans les postes du Sud.

Actuellement, en effet, la tendance est d'enlever les troupes du Tell et de les masser dans les divers postes du Sud Oranais, que ces postes soient reliés ou non par des voies ferrées avec le Tell.

Il faut reconnaître que les résultats produits par ce système sont bons. Le but a été atteint, le Sud Oranais est aussi tranquille qu'il peut l'être, surtout après les secousses de la dernière insurrection.

On tue, on assassine et on vole, je n'y contredis pas ; mais dans le Tell, je crois qu'on ne se gène guère. Les annales de la Cour d'assises nous donnent de précieux renseignements à cet égard. L'autorité militaire a pris des mesures énergiques, pour protéger la vie de nos soldats et des travailleurs. Si on les prenait dans le Tell, je réponds que les arabes assassins et voleurs se calmeraient. Par conséquent ne discutons pas sur ces points de détails. Comme ensemble et au point de vue insurrectionnel, les

mesures prises ont donné de bons résultats, tant en ce qui concerne les intérêts du Tell qu'en ce qui concerne les intérêts des Hauts-Plateaux.

Mais alors se présente la troisième opinion. Les mesures prises, dit-on, sont excessives et très coûteuses. Au lieu de créer des postes de concentration militaire perpétuels, au lieu d'installer les dépôts de corps de troupe dans l'extrême Sud, il serait préférable de créer des postes d'observations dans les points reliés au Tell par les voies ferrées. Les dépôts des corps et la masse des troupes seraient conservés dans les villes du Tell et prêtes à partir au premier signal. Quant aux postes qui ne sont pas reliés par la voie ferrée, tels que Géryville, Aflou, El-Aricha, etc..., concentrer les troupes dans ces postes jusqu'à ce que les voies ferrées y arrivent.

Ceux qui émettent cette opinion, vous disent que des troupes en petit nombre, bien armées, approvisionnées en vivres et en munitions, et établies dans les redoutes, peuvent résister le temps nécessaire pour permettre aux secours d'arriver par voie ferrée.

Les voies coupées seraient vite rétablies dans ces pays où les ouvrages d'art n'existent pas. Quant aux renseignements pour savoir l'état des esprits, ils sont fournis par les officiers des affaires arabes, administrateurs des Indigènes. Une insurrection qui nécessite la concentration de milliers d'indigènes n'éclate pas dans quelques heures. Si les lignes télégraphiques électriques sont détruites, la télégraphie optique dont le réseau couvre actuellement les Hauts-Plateaux est hors d'atteinte des coups de main. Les avis seront toujours donnés à temps et les chemins de fer feront le transport d'hommes, de munitions et de matériel en peu de temps.

Ce système, disent-ils, a pour avantage en temps de paix, de moins grandes dépenses, de reposer les troupes, de les aguerrir en leur faisant faire à tour de rôle, le service pénible des Hauts-Plateaux et de favoriser les villes de garnison du Tell qui, à l'heure actuelle, ne profitent de rien.

Ce système est, il faut l'avouer, fort séduisant. Une personne fort compétente en ces matières, m'affirmait que la Compagnie Franco-Algérienne peut transporter avec son outillage actuel quatre mille (4,000) hommes par jour sur n'importe quel point

de son parcours. Mettons deux mille hommes et leurs approvisionnements, vous voyez en quelques jours les quantités de troupes de toutes armes qui seraient réunies sur un point déterminé.

Le commandement n'entend pas la chose de cette façon. La Compagnie Franco-Algérienne ne va pas partout et il est bon que dans le rayon qu'elle ne couvre pas les troupes qui sont sur son parcours et qui sont en plein territoire dangereux soient prêtes immédiatement à se porter sur les autres points menacés. Elles en sont plus rapprochées que celles qui tiennent garnison dans le Tell. Il ne faut donc pas les déplacer.

Voilà pourquoi en l'état, la situation ne se modifie pas. Qui a raison, qui a tort? je l'ignore et je ne puis pas pour ma part trancher une pareille question.

Il ressort de tout cela que ce que nous avons est bon, mais doit être amélioré.

Que l'amélioration ne pourra se faire qu'en complétant le réseau des lignes de pénétration dans le Sud. Que ce prolongement s'impose, tant au point de vue des intérêts du commerce de la colonisation, de l'industrie qu'au point de vue de la sécurité. Sans compter la pose du troisième rail que la Compagnie P. L. M. ne voudra probablement jamais permettre et qui serait si utile.

DEUXIÈME CHAPITRE

Le Touat [1]

Nous avions arrêté notre étude succincte du Sud-Ouest Oranais à Aïn-Sefra, lorsque les événements qui se produisent au Touat, nous ont engagé à faire connaître cette importante région aux membres de notre Société.

(1) J'ai recueilli les renseignements sur cette région dans l'ouvrage remarquable de M. le Commandant V. DEPORTER (*Extrême-Sud de l'Algérie*), dans ses cartes, dans la carte de M. O. MAC CARTHY et dans la carte dressée par le Colonel COLONIEU, lors de son expédition en 1868.

Lorsque le voyageur quitte le village d'Aïn-Sefra et suit la vallée de l'Oued-Namous, il rencontre entre le 32° et le 31° de latitude, l'énorme massif de dunes de sables désigné sous le nom de grand Erg occidental ou El Areg. Cet énorme massif, qui ne couvre pas moins de onze millions d'hectares, franchi, le voyageur atteint le territoire connu sous le nom de Gourrara ou Guerrara par le 30° de latitude environ, formant un plateau d'environ 500 kilomètres carrés.

Ce plateau, qui court du nord-ouest au sud-ouest, limite au nord la région que les indigènes appellent Tsouat ou Touat par le 28° 1/2 nord de latitude.

Le Touat est situé géographiquement entre le 28° 1/2 et le 27° de latitude nord et entre le 3°30' et le 2°30' de longitude ouest.

Le Touat comprend toute la vallée de l'Oued Messaoud, depuis le district de Bouda jusqu'au district de Reggan. La largeur de la vallée est d'environ 60 kilomètres et sa longueur de Bouda à Reggan d'environ 200 kilomètres.

Telle est dans son ensemble la vaste région *qui nous appartient* et que le Gouvernement Marocain, poussé par les Anglais, les Allemands et les Italiens, cherche à nous enlever.

Avant d'examiner les raisons diplomatiques qui démontrent que la France *est bien la souveraine de cette région*, nous allons faire connaître l'importance de ce pays.

Le Touat est divisé en dix districts qui portent les noms suivants:

1° Bouda ;
2° Timm (Timmi);
3° Tamest ;
4° Ouled El Hadjou Bou Faddi ;
5° Tamentit ;
6° Fenourin ;
7° Ouled Si Hamou Bel Hadjou Zaouïet Kounta ;
8° Inzegmirou, Touat El Henné ;
9° Sali ;
10° Reggan ;

Chacun de ces districts comporte un nombre déterminé de ksour dont les noms et le chiffre de la population sont donnés

dans l'ouvrage de M. le Commandant V. Déporter : *Extrême-Sud de l'Algérie*. Dans leur ensemble les ksour sont au nombre de 156, ayant une population d'environ cent mille habitants.

Cette population, d'après le Commandant Deporter, se diviserait au point de vue militaire en 400 cavaliers et 10,000 fusils. D'après les renseignements fournis par Mouleï el Hassein, cheik du district de Timm, le nombre de cavaliers ne serait que de 85.

Le Touat est un pays généralement plat. Il est riche en terres d'alluvion et en eau. Les ksour ne comptent pas moins de *trois millions de palmiers*.

Le Touat est le point de concentration des grandes routes qui partent du Maroc en prenant la vallée de l'Oued Guir (1) et de ses affluents pour suivre la vallée de l'Oued Messaoud. C'est la grande route naturelle des caravanes qui se rendent du Maroc au Soudan.

Là viennent également se rejoindre les routes du Sud de l'Algérie et d'El Goléa.

Les caravanes trouvent dans cette région des vivres, de l'eau, des abris. Elles évitent la région des dunes de sable du grand Erg occidental, en suivant la vallée de l'Oued Zouzfana.

Le district de Bouda est le point de concentration de toutes ces routes. Ce district est le plus septentrional du Touat. Les caravanes suivent ensuite la vallée de l'Oued Messaoud jusqu'au district de Reggan qui est le plus méridional du Touat.

De ce dernier district qui forme la limite sud du Touat, partent cinq grandes routes de caravanes. M. le Commandant Deporter les énumère comme suit :

La première sur *Tin-Bouctou* (Tombouctou), par El Mabrouk ;
La seconde conduit dans le Tidikelt et delà à Redamès et Rat ;
La troisième au Tidikelt et dans le Ahaggar, l'Aïr et *le Soudan* ;
La quatrième va à Acolli et delà à Tin-Bouctou par In-Ziza ;
La cinquième va à Taodéni, mais elle est peu suivie.

Le soff Seffian domine dans sept districts et le soff Ihamed dans trois.

(1) L'Oued Guir est la rivière qui porte ce nom jusqu'à sa jonction avec l'Oued Zouzfana, un peu en amont d'Igli. A partir de ce point elle s'appelle Oued Messaoud ou Oued Messaourâ.

L'orde religieux de Mouleï Taïeb est suivi dans dix districts, celui de Sidi Abdelkader Djilani dans huit, celui de Sidi Abd Es Selam dans deux et celui de Sidi Abderrhaman dans un seul.

Le pays produit au point de vue de la culture, des dattes dans dix districts, des céréales, blés ou orges dans cinq, du henné dans trois.

L'Industrie locale donne des tissus de laine et coton assez grossiers dans neuf districts, du charbon de bois dans deux, et de la poudre d'or, de l'or ouvré, et en lingot dans un.

Enfin le district de Reggan donne en grande quantité des moutons à poil (ademan).

La population du Touat se compose de :

1° Zenata	8.570
2° Cherfa	10.081
3° Harratin	33.227
4° Arabes	25.506
5° Nègres	17.624
TOTAL	94.998 (1)

Comme on peut s'en convaincre par cet exposé rapide, le Touat, ne constitue pas une valeur négligeable et au point de vue de notre marche en avant dans le Sud, vers le Soudan et le Niger, il est, on peut l'affirmer, la clef de toutes nos grandes voies de communication.

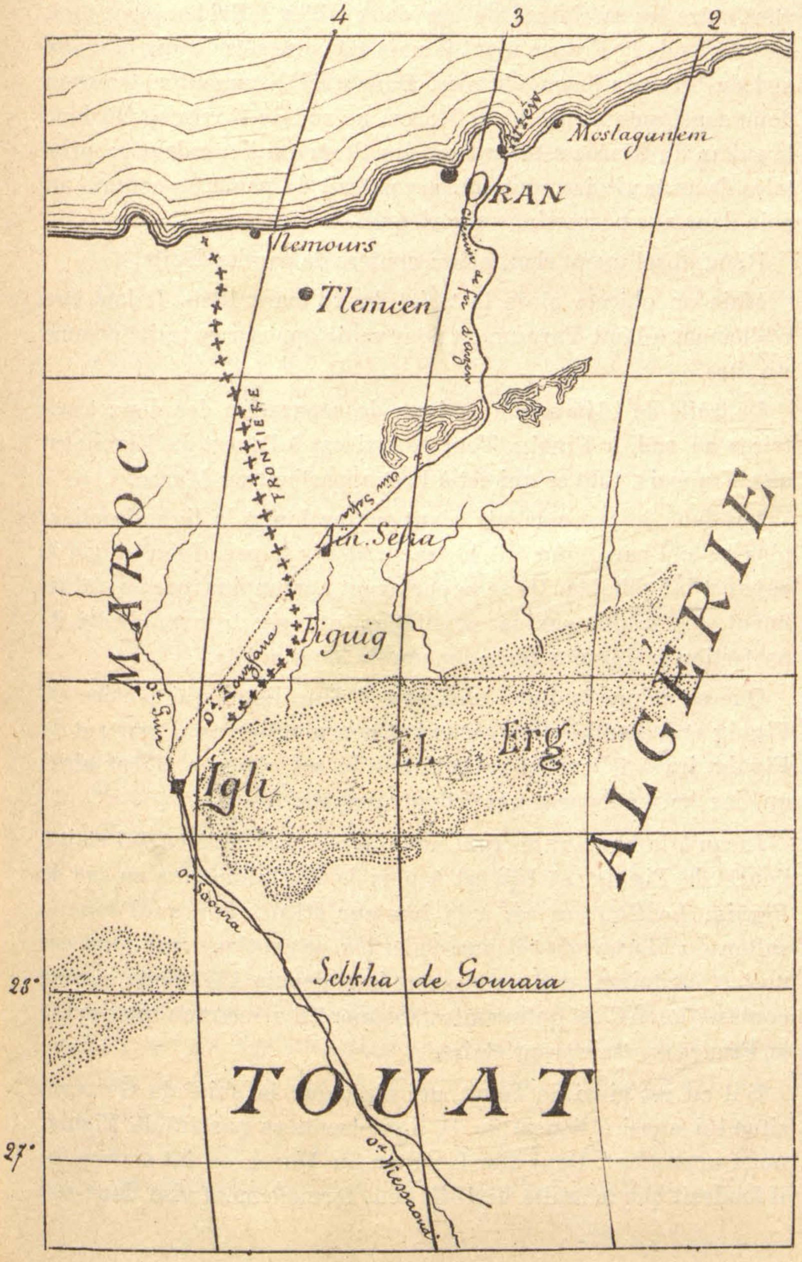
Ainsi n'avons nous rien trouvé de surprenant, dans les agissements de nos trois ennemies qui se dissimulent derrière l'autorité *pas même nominale* du sultan du Maroc. Il fallait nous couper la route, nous empêcher d'avancer, le moyen le plus simple était de *nous enlever, de nous prendre ce qui nous appartient, le Touat.*

Et si nous sommes aussi affirmatif et catégorique, c'est que tout démontre que cette région est à la France, entièrement à la France.

Dans sa largeur de l'est à l'ouest, le Touat est situé entre le 4° et le 2° de longitude, à l'ouest du méridien de Paris. La limite nord de l'Algérie, entre le Maroc et la France, est l'embouchure du Kiss située à 45' du 4°. Mostaganem est situé à 15' du 2°

(1) Tous ces renseignements statistiques sont tirés de l'ouvrage de M. le Commandant Deporter.

De sorte que la frontière Ouest du Touat serait sur le méridien de Nemours, ville française, et la frontière Est sur le méridien de Mostaganem. *La situation sur la carte est donc la suivante :*



Le Sultan du Maroc a-t-il jamais, même nominalement, prétendu avoir des droits sur les populations situées entre Nemours et Mostaganem, et sur celles situées dans le Gourara, qui se trouvent entre les méridiens de ces deux villes ? Evidemment non. Les droits de la France n'ont jamais été contestés depuis la limite sud du Gourara jusqu'à la mer. Dans quel document se trouvent donc consignés les droits du Maroc, au sud du Gourara. Où donc le sultan du Maroc a-t-il trouvé des titres qui le rendent propriétaire de ce territoire, qui lui permettrait de pénétrer comme un coin dans nos possessions algériennes.

Rien, absolument rien, ne lui confère de pareils droits.

Mais on objecte alors le traité du 18 mars 1845. Il faut être réellement à bout d'argument pour venir opposer ce traité comme un titre.

Le traité de 1845 arrête la ligne de séparation des deux territoires au sud, à Figuig. Tout ce qui est à l'ouest de Figuig est aux Français, tout ce qui est à l'est appartient au Maroc.

Les deux gouvernements n'ont pas prolongé la ligne-frontière plus au sud parce que, dit le traité, il n'y a pas d'eau et que le pays est inhabitable. Ils se le partagent néanmoins, car ils s'attribuent des droits sur la population qui s'y trouve, droits de protection réciproque pour chacun de leurs sujets.

Que sera donc la ligne divisoire ? Une ligne qui partira de Figuig et descendra droit au sud et non une ligne qui, partant de Figuig, ira à l'Ouest et prendra sur le sol algérien. C'est ainsi que les deux gouvernements l'ont compris.

Jusqu'à la hauteur de Igli, nous avons pris tout ce qui était à l'ouest de Figuig, et Igli est à plus de 200 kilomètres au sud de Figuig. Le Gourara est à la hauteur d'Igli. Pourquoi donc le sultan du Maroc n'a-t-il pas émis des prétentions sur tous ces vastes territoires, que nous possédons depuis 1845 sans aucune contestation ? C'est qu'incontestablement il a reconnu que, seule, la France en était propriétaire.

S'il en est ainsi, le Touat, qui n'est que la suite du Gourara, situé lui aussi à l'ouest de la ligne-frontière partant de Figuig, nous appartient. Pour que le sultan du Maroc en fût souverain, il faudrait que le traité de 1845 l'eût formellement visé dans son

texte et catégoriquement attribué à ce monarque. Rien de pareil n'existe, et les Allemands, les Anglais et les Italiens auront beau chercher, ils n'y trouveront pas cette disposition.

Le Touat est donc bien à la France, géographiquement et diplomatiquement.

La France a-t-elle intérêt à le conserver ? Cela ne saurait faire doute.

L'exposé statistique et géographique que nous avons donné ci-dessus en fait la démonstration. Le Touat est peuplé, il est cultivable. Les dattes, l'orge, le blé, le henné y viennent en abondance. Bien d'autres cultures pourraient y venir. Il y a de l'eau en quantité. Les échanges avec le Nord-Ouest sont nombreux ; beurre, huiles, moutons. tissus de laine et coton en sont les principaux articles. La poudre d'or, l'or en lingot font l'objet d'un commerce dans le district Ben Faddi. Tout cela n'est pas à dédaigner.

Au point de vue de nos voies de communication, c'est le point le plus important du Sud-Ouest Oranais. Toutes les routes s'y concentrent. Notre voie ferrée va jusqu'à Aïn-Sefra. Si on veut la prolonger, il faut forcément passer par la vallée de l'Oued Messaoud ; c'est le véritable tracé du futur Transsaharien.

Devons-nous l'abandonner, pour ne conserver que les dunes de sable de l'Erg Occidental ?

Poser de semblables questions c'est les résoudre. Jamais des patriotes français ne devront y consentir. Ce serait défaire ce que M. Ribot vient de faire. Ce serait tuer notre influence, non seulement dans cette partie de l'Algérie, mais dans tout le Sud algérien.

La question est nettement posée. Le pays tout entier s'en occupe. Il faut qu'elle soit tranchée dans le plus bref délai.

En effet, l'agitation commence. Nos tribus émigrent dans l'Extrême-Sud. Les indigènes vendent leurs terres ou les donnent en garantie pour des sommes insignifiantes. Ce sont là les indices précurseurs des insurrections. C'est dans le Touat que tout se fomente. C'est là que Bou-Amama s'est réfugié ; c'est là qu'il se prépare.

Il n'y a pas à hésiter, il faut frapper avant qu'il ne frappe, et il faut frapper ferme et sans l'ombre d'une hésitation.

Quant à la force de résistance des districts, elle ne sera pas énorme. Les 10,000 fusils qu'ils possèdent sont éparpillés sur une superficie de 1200 kilomètres et leur concentration dans ces territoires est toujours difficile. Arrivons avant qu'elle ne se fasse et le passage de nos soldats sera plutôt une manifestation guerrière, une marche militaire, qu'une guerre nouvelle.

Tel est l'avis unanime des hommes compétents.

Affirmons-nous donc énergiquement au Touat et si, à l'heure présente, nos efforts ne donnent pas des résultats immédiats, nous aurons tout au moins préparé l'avenir et ouvert le chemin à ceux qui viendront après nous.

L. ROUIRE,

Membre fondateur de la Société de Géographie d'Oran.

GUERRE DE TLEMCEN

PREMIÈRE JOURNÉE

(Suite) (1)

CHAPITRE XXXII

Des plaintes que des notables de la ville adressèrent au nouveau roi de Tlemcen; de la réponse que Muley Abd Allah leur fit, et de la lettre que le Comte reçut d'un grand Chef arabe.

Le mercredi, 13 février 1543, alors que Muley Abdallah — que nous venions de replacer sur son trône — était installé au Mechouar où le Comte résidait aussi, des notables de Tlemcen se rendirent auprès du nouveau roi et lui parlèrent en ces termes:

« Muley! que votre Altesse sache que les livres sacrés de
» notre religion sont avilis et profanés; qu'ils sont déchirés
» publiquement, jetés aux ruisseaux, et foulés aux pieds par les
» chrétiens avec le plus grand mépris. Et comme il est de votre
» devoir de ne pas laisser outrager et déshonorer notre Loi,
» nous vous conjurons d'agir sans retard, sinon le mal sera
» bientôt irrémédiable. »

Le Roi leur répondit:

« Que puis-je à cela? Et d'ailleurs vous dois-je quelque chose?
» Est-ce vous qui m'avez rendu mon trône et mes Etats?

(1) Voir le *Bulletin*, année 1890, page 347; et année 1891, page 225.

» Je ne dois de la reconnaissance qu'aux *fils de Jean*. Plaise à » Dieu, notre seigneur qui est aux cieux, de vous rendre sem- » blables à saint Jean-Baptiste (1), dont on nous dit aussi que » nous sommes les enfants, afin que vous puissiez obtenir votre » salut. »

Ce même jour, Don Martin de Cordoue sortit de Tlemcen et poussa une reconnaissance jusqu'à la *rivière de l'olivier* (2), d'où l'on peut voir la ville d'Oudjda (Maroc).

Ce fut également pendant cette journée que le caïd Abrahen (*Ibrahim*), un des principaux capitaines du roi déchu, et commandant des escopeteros rénégats, se présenta au Méchouar pour rendre hommage et jurer obéissance au roi Muley Abdallah.

Ce caïd est un homme de haute taille, beau et de noble prestance; mais il est coupable de mauvaises actions, puisque, étant d'origine chrétienne, il venait de combattre contre nous.

Au cours de ces évènements, le Comte d'Alcaudete donna l'ordre d'approvisionner de pain le Mechouar, afin d'assurer l'alimentation des 1,200 soldats chrétiens, qui, sous le commandement de Luis de Rueda, avaient été préposés à la garde du Roi et de la ville.

Le dimanche, 18 février, un certain nombre de Maures des environs suivis de 300 lances vinrent, comme le caïd Ibrahim, faire à leur tour acte de soumission à Muley Abdallah. Ils amenaient avec eux leurs femmes, leurs enfants et toutes leurs richesses.

Le Comte ordonna de les loger dans un hameau (3) de 500 maisons, situé à deux milles de Tlemcen au milieu de jardins et de vergers.

---

(1) Comme Jésus-Christ *(Sidna Aïssa)*, saint Jean-Baptiste est mis, par les musulmans, au rang des prophètes précurseurs de *Mahomet*.

(2) L'*Oued Zitoun*. — Cette rivière, un des affluents de la Tafna, est située à 20 kilom. à l'Ouest de Tlemcen. Du haut des montagnes où elle prend naissance, on distingue, en effet, le grand bois d'oliviers au milieu duquel se trouve Oudjda, dans la plaine des Angad. Oudjda est à 80 kilomètres environ de Tlemcen.

(3) Le village de Sidi-bou-Miedine, un des plus saints pélérinages de l'Islam.

Deux grands chefs du Sahara arrivèrent en même temps de cette lointaine région pour offrir des présents au Comte d'Alcaudete. Ces présents consistaient en une grande quantité de dattes, et une foule d'objets de toute sorte.

Les jours suivants, d'autres personnages de marque firent, à l'exemple des précédents, leur soumission au nouveau roi.

Parmi ceux-ci, nous citerons entre autres El Corsi, gouverneur du Méchouar et secrétaire des rois de Tlemcen.

Pendant ces réceptions le Comte reçut d'un des principaux chefs, nommé Rafefa ben Alhamel, la curieuse lettre que voici :

LETTRE

Louange à Dieu unique.

Au meilleur des chevaliers, et au plus brave des capitaines parmi les capitaines ;

A celui qui a combattu sur terre et sur mer, et dont personne ne saurait contester le courage et les mérites ;

Au vrai gentilhomme, honoré et estimé de tous ;

A celui qui est digne de toutes ces louanges ; qui est le maître de ses égaux et la lumière des hommes de son époque ;

Au Comte, lieutenant du roi de Castille :

Rafefa ben Alhamel sollicite votre amitié et se recommande à vous.

Il reconnaît que vous avez fait ce que font les bons chevaliers, puisque vous avez accompli votre tâche selon votre désir et les intentions de votre roi.

Il vous prie de ne pas repousser les offres d'amitié de celui dont le sort est entre vos mains, et qui se dit votre ami dévoué, tout en gardant respectueusement ses distances.

Que la santé soit sur vous.

CHAPITRE XXXIII

D'une grande razzia que fit le Comte dans une sortie concertée avec le caïd Ibrahim

---

Le mercredi, 21 février, sa Seigneurie ayant été avisée par le caïd Ibrahim que de nombreux Arabes se trouvaient réunis à cinq milles de Tlemcen avec une multitude de chameaux — et qu'ils avaient l'intention de faire main basse sur de gros approvisionnements de blé et d'orge appartenant à des Arabes fugitifs de Tlemcen — Elle sortit de la ville avec 150 lances et 1,000 hommes de pied.

Comme en tout état de cause, ces grains devaient être la proie des Infidèles ennemis, ou rester aux mains d'autres Infidèles, le Comte ne se fit aucun scrupule de chercher à se les approprier.

Guidé par le caïd Ibrahim qui, en sa qualité de rénégat, était vêtu comme les Maures, le Comte sortit par la porte de Fez à l'effet de surprendre le convoi. A ce moment Sa Seigneurie ayant remarqué qu'Ibrahim montait un mauvais cheval, Elle s'empressa de lui en faire donner un des siens.

Arrivés près de l'endroit où la razzia devait avoir lieu, notre Capitaine général s'aperçut avec regret que le convoi, qu'il croyait surprendre pendant sa formation, était déjà en marche.

Les chameaux qui le composaient étaient en si grand nombre qu'ils formaient une ligne ininterrompue d'une lieue au moins de longueur.

Le convoi était confié à la conduite de 2,000 Maures, dont la plupart se souviendront longtemps du Comte à l'occasion de cette razzia.

En les voyant fuir en toute hâte, Sa Seigneurie s'élança à leur poursuite avec ses troupes, au cri de *Santiago y a ellos* (Santiago sus à eux).

Quoiqu'ils fussent protégés par 300 lances, les Maures précipitèrent leur fuite ; mais néanmoins, ils furent bientôt atteints par les nôtres, qui leur tuèrent 60 hommes, et qui auraient fait un plus grand nombre des victimes s'ils eussent voulu continuer leur poursuite.

Cette affaire coûta la vie à un de nos jeunes écuyers nommé Frias.

Ce malheureux jeune homme venait de capturer un Maure — qui s'était d'ailleurs librement rendu à lui — lorsque ce prisonnier, dont Frias ne se défiait nullement, s'empara traiteusement de la lance de l'écuyer et lui en porta un coup mortel. Mais Garcia de Navarette, gouverneur de Mers-el-Kébir, témoin de cet acte de félonie, s'élança soudainement sur le Maure, et d'un coup d'épée lui fendit la tête jusqu'aux épaules.

Dans cette razzia nos troupes firent 40 prisonniers, et capturèrent 350 chameaux et une vingtaines d'ânes.

On peut donc dire, à cette occasion, que ce sont les tondeurs qui furent tondus.

Quant à nos soldats, ils se réjouirent beaucoup de cet heureux coup de main.

Le Comte ayant ainsi pourvu son armée des bêtes de somme néeessaires au transport du matériel et des vivres, décida que la répartition des prisonniers, des chameaux et du butin faits dans cette razzia, aurait lieu dès le lendemain.

Pendant les jours suivants, les Maures qui avaient abandonné Tlemcen, au moment où nous allions en prendre possession, y revinrent en si grand nombre que la ville paraissait insuffisante à les loger en totalité.

CHAPITRE XXXIV

Des événements qui se produisirent aux Moulins, où le capitaine Juan Carillo, son Enseigne et d'autres soldats trouvèrent la mort ; et de ce que fit le Comte dans cette circonstance.

« Il n'y a pas de plaisir sans peine » dit le sage.

Comme pour confirmer cet adage, Dieu, qui nous aime comme un père, nous avertit à chaque instant de l'instabilité du bonheur terrestre, afin que nous restions toujours dignes de lui.

C'est ainsi que pour assurer leur approvisionnement en farine, les soldats commettaient l'imprudence d'aller isolément faire moudre des grains aux moulins situés en dehors de la ville (1). Ce que voyant, le Comte ordonna que deux compagnies seraient constamment préposées à la garde desdits moulins.

Or, certain jour que les compagnies des capitaines Juan Carillo et Clavijo devaient occuper ce poste de concert, il arriva que Clavijo jugeant la présence de deux compagnies inutiles au maintien de la sécurité des moulins, ramena à la ville celle qu'il commandait ; de telle sorte que Juan Carillo, qui n'avait que fort peu de monde avec lui, resta seul chargé de la surveillance de ce poste. Et comme ce capitaine était sans défiance des Arabes, il ne fit pas bonne garde et se laissa surprendre par l'ennemi, qui le surveillait attentivement à son insu.

Au nombre de 2,000 environ, les Maures, débouchant tout à coup d'une brèche naturelle existant au sommet de la montagne qui domine la ville et les moulins, fondirent à l'improviste sur cette poignée de soldats impuissants, malgré leur courage héroïque, à resister à une pareille attaque.

---

(1) Les moulins d'*El-Kalâa*. D'après notre auteur (voir le précédent Bulletin, page 250) le nombre des moulins était de 60. Il en existe un très grand nombre, construits pour la plupart sur les ruines des anciens.

Les troupes de la garnison accoururent à leur secours en toute hâte, mais elles ne purent que constater le massacre du capitaine, de son Enseigne et de ses 35 soldats.

Parmi les cadavres on remarqua que celui de l'Enseigne avait les bras mutilés : les Maures ne pouvant lui arracher le drapeau qu'il étreignait de ses deux mains, ils les lui avaient coupées pour s'emparer de ce trophée.

En apprenant la mort du capitaine Juan Carillo et de ses hommes, le Comte éprouva une douleur si grande que, pendant plusieurs jours, il se déroba à la vue de ses soldats pour leur cacher son affliction, car il les aimait comme un père.

Quant au capitaine Clavijo, il fut jugé et condamné à être décapité. On allait le conduire au supplice lorsque Don Martin de Cordoue intercéda auprès du Comte et obtint la grâce du coupable.

Il est bon d'ajouter que le capitaine Juan Carillo mourut en brave, en défendant vaillamment sa vie et celle de ses soldats, et que sa mort fut celle d'un bienheureux puisqu'il périt en combattant les infidèles.

Ce qui atténua la perte de ce bon capitaine, c'est que de nouvelles défaites firent oublier aux Maures ce succès d'un moment.

Que cet exemple serve de leçon à ceux qui seraient tentés de manquer de vigilance en présence de l'ennemi.

CHAPITRE XXXV

D'une rencontre qui eut lieu entre nos alliés Maures et l'ennemi, à la suite d'un stratagème imaginé par le Caïd Ibrahim

---

Le vendredi, 23 février, à deux heures de l'après midi, les Maures apparurent à la brèche de la montagne dont j'ai parlé ; et, au nombre de 3 à 4,000 hommes, se répandirent dans la plaine qui s'étend des moulins à la Porte de Fez.

Comme il était interdit de sortir de l'enceinte de la ville sans une permission expresse du Comte, et que le caïd Ibrahim désirait vivement combattre l'ennemi, il sollicita l'autorisation de faire sortie avec ses cavaliers maures.

Sa Seigneurie la lui accorda, en le prévenant que les troupes chrétiennes ne sortiraient de la ville que pour le secourir en cas de défaite.

Ibrahim accepta cette condition et, à la tête de ses escopeteros et de troupes de pied, il sortit par la Porte de Fez, d'où il se porta immédiatement à la rencontre de l'ennemi.

Ce jour là il se conduisit en vaillant soldat, car il tua 5 Maures de sa lance dans le combat très acharné qui se livra à cette occasion.

Tandis que le caïd Ibrahim franchissait la Porte de Fez, 400 cavaliers chrétiens se portaient sous les murs de la ville, à proximité de cette porte. Dès qu'il fut en vue de l'ennemi, Ibrahim feignit la terreur, et revint précipitamment sur ses pas, suivi de ses troupes.

Trompés par cette feinte, les Maures s'élancèrent à sa poursuite et, au nombre de 300 environ, s'engagèrent à sa suite dans la rue qui relie la Porte de Fez à celle d'Oran, et dont la longueur représente la distance que peut parcourir d'une haleine un cheval lancé à toute vitesse.

Mais Ibrahim et les siens font brusquement volte-face, tandis que les cavaliers chrétiens ferment la retraite aux ennemis aux cris de : *Santiago et Notre Dame ! Sus a eux ! En avant nos frères !*

Surpris de cette attaque imprévue, les Maures se débandent et ne parviennent à rallier le gros de leurs troupes qu'après avoir jonché la rue de nombreux cadavres de leurs partisans.

Malheureusement de notre côté, Don Hieronimo, fils de Don Martin de Cordoue, entraîné par l'ardeur du combat, pénétra trop avant dans les rangs ennemis et reçut 4 blessures graves à la tête.

L'ennemi, vivement pourchassé par les cavaliers d'Ibrahim, disparut bientôt dans le plus grand désordre. Quant aux nôtres, ne trouvant plus d'adversaires à combattre, ils rentrèrent dans leur casernement.

Vers le soir, deux cavaliers maures se présentèrent sous les murs de la ville avec un drapeau blanc, et demandèrent à parlementer, en criant qu'ils ne voulaient plus de « *guerra-guerra* » (de guerre).

Le lendemain ils recommencèrent leur manifestations pacifiques. Il eurent raison d'agir ainsi, car nous leur ménagions des surprises encore plus désagréables que celle de l'avant-veille; mais Sa Seigneurie, toujours clémente, finit par accueillir avec faveur les propositions de paix qu'on venait de lui faire.

Nous apprîmes plus tard par le caïd Ibrahim que le chef maure, au nom duquel les parlementaires s'étaient présentés, disposait de nombreuses forces, et que des parents de Muley Abdallah avaient l'intention de marier ce roi à la fille de ce chef, afin d'amener la pacification du royaume. Le roi Muley Abdallah est un jeune homme de 20 ans, capable, par son bon naturel, de se créer des amis et de véritables sympathies.

CHAPITRE XXXVI

Accueil que fit le Comte à un rénégat, nommé Padilla, qui se présenta à lui pour se réconcilier avec la foi chrétienne

---

Un rénégat du nom de Padilla, qui habitait les environs de Tlemcen, vint trouver le Comte d'Alcaudete pour être réconcilié, ainsi que sa femme, avec la religion chrétienne à laquelle ils avaient appartenu.

Ils étaient originaires de Baeza (Espagne), où je me rappelle avoir connu un frère de Padilla qui était, comme moi, ministre de notre sainte religion.

Les époux Padilla avaient d'ailleurs manifesté depuis longtemps le désir de redevenir chrétiens, ainsi que l'affirmèrent un grand nombre de captifs qui se trouvaient alors à Tlemcen, et dont la plupart avaient été faits prisonniers lors de la défaite des Espagnols à *Tibida* (1).

Je dois dire aussi à l'honneur de Padilla que seul — parmi tant d'autres rénégats mieux en situation d'être utiles à ces infortunés chrétiens — il recueillit ces malheureux et les consola avec le plus louable empressement. Lorsque Padilla et sa femme se présentèrent devant le Comte ils étaient à peine vêtus, les Arabes, des environs les ayant dépouillés de leurs habits au moment où ils se rendaient à la ville.

Ce rénégat, que le roi Muley Mohammed avait toujours accueilli avec bonté, possédait 6 chevaux et jouissait d'une certaine aisance.

Pendant l'entretien que j'eus avec Padilla, j'acquis la certitude qu'il était fermement résolu à redevenir chrétien, et que, pour sauver son âme et celle de sa femme de la damnation éternelle, il était disposé à faire le sacrifice de tous ses biens.

Sa Seigneurie les accueillit tous deux avec cette miséricorde affectueuse qui est le propre de son caractère :

« Je suis aussi heureux — leur dit-il — de vous voir revenir » à la foi de notre Rédempteur Jésus-Christ, que de la victoire » que Dieu m'a permis de remporter sur les Infidèles. »

---

(1) « Tibida » Nom sous lequel les Espagnols désignaient la rivière de l'Isser, et qu'ils avaient appelée ainsi de « *Tibd* », ancienne ville située près de l'endroit où le chemin d'Oran à Tlemcen coupait cette rivière. D'après Marmol les ruines de Tibd existaient encore en l'an 1,500 de notre ère. Quant à la défaite de Tibida, voici les renseignements que nous avons trouvés dans la copie d'une lettre écrite d'Oran le 6 juillet 1535 par le Comte d'Alcaudete à l'Empereur Charles-Quint, et dont l'original est déposé aux archives de Simancas (Papiers d'État ; liasse 462) :

Le 4 juillet 1835, les forces d'Abdallah et de Don Alphonse Martinez d'Angelo, qui marchaient sur Tlemcen sous le commandement de Abderrahmane ben Reduan, arrivèrent sur les bords de l'Oued Isser et en tentèrent le passage. Mais la nombreuse cavalerie de Messaoud les rejeta bientôt en désordre sur le chemin d'Oran, et les harcela dans leur retraite jusqu'à Chabet-el-Leham (*Défilé* ou *Ravin de la Chair*) où les Espagnols, au nombre de 6 à 700, furent presque entièrement massacrés ainsi que les rares contingent Maures qui n'avaient pas fait défection.

C'est donc par erreur que, dans son histoire d'Oran, Léon Fey place cet évènement en 1541. (Note de M. Galens).

Le Comte avait raison de leur tenir ce langage, car ainsi que Jésus-Christ le dit dans son Évangile : Grande est la joie qu'on éprouve dans le ciel, du repentir d'un pécheur qui renonce à ses erreurs et fait pénitence *(Gaudium et in cælis super uno pectatore*, etc.,).

Après les avoir ainsi consolés, sa Seigneurie, généreuse jusqu'à la libéralité, leur fit donner des vêtements convenables, un cheval, et tout ce qui pouvait leur être nécessaire, en leur promettant de s'occuper d'eux dès son arrivée à Oran.

CHAPITRE XXXVII

Du traité que le Comte d'Alcaudete signa avec le roi de Tlemcen Muley Abdallah, au nom de sa majesté l'Empereur et Roi, notre maître ; et du départ de Tlemcen après la mise en état de notre artillerie.

Le lundi, 26 février 1543, un traité fut signé au nom de l'Empereur et Roi notre Seigneur et maître entre le très illustre Comte d'Alcaudete, capitaine général de l'Afrique, et le nouveau roi de Tlemcen.

Par ce traité, Muley Abdallah se reconnaissait vassal et tributaire de l'Empereur. Il s'engageait aussi à lui payer annuellement le tribut de 4,000 doubles qui avait été précédemment imposé à Muley Mohammed ; et, au surplus, il devait lui faire don d'un certain nombre de chevaux harnachés et de plusieurs faucons.

Le Roi jura sur le Coran d'observer fidèlement les clauses de ce traité, qu'il scella personnellement de son cachet, à la manière orientale.

Le jour suivant, à deux heures de l'après midi, un grand nombre d'Arabes apparurent du coté de la Porte de Fez, en vociférant suivant leur coutume. Un Enseigne de haute taille, vêtu

avec une certaine recherche et monté sur un superbe cheval bai, se trouvait à leur tête. Il tenait un drapeau blanc d'une main, tandis que, de l'autre, il brandissait en signe de défi une lance au bois de laquelle était nouée une écharpe de gaze.

Nos soldats contemplaient ce spectacle du haut de la tour qui défend l'entrée de la Porte de Fez, lorque, irrité des bravades de l'enseigne, un arquebusier saisit son arme, et visant attentivement le Maure, il le frappa d'une balle au milieu de la poitrine. L'Enseigne tomba aux pieds de son cheval ; mais des hommes de sa suite s'emparèrent immédiatement de son cadavre et le firent disparaître en le traînant sur le sol.

Si, à ce moment, le Comte eut consenti à laisser faire une sortie à ses troupes enthousiasmées, il est certain que les Maures auraient reçu une nouvelle correction.

Ce même jour, sa Seigneurie ordonna d'amener les équipages d'artillerie à la Porte d'Oran. Cette artillerie se composait de 6 pièces de campagne que, il y a *huit ans,* les Espagnols avaient été contraints d'abandonner à l'ennemi, lors de la défaite de Tibida (1).

Les Maures n'ayant jamais fait usage de ces pièces, on peut croire que Dieu ne les avait destinées à servir que contre les Infidèles. Sa Seigneurie les fit replacer sur leurs affûts, en même temps que l'on confectionnait des traits pour remplacer les anciens qui ne pouvaient être utilisés.

Ces divers préparatifs exigèrent un temps assez long ; mais, grâce aux bons soins du Comte, nous n'en étions pas moins en possession d'une excellente artillerie, bien attelée et pourvue des munitions nécessaires. Elle nous fut d'ailleurs, par la suite, d'une très grande utilité.

---

(1) Comme notre auteur place cet événement 8 ans avant la prise de Tlemcen — qui eut lieu en 1543, ainsi que cela résulte de cette Relation — le témoignage de Francisco de la Cueva vient pleinement corroborer la date assignée au massacre de Chabet-el-Leham par le Comte d'Alcaudete dans sa lettre à Charles-Quint. (Voir la note précédente, page 7). C'est donc à l'année 1535 qu'il faut faire remonter la défaite de Tibida que Léon Fey place dans le courant de 1541.

Ces dispositions prises, sa Seigneurie fit publier un ban ordonnant à ses troupes de se tenir prêtes pour le départ. A cet effet, elle ordonna de réunir tous les bagages du convoi sur les places situées près des Portes d'Oran et de Fez ; car c'est par là que nous devions sortir de la ville pour reprendre le chemin d'Oran.

Pendant un moment il fut question de laisser 1,200 hommes de garnison à Tlemcen ; mais le Comte se souvenant de ces paroles d'un sage : « Qu'il faut savoir *changer d'air* à propos », décida de ne laisser aucun chrétien dans la ville. En conséquence, toutes les troupes se tinrent prêtes à se mettre en marche ; et l'on verra par la suite combien le Comte eut raison de prendre une pareille décision.

Tandis que l'armée se disposait à quitter Tlemcen, les mêmes Maures qui venaient journellement nous braver sous les murs de la ville, se réunirent en très grand nombre comme à l'ordinaire et se livrèrent à de provocantes démonstrations.

Or, comme ils s'enfuyaient en toute hâte dès que nous tentions une sortie, et qu'il était inutile de chercher à les atteindre, on délégua deux Maures alliés pour aller leur dire que s'ils voulaient combattre nous sortirions à leur rencontre.

En attendant le retour de ces messagers, nos soldats se rangèrent en bataille, et, tout joyeux, se préparèrent à la lutte ; mais les ennemis nous firent répondre qu'ils désiraient, au contraire, faire leur soumission au roi Muley Abdallah. Ils nous demandaient, en même temps, communication des articles du traité conclu entre sa Seigneurie et le roi de Tlemcen, en promettant de les observer strictement.

Les négociations qui suivirent nous obligèrent à retarder notre départ jusqu'au lendemain, et l'armée dut bivouaquer près des portes de la ville où elle était rassemblée.

CHAPITRE XXXVIII

De la bataille que le Comte dut livrer dans le bois d'oliviers au moment de son départ de Tlemcen

---

Le jeudi, 1er mars, dès avant le jour, le très illustre Comte fit sonner le réveil et donna l'ordre de lever le camp.

On ne saurait dire avec quelle joie les soldats firent leurs derniers préparatifs de départ, car ils étaient aussi heureux de quitter Tlemcen que d'avoir assisté à sa conquête. Ces sentiments s'expliquent d'ailleurs puisqu'ils partaient chargés de butin, et que, d'un autre côté, ils étaient impatients de rentrer à Oran pour marcher contre Mostaganem et Benarax (1) dont la conquête a été également résolue.

Depuis 3 heures du matin, Don Alonso de Cordoue parcourait le camp et se mêlait aux soldats qu'il exhortait en ces termes :

« Allons, frères ! Prenez quelque nourriture à la hâte, et chargez vivement les bagages. Puis en route, à la grâce de Dieu ! »

Le nombre de captifs que nous devions emmener à notre suite était si grand, et la quantité de bagages à transporter si considérable — abstraction faite de la part de butin échue aux soldats et qu'ils devaient porter eux mêmes — que plusieurs officiers, dont je tairai les noms, proposèrent au Comte d'égorger les prisonniers et de brûler le convoi. Car il leur paraissait impossible — disaient-ils — de les protéger contre les attaques de l'ennemi, sans compromettre la marche de l'armée.

---

(1) Nous nous proposons aussi de traduire ces deux *Relations* qui font l'objet des 2e et 3e *Journées* de l'ouvrage de Francisco de la Cueva.

Sa Seigneurie ne partagea pas les craintes de ces officiers, et l'avant-garde, suivie de 200 sapeurs et de l'artillerie, se mit en route à huit heures du matin.

Puis le défilé du convoi commença sous l'escorte de troupes suffisantes pour le protéger et conduire la longue suite de prisonniers et de chameaux qui le composaient.

De la Porte d'Oran, d'où il était sorti, le convoi ne pouvait atteindre le chemin d'Oran qu'après avoir marché l'espace d'une lieue à travers le bois d'oliviers et suivi des sentiers encaissés, où il serait exposé aux attaques imprévues de l'ennemi.

Mais le Comte, en homme de guerre expérimenté, savait toujours assurer la sécurité de son armée. Il confia donc la surveillance du convoi à une partie de ses troupes qui devaient, en même temps, veiller à l'évacuation de la ville et ne la quitter qu'après la sortie du dernier chrétien.

Cependant comme les *ollérias* (1) étaient encore encombrées de bagages, et que le défilé du convoi traînait en longueur par suite de la lenteur apportée dans le chargement, les officiers dont j'ai parlé prirent occasion de ce nouvel incident pour revenir, auprès de Sa Seigneurie, sur la nécessité de sacrifier le butin et les prisonniers.

En présence d'une insistance aussi vive, le Comte crut devoir consulter Don Martin de Cordoue à ce sujet. Ce bon gentilhomme lui répondit :

« Seigneurie, ne permettez sous aucun prétexte que l'on
» sacrifie les prisonniers et le butin de l'armée. Vous avez de si
» vaillants soldats, qu'ils sauront défendre à la fois leurs person-
» nes et leurs biens. D'ailleurs, quel que soit le mal que puisse
» nous faire l'ennemi à cette occasion, il n'est pas comparable à
» celui qui résulterait de ces sacrifices volontaires.

---

(1) Endroit où l'on fabrique des objets de poterie. Cet établissement, situé dans l'intérieur de la ville de Tlemcen, devait être très vaste et contenir de nombreux bâtiments puisque les Espagnols avaient pu y loger leurs vivres, leurs équipages de guerre, et toutes les bêtes de somme affectées au transport des bagages.

» Que votre Seigneurie se souvienne, surtout en ce moment,
» qu'Elle a pour aïeul l'Enseigne Don Martin Alonso, celui-là
» même qui, au combat de la *Vega* de Grenade (1), reçut le
» surnom glorieux d'*El Buey cojo* (bœuf boiteux), dont il est fait
» mention dans votre généalogie et qu'il ne dut qu'à son courage
» héroïque.

» Vous devez donc — vous dont la gloire est plus grande
» que celle de votre illustre ancêtre, puisque vous avez vaincu
» un roi et conquis un royaume — imiter ses vertus guerrières,
» et, au risque des plus grands périls, conserver précisément les
» riches dépouilles de la ville de Tlemcen.

» Si vous laissez aux mains des Infidèles la cité conquise par
» vos armes, il est juste que vous emportiez au moins le trophée
» qui consacre votre victoire, afin que dans toute l'Espagne,
» quand vos soldats rejoindront leurs foyers, ils puissent mon-
» trer avec orgueil ces dépouilles glorieuses comme un témoi-
» gnage de vos hauts faits.

» Sachez aussi que si vous leur laissez leur propre bien à
» défendre, ils combattront avec plus de courage; tandis que
» s'ils voient leur butin sacrifié, ils se croiront menacés d'un
» désastre inévitable, et, perdant toute confiance en vous et en
» eux-mêmes, ils se débanderont à la première alerte au lieu de
» faire face à l'ennemi. Ne nous faisons donc pas, gratuitement,
» plus de mal que les Maures ne sauraient nous en faire. »

Le Comte, se rangeant à l'avis de Don Martin, fit accélérer la marche du convoi qui se trouva bientôt entièrement engagé dans les sentiers périlleux dont j'ai parlé.

A ce moment précis, l'arrière-garde sortit de Tlemcen sous le commandement de Don Francisco, troisième fils de Don Martin de Cordoue, de Don Mendo de Benavides, son cousin, et du Mestre du Camp Don Alonso de Villaroel.

Dès que l'évacuation fut complète, les partisans du roi Muley Abdallah refermèrent les portes de la ville.

---

(1) On appelle ainsi les vergers et jardins qui entourent cette ville.

En ce qui concerne l'avant-garde de l'armée, elle était alors engagée dans le bois d'oliviers, où elle se vit bientôt menacée par quelques partis ennemis qui prirent position sur le monticule qui commande ce dangereux passage.

Le Comte se porta immédiatement de ce côté suivi de ses hommes de cheval, au milieu desquels flottait son étendard, et de quelques pièces d'artillerie, dont une seule décharge suffit pour déblayer le monticule que les Maures abandonnèrent en désordre, laissant l'avant-garde continuer sa route.

Au moment où les habitants de Tlemcen fermaient les portes de la ville, une masse considérable d'arbalétriers et d'escopeteros, soutenus par une multitude de Maures à pied et à cheval, pénétrèrent dans le bois d'oliviers à la suite de l'arrière-garde qu'ils attaquèrent immédiatement avec la plus grande vigueur.

Du monticule d'où l'ennemi venait d'être délogé, et que le Comte occupait alors, nous entendîmes tout à coup de grands cris accompagnés d'une vive fusillade : c'était notre arrière-garde qui, se voyant attaquée avec impétuosité, ripostait par des décharges précipitées de mousqueterie.

Devinant le danger qu'elle courait, sa Seigneurie fit sonner les trompettes, et, comme tout brave capitaine doit le faire en pareil cas, Elle se porta immédiatement de sa personne sur le point menacé pour faire face à l'ennemi.

Le bois d'oliviers est si grand que presque tous les Maures avaient pu s'embusquer derrière les arbres ; et il était si épais en cet endroit que les combats corps à corps, où nous avions toujours l'avantage, étaient malheureusement rendus impossibles. Aussi, malgré l'ardeur de nos soldats, l'acharnement de l'ennemi était tel que la lutte se prolongeait sans résultat d'aucun côté. Et comme les Maures comptaient 3,000 lances et plus de 15.000 hommes de pied, le Comte crut devoir renforcer l'arrière-garde de 400 tirailleurs, afin de leur porter un coup décisif

De son côté, la cavalerie ennemie nous attaquait avec tant de vigueur et de courage que je lui dois un juste tribut d'éloges.

Cette bataille, dite de l'*Olivar* (bois d'oliviers), dura de dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, et elle offrit cette particularité — assez rare de nos jours -- que pendant six heures la victoire resta indécise, tant on accomplit de part et d'autre des prodiges de valeur. Mais le courage impétueux de nos soldats et leur héroïque résistance triomphèrent enfin des efforts de l'ennemi, qui se retira terrifié par les décharges de notre artillerie.

Tandis qu'il se portait au secours de l'arrière-garde, le Comte avait reconnu qu'il ne pourrait remporter de grands avantages tant que le combat se poursuivrait dans ce bois entrecoupé de sentiers, et où la cavalerie se trouvait exposée aux coups d'un ennemi invisible.

En conséquence, il se porta en avant avee un escadron et s'établit au milieu d'un large carrefour qui se trouvait près de là, et par où les Maures comptaient venir cerner l'arrière-garde.

En agissant ainsi, le Comte fut guidé par la main de Dieu, car lorsque les Maures voulurent occuper cette position pour s'y embusquer, ils y trouvèrent Sa Seigneurie, qui les reçut de pied ferme.

Pendant qu'il se rendait à ce carrefour, le Comte ordonna à Don Martin de Cordoue, Seigneur d'Albayda, de faire ramasser les morts et les blessés tombés à l'arrière-garde, et de lui ramener les tirailleurs qui y combattaient. Don Martin devait ensuite aller rejoindre l'avant-garde afin de la rallier dans la plaine — où elle venait de déboucher après avoir franchi le bois d'oliviers — et placer le convoi sous la protection de ces troupes. Le seigneur d'Albayda se mit en devoir d'exécuter ponctuellement les ordres du Comte d'Alcaudete ; mais ce ne fut qu'en courant les plus grands dangers, car, pour rejoindre l'avant-garde, il dut traverser les rangs ennemis avec une escorte de 8 cavaliers seulement.

Après avoir reformé l'avant-garde conformément aux instructions qu'il avait reçues, Don Martin fit braquer l'artillerie du côté du bois d'oliviers où les Maures étaient encore aux prises avec l'arrière-garde, et leur envoya 5 ou 6 décharges qui pro-

duisirent un effet tellement désastreux dans leurs rangs, que l'arrière-garde fut entièrement dégagée et qu'elle put continuer sa route librement.

Pendant ce temps, le Comte se battait comme un lion à la tête de ses chevaliers et achevait d'écraser les Maures au carrefour.

Au cours de ce combat sanglant — qui avait duré 6 heures, et où Chrétiens et Maures avaient montré une ardeur égale — Don Martin de Cordoue dut renouveler trois fois les munitions de nos troupes.

Après avoir complété sa victoire, le Comte sortit du bois d'oliviers et donna l'ordre à Don Martin de se mettre à la tête de l'avant-garde — qu'il renforça d'une vingtaine de cavaliers — et d'aller s'emparer du pont de *Ciocif* (Saf-Saf), dont l'accès était défendu par la haute tour dont il a été fait mention précédemment (1).

(A suivre) CAMILLE BRUNEL.

---

(1) Voir le dernier Bulletin, page 245.

MONOGRAPHIE DE L'ARRONDISSEMENT DE TLEMCEN

DEUXIÈME PARTIE

LE TELL

CHAPITRE II

SEBDOU *(Suite)*

LES BÉNI-SNOUS

Notice Historique. — Les Béni-Snous sont d'origine berbère, attachés à leur sol, dont l'occupation est très ancienne, et admettent difficilement les étrangers à s'implanter parmi eux.

Ils appartenaient, autrefois, à la grande tribu zénatienne qui peupla, au temps des Berbères, presque tout le territoire occupé par l'arrondissement de Tlemcen. Les Arabes les désignent sous la dénomination de Kebaïls (Kabyles) pour se distinguer d'eux et indiquer leur origine.

Vers 587 de l'hégire (1142), les Béni-Snous embrassèrent la cause des *Almohades*, ou unitaires, qui réformèrent la religion du Prophète sous l'influence et l'habile impulsion du Mahdi Ibn-Toumert.

A la tête de ces derniers était Abd-el-Moumen, investi du titre de Sultan à la mort d'Ibn-Toumert. Nous avons eu déjà occasion précédemment de faire connaître la haute valeur de ce grand capitaine, né dans le Tadjera, aux environs de Tlemcen, et qui fut un des conquérants de l'Andalousie.

Le sultan Almoravide Tachefin souverain de Fez et de Maroc, qui opposait a Abd-el-Moumen une résistance désespérée et tentait de l'arrêter dans sa marche envahissante, tira vengeance de la défection des Béni-Snous, gagnés à la cause de son compétiteur Berbère.

Ibn-Khaldoun nous apprend que le cheik Almoravide Ez-Zobarteïr, commandant de la milice chrétienne de Tlemcen, avait reçu de son maître, le sultan Tachefin, l'ordre de se mettre en campagne avec un fort détachement et de châtier les Béni-Snous qui lui avaient fait défection.

Ez-Zobarteïr se mit en route, surprit les Béni-Snous et les peuplades zénatiennes de la plaine des Snous, auxquelles il enleva un butin considérable ; mais, attaqué à son tour, il fut tué avec tous les siens par un corps Almohade de l'armée d'Abd-el-Moumen, qui vola aux secours de ses nouveaux alliés. Son cadavre fut mis en croix et exposé aux insultes de la populace.

Les Béni-Snous forment, depuis plusieurs siècles, une confédération composée de trois fractions principales : Les *Azaïls*, le *Kef* et le *Khrémis*.

La fraction des Azaïls, la plus rapprochée de Sebdou et de Tlemcen, a été la première soumise en 1842, après la prise de cette dernière place par les Français. Elle se montra moins récalcitrante que celle du Kef et du Khrémis, parce qu'elle était la plus facilement abordable par nos colonnes.

Les quatre villages des Azaïls, (Béni-Rahdel, Tefssera, Tléta, Zahra) ne pouvaient point tenir dès qu'un corps de troupes débouchait, soit de Sebdou par le Téniet El-Libel, soit de Tlemcen par El-Oguiba. Mais la soumission de cette fraction des Azaïls n'empêchait pas ce qu'il y avait de plus jeune et de plus vigoureux parmi sa population d'aller prêter main-forte aux autres fractions qui, par la difficulté d'accès de leur territoire, par la nature défensive de leurs repaires perchés sur des rochers presque inaccessibles, pouvaient plus facilement se défendre.

L'opposition que les Béni-Snous nous ont faite dès le début de la conquête tenait à deux causes : La première, c'est que nous étions des infidèles *(Kafer)*, des chrétiens étrangers à leur pays, alors que les Turcs, qui nous y avaient précédés, étaient des musulmans. La seconde, c'est que nous les avions placés, aux Berbères, sous le commandement d'un Agha d'origine arabe, qui n'avait pas été choisi parmi eux, Si Mohammed ben Abdallah, originaire des Oulad En N'hor, c'est-à-dire d'une tribu étrangère à leur pays tellien.

Ils durent, cependant, accepter ce commandement par la force, mais ce ne fut pas sans résistances et sans luttes. La résistance contre nos troupes ne leur était pas possible, ainsi que nous venons de le dire, mais la lutte contre l'Agha n'en fut que plus ardente, parce qu'elle résumait leur haine contre la France et contre ce chef imposé dont ils ne voulaient pas. Elle se traduisait par une opposition sourde à son administration, par des refus d'obéissance à ses ordres, par des violences de toute espèce et même par une tentative d'assassinat ourdie contre la personne de l'Agha en 1848. La population de Zahra, coupable de cette tentative criminelle, s'enfuit presque tout entière au Maroc après l'avortement de ce complot.

Cette émigration en masse, jointe à la fuite de Lhassen ben Hamou, de Tefssera et de Si bel Abed, des Béni-Rahdel, qui représentaient dans chacun de ces villages le parti de la résistance, ruinèrent complètement l'influence des opposants. D'autre part, la présence à Zahra de Moulay Saddok, jeune indigène d'une rare énergie. qui était le Khalifa et le bras droit de l'Agha Si Abdallah, fut de nature à imposer silence aux dernières velléités de rébellion.

Peu de temps après, le parti de l'Agha, qui était celui de la France, finit par se constituer fortement à l'ombre de notre drapeau, et l'ascendant de Si Mohammed ben Abdallah et de sa famille s'imposa dans le pays et finit par dominer toutes les fractions des Béni-Snous.

Le Kef, situé un peu plus à l'ouest et confinant d'un côté aux Azaïls et de l'autre à Medjaed et à Marnia, forme un groupe séparé, pour ainsi dire, des Béni-Snous proprement dits. Par sa position agreste, par sa situation défensive et les mœurs indépen-

dantes de ses habitants, le village du Kef a, de tout temps, été un centre de résistance. Sa population subit l'influence de celle du Krémis, bien que ses principaux intérêts, qui résident dans leur village, les lient plus particulièrement aux Azaïls.

Les Beni Kef ont toujours été indisciplinés. Sous la domination des Turcs on ne put jamais rien tirer d'eux, même par la force, et ils tinrent toujours en échec les janissaires chargés d'aller percevoir l'impôt. Cantonnés dans leurs nids d'aigle, ils savaient se rendre insaisissables.

En 1842, ils appelèrent Abd-el-Kader à leur aide. Le général Bedeau, établi depuis peu à Tlemcen, venait de débloquer Nédroma et de livrer à l'Émir le combat de Bab-Thaza (29 avril 1842), qui le mit en déroute et l'obligea à repasser la frontière. Il résolut de se porter au Kef et d'infliger à ses habitants une leçon salutaire.

Le 11 mai, la cavalerie ennemie occupait les défilés du Kef pour s'opposer au passage de nos troupes ; les habitants du village avaient fait des préparatifs de défense sur la rive droite de la Tafna et couronnaient, au nombre de six à sept cents, les hauteurs escarpées qu'ils supposaient inaccessibles.

Le général Bedeau prit immédiatement ses dispositions de combat : Le chef de bataillon de Mac-Mahon, commandant le 10e bataillon de chasseurs d'Orléans, reçut l'ordre de tourner les escarpements à droite, soutenu par un bataillon du 56e de ligne. La gauche fut tournée par le 26e, tandis que les cavaliers Douaïrs et Smélas, conduits par leur chef Mustapha ben Ismaïl, attaquaient par la vallée. Nos troupes s'élancèrent avec une telle assurance et profitèrent si habilement des accidents du terrain, que les Kabyles du Kef évacuèrent leurs positions après avoir essuyé la première fusillade.

Les rochers de la Tafna furent traversés rapidement et le village aussitôt cerné. On s'empara des troupeaux et d'une grande partie des familles abandonnées par les fuyards.

Les combattants qui résistaient encore, acculés à un col étroit, laissèrent sur le terrain, en opérant leur retraite, quarante-cinq de leurs morts. Après avoir recueilli les femmes et les enfants, le général Bedeau fit brûler le village et détruire les récoltes qui se trouvaient à proximité.

Cette dure leçon ne porta pas de fruits immédiats et la soumission du Kef ne fut complète, ainsi qu'on le verra plus loin, qu'après la répression de la grande insurrection de 1845.

La fraction du Khrémis compte à elle seule treize villages ou hameaux, dont le Khrémis, centre d'un important marché, est le chef-lieu. Parmi ces centres de population, celui des Béni-Achir fut le rempart des Béni-Snous et celui qui opposa la résistance la plus opiniâtre à l'action de nos colonnes.

Visité en 1843 par le général Bedeau, en 1845 par Lamoricière et en 1846 par Cavaignac, il fut enlevé d'assaut, détruit et réduit en cendres. Les autres villages, véritables repaires de bandits, perchés dans les gorges de ces difficiles montagnes, épouvantés par ce vigoureux exemple, se rendirent à discrétion et furent épargnés. Seul, le village de Mazer, situé à l'origine de la vallée du Khrémis, à proximité de la frontière du Maroc et qui fut atteint le lendemain par nos troupes, opposa une certaine résistance. Il fut également enlevé de vive force et brûlé de fond en comble.

Malgré ces premières répressions, les diverses fractions du Khrémis résistèrent encore pendant quelques années et ne furent définitivement soumises, ainsi qu'on le verra plus loin, qu'en 1848 par le général de Mac-Mahon.

Dans toutes ces affaires, les petits villages réglèrent leur action et leur conduite sur celles de Béni Achir, qui était, à l'époque, la capitale de cette petite république et le centre possédant les hommes les plus énergiques et les plus influents de la confédération.

Le village du Khrémis est maintenant par son importance, par sa richesse, par l'affluence des commerçants qui fréquentent son important marché, le vrai chef-lieu, le cœur des Béni-Snous. Cette prépondérance du Khrémis tient aussi à sa position géographique.

Un seul personnage marquant nous est révélé par l'Histoire comme étant originaire des Béni-Snous, c'est Yahia ben Moussa qui se trouvait investi d'un commandement important dans le Maghreb central, vers l'an 1326 de notre ère, lorsque les Abd-el-Ouadites de Tlemcen, commandés par Moussa dit le Kurde, entreprirent leur campagne annuelle dans les provinces Hafsides de l'Est.

Après avoir ravagé les environs de Constantine sans pouvoir entamer cette place forte, et après avoir essuyé plusieurs échecs sanglants, Moussa dut rentrer à Tlemcen avec les débris de son armée, sans avoir obtenu aucun avantage.

Il se vit, alors, en butte aux persécutions réservées à tous les vaincus. C'est ainsi que Yahia ben Moussa, des Béni-Snous, recueillit la succession de Moussa le Kurde, comme chef de l'armée Abd-el-Ouadite et prit la direction de la campagne d'été contre les Hafsides.

Il s'avança jusqu'à Bône, en répandant sur sa route le ravage et la dévastation, s'empara de cette place et vengea ainsi les échecs de son prédécesseur.

Cependant, si les Azaïls nous restaient fidèles après les premiers actes de la conquête, et s'ils respectaient la foi jurée, il n'en était pas de même des autres fractions des Béni-Snous, le Khrémis et le Kef : En 1843, le général Bedeau parcourut la vallée tout entière du Khrémis, mais il ne fit que passer sans s'y arrêter et n'aboutit qu'à un résultat négatif.

Vers la fin de 1844, le général Cavaignac, successeur de Bedeau au commandement de la subdivision de Tlemcen, vint camper à *Dar-el-Mahila* et infligea une amende de 4000 douros (20,000 fr.) à la fraction du Khrémis, dont il n'avait rien pu tirer jusqu'alors. Malheureusement, cette mesure fut quasi désavouée et l'amende réduite à 800 douros (4000 francs).

Cette punition trop légère fut considérée par nos ennemis comme un acte de faiblesse et l'aveu de notre impuissance.

Les Kabyles se crurent autorisés, par cette faiblesse même, à entretenir encore leurs projets d'indépendance et de révolte.

En 1845, le Khrémis, fortement travaillé par les émissaires d'Abd-el-Kader, fut facilement entraîné à l'insurrection par Mohammed ould Ali ould Moussa, sahab (proche parent) d'un des Khalifas de l'émir, El Bou-Hamidi.

Toutes les fractions des Béni-Snous imitèrent aussitôt la défection du Khrémis. C'est ce qui explique cette défiance du général Cavaignac, écrivant le 25 septembre 1845 au chef de bataillon Billot, commandant supérieur de Sebdou : « ...Redoublez de surveillance et de circonspection ; *méfiez-vous des Béni-Snous* et de tout ce qui vous environne ; car l'agitation qui règne dans les Traras pourrait bien s'étendre chez vous. »

On connaît le résultat de cette fameuse insurrection de 1845 : La malheureuse échauffourée de Sidi-Brahim, où le colonel de Montagnac et 600 de ses braves soldats trouvèrent la mort ; la capture, par El Bou-Hamidi de 200 soldats qui faisaient route de Tlemcen à Aïn-Temouchent, où ils se rendirent sans combat, à l'instigation du pusillanime lieutenant Marin ; la destruction de nos ponts sur la Mina, l'Oued-Isser et la Tafna ; enfin l'odieux assassinat du commandant Billot à Sebdou le 1er octobre 1845, dont nous avons raconté les émouvantes péripéties, et auquel avaient trempé les Béni-Snous.

Lorsque les Traras de la région de Nemours furent sacrifiés, le général Cavaignac résolut de frapper un grand coup, vers les derniers jours de l'année 1845.

Trois colonnes parties de Tlemcen et de Sebdou enveloppèrent rapidement la vallée du Khrémis et attaquèrent à la fois le village de ce nom, qui perdit beaucoup de monde et dont la plupart des maisons furent incendiées et détruites.

Une forte contribution de guerre lui fut imposée et des ôtages furent retenus à Tlemcen jusqu'à parfait paiement.

Cette fois, la répression avait été prompte et rude ; ces farouches montagnards étaient réduits. Ils se soumirent à leur vainqueur. Les gens des Azaïls et du Kef, terrifiés par cet exemple salutaire, prirent les devants et obtinrent l'aman. De ce jour date la soumission définitive de toutes les fractions des Béni-Snous.

Depuis lors, la tranquillité la plus parfaite n'a cessé de régner dans ce pays autrefois si hostile et si agité. Rien, depuis 1845, n'est venu troubler sa pacification et sa soumission à nos lois.

En octobre 1880, la fraction des Azaïls est passée sous le régime civil et son territoire a été annexé à la commune-mixte de Sebdou dès son érection. Le Kef et le Khrémis continuent à être soumis au régime militaire et restent attachés au cercle de Marnia.

Topographie. — Le territoire des Béni-Snous est à 25 kilomètres du sud-ouest de Tlemcen et à 15 au nord-ouest de Sebdou. Au point de vue topographique, les Béni-Snous occupent un bassin

étroit de la haute Tafna, resserré par de hautes montagnes et auquel vient se souder la vallée secondaire du Khrémis, affluent rive gauche de la Tafna. Cet oued Khrémis, dont le courant se grossit des eaux limpides et abondantes de l'oued Tafrent, a son origine à Mazer, un peu à l'est du col de Méchamich, point de pénétration très important sur la frontière du Maroc.

Le territoire occupé par le bassin hydrographique de ces deux vallées se trouve compris dans le triangle formé par Sebdou, Mazer et Sidi Medjaed, point où les premières gorges de la Tafna s'élargissent pour déboucher dans la plaine de Marnia.

Lorsque la rivière se dégage de ces longues et étroites gorges dans lesquelles son lit est encaissé, elle reçoit, sur sa rive droite, les eaux d'un vaste demi-cercle de montagnes d'où descendent des ravins qui dessinent un évantail dont la poignée se trouverait à la redoute de Marnia.

Le bassin de cette première partie de la Tafna, depuis sa source à Aïn-Habalet jusqu'au Kef, est assez régulier, mais dominé par de hautes montagnes qui renferment des gisements miniers. Les bas-fonds sont plantés d'oliviers vigoureux et couverts de cultures et de jardins maraîchers. Plus loin, entre les villages des Azaïls et le Kef, la vallée se rétrécit et les escarpements deviennent de plus en plus abrupts. L'un d'eux, près du village du Kef forme un hémicycle dont les gradins stratifiés représentent de puissantes assises de rochers en retrait les unes sur les autres, ce qui lui donne l'aspect d'un amphithéâtre romain.

Ce cirque, qui domine la Tafna d'une hauteur de 300 mètres, s'étend sur trois kilomètres de diamètre. C'est un passage des plus difficiles que les cavaliers ne franchissent pas sans appréhension.

Le territoire des Azaïls occupe les bords de la haute Tafna, depuis la limite des Béni Hédiel qui confinent à Sebdou, jusqu'au Kef. C'est dans cette magnifique vallée complantée d'oliviers séculaires, arrosée par plusieurs petits cours d'eau secondaires et alimentée par des sources d'eau vive, autour desquelles s'étalent des vergers et des jardins potagers, que se trouvent les villages Kabyles de : *Tefssera, Tléta* et *Zahra,* sur la rive gauche, et *Béni Bahdel* sur la rive droite.


Arrondissement de Tlemcen
Plan
du Territoire des
Béni Snous
Échelle de 1 à 200.000
Légende.
Les gros traits noirs indiquent les chemins carrossables.
Les petits traits noirs indiquent les chemins muletiers.
J. Canal.
Tlemcen
Tlemcen
Aïn Habalet
Source de la Tafna
Hédiel
Béni
El Oguiba
Matemore
Tafna
Pont
Sebdou
Azaïls
Tissidelt
Djebel
Kef
Kef
Béni Badel
Tafna
Pont
Tessera
Tléta
Zahra
Medjaed
Sidi Yahia
Khremis
Béni Hamou
Chemin de Sidi Zaher
Gar-Rouban
Chemin
Saïd
de
Khremis
Oulad Moussa
Oulad el Arbi
Oulad Youssef
Béni Achir
Béni Ayeu
Pont
Chemin
Chemin de Sidi Yahia
de Tadjertita
Béni Zidas
Khremis
Mazer
Chemin de Gar Rouban
Béni
bou
Oulad
en
Col de
Méchamich
Maroc.

Les trois premiers sont situés au pied des montagnes qui séparent les Béni-Snous des Ouled En N'har. Le quatrième est perché, comme un nid de vautours, sur un plateau rocheux très escarpé et tombant à pic sur la rive droite de la Tafna.

Le territoire du Krémis occupe la vallée de ce nom, longue de 25 à 30 kilomètres, large de 7 à 8, qui est presque perpendiculaire à la vallée de la Tafna vers laquelle elle roule ses eaux.

Cette longue vallée, très encaissée, bordée de très hautes montagnes souvent à pic, s'étend depuis le village de Zahra jusqu'à la frontière du Maroc. Les treize villages qu'elle renferme, et dont le Khrémis et Béni Achir sont les principaux, sont échelonnés sur les deux rives de l'Oued-Khrémis.

Le territoire du Kef occupe les bords de la Tafna en aval des Azaïls et s'étend jusqu'au coude de Sidi Medjaed. On n'y compte qu'un seul village, celui du Kef, perché sur une crête rocheuse qui domine la Tafna sur la rive droite. Le marabout de Sidi Yahia du Kef est très vénéré ; il s'y fait tous les ans une fête arabe très fréquentée par les gens des tribus voisines.

LIEUX REMARQUABLES DES BÉNI-SNOUS

En allant de Sebdou aux Béni-Snous par le col de Téniet-el-Libel, sur la rive gauche, on rencontre à mi-côte à deux kilomètres sud de la Tafna, le village de *Tefssera,* entouré de jardins et de vergers, arrosé par plusieurs sources. Une petite mosquée d'où s'élance un minaret quadrangulaire, blanchi à la chaux, couronne ce village de 4 à 500 habitants.

A 1500 mètres plus loin se trouve *Tléta,* le centre le plus important des Azaïls, adossé au pied d'une montagne et séparé de la Tafna par d'épais rideaux d'oliviers. Tléta portait, autrefois, le nom de *Djalin* qui dénote bien son origine berbère. On y compte 5 à 600 habitants parmi lesquels, et depuis peu, quelques

familles juives de colporteurs. Une petite mosquée aux murs délabrés, au minaret presque en ruines, orne le bord d'une petite place. La nef est divisée par trois lignes d'arceaux ogivaux construits en grossière maçonnerie et à la mode arabe. Des jardins potagers entourent le village, où l'eau coule à pleins bords, aménagée dans des canaux d'irrigation.

A une centaine de mètres au-dessus du village, sur un petit plateau qui se détache en forme de gradin du flanc de la montagne, on voit les restes de fortifications berbères, très anciennes, composées de tours en pisé reliées par de fortes murailles. Les indigènes, dans leur ignorance de l'archéologie, les prennent pour des ruines romaines et désignent ce vieux fort sous le nom de : Bordj-el-Rouman.

Le troisième village de la rive gauche, *Zahra*, se trouve à 1,200 mètres à l'ouest du précédent. Tous ces villages se ressemblent entre eux par leurs constructions basses et grises en forme de cubes. On désigne quelquefois Zahra sous le nom de : village de l'Agha, à cause de la grande et belle maison d'habitation qu'y a fait construire l'Agha Ben Abdallah.

Cette vaste construction domine le village au sud, et les jardins qui l'entourent sont arrosés par la source d'Aïn-Madrar, qui sort d'une gorge formée par les montagnes de Tanezara et de Coudiat-er-Roum.

De même qu'à Tléta, un vieux bordj berbère construit en pisé domine le village et la maison de l'Agha ; il sert actuellement de parc à bestiaux. Ce n'est pas sans raison qu'on désigne parfois Zahra comme étant le village de l'Agha, il n'est, en effet, presque exclusivement peuplé que des serviteurs et des khammès de la famille Ben Abdallah, dont le chef, Si Ahmed ben Abdallah, a succédé à son père dans son commandement des Béni-Snous. Il réside une partie de l'année à Zahra, où il possède un moulin à l'huile sur la route du Krémis.

La maison d'habitation est cachée sous de grands massifs d'oliviers entremêlés de térébinthes. Les eaux vives d'Aïn-Madrar, intelligemment aménagées, entretiennent une grande fraicheur sous ces verts ombrages et donnent une grande vigueur à toute cette puissante végétation. Des conduites en poterie et même en fonte amènent les eaux dans des bassins ornés de jets d'eau qui

décorent les cours des principaux corps de bâtiments. L'édifice central, demeure de l'Agha et de sa famille, est construit à l'européenne avec étages aux croisées garnies de persiennes, il est précédé d'une sorte de caravansérail en forme de cour carrée, autour de laquelle sont les communs et dépendances ainsi que les écuries. Pendant l'été, les magnifiques étalons de Si Ahmed ben Abdallah, qui constituent un remarquable haras complété par une jumenterie, sont tenus dans un vaste enclos couvert par des bouquets d'oliviers séculaires. Rien n'est plus beau que ces merveilleuses bêtes de sang, laissées en liberté dans la verte prairie, la crinière au vent, la queue en panache, poussant des hennissements de joie, en gambadant à travers les méandres frayés par leur passage dans l'intérieur de l'enclos.

Tous ceux qui ont la bonne fortune de rencontrer à Zahra l'Agha Ben Abdallah reçoivent chez lui la plus cordiale et la plus aimable hospitalité. Son salon de réception est une merveille d'art et de bon goût. Les murs sont recouverts d'une belle tapisserie marocaine en drap rouge et vert, figurant des pilastres en broderie reliés par des arceaux en ogive.

Des panoplies d'armes de tous les pays forment des trophées scintillants au-dessus de la draperie. Le sol est dissimulé sous d'épais et moelleux tapis de R'bat et de Fez, et il n'est pas rare d'y voir, allongés sur leurs longues pattes, deux ou trois fins slouguis, favoris du maître.

L'Agha, que nous avons l'honneur de compter au nombre de nos bons amis, est un homme du meilleur monde, très éclairé, très judicieux, parlant le français comme vous et moi, sans que sa voix douce et persuasive trahisse le moindre accent indigène. Il grassaie même un peu, en parlant, reste de la fréquentation des grands boulevards parisiens qu'il affectionne tout particulièrement. Au surplus, l'Agha Si Ahmed ben Abdallah est un des serviteurs les plus fidèles et les plus dévoués de la France.

Quand l'Agha est absent, et, bien que les appartements de réception soient clos, on est reçu par son frère, le caïd du Krémis et par son neveu Si Mohammed, caïd des Béni-Hédiel, qui savent, eux aussi, dans leurs logis privés, pratiquer la plus affectueuse hospitalité.

La petite vallée de Zahra est admirablement cultivée ; un réseau complet de canaux d'irrigation distribue les eaux dans tous les coins de cet eden qu'on ne quitte qu'à regret.

Les villages de la rive gauche sont reliés à la rive droite de la Tafna par un pont en maçonnerie à trois arches, construit par le Génie militaire sur la route qui relie Tléta à Tlemcen.

A quinze cents mètres en aval de ce pont, se dresse brusquement, sur la rive droite, un escarpement rocheux qui oblige les eaux à se dévier en un grand coude. On passe la rivière à gué pour atteindre un petit sentier tortueux qui s'élève en serpentant comme une hélice jusqu'au plateau qui couronne l'escarpement rocheux. C'est là qu'a été jeté le village kabile de *Béni-Bahdel*, perché à cent mètres au-dessus de la Tafna, Les rues de ce petit centre sont étroites et sinueuses ; les maisons sont basses, exiguës et très pittoresquement juchées sur les rochers qui surplombent à pic le cours de la rivière.

Le village est étroitement resserré entre une énorme roche, qui la couvre au nord, et l'abîme profond qui lui sert de rempart au sud.

On raconte une plaisante coutume pratiquée par les femmes de Beni-Bahdel : « lorsqu'elles vont aux champs, elles attachent à la ceinture de leurs jeunes enfants des cordes assez longues pour leur permettre de jouer autour de leurs habitations, d'aller et de venir dans leur petite ruelle étroite, mais trop courtes pour qu'il y ait à craindre une chute dans le précipice. »

Le village est entouré de bois d'oliviers de térébinthes et de genévriers. Un sentier montueux conduit vers le nord-est sur le plateau d'El Oguiba. Un autre, tout aussi accidenté, relie Béni-Bahdel au village du Kef, qui se trouve à environ sept kilomètres plus bas, également sur la rive droite de la Tafna et dans une situation topographique presque identique, sur les bords d'un escarpement en surplomb.

Ce dernier village est le seul que possède la fraction du Kef. Il est aussi entouré de bois d'oliviers et possède peu de terres de culture. Il a acquis une certaine renommée par la défense énergique de ses habitants lors de la conquête française et de l'expédition dirigée contre eux à la suite de l'insurrection de 1845.

Quittons maintenant la vallée de la Tafna pour pénétrer, au sud-ouest, dans celle du Krémis.

En partant du Zahra, le chemin suit pendant deux ou trois kilomètres la rive droite de l'oued Krémis qu'il traverse à gué au moulin de l'Agha. Il monte ensuite sur la rive gauche, par des rampes très rapides jusqu'au plateau des Béni-Hamou. Un premier village de ce nom est laissé au sud-ouest sur le bord de la rivière. Le chemin la suit parallèlement jusqu'au Krémis, chef-lieu de cette fraction, d'où un sentier muletier se détache pour aller rejoindre le Kef d'une part et Gar-Rouban de l'autre.

Le village du Khrémis domine le cours d'eau à flanc de coteau. Il est entouré de jardins dans la partie basse confinant à la rivière. Ce village a été presque totalement détruit par le général Bedeau en 1842. C'est à peine s'il a été relevé de ses ruines, à en juger par le délabrement de ses maisons groupées sur les deux côtés d'une rue principale à laquelle aboutissent quelques ruelles étroites et très mal tenues.

Cette rue est coupée, dans sa longueur, par une place rectangulaire occupée par les marchands et les industriels. Dans la partie supérieure du village, dominant tout le centre, on voit une espèce de kasbah au milieu de laquelle s'élève la mosquée surmontée d'un assez beau minaret.

Les berges de la rivière se rétrécissent à la sortie du Khrémis et forment une gorge très étroite, très abrupte et couverte de bois.

Les autres villages de la fraction du Khrémis n'offrent rien de remarquable. On en rencontre trois sur la rive droite : Oulad Moussa, Oulad el Arbi et Oulad Youssef. Sur la rive gauche, le long de la route, se trouvent : Béni Achir, Béni Ayed et un peu plus loin Béni Zidaz.

Un pont en pierre situé entre ces deux derniers enjambe son arche sur les deux berges et fait passer le chemin sur la rive droite, qu'il ne doit plus quitter jusqu'à Mazer. C'est le dernier village, placé au fond de ce vaste cirque sur un plateau élevé, contrefort des montagnes de Méchamich qui nous séparent du Maroc.

Ce petit centre aux maisons grisâtres, construites en petites pierres liées par un mortier de terres et des crépis crevassés séchés au soleil, est établi sur l'Aïn Yadel, une des principales sources de la rivière, qui porte en cet endroit le nom de Oued Takaratet.

Le chemin parcouru est très accidenté. Il s'élève au fur et à mesure qu'on remonte la vallée dont l'origine, vers Zahra, est à la côte 540 environ, tandis que Mazer se trouve à plus de 1100 mètres d'altitude. Cette voie de communication d'une grande importance stratégique est bien délaissée. C'est à peine si son accès est praticable aux cavaliers. Très encaissée sur bien des points, elle traverse un massif montagneux, en longeant constamment la rivière, qui porte le nom de Oued Takaratet entre Mazer et le Krémis et d'Oued Krémis jusqu'à son confluent avec la Tafna, au dessous de Zahra. Ce cours d'eau, comme tous ceux du pays, est torrentueux en temps de crue, mais, été comme hiver, il est alimenté abondamment par de belles sources, parmi lesquelles on distingue surtout celle de l'Oued Tafrent, affluent de gauche qui se jette dans l'oued principal, entre Béni-Ayed et Béni-Zidaz. Dans son ensemble, l'oued Krémis coule dans des berges escarpées et présente de nombreux gués qui permettent d'aller d'une rive à l'autre en été, mais souvent impraticables en hiver. Les villages ci-dessus mentionnés sont échelonnés sur ses bords, toujours dans des positions très élevées sur les rives. Les jardins qu'on ne cesse de rencontrer, sur tout le parcours, sont fertiles et bien cultivés. Mazer, placé à la tête des sources de la vallée, est notre point le plus rapproché du Maroc.

La route de Zahra à Mazer n'est importante que parce qu'elle relie entre eux tous les villages des Béni-Snous et les fait communiquer d'une part avec les steppes du Sud-Oranais par Tadjertita à travers ces montagnes difficiles et ces repaires de bandits signalés dans la description générale du territoire de Sebdou.

Du village d'El Khrémis, un chemin muletier conduit à Gar-Rouban et Marnia. A travers Oulad Moussa, un autre chemin conduit du Khrémis à Sidi Yahia et à Tadjertita pour aller se souder à Sidi Djilali avec les chemins qui conduisent à El Aricha.

Des villages des Béni Achir, à travers les montagnes de Okteïlat, un sentier conduit aussi à Tadjertita. Sur la rive gauche, par une gorge étroite formée par les Djebels Bou Adada et Bou Ferroudj, il existe aussi un chemin qui traverse le massif et conduit à Gar-Rouban. Enfin, un peu avant d'arriver à Mazer, une route dite : chemin de Missiouin, conduit au Maroc par le col

de Méchamich. Telles sont, à peu près, les principales voies de communication entre la vallée du Krémis et les territoires situés au sud et à l'ouest.

Ne quittons pas les Béni-Snous sans mentionner la route stratégique et muletière qui suit le cours de la Tafna par la rive droite, entre Sebdou et le pont du Génie à Tléta, et la rive gauche après ce dernier point. Elle passe à Sidi-Yahia du Kef, dessert Sidi Medjaed et débouche ensuite dans la grande plaine de Marnia qu'elle traverse du sud au nord jusqu'à ce poste militaire.

Si cette route était praticable aux voitures, tous les produits industriels, végétaux et minéraux que renferme le territoire des Béni-Snous, pourraient être transportés par cette voie et embarqués à Nemours.

Les touristes qui veulent visiter ce coin si pittoresque de l'arrondissement de Tlemcen peuvent y accéder par deux voies principales :

En partant de Tlemcen, on va aux Béni-Snous par la route de Sebdou, qui traverse à son origine le beau village français de Mansourah et les ruines Berbères de cette antique cité mérinide, née d'une bataille, qui eut pendant ses huit années d'une existence éphemère, la prétention de devenir la rivale de Tlemcen.

Après avoir monté la côte de Zarifet, pendant huit kilomètres, à travers la forêt de chênes lièges qui porte ce nom, ou quitte la route de Sebdou pour s'embrancher, à l'ouest, sur celle d'Ahfir, magnifique forêt de chênes lièges en exploitation. On traverse cette forêt pendant quelques kilomètres sur une belle route ombragée, taillée en flanc de coteau ; puis, après une descente des plus pittoresques au milieu de laquelle se trouve le plateau cultivé d'El-Oguiba arrosé par les sources d'Aïn Kerma (1) et d'Aïn Dardar (2), on débouche enfin dans la plaine des Béni-Snous en franchissant le pont à trois arches, construit sur la Tafna et que nous avons mentionné plus haut.

Du côté de Sebdou, on peut se rendre aussi aux Béni-Snous, par un chemin muletier, non carrossable, de 15 kilomètres de longueur, qui traverse la chaîne de montagnes de Tissidelt et du Mohazib. On passe du versant sud au versant nord par le téniet

(1) Source des Figuiers (Kerma).
(2) Source des Frênes (Dardar).

ou col de El-Libel, point stratégique qui domine d'une grande hauteur les villages de Tefserra, Tléta et Zahra. On peut atteindre ces mêmes villages par un chemin actuellement en construction pour être accessible aux voitures et passant par la rive droite de la Tafna, à Aïn Beurd et aux Matemores (silos) des Béni-Hédiel, petit village berbère établi sous un bois d'oliviers et à proximité de jardins arrosés par des sources d'eaux vives.

Une petite kouba élevée à la mémoire de Sidi Margui, sert de lieu de prières aux habitants, presque tous mûlatres, des Matemores.

On peut, en outre, atteindre les Béni-Snous en remontant le cours de la Tafna, par Sidi Medjaed et le Kef.

COMMERCE, INDUSTRIE, CARACTÈRE DES HABITANTS

Les habitants des Béni-Snous sont cultivateurs et pasteurs, intelligents, industrieux et d'une robuste constitution.

Il se livrent tout particulièrement à la fabrication des *flidgs*, bandes de laine ou de poil de chameau qui servent à la confection des tentes de campement et des *tellis* ou doubles sacs employés à transporter des fardeaux à dos d'âne, de mulet ou de chameau. Ce sont des bandes de $0^{m}70$ de largeur, sur douze à quinze mètres de longueur, d'un tissu serré et résistant et de dessins variés.

Ils fabriquent aussi avec succès une sorte de grande natte en sparterie mêlée de laine multicolore d'un travail remarquable et d'une séduisante polychromie.

La solidité du tissu végétal, la richesse et la variété des dessins rendent ces nattes très agréables à l'œil et dignes de figurer dans les appartements les plus élégants.

On les emploie généralement à recouvrir le sol des mosquées.

Autrefois, ces tapis, moitié laine, moitié alfa, qui mesurent communément 4 mètres de long, sur 2 de large, valaient à peine de 15 à 30 fr. Aujourd'hui que les touristes les ont mis en vogue, ils valent le double.

Les Béni-Snous fabriquent aussi de la poterie commune pour les ustensiles de ménage et une grande variété de plats et de coupes, en bois de frêne, grossièrement tournés et ouvragés, mais d'une facture très originale. Enfin comme tissage, les burnous, les haïks et les pièces d'étoffe de toute sorte confectionnées aux Béni-Snous, sont très appréciées.

Les agglomérations d'habitants cantonnés dans leurs villages, qui forment autant de douars, sont ainsi divisées :

Azaïl. — 4 villages ou douars : Tefssera, Tléta, Zahra et Béni-Bahdel.

Le Kef. — 1 village, El Kef, et 8 douars, dont plusieurs, mélangés de sujets de race arabe, sont campés sous la tente.

Le Krémis. — 13 villages formant autant de douars, plus un petit hameau : Oulad Hamou, El Krémis, Beni Zidaz, Dar Ayed, Oulad-bou-Chemna, Béni Achir, Oulad Zfizef, Oulad Moussa, Oulad-el-Arbi, Ziahiira, Agrahoun, Oulad Chaïb, Oulad Ali et le petit hameau de Douerbra.

Mazer, tout en dépendant du Krémis, forme une fraction comptée à part et formant deux douars : Mazer avec le Zaouïa de Sidi Ahmed et Oulad Ben Amar.

Comme superficie et population, les trois fractions des Béni-Snous possèdent savoir :

Les Arzaïls.........	superficie	10.128 hec.	populat.	2.041 h.
Le Kef.............	»	13.000 hec.	»	491 h.
Le Krémis et Mazer.	»	11.500 hec.	»	1.381 h.

Soit en tout une superficie de 34.628 hectares.

Et une population de 3.913 habitants.

MINES ET CARRIÈRES

Des gisements de plomb et de calamine ont été signalés aux Béni-Snous, par M. l'Ingénieur en chef Ville, mais à peine ont-ils été explorés. Cet abandon des richesses naturelles du sol n'est dû qu'au défaut de voies faciles de transport.

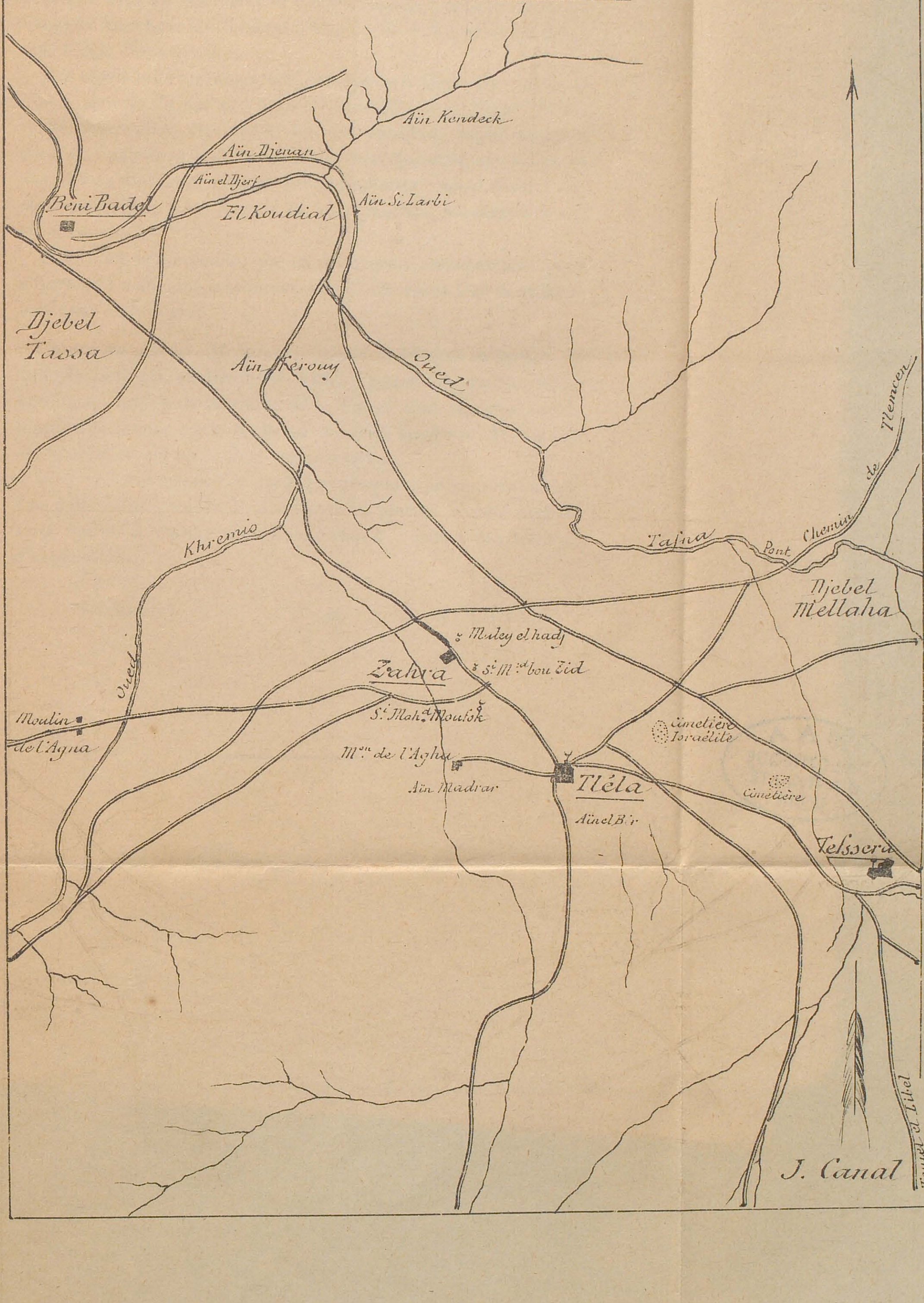
En partant de Zahra et se dirigeant vers le village du Khrémis, on aperçoit, à droite, sur le flanc de la montagne, des excavations, des entrées de galeries et des ruines d'habitations, qui témoignent d'un commencement d'exploitation de ces diverses gisements, parmi lesquels nous signalons :

Le Gypse de Tléta. — A 2 kilomètres au nord de Tléta, sur les bords de la Tafna, on aperçoit une dépression qui se distingue du terrain environnant par sa couleur lie de vin. Elle est due à des marnes accompagnées de gypse blanc saccharoïde qui forme un ilôt de 30 mètres de diamètre, encaissé dans le calcaire secondaire ferrugineux, qui ressemble au minerai de fer carbonaté. Il renferme des paillettes de fer oligiste micacé, qui s'accumulent dans les ravins et y déposent un enduit métallique. Le poudingue de la période quaternaire constitue le sol de la plaine qui s'étend sur la rive gauche de la Tafna. Il est recouvert de travertin près du village de Tléta.

Le Gypse du Djebel Mellaha. — A 4 kilomètres nord-est du même village se trouve le djebel Mellaha, formé par une éruption de roche doléritique verte, qui a poussé comme un champignon, dit M. Ville, au milieu de la vallée de la Tafna, sur la rive gauche. Cette dolérite est associée à des minerais de cuivre qui ont été l'objet d'anciens travaux. La Tafna sépare cette montagne d'une bande de terres roses couvertes d'efflorescences blanches de sel marin et renfermant un affleurement considérable de gypse. La présence simultanée d'une roche éruptive (dolérite), du gypse, des terres roses, du sel marin et du minerai de cuivre, est un fait très remarquable, plusieurs fois constaté dans l'arrondissement.

Territoire des Béni Snous
Villages des Azaïls.

Echelle de 1 à 40.000



Manganèse du Djebel Tassa. — Il existe sur le djebel Tassa, dans les Azaïls, un gîte de manganèse oxydé noir qui affleure à ciel ouvert sur 10 m. de long et 2 m. de large, au milieu du calcaire gris compacte du terrain jurassique. On trouve sur le même point divers gîtes de minerai de plomb et de cuivre, explorés près du confluent de l'Oued Khrémis avec la Tafna, à l'aide de tranchées à ciel ouvert, de galeries et de puits, ainsi que cela a déjà été mentionné.

Des essais faits au laboratoire des Mines à Oran ont démontré que la galerie du djebel Tassa contient 19 0/0 d'argent. Si les recherches étaient reprises et la mine reconnue exploitable, on pourrait facilement établir des usines de préparation sur les bords de l'une ou de l'autre rivière, attendu qu'elles roulent assez d'eau en toute saison pour fournir la force motrice nécessaire à ces établissements.

Quant au combustible, on en trouverait suffisamment pour alimenter l'usine, les ressources forestières étant très considérables dans cette région.

Cuivre du Djebel Mellaha. — Cette montagne éruptive de dolérite verte qui, au dire de M. Ville, a poussé comme un champignon au milieu de la vallée de la Tafna, était signalée depuis longtemps comme ayant renfermé une mine de cuivre. M. Aguilar est le premier qui ait constaté son existence.

On y voit des traces d'anciennes excavations presque comblées, des puits et un mur de soutènement en pierres sèches destiné, sans doute, à établir une plate-forme à l'orifice des travaux d'exploitation.

(A suivre). J. CANAL.

Inscriptions inédites de la Province d'Oran

AIN BRIDJ

Le propriétaire de la ferme d'Ain Bridj, sur le territoire de la commune d'Aïn Kial, m'ayant fait connaître qu'une trentaine de stèles romaines avaient été découvertes dans sa propriété, je m'y rendis le 26 juillet, et j'eus le regret de constater qu'à peu près toutes avaient été brisées et employées dans la construction d'une cave. Une belle pierre de 1m 50 de hauteur couverte d'inscriptions avait été trouvée le 23 juillet, et, le 25, la veille du jour de mon arrivée, les maçons s'en étaient emparés et l'avaient utilisée comme celles exhumées précédemment. C'est ainsi que des documents précieux pour la science archéologique en général, précieux peut-être pour l'histoire et la géographie de la Maurétanie césarienne, ont été détruits avant d'avoir été reconnus.

Les mêmes faits viennent de se produire à Arbal (Ad Regias). Il y avait là un véritable musée archéologique, des inscriptions fort intéressantes réunies par les soins éclairés de M. Dupré de Saint-Maur et de ses enfants. Le domaine d'Arbal est passé en d'autres mains il y a peu de temps, et aussitôt ces richesses épigraphiques ont été détruites, converties en moellons et employées dans de récentes constructions.

Nous signalons à M. le Préfet d'Oran ces actes de vandalisme commis en violation des articles 14 et 16 de la loi du 30 mars 1887, et le supplions de vouloir bien apporter remède à un mal qui tend à se généraliser dans le département d'Oran.

Je reviens à Aïn Bridj. Je n'y ai trouvé que deux inscriptions à peu près intactes ; les voici :

N° 1146. — Sur une pierre calcaire de 0m52 de longeur, sur 0m44 de largeur et 0m51 d'épaisseur.

D M S
COLAIBVTSENIS
VIXITANNISLXXV
MESSORETCANI
5 NIVSETMONAN·
P/VISSEPVLCR∘
FECERVNT

Les noms du défunt, comme on le voit, appartiennent à l'onomastique indigène. La 2e lettre de la 6e ligne est entièrement effacée. La 1re lettre de cette même ligne est bien un P. Je lis donc P S V I S, *pecuniis suis* pour *pecunia sua*. A remarquer *sepulcro* pour *sepulcrum*.

N° 1147. — Sur une pierre tombale en forme de caisson, dans un cadre de 0m45 de hauteur sur 0m35 de largeur.

/ / /
CVTAIFORTV
NATIVIXIT
ANNISXXX

ARATOR
FECIT

Les éraflures de la partie supérieure de la pierre ont emporté la formule D· M· S·

Le nom de l'esclave A R A T O R, qui a élevé cette tombe, est précédé d'un espace de 8 centimètres. On y aurait inscrit postérieurement, si Arator avait obtenu sa liberté, le prénom et le nom de son patron.

N° 1148. — Sur un fragment en calcaire, mesurant dans son état actuel 0m35 de hauteur sur 0m18 de largeur :

M· D D A
G· MV C T
S· LXXIII
ELIOFILI

La partie droite de cette inscription a été brisée et employée par les maçons.

A la dernière ligne, FI et LI sont liés.

AIN-TEMOUCHENT (ALBULAE)

A mon retour d'Aïn-Bridj, je me suis arrêté à Aïn-Temouchent, où j'ai relevé l'inscription suivante :

N° 1149. — Sur un stèle de 0m98 de largeur sur 0m45 de hauteur à deux compartiments. Sur celui de gauche, seul occupé :

D M Ø S Ø
A V R E L I F E S T V
L I A C R A S S V S
F I L I A V R E L I O S E
V E R O P A T R I · B · M ·
F V A L X M D X X V

A la dernière ligne. M n'est suivi d'aucun chiffre ; je lis donc *m(ense) (uno). V(ixit) a(nnis) 60 m(ense) (uno) d(iebus) 25.*

TERNATEN

A la date du 24 Octobre, M. Bouyssou, agent-voyer à Frendah, m'écrit :

« J'ai l'honneur de vous adresser la photographie d'une stèle dont les inscriptions sont encore inédites. Je le crois du moins, car cette pierre provient d'un éboulement récent du massif du grand Djedar, de Ternaten. »

N° 1150. — La photographie dont il s'agit est celle d'une pierre à fronton de 0m57 de hauteur sur 0m47 de largeur.

Dans le fronton le monogramme du Christ :

α☧ω

et au-dessous, dans un cadre, l'inscription suivante :

M E M O R I A M
A R C E L L I R E C E Ƨ
Ƨ I T D I E M A R T I Ƨ L V
I X A X X I I D V Ƨ A V G
V Ƨ T A Ƨ A P C C C C X L I   de J.-C. 480.

Cette inscription chrétienne est des plus intéressantes. C'est la première fois, je crois, qu'apparaît dans une inscription de la Maurétanie césarienne un des noms mythologiques de la semaine. Je crois même qu'il n'en existe aucun exemple dans l'épigraphie des autres provinces africaines.

A remarquer aussi l'Ƨ, commun dans les incriptions chrétiennes de la Gaule, mais très rare en Afrique.

A la 3e ligne DIE MARTIS est suivi d'un L, que je ne puis expliquer.

L. Demaeght.

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

BIBLIOGRAPHIE

LA QUESTION ALGÉRIENNE

Par M. Henri de SARRAUTON

La « Question Algérienne » est plus que jamais à l'ordre du jour et sous forme de réponse au questionnaire de la Commission dite des 18 ou dans des mémoires tout à fait personnels, nombreux sont aujourd'hui les publicistes qui ont émis leur avis.

Il ne faut pas s'en plaindre : le sujet est grave, la question fort complexe et au lieu de s'en désintéresser, comme on le fait à Constantine, par exemple, sous prétexte qu'il n'y a rien à attendre des 18, on a compris dans le département d'Oran que c'est un véritable devoir, lorsque l'on tient une plume ou que l'on est mêlé aux affaires algériennes, d'indiquer sincèrement ce que l'on en pense.

C'est à ce titre que M. Henri de Sarrauton a publié une fort intéressante brochure sur cette grosse question du jour. Elle est le résultat de vingt-cinq années d'expérience acquise au contact des indigènes, elle dénote une parfaite connaissance de leurs mœurs, de leur esprit et du traitement qui leur convient.

A un autre point de vue elle est à citer : l'auteur n'a pas de parti pris, ce qui est rare dans la grande consultation dont l'Algérie est l'objet en ce moment. Sans passion, froidement, il indique

les observations qu'il a recueillies, le remède qu'il propose, il ne se range ni dans le camp de ceux qu'on appelle ici les assimilateurs, ni dans celui de leurs adversaires. Il poursuit le but louable de les mettre d'accord.

*
* *

M. de Sarrauton résume et définit ainsi son système :

« Edicter des lois et effectuer des travaux qui fassent de l'Algérie un pays colonisable. Puis laisser les diverses races se donner carrière dans ce milieu préparé par la civilisation. La terre ira et restera aux plus laborieux et aux plus intelligents. »

Pour mettre ce système en pratique, il faudrait, dit M. de Sarrauton, diviser chacun des trois départements algériens en un certain nombre de régions où des mesures légales et administratives qu'il indique seraient successivement appliquées. On ne passerait à une autre région qu'après avoir tout à fait achevé les opérations dans la précédente.

Ces opérations, quelles sont-elles ? C'est la création de centres dans lesquels les indigènes seraient installés avec les européens qui pourraient s'y trouver ; ils seraient soumis à toutes les dispositions de la loi française, placés sur le pied d'égalité avec les Français, sauf en ce qui concerne le droit du suffrage qui doit rester l'apanage du citoyen français; leur statut personnel serait respecté, c'est-à-dire qu'ils se marieraient, divorceraient et hériteraient selon les lois du Koran.

On verrait ce que produirait cet essai loyal de fusion. L'Arabe à qui il plairait resterait parmi nous, s'assimilerait dans ces limites, il ne pourrait se plaindre qu'on lui refuse des terres ou qu'on le refoule, car s'il quittait le sol mis à sa disposition pour travailler comme nous, il ne pourrait s'en prendre qu'à lui-même, à son indolence, à ses habitudes de vie errante. On aurait alors le droit de l'abandonner à lui-même, de ne plus s'intéresser à lui, de disposer de ses terres en faveur des cultivateurs algériens ou français.

Dans ce système, la religion et les mœurs qui en découlent sont respectées, mais on peut obtenir des indigènes ce que l'on est en droit d'exiger d'eux, c'est-à-dire leur concours à l'œuvre de la colonisation, à la mise en valeur d'un sol si fertile. Que ceux qui veulent travailler viennent à nous, ils y seront bien accueillis, la terre ne leur manquera pas plus qu'aux Européens, elle sera individuellement attribuée à chacun d'eux et ces attributions remplaceront ce que M. de Sarrauton appelle très justement la promiscuité du communisme arabe.

Mais s'ils ne veulent pas travailler, se soumettre, dans ces régions d'essai, à nos lois de police, d'administration, de colonisation bien entendue, libre à eux de le faire ; ceux là seront déclarés inassimilables et on aura le droit de les chasser sans merci.

*
* *

M. de Sarrauton ne se dissimule pas que la constitution de ces régions de colonisation réclame beaucoup d'argent. C'est exact, mais un emprunt qui serait aisément réalisé, l'économie résultant de la renonciation à l'application si coûteuse de la loi de 1873 et à la colonisation officielle, affirment des ressources considérables qui seraient utilement employées à l'ouverture des routes, à la construction de barrages, à la création de centres, etc., etc.

Que ne gagnerait-on à substituer la liberté et l'initiative privée à cette tutelle de l'Etat que l'on appelle la colonisation officielle et les concessions gratuites ?

Que l'Etat se borne donc aux grands travaux publics, à assurer la sécurité, en laissant le colon libre, livré à lui-même, à sa propre initiative, attiré et soutenu par des agences d'émigration qui feraient mieux et plus que la meilleure des administrations officielles !

*
* *

Telle est la théorie principale de M. de Sarrauton. L'analyser davantage, donner un aperçu même très succinct des propositions

qui en découlent, du programme algérien qu'il trace, serait, bien à tort, essayer de refaire un travail qu'il est préférable et que nous recommandons de lire en entier, si l'on veut dans le grand débat qui s'agite consulter un document aussi consciencieux qu'il est sage, car M. de Sarrauton l'a placé sous cette devise :

Sub lege libertas

TH. MONBRUN.
Président de la Société de Géographie d'Oran.

TOUAT, SAHARA, SOUDAN

Tel est le titre d'un ouvrage que vient de publier M. Sabatier, ancien député d'Oran, à la Société d'éditions scientifiques, à Paris. Il s'agit de l'étude géographique, politique, économique et militaire de tout l'interland algérien. C'est-à-dire, de la Méditerranée au Soudan. Or, le Touat étant, pour ainsi dire, la partie médiane de cette immense région, cette publication ne pouvait être plus opportune ; elle fournira, aux personnes que préoccupent la dignité de la France et l'avenir de l'Algérie, des renseignements très précieux.

M. Sabatier, on le sait déjà, n'est pas le premier venu ; c'est un arabisant des plus instruits. Il parle parfaitement la langue arabe et tous les dialectes algériens ; il connaît les commentateurs du Coran, à rendre un Muphti jaloux. Il a étudié, à fond, les mœurs et coutumes des peuplades Arabes, Berbères et Kabyles qui habitent l'Algérie. Nul mieux que lui, n'était capable d'entreprendre une œuvre semblable.

L'ouvrage de notre ancien député est divisé en cinq chapitres, précédés d'une introduction assez développée, dans laquelle sont signalés les explorateurs qui ont parcouru, à diverses époques le Nord de l'Afrique ; il nomme aussi les auteurs des documents dans lesquels il a puisé les éléments de son travail.

Une belle carte, comprenant les dernières découvertes géographiques, accompagne le texte qu'elle complète ; par un procédé graphique ingénieux, il indique clairement, pour chaque pays, la densité de la population par kilomètre carré, depuis la Méditerranée jusqu'au Soudan central.

Parmi les explorateurs, il cite : Ali Beker el Yachi, le major Laing, René Caillé, Rholf, Duveyrier, le docteur Lentz, etc. Quant aux documents mis à profit, ce sont : la carte du colonel de Colomb,

les publications de M. Pouyanne, les travaux du capitaine Bissuel, du commandant Deporter et divers articles publiés par la Société de Géographie d'Oran.

Avec son esprit d'analyse et sa grande faculté d'assimilation, M. Sabatier a su retirer de ces divers auteurs, et coordonner d'une manière très-logique, tout ce qui pouvait se rattacher à son sujet et confirmer ses appréciations.

Le chapitre 1er traite de la géographie physique du pays considéré ; la description est complète. Le chapitre 2 décrit la géographie économique ; les renseignements qu'il fournit sont très précieux. Dans le chapitre 3, il décrit les principales routes suivies par les caravanes qui vont de l'Atlantique et du Soudan à la Méditerrannée.

Le chapitre 4 contient le programme d'une occupation militaire et administrative du Touat et du Sahara.

Enfin, le chapitre 5 traite la question si intéressante, si pleine, d'à propos du Transsaharien, notamment du tracé occidental, dont notre Société s'occupe avec une patriotique persévérance depuis une douzaine d'années.

Je ne puis mieux résumer les développements donnés par M. Sabatier à cet égard, qu'en reproduisant les conclusions de ma brochure adressée, en 1890, à M. Bourlier, député d'Alger, rapporteur de la commission du Transsaharien.

« 1° Le tracé occidental est le plus court ; il présente des conditions techniques d'exécution d'exploitation bien plus favorables, il a une plus grande longueur de voie construite.

« Ce tracé sera aussi le plus productif, il desservira des pays connus, riches en plantations de palmiers et dont la population est très dense et très tranquille.

« Timadanim, son terminus provisoire, deviendra le centre d'un mouvement commercial très important, entretenu par les caravanes du haut Niger et du Soudan central.

« La dépense totale de construction ne dépassera pas cinquante huit millions de francs, d'Aïn-Séfra au fond du Touat, selon des données positives. »

Quant à la question diplomatique, elles est sans importance ; il suffit de rappeler l'expédition des Beni-Senassen, en 1859, et celle d'Aïn-Chair en 1870 — en plein Maroc.

Nous recommandons l'ouvrage de M. Sabatier aux personnes qui s'intéressent à la prospérité de l'Algérie et à sa sécurité. Si le projet concernant les grandes compagnies coloniales était voté, celles-ci pourront le consulter avec fruit, en ce qui concerne le nord de l'Afrique.

BOUTY,

Secrétaire Général de la Société de Géographie et d'Archéologie de la Province d'Oran.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

QUATORZIÈME ANNÉE. - TOME XI
FASCICULE LI. — OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1891

SOMMAIRE

ORAN
Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.
1891

SIMPLE COUP D'ŒIL (1)

SUR LA

MARINE MARCHANDE FRANÇAISE

ÉCOLES NAVALES DE COMMERCE & ÉCOLES D'HYDROGRAPHIE

I

En Mer.... Novembre 1891.

La France est-elle une puissance maritime ? N'est-elle au contraire qu'une puissance continentale militaire ?

A cette double question nous répondrons, sans crainte d'être contredit par personne, qu'elle est l'une et l'autre au même titre.

Pour tous ceux qui s'occupent de géographie, la situation de la France dans le Monde la place aux premiers rangs des puissances navales. Ses frontières maritimes, plus étendues que ses frontières terrestres, lui ouvrent toutes les routes maritimes du Globe. Elle a un pied sur la mer du Nord, garde toute la côte Sud de la Manche, voit s'échelonner de nombreux et admirables ports sur cette magnifique ligne de côtes qui part du cap Finistère pour finir au fond du golfe de Gascogne, puis, comme pour se rire des obstacles de la Péninsule Ibérique, la nature lui a fait don, au Sud, des plus beaux rivages de la Méditerranée. C'est

(1) Un de nos sociétaires nous adresse de Toulon cette remarquable étude et nous en offre la primeure. Il désire conserver l'anonyme. C'est avec regret que nous faisons droit à sa demande. Nous ne pouvons que le remercier de sa délicate attention. Ce travail est en effet tout d'actualité. Le parlement va s'occuper de cette grosse question de notre Marine Marchande. Les idées émises par notre sociétaire, nous paraissent devoir être sérieusement examinées.

cette situation maritime de la France continentale, jointe à d'excellentes frontières terrestres, qui faisait dire au grand Frédéric de Prusse, un ennemi, que *s'il était roi de France on ne tirerait pas un coup de canon en Europe sans sa permission.*

A cette frontière nationale de la vieille France si nous ajoutons aujourd'hui les rivages de l'Algérie et de la Tunisie, plus un empire colonial des plus importants, qui donc oserait dire que notre Patrie n'occupe pas au moins la seconde place parmi les puissances maritimes du Monde ?

Eh bien, après cette constatation matérielle, nous sommes obligés de reconnaître que la France n'a rien fait dans les temps modernes pour tirer parti de cette situation.

Pourquoi ?

Les causes de ce marasme sont multiples, mais il en est surtout deux qui l'entretiennent.

La première, c'est que la France ne songe qu'à sa brillante et vaillante Marine de guerre et qu'elle oublie complètement sa plus modeste, mais non moins vaillante, non moins énergique Marine du commerce.

La seconde, c'est qu'une bureaucratie tracassière, sans valeur nautique, écrase la Marine Marchande ; que la routine de cette bureaucratie est devenue une force qui brise les marins du commerce, souvent même ceux de la guerre, et qu'elle fait naître une sorte de torpeur, véritable péril national pour notre Pays.

II

Fort heureusement, des hommes sérieux ont compris le danger et poussé le cri d'alarme. Ils montrent la Marine Marchande *descendue au 9e rang, du second qu'elle occupait parmi les nations maritimes du globe.* Ils la voient se débattre tous les jours dans une suprême agonie pour lutter contre l'étranger, injustement favorisé à nos dépens par des législateurs imprévoyants et par des ministres apathiques. Ils ont profité de l'attention des esprits français vers la marine pour rappeler qu'il existe, sur les mers et sur nos côtes, des milliers de marins, officiers et

matelots, auxiliaires indispensables de cette marine militaire dont nous sommes tous si fiers.

Oui, il est nécessaire, il est indispensable que la France le comprenne : sans les marins de commerce, la marine militaire ne serait plus qu'un brillant corps d'officiers ; sans les marins de commerce, sans le pêcheur des côtes, sans l'inscrit maritime, la France ne compterait plus que des soldats qui, sur les navires de combat, ne seraient bon qu'à se faire tuer.

Sans l'officier de commerce, le vrai matelot, c'est-à-dire l'homme qu'aucun danger n'épouvante, que rien ne surprend à la mer, qui est brisé à la discipline, à la fatigue, aux privations de toutes sortes, qui sait multiplier ses forces et son esprit, sans l'officier de la Marine Marchande, cet élément remarquable disparaît. Ce matelot, c'est l'officier du commerce qui l'a pris tout petit comme mousse, qui l'a fait marin. C'est ce même officier qui, de lui-même ou par ses aides, a montré aux hommes de la mer ce que peuvent le courage, l'énergie, l'intelligence dans une manœuvre en cas de danger, le sang-froid dans toutes les circonstances critiques qui font du marin un être vraiment étonnant. Ce sont ces milliers d'officiers et matelots, c'est cette élite de citoyens que l'on a trop longtemps oubliés, qui doivent sortir de l'ombre et qui, nous l'espérons, seront bientôt appréciés à leur juste valeur.

III

Les puissants du jour n'hésitent plus à s'occuper de la marine. Ils s'insurgent contre le mot d'un célèbre Amiral qui osa leur dire, il y a 30 ans, que la marine serait toujours un mystère pour les Représentants du Peuple.

Le Rapporteur du budget de la marine pour l'année 1892, M. Brisson, vient de révéler les défectuosités de notre marine militaire. Il propose des réformes indispensables ; et ne serait-ce que celles qui consistent à demander que le navire navigue plutôt que de pourrir dans un bassin et que l'officier de l'État soit à la

mer au lieu de s'enkyloser à terre, la France doit lui savoir gré d'attaquer la routine administrative (1).

Toutefois, nous sommes obligés de constater avec regret que le savant rapporteur considère la Marine Marchande comme quantité négligeable, comme si elle ne dépendait pas du même Ministère.

Dans cette danse de 212 millions, pas un centime n'est prélevé pour améliorer la situation des marins du commerce. Les armateurs et constructeurs ont été encouragés par des primes à l'armement, à la navigation, à la construction, mais le marin n'en retire aucun profit. Plus que jamais, il a de la peine à accomplir ses 25 années de navigation lui permettant de toucher, à 50 ans, une retraite dérisoire, pour les matelots aussi bien que pour les officiers.

Verrons-nous, cette fois, tous les Députés et Sénateurs des ports se lever pour défendre les marins ? Attendent-ils que l'opinion publique leur force la main ?

M. le député Lockroy, qui a fait sur mer quelques voyages de touriste, songe aussi à la marine, mais c'est pour la détruire. La marine n'existe plus, dit-il. Le navire, c'est une usine qui va sur l'eau. Mettez-y des ouvriers et des contre-maîtres, cela marchera très bien. L'hélice a tué le marin ; le marin doit devenir soldat ; l'inscription maritime est une institution coûteuse et surannée.

Ces allégations erronées trouvent malheureusement créance chez la majorité des Français, tous étrangers à la marine. Les meilleurs esprits, même M. Lockroy, même M. Brisson, oublient qu'il reste encore en France des voiliers représentant un tonnage d'environ cinq cent mille tonnes, et que ce nombre serait vite doublé si l'étranger n'était favorisé à nos dépens. Ce qu'ils oublient aussi, c'est qu'en cas de guerre beaucoup de navires de commerce seraient armés, soit pour la course, soit pour opérer des transports de troupes, chevaux et matériel de guerre.

Ce que tous les marins affirment par expérience, c'est que pour naviguer il faut *être marin avant tout,* et qu'en France on ne

---

(1) Nous apprenons, en débarquant, que M. Brisson a résigné ses fonctions de rapporteur du budget de la Marine. C'est le triomphe de la routine qui s'affirme une fois de plus.

fera jamais assez pour encourager et favoriser les marins, qu'ils appartiennent à la guerre ou au commerce. Les plus belles conquêtes de la France ont été faites grâce à sa marine ; ses plus cruelles défaites ont été causées par l'affaiblissement de cette institution.

Nous ne devons pas regretter, de la part de M. Lockroy et d'autres législateurs, cette épithète d'usiniers que l'on prétend donner aux marins. Au contraire, nous devons toujours nous estimer heureux de voir agiter cette question. C'est pour nous l'essentiel. A nous, marins, aux députés et sénateurs des ports, à les faire résoudre sagement, suivant le bon sens et la vérité. A nous de prouver que la machine a toujours besoin des marins, matelots et officiers ; à nous de prouver que la machine n'est pas indispensable au marin tandis que le marin est absolument et toujours indispensable à la machine, même lorsqu'elle s'arrête.

La presse parisienne, également, a fini par s'occuper de la question. A côté de grandes vérités formulées par des publicistes animés de la meilleure volonté, fourmillent des erreurs manifestes qui démontrent l'incompétence de ceux qui les commettent. Qu'importe, l'agitation se fait, il faut l'augmenter. Approuvons tout ce qui est utile, redressons les erreurs, mais élargissons la discussion, et abordons en plein toutes les questions nautiques ; la France y gagnera.

C'est pour essayer d'entretenir cette agitation salutaire que nous nous livrons aujourd'hui à ce modeste travail qui a pour principal objet l'étude des nouvelles *Écoles navales de Commerce*, au sujet desquelles nous nous permettrons certaines critiques.

IV

Avant de passer à l'examen des Nouvelles écoles navales commerciales, nous allons indiquer ce que sont aujourd'hui les Capitaines de la Marine Marchande.

Il y a deux grades de Capitaine : *Les Maîtres au cabotage et les Capitaines au long-cours.* Nous ne nous occuperons que de ces derniers au point de vue des écoles, puisque jusqu'à ce jour il n'a pas été question de réformer l'institution des caboteurs. Dans le

projet que nous présentons plus loin, nous parlerons des Maîtres au cabotage et de la situation à laquelle ils ont droit.

Pour obtenir son brevet de Capitaine au long-cours, le candidat doit être âgé de 24 ans au moins, avoir 60 mois de navigation dont 36 au long-cours, et satisfaire aux examens de pratique et de théorie suivant les programmes arrêtés par le Ministre de la Marine.

Voilà les conditions officielles. Elles sont généralement dépassées par les candidats.

Autrefois, le jeune homme qui se sentait de la vocation pour la marine et qui possédait quelques moyens pécuniaires, s'embarquait sur les voiliers comme *Pilotin*. Son service ressemblait beaucoup à celui du novice, moins quelques corvées d'intérieur. Il était admis à la table du Capitaine.

C'était une excellente école où le jeune homme apprenait le vrai métier de la mer. Le Capitaine, qui se trouvait être aussi son professeur, le familiarisait à toutes les questions pratiques et théoriques de la navigation. Après 18 mois de navigation, ce marin se présentait à un concours annuel et s'il y satisfaisait embarquait comme *Aspirant volontaire* sur les navires de l'État.

V

Depuis une trentaine d'années, la Marine de l'État n'admet plus les *Aspirants volontaires*. Il en résulte que même les jeunes gens ayant navigué comme *Pilotins* se voient forcés de faire leur service militaire en débutant comme matelots. Il ne reste donc plus d'autres ressources pour les jeunes marins, que de faire, en qualité de matelots les 60 mois au moins de navigation exigés pour l'examen. Ces 60 mois sont généralement dépassés, et comprennent presque toujours, plusieurs années comme mousse et novice. Il est nécessaire, en effet, pour se familiariser au métier, de commencer vers l'âge de 15 ans.

Ce sont ces conditions si dures qui, dit-on, font reculer aujourd'hui les plus résolus, de sorte que le niveau de l'instruction et de l'éducation des candidats baisse tous les ans.

Malgré cela, l'on peut affirmer que ces exigences du programme sont indispensables. Elles ont pour but d'avoir des candidats marins avant tout, car avant tout il faut qu'ils le soient. Pour un officier de marine, la science théorique et la pratique vont constamment de pair, mais si les connaissances théoriques sont limitées, on peut dire que pour un officier du commerce les connaissances pratiques sont infinies. Cette partie pratique du programme doit être maintenue.

Le Capitaine du commerce, en effet, a toujours un équipage restreint. Sur un trois-mâts à voiles de 800 tonnes il a en tout 12 hommes, un seul officier. Il a toute la charge de la manœuvre et de la direction du navire, il connaît tous les détails de l'armement il est chargé de tirer le meilleur parti possible du navire et de son équipage.

Dans les manœuvres pressées, comme celles de prendre les ris ou serrer certaines voiles, tout le monde est dans la mâture, y compris le Second Capitaine, qui est aussi Capitaine au long-cours ; le Capitaine tient le gouvernail, et de son habileté dépendent le succès de la manœuvre, le salut de son personnel et celui du navire.

Il subit les conditions les plus difficiles de la part de son armateur, qui n'est pas commode pour les frais généraux. Là où l'officier de l'État aurait 20 hommes, on lui en donne cinq. Aussi vous le voyez souvent mettre la main à la pâte, car il ne craint pas de s'avilir en faisant un travail de matelot.

Quoi qu'on en pense au sein de certaines Chambres de Commerce, le Capitaine naviguant au long-cours sur un voilier a besoin d'autant de connaissances théoriques qu'autrefois. Rien n'est changé à cet égard. Nous ajoutons même qu'il faut déployer aujourd'hui beaucoup plus d'habileté pour la partie commerciale, à raison des difficultés toujours croissantes de se procurer un frêt rémunérateur.

Dans ces conditions, le Capitaine doit être commerçant. Envoyé dans n'importe quelle partie du Monde pour faire produire le capital qui lui est confié, il doit sauvegarder les intérêts de son armateur dans les circonstances les plus difficiles. Les agents des armateurs à l'étranger, les courtiers et les correspondants des commerçants sont souvent, pour le Capitaine, des adversaires

avec lesquels il faut lutter dans l'intérêt de l'exploitation. Le Capitaine est alors obligé de se tirer d'affaire tout seul, n'ayant d'autre appui que son expérience personnelle, d'autres ressources que celles de son intelligence guidée par son honnêteté.

Tout cela n'empêche pas, que depuis trois ans, les grandes compagnies de navigation à vapeur, trouvent que les Capitaines au long-cours ne sont plus ce qu'ils devraient être, au point de vue des connaissances scientifiques et de l'éducation.

Ces idées existent surtout chez certains esprits qui prétendent que la Marine à voile est complètement tombée pour ne plus se relever. On ajoute même qu'elle n'a plus de raison d'exister.

Pour les chefs de la Marine militaire et pour plusieurs directeurs de grandes compagnies, les officiers du commerce sont, en général, *des matelots dégrossis* qu'une trop longue promiscuité avec le gaillard avant a rendus indécrottables.

Il y a deux siècles, une *Ordonnance Royale* conservait au *noble* faisant du commerce maritime tous ses titres de noblesse et ses privilèges. Aujourd'hui l'on reproche au Capitaine *d'être trop matelot*. Et cependant nous sommes en *République*.

Ce qu'on nous reproche surtout, c'est de ne pas être des hommes du monde ! Pour faire un bon officier de marine, il paraît qu'il faut être, avant tout, un parfait gentleman, n'ayant jamais, de ses blanches mains, touché la peinture ni le goudron.

A ce sujet, nous avons consulté tous les marins qui ont le sentiment de l'eau salée, tous ceux qui se connaissent dans le métier. Puis nous avons voulu connaître aussi l'opinion superficielle des passagers de paquebots. Tous sont d'avis que l'officier doit posséder l'usage de la mer, bien plus que l'usage du monde.

Mais afin de réagir contre ces accusations exagérées des détracteurs des officiers du comemrce, nous demandons que l'on interroge ceux qui les approchent le plus, c'est-à-dire les passagers de toutes classes voyageant fréquemment sur les paquebots. Ces passagers vous diront alors quel souci nous prenons de ceux qui se confient à notre science nautique. Ils vous diront que ces officiers savent faire les honneurs de leur bord en gens bien élevés, polis, et ma foi, pour tout dire, *en véritables gens du monde*.

C'est la règle générale chez les officiers du commerce, car bien qu'ils aient commencé à naviguer comme mousses, ils sont devenus, par instinct et tous seuls, des hommes instruits, polis et français jusqu'au bout des ongles.

Toutefois, nous devons à la vérité d'affirmer que les officiers d'aujourd'hui n'ont plus, comme autrefois, le temps et l'occasion de s'instruire, de se perfectionner après leurs examens ainsi qu'ils pouvaient le faire il y a 45 ans lorsque, à l'âge de 24 ans, on leur confiait le commandement d'un voilier au long-cours. Le nombre des navires ayant beaucoup diminué, les commandements sont difficiles à obtenir et l'officier en sous-ordre n'est presque jamais encouragé par ses chefs.

VI

Les directeurs des compagnies de navigation à vapeur, surtout des compagnies subventionnées, peu satisfaits de leurs états-majors actuels, qu'elles ne gâtent cependant pas en les enrichissant, sont surtout préoccupées de la difficulté de plus en plus croissante, qui se produit pour le recrutement des officiers.

Pour y remédier, ces directeurs, animés des meilleures intentions, se sont adressés au Ministre de la Marine et lui ont proposé la création *d'Écoles navales commerciales* où l'on épargnerait aux élèves la *promiscuité répugnante* du gaillard avant et des barres de perroquet.

Le Ministre, depuis deux ans, a demandé l'avis des Chambres de Commerce. Toutes pensent que l'instruction navale pour les futurs officiers doit surtout se faire en naviguant, sur des bâtiments-écoles *à la voile*. Malheureusement cette école serait coûteuse. A qui donc doit incomber le budget de cette nouvelle école ? Telle est la question qui se pose. Le Ministre répond : aux Chambres de Commerce.

Les Chambres de Commerce pensent que c'est exorbitant, et trouvent surprenant que l'État, qui « *a déclaré* l'instruction « gratuite et obligatoire, qui consacre tous les ans, des sommes

« considérables pour l'établissement et l'entretien des facultés et « des écoles de médecine, de pharmacie, de droit, des écoles d'arts « et métiers, centrale, agriculture et tant d'autres ; qui crée et « entretient des écoles de musique et de chant et qui donne à « tout le monde, *même aux comédiens*, l'instruction dans des « établissements créés et entretenus par lui, l'Etat ne fasse rien « pour les marins de la Marine Marchande ! » (Rapport à la Chambre de Commerce de Marseille, le 14 Novembre 1890).

Le Ministre peut répliquer que les Écoles d'Hydrographie gratuites sont créées et entretenues par l'État depuis deux siècles, et que si le nombre des candidats diminue c'est que la situation des officiers du commerce n'est pas brillante.

Cette discussion aurait pu durer bien des années entre ces deux pouvoirs, si M. Berry, Capitaine de frégate, directeur de la Compagnie Transatlantique à Marseille, n'avait eu l'heureuse idée de trancher la difficulté en assimilant les futurs élèves de l'École navale commerciale à ceux de l'École supérieure du Commerce, de sorte que les frais d'entretien et d'établissement ne seraient plus à la charge de l'État ni des Chambres de Commerce, mais à la charge des élèves.

L'École supérieure de Commerce de Marseille s'est donc mise à la tête du mouvement, elle a créé un cours de navigation pour aspirants au grade de Capitaine au long-cours de la Marine Marchande dans les conditions suivantes.

La durée des études est de deux années ; le prix de l'externat est de 300 fr. pour la première année et de 400 fr. pour la seconde.

Le programme des cours pour obtenir le brevet de sortie de cette école est le même, en pratique et en théorie, que celui des examens pour le brevet de Capitaine au long-cours exigé par le décret du 2 octobre 1880 ; il comprend en outre :

1° Chimie et physique élémentaire, électricité et magnétisme, acoustique, optique ;

2° Géographie, Histoire de France ;

3° Armements maritimes ;

4° Langue anglaise ;

5° Dessin à main levée, croquis ;

6° Connaissances beaucoup plus étendues, théoriques et pratiques, des nouvelles machines marines ;

7° Economie politique, Droit commercial et industriel, Jurisprudence maritime.

Le diplôme délivré à la suite des examens de sortie est destiné à assurer aux lauréats certaines prérogatives quand ils s'embarqueront sur les navires des *Grandes Compagnies et des Armateurs importants*.

En outre, le Ministre de la Marine interviendrait pour le service militaire, par des moyens analogues à ceux que prévoit la loi du recrutement pour la protection de certaines carrières, c'est-à-dire que les lauréats ne feraient qu'un an de service à l'État.

Telle est cette organisation, dont on attend les meilleurs effets.

L'idée de la création des Écoles navales de commerce est excellente ; aussi nous ne blâmons pas, en principe, l'essai qu'on en fait à Marseille, mais nous le trouvons déplorable dans son application. Les marins sont très sceptiques à l'égard de *cette École navale à terre* ; ils pensent même que les résultats en seront désastreux.

Les jeunes gens que la pratique navale gêne trop, ceux dont les parents redoutent les dangers et les ennuis des débuts, vont se jeter dans cette école, pourvu qu'ils aient quelques moyens pécuniaires. On y trouvera très peu de fils d'anciens capitaines marins. Les économies que peut réaliser aujourd'hui un officier de commerce ne permettent pas cette dépense d'étude et d'entretien supplémentaire.

Patronnés *par les grandes compagnies et les armateurs importants*, les diplômés de cette école embarqueront sur les grands paquebots, y formeront une catégorie à part, dédaignant le matelot et même les officiers qui ont passé par le gaillard avant : *On aura créé l'aristocratie de la Marine Marchande*.

Il est évident que les meilleurs emplois, les plus rémunérateurs, comme les commandements des paquebots-poste, seront donnés de préférence à ces officiers *fin de siècle*, au détriment de ceux qui ont le malheur d'appartenir à l'ancienne école.

Mais nous ne voyons pas où ces jeunes gens puiseront l'enseignement pratique nécessaire pour manœuvrer un navire à voile. Cette question semble complètement écartée et l'on oublie, comme M. Lockroy, qu'il existe encore des navires marchant autrement qu'au moyen de la vapeur.

Cette École pourra donc être appelée : *Ecole des futurs commandants des paquebots-poste,* en opposition avec les Écoles d'Hydrographie qui continueront à ne produire que des Capitaines d'essence inférieure, destinés à commander les navires des *petites compagnies,* des *petits armateurs,* ou bien à naviguer comme lieutenant toute leur vie.

Les cours de l'École navale de Marseille ont déjà commencé. Les directeurs de cette École redoublent de zèle pour lui assurer les plus grands succès. Nous craignons fort qu'il ne se préparent de dures illusions. La mer est une rude plébéienne, et pour résister à son niveau égalitaire il faut la pratiquer et la connaître de près. C'est dans les rudes moments d'épreuve, lorsque tous les éléments s'unissent pour tout détruire à bord, que l'on reconnaît la valeur du vrai marin.

C'est là que nous attendons les futures officiers des Écoles navales à terre ; c'est là que nous les verrons à l'œuvre.

Tout cela est fort fâcheux. Pourquoi faire des essais incomplets ? Pourquoi cette belle idée d'augmenter l'instruction théorique des officiers du commerce est-elle anéantie par le défaut d'instruction pratique ? Ne pourrait-on pas donner simultanément l'une et l'autre ?

VII

La réponse est toute trouvée et les moyens sont faciles : il faudrait, ainsi que l'ont demandé beaucoup de Chambres de Commerce, *une École navale à la mer.* Mais on trouve que cela coûterait cher et que les fonds manquent. En outre, on se trouverait bientôt dans l'impossibilité d'assurer aux diplômés de l'école, une situation convenable sur les navires de commerce, et l'État ne voudra pas utiliser ceux qu'il y aurait en excédant. Il reste aussi beaucoup d'autres difficultés secondaires aussi faciles à surmonter que les premières, si les Chambres de Commerce et l'État voulaient y mettre de la bonne volonté. Mais nous savons qu'il ne faut pas y compter, aussi nous ne citons ce projet qu'en

passant : Une organisation d'Écoles navales à la mer, sur des voiliers, coûterait au Pays environ *500,000 francs par an,* à prélever sur les 212 millions du budget de la marine et *sur un budget national de trois milliards.* Malheureusement elle ne se fera pas, et tous les vœux qu'on aura formulés dans ce sens resteront lettres mortes.

Il faut donc chercher d'autres moyens, car la situation actuelle, bien que donnant d'assez bons résultats, doit être améliorée, sans qu'il soit nécessaire de recourir à la bourse des contribuables.

VIII

Nous avons parlé, paragraphe IV, des conditions exigées pour être Capitaine au long-cours ; nous allons dire quelques mots de leurs examens et des droits attachés aux brevets.

Pour faciliter aux marins l'étude des questions théoriques, l'État a créé, depuis deux siècles, des Écoles d'Hydrographie gratuites, pour les candidats au brevet de Capitaine au long-cours aussi bien qu'au cabotage.

Les examens ont lieu tous les ans. *Deux examinateurs* désignés par le Ministre de la Marine, sont chargés de les faire subir.

Si le candidat est admis, on lui délivre le brevet de Capitaine au long-cours, et brusquement, sans transition, celui qui était simple matelot une heure avant son examen, devient tout-à-coup capitaine, apte à commander les navires de commerce du plus fort tonnage dans les navigations les plus difficiles.

Tel est en résumé le système actuel. Son simple énoncé suffit pour en faire ressortir les défauts.

Le marin qui a navigué comme matelot pendant 60 mois sur un navire, surtout sur un voilier, devient forcément un bon marin pratique. Au point de vue de l'obéissance, de l'exécution des ordres donnés, il réunit toutes les conditions voulues.

A l'État, pendant ses trois ou quatre ans de service, il a pu devenir un bon gabier, un excellent timonier, canonnier, fusilier, torpilleur, etc. ; il en sort souvent comme quartier-maître ; mais

il a toujours obéi. Il n a vu qu'un des côtés de la grande question maritime, côté indispensable, c'est vrai, celui de l'obéissance et de l'exécution intelligente des manœuvres. Mais il lui manque, pour faire un bon officier, *l'habitude du commandement*. A ce point de vue, il ne sait presque rien. Il n'a jamais eu d'initiative personnelle. Constamment soutenu, guidé par ses chefs, il n'a jamais eu le sentiment de l'énorme responsabilité qui lui incombera s'il devient capitaine de navire. Il possède le courage du matelot, il n'a pas le sang-froid de l'officier.

Ce marin débarque des vaisseaux de guerre et va suivre les cours d'Hydrographie. On admettra que pour se permettre une semblable détermination il faut qu'il fasse partie de l'élite des marins. Cependant son service à la mer lui a donné peu de loisir pour étudier sérieusement les questions théoriques. Il se met alors à bûcher, à étudier comme un forcené pendant un an, deux ans, six ans quelquefois, il subit ses examens, et s'il y satisfait il devient officier.

Muni de son brevet, que devient-il ?

L'État commence par lui dire : « *Je ne te connais plus ; tu n'es rien et ne seras jamais rien pour moi. Comme matelot tu valais quelque chose, comme officier tu n'es plus d'aucune utilité pour mes navires.* »

L'État qui lui a donné son grade le renie immédiatement après.

De ce côté donc, il n'a rien à prétendre. S'il reprend volontairement du service à l'État, il est tout au plus *second-maître*. On comprend que dans ces conditions il préfère rester civil, car ce n'était pas la peine de tant travailler pour, obtenant son brevet, arriver à ce piètre résultat.

En temps de guerre, le Capitaine au long-cours *peut* être levé comme *Enseigne de vaisseau auxiliaire*. Cette situation n'est alors qu'accidentelle et rarement le Ministre de la Marine fait appel à l'ambition des Capitaines au long-cours.

Il reste la Marine Marchande : Là, le Capitaine au long-cours est *tout ou rien*.

Il est tout, en effet, car il peut aspirer à tout. Quand il a son brevet en poche, il peut commander le plus petit des voiliers comme le plus grand des paquebots-poste. Il peut être aussi bien lieutenant, second capitaine que commandant. Les Capitaines au

long-cours qui naviguent comme tels depuis vingt ans sont ses égaux. Il les commande si le hasard le favorise, ou bien reste sous les ordres de plus jeunes si la chance l'abandonne. C'est, si l'on veut faire une comparaison, un Aspirant de 1re classe ou un Capitaine de vaisseau, *par la force de la veine ou de la protection*. En tous cas, c'est un commandant qui n'a jamais commandé.

S'il est *tout*, le jeune Capitaine, il arrive aussi bien souvent qu'il n'est *rien*.

Son titre ne lui donne en effet aucun droit. Si personne ne veut de lui, il ne peut obliger personne à le prendre. Ce sera alors un marin à terre, et si ses ressources sont insuffisantes pour attendre une place, il deviendra maître d'équipage, patron de chaland, quelquefois moins que cela. Si ces emplois lui répugnent, il abandonnera la carrière, et tant d'efforts, tant de travail, une force de plus, seront perdus pour le Pays.

Quant au jeune officier qui n'a pas à lutter contre la mauvaise chance, il sait qu'il a atteint d'un seul coup son bâton de maréchal et que tous ses efforts doivent se borner à mériter les bonnes grâces des armateurs. A quoi bon étudier, se perfectionner chercher à connaître tout ce qui se dit et se fait dans les marines étrangères ? La protection, la chance, le bon plaisir, voilà ce qu'il lui faut. Le reste est inutile, que dis-je, lui est même nuisible, car ses chefs verront de très-mauvais œil, un officier qui dérobe à l'armement quelques heures pour étudier le Code de commerce ou la langue anglaise.

Avant son examen, l'obtention du brevet était un puissant stimulant ; maintenant qu'il le possède, il a tout obtenu au point de vue de la science et de l'avenir.

Il ne travaille plus, il ne se perfectionne plus, et il termine sa carrière, sans rouvrir un traité de navigation.

Voilà l'impasse dans laquelle le système actuel met des marins instruits, jeunes, énergiques et remplis de bonne volonté. Faut-il leur en vouloir ? Certes, non. Ils subissent un état de choses mauvais et dont ils ne sont pas cause. Ils sont obligés de vivre après avoir dépensé une somme énorme de travail, et s'ils ne perdent pas leurs qualités, ils ne cherchent pas non plus à les développer.

Eh bien, c'est ce vice d'organisation qu'il faut détruire ; ce sont ces défauts que nous devons nous efforcer de faire disparaître.

Le marin possesseur du brevet de Capitaine au long-cours doit être officier avant de commander ; muni de ce brevet, il doit trouver le stimulant d'une meilleure situation à acquérir, non par la protection, mais par l'étude et le travail.

Nous allons chercher et étudier les moyens qui nous permettront de résoudre cette double et importante question.

IX

Pour obtenir ce résultat, voici ce que nous proposons :

Les Capitaines du commerce seraient divisés en quatre catégories :

1° Capitaines au grand et petit cabotage ;
2° Capitaines au long-cours de 3me classe ;
3° Capitaines au long-cours de 2me classe ;
4° Capitaines au long-cours de 1re classe.

X

Des Capitaines au Grand et Petit Cabotage

Pour obtenir le brevet de *Capitaines au grand et petit cabotage*, le candidat devrait être âgé de 20 ans au moins, réunir 18 mois de navigation après l'âge de 16 ans, et satisfaire aux examens suivant les programmes arrêtés par le Ministre de la Marine.

Le titulaire de ce brevet aurait le droit de naviguer comme officier sur les navires armés au grand et au petit cabotage ; à l'âge de 24 ans révolus seulement, s'il justifie de 5 ans de navigation dont 12 mois comme officier après l'âge de 16 ans, il

aurait le droit de commander les navires armés dans ces conditions.

En cas d'appel au service de l'État de 20 à 24 ans, il serait levé comme quartier-maître de 2me classe et concourrait à l'avancement dans la spécialité qui lui aurait été assignée suivant ses aptitudes et les besoins du service naval militaire.

Sur sa demande, hors le cas de mobilisation, il pourrait être renvoyé du service militaire après une période de 18 mois.

Après l'âge de 24 ans, s'il réunit cinq ans de navigation après 16 ans, il ne pourra être levé pour le service militaire qu'avec le grade de 2e maître de 1re classe et concourra à l'avancement.

X

Des Capitaines au long-cours

Il serait institué, comme nous l'avons dit plus haut, trois classes de Capitaines au long-cours.

1° *Capitaines au long-cours de 3e classe.* — Pour obtenir le brevet de ce grade, le candidat devrait être âgé de 20 ans révolus au moins ; réunir 18 mois de navigation dont six au long-cours *sur un voilier* après l'âge de 16 ans ; satisfaire aux examens suivant les programmes arrêtés actuellement par le Ministre de la Marine.

Le titulaire de ce brevet aurait le droit de naviguer comme *officier* sur les navires de commerce quels qu'ils soient. A l'âge de 24 ans révolus seulement, s'il justifie de cinq ans de navigation effective, dont 12 mois comme officier après 16 ans d'âge, il aurait le droit de *commander* tous les navires de commerce, *à l'exception des paquebots-poste, de ceux affrétés par l'État pour le transport des troupes, et des paquebots d'émigrants faisant le long-cours.*

En cas d'appel au service de l'État avant l'âge de 24 ans, il serait levé comme second maître de 2e classe et concourrait à l'avancement dans les deux spécialités suivantes qui lui seraient assignées : manœuvre ou timonerie. Sur sa demande, à moins de

nécessité obligeant son maintient sous les drapeaux, il serait envoyé en congé renouvelable après 18 mois de service.

2° *Capitaines au long-cours de 2e classe.* — Pour obtenir le brevet de ce grade, le candidat devrait être âgé d'au moins 24 ans, être pourvu du brevet de 3e classe, avoir navigué dans ce grade comme capitaine ou officier pendant un an au moins, et satisfaire à un programme supplémentaire portant, en plus de toutes questions de navigation pratique, sur les progrès de la navigation théorique dans les vingt dernières années ; sur les principes de la jurisprudence maritime et commerciale ; la construction des navires en fer et en bois ; la régulation des compas de tous systèmes ; les éléments de l'électricité et du magnétisme et la connaissance d'une langue étrangère de nation maritime européenne.

Le titulaire de ce brevet aurait le droit de commander tous les navires de commerce *autres que les paquebots-poste au long-cours et ceux affrètés par l'État pour la même navigation.*

3° *Capitaines au long-cours de 1re classe.* — Pour obtenir le brevet de ce grade, le candidat devrait être pourvu du brevet de 2e classe et satisfaire à un nouvel examen portant, en plus des matières comprises dans les programmes des autres classes, sur la théorie des compas et leur régulation ; sur les progrès des marines française et étrangères pendant les 20 dernières années ; sur l'histoire de la marine française depuis Richelieu ; la comparaison entre la marine française et les diverses marines étrangères ; le droit maritime et commercial et le droit maritime international ; les machines électriques appliquées à la navigation ; la connaissance de la langue anglaise.

Ils auraient le droit de commander tous les navires de commerce sans exception et seraient employés, à l'exclusion de tous autres, comme Commandants ou Officiers des ports de commerce.

En cas d'appel sous les drapeaux après l'âge de 24 ans, les Capitaines au long-cours de 3e et 2e classe seraient levés comme Enseignes auxiliaires.

Les Capitaines au long-cours de 1re classe seraient appelés comme Lieutenants de vaisseau auxiliaires.

Enfin, et par mesure transitoire, tous les Capitaines au long-cours actuellement en exercice seraient de droit Capitaines au long-cours de 1re classe. Toutefois en cas d'appel sous les drapeaux ces officiers seraient levés comme Enseignes auxiliaires s'ils sont âgés de moins de 40 ans, et comme Lieutenants de vaisseau auxiliaires s'ils ont dépassé cet âge.

XII

L'organisation que nous venons d'indiquer ne modifie rien aux bases de l'institution actuelle. Les Écoles d'Hydrographie demeurent ce qu'elles sont ; l'enseignement seul est beaucoup plus étendu pour la 2e et la 1re classe des Capitaines au long-cours. Nous ne demandons d'autres ressources à l'État que celles qui seraient nécessitées par l'adjonction de professeurs spéciaux pour ces deux nouvelles classes de Capitaines au long-cours. Certes la dépense ne serait pas forte, car il suffirait de les désigner pour les Écoles d'Hydrographie de nos principaux ports de commerce : Le Havre, Nantes, Bordeaux, Marseille.

Le régime démocratique qui existe aujourd'hui n'est pas modifié non plus. Tous les marins d'élite, riches ou pauvres, pourront se présenter à ces Écoles d'Hydrographie où l'enseignement est gratuit, et doit demeurer gratuit.

Le côté essentiellement pratique subsiste : nous considérons que 18 mois de navigation effective (de préférence sur un voilier) suffisent pour former un jeune homme à la pratique de la mer, et pour lui permettre à l'âge de 20 ans, avant d'être officier, d'être marin. Nous demandons en outre qu'avant d'être Capitaine il soit officier, et pour ne pas lui faire perdre de temps, notre organisation lui permet de naviguer comme tel avant l'âge de 24 ans. En cela nous sommes complètement d'accord avec les règlements actuels qui exigent que le lieutenant ait au moins 18 ans d'âge et 12 mois de navigation ; que le second capitaine soit âgé de 21 ans au moins et qu'il ait 48 mois de navigation.

Les avantages que nous lui faisons accorder au service de l'État, de 20 à 24 ans, où il est admis comme sous-officier, auront pour effet de l'encourager à l'étude pour obtenir son brevet le plus tôt possible. Dans ces conditions, nous pensons que 18 mois sont suffisants pour le rompre au service militaire, afin d'en faire un homme utile à la défense nationale.

La qualité supérieure que possèdent nos officiers du commerce nous la conservons en entier : *Nous voulons avant tout qu'ils soient des marins accomplis.*

Mais notre projet a un énorme avantage sur celui qui nous régit actuellement. Il forme les officiers au commandement, les façonne à cette pratique toute spéciale dans un âge où les études sont encore faciles, il les encourage au travail.

Notre système donne à l'ambition légitime et respectable toute satisfaction. Il crée non pas une aristocratie mais une hiérarchie qui n'existe malheureusement pas et confère à cette hiérarchie des avantages garantis par l'État.

Il fait sa place à l'intelligence, au travail, au mérite en général et, dans la mesure du possible il fait disparaître la faveur.

La situation honorable que nous demandons pour les capitaines en cas d'appel sous les drapeaux après l'âge de 24 ans n'a rien d'excessif, d'autant moins que l'État aura toujours la faculté de de ne pas recourir à leurs services.

Nous voulons, par notre projet, stimuler les laborieux, les énergiques, en leur faisant espérer une situation plus avantageuse, situation garantie par l'État.

Il ne faut pas laisser entre les mains des Compagnies de Navigation puissantes l'avenir des officiers instruits et de mérite. Notre système fait intervenir l'État, partout où l'État a le droit d'intervenir quand il subventionne. Il appelle enfin tous les jeunes gens intelligents qui désirent embrasser la carrière et qui veulent arriver, par le travail, à une situation honorée et respectée.

XIII

Avec une organisation de ce genre, tous les hommes compétents comprendront avec nous, que des modifications importantes doivent être apportées à la composition des jurys chargés d'examiner les candidats.

Pour les brevets de 2e et 1re classe les programmes doivent être révisés et mis au niveau scientifique et intellectuel de notre époque. La navigation a fait d'immenses progrès dans toutes ses branches ; l'officier doit être tenu de les connaître. Les relations internationales ont pris un plus grand essor ; l'officier de marine, le Capitaine du commerce qui fait flotter sur toutes les mers le drapeau tricolore doit connaître son droit maritime et commercial et le droit maritime international.

La somme générale des connaissances s'est augmentée également, l'instruction est plus répandue. Littérature, histoire, géographie pourront faire partie du programme pour les Capitaines au long-cours des 2e et 1re classes.

Appelé à vivre et à commander sur des navires où les passagers auront une instruction assez complète, l'officier doit y tenir sa place. Sur ce point, nous sommes d'accord avec tout le monde.

Les jurys d'examen doivent être remaniés dans leur composition. Au lieu de deux examinateurs, il faut composer une commission d'examen, comprenant des officiers de la marine militaire et de la Marine Marchande pour toutes les questions pratiques, et des professeurs des diverses branches scientifiques juridiques, hydrographiques, historiques, littéraires pour les autres.

L'organisation actuelle est vicieuse, elle prête trop à l'erreur. Il faut une commission d'examen et non des examinateurs isolés,

XIV

Nous avons dit, paragraphe XI, que nous désirions pour nos Capitaines une situation garantie par l'État ; à ce sujet nous devons faire remarquer qu'en cas de mobilisation la situation de ces officiers n'est pas du tout définie.

Une ordonnance du 1er mars 1831 dit que lorsque le nombre des officiers de la marine militaire est insuffisant pour les besoins des armements, l'administration de la marine peut mettre en réquisition des Capitaines de commerce qui prennent, comme auxiliaires, le rang d'Enseignes de vaisseau.

Or c'est tout le contraire qui se produit aujourd'hui : nous voyons beaucoup d'officiers de vaisseau prendre du service dans la marine du commerce, et pas de Capitaines au long-cours levés pour l'État. Lors de l'expédition du Tonkin, la presse des ports de guerre annonçaient que les officiers de vaisseau restés dans les arsenaux n'étaient pas suffisants pour les besoins du service. Des Capitaines au long-cours se sont mis à la disposition du Ministre de la Marine, qui les a refusés ; par contre, aucun Lieutenant de vaisseau commandant au commerce ne s'est dérangé pour reprendre le sabre.

Il est donc certain que l'ordonnance de 1831 ne sera qu'exceptionnellement appliquée, le Ministre de la Marine visant plutôt à l'augmentation des cadres de l'État qu'à l'utilisation des Capitaines du commerce. Que deviennent alors, en cas de guerre, les officiers de la Marine Marchande ? Seront-ils caporaux, sergents ou officiers ? Certes, ils ne resteront pas inactifs. Nous demandons que l'on détermine le rang que devront occuper les Capitaines de la Marine Marchande le jour où il faudra mettre au service de la Patrie menacée leur habitude du commandement ou leur science nautique.

Il resterait, pour améliorer la situation des officiers du commerce, à reviser les pensions dites demi-soldes, aujourd'hui

dérisoires. Notre travail n'a point pour objet d'entrer dans une étude de la Caisse des Invalides de la Marine, dont beaucoup de publicistes s'occupent sérieusement depuis douze ans ; mais notre système de trois classes de Capitaines au long-cours devra entraîner naturellement une pension différente pour chaque classe.

XV

Nous avons terminé. Nous avons exposé nos idées, nous ne prétendons pas qu'elles soient supérieures à d'autres.

Notre but n'a pas été de faire œuvre complète, mais de donner notre opinion au sujet de l'amélioration du corps des Capitaines de la Marine Marchande, en nous plaçant surtout au point de vue national.

Bonne ou mauvaise, nous soumettons cette étude à l'appréciation dés hommes compétents, aux marins. Qu'ils en prennent ce qu'ils croient juste et utile à leur cause si intéressante. Qu'ils critiquent et rejettent ce qu'ils y trouvent d'erroné.

Nous n'avons pas eu l'intention de blesser de hautes susceptibilités Les réformes que nous proposons n'ont d'autre but, que de donner satisfaction à tous ceux qui veulent relever le niveau intellectuel et moral des officiers du commerce.

Nous ne voulons pas la suppression des Écoles navales de commerce, nous nous bornons à critiquer la mise en application qu'on veut en faire.

Nous pensons que grâce à notre projet les armateurs, trouveront des officiers mieux exercés et plus instruits. Le Ministre de la Marine ne dédaignant plus d'assimiler les Capitaines au long-cours aux Enseignes et aux Lieutenants de vaisseau, trouvera chez eux d'excellents sujets pour tous les postes où il est nécessaire d'être marin.

Quant à nous, nous avons été effrayé des dangers que court notre Marine Marchande, si l'on met en pratique le système des écoles navales du commerce, tel qu'il est compris à Marseille. Nous ne voulons pas de marins fabriqués à terre et nous repoussons de toutes nos forces la création d'une *aristocratie* dans nos officiers de la Marine Marchande.

Un Capitaine au long-cours, vieux système.

LES JUIFS AUTREFOIS, LES JUIFS AUJOURD'HUI

Au moment où l'on parle beaucoup de la race juive, qui est en train, dit-on, d'accaparer tous les biens de la terre, de nous imposer sa domination, mais qui, en tout cas, il faut bien le reconnaître, est essentiellement envahissante, il ne serait peut-être pas inutile de rappeler ce que fut ce peuple.

Il n'est pas rare, en Algérie surtout, d'entendre traiter quelqu'un de *youdi,* juif, épithète considérée comme injurieuse ; pourquoi ? Peut-être, tout simplement, comme le remarque très judicieusement Montesquieu, parce qu'il y a des choses que tout le monde dit parce qu'elles ont été dites une fois.

Pourtant, ceux qui veulent être polis disent que l'israélite est un juif enrichi et le juif un israélite pauvre ; de sorte que si les Rothschild, Ephrussi, etc., venaient à perdre leurs millions, ils redeviendraient, comme leurs ancêtres, de simples marchands juifs.

Dans le langage ordinaire, les mots *hébreu, juif, israélite* sont synonymes. Le mot *hébreu* est venu de Heber, petit-fils de Sem, et, quoique son ancêtre Abraham ait eu le nom d'Hébreu, tous ses descendants ne furent pourtant pas appelés Hébreux, mais seulement ceux qui conservèrent la doctrine et la religion d'Heber.

Le nom d'Hébreux était surtout le terme par lequel les nations voisines désignaient les Israélites, qui employaient pour eux de préférence l'expression de Beni-Israël, c'est-à-dire fils d'Israël, nom que l'on donne au patriarche hébreu Jacob, en commémoration de sa lutte avec un ange. Israël resta le nom habituel jusqu'à la captivité de Babylone, puis à partir de cette époque, on se servit de l'expression de Juif tirée de la tribu de Juda et ensuite appliquée à ceux de la tribu de Benjamin.

En étudiant l'histoire, on voit qu'il n'y a pas de peuple qui ait été aussi méprisé, persécuté, humilié que le peuple juif, et, s'il faut en croire certains historiens, ils furent encore moins punis

qu'ils ne le méritaient. Dans tous les cas, ils furent traités comme ils se vantent d'avoir traité autrefois des nations entières.

Dans l'histoire de la nation juive, la religion, comme d'ailleurs dans l'histoire de tous les peuples, a joué fatalement un rôle prépondérant, aussi y voit-on une succession de meurtres et de brigandages. Sans doute, chaque envoyé de Dieu a bien employé des moyens énergiques, violents, pour faire triompher sa religion, mais il faut bien reconnaître que la loi mosaïque est la seule qui ait appliqué aussi fréquemment la peine de mort. La loi des premiers Juifs ne dit-elle pas : « Dès que vous serez entrés dans le pays dont vous devez vous emparer, mettez tout à feu et à sang, égorgez sans pitié vieillards, femmes, enfants à la mamelle, tuez jusqu'aux animaux, saccagez tout, c'est votre Dieu qui vous l'ordonne. » Aussi, Moïse, qui passait pourtant pour le plus doux des hommes, n'a-t-il pas hésité, poursuivant son idée de domination universelle, à égorger et à proscrire. En effet, par qui fut faite la première proscription ? Par Moïse, qui proscrivit 23,000 Juifs pour avoir adoré le veau d'or ; puis une autre de 24,000 pour punir les Israélites qui avaient épousé des Madianites, ou simplement fréquenté ce peuple, contre lequel les Juifs furent toujours en lutte et sur lequel ils firent un butin considérable, mais en prélevant les bijoux d'or pour les offrir à l'Éternel.

Moïse avait pourtant épousé, lui aussi, une Madianite, mais il ne faisait, paraît-il, qu'exécuter la vengeance de Dieu.

On ne peut pas dire qu'à l'instar des peuples et des gens heureux, ils n'ont pas d'histoire, car il n'y a pas de peuple dont l'histoire soit plus généralement connue que celle du peuple juif jusqu'à la prise de Jérusalem par Titus. L'Histoire Sainte s'est chargée de nous apprendre les destinées de cette nation d'après les documents bibliques.

On y voit que de tout temps et dans toutes les sciences, on rencontre dans ce peuple des hommes supérieurs, mais il est une science à laquelle les Hébreux ont rendu d'éminents services, c'est la Géographie. Les premières notions de géographie se trouvent déjà enseignées dans les livres de leur grand législateur Moïse ; on y voit en effet que leurs idées sur la division et le siège primitif des peuples de l'Asie occidentale étaient déjà assez

exactes. Puis viennent Jérémie et Ezéchiel qui se montrèrent très versés dans cette science.

Aussi, après la ruine de Jérusalem, lorsqu'ils durent se disperser sur la surface de la terre s'adonnèrent-ils, sans grand embarras, aux plus longs voyages ; leur esprit de négoce et l'intime fraternité qui les réunissait dans toutes les parties du globe leur procurèrent bientôt d'immenses richesses.

L'instinct spéculateur des Juifs commença à se faire jour de bonne heure, car on les voit, sous le règne de Salomon, équiper des flottes dont chaque voyage en Afrique procurait d'immenses richesses dans le royaume d'Israël ; faire l'exportation des chevaux en Egypte, en Syrie, et conclure avec le roi de Tyr un traité de commerce maritime.

Depuis cette époque si reculée, les Juifs devenus, au moyen âge, maîtres du commerce d'une grande partie du monde, continuèrent à faire des voyages lointains, non seulement dans l'intérêt de leur commerce mais encore dans celui des sciences.

Dans le XIIIe siècle, les pélerinages à Jérusalem et à Babylone étaient tellement courus de tous les Juifs de toutes les contrées, qu'on avait indiqué, tout comme un guide Joane d'aujourd'hui, un itinéraire avec tous les tombeaux de saints et de saintes.

Les siècles qui suivirent furent aussi féconds en voyageurs juifs qui n'ignoraient ni la géométrie ni l'astronomie ; on prétend même qu'ils introduisirent les arts, les inventions nouvelles chez les autres peuples avec lesquels ils avaient de continuelles relations et qu'ils enseignèrent à l'Europe l'usage de la boussole qu'ils avaient vu employer en Orient.

Si les Hébreux ont rendu d'éminents services à la science géographique, ils se sont distingués aussi dans les beaux-arts, les arts industriels : le temple de Salomon, dont Josèphe nous donne de si admirables détails de sculpture et de ciselure, et les monuments sépulcraux connus sous le nom de tombeau d'Absalon et de tombeau des rois nous montrent à quel degré d'habileté et de science étaient parvenus les architectes hébreux de ce temps.

Il suffit de rappeler ce fameux serpent d'airain que Moïse fit faire et sur lequel il suffisait de jeter les yeux pour être guéri de la morsure de ces reptiles venimeux, pour montrer aussi le degré

de perfection qu'ils atteignirent dans l'art de fondre et de ciseler les métaux.

Quant à l'agriculture, on sait que ce fut un peuple essentiellement agricole et que les moissons se faisaient chez eux avec une solennité toute particulière.

Le Deutéronome nous apprend que le peuple de Moïse avait des idées assez avancées dans l'art de bâtir.

On voit donc, depuis l'époque la plus reculée, les traces de travaux qui donnent la plus haute idée du génie et de l'habileté des Juifs ; il en est ainsi jusqu'à l'époque de leur dispersion définitive, date de la ruine de leur race en tant que nation. A partir de cette époque les Juifs ont été généralement soumis à des lois d'exceptions faites contre eux, soit à la loi du pays dans lequel ils vivent.

Sans doute les Juifs ont eu de graves défauts, mais n'est-il pas vraiment admirable que cette race toujours traquée, toujours décimée, toujours en butte aux mêmes souffrances, aux mêmes misères, soit pourtant toujours restée indomptable aussi bien en Orient qu'en Occident. Quand ils ne purent plus résister par la force aux persécutions, ils eurent recours aux armes des faibles : l'habilité et la ruse ; aussi voit-on cette race proscrite, sans patrie, qui, par sa seule industrie et d'aucuns prétendent par l'usure, arrive à posséder toujours et maintenant encore, comme nous allons le voir, d'immenses richesses.

Un certain nombre de familles juives émigrèrent dans les contrées asiatiques, d'autres se fixèrent en Occident et y devinrent un objet de mépris et d'aversion, surtout à partir de 350, sous les règnes de Constantin, de Justinien et d'Héraclius, qui ordonnèrent contre ces malheureux Juifs les plus horribles persécutions. On les accuse de toutes les calamités qui affligent les disciples du Christ ; s'il survient une famine, une peste, c'est la faute des Juifs ; on invente même des crimes pour avoir l'occasion de punir, de massacrer sans pitié un peuple aussi infâme. N'est-ce pas faire œuvre pie que venger sur eux le crime de leurs ancêtres qu'ils regardent comme les assassins de leur Dieu !

Cette ère de persécutions et de vexations s'étendit sous tous les règnes des divers États ; partout, en Angleterre, en Allemagne,

en Espagne, en Pologne, en France, sous les plus odieux prétextes, ils étaient condamnés à d'énormes amendes ou à un bannissement général, et, si parfois, les gouvernements semblent oublier un instant leurs antipathies et permettent aux Juifs d'exercer le commerce de l'argent, où ils excellent, c'est dans le seul but de leur extorquer, à la première occasion, cet or dont ils les laissent maintenant se gorger.

Ils jouirent pendant longtemps, en Espagne, sous la domination musulmane, d'une tranquillité parfaite et qui fut incontestablement l'époque la plus brillante pour la littérature juive, mais dès l'avènement de Ferdinand le Catholique, ils ne tardèrent pas à être traqués comme des bêtes fauves.

Enfin, quand on permettait à ces malheureux de s'établir quelque part, un simple édit survenait tout à coup qui leur enjoignait de sortir du royaume.

En somme, le peuple juif n'est pas seulement considérable par son antiquité mais bien aussi par les éminents services que de tout temps des hommes supérieurs ont rendus dans toutes les sciences, car nous venons de le prouver, aucune science ne resta étrangère à l'activité des enfants d'Israël.

Monsieur Lavisse, professeur distingué de la Sorbonne, a dit que la philosophie enseigne que les faibles n'ont pas le droit de vivre. Ce n'est pas le cas de cette race juive longtemps esclave et valet par instinct, qui a néanmoins prouvé, après être tombée dans un état complet de dégradation, qu'elle était indestructible. C'est que les Juifs, haïs et méprisés, sont tous parfaitement unis et s'aiment comme s'aimaient et étaient unis les premiers chrétiens persécutés par la haine aveugle des empereurs romains.

Bien que dispersés par toute la terre, ils sont pourtant très facilement reconnaissables et distingués du reste des habitants. Certains voyageurs les reconnaissent, disent-ils, à leur nez, prétendant que les Juifs partagent avec les Patagons la spécialité des nez les plus longs qui soient au monde. Dans d'autre pays, à Surinam, par exemple, quand un nègre voit venir un Européen et un juif, il ne dit pas voici deux blancs, mais bien voici venir un blanc et un juif.

Il est facile, dit Berbrugger, dans l'Algérie historique, de reconnaître les Juifs à leur air de fourberie et d'humilité.

Aujourd'hui, cent ans après la révolution française, on semble, par des conférences, des brochures, des journaux, des livres, vouloir réveiller des querelles de religion, remettre enfin les Juifs au Ghetto.

Toussenel dit, dans les Juifs rois de l'époque, que le Juif règne et gouverne en France. Chirac démontre, dans les rois de la République, que toutes les richesses, une grande partie des terres appartiennent aux Juifs. Drumont — nous croyons que c'est bien Drumont — écrivait il y a 5 ans : « en 1790, le Juif arrive pauvre dans un pays riche. En 1886, il est riche dans un pays pauvre. En 1890 s'il nous reste assez de force et de vitalité, il nous rendra en bloc ce qu'il nous a pris en détail. »

Et c'est au moment où l'émancipation complète de cette race semblait enfin arrivée et où sa fusion, à cause des progrès de l'indifférence religieuse chez les chrétiens et déjà sensible chez les juifs, allait certainement commencer, qu'on semble vouloir rallumer des haines éteintes.

Nous allons voir de quelles façons ils sont traités par les divers États dans lesquels ils se trouvent disseminés.

D'après l'annuaire des *Archives israélites*, le nombre des Juifs répandus dans les cinq parties du monde est évalué à 7,000,000 dont 5,500,500 en Europe. C'est en Autriche, en Allemagne et en Russie qu'ils sont le plus nombreux.

Sur quelques points de l'Europe ils sont encore soumis à certaines interdictions. A Rome, d'où ils avaient été chassés plusieurs fois, mais que leur argent fit toujours revenir et même obtenir des privilèges, on ne compte plus les Juifs qui ont désiré être anoblis par les papes. A Rome, disons-nous, avant son annexion au royaume d'Italie, 1870, les Juifs étaient encore confinés dans un quartier infect, le Ghetto, dont on fermait, la nuit, avec des chaînes, toutes les issues. Défense leur était faite de s'approcher des couvents et des églises.

L'Espagne et le Portugal leur ont été interdits jusqu'en ces dernières années. La Suède ne leur est complètement ouverte que depuis 1854, et l'Angleterre, qui les avait d'abord soumis à d'énormes contributions puis expulsés, vient à peine de leur donner accès au Parlement.

En Russie, après en avoir été chassés et y être rentrés plusieurs fois, ils occupent actuellement sans être persécutés, une situation particulière et sont toujours, pour ainsi dire, en dehors de la loi commune.

Dans certaines parties de l'Asie, dans les Khanats, ils sont encore, comme chez nous au moyen âge, parqués dans des quartiers spéciaux, condamnés à porter un costume particulier, et il leur est interdit de monter à cheval.

Au Maroc, la situation des Juifs est encore, actuellement, des plus misérables. Ils doivent se vêtir de couleurs sombres, obligés d'habiter des quartiers séparés appelés *mellahs*, où la nuit on les enferme; il leur est interdit de se livrer à la culture, de posséder des terrains ou des maisons en dehors du mellah, de monter à cheval autrement que sur selle à mulet ; de témoigner en justice si ce n'est accroupis ; de surenchérir sur un musulman. Les courtisans, en prononçant le nom d'un Juif devant l'Empereur, ont le soin de le faire suivre du mot *ashacok* qui signifie « sauf votre respect ».

Quelques Juifs vivent à Figuig, mais il leur est défendu, sous peine de mort, de faire des prêts d'argent, et l'acquisition de maisons ou de jardins leur est interdite.

Malgré cet état d'abjection dans lequel il est tenu, l'élément juif, surtout celui du littoral, est néanmoins l'instrument vital, intelligent qui forme à peu près la moitié de la population de Tanger et de toutes les villes importantes.

On prétend qu'au Maroc, ils sont au nombre de 340,000 pour une population de 8,500,000 habitants.

D'après Elysée Reclus, malgré qu'ils soient persécutés, on les empêche de sortir du pays sans un passe-port acheté à beaux deniers ; quant aux femmes juives, dont celles de Meknès sont d'une beauté surprenante, la somme qu'elles auraient à payer si elles désiraient quitter leur résidence est tellement élevée, qu'il faudrait être presque opulent pour acquitter cette dette.

Le Sultan inclinerait pourtant pour des procédés moins vexants, car il les considère comme puissants, parce qu'ils sont riches bien qu'ils feignent la misère. N'est-il pas en effet reconnu que si le Chrétien a le faux luxe, l'Israélite a la fausse misère.

En France, après avoir aussi été chassés, traqués comme des bêtes fauves, ils ne furent émancipés qu'en 1790 par les Constituants. Ceux-ci proclamèrent l'égalité devant la loi de ces malheureux Juifs, qui non-seulement n'avaient pas la liberté de conscience, mais qui n'avaient pas le droit d'être des hommes, l'état civil leur étant refusé.

Aujourd'hui, cent ans après la Révolution française, la question juive revient sur le tapis. On leur reproche, avec quelque raison peut-être, d'être essentiellement envahissants. C'est qu'en effet, ayant su conserver toujours cette intime fraternité qui les unissait dans toutes les parties du globe et qui a toujours fait leur force, ils ont formé, pour ainsi dire aujourd'hui, une vaste société de protection et de défense mutuelles, une sorte de franc-maçonnerie bien fermée et qui inquiète avec raison.

On dit que ce sont des accapareurs, des marchands d'argent qui achètent tout et arrivent à ce qu'ils veulent. De fait, excepté les carrières militaires, toutes les administrations, les professions libérales sont envahies par les Juifs. Nous venons de dire : excepté les carrières militaires ; effectivement, on leur reproche généralement d'être loin de servir de types de bravoure, bien que le grand rabbin de France, M. Zadoc-Kahn, dans son discours d'installation, 25 mars 1890, ait rappelé, après un intéressant historique du Judaïsme en France, que, pendant la guerre de 1870, des enfants d'Israël avaient vaillamment combattu pour la patrie et étaient morts pour elle.

On prétend aussi qu'ils n'ont jamais eu la passion du vrai ni celle du beau ; il nous semble que c'est là une notoire exagération, car, parmi nos artistes et nos savants, on pourrait citer bien des Israélites illustres ; que la seule passion qu'on leur connaisse c'est la passion du gain ; il est incontestable que pour les questions lucratives ils sont merveilleusement doués et d'une force surprenante ; que toutes les opérations de bourse et d'usure leur sont tout à fait familières, pourtant Moïse leur défendait de prêter de l'argent à intérêt, mais depuis...

Il y a en France 65,000 Juifs, on prétend que 3,000 possèdent une fortune de 150 milliards (soit 50 millions par tête) sur les 225 milliards qui composent la fortune mobilière et immobilière de la France, et sur ces 150 milliards, Chirac prétend démontrer

qu'environ 40 Juifs possèdent à eux seuls plus de 10 milliards ! N'est-il pas profondément malheureux qu'au milieu de tant de misères, 3,000 personnes seulement tiennent les 2/3 de la fortune de la France !

Sans croire à toutes les théories utopistes des socialistes qui prétendent que l'expropriation de la minorité capitaliste mettra un terme à toutes les misères populaires en répartissant moins inégalement ces fortunes dont les uns sont embarrassés par le superflu tandis que les autres manquent du nécessaire, il semble *a priori* évident qu'on pourrait faire quelque chose pour obvier à cette extrême misère de quelques-uns quand d'autres ont l'extrême richesse ; mais sans préconiser la spoliation, les socialistes ont peut-être raison quand ils prétendent qu'on pourrait éviter bien des grèves, diminuer les impôts si on étudiait cette grave question.

N'est-ce pas aussi un motif d'irritation, étant donné qu'avec la féconde puissance de l'argent, — ce nerf de la guerre, — on arrive à toutes les carrières, à tous les honneurs, de voir précisément ces hommes si scandaleusement riches avoir une si large part dans les fonctions publiques, vu surtout la si faible proportion numérique de la population juive.

En Algérie, encore moins qu'en France, les Juifs ne sont sympathiques, car rien n'est parvenu encore à détruire chez eux les premiers plis de l'éducation ; il semble même au contraire qu'ils évitent notre contact, tant il leur est pénible de dépouiller leurs anciennes habitudes de soumission et d'usure.

La plus grande partie de la population juive, qui s'élève à près de cent mille, est tout à fait ignorante et rebelle aux progrès de la civilisation, ce qui n'empèche pas que, depuis le décret Crémieux, 24 octobre 1870, naturalisant en masse les Israélites indigènes, ce sont eux et eux seuls qui font, surtout dans les départements d'Oran et de Constantine, les élections quelles qu'elles soient : législatives, départementales ou communales. La supériorité du nombre en politique encore mieux qu'à la guerre est aujourd'hui un des principaux facteurs de la victoire ; or, on sait que les Juifs sont nombreux (qu'on fasse attention que d'un dénombrement à l'autre, ils augmentent de 19,43 0/0, tandis que les Français n'atteignent que l'augmentation de 12,38 0/0) et qu'ils sont complètement sous la dépendance d'un chef de

consistoire qui les fait voter comme il l'entend. Aussi, assiste-t-on aux jours des élections à des trafics révoltants et vraiment écœurants qui donnent une triste opinion du suffrage universel, ce principe démocratique par excellence.

A-t on raison de dire que la race juive est en train de nous imposer sa domination ?

A-t-on tort de trop répéter que l'argent est un puissant levier et que ceux qui en remuent à la pelle sont les maîtres de toutes les situations ?

En Algérie, à l'exception de quelques Juifs des grandes villes qui, ayant l'instruction plus développée, échappent à cette règle, c'est toujours, en dépit du nivellement général de notre époque et quoique ce décret arbitraire et prématuré date de 21 ans, le peuple ayant pour seuls mobiles : la crainte et l'intérêt ; il est toujours mercantile, intrigant, subtil, rusé, ayant la vocation de tout ce qui est échange, de tout ce qui est occasion de mettre dedans son semblable ; ce sont encore des purs sangs pour la cupidité surtout, c'est toujours la passion du gain, cette exécrable soif de l'or, *auri sacra fames*, qui les domine et qui est le caractère essentiel de leur race.

C'est bien à cette race juive qu'on pourrait appliquer cette épigramme : beaucoup ont dit beaucoup, tous ont dit quelque chose, personne n'a dit assez.

J. Le FROTTER.

GUERRE DE TLEMCEN [1]

PREMIÈRE JOURNÉE

(Suite et Fin) [2]

CHAPITRE XXXVIII

(SUITE)

De la bataille que le Comte dut livrer dans le bois d'oliviers au moment de son départ de Tlemcen

Cette mission était des plus périlleuses, car il fallait traverser des massifs d'oliviers pour atteindre le pont ; mais Don Martin se mit en devoir de la remplir sans se préoccuper des dangers qu'elle présentait.

Je puis certifier l'exactitude de ce fait, puisque je me trouvais alors auprès de ce gentilhomme, et que, monté sur un cheval du Comte, je l'accompagnai en portant mon crucifix et ma bannière blanche.

Les ennemis nous suivirent de près en guerroyant du haut des berges du chemin contre notre allié Guirref, qui faisait tous ses efforts pour les maintenir à distance avec les 200 cavaliers qu'il commandait.

Ce chef tua de sa propre main un Maure à coups de lance ; mais il perdit un de ses hommes et la jument qu'il montait.

---

(1) M. Galens, à qui nous devons déjà l'interprétation littérale du texte espagnol, a bien voulu aussi nous communiquer certains documents qui nous ont puissamment aidé à dresser les cartes que nous publions aujourd'hui.

(2) Voir le *Bulletin*, année 1890, page 147 ; et année 1891, pages 225 et 369.

Enfin, les Maures l'ayant forcé de se replier, ils le poursuivirent jusqu'au milieu des rangs du convoi où ils pénétrèrent à sa suite, après avoir rompu la ligne de tirailleurs qui le protégeait.

Don Martin se porta immédiatement au secours de Guirref, refoula l'ennemi et rétablit l'ordre de marche du convoi ainsi que la ligne des tirailleurs.

De son côté, le Comte ayant pensé que les forces dont pouvait disposer Don Martin ne lui permettraient peut-être pas de s'emparer du pont, il lui dépêcha son aide de camp, Georges d'Angelo, afin de l'engager à suspendre sa marche en avant ; mais le brave seigneur d'Albayda lui fit répondre par ce même officier qu'il était résolu à poursuivre son entreprise et que, — Dieu aidant, — aucun obstacle ne l'arrêterait.

Cette réponse n'ayant pas rassuré le Comte, il lui envoya cette fois son chambellan Tovillo pour lui donner l'ordre formel de s'arrêter là où son messager le rejoindrait.

Mais comme le pont était déjà en notre pouvoir lorsque Tovillo arriva pour remplir sa mission, Don Martin le pria de retourner auprès de Sa Seigneurie pour l'informer du succès de son entreprise et lui dire qu'il avait dû agir ainsi afin de prévenir l'ennemi qui se disposait à s'emparer de cette importante position.

En effet, les Maures qui arrivaient à ce moment comprirent si bien l'avantage que nous donnait l'occupation de ce passage, qu'ils firent sortir 600 cavaliers du bois d'oliviers, afin de tenter de nous le reprendre.

Informé de ce fait, le Comte, toujours prêt au combat, se porta avec ses troupes au-devant de l'ennemi et le chargea avec son impétuosité ordinaire aux cris de *Santiago ! Sus à eux !*

Les Maures firent bonne contenance, et repoussèrent même si vaillamment notre attaque qu'ils réussirent à pénétrer dans nos rangs ; mais le Comte châtia leur audace en leur tuant 12 cavaliers.

Enfin, l'ennemi fut si malmené dans cette journée qu'il en gardera longtemps le souvenir.

Quant aux nôtres, ils firent de si grands prodiges de valeur que chacun pouvait croire avoir personnellement décidé de la victoire.

Parmi ceux qui se signalèrent plus particulièrement, je citerai d'abord Don Francisco de Cordoue, troisième fils du Comte, dont la belle conduite est digne d'une éternelle mémoire. Sa lance, ruisselante de sang, témoignait d'ailleurs hautement de son courage héroïque.

De son côté, Don Mendo de Benavides se distingua par un trait qui mérite d'être rapporté :

Ayant remarqué que trois cavaliers maures cachés dans le bois d'oliviers profanaient le cadavre de l'un des sergents du capitaine Francisco d'Acosta qu'ils venaient de tuer, il fondit sur eux et les massacra jusqu'au dernier avec le concours de Juan de Benavides.

Quant à la conduite de Padilla elle est non moins digne d'éloges que celle des précédents.

Ce renégat, qui avait conservé le costume maure, montait un cheval gris pommelé que lui avait donné le Comte. Et comme il avait obtenu l'autorisation de prendre part au combat, il se précipita au-devant d'un Maure de haute condition qu'il avait distingué dans la mêlée, et l'attaqua avec ardeur.

Au moment où Padilla arrivait sur lui, le Maure se couvrit de son bouclier et porta au renégat un vigoureux coup de lance qui ne l'atteignit heureusement que dans ses vêtements flottants. Celui-ci riposta par un autre coup de lance qui perça le Maure de part en part et le jeta à bas de son cheval.

Padilla mit vivement pied à terre et s'emparant du bouclier de son adversaire, il le porta immédiatement au Comte.

Sa Seigneurie, qui avait suivi avec le plus grand intérêt les péripéties de ce combat singulier, reçut le renégat dans ses bras et l'embrassa effectueusement ; puis il lui fit remettre une cotte de mailles et une riche casaque dont Padilla se revêtit sur le champ.

A ce moment, 3,000 Maures sortirent des oliviers et se portèrent au secours de leurs cavaliers, mais le Comte les chargea à la tête de ses troupes aux cris de *Santiago! sus à eux!* et il en fit un grand carnage.

Sa Seigneurie chargea ensuite les autres cavaliers qui se disposaient à attaquer notre avant-garde pour s'emparer du pont qu'elle gardait; mais l'ennemi n'attendit pas le choc, et s'enfuit à toute bride afin d'échapper à une défaite certaine.

Le Comte tua personnellement un grand nombre de Maures, tandis que son fils Alonso, qui combattait à ses côtés, faisait aussi des prodiges de valeur.

Je citerai encore Hernan Perez de Pulgar, Seigneur d'El Salar; mais il serait trop long de rappeler les noms de tous les chevaliers qui se signalèrent dans cette mémorable journée.

Les pertes des Maures s'élevèrent à 450 hommes tués et à plus de 1,000 blessés; cependant leurs pertes auraient été plus considérables sans le bois d'olivier qui leur servit de refuge.

Il est certain, en effet, que si nous avions combattu en rase campagne, il n'en serait pas resté un seul pour porter à Tlemcen la nouvelle de leur défaite. Les contingents ennemis qui prirent part à cette bataille sous le commandement de Ahmed Seghir, capitaine du roi de Fez, étaient revêtus de cuirasses et coiffés de casques. Ils appartenaient à la tribu des Ouled Harras (ou Harrax).

Dès que Sa Seigneurie eut opéré sa jonction avec Don Martin, Elle embrassa ce brave gentilhomme, et tous deux se réjouirent du succès que nous venions de remporter.

L'armée se trouvant réunie, elle reprit son ordre de marche; mais elle s'arrêta à un quart de lieue de là, et bivouaqua jusqu'au lendemain matin.

Dès que le roi Abdallah eut appris la victoire du Comte, il lui écrivit pour l'en féliciter.

Le Juif qui apporta le message royal nous raconta que les Maures ne cessaient de répéter, en parlant de nos braves soldats:

« Ceux-ci ne sont pas des chrétiens, mais des diables ; car leurs balles tombaient sur nous dru comme la grêle. »

Le lendemain, vendredi, le Comte reçut la lettre suivante du capitaine du roi de Tlemcen, Ahmed Seghir, dont il vient d'être question :

LETTRE

Au Comte d'Alcaudete, le plus vaillant des gentilshommes chrétiens et le plus favorisé de la fortune.

A celui qui vient d'accomplir des prouesses que Maures et Chrétiens considèrent comme prodigieuses.

Sachez, Seigneur Comte, que j'ai souvent lutté contre les Portugais qui se battent comme des hommes ; mais vous combattez mieux que les hommes.

Votre savoir est grand, mais votre courage est plus grand encore ; et votre tactique est telle qu'il est impossible de vous vaincre.

Je vous savais capable de grandes choses, mais je doutais que vous pussiez nous vaincre si aisément, et obtenir, malgré tous nos efforts, une victoire aussi complète.

J'ai été jusqu'à ce jour un ennemi pour vous ; mais sachez que dorénavant je serai le plus fidèle de vos amis.

Tenez pour certain ce que je viens de vous dire, car on ne peut que désirer d'être l'ami d'un gentilhomme aussi intrépide que vous.

CHAPITRE XXXIX

De la seconde bataille que le Comte livra après sa sortie de Tlemcen; et des autres rencontres qu'il eut avec l'ennemi au passage du Rio del Ziz, et près du marabout situé à l'extrémité du lac.

Le lendemain vers midi, nous vîmes apparaître un groupe de 60 cavaliers armés de lances, et portant un drapeau rouge abaissé. C'était l'escorte d'un chevalier Maure qui, ayant appris notre victoire de *l'Olivar,* venait, avec tous les hommes qu'il avait pu rallier, se mettre à la disposition de Sa Seigneurie.

Le Comte lui témoigna toute la satisfaction qu'il éprouvait de cet acte de soumission, et le pria de se rendre à Oran où il le recevrait comme un ami.

Puis nous continuâmes gaiement notre route ; et depuis ce jour là (Vendredi, 2 mars) jusqu'au Dimanche suivant, qui était le quatrième du carême, nous ne fûmes pas inquiétés par l'ennemi. Mais, à 8 heures du matin, — tandis que nous célébrions la fête de la multiplication des pains — nous vîmes apparaître sur le sommet d'un mamélon un millier de Maures qui se mirent à crier et à vociférer comme d'habitude en se dirigeant de notre côté.

Prévoyant une attaque à l'arrière-garde, Sa Seigneurie fit renforcer la colonne sur ce point par sa cavalerie. Mais comme les Maures continuaient néanmoins à avancer, le Comte déploya une ligne de tirailleurs pour les maintenir à distance.

En même temps, il donna à Don Mendo de Benarides, à son frère Don Juan, à Luis de Rueda et à Don Garcia de Navarette, alcade de Mers-el-Kébir, l'ordre d'attaquer l'ennemi avec leurs troupes de manière à le forcer à descendre du côté où il se trouvait.

Cette tactique ayant réussi à merveille, le Comte chargea vigoureusement les Maures au cri de *Santiago!* et leur tua 80 hommes en moins d'une demi-heure.

« O heureux et fortuné gentilhomme ! Ainsi que notre » Seigneur Jésus-Christ qui, à pareil jour, convia tout un » peuple au banquet de la multiplication des pains, vous avez » convié vos vaillants soldats à un festin de sang maure, que leurs » bras vigoureux ont fait couler en abondance. »

Tous les gentilshommes qui prirent part à ce combat montrèrent, comme leur illustre chef, un courage de vrais lions ; mais Don Francisco de Carcamo, le Gouverneur d'Aguilarejo de Cordoue, le Gouverneur Luis de Rueda, le prévôt Gonzalo Hernandez et Garcia de Navarette, Gouverneur de Mers-el-Kébir, se signalèrent entre tous dans ce carnage qui ne prît fin que par la fuite des Maures. Le lendemain, au moment où nous passions la rivière d'El-Ziz (ou d'El-Zig), nous vîmes un parti de 100 lances qui paraissait disposé à engager le combat.

Sa Seigneurie fit tirer contre eux deux coups de canon, et, si je dois en croire mes yeux, il y a tout lieu de penser que les Maures auraient donné leurs montures pour ne pas se trouver là en ce moment.

Ces ennemis dispersés il ne nous fut pas donné d'en voir d'autres pendant le reste de cette journée.

Nous passâmes la nuit dans une plaine couverte de lentisques dont nos soldats utilisèrent le bois pour la préparation de leur repas. Nous étions campés près d'un marabout, et c'est pour cette raison que les Maures essayèrent à deux reprises de jeter l'alarme dans notre camp.

Dans la matinée du lendemain 150 cavaliers de Milioua, dont les douars occupent les montagnes d'El-Arba, commencèrent à guerroyer autour de nous ; mais une salve de 4 coups de canon que Sa Seigneurie fit tirer sur eux les dispersa aussitôt, et ils s'empressèrent de repasser le lac qu'ils venaient de traverser. S'ils voulaient dire la vérité, ils avoueraient qu'au retour ils

étaient beaucoup moins nombreux que lorsqu'ils étaient venus nous narguer en faisant la *fantasia*.

A cette occasion, Don Francisco de Cordoue et Don Mendo de Benavides jouèrent un bon tour à un chevalier Maure qui fuyait devant eux. Tandis qu'ils le poursuivaient ils se promirent de ne pas faire usage de leurs armes à feu, et ils le tuèrent, en effet, à coups de lance.

L'ennemi ne s'opposant plus à notre marche, la colonne se remit en route, et, le soir venu, notre camp fut installé entre deux palmiers, dans un endroit couvert de broussailles de jujubiers.

Cette fois, les Maures ne vinrent pas rôder autour de nos tentes et la nuit se passa dans la plus grande tranquillité.

CHAPITRE XL

Le Comte ordonne le départ immédiat pour Oran des malades et du convoi des bagages. Rencontre de Sa Seigneurie avec son fils Don Martin de Cordoue qui s'était rendu au devant de lui.

Le lendemain, mercredi, à huit heures du matin, le Comte donna l'ordre de diriger immédiatement sur Oran les malades et les blessés, au nombre de 200 environ, ainsi que le convoi des bagages. Cent cinquante tirailleurs de la garnison d'Oran, sous la conduite de Don Francisco de Cordoue et de l'Alcade Luis de Rueda, furent désignés en même temps pour leur servir d'escorte. Nous étions alors à deux lieues et demie d'Oran.

Bientôt après le départ du convoi, nous nous mettions en route à notre tour pour aller bivouaquer à une lieue environ de cette ville.

Notre camp fut installé dans un endroit couvert de palmiers, et c'est là que nous reçumes la visite du Gouverneur de la Place, Don Martin de Cordoue, quatrième fils du Comte et d'un grand nombre de personnes de la ville qui nous apportaient des victuailles de toute sorte.

Toute l'armée était heureuse de revoir Don Martin ; mais quel bonheur pour un père victorieux d'embrasser un fils tendrement aimé !

Je les vois encore, dans les bras l'un de l'autre, s'étreindre longuement sans prononcer une parole.

« O combien vous avez été favorisé en toutes choses, » heureux Seigneur ! Car, non seulement vous avez vaincu les » ennemis de notre foi — en remportant sur eux des victoires » si éclatantes qu'elles n'ont été égalées par aucun autre » capitaine — mais encore parce que Dieu vous a accordé cinq » fils, dignes d'un père de noble race et d'une mère vertueuse. »

L'aîné de ces fils s'appelle Don Alonso de Cordoue ; le second, Don Diego ; le troisième, Don Francisco ; le quatrième, Don Martin — qui, tout jeune encore, captura 11 prisonniers et de nombreuses têtes de bétail pendant l'expédition de Tlemcen.

Quant au cinquième fils du Comte, il est encore adolescent et se nomme Carlos.

CHAPITRE XLI

De l'arrivée du Comte à Oran et de la réception que lui firent les habitants de cette ville

---

Le jour suivant — jeudi 8 mars — le très illustre Comte d'Alcaudete, capitaine général de l'armée d'Afrique, fit son entrée à Oran à la tête de son armée disposée en ordre de bataille.

L'allure martiale de nos soldats ne s'était pas ralentie un seul instant, et elle était alors aussi remarquable que pendant la bataille de Haudar ben Djafar.

Je puis attester l'exactitude de ce fait, car — de même que j'avais assisté à cette mémorable bataille — je me trouvais à côté de l'étendard lorsque nos vaillantes troupes rentrèrent à Oran.

Je montais alors un des chevaux du Comte et je portais, comme dans les combats, mon crucifix et ma bannière blanche déployée.

Les troupes de la garnison d'Oran — parmi lesquelles se trouvaient les 900 soldats embarqués à bord de la *Sainte-Anne*, dont nous avions vainement espéré l'arrivée à l'époque de notre départ pour Tlemcen — nous attendaient près de la Tour des Saints.

Celles qui avaient servi d'escorte aux malades et au convoi s'y trouvaient également. Elles avaient à leur tête Don Francisco de Cordoue, l'Alcade Luis de Rueda, Don Martin de Cordoue et le capitaine Martin de Mescua.

Le Comte annonça son arrivée par une salve que tirèrent avec beaucoup d'ensemble tous les arquebusiers de son escadron et à laquelle l'artillerie de la Tour des Saints répondit immédiatement.

Alternativement avec les grosses pièces de la Casbah, celles du château de Roz-el-Cazar (1) firent entendre leur formidable voix, à laquelle vint se mêler le bruit des cloches des églises et des monastères sonnant à toute volée.

C'était vraiment un bien beau spectacle que celui de la ville enveloppée du feu et de la fumée de tous les canons de la Place, tandis que les habitants poussaient des cris de joie et d'immenses clameurs.

---

(1) La forteresse, ou château de Roz-el-Cazar (ou Rosalcazar), ne consistait à cette époque qu'en trois grosses tours reliées, qui existent encore près de l'angle Sud du « Chateau Neuf » actuel.

Sur les terrasses des maisons, les femmes faisaient entendre des chants d'allégresse en s'accompagnant de tambourins et de divers autres instruments.

Je vis de vénérables citadins se prosterner aux pieds du Comte et lui témoigner par des larmes la joie immense que sa victoire leur faisait éprouver.

Le clergé, dont les bannières disparaissaient sous les fleurs, se rendit processionnellement à la Porte de la Marine par laquelle Sa Seigneurie devait passer pour se rendre à l'Église principale (1), où, sur une estrade de velours cramoisi, Elle entendit un *Te Deum* d'action de grâces.

Le Comte assista ensuite à un autre *Te Deum* qui fut chanté au monastère de Saint Dominique ; puis il rejoignit son palais de la Casbah où tous les gentilshommes de sa maison l'accompagnèrent.

Dès son arrivée à Oran, l'armée alla, par ordre de Sa Seigneurie, prendre ses campements à la *Rambla Onda* (2), où Don Alonso de Cordoue et tous les officiers plantèrent également leurs tentes.

Cet endroit, qui est très favorable à l'installation des troupes, avait, en outre, l'avantage de se trouver sur le chemin que l'armée devait suivre pour marcher contre Mostaganem.

Le Comte lui avait, en effet, donné l'ordre de se tenir prête à entrer en campagne d'un moment à l'autre.

---

(1) L'Église actuelle de Saint-Louis.

(2) Plateau du village de Gambetta.

CHAPITRE XLII

Comment le Comte est informé que l'ex-roi de Tlemcen Muley Mohammed s'était enfui de Benarax et de ce qu'il fit pour empêcher les soldats de vendre leurs esclaves.

Le dimanche 11 mars, à 6 heures de l'après-midi, *Cidi* (1), oncle de l'ex-roi de Tlemcen, Muley Mohammed, se présenta à la Casbah et fit connaître à Sa Seigneurie que son neveu s'était enfui de Benarax avec l'Alcade de cette localité, chez qui il s'était réfugié après la bataille qui nous avait rendus maîtres de Tlemcen.

C'est la crainte d'être surpris dans cet asile, où il ne se trouvait pas en sûreté, qui l'avait décidé à se diriger vers Alger.

Le lendemain, le Comte visita le parc d'artillerie avec ses officiers et y choisit 2 pièces de gros calibre et 10 canons de campagne qui furent placés immédiatement sur leurs affûts. Il ordonna ensuite à Don Alonso de réunir, dans le plus bref délai possible, les vivres et les munitions nécessaires à la colonne expéditionnaire.

D'un autre côté, comme il avait appris que les soldats cherchaient à se défaire à vil prix des esclaves, des chevaux et de tous les objets de valeur qui leur étaient échus en partage lors de la prise de Tlemcen, le Comte fit publier par le *Grand Tambour-major* de l'armée un ban portant défense aux officiers et soldats -- sous les peines les plus sévères — de vendre leurs parts de prise.

Sa Seigneurie alléguait, avec raison, que la solde et les vivres étant assurés à tous pendant les expéditions de Mostaganem et de Benarax, il était inutile de se créer des ressources personnelles.

---

(1) Ce personnage, qui était frère de la mère du roi Muley Mohammed, n'est désigné par Francisco de la Cueva que par le qualificatif de *Cidi* (Monseigneur).

Et que, d'ailleurs, il convenait de n'aliéner ces biens qu'après le retour de l'armée à Oran, afin d'en emporter le produit en Espagne.

Tout le monde approuva les sages dispositions que le Comte venait de prendre dans l'intérêt général.

CHAPITRE XLIII

De la mort de Don Hieronimo, fils de Don Martin de Cordoue, seigneur d'Albayda, et des obsèques qu'on lui fit

---

Le jeudi 15 mars, le neveu du Comte d'Alcaudete, Don Hieronimo, fils de Don Martin de Cordoue, seigneur d'Albayda, mourut à Oran des suites des blessures qu'il avait reçues à la tête en combattant sans casque à la Porte de Fez, ainsi que je l'ai raconté au chapitre 35.

Tous les gentilshommes qui avaient pris part à ce combat, et qui se trouvaient présents à Oran, suivirent en habits de deuil son cortège funèbre.

L'Enseigne du défunt précédait à cheval le convoi de son maître et portait sa bannière recouverte d'un crêpe.

Les autres bannières de l'armée y figurèrent aussi, mais elles étaient tenues abaissées.

Le son lugubre des tambours, battant à contretemps, impressionna douloureusement toute l'assistance qui partageait les regrets que la mort de ce brave chevalier avait laissés dans le cœur de ses compagnons d'armes.

Le Comte, suivi des gentilshommes de sa maison — au milieu desquels marchait le père du défunt — accompagna la dépouille

mortelle de son neveu jusqu'au monastère de Saint-François (1), où elle fut inhumée.

Venaient ensuite le clergé séculier, les ordres religieux de Saint François et de Saint Dominique, les autorités civiles et militaires et enfin l'immense majorité de la population.

Le Grand Prévôt Pedro Hernandez, qui fut blessé pendant la mémorable bataille d'Haudar ben Djafar, mourut le même jour que Don Hieronimo.

C'est aussi dans cette journée que, par ordre du Comte d'Alcaudete, les malades et les blessés de l'armée — assistés d'un médecin et d'un chirurgien — s'embarquèrent pour l'Espagne sur le navire *Les Trois Rois*.

Comme je sortais de maladie à ce moment, je pris place sur le même navire à titre de convalescent.

Au moment du départ le Chambellan du Comte, Garcia de Navarette, me remit 50 ducats de la part de Sa Seigneurie pour être distribués aux malades les plus nécessiteux, et une lettre autographe de notre Capitaine général.

Cette lettre devait nous assurer l'aide et la protection des autorités dès notre arrivée dans le port où il plairait à Dieu de nous faire débarquer.

C'est à Carthagène que nous touchâmes la terre d'Espagne le vendredi suivant, 16 mars, à 8 heures du matin.

Après avoir distribué les 50 ducats aux malades et aux blessés, je les pourvus de 4 chariots afin de leur permettre de transporter leurs bagages jusque dans leurs foyers.

Ce récit terminé, plaise à Dieu que Votre Seigneurie soit toujours victorieuse comme Elle l'a été dans l'expédition de Tlemcen.

---

(1) L'emplacement de ce monastère est actuellement occupé par les magasins du campement militaire.

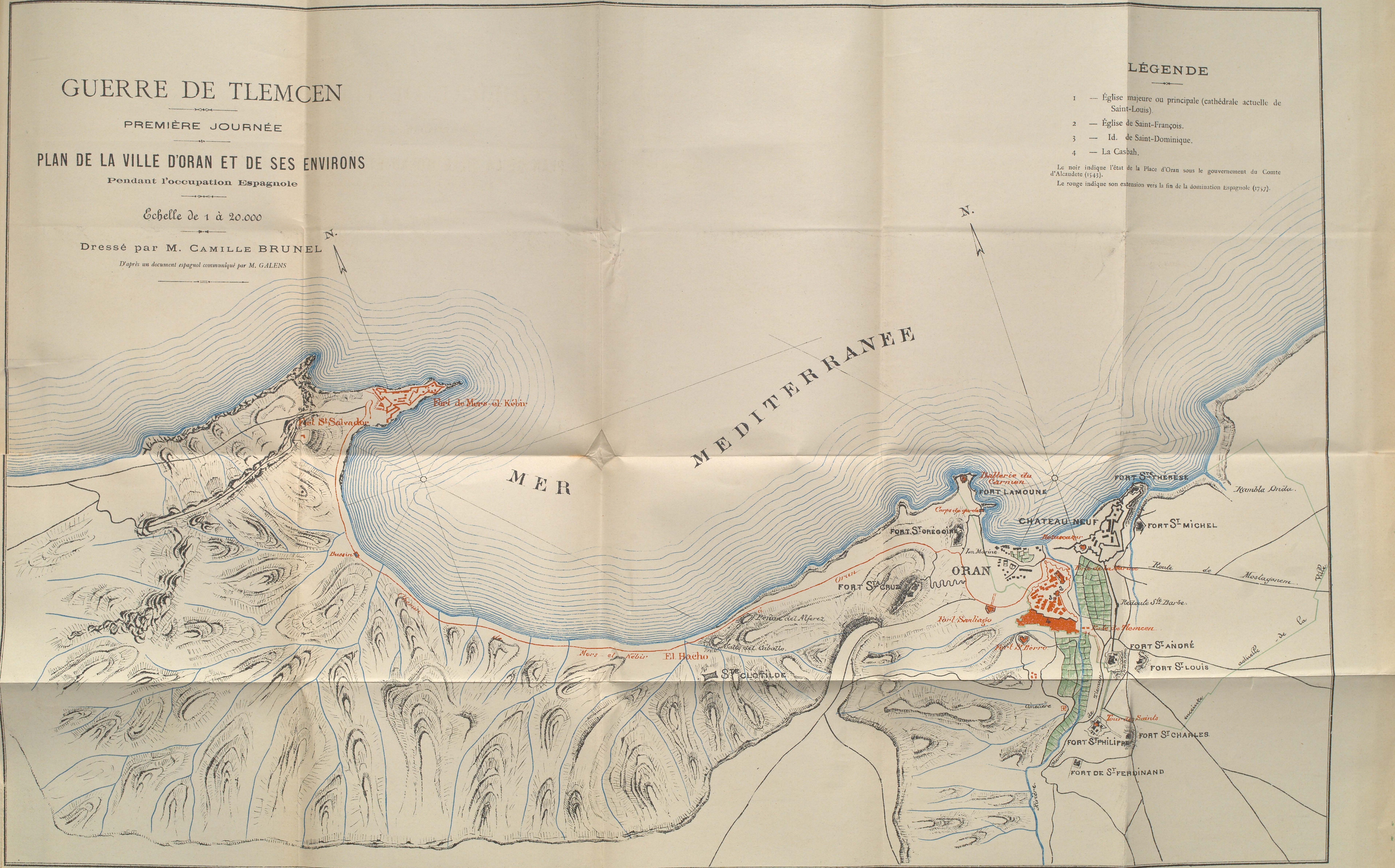
Que votre renommée ne reçoive jamais aucune atteinte et que Notre Seigneur — lorsqu'il vous appellera auprès de lui — vous récompense des services que vous lui avez rendus sur la terre.

Et ce sera le digne couronnement de votre gloire.

(*Ad quam nos perducat. Amen.*)

CAMILLE BRUNEL.

FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE


GUERRE DE TLEMCEN
PREMIÈRE JOURNÉE
PLAN DE LA VILLE D'ORAN ET DE SES ENVIRONS
Pendant l'occupation Espagnole
Echelle de 1 à 20.000
Dressé par M. CAMILLE BRUNEL
D'après un document espagnol communiqué par M. GALENS
LÉGENDE
1 — Église majeure ou principale (cathédrale actuelle de Saint-Louis).
2 — Église de Saint-François.
3 — Id. de Saint-Dominique.
4 — La Casbah.
Le noir indique l'état de la Place d'Oran sous le gouvernement du Comte d'Alcaudete (1543).
Le rouge indique son extension vers la fin de la domination Espagnole (1757).
N.
N.
MER MEDITERRANEE
Fort de Mers-el-Kébir
Fort St Salvador
FORT Ste THÉRÈSE
FORT LAMOUNE
CHATEAU NEUF
FORT St MICHEL
FORT St GRÉGOIRE
ORAN
FORT St CRUZ
Fort Santiago
FORT St ANDRÉ
FORT St LOUIS
FORT St PHILIPPE
FORT St CHARLES
FORT DE St FERDINAND
Ste CLOTILDE
El Hacho
Route de Mostaganem
Rambla Onda
Porte de Tlemcen
Cimetière
Tour des Saints
Rivière

DE TANGER A TUNIS

NOTES & CROQUIS

CHAPITRE PREMIER

Tanger

La ville de Tanger, sur laquelle plane le souvenir d'Henri Régnault est à la mode. Des Américains, des Anglais, des Français en plus petit nombre viennent y passer l'hiver. J'avoue que je ne comprends guère cet engouement. La vieille capitale de la Maurétanie tingitane, qui fut d'abord une colonie de Carthage, est en effet fort peu séduisante, vue de près.

Bâtie en amphithéâtre sur des flancs d'une colline dont la base est battue par les flots, elle n'offre qu'un dédale de ruelles étroites, puantes, pavées avec des cailloux sur lesquels le pied glisse et se meurtrit. Les petites places formant carrefours, où se tiennent les marchés, portent plus de crottin que n'en continrent jamais les écuries d'Augias.

Là dedans vit entassée une population de 20 mille âmes environ, parmi laquelle 7 à 8,000 juifs, 4,000 étrangers dont les trois quarts sont espagnols et 8 à 9 mille indigènes musulmans.

Pas un seul monument qui puisse être comparé avec ceux que possède l'Algérie. Vous n'y trouveriez ni l'élégance des mosquées de Tlemcen et de Sidi bou Médine, ni la splendeur des palais mauresques, ni même la gracieuse originalité des maisons à encorbellement du vieil Alger.

L'art arabe n'y est représenté que par des œuvres de la décadence.

La grande mosquée avec son minaret plaqué de faïences vertes reluisant au soleil mérite seule de fixer un instant l'attention.

Les voyageurs qui s'arrêtent à Tanger ne manquent pas de visiter la Casbah, des terrasses de laquelle on domine la ville et les environs. Comme point de vue, c'est loin d'égaler les horizons grandioses de la baie d'Alger ou les paysages enchanteurs que l'on découvre du haut de l'acropole de Carthage.

La Casbah de Tanger est cependant ce qu'il y a de plus intéressant à visiter. On y voit entassés dans un coin les boulets et obus provenant du bombardement de la ville par l'escadre du prince de Jonville, en 1844.

La grande place de la Casbah immortalisée par le pinceau d'Henri Régnault — *une Exécution à Tanger* — contient le prétoire où le pacha, gouverneur de la ville, rend la justice. C'est un édifice banal sans aucun caractère, à côté duquel s'élèvent la trésorerie et les prisons.

Sur une autre face de la place, on remarque un portique d'ordre toscan sous lequel s'administre la bastonnade.

Tanger n'a pas d'éclairage public ; comme dans nos villes du moyen âge, les habitants ne peuvent sortir la nuit qu'avec une lanterne.

La légation de France, ainsi que celles d'Espagne et de Portugal sont situées dans l'intérieur de la ville. Les autres sont installées hors des portes, dans des villas entourées de jardins.

La plus grande partie des hiverneurs habite également la banlieue. De Tanger, jusqu'au cap Spartel, où l'on va visiter les grottes d'Hercule, célèbres par leurs carrières de pierre meulière ainsi que par les vestiges préhistoriques qu'on y a découverts, le pays est parsemé de cottages.

Comme il pleut beaucoup à Tanger, la campagne y est verdoyante, bien que peu boisée. On y retrouve toute la flore d'Algérie.

Pour justifier la vogue de cette station d'hiver, les hôteliers vous disent que le climat y est moins humide qu'à Alger. Je n'en crois rien. Par suite du voisinage de l'Océan, les pluies y sont, au contraire, plus fréquentes qu'en Algérie.

La moyenne de l'eau tombée à Tanger est de 850 millimètres, alors qu'elle n'est que de 750 à Alger et moins de 500 à Oran.

La vraie raison pour laquelle les hiverneurs anglais viennent en si grand nombre à Tanger, c'est l'espoir qu'ils nourrissent

d'en faire une ville anglaise, un pendant à Gibraltar. Ils avouent qu'avec la possession de Tanger et du cap Juby par lequel on peut couper les communications de l'Algérie avec le Soudan, ils se désintéresseraient du restant du Maroc dont les frais d'entretien ne balanceraient pas les profits. Les dépenses énormes qu'il y aurait à faire en ce pays, non seulement pour le conquérir et le garder, mais encore pour le mettre en état de viabilité, les Anglais, toujours généreux, les abandonnent volontiers à qui voudra s'en charger. Pourvu qu'ils occupent les meilleures positions stratégiques et commerciales, peu leur importe que le reste soit occupé par la France, l'Espagne ou l'Allemagne.

CHAPITRE II

La Population de Tanger. — Les Esclaves

Le fait qui frappe le plus vivement le voyageur à Tanger, c'est la rapidité avec laquelle la population juive s'est transformée depuis quelques années, grâce aux écoles françaises fondées par l'alliance israélite de Paris.

Le succès de ces établissements, dont le premier date du mois d'avril 1864, a été aussi rapide qu'inespéré. L'école des garçons reçoit près de quatre cents élèves ; celle des filles deux cents.

A Fez, à Méquinez, à Tetuan, à Mogador, on a créé également des écoles françaises, dont les résultats sont aussi satisfaisants qu'à Tanger.

On peut le proclamer hautement, c'est par l'élément Israélite que la civilisation pénètrera au Maroc.

Que l'on pense tout ce que l'on voudra des Juifs, on ne saurait leur contester d'être éminemment perfectibles et assimilables.

Les combattre au Maroc, y faire de l'anti-sémitisme serait une absurdité.

Gambetta a dit un jour que l'anti-cléricalisme n'était pas un

article d'exportation ; on pourrait en dire autant de l'anti-sémitisme.

Au Maroc, les Juifs sont par position, par nécessité, nos meilleurs auxiliaires. Le devoir de la France est de les protéger contre les brutalités des chefs marocains qui ne peuvent parler d'un Juif sans employer la formule : *Ashacok*, « sauf votre respect. »

Elle le doit d'autant mieux que tous les autres éléments de la population marocaine sont hostiles à notre influence.

Les Espagnols qui forment à Tanger le groupe européen le plus nombreux n'envoient leurs enfants qu'aux écoles espagnoles tenues par les Franciscains.

Les quelques catholiques français en font autant, n'ayant pas d'autres moyens de donner l'instruction religieuse à leurs enfants.

J'ai remarqué, à ce sujet, que les fils de nos nationaux élevés par les Franciscains espagnols avaient presque oublié leur langue maternelle et ne parlaient guère que le castillan, même en famille.

La création projetée d'un lycée ouvert à toutes les confessions remédierait heureusement à cette fâcheuse situation.

J'ai dit que les écoles fondées par l'alliance israélite avait seules contribué à répandre la langue française au Maroc ; elles ont encore produit d'autres résultats.

Avec notre langue, les Juifs marocains ont adopté nos vêtements, nos modes, notre façon de vivre.

Le vieux costume composé de la calotte, du caleçon de toile blanche et du burnous noir, a presque disparu de Tanger.

La jeune génération porte exclusivement les modes de Paris. Hommes et femmes, garçons et fillettes ne se distinguent des européens que par le type de leur race qui est généralement beau, surtout chez les femmes.

Les Juives élégantes de Tanger s'habillent aux magasins du Printemps, succursale créée récemment par M. Jaluzot et où l'on trouve toutes les nouveautés de Paris.

On doit également à ce parisien entreprenant la création des moulins et scieries à vapeur que l'on aperçoit aux portes de la ville.

Les Esclaves

La transformation de Tanger est certaine dans un avenir rapproché, c'est une ville de grand avenir, à la prospérité de laquelle nos nationaux et nos protégés auront largement contribué.

Une autre surprise de Tanger, celle-ci moins agréable, c'est d'y trouver encore des esclaves. Chaque année, les caravanes du Soudan amènent dans les diverses villes de l'empire des légions de nègres mâles et femelles qui sont mis aux enchères sur les marchés et adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur.

Les musulmans riches, les fonctionnaires, le Sultan lui-même en possèdent tous un certain nombre. Ils les achètent fort jeunes, les font servir à leurs plaisirs et en trafiquent comme d'un troupeau de bétail.

On cite des bachas qui ont acquis de grandes fortunes dans ce commerce infâme.

Les esclaves marocains portent à la figure des entailles variées qui sont la marque de leur propriétaire.

Ces empreintes au fer rouge sont indélébiles.

Bien que la religion musulmane prescrive de bons égards envers les esclaves, elle n'en consacre pas moins l'iniquité de la traite.

A cet égard, aucune réforme n'est à espérer du gouvernement chérifien, c'est à la France probablement qu'incombera l'honneur d'abolir l'esclavage en Afrique, comme elle a supprimé la piraterie dans la Méditerranée.

Pendant que j'étais à Tanger, j'essayai d'avoir des nouvelles d'une ancienne sultane favorite dont l'histoire fit grand bruit il y a une quarantaine d'années. En 1844, les cavaliers d'Abd-el-Kader, battant l'estrade aux environs de Tlemcen, firent irruption dans une ferme et en massacrèrent les habitants, à l'exception d'une jeune fille de 10 ans. Cette jeune personne, fille des colons massacrés, s'appelait Virginie Lanternier. Elle était originaire, ainsi que ses parents, d'un petit village du Jura. Emmenée comme captive, Abd-el-Kader en fit présent à l'empereur du Maroc, lequel la fit entrer dans son harem, où, grâce à sa beauté, à son intelligence,

elle ne tarda pas à acquérir une grande influence. Pendant longtemps des compatriotes, des parents lui écrivirent avec cette suscription : A sa majesté Virginie Lanternier, impératrice du Maroc ! ! On n'a pu me dire ce qu'elle était devenue. Peut-être est-elle encore vivante et claquemurée dans quelque harem impérial.

Il serait assez curieux qu'un de ses enfants ou l'un de ses petits-enfants occupât un jour le trône.

CHAPITRE III

L'avenir du Maroc

De tous les pays du Maghreb (1), nom que les arabes ont donné à la région qui s'étend du désert de Libye, c'est-à-dire des frontières de l'Egypte, jusqu'à l'Océan, le Maroc est le moins civilisé, le plus fermé, le plus réfractaire à tout progrès.

Détail typique : on y fait des prières publiques, le vendredi, dans toutes les mosquées pour la reprise de possession de l'Andalousie ?

Ce beau pays, plus vaste que l'Algérie, dont il n'est que le prolongement naturel, possède les plus hauts pics de l'Atlas et les plus abondantes rivières du Maghreb. Ses côtes s'étendant sur deux mers ont plus de développement que celles de l'Algérie et de la Tunisie réunies. Mal gouverné, en proie à l'anarchie, pressuré par des chefs rapaces et ignorants, fanatisé par les nombreux ordres musulmans qui s'y disputent l'influence, le Maroc est un état en pleine décomposition, constituant un voisinage dangereux pour l'Algérie.

C'est là que Bou-Amama arma les sicaires qui vinrent, il y a quelques années à peine, porter l'incendie et la mort sur nos chantiers des Hauts-Plateaux.

---

(1) Le Maghreb ou le couchant, appelé aussi île de l'ouest, est subdivisé en trois zones : le Maghreb el Adna, le plus rapproché (de l'Egypte), comprend : la Tunisie et la Tripolitaine ; le Maghreb el Hausath (occidens Medius) correspond à l'Algérie et le Maghreb el Aksa (occidens extremus) au Maroc.

D'après les prophéties accréditées chez les musulmans, c'est du Maroc que sortira le Mousàa ou maître de l'heure, qui doit chasser les français de l'Algérie (1).

Bien que la France soit appelée par sa situation, autant que par l'intérêt de sa sécurité, à exercer son hégémonie civilisatrice sur le Maroc, la rivalité des puissances maintiendra longtemps encore le statu quo.

En Angleterre cependant, où les susceptibilités sont au moins aussi vives qu'en Espagne, on commence déjà à apprécier plus sainement, plus équitablement, la situation ; et tout récemment, un écrivain de talent, M. Grant Allen, pouvait, sans exciter de colères, faire entendre d'utiles vérités à ses compatriotes.

Voici comment il s'exprimait naguère au sujet de la mission providentielle dévolue à la France dans le Nord de l'Afrique :

« L'Angleterre n'apprécie pas à sa valeur, la grandeur et l'importance de l'œuvre accomplie par la France, pour le compte de la civilisation, sur la côte de la Barbarie. Accoutumés comme nous le sommes à pénétrer mentalement au cœur de l'Afrique par la voie du Nil, du Congo ou du Zambèze, nous sommes trop portés à rabaisser le travail moins bruyant peut-être, mais plus sûr et plus durable, que la France poursuit en Algérie et à Tunis, que de misérables jalousies ne devraient, *à aucun prix, l'empêcher de poursuivre au Maroc*. Mais tout observateur impartial des merveilleux résultats obtenus par un demi-siècle d'occupation française au nord de l'Afrique sera obligé de convenir que cette occupation est le *plus grand des bienfaits* pour le continent noir, et que la civilisation implantée à Alger rayonne déjà et s'infiltre rapidement au delà du désert même. »

M. Grant cite ensuite avec enthousiasme les innombrables travaux exécutés en Algérie par les Français et dont le coût s'élève à la vérité à plus de quatre milliards, supportés par le budget de la Métropole.

L'Espagne, pour laquelle le Maroc est une proie réservée, serait-elle en état d'y faire ce que la France a fait en Algérie, ce qu'elle ferait également au Maroc, le cas échéant ? L'état de ses

---

(1) Voir à ce sujet les prophéties de différents marabouts que j'ai rapportées dans mon livre : *La France d'Afrique et ses destinées*.

finances le lui permettrait-il ? Pour tout homme impartial, la réponse n'est pas douteuse. L'Espagne qui a dû recourir aux capitaux français pour faire ses chemins de fer — et l'on sait ce qu'en valent maintenant les actions ; — l'Espagne qui n'a même pas encore de bonnes routes chez elle, dont les ports sont insuffisants et mal abrités, où la plupart des rivières sont encore passées à gué, faute de ponts, où tant de travaux de première nécessité ne peuvent être exécutés, faute d'argent, l'Espagne, dis-je, pourrait-elle sans y succomber, prendre en charge un pays tel que le Maroc, où il n'y a ni routes, ni ports, où tout serait à créer ? Serait-elle même en état d'en faire la conquête ?

L'Espagne est cependant de toutes les nations de l'Europe — la France exceptée — la seule qui, par sa position et par la similitude du climat, puisse raisonnablement aspirer à dominer le Maroc (1).

Ni les Anglais, ni les Allemands ne pourraient jamais s'acclimater en ce pays, dont le climat est mortel aux races du Nord. (Voir à ce sujet les relevés du docteur Ricoux sur la mortalité en Algérie. Consulter également les travaux du docteur Bertillon sur la rapide extinction des Goths en Andalousie et des Vandales en Afrique).

Gérard Rolhfs a incité cependant l'Allemagne à occuper le Maroc.

Voici ses paroles textuelles :

« Quant au Maroc, situé vis-à-vis de l'Espagne, il ne peut être colonisé ni conquis par elle, car une population suffisante lui fait défaut, tandis que l'Allemagne, à peine un peu plus grande que l'Espagne, possède trois fois plus de population et cherche des contrées propices pour ses émigrants. »

Pareil aux anciens guerriers teutons, ses ancêtres, qui ne voulurent plus quitter l'Italie quand ils eurent goûté à ses figues, Gérard Rôlhfs trouve que l'Afrique est belle et qu'elle ferait bien l'affaire de ses compatriotes.

(1) Dans la séance du 7 février 1888, M. Castelar traitant la question d'Afrique, proposa de : « considérer comme un dogme national l'intégrité de l'empire marocain auquel personne ne doit toucher, à commencer par l'Espagne, dont l'intervention excessive en ce pays pourrait éveiller des ambitions dangereuses. »

On remarquera que l'Espagne possède déjà sur la côte marocaine les postes de Ceuta, de Peñon de Velez, d'Alhuçemas et de Melilla.

Aujourd'hui, comme au cinquième siècle, les Allemands, trop nombreux chez eux, ne demanderaient peut-être pas mieux que de venir en ce pays, renouveler les exploits de Genséric.

Ils se rappellent que leurs aïeux furent, pendant un temps, les maîtres du Maroc et que, de là, ils étendirent leurs conquêtes jusqu'à la Bysacène.

Plus logiques en cela que les Français, les Vandales n'admettaient pas que l'Afrique du Nord fut divisible. Ils la considéraient comme un tout géographique devant obéir aux mêmes lois et former le même État.

C'est pour cela que Genséric, après avoir occupé les trois Maurétanies, marcha sur Carthage et ensuite sur la Bysacène.

L'empire qu'il fonda s'étendait des côtes de l'Océan à la Grande Syrte, n'ayant d'autres limites que celles que la nature lui a données : la mer et le désert.

Pendant les cent ans que les Vandales régnèrent en ce pays, ils eurent le temps de s'emparer des îles Baléares, de la Sardaigne, de la Corse, de la Sicile.

Ces rapides conquêtes furent couronnées par la prise de Rome, qui fut pillée et saccagée pendant quatorze jours.

Carthage était vengée !

Genseric n'avait eu que cinquante mille Teutons pour fonder son empire (1). Quand ses compagnons eurent disparu, la domination vandale s'éteignit avec eux.

Il est à croire que si les Vandales avaient pu faire souche et combler leurs vides avec une émigration constante venue de leur pays d'origine, leur domination se fût peut-être perpétuée.

Mais à cette époque, les Germains qui d'ailleurs étaient réfractaires à l'acclimatement ne pouvaient venir en Afrique qu'en traversant les Gaules et l'Espagne, chose qui n'était pas toujours aisée.

Aujourd'hui que les Allemands disposent d'une puissante marine, les ravitaillements n'offriraient plus les mêmes difficultés ; c'est pour cela que nous ne pouvons accepter l'hypothèse d'une occupation du Maroc par l'Allemagne, ainsi que le propose Rôlhfs.

---

(1) Les Romains n'eurent jamais, en temps ordinaire, plus de deux légions et un corps d'auxiliaires, soit en tout 24,000 pour garder le pays, de Tanger à Carthage.

A aucun prix, la France ne pourrait accepter une pareille solution, car si les Allemands étaient un jour les maîtres du Maroc, il est certain qu'ils seraient amenés par la force des choses, plus encore que par leur ambition naturelle et leur appétit bien connu, à renouveler dans ce pays la politique de Genseric, c'est-à-dire à étendre graduellement leurs conquêtes jusqu'à ce qu'ils aient rencontré cette frontière naturelle dont nous parlions plus haut et qui est indiquée par la nature, par la science, par l'histoire.

Le voisinage des Allemands serait donc une menace constante pour l'Algérie ; et c'est bien assez que la France ait à veiller sur sa frontière de l'Est sans qu'elle ait encore à monter la garde sur les bords de la Moulouya.

L'établissement des Allemands au Maroc entraînerait d'ailleurs fatalement l'occupation de Tripoli par l'Italie. Tôt ou tard un conflit avec ces deux puissances deviendrait inévitable et la domination française en Afrique, pour laquelle tant de sang, tant de milliards ont été sacrifiés, risquerait d'être irrémédiablement compromise.

A défaut de prévoyance et de sens politique, le seul instinct de conservation indique que la France ne peut pas plus tolérer les Allemands à l'Ouest de ses possessions africaines que les Italiens à l'Est.

Elle a dépensé trop d'argent à fortifier les Alpes et les Vosges pour ignorer ce que lui coûterait ce nouveau voisinage.

CHAPITRE IV

De Tanger à Malaga

Le bateau ne met que trois heures de Tanger à Gibraltar ; il s'y arrête assez pour qu'on ait le temps de parcourir la ville et les environs. De loin, le rocher de Gibraltar, ou Djebel Tarrik des Arabes, ressemble à un monstre accroupi veillant sur le détroit. Les Anglais le comparent à un lion dont ils distinguent

nettement la tête et l'arrière-train ; mais j'avoue qu'il faut y mettre beaucoup de bonne volonté. Avec ses deux bosses, Gibraltar a plutôt la forme d'un chameau.

La ville est située à l'ouest du rocher, près des fameuses galeries creusées dans le roc. Pour y entrer, il faut un permis que l'on demande au policeman qui se tient aux portes.

A sept heures du soir, les pont-levis sont levés et le voyageur attardé est réduit à se coucher à la Belle Étoile. On ne rencontre guère que des soldats à Gibraltar. Ils portent la tunique rouge et le pantalon bleu. C'est juste le contraire de ce que l'on voit en France.

La population civile de Gibraltar est composée en grande majorité d'aborigènes espagnols et d'un nombre plus restreint d'Anglais.

La ville, pavée en bois, est d'une propreté remarquable qui contraste avec la saleté de Tanger. Dans les environs, on a conquis sur le rocher de magnifiques jardins publics, où poussent de beaux arbres, où s'étalent de riants massifs de fleurs, sous lesquels se cachent des canons de cent tonnes dirigés contre la baie d'Algésiras.

Gibraltar possède les seuls singes qu'il y ait encore en Europe. Ils appartiennent à la même race que celle qui existe de l'autre côté du détroit.

Ce sont probablement des survivants de la faune atlantide qu'un cataclysme a séparés de leur pays d'origine, lorsque s'ouvrit le détroit.

On a dit que l'Afrique commençait aux Pyrénées. Rien n'est plus exact.

L'analogie entre l'Andalousie et l'Algérie est frappante. Tout s'y ressemble.

J'ai retrouvé, aux environs de Malaga, toute la flore d'Algérie. L'aloès, le figuier de Barbarie, le palmier, le lentisque, le caroubier y poussent à travers champs, comme en Afrique. Mêmes oueds desséchés en été, torrentueux en hiver. Les paysans eux-mêmes, dans les veines desquels coule certainement du sang maure, ont conservé toutes les allures de nos indigènes.

Comme les Arabes, ils vont au marché montés sur des bourriquots et ne s'en distinguent guère que par le costume.

Les villes elles-mêmes, où l'art arabe a laissé si fortement son empreinte, ont tout à fait l'aspect de nos cités d'Algérie.

A Malaga, j'ai visité une église, celle de St-Jacques, dont le clocher est un ancien minaret identique à ceux que l'on voit à Tlemcen.

Dans les vieux quartiers, les maisons mauresques avec leur moucharabié pittoresque, comme on en voit encore à Tunis, sont restées à peu près intactes. Ce mélange d'architecture arabe et d'architecture européenne que l'on rencontre dans les principales villes de la Péninsule, évoque toute l'histoire de l'Espagne.

A ce propos, on voudra bien remarquer que les spécimens de l'art mauresque conservés en ce pays ne sont pas supérieurs comme élégance et pureté de style à ceux que possèdent Tlemcen et Alger. On y rencontre peut-être des édifices plus spacieux, tels que l'Alhambra de Grenade ; mais l'art, en ce qu'il a de caractéristique, reste identique des deux côtés du détroit. Telle mosquée de Tlemcen, telles salles de la première Présidence, de l'Archevêché ou du Gouvernement Général d'Alger, ne le cèdent en rien à ce que l'Espagne offre de plus beau.

Dans la campagne de Malaga, on rencontre de beaux champs de canne à sucre. C'est la seule culture qui fasse contraste dans ce cadre africain.

Les seuls beaux monuments de Malaga sont les églises. La cathédrale, de style renaissance, est immense, somptueuse ; mais d'un goût douteux. On y a semé à profusion des beaux marbres roses des carrières de Cabra et d'Antequera.

Le chœur, dont les stalles sont en chêne sculpté sur lesquelles se détachent de saisissantes figures de saints, est une merveille.

Nulle part la sculpture sur bois n'a atteint autant de perfection qu'en Espagne.

A remarquer également un bon tableau de Velasquez : La Madeleine aux pieds de Jésus.

On voit de fort jolies choses dans les églises de Malaga ; rien cependant n'y égale, comme attrait, les ravissantes Andalouses que l'on y rencontre ; mais dont la beauté a le tort de se faner trop vite. Rien n'est plus laid que la duègne espagnole.

Malaga étant exposé au Sud, les primeurs y sont en avance de quinze jours sur celles d'Algérie. Le phylloxéra est malheureusement en train de ruiner ce beau pays.

Je n'aurais pas voulu quitter Malaga sans assister à une course de taureaux ; mais il m'eût fallu trop attendre. On en annonçait, d'ailleurs, de fort belles à Alméria pour le dimanche suivant et je résolus de m'y rendre après avoir touché à Oran, d'où l'on fait le trajet en dix heures.

CHAPITRE V

De Malaga à Oran

Il est huit heures du soir. L'Alcazaba (ancienne Casbah des Maures) avec ses tours aux créneaux ébréchés, la cathédrale avec ses clochers aériens, ne forment plus que de noires silhouettes dominant les amas confus de la ville : le navire dérape et met le cap sur Melilla, petite ville et préside espagnols, perchés sur un rocher de la côte marocaine, où l'on aborde au petit jour.

Cet établissement pénitentiaire, entouré de fortifications, n'a qu'un territoire restreint, bordé par des collines en forme d'hémicycle sur lesquelles s'élèvent des blockhaus croisant leurs feux.

L'Espagne envoie à Melilla ses forçats et ses condamnés politiques.

On ne voit ni arbres, ni jardins, dans les environs. Aucun essai de colonisation n'y a été tenté. Le territoire de Melilla — Russadir oppidum des Romains — n'est qu'un champ de manœuvres. Il produit, dit-on, un miel renommé auquel la ville doit son nom.

Les espagnols occupent Melilla depuis l'année 1496. En quatre siècles, ils n'ont pu trouver l'occasion de développer leurs possessions.

De Fez à Melilla, il n'y a que 225 kilomètres. On en compte 255 de Melilla à Oran.

Après un arrêt de quelques heures, pendant lesquelles j'ai pu apprécier la courtoisie des officiers espagnols, le bateau reprend sa marche sur Oran, sans s'éloigner de la côte.

Les premières îles que l'on rencontre sont les Zafarines (Chafarinas), sur lesquelles flotte égalemen tle drapeau espagnol.

Ces trois rochers, sans eau, sans végétation, dépendent géographiquement et historiquement de l'Algérie.

La France ayant négligé de les occuper, l'Espagne y planta son pavillon en 1847, quelques jours avant l'arrivée du navire français qui devait en prendre possession.

Ces îles offrent aux navires de bons abris, en cas de mauvais temps ; ils commandent la Moulouia, dont on voit l'estuaire avec une bonne lunette.

A quelques milles de là, on double le cap derrière lequel l'Oued-Kiss se jette à la mer. C'est la limite du Maroc, telle qu'elle a été fixée par le ridicule traité de 1845. A partir de l'Oued-Kiss, on est dans les eaux françaises.

La dernière escale où l'on s'arrête est Nemours, appelé par les Arabes, Djama'a R'aouzat, Nid de pirates, et par les Romains, *Ad fratres,* du nom des deux rochers en forme d'obélisque qui se dressent à l'entrée de la rade.

La ville, située à 36 kilomètres de la frontière marocaine, s'étend sur une plage de laquelle s'élancent de hautes falaises qui en font un port naturel, assez mal abrité d'ailleurs, car les embarquements et débarquements ne s'y peuvent faire lorsque la mer est mauvaise.

Bien que la rade soit un peu houleuse, la plupart des passagers descendent à terre.

En compagnie de quelques amis, nous parcourons la ville dont la rue centrale, large et tirée au cordeau, porte de superbes platanes. Nemours, par sa situation, par ses boulevards ombragés, rappelle exactement Djidjelli.

Une fontaine monumentale en marbre du pays orne la place principale. (1)

(1) Il y a de nombreux gisements de marbre aux environs de Nemours et de Nédroma. Ils ne sont malheureusement pas exploités. On trouve près de Nédroma de beaux jaunes translucides.

Sortant de la ville par la porte de Nédroma, nous nous engageons dans les pittoresques gorges de l'Oued-Tessan, à travers de verdoyants jardins d'où s'exhalent les pénétrantes senteurs des orangers en fleurs. Le but de notre promenade est le tombeau où reposent les derniers soldats de la colonne Montagnac, échappés au désastre de Sidi-Brahim et massacrés par les tribus Kabyles des environs, avant d'avoir pu atteindre les portes de la ville dont ils n'étaient plus qu'à 1,500 mètres.

Des 350 chasseurs d'Afrique et 60 hussards qui, pendant trois jours — les 20, 21 et 22 septembre 1845 — avaient désespérément lutté contre Abdelkader, il ne resta que 14 survivants.

Le tombeau sur lequel s'élève une voûte hémisphérique est surmonté par une simple croix. Il est entouré par des cyprès et des rosiers.

Nos morts héroïques ne pouvaient reposer dans un site plus enchanteur.

On rentre à bord et dans la nuit nous arrivions à Oran, d'où je repartais le jour même pour Alméria.

CHAPITRE VI

A travers Alméria

Comme aspect, Alméria n'a rien de séduisant.

La ville est dominée par des montagnes pelées, aveuglantes, où l'on chercherait en vain un brin de verdure.

Il n'y a là que des minières de plomb argentifère et de cuivre. C'est la richesse d'Alméria.

La ville, comme toutes les cités du midi de l'Espagne, a conservé son cachet mauresque. Comme Alger, comme Tanger, comme Oran, Alméria a encore sa casbah, dont les remparts en pisé avec tours bastionnées sont restés à peu près intacts. L'effet en est très pittoresque. Au pied de la Casbah, appelée Alcasaba, qu'entourent

des massifs de figuiers de Barbarie, on retrouve d'anciennes maisons arabes, blanchies à la chaux, identiques à celles du Village-Nègre d'Oran.

Beaucoup de ces maisons ont encore les serrures dont les Maures expulsés d'Andalousie ont emporté les clés en Algérie.

Malheureusement, ces intéressants vestiges de la domination maure, s'en vont insensiblement, remplacés qu'ils sont par des maisons espagnoles aux fenêtres grillées, derrière lesquelles les amoureux viennent donner des sérénades et demander un sourire à celles qu'ils aiment.

Je ne sais si ces barreaux sont très protecteurs ; mais ils paraissent inséparables de la vie espagnole.

On m'avait beaucoup vanté la beauté des femmes d'Alméria.

J'en ai rencontré en effet quelques unes de ravissantes sous leur coquette manola andalouse ; mais en général le sang y est moins beau qu'à Oran.

Détail typique : il n'y a à Alméria, ville de 30,000 âmes, ni crieurs ni vendeurs de journaux !

Heureux peuple !

En revanche, on y rencontre beaucoup d'aveugles de profession, de mendiants, de gitanes dont la plupart viennent opérer en Algérie. Les tondeurs de chiens sont tous originaires d'Alméria.

Ils habitent des grottes taillées dans le rocher, comme on en voyait encore à Oran, il y a quelques années.

Alméria ne possède aucun monument remarquable. Ses églises sont originales avec leurs statues habillées et la profusion de leurs ornements ; mais elles n'ont rien d'artistique.

La Cathédrale offre cependant un spécimen assez curieux du style appelé mudéjar — transition entre le style arabe et la renaissance espagnole.

Autre particularité qui pourra paraître incroyable en l'an de grâce 1892, Alméria, capitale d'une province, n'a pas une seule route qui la relie au reste de l'Espagne. Toutes ses communications se font par mer. Si l'on n'a pas d'argent pour faire des chemins, on en trouve cependant pour faire des arènes monumentales. L'Espagnol se passerait de tout plutôt que de courses de taureaux. A défaut de routes, Alméria possède une superbe *plaza de toros* où nous allons pénétrer.

Courses de Taureaux. — Leur origine. — Leur but

Bien que les Espagnols ne veuillent pas en convenir, il n'est pas douteux que les courses de taureaux, dont ils sont si fiers et pour lesquelles ils ont une passion féroce, soient un legs de cette brillante domination maure, à laquelle l'Espagne doit ce qu'elle a de plus enchanteur. Dans son histoire des Arabes d'Espagne, L. Viardot, rapporte le fait suivant qui me paraît décisif :

« Pour amuser le peuple de Cordoue, El-Mansour lui donna le seul spectacle que permissent les lois et les mœurs musulmanes, celui des jeux guerriers, des exercices qui retraçaient la guerre véritable. C'étaient des évolutions, des quadrilles, des danses à cheval, simulant une mêlée acharnée et sanglante. C'était le tir de l'arc, c'étaient les courses des bagues enlevées à la pointe de la lance. C'étaient enfin de vrais combats livrés dans l'arène à des animaux braves ou féroces, à des taureaux, des tigres, des lions. Ces jeux militaires des Arabes de Cordoue, conservés par les Maures de Grenade, furent imités plus tard par les chevaliers chrétiens. Ils sont l'origine des joutes et des tournois si communs, si célèbres en Espagne, depuis le règne de Jean II jusqu'à la chute de la Maison d'Autriche ; et aussi des courses de taureaux qui ont survécu à toutes les révolutions de la monarchie. »

Je rappellerai, à mon tour que, lorsque les légions romaines partaient en guerre, il était d'usage de leur offrir un combat dans les arènes pour les habituer à la vue du sang. C'était un entraînement à la guerre. En Espagne, les courses de taureaux n'ont pas d'autre but, et l'on sait ce que vaut le courage du peuple espagnol.

Le colonel de Montagnac, qui se fit tuer si héroïquement au combat de Sidi-Brahim, a dit, dans une des lettres adressées à sa famille, qu'il n'y avait qu'une façon de mourir *proprement :* c'était de se faire casser la gueule à la guerre.

Cette pensée me revenait à Alméria, en voyant les chevaux tomber dans l'arène après avoir lutté courageusement jusqu'à leur dernier souffle.

Et je me demandais s'il ne valait pas mieux, pour ces nobles bêtes dont la plupart était arrivées au terme de leur carrière,

mourir à la façon des héros, comme le voulait le colonel de Montagnac, que d'aller finir bêtement à l'équarrissage.

Sans hésiter, je répondais oui ; mais en y mettant cette condition c'est que, si la bête était étripée, elle serait immédiatement retirée de l'arène et abattue.

Car, je l'avoue sans honte, le spectacle d'un cheval qui perd ses boyaux, dont les intestins traînent sur le sol — tripas colgando — et que l'on oblige à courir jusqu'à ce qu'il tombe, m'avait désagréablement impressionné.

Je sais que l'on s'y fait ; mais le spectacle de l'étripement, qui plaît tant aux Espagnols et dont les femmes elles-mêmes ne sont pas affectées, ne sera jamais accepté par des spectateurs français.

Pour ma part, aux tripes au soleil, je préférerai toujours celles à la mode de Caen.

Cependant je n'hésite pas à reconnaître que les courses de taureaux sont un excellent entraînement à la guerre et qu'à ce titre, au lieu de les défendre en France, comme on l'a fait bêtement, elles mériteraient plutôt d'y être encouragées.

CHAPITRE VII

A travers l'Algérie

Je ne viens pas décrire l'Algérie, ni faire sa découverte. Bien que je l'aie parcourue en tous sens, je ne m'arrêterai qu'aux rares sites dont l'aspect est particulièrement saisissant. Tels sont : Oran, Tlemcen et Tiout, dans le département d'Oran ; Alger, dans celui d'Alger ; Biskra, Bône et l'antique Cirtha, dans la province de Constantine. Si par exception je me suis attardé en certaines localités dépourvues d'attrait artistique ou pittoresque telles que le village arabe chrétien de Saint-Cyprien des Attafs, c'est que ces localités m'offraient de piquants sujets d'étude :

Oran et ses environs

Si la ville d'Oran a le droit d'être fière de son incomparable promenade de Létang ; si, d'autre part, elle s'enorgueillit justement de son agreste fôret de pins, jetée comme un manteau sur les flancs rocailleux du Mourdjadjo, majestueux rempart qui l'enclot et la défend à l'O. ; en revanche, la capitale de l'Oranie ne s'est jamais flattée d'avoir de beaux environs.

Vous n'y trouveriez en effet, ni le charme pénétrant de la banlieue d'Alger, aux sentiers fleuris et ombrageux, ni la saisissante originalité des abords vertigineux de Constantine, ni la fraîcheur et la grâce pittoresque des alentours de Tlemcen, ni la magie des souvenirs et des ruines, comme dans la campagne de Bône ou dans celle de Tunis.

En dépit des efforts tentés sur quelques points, notamment à Gambetta où s'élèvent de coquettes bastides entourées de jardinets, la banlieue d'Oran, — rivages maritimes exceptés — est restée ce qu'elle était, franchement monotone et dépourvue de réelles séductions.

Elle doit cet aspect, non seulement à la configuration du sol qui est plat, mais encore et surtout, à l'absence de tout cours d'eau, à la rareté des pluies, ainsi qu'à l'insuffisance des eaux d'arrosage, sans lesquelles les terres d'Algérie ne donneront jamais d'opulentes végétations arborescentes.

Par certains côtés, Oran ressemble à ces vertes oasis du Sud, au-delà desquelles on ne rencontre plus que la désespérante uniformité du désert.

L'analogie est même assez frappante lorsqu'on sort de la ville par la gare de Karguentah.

A quelques kilomètres des portes, on se trouve en plein steppe. Sur cette lande désertique, aux efflorescences salines, l'œil n'aperçoit plus que des soudes et de rares touffes de graminées que se disputent d'étiques moutons. Ces maigres pacages sont d'anciennes sebkhas exondées, dont les terres, composées d'argile gypseuse salifère, n'ont pas encore eu le temps de s'ameublir ni de se dessaler. La culture les entame cependant petit à petit, et

peut-être finirait-elle par les conquérir si elle avait assez d'eau douce à sa disposition.

Il en sera probablement de même, car rien n'est impossible à la science et aux capitaux modernes, de la Sebkha ou lac salé de 32.000 hectares de superficie, qui fait suite au steppe de Valmy.

Ce chott, à sec les trois quarts de l'année, comme ceux des Hauts-Plateaux, et que l'on croirait réfractaire à toute culture, se couvre spontanément de végétation dans le voisinage des sources d'eau douce, lorsqu'au préalable on a, par des levées de terre, empêché l'irruption de l'onde saumâtre. Des essais partiels tentés par quelques riverains sont, à cet égard, concluants.

En dehors des parties purement gypseuses, il ne serait pas impossible de faire pousser dans le chott certaines essences particulières aux terrains salifères, telles que le tamarin, ou bien encore ce dattier d'Elche (province d'Alicante), qui donne de savoureux fruits dans des terrains analogues à ceux de la sebkha.

Quant à l'exondation, rien ne sera plus facile que de la réaliser quand on le voudra. Le Rio-Salado dont le niveau est inférieur de 32^{m}, passe en effet, à 6 kilomètres de l'extrémité méridionale du lac.

Il suffirait de creuser un canal déversoir (les ingénieurs en ont évalué la dépense à deux millions sept cent mille francs), pour écouler vers la mer les quatre-vingt-dix millions de mètres cubes d'eau salée que contient la sebkha, après les pluies de l'hiver, et qui se vaporise pendant l'été.

Non loin du chott et confinant au steppe, s'étendent d'opulents et interminables vignobles qui forment un agréable contraste et réjouissent la vue.

Cette rapide transformation de la campagne d'Oran, autrefois couverte de broussailles et de palmiers nains, est réellement merveilleuse. A défaut d'autres séductions, elle offre l'irrécusable témoignage de l'énergie des colons et de la richesse grandissante du pays.

En creusant des puits dans cette plaine (ancienne ferme Karoubi) entre Oran et la Sénia, on a trouvé, il y a quelques années, des traces de lignite et de charbon, au milieu d'amon-

cellement de coquilles fluviatiles, indiquant nettement l'estuaire d'un fleuve disparu. Ce lignite, formé par les végétaux que ce fleuve arrachait et charriait aux époques de crue, portait l'empreinte de feuilles de palmiers et d'autres végétaux encore existants. La mince épaisseur de la couche carbonifère, son faible développement, ont fait renoncer à la continuation des fouilles.

Ailleurs (à la Sénia), on a trouvé de l'eau, beaucoup d'eau, ce qui vaut mieux que du charbon. Déjà, non loin de là, les sources captées de Brédéa avaient pu donner de 12 à 15,000^{m} cubes d'eau par jour. C'est à cette nappe aquifère que s'alimentent les hauts-quartiers et la banlieue d'Oran.

L'estuaire de la plaine de la Sénia n'est pas le seul qui ait disparu. Il suffit d'examiner les berges des ravins d'Oran, pour constater qu'à une époque probablement plus récente, d'autres rivières y roulaient leurs ondes. L'eau que l'on y rencontre partout, à une faible profondeur, tendrait à prouver que ces rivières, desséchées à la surface, coulent encore souterrainement.

Dans le ravin Ras-el-Aïn, notamment, les sources sont assez abondantes, non-seulement pour alimenter la ville, mais encore pour faire mouvoir trois moulins. C'est à ce ravin, transformé en riant Eden de verdure et de fleurs, qu'Oran a dû son développement et sa grandeur. L'eau a sollicité le peuplement, et le peuplement a sollicité le port, qui pourtant eût été mieux placé à Mers-el-Kebir, Mais là, il n'y avait pas d'eau (1).

En remontant le ravin Raz-el-Aïn jusqu'aux Carrières, le géologue rencontrera de curieux gisements de schistes calcaires à poissons. Les amateurs de fossiles y trouveront à foison de superbes empreintes d'Alose ou d'autres espèces particulières aux embouchures des fleuves.

Maintenant, jetons un coup d'œil d'ensemble sur la topographie des environs d'Oran.

Pour cela, gravissons les sentiers un peu raides qui conduisent à Santa-Cruz et de là au Marabout, point culminant du plateau (513^{m} d'altitude).

(1) Bien que l'on ait trouvé quelques sources dans la montagne, Mers-el-Kebir n'est alimenté que par les eaux du ravin d'Oran.

L'ascension ne dure guère qu'une demi-heure. Elle peut se faire, soit par le chemin qui part de la porte du Santon, soit par le bois des Planteurs.

Par les Planteurs, le trajet est un peu plus long, il serait de beaucoup le plus agréable si l'on pouvait arriver au pied du bois par une route carrossable ; malheureusement les chemins d'accés sont détestables, la municipalité d'Oran n'ayant encore rien fait pour rendre accessible aux voitures ce ravissant but de promenade. Aussi, la forêt des Planteurs, pour le boisement de laquelle l'État a dépensé près d'un million, n'est-elle d'aucun agrément ni d'aucun profit pour les habitants qui, ne pouvant jouir de ses vivifiants ombrages, la délaissent et l'oublient. — Mais passons.

En gravissant la montagne par le chemin du Santon, nous remarquons qu'elle est en entier composée de schiste argileux redressés, parmi lesquels on rencontre quelques roches dolomitiques et de grès quartzeux. Arrivés à la faille qui sépare le fort Santa Cruz du plateau, le décor change et c'est à travers les asphodèles, les fritillaires (1) et les bouquets de clématites que l'on escaladera les dernières crêtes. Encore quelques minutes et nous serons au pied du marabout.

Le trajet a été peut-être un peu pénible, mais quel dédommagement ! Devant le regard charmé se déroule le plus magnifique des panoramas. A vos pieds, du côté de la mer, c'est Mers-el-Kebir, le Portus divinus des anciens, avec sa vaste rade aux courbes gracieuses où le flot vient mollement mourir. Plus loin, c'est la plage d'Aïn-el-Turk au delà de laquelle se profile le phare du cap Falcon. Dans la même direction, quelques points noirs émergent de la plaine azurée : ce sont les îles Habibas tristement célèbres par le naufrage du *Borysthène*.

Si maintenant, vous tournez vos regards vers le Sud, vous embrasserez d'un seul coup d'œil toute la plaine, avec ses terres rutilantes rayées par la charrue, avec ses villages alignés au cordeau et aussi avec son steppe et son chott dont une partie, celle qui avoisine Valmy, miroite au soleil comme une plaque argentée.

---

(1) Tulipe noire que l'on ne rencontre guère qu'à Santa-Cruz et sur quelques rares points de l'Algérie, c'est la *fritillaria oranensis* de M. Pomel. On a cherché à l'acclimater en France, sans pouvoir y réussir.

La montagne qui s'élève derrière le lac, c'est le Tessalah, massif crétacé, riche en fossiles, dominant la plaine de ses 1,059^{m} d'altitude. Au-delà, mais plus à l'Ouest, et se confondant avec le pâle azur du ciel, les montagnes de Tlemcen aux terrains jurassiques ferment l'horizon.

Misserghin, le joyau de la plaine, n'est pas visible ; mais il n'y a pas à le regretter, car on ne peut goûter que de près le charme de ses orangeries et de ses jardins. C'est un but d'excursion naturellement indiqué. On y admirera, entre autres, les belles pépinières de l'Orphelinat.

A présent, jetons nos regards vers l'E.

Cette montagne, aux croupes arrondies, qui se dresse comme un dôme au-dessus de la chaîne du littoral, c'est la Montagne des Lions. Est-il nécessaire d'ajouter que ce terrible félin en a disparu depuis longtemps, et que l'on n'y rencontre plus que d'inoffensifs troupeaux bêlants. Décidément, c'est une loi, les rois des forêts s'en vont tout comme les autres.

La Montagne des Lions, de même origine que Santa-Cruz, est également composée de schistes rouges, redressés, mais on y a trouvé aussi des filons de houille. Ces filons, d'ailleurs effroyablement *écrabouillés,* n'ont pu être exploités. De plus, le charbon était de mauvaise qualité et son extraction coûtait beaucoup plus que le charbon de Newcastle rendu à Oran.

Dans le prolongement de la chaîne vous remarquerez un plateau grisâtre, c'est le Djebel Orousse, où gisent à côté de minerais de fer, des carrières de marbres de couleurs exploitées par M. Del Monte.

Ainsi que Pline l'avait déjà constaté de son temps, le marbre est une des principales richesses de l'Afrique du N. On en trouve un peu partout. En dehors des gisements du Djebel Orousse, on compte, en Algérie, douze carrières en exploitation parmi lesquelles, celle du Chenoua, près de Cherchell, du Filfila, près de Philippeville. La Tunisie en possède également : les plus célèbres carrières de l'antique Numidie sont celles de Chemtou (ancienne Simithu), près desquelles s'élevait une ville de 70,000 âmes et d'où Carthage et Rome tiraient ce beau jaune numidique aux reflets d'or, si fameux dans l'antiquité. Chacune de ces carrières a des colorations et des beautés qui lui sont

propres. C'est ainsi que Kléber a de beaux incarnats ; mais il ne possède ni le vert émeraude du Filfila (1) ni le bleu turquin de Chemtou, ni certaines variétés du Chenoua. Quant à la fameuse brèche africaine, dont le musée d'Alger possède deux beaux spécimens sous forme de colonnettes, et que l'on ne retrouve guère que dans les ruines de la Rome antique, on ignore encore d'où les Romains l'extrayaient.

Comme séduction de coloris, Eugène Delacroix dit qu'il n'avait jamais rien vu de plus beau que les tapis de Perse : ce n'était qu'une boutade.

Comme magie de couleurs, comme intensité d'effet, comme harmonie suprême, rien n'égalera jamais l'œuvre de la nature, c'est-à-dire le prestigieux éclat des marbres d'Afrique.

Avant de quitter le plateau du Marabout et de redescendre à Oran par la route ombragée des Planteurs, donnons un dernier coup d'œil aux falaises qui s'étendent le long de la mer dans la direction de l'E. C'est nu, c'est abrupte ; les dunes de sable s'y succèdent ; et cependant, il s'y produit, surtout au soleil couchant, de merveilleux effets de lumière, aux chaudes colorations, assez semblables à ceux que l'on admire sur les montagnes de Biskra.

Le premier cap que l'on distingue dans le prolongement de ces falaises, c'est la pointe Canastel ou cap Roux (2). Au deuxième plan, une autre pointe, celle de l'Aiguille, ferme le golfe d'Oran. Derrière le premier promontoire, s'étage un petit village arabe — Christel — intéressant par l'abondance de ses sources, par la beauté de son site, par la verdeur de ses jardins. Les Oranais s'y rendent en foule, le lundi de Pâques, allant y manger sur l'herbe, la *mouna* traditionnelle. Malheureusement, ce but de promenade n'est desservi que par de mauvais sentiers arabes, d'un caractère sauvage, à la vérité, mais pénibles et ne convenant qu'à d'infatigables marcheurs.

---

(1) Le Filfila possède également une grande variété d'autres marbres, parmi lesquels de fort jolis roses, ainsi que des blancs dont les uns ont la cristallisation des marbres de Paros, et les autres celle des marbres de Carrare.

(2) C'est à tort que la carte de l'État-Major désigne sous le nom de Canastel, la pointe appelée Ahmeur Dekenah (pentes rouges) par les Arabes et *cabo Rojo*, cap Rouge ou cap Roux, par les pêcheurs de la côte.

Canastel n'est, en effet, qu'une altération de Christel, en berbère Kreuchteul. Cette altération est due aux écrivains espagnols.

Le moyen le plus commode d'aller à Christel, c'est de prendre une barque. On y va par mer en deux heures, mais à la condition que le temps soit beau, car autrement le débarquement deviendrait impossible.

Du plateau du Mourdjadjou, nous avons vu d'un peu loin peut-être, tout ce que les environs d'Oran offrent d'intéressant.

La Ville

Quant à la ville elle-même, c'est une place essentiellement commerciale, d'un aspect franchement européen ; mais sans attractions artistiques, à l'exception toutefois de l'Hôtel-de-Ville qui est le plus beau monument que les français aient encore élevé en Algérie, et de la mosquée arabe, dont la porte d'entrée est une imitation de celles de l'Alhambra. Les archéologues trouveront, dans le musée créé par M. Demæght, de curieux vestiges de la domination romaine, recueillis dans la province.

Quant au port, auquel Oran doit sa prospérité grandissante, il est classé quatrième parmi les ports français et premier parmi ceux d'Algérie. Il doit cette suprématie à sa proximité de l'Espagne, de Gibraltar et du Maroc. De hauts destins lui sont réservés si le Transsaharien aboutit, un jour, à ses quais.

Un fait assez curieux et dont on n'a pas trop l'air de se préoccuper, c'est que la population espagnole, prépondérante par le nombre, se considère à Oran comme dans une dépendance de l'Espagne. Dans la péninsule, le peuple n'admet pas que la province d'Oran soit une colonie française. Un trait peindra cet état d'esprit. Deux espagnols causaient en wagon ; l'un d'eux affirmait que les plus beaux marchés couverts de l'*Espagne* étaient ceux d'Oran. Un français qui se trouvait là fit observer qu'Oran était une colonie française. *No señor*, repartit fièrement le péninsulaire, *Orán es colonia española* ? Il n'y eut pas moyen de le convaincre. A Oran même, plus d'une femme du peuple est convaincue que le castillan est la langue officielle du pays. Cette croyance risquerait fort de devenir une réalité, si jamais l'Espagne devenait maîtresse du Maroc.

Le Pélerinage de Sidi-bou-Amer

Assister à une fête arabe est toujours chose attrayante. Outre leur côté pittoresque, ces fêtes révèlent à l'observateur le caractère intime de la vie musulmane. Prié d'assister au pélerinage annuel de Sidi-bou-Amer, dans la plaine de Bou-Sfer, j'acceptai avec d'autant plus d'empressement que le voyage seul, par la route de la corniche, est un véritable régal Après avoir traversé les plantureux vignobles d'Aïn-el-Turk, nous aperçûmes la Kouba vénérée dont les environs ressemblaient au campement d'une armée.

En effet, depuis deux jours, une innombrable quantité de tentes venues des Gamra et de la M'leta, de Mostaganem et d'Oran s'étaient transportées autour du marabout du saint qui, le jour de sa fête, a l'habitude de manifester sa puissance par une prodigalité de cures miraculeuses.

J'ai vu les Bretons du Morbihan et du Finistère au pélerinage de Ste-Anne d'Auray, nu-pieds, un cierge à la main, se traînant sur les genoux autour de l'église ; je les ai vus boire avec dévotion l'eau de la piscine pour se purifier de leurs péchés, mais franchement, tout cela était bien terne à côté des faits extraordinaires que l'on voit au marabout de Sidi-bou-Amer. La foi musulmane a d'autres allures que la foi chrétienne : elle se manifeste par des caractères extérieurs plus saisissants, plus pittoresques.

Autant nos pélerins catholiques sont silencieux, discrets, recueillis, autant les pélerins musulmans sont bruyants, tapageurs, démonstratifs.

Pendant que les cavaliers faisaient la fantasia en l'honneur de Sidi-bou-Amer, les vieillards, les malades, les femmes, les enfants, accroupis à la porte du tombeau, remplissaient les airs de leurs prières et de leurs gémissements. Les tambours de basque, les clarinettes, les guellal (tambours en forme de tuyau) alternaient en accompagnant les chants des marabouts. Chacun demandait à haute voix la faveur qu'il voulait obtenir du saint. C'étaient des supplications déchirantes, faites d'un ton larmoyant et désespéré. Le tout accompagné de cris, de gestes, de contorsions inénarrables.

Presque toutes les années on voit quelques-uns de ces fanatiques s'assommer en se jetant violemment à plat-ventre sur les dalles du sanctuaire, pour obtenir une guérison.

A côté de cette foi ardente, que sont les excursions théâtrales de nos pèlerins de Lourdes et de la Salette ?

Après les prières et les supplications est venu le rahbah, ou lutte à coups de pieds, qui devait être pour nous, profanes, la partie la plus amusante de cette fête.

Un grand carré se forme et les tribus se rangent autour, sous leurs drapeaux respectifs. Au milieu de ce carré apparaît un héraut d'armes annonçant que la lutte va commencer. Il rappelle les conditions du combat, telles que la défense de se servir des mains et de porter des coups mortels, puis il appelle la protection de Mohammed sur les combattants.

Un lutteur s'avance alors au milieu de l'arène, le corps nu, vêtu seulement d'un caleçon. Il défie les hommes des autres tribus et attend qu'un adversaire se présente. Le gant est bientôt relevé et deux champions se trouvent en présence. Les adversaires se saluent, s'observent et la lutte s'engage.

Les coups de pieds s'échangent avec rapidité, car, pour être victorieux, il faut renverser son adversaire d'un seul coup de talon. La lutte reste un instant indécise et l'un des deux combattants mord bientôt la poussière. Il veut alors se redresser et empoigner à bras-le-corps son vainqueur, les témoins, appelés fekkaka (sépareurs), se précipitent pour séparer les combattants. Les tribus s'excitent, et bientôt l'arène est envahie par une foule de spectateurs prenant fait et cause pour l'une des deux parties. La rixe va devenir générale, lorsque les gendarmes, postés là pour la surveillance, fondent à coups de poing dans la mêlée et renvoient chacun à sa place, non sans peine.

Le vainqueur est alors proclamé et reçoit deux douros du chef de sa tribu. Les acclamations se font entendre et le spectacle se continue avec d'autres adversaires. Il n'est pas rare, dans ces joutes qui rappellent les jeux olympiques, de voir un des champions avec les côtes défoncées ou la mâchoire fracassée.

L'Arabe est aussi fanatique de ces jeux guerriers que l'Espagnol de ses courses de taureaux.

Après la rahbah, on servit la diffa, dont le couscouss fit les principaux frais.

Après la diffa, les Aïssaouas (textuellement jésuites — de Aïssa Jésus) — donnèrent une représentation. Rapidement hypnotisés par leurs balancements cadencés, ces énergumènes se passent des aiguilles à travers le corps, marchent sur des fers chauffés à blanc, avalent des scorpions, etc.

J'en eus bien vite assez et c'est avec un profond soulagement que nous reprîmes, mes amis et moi, la route d'Aïn-el-Turk.

CHAPITRE VIII

D'Oran à Tlemcen

Parti le soir d'Aïn-Temouchent, je ne me réveille qu'au petit jour.

La montagne de Lalla-Séty, aux crêtes dentelées émerge bientôt à l'horizon ; les minarets de Tlemcen se teintent des premiers rayons du soleil levant ; je jette un dernier regard sur la Sef-Sef qui serpente dans les champs, entourée de son magnifique collier de lauriers-roses ; on passe le pont de Mascara et la voiture s'engage dans les méandres fleuris du bois de Boulogne.

Nous sommes à Tlemcen.

Étant particulièrement épris d'art mauresque, de cet art si svelte en ses formes, si capricieux dans ses détails, si original dans son ensemble, je commençai mes visites par les mosquées.

Voici d'abord l'ancien oratoire de Bel-Hassen, un bijou comme les artistes maures n'en feront plus. Il a été décoré, dit-on, par les mêmes artistes qui ont ciselé l'Alhambra. Sauf en Espagne, il n'existe pas dans le monde musulman de joyau pareil.

La porte qui donne accès au Meharab ou sanctuaire offre un guillochage polychrome d'une beauté suprême. Quant aux

fenêtres qui sont au-dessus, elles tamisent la lumière à travers de délicates dentelures que l'on prendrait pour des voiles de guipure pétrifiés par le temps.

Cette chapelle admirable, plus gâtée par la Barbarie des Arabes modernes que par le temps, sert aujourd'hui d'école musulmane. Ses dorures, ses peintures ont été maintes fois badigeonnées au lait de chaux sans qu'elles aient pu disparaître entièrement.

Cette mosquée royale fut construite en 1299, an 696 de l'hégire, pour le service personnel d'un fils d'Abi-Amar, roi de Tlemcen. Une inscription arabe gravée sur une plaque de marbre en rappelle la dédicace.

Les pupitres des élèves s'appuient contre de fines colonnades d'onyx, pendant que la natte du surveillant s'étend magistralement sous le dôme guilloché du Meharab.

La Djema-el-Kébir, ou grande mosquée, offre également des beautés étranges.

Le sanctuaire est séparé des autres nefs par une cloison en bois, qui rappelle l'iconostase des églises russes. Cette cloison est indigne des beautés artistiques qu'elle semble vouloir cacher aux regards ; mais quand on l'a franchie, on se trouve sous un dôme ajouré et guilloché si fantaisiste, si gracieux, qu'il est impossible de ne pas devenir fanatique de l'art mauresque.

Cette vaste mosquée a une cour intérieure dallée en marbre, où l'eau jaillit de vasques élégantes en onyx translucide.

Tlemcen contient bien d'autres beautés peu connues, que l'incurie de la ville laisse tomber en ruines.

En visitant ces merveilleux vestiges, je disais : quel dommage qu'un art aussi ravissant n'ait plus d'architectes pour le comprendre ?

Quand tous ces plafonds dentelés tomberont de vétusté, qui saura les restaurer ? Qui nous refera ces boiseries aux ornements fantastiques ? Qui retrouvera le secret de ces décors polychromes si étranges dans leur harmonieuse originalité ?

La medersa de Tlemcen était autrefois fréquentée par des étudiants venus de tous les points du monde musulman. Il en venait jusques du Caucase. Nul ne pouvait se dire savant s'il n'avait suivi les cours de la medersa de Tlemcen. C'était la

Sorbonne de l'Islam. Aussi tous les poètes et les savants, qu'ils fussent d'Orient ou d'Espagne, ont célébré les beautés et la gloire de Tlemcen.

L'émir Abd-el-Kader est le dernier qui ait chanté cette ville. Il la compare à une belle femme dont il vient d'obtenir la possession.

Cette belle poésie a été traduite en mauvais vers français par l'orientalisle Victor Dugat.

La voici telle qu'elle se trouve dans l'ouvrage intitulé : *Le Livre d'Abd-el-Kader :*

Quand j'apparus, Tlemcen me présenta,
Pour les baiser, ses mains douces et blanches.
Mon bras vainqueur, au-dessus de ses hanches,
Lui fit ceinture, et l'amour me tenta.
J'ôtai le voile à sa noble figure,
Et j'aperçus de ses dents le créneau
Qu'avait formé la grêle la plus pure ;
Sa bouche était de Salomon l'anneau.
Les grains éclos sur la fleur de sa joue
Faisaient duvet à ma main qui se joue.
Que d'ennemis sont morts de sa fierté !
Que d'amoureux, jaloux de sa beauté,
Voulaient ravir, ou de ruse ou de force,
Ses frais jardins, voluptueuse amorce !
Mais son regard trempé dans le dédain
Les a tués, sous son rempart hautain.
Les cils baissés, à moi seule souriante
Tu me donnas le baiser de l'amante.

La poésie est comme ces fleurs d'Orient, qui, transplantées dans les climats du Nord, perdent leur coloris et leur parfum.

J'aurais préféré une traduction littérale et mot à mot à cette traduction en vers.

Tlemcen possède une église de style roman, digne d'être visitée. C'est un des plus beaux temples chrétiens d'Algérie. On y remarque le baptistère composé d'une large vasque en serpentine, supportée par une colonne d'onyx, le tout provenant de la mosquée ruinée de Mansourah.

Les colonnes en marbre noir de Tlemcen sont d'un très heureux effet. Il en est de même de la chaire en pierre blanche, fouillée comme une dentelle.

Le seul défaut qu'on puisse reprocher à cette église, c'est d'être un peu étranglée.

Ce qui étonne le plus l'étranger à Tlemcen, c'est l'abondance de ses fontaines.

Sur la promenade du Mechouar on en compte au moins une demi-douzaine. Les places principales en ont de monumentales.

Celle de la place des Victoires est surmontée d'une Vénus de Gabie qui donne lieu à toutes sortes de quolibets. On l'appelle la Négresse. Elle émerge d'une ceinture de fleurs. Tlemcen de même qu'Alger, a été défigurée, enlaidie, par les constructions européennes ; malgré cela, elle reste encore très séduisante. L'antique Pomaria a des environs qui justifient parfaitement son nom.

CHAPITRE IX

Sidi Bou-Médine

Deux choses sont à voir à Sidi Bou-Médine : le tombeau du Saint et la Mosquée. Du tombeau, il y a peu de choses à dire ; c'est un simple marabout surmonté de la coupole traditionnelle comme on en voit partout en Algérie. Dans l'intérieur on remarque un catafalque recouvert d'une magnifique étoffe de soie brochée, et tout autour, des ex-voto sous forme de drapeaux, de cierges, d'œufs d'autruche et autres dons laissés par les pélerins.

La mosquée est autrement remarquable, c'est un des plus beaux spécimens de l'art arabe au XIIe siècle. Le porche précédé par un élégant parvis dallé en marche, donne accès à une cour très large au milieu de laquelle s'élève un jet d'eau. C'est au fond de cette cour que s'ouvrent les nefs de la mosquée.

La partie la plus intéressante de cet édifice est assurément la façade qui donne sur le parvis.

La porte d'entrée recouverte de plaques de bronze aux dessins merveilleux est tout bonnement un chef-d'œuvre. J'ai vu les portes

célèbres des baptistères de Pise, de Florence, eh bien, franchement, elles ne m'ont pas plus étonné. Les voussures du portail qui encadrent l'entrée sont constellées d'élégantes arabesques où se mêlent des versets du Coran.

Ce portail serait digne de donner accès à ces jardins enchantés, rêvés par le Prophète, où coulent des fleuves de lait et de miel, où les houris sont toujours jeunes.

Du haut du minaret, la vue s'étend jusqu'à la mer, c'est-à-dire sur une longueur d'environ 45 kilomètres. C'est un des plus beaux panoramas que l'on puisse imaginer. A vos pieds des forêts d'oliviers, et dans le lointain l'île de Rachgoun.

Cette mosquée ainsi que le tombeau remontent au XIIe siècle. Sidi Bou-Médine étant mort en 1196 (an 594 de l'hégire) ; voici dans quelles circonstances :

Almansor, empereur du Maroc, jaloux de l'ascendant extraordinaire que Sidi Bou-Médine exerçait par son éloquence et ses vertus, ordonna qu'on l'enlevât de Bougie, où il vivait entouré de nombreux disciples et qu'on le conduisît prisonnier dans une ville du Maroc.

Quand Bou-Médine arriva en face de Tlemcen, se sentant mourir, il s'écria :

Oh ! que ce lieu est beau et propice au sommeil ! et il expira. Tous les poètes arabes ont chanté Sidi Bou-Médine : sa renommée est encore vivante dans tous les pays de l'Islam.

Ce saint marabout a inspiré à un pélerin arabe les vers suivants traduits par l'abbé Bargès :

« Les nues ont pleuré, et leurs larmes ont rendu la gaieté aux fleurs des prairies, et les ruisseaux ont coulé à plein bord.

» L'astre du jour s'avance revêtu d'un manteau d'azur et portant dans son sein un trésor de Mystères.

» Le printemps arrive escorté de sa cavalerie et de ses escadrons ; sa beauté fait le bonheur des yeux qui le contemplent.

» La rose nouvellement éclose invite le monde à venir la cueillir, tandis que les oiseaux s'efforcent de devancer l'aurore par leurs chants harmonieux.

» On passe les coupes à la ronde ; la liqueur qui enivre jette sur nous un éclat éblouissant, pendant que le ciel pur et serein nous sourit avec grâce.

» Et quand de tous les côtés on vient visiter l'ami de Dieu, le luth répond à la voix tendre des jeunes filles, ravissantes de beauté, et le son vibrant du tambour de basque se marie agréablement avec les mélodies les plus douces de la flûte.

» Pourtant, n'allez pas croire que notre musique soit une musique profane et illicite ; nos voix et nos instruments sont consacrés aux louanges de l'éternel.

» La liqueur que nous savourons est un don de ses mains libérales, et nous célébrons dans nos champs les grâces du bien-aimé, de l'être unique et tout-puissant.

» Le luth est l'instrument de notre reconnaissance ; notre coupe, la coupe de la divination et la sagesse ; notre vin, une liqueur qui ennoblit et élève nos sentiments.

» Egayez-vous donc, divertissez-vous, livrez vos cœurs à la joie avant l'heure fatale du trépas, car la vie est un bien qui nous échappe et qui nous trompe.

» Que Dieu prenne pitié, car il est plein de bonté, du pauvre derviche qui a quitté sa patrie pour venir dans ces lieux honorer la mémoire d'un saint.

» Que la bénédiction de Dieu repose sur notre puissant intercesseur, l'élu par excellence, et celà tant que les oiseaux feront entendre dans les airs leur langage harmonieux. »

Une visite aux ruines de Mansourah est également fort attrayante.

Chaque pierre rappelle une légende. On m'en a raconté de bien jolies sur la mosquée aux colonnades d'onyx et sur Lalla-Sety, l'ange de la prière, qui sauva cette ville au XIIIe siècle, au moyen d'un ingénieux stratagème, alors qu'elle était assiégée par Si Mohammed-el-Mansour, empereur du Maroc.

CHAPITRE X

Mansourah

Lorsqu'on sort de Tlemcen par la porte occidentale, on rencontre, à un ou deux kilomètres, les derniers vestiges du camp retranché de Mansourah. Des tours quadrangulaires s'échelonnent de distance en distance et semblent faire faction autour du camp. Dans la partie qui regarde le Maroc, les remparts sont à peu près intacts. Les tours crénelées sont reliées entre elles par un solide mur en pisé, d'un aspect fort pittoresque ; sur la gauche on aperçoit une mosquée ruinée, au devant de laquelle s'élève un élégant minaret fendu en deux. Les Arabes attribuent aux maléfices d'un sorcier Juif la perte de ce monument remarquable. Les croyants étaient réunis à la mosquée, à l'heure de la prière, lorsqu'une partie du minaret s'effondra sous la malédiction de l'enfant d'Israël et engloutit tous les assistants.

Les remparts de Mansourah rappellent aussi une curieuse légende.

Lorsque Yacoub-el-Mançour eût résolu la perte de Tlemcen, dont la prospérité et l'indépendance l'inquiétaient, il s'avança sous les murs de la ville avec une armée formidable.

La première attaque eut lieu en 1290 (683 de l'hégire) et fut repoussée.

Six ans plus tard, El-Mançour vint de nouveau mettre le siège devant la ville.

L'attaque dura trois mois et n'eut pas plus de succès que la première.

Mais Yacoub, dont la ténacité égalait la haine, recommença le siège quelques années après, jurant de ne quitter le territoire de Tlemcen que lorsque la ville serait détruite. Il se retrancha et fonda la ville de Mansourah pour abriter son armée.

Le blocus dura sept ans. Tous les habitants de Tlemcen, qui s'égaraient hors des murs avaient la tête tranchée. Les assiégés étaient aux abois et manquaient de vivres. La famine décimait le peuple.

L'historien Arabe Ibn Khaldoun raconte que, pendant le siège, les habitants vécurent de chair humaine, de rats et de chats.

Une pastèque se vendait 15 francs.

Un serpent 5 francs.

Un rat 5 francs.

Un œuf 3 francs.

Un trognon de choux, 4 fr. 50, etc.

La ville était sur le point de se rendre lorsque Lalla-Séty la sauva d'une destruction complète.

Elle recueillit dans la ville, en mendiant de maison en maison, quelques poignées d'orge et sortit hors des murs avec une chèvre qu'elle nourrissait. Arrêtée par un cavalier marocain, elle fut conduite devant l'Empereur.

— Pourquoi es-tu sortie ? lui demanda le Sultan.

— Pour faire brouter un peu d'herbe fraîche à ma chèvre, il y a si longtemps qu'elle ne mange que de l'orge.

— Tu mens, répondit Yacoub, il n'y a plus d'orge dans la ville.

— Vous pouvez vous convaincre du contraire, oh ! seigneur tout puissant, en faisant ouvrir le ventre de ma pauvre chèvre.

Les chaouchs de l'Empereur écorchèrent aussitôt l'animal et lui trouvèrent l'estomac plein d'orge.

Yacoub le victorieux, atterré par cette révélation subite, et croyant la ville approvisionnée pour de longues années encore, se disposait à lever le siège, lorsqu'il fut assassiné par un de ses esclaves.

Les Arabes ont élevé un marabout à Lalla-Séty, au sommet de la montagne qui abrite Tlemcen et porte son nom.

Ce marabout est visité par de nombreux pélerins lesquels racontent que Lalla-Séty se manifeste et apparaît souvent aux vrais croyants.

Les poètes arabes ont raconté des choses merveilleuses sur Lalla-Séty. Sa prière était si douce, si harmonieuse que le vent s'arrêtait pour l'écouter. Les caravanes en marche entendaient sa voix à l'heure de la prière, portée sur les ailes des djinns.

Les Arabes chantent une mélopée plaintive, avec accompagnement de derboukas, rappelant les prodiges accomplis par Lalla-Séty.

Les Cascades, la grotte d'Aïn-Fezza

On vante les vues de la Suisse, Pétrarque a immortalisé la fontaine de Vaucluse, mais qui donc fera connaître aux algériens, aux touristes étrangers les étonnantes Cascades de Tlemcen ? Le suintement des glaciers de la Suisse enfante des fleuves qui bondissent de roches en roches, cela n'a rien d'étonnant ; mais trouver sur la limite du désert, des ruisseaux qui s'échappent d'un rocher dénudé et tombent avec fracas, c'est au moins curieux.

Avec les Cascades, vous avez, non loin de là, près d'Aïn-Fezza, sur la route de Bel-Abbès, des grottes mystérieuses, profondes, aux stalactites étincelantes.

CHAPITRE XI

Commerce de Tlemcen avec le Maroc

Tlemcen entretient des relations commerciales avec le sud du Maroc, notamment avec Tafilalet.

Tafilalet est le chef-lieu de la province marocaine de ce nom.

Cette province, arrosée par la Zir, est située au sud de l'Atlas et du royaume de Fez. Boisée, fertile, elle produit du blé, du tabac, des dattes.

Tafilalet se trouve à 28 journées de marche de Tlemcen, et à 110 kil. au sud de la ville de Maroc. Elle est habitée par des Berbères, des nègres, des juifs. Elle fait un grand commerce avec la Nigritie et possède des fabriques de couvertures de laine et des tanneries où se prépare le filali (marocain rouge), auquel cette ville a donné son nom.

Les maisons y sont bâties en pierre ; on en compte quelques-unes à trois étages et un château.

Malgré l'importance de cette ville, son existence a été longtemps contestée. Dans le dictionnaire de géographie de Meissas et Michelot, édition de 1855, on lit ce qui suit à l'article Tafilet :

« Tafilet, province de l'empire du Maroc, au S-E. de l'Atlas. On lui donne pour capitale une ville de Tafilet, dont l'existence est aujourd'hui révoquée en doute. »

Nos anciens géographes n'étaient décidément pas forts. Cette ville dont on a contesté l'existence envoie chaque année des caravanes à Tlemcen. J'ai été témoin de l'arrivée d'une d'entre elles ; elle vendit au fondouck :

200,000 peaux de chèvres, à 2 fr. 50.
25 à 30,000 kilos filali, à 12 et 14 fr. le kilo.
200 quint. de dattes, à 80 et 90 francs les 100 kilos.
500 bourriquots, à 75 francs.
200 mulets, à 200 francs.
100 chevaux, à 400 francs.
200 quint. Tzakaouet, à 60 francs. (Galle de Jasmin pour la teinture des peaux).
1000 tlélis (sacs en poils de chameaux), à 10 francs.

Elle acheta en échange :

Des calicots et mousselines ;
des cafés, sucres et bougies ;
des savons ;
du papier ;
des babouches et des haïks ;
des foulards de soie, de la bijouterie et du corail ;
divers ustensiles de cuivre ;
des serrures, des fusils, etc.

Tous nos ustensiles en chaudronnerie, les articles de quincaillerie, barres à mines, serrures, cadenas, pistolets sont avidement recherchés par les habitants du sud-est marocain. Si la France, à l'exemple de l'Angleterre, entretenait des agents consulaires à Tafilalet et à Figuig, les relations commerciales de l'Algérie avec le sud marocain acquerraient bientôt une grande importance.

La science géographique y trouverait également son compte et l'on connaîtrait, d'une façon positive, la population de ces villes qui envoient en Algérie des caravanes, et dont nos savants ont contesté l'existence.

CHAPITRE XII

De Tlemcen à Bel-Abbès

De Tlemcen on rentrera à Oran par Bel-Abbès, en passant par Lamoricière, l'ancienne Altava des romains, qui fut le siège d'un évêché.

> Sur ce sol qui jadis formait un diocèse
> Campent les Bédouins nommés ouled Mimoun
> Le pays est charmant, à l'abri du Simoun
> Et l'hospitalité s'y maintient écossaise.

Bel-Abbès

Cette jeune et florissante cité est, à bien des égards, l'une des plus intéressantes de l'Algérie.

Les artistes, les amateurs de pittoresque, préfèreront Alger ou Tlemcen ; mais les économistes, les publicistes, les hommes d'État, ne trouveront nulle part en Algérie un plus fécond champ d'études.

La création de Bel-Abbès fut, en effet, l'une des applications les plus heureuses du système de Bugeaud. Bâtie avec l'aide de la Légion étrangère, sur le territoire séquestré des Beni-Amer qui, au nombre de 25,000, furent contraints de se réfugier au Maroc, la jeune cité, put grandir sans être inquiétée, ni gênée par les indigènes.

C'est à cette cause principale, à laquelle il convient d'ajouter la fertilité naturelle du sol et l'abondance des eaux que Bel-Abbès a dû d'atteindre aussi rapidement le haut degré de prospérité dont elle s'énorgueillit à bon droit.

Bel-Abbès possède actuellement vingt-cinq mille résidents européens. Bien que n'ayant pas encore cinquante ans d'existence, elle étouffe déjà dans ses remparts devenus trop étroits.

La ville s'agrandit avec entrain en dehors des portes, qu'il faudra forcément reculer dans un délai plus ou moins rapproché. En attendant que cette mesure soit réalisée, la municipalité fera bien de veiller à ce que les constructions suburbaines ne soient pas bâties en dehors de l'axe des rues de la ville.

Mais ce n'est pas seulement le rayon de la cité qui s'est agrandi : celui des cultures européennes s'est élargi dans de plus fortes proportions encore. Les colons de Bel-Abbès, dont quelques-uns sont devenus plus que millionnaires, ont acheté aux indigènes des quantités énormes de terres.

Sur une étendue de trente ou quarante kilomètres, on ne voit plus que des fermes européennes. Tout a été défriché et couvert en partie par de beaux vignobles.

Devant cette invasion pacifique du labeur européen, l'Arabe a reculé, cédant la place à de plus laborieux.

Si l'Algérie possédait seulement vingt villes ayant l'initiative courageuse des colons Bel-Abbésiens, la question de la colonisation serait résolue depuis longtemps.

De 1843, époque à laquelle remonte la création d'un Poste-magasin, sur les bords de la Mekerra, jusqu'au 5 janvier 1849, date du décret y créant un centre européen de 2 à 3,000 habitants, Bel-Abbès porta le nom gracieux de Biscuitville, que l'on a bien eu tort de lui enlever, d'abord parce qu'il était français, ensuite parce qu'il avait reçu le baptême du sang, le 30 janvier 1845.

Dans cette journée mémorable, cinquante-huit Arabes, que l'on croyait venus en pélerinage à la Kouba de Sidi-bel-Abbès, pénétrèrent dans la redoute, couverts de haillons et cachant leurs armes.

Lorsqu'ils furent entrés, ils sortirent leurs armes de dessous leurs burnous et se ruèrent comme des forcenés sur la troupe surprise et désarmée. L'alerte ne fut pas longue. Nos soldats ralliés sous le commandement de l'officier-comptable de l'hôpital interceptent les issues, reprennent l'offensive et anéantissent jusqu'au dernier, les cinquante-huit fanatiques. Aucun n'avait pu échapper.

Lorsque Napoléon III vint à Bel-Abbès en 1865, il fut question de donner à la ville le nom de Bel-Abbès-Napoléon. Mais l'empereur n'ayant pas voulu que son nom fut accolé à celui d'un marabout, aucune suite ne fut donnée à ce grotesque projet.

Bel-Abbès a été construit, avec l'aide des soldats de la Légion étrangère, sur les plans de M. le Commandant du génie Prudon. C'est à eux également que l'on doit la création de la pépinière, appelée autrefois ferme de la Légion.

Ce beau parc, ombragé par de gigantesques platanes, arrosé par des canaux qu'alimente la Mekerra, sillonné pas des allées aux méandres capricieux, tapissé de massifs fleuris, orné d'une pittoresque cascade et de jets aux perles liquides, offre un charmant but de promenade.

Bel-Abbès est surtout remarquable par les beaux ombrages qui ornent ses places et ses boulevards.

En fait de monuments, l'Hôtel-de-Ville, de style renaissance, mérite seul une mention.

CHAPITRE XIII

Le Sud Oranais

Hauts-Plateaux et Sahara

LA LIGNE D'ARZEW A AÏN-SEFRA

La ligne de pénétration dont Aïn-Sefra (la source jaune) est le terminus provisoire met le littoral algérien en communication directe avec le bassin du Niger.

Cela peut paraître paradoxal au premier aspect : rien n'est plus exact cependant.

De la gare de Mekalis, point culminant des Hauts-Plateaux, dont la cote atteint 1,311m — 419 kilomètres d'Arzew — le terrain s'abaisse graduellement en descendant vers le S.

A Aïn-Sefra (113 kilomètres de Mécheria et 465 d'Arzew), la cote tombe à 1,070m : elle n'est plus que de 725m à Figuig (Figuig est à environ 100 kilomètres d'Aïn-Sefra et 565 d'Arzew).

De ces régions où nous possédons les oasis de Tiout, d'Aïn-Sfissifa, des deux Moghrar, etc., coulent vers le Sud plusieurs cours d'eau qui, sous des noms différents, vont former l'Oued-Zousfana, affluent de l'Oued-Ghir, lequel à partir d'Igli, point de jonction des deux rivières, prend le nom d'Oued-Messaoura.

Après avoir arrosé le long chapelet d'oasis qui forment le Touat, l'Oued-Messaoura, sous les noms d'Oued-Messaoud, d'Oued-Teghazert et autres, va se perdre, après un parcours de 1,000 kil. dans des lacs ou marais situés près du Niger entre Bourroum et Tombouctou.

Géographiquement, nos postes du Sud Oranais, que dessert la nouvelle voie ferrée, dépendent donc bel et bien du bassin du Niger.

La ligne ne s'arrètera pas, ne peut s'arrêter à Aïn-Sefra. Elle se prolongera bientôt jusqu'à Figuig, pour aller de là au Touat, et plus tard, jusqu'au Niger, qui deviendra le *Farwest* des Algériens.

C'est là que sera la grande réserve de l'avenir, lorsqu'il n'y aura plus assez de terres dans le N. pour les émigrants, ou plus assez de place pour les Algériens eux-mêmes.

D'Alger ou d'Oran au coude du Niger, il y a moins de vingt degrés terrestres, soit à peine cinq cents lieues, à vol d'oiseau. C'est exactement la distance de Mogador à Tunis et moins de la moitié de celle qui sépare New-York de San-Francisco.

Oh ! je sais bien qu'il ne manque pas de gens pour dire : « Mais il n'y a rien dans le Sud et votre chemin de fer n'aura pas de trafic. »

Qu'en savez-vous ?

J'ai parcouru le steppe désolé qui va du Bou-Rached à la naissance des Hauts-Plateaux jusqu'au pays des dattes, sur le versant Saharien (1).

---

(1) Le point culminant du Bou-Rached que traverse la voie ferrée est à 1,175 m. d'altitude. Cette montagne que l'on rencontre après avoir quitté Saïda forme un bourrelet indiquant nettement la limite du Tell.

Pas d'eau, excepté celle de rares sources, dans cette immense solitude aux horizons sans fin, à l'aspect toujours uniforme, dont la fatigante monotonie n'est rompue que par de fantastiques effets de mirage ou par la vue de quelques bondissantes gazelles (1).

De loin en loin, quelque genévrier rachitique ou quelque thuya rabougri au feuillage sombre, sortent avec peine de ce sol maudit, sur lequel on n'aperçoit que l'humble touffe du *chy* alternant avec les tiges jaunissantes de l'alfa (2).

Eh bien, ce désert qui fut longtemps un objet d'horreur alimente maintenant un chemin de fer.

L'alfa dont on ne soupçonnait pas la valeur, il y a trente ans, a fait la fortune de la province d'Oran.

Or, si à cette époque, on eût proposé de faire un chemin de fer à travers ce *pays de la soif*, on n'eût pas manqué de répondre, ainsi qu'on le fait aujourd'hui pour la prolongation de la ligne, qu'il n'y a aucun trafic à espérer dans le Sud, que ces régions sont dépourvues de richesses et de produits.

Quand on pense que les Algériens ont mis plus de trente ans à savoir que l'alfa était bon à quelque chose, il est permis d'espérer que le Sud, où l'on a découvert récemment de riches mines de cuivre, nous réserve d'autres surprises.

Il y a certainement autre chose que des plantes textiles dans l'immense région qui sépare l'Algérie du Niger. Au S. des Aregs, on a signalé des forêts de bois précieux, peuplées par des légions d'éléphants. Plus loin le pays est couvert de troupeaux de bœufs.

Le sol, très arrosé, peut produire tout ce que l'on voudra, depuis la canne à sucre jusqu'au caféier.

Mais, sans aller plus loin, les régions seules du Touat et du Tafilala sont assez peuplées pour permettre au chemin de fer d'Arzew-Aïn-Sefra d'être prolongé jusqu'à Igli. Là, on pourra faire une pause avant de reprendre la marche sur le Niger.

---

(1) Les gazelles vivent en troupeaux sur les Hauts-Plateaux. Pour rencontrer le mouflon, l'antilope et l'autruche, il faut aller jusqu'au versant Saharien.

(2) Le *chy* des arabes, improprement appelé thym est *l'armoise* ou *artemisia herba alba* des botanistes.

L'alfa — *stipa tenacissima* — offre plusieurs variétés que l'on rencontre également sur les Hauts-Plateaux. Ce sont : *stipa parviflora* et *ligeum spartum*.

Le seul arbre qui ait bien réussi dans cette région desséchée et balayée par les vents est *l'acacia triacanthos*. On en a planté autour de toutes les gares et dans les rues du Kreider, de Marhoum, de Méchéria, où il a parfaitement résisté à la sécheresse et aux tourbillons de poussière. L'acacia est l'arbre qui transformera peut-être un jour les Hauts-Plateaux.

Le Kreider

Le premier centre que l'on rencontre sur les Hauts-Plateaux, c'est le Kreider, poste militaire situé au seuil du Chott El-Gharbi, à 267 kilomètres d'Arzew et à 1087^{m} d'altitude.

La redoute-vigie s'élève sur un mamelon de sable dépourvu de toute végétation. Au pied de la redoute, sur un sol crayeux aux aveuglants reflets, s'élève un petit village européen aux rues proprettes, plantées d'acacias triacanthos.

Cet étrange coin du désert où, il y a quelques années à peine, on ne voyait pas un brin de verdure, où toute végétation s'arrêtait, où l'alfa lui-même refusait de pousser, est devenu, grâce aux efforts persévérants de l'armée, une verdoyante oasis pleine de promesses.

Cinq mille arbres d'essences variées y ont été plantés par le 2e Bataillon d'Afrique.

Une source abondante qui allait, autrefois, se perdre inutilement dans le Chott, a été aménagée. Elle permet maintenant l'irrigation de magnifiques jardins péniblement conquis sur la craie et le tuf. On a calculé que les plantations du Kreider avaient nécessité deux millions de journées de travail.

Mais l'armée seule pouvait se payer un pareil luxe de main d'œuvre.

Les jardins suspendus de Babylone n'ont certainement pas exigé autant d'efforts.

Les jardins du Kreider suffisent à l'alimentation de la garnison. Un télégraphe optique relie le Kreider à Méchéria.

Marhoum

ESSAI DE COLONISATION SUR LES HAUTS-PLATEAUX

Après avoir franchi les Chotts, la voie ferrée ne rencontre plus que des arrêts sans importance. A partir de Modzba, un embranchement se dirige sur Marhoum, à 1,117 mètres d'altitude et

à 270 kilomètres du littoral. C'est le point central où la Compagnie Franco-Algérienne prend livraison des alfas que lui apportent, à l'époque de la cueillette, les alfatiers indigènes et espagnols.

On y a créé, il y a quelques années, un centre de colonisation.

La situation était bien choisie, car Marhoum a de l'eau tant que l'on en veut, à 4 ou 5 mètres de profondeur.

De plus, les terres avoisinantes sont bonnes et susceptibles de culture, avantage que l'on rencontre assez rarement dans cette région.

Malgré l'abondance de l'eau et la qualité des terres, Marhoum n'a pu être peuplé.

Les quelques colons qui avaient sollicité des concessions et s'y étaient installés sont partis, abandonnant les maisons qu'ils avaient construites et les terres qu'ils avaient défrichées.

Il n'y a plus de colons à Marhoum.

En cherchant la cause de cet insuccès, voici ce que j'ai constaté.

Toute la région qui va du Bou-Rached au seuil du bassin Nigérin ne peut absolument être utilisée que comme terre de parcours. Je fais nécessairement exception des quelques points favorisés où il y a de l'eau, où l'on pourrait faire un peu de culture maraîchère et même essayer, bien que ce soit très aléatoire, d'autres plantations ; mais pris dans leur ensemble et envisagés au seul point de vue de la colonisation européenne, les Hauts-Plateaux doivent rester ce que la nature les a faits, c'est-à-dire un pays d'élevage.

Or, pour faire avec succès l'élève du mouton dans une pareille région, il faut de vastes espaces.

Les moindres concessions devraient y être au moins de 4 à 500 hectares, sans préjudice d'un communal très étendu.

Or qu'est-ce que l'on a fait ?

On a donné des concessions de 30 à 40 hectares, comme si les Hauts-Plateaux étaient dans les mêmes conditions climatériques et agraires que le Tell.

Une première erreur a été commise ; elle n'est pas irréparable. L'idée de créer un centre à Marhoum était bonne ; on ne s'est trompé que sur sa destination.

J'ai l'intime conviction qu'un centre d'élevage peut réussir à Marhoum et faire la fortune de ceux qui voudront n'y faire que l'élevage du mouton. Cette contrée étant immense, aucun obstacle ne s'oppose à ce que les concessions soient portées à 4 ou 500 hect.

On a dépensé trop d'argent à Marhoum, en recherches d'eau, en plantations d'arbres, en bâtiments communaux, pour que ce centre ne soit pas utilisé, comme il peut et doit l'être.

Méchéria

Ce poste militaire situé au pied du Djebel Antar, à une altitude de 1,158 mètres et à 332 kilomètres d'Arzew, se compose d'une redoute dont l'utilité est contestée et d'un village sans avenir. La source à laquelle le colonel Colonieu a donné son nom et dont l'importance avait été exagérée — son débit n'est en effet que de 24,000 litres par 24 heures — a seule décidé la création de ce poste où l'on a stérilement englouti des millions.

Les critiques dont la source Colonieu a été l'objet, au début de l'occupation, étaient fondées. Un si faible débit justifiait mal le choix que l'on avait fait de Méchéria, comme point de concentration et de ravitaillement des troupes opérant dans le Sud. Cependant, on doit constater, à la décharge du colonel Colonieu qu'il ne s'est trompé qu'à demi, sur les ressources aquifères de Mécheria.

Depuis que la redoute a été construite, on a fait de nouvelles recherches d'eau, et M. Arnould, des Ponts-et-Chaussées, a été assez heureux pour trouver une nouvelle nappe, à 800 mètres du village.

Cette source à laquelle s'alimente le village a un débit presque égal à celui de la source Colonieu. C'est donc un volume d'environ 48,000 litres dont Mécheria peut disposer quotidiennement. C'est plus qu'il n'en faut pour assurer l'alimentation des troupes.

Mais il y a mieux.

Les sondages exécutés par les Ponts-et-Chaussées, au pied du Djebel Antar, ont révélé la présence d'autres nappes souterraines dont les eaux pourraient être facilement amenées à Mécheria, si le besoin l'exigeait.

Ce n'est donc pas le manque d'eau qui frappe Mécheria d'impuissance et lui enlève tout espoir d'avenir ; c'est l'absence de terre cultivable.

Les jolis jardins que l'on admire le long de la redoute n'ont pu être créés par la garnison qu'au prix d'efforts extraordinaires.

Le sol où le tuf affleurait a dû être défoncé à 2m de profondeur. Ce n'est qu'à force de fumier que l'on a pu y faire pousser quelques légumes.

On eût évité bien des mécomptes en créant la redoute et le village à 15 kilomètres plus à l'E., à Touadjeur, où l'eau est aussi abondante qu'au Kreider et où les terres sont susceptibles de culture.

Aujourd'hui le mal est difficilement réparable.

La magnifique situation de Touadjeur mériterait cependant d'être utilisée.

A défaut de colons auxquels le Tell suffit — au moins pour le moment — et qui, d'ailleurs, n'ont que peu de goût pour la solitude et la vie pastorale des Hauts-Plateaux, pourquoi n'offrirait-on pas cette Thébaïde à quelque communauté de trappistes ou de chartreux ?

Un monastère serait mieux placé là qu'à Staouéli

Les voyageurs qui ont traversé les Alpes pendant les tourmentes de neige savent combien les refuges tenus par les religieux du mont St-Bernard rendent de services : ils n'en rendraient pas moins dans le désert.

Pour garder les points d'eau et observer le pays, des monastères fortifiés, pouvant à l'occasion recevoir des troupes, seraient infiniment plus économiques que le dispendieux entretien de gros effectifs permanents.

C'est une idée que j'émets en passant, sans avoir le moindre espoir qu'elle soit jamais mise en pratique.

Aïn-Sefra

Aïn-Sefra, est le premier Ksar que l'on rencontre en pénétrant dans le pays des dattes, le *blad Djerid* des Indigènes. Il est situé à 465 kilomètres d'Arzew, à une altitude de 1,070m, sur les premiers contreforts du versant saharien.

Édifié sur le sommet d'un coteau, au pied duquel coule l'Oued-Sefra (la rivière couleur de safran), ce Ksar, près duquel on a bâti une vaste redoute (1), est adossé à des collines de dunes parallèles et contiguës au Djebel Mekter dont elles forment le premier gradin.

Ces dunes, d'une étendue de 20 kilomètres de longueur, sur une hauteur de 60 à 100^{m} sont formées d'un sable presque impalpable que le moindre vent fait tourbillonner. Elles s'avançaient chaque année et n'étaient plus qu'à quelques mètres d'Aïn-Sefra qu'elles menaçaient d'engloutir, lorsque le capitaine Godron résolut de les arrêter et de les fixer. Il y a réussi, au moins en partie.

Voici comment :

Il a commencé par établir sur la crête des dunes des palissades avec des roseaux et des branchages.

A l'abri de ce rempart, il a fait déposer, sur la surperficie de la dune, des couches de fumier afin d'empêcher l'action du vent sur le sable.

Puis, sur cette chape de fumier, il a semé de l'orge qui, y poussant à merveille, a consolidé le sol.

200 ou 300^{m} de dunes, celles qui touchent au Ksar et l'envahissaient, sont actuellement fixées et transformées en vertes pelouses.

Pour compléter l'œuvre du capitaine Godron, il faudra peut-être encore un siècle, vu l'immense étendue des dunes ; mais aujourd'hui, le problème est résolu.

Le pittoresque Ksar d'Aïn-Sefra est sauvé. Il méritera, dans l'avenir, de porter le nom de celui que l'a préservé d'un engloutissement certain.

Aïn-Sefra est le point terminus — au moins provisoirement — de la ligne d'Arzew.

Un centre européen, où l'on ne voit à la vérité que des cantiniers et des *mercantis*, se dresse en face de la redoute sur la rive droite de la rivière.

---

(1) On a peut-être commis une imprudence, en plaçant la redoute aussi près des dunes. Mais pour le moment elle répond à toutes les exigences de la défense.

Le climat d'Aïn-Sefra, comme celui de toute la région saharienne, est glacial la nuit et très chaud dans la journée. Tous les matins, pendant l'hiver, la rivière est recouverte d'une légère couche de glace.

Dans la même journée le thermomètre a des écarts de 30°.

Malgré cette température extrême, les troupes ont peu de malades. Pendant l'été, elles vont camper dans le Djebel Mekalis — 1,830m d'altitude — où l'on a établi un sanitarium.

Il fait si frais au Djebel Mekalis pendant l'été que, vers la fin de septembre, les troupes sont obligées de redescendre. Le sanitarium n'est ouvert que pendant trois mois. Il est situé au milieu d'un paysage verdoyant, où les sources et le gibier abondent.

Dans l'avenir, les Européens iront certainement passer l'été dans cette Suisse en miniature, où le ciel a des limpidités que l'on chercherait en vain en Europe.

La population indigène d'Aïn-Sefra ainsi que celle des autres Ksour est malingre et anémiée.

Elle appartient, mais non sans mélange, à la race des Berbères énatiens. Un historien arabe, Yaya-ben-Khaldoun, rapporte, qu'à une date antérieure au XVe siècle, de nombreux ksouriens juifs, ayant été convertis de force à l'Islam, se confondirent depuis avec le restant de la population. Dans quelques Ksour, les Indigènes parlent encore le tamazirt, dialecte berbère.

Tiout

1,055m d'altitude, 17 kilomètres d'Aïn-Sefra, 482 kilomètres d'Arzew. A partir d'Aïn-Sefra, les excursions ne peuvent plus se faire qu'à cheval.

Dans mes nombreux voyages, deux villes ne ressemblant en rien à celles que l'on voit d'habitude, m'ont laissé une impression indéfinissable : c'est Venise, émergeant des lagunes, et Biskra bâtie au milieu d'une forêt de palmiers.

Venise ainsi que Biskra sont visitées par les peintres et les touristes du monde entier ; elles méritent de l'être, l'une par le pittoresque de son art, l'autre par le pittoresque de sa nature.

Biskra, avec ses montagnes rosées par le soleil couchant, avec ses pelouses vertes, avec ses étroites ruelles où coulent de limpides ruisseaux, avec ses étranges maisons d'argile, m'avait particulièrement séduit. Je ne croyais pas qu'il fût possible de trouver quelque chose de plus enchanteur. Je m'étais trompé : je n'avais pas encore vu Tiout.

Cet étonnant Ksar du Sud Oranais, bien que très inférieur à Biskra comme superficie, comme population, comme nombre de palmiers, lui est de beaucoup supérieur comme aspect.

A Biskra, le sol est plat ; à Tiout il est accidenté : à Biskra la terre, les maisons ont une tonalité grise ; à Tiout, elles sont colorées en rose.

Tout est rose à Tiout, le sable, les rochers, les maisons.

La rivière, dans laquelle se mirent les palmiers et où l'on pêche d'excellents barbeaux, a également la chaude coloration du sol.

Lorsque le soleil dore toutes ces magnificences, c'est une féerie.

Et quelles variétés d'aspect ?

De quelque côté que l'on se dirige, le paysage offre une séduction nouvelle.

Jusqu'à présent, les peintres se plaisaient à dire que les paysages algériens manquaient de couleur, qu'ils ne donnaient pas de beaux effets de lumière. Qu'ils aillent donc à Tiout : ils y trouveront les colorations les plus intenses que l'on puisse rêver.

Et puis, que de jolis motifs à peindre ? Tours crénelées rappelant les châteaux forts du moyen âge, fantastiques rochers de grès rouge, fuyantes perspectives de palmiers dominant les berges profondes de la rivière, pelouses vertes au milieu des dunes rutilantes, tout est gracieux, tout est pittoresque, en ce merveilleux coin du désert.

Tiout offre cette autre particularité sur Biskra, c'est qu'on ne l'a pas encore déshonoré par des bâtisses européennes.

Si, comme cela serait désirable, on y bâtit des hôtels, il conviendra de les placer en dehors du Ksar, afin de ne pas enlever à l'oasis sa saisissante originalité.

On ne va pas à Tiout, sans faire un pélerinage aux rochers de grès rouge sur lesquels sont gravés d'antiques et bien curieux dessins.

Ces images d'une facture primitive et ressemblant aux illustrations de la *Lanterne de Boquillon* sont quelquefois d'un réalisme à faire rougir Zola.

Certains vices que l'on reproche aux indigènes y sont représentés d'une façon candide et sans la moindre feuille de vigne.

Ces scènes ont de l'analogie avec certains hiéroglyphes de l'obélisque de Louqsor où les pasteurs de ce pays sont représentés dans une posture analogue et désignés sous le nom de : *Né Koufti.*

La langue française pourrait traduire d'une façon brutale ce mot égyptien ; mais pour ceux qui voudraient de plus grands éclaircissements, ils n'auront qu'à s'adresser à un égyptologue.

Aïn-Sfissifa, les Moghrar, le Col de Founassa, Djenien-bou-Resk

De Tiout, il faut revenir à Aïn-Sefra. De là il est facile de rayonner sur Aïn-Sfissifa, les Moghrar, le col de Founassa et Djenien-bou-Resk, poste extrême, à 45 kilomètres de Figuig.

Moghrar possède une forêt de palmiers de trois kilomètres d'étendue, L'eau y coule abondante et limpide. Les excursionnistes y verraient également de curieux dessins rupestres, analogues à ceux de Tiout.

Aïn-Sfissifa, sur la frontière du Maroc, a des fortifications en terre tracées d'après le système de Vauban.

Il y a de beaux paysages au col de Founassa ainsi qu'à Djenien-bou-Resk (1).

Le Sud Oranais n'a pas, à la vérité, des sources jaillissantes comme l'Oued-Rir. Cela tient à la disposition des couches du terrain qui sont inclinées vers la Méditerranée, où elles laissent écouler les filtrations du sol, tandis que, dans le Sud de la province de Constantine, les couches s'inclinant vers le désert y portent les eaux pluviales que les puits artésiens font jaillir des nappes

(1) Je n'ai mentionné dans cette étude que les oasis qui se trouvent à proximité de la voie ferrée. Il en existe beaucoup d'autres parmi lesquelles El-Abiod Sidi-Cheik, Asla, Stitten, Brezina, R'asoul, etc., etc.

Pour garder le Sud Oranais, les troupes occupent certains points stratégiques tels que : El-Aricha et Aïn-ben-Krelil où l'on a élevé des redoutes.

souterraines. Malgré ce désavantage géologique, nos oasis n'en ont pas moins leur séduction et leur beauté propres. A défaut de puits artésiens, elles possèdent des rivières abondantes et poissonneuses, dont on n'a pas encore tiré tout le parti qu'elles comportent.

Les touristes ne regretteront pas une excursion dans le Sud Oranais, où ils verront des choses extrêmement curieuses et absolument originales.

CHAPITRE XIV

D'Oran à Alger

Je conseille aux personnes qui ne voyagent que pour leur plaisir de s'abstenir pendant l'été de faire le voyage d'Oran à Alger. Le passage de la plaine du Chélif où le thermomètre s'élève quelquefois à 45° ne leur procurerait, en effet, que des sensations fort peu agréables.

La meilleure saison pour faire ce voyage est le printemps. Tous les coteaux, surtout au-delà de Relizane, sont alors couverts de fleurs aux tons éclatants dont l'aspect est absolument féérique. On ne voit sur ces collines que du jaune et du bleu, du rouge et du vert, disposés en capricieux dessins, s'harmonisant dans une intensité de coloris que la plus riche palette n'égalera jamais. C'est là certainement que les Arabes trouvèrent les premiers modèles de leurs tapis.

D'Oran à Alger, les touristes ne s'arrêtent guère qu'en deux ou trois stations ; à Affreville d'où l'on se rend à la forêt de cèdres de Téniet el Haad, une des splendeurs de l'Algérie ; à Bou-Medfa, d'où l'on va aux bains d'Hammam-Rira ; à Blida enfin, la ville aux orangers dont les parfums subtils à l'époque de la floraison, font de la Haute Mitidja un Eden embaumé.

Il y a cependant sur cette ligne, sinon pour l'artiste, du moins pour l'homme politique, autre chose à voir.

C'est un simple village où personne ne s'arrête et dont je vais parler.

Villages arabes-chrétiens

On peut avancer hardiment qu'il est plus facile, en Algérie, de trouver un village sans eau, que sans cantine.

L'eau peut manquer, l'absinthe jamais.

J'ai parcouru les steppes du sud : on n'y trouverait pas un morceau de pain. Mais si le hasard vous fait rencontrer un gourbi délabré, sans portes ni fenêtres, ouvert à tous les vents, n'hésitez pas : c'est une cantine dans laquelle vous êtes assuré de trouver, à défaut d'autre chose, un verre d'anisette ou de Pernod plus ou moins authentique.

De Tunis à Nemours, du littoral aux oasis les plus lointaines, je n'avais jamais traversé un seul village qui n'eut pas son débit.

Ce merle blanc existe cependant ; et c'est à un singulier hasard que je dois d'avoir fait sa connaissance.

Je revenais de visiter les hauts plateaux du département d'Alger, ayant pris à Boghari la voiture qui conduit à la Chiffa, lorsqu'en montant dans le train d'Oran, je trouvai dans le compartiment où je m'étais installé deux moines revêtus de burnous arabes et connus sous le nom de pères blancs.

J'en avais vu souvent monter ou descendre à la station des Attafs et je pensai qu'ils y allaient.

— Vous allez probablemenl à Saint-Cyprien ? dis-je à l'un d'eux.

— Oui, me répondit-il.

— Permettez-moi alors de vous demander quelques renseignements :

Depuis longtemps, je désire visiter les villages arabes-chrétiens de Sainte-Monique et de Saint-Cyprien ; mais comme il n'y a d'arrêt ni à Sainte-Monique, ni à Saint-Cyprien et que, d'autre part, il n'y a pas d'omnibus aux Attafs pour y conduire, je ne sais comment m'y prendre pour réaliser ce voyage. Veuillez donc, je vous prie, m'en indiquer le moyen.

— C'est bien facile, répondit mon interlocuteur, vous descendez aux Attafs. De là à Saint-Cyprien, il n'y a que quatre kilomètres que l'on fait facilement à pied.

— Avez-vous une gargotte où l'on puisse descendre ?

— Non, vous n'en trouverez pas à Saint-Cyprien, et il vous faudra revenir aux Attafs.

Cette perspective me souriait d'autant moins qu'il n'y a que deux ou trois maisons aux Attafs où j'aurais dû passer la nuit en attendant le train du lendemain.

J'avais en conséquence ajourné tout projet de voir de près les Arabes du cardinal Lavigerie, lorsqu'après avoir dépassé Affreville, l'un des pères blancs me dit :

— Si vous voulez visiter Saint-Cyprien, le train s'y arrête aujourd'hui, par exception, car il emmène *Son Eminence.*

Le cardinal était dans un wagon réservé, et je ne m'en doutais guère.

Ma résolution fut vite prise. Je profiterai de l'occasion qui se présente, dis-je au père blanc.

Lorsque le train s'arrêta devant Saint-Cyprien, les cloches sonnaient à toute volée. Le cardinal descendit et se rendit directement au presbytère.

Je me faufilai dans la foule avec ma valise, à la recherche d'une cantine où je pusse la déposer. Ne trouvant rien, je fis part de mon embarras à un père blanc.

— Je sais, lui dis-je, qu'il n'y a pas d'auberge à Saint-Cyprien ; mais il s'y trouve certainement une cantine.

— Pas plus de cantine que d'auberge.

— Heureux pays ! m'écriai-je ; c'est la première fois que je constate un fait aussi extraordinaire en Algérie.

— Que cela ne vous gêne pas, répartit le père blanc, venez avec moi au presbytère, vous y déposerez votre valise et nous vous donnerons l'hospitalité.

J'étais confus et visiblement gêné. Je remerciai le père blanc et le suivis machinalement.

Quand nous fûmes arrivés, un autre père vint me dire :

— Je vais vous présenter à Son Eminence.

Et, presque au même instant, j'aperçus le cardinal.

— Vous êtes venu visiter Saint-Cyprien, me dit-il.

— Oui, Eminence.

— Eh ! bien, si vous voulez, montez avec moi dans la voiture, nous irons ensemble à l'hôpital.

Et me voilà tout surpris de traverser le village en tête-à-tête avec son fondateur !

En arrivant devant l'église, nous trouvâmes toute la population endimanchée pour recevoir son chef spirituel. Il me fut facile alors de voir de près ces Arabes-chrétiens dont j'avais entendu parler depuis si longtemps et que je ne connaissais pas encore.

La première chose qui me frappa fut le caractère de santé et de propreté des femmes. A part le tatouage qui en défigurait quelques-unes, elles avaient sous le costume européen, fort bonne mine et ne ressemblaient guère à leurs congénères de la tente, à ces pauvres femelles aux loques salies et puantes, au visage précocement flétri, que l'on rencontre souvent, courbées sous le faix, et faisant l'office de bêtes de somme.

Presque toutes avaient un poupon sur les bras.

Le cardinal les questionna à tour de rôle, les appelant par leur petit nom.

— Et toi, dit-il à l'une, est-ce que tu bats toujours ton mari ?

A cette question, toute la bande partit d'un joyeux éclat de rire, pendant que l'interpellée baissait timidement la tête.

C'est bien mal, ajouta-t-il, de battre son mari.

Quand ce fut le tour des hommes, j'entendis des questions analogues.

Ne battez pas vos femmes, répétait le cardinal, laissez ces procédés barbares aux Arabes de la tente.

Tout près des femmes, se tenaient les fillettes de l'école, conduites par leurs institutrices.

Je constatai avec satisfaction que le village se peuplait rapidement, chaque famille comptant, m'a-t-on dit, près de cinq enfants.

Parmi ces petites filles, il y en avait de toutes les couleurs, depuis la négrillonne aux cheveux laineux, jusqu'à la blonde à la peau nacrée.

S'adressant à une petite négresse, d'un noir reluisant, le cardinal dit :

— Qui est-ce qui t'a fait noire comme cela ?

— Le bon Dieu, répondit l'enfant en balbutiant.

— Mais non, ce n'est pas le bon Dieu, riposta vivement le cardinal, c'est le soleil.

Sur le seuil de l'Eglise, de petits bédouins au teint bistré, vêtus de la soutane rouge et du surplis, balançaient l'encensoir en attendant l'entrée du Prélat.

La vue de ces enfants de chœur indigènes m'occasionna l'émotion la plus vive que j'aie peut-être ressentie dans mes voyages.

Je voyais dans ces jeunes écoliers indigènes de futurs amis pour lesquels les Français ne seraient plus des *kelb ben kelb*.

La fusion tant rêvée, je pouvais enfin la contempler, complète et absolue, réalisée sous la double égide du patriotisme et de la charité.

Par la façon dont ils se nourissent et se vêtissent, les Arabes francisés de Saint-Cyprien et de Sainte Monique ne se distinguent pas des colons européens.

Ils sont citoyens français, prennent part aux élections et n'ont aucune envie de retourner sous la tente.

Contrairement à ce que l'on serait tenté de croire, ces nouveaux chrétiens vivent en très bons voisinage avec les musulmans des environs.

J'ai même eu occasion de constater qu'à l'arrivée du cardinal les Arabes musulmans n'étaient pas les moins empressés à venir le saluer : ils l'appellent le grand marabout.

Dans les deux villages de Saint-Cyprien et de Sainte Monique, on compte 45 ménages d'Arabes francisés. Chaque père de famille dispose de 25 à 30 hectares de terres dont il n'aura la propriété définitive qu'après 25 ans d'occupation.

Cette précaution était nécessaire pour empêcher les attributaires de devenir la proie des usuriers.

Les orphelins recueillis pendant la famine de 1867 n'étaient d'ailleurs que des enfants quand on les a mariés et ils avaient encore besoin d'être protégés contre leur inexpérience et leur propre faiblesse.

N'ayant pas de cantines où ils puissent faire des dettes et prendre de mauvaises habitudes, les attributaires sont assurés de transmettre leur patrimoine intact à leurs enfants.

A ce seul point de vue, les villages créés par l'Archevêque d'Alger justifient le titre de villages modèles que j'ai donné à cette étude.

Après avoir visité l'hôpital, je quittai Saint-Cyprien avec cette impression, que s'il y avait en Algérie beaucoup de villages comme celui-là, il ne faudrait pas beaucoup de troupes pour garder le pays. La question algérienne serait résolue.

CHAPITRE XV

D'Alger à Bougie et Constantine

La Vallée de l'Oued-Sahel. — Le Chabbet

En s'embarquant à Alger le mardi soir, on est à Bougie au petit jour. C'est ainsi que j'y arrivai récemment. Le bateau jetait ses ancres dans le port, au moment où les rayons obliques du soleil levant commençaient à éclairer les cimes dentelées du Gouraya, aux parois verticales duquel est suspendue la ville.

Le coup d'œil ne manque pas d'originalité. Une ceinture de forts détachés, puis une seule rue raide comme une échelle, ondulée comme un serpent, telle est Bougie. Ce n'est pas une ville, c'est un escalier tournant.

Pendant que les chalands accostaient au bateau, je remarquai que, comme au temps jadis on n'embarquait guère à Bougie, que des figues sèches, des huiles et cette fameuse cire avec laquelle les bougiotes fabriquaient autrefois les chandelles qui portaient le nom de la ville et que la stéarine a remplacées.

On commence aussi à exporter des vins et beaucoup de fruits. Depuis que la ligne de Beni Mansour est ouverte, Bougie est devenu, non seulement l'entrepôt central de la Kabylie, mais encore celui des plaines fécondes de la Medjana.

De Bougie on peut regagner la ligne de l'Est Algérien, soit par les gorges merveilleuses du Chabbet et Sétif, soit par la riante vallée de l'Oued-Sahel et Beni Mansour.

Je conseille aux touristes le passage par le Chabet-el-Akhra, un des sites les plus étranges que l'on puisse rencontrer ; mais s'ils en ont le temps, je les engage à parcourir au préalable, la vallée de l'Oued-Sahel, l'une des plus riantes du Nord de l'Afrique.

Contrairement à la nudité désespérante que l'on rencontre un peu partout en Algérie, la vallée de l'Oued-Sahel n'est qu'un verger ininterrompu, couvert de forêts d'oliviers et d'orangeries. De l'ombre partout, de l'eau gazouillante partout, tel est cet éden kabyle.

Sequestrée en 1871, après l'insurrection, la vallée de l'Oued-Sahel a été rendue peu à peu, moyennant les soultes de rachat à ses anciens propriétaires.

C'est regrettable, car nulle autre part, la colonisation n'eût aussi bien réussi.

Les quelques centres que l'on a créés dans cette plantureuse région sont plutôt stratégiques qu'agricoles. Akhbou, qui en est le centre et le chef-lieu, est perché au milieu d'une colline. C'est une belle position militaire commandant la vallée en un point où celle-ci s'étrangle ; mais c'est tout.

La culture ne pouvait guère s'y développer et, en réalité, on y trouve plus de marchands de goutte que de véritables colons.

A El-Kseur et à Tazmalt, c'est différent. La colonisation y paraît assez prospère, mais tout cela est bien peu de chose, en comparaison de ce que l'on aurait pu faire. Si on l'eût voulu, il y avait place dans l'oued Sahel pour cinquante villages. C'était trop beau, trop riche pour des colons. La réaction militaire qui suivit la chute de l'amiral Gueydon fit rendre tout cela aux Kabiles.

La beauté du pays commence cependant par y attirer des capitalistes et l'on y voit déjà de somptueuses constructions

villas, moulins à huile et exploitations agricoles. Nul doute que cette riante vallée au gai manteau de verdure ne soit conquise petit à petit par les européens.

En rentrant à Bougie, un service de messageries conduit le voyageur à Sétif, en traversant les gorges du Chabet. Qui fera ce voyage en conservera un impérissable souvenir.

A Sétif, le voyageur admire de curieux vestiges de la domination romaine, notamment les remparts qui défendent la ville au nord et dont les bastions sont restés tels que le peuple roi les a laissés. Il n'y manque pas une pierre. Ces remparts sont, avec ceux de Tebessa, les plus beaux spécimens existants de la fortification antique.

De Sétif, on ne s'arrêtera plus qu'à Constantine, ville étrange entre toutes. Je ne crois pas qu'il y en ait une seconde dans le monde entier qui par le pittoresque et l'originalité de sa situation puisse être comparée à l'antique Cirtha.

Après avoir admiré le lit vertigineux du Rhumel et ses cascades, une excursion à Batna d'où l'on va visiter le prétorium de Lambèse est obligatoire.

De Batna, le désert sollicite le touriste. En route donc pour Biskra et les oasis du sud.

CHAPITRE XVI

Le Sud Constantinois

Le désert de Constantine ressemble à celui d'Oran.

Dans l'un comme dans l'autre, l'aspect général est le même. La flore et la faune y sont identiques. Les montagnes y ont la même structure affectant la forme appelée en arêtes de poissons. Quant aux oasis, qui en a vu une les a toutes vues : elles ne diffèrent que par le nombre de palmiers et quelquefois par la tonalité locale ou par le relief du sol.

La seule différence qu'offre le Sahara Constantinois, c'est qu'il est à une altitude beaucoup plus basse que celui d'Oran et d'Alger.

Quelques points, tels que le Chott Melr'ir, l'ancien Tritonis palus ou lacus, auquel le nom de M. Roudaire restera désormais attaché, sont au-dessous du niveau de la mer.

L'importante oasis de Mer'aier, que l'on rencontre à mi-chemin de la route de Biskra à Tougourth (1), n'est qu'à dix mètres au-dessus du niveau des Océans. Elle compte 45,000 palmiers arrosés par des puits artésiens dont le débit total est d'environ 10,000 litres à la minute.

La profondeur des nappes artésiennes dans l'Oued-Rir varie entre 70 et 90 mètres. L'eau qui en jaillit est limpide ; mais elle est légèrement saumâtre et a une température constante de 23°.

Certains puits, tels que celui de Our'lana, donnent jusqu'à 3,500 litres à la minute ; d'autres dépassent même ce volume.

Une compagnie française, fondée en 1878, par MM. Foureau, Fau et Cie, a entrepris avec succès la mise en valeur de ces richesses aquifères, dont M. l'Ingénieur Jus, à l'instigation du général Desvaux, avait déjà tiré un merveilleux parti depuis 1856. Elle a foré de nombreux puits et créé des oasis dont le rapport est, assure-t-on, très rémunérateur (2).

De pareils travaux, dus à l'initiative privée, sont, à coup sûr, dignes d'être étudiés.

Une autre différence que l'on remarque entre le S. de la province de Constantine et celui de la province d'Oran, c'est que dans le premier on passe directement du Tell dans le Sahara, sans avoir à traverser de Hauts-Plateaux.

---

(1) D'après M. Fernand Philippe, le nom de Tougourth ne serait que la forme féminine berbère de Jourgourth ou Jugurtha, en conservant la prononciation latine.

Iegguert, ainsi que le prononçaient les Indigènes, signifie textuellement le fils de Guert. Guert étant un nom de femme, l'étymologie parait d'autant plus plausible que Jugurtha était le fils d'une concubine.

L'oasis de Tougourth possède 400,000 palmiers. Le thermomètre y marque, pendant l'été, jusqu'à 56° à l'ombre. Il descend, en hiver, jusqu'à 7° au dessous de zéro.

Tougourth est situé à 51 mètres d'altitude, à 548 kilomètres de Philippeville, à 627 de Bône et à 463 de Constantine.

(2) Au bout de 9 à 10 ans chaque palmier rapporte de 40 à 50 francs. La Société Fau-Foureau en possède dit-on déjà 51,000. Le premier puits artésien foré dans l'Oued-Rir par les puisatiers militaires sous la direction de M. l'Ingénieur Jus a jailli à Tamerna Djedida, le 19 juin 1856, donnant 4.000 litres à la minute. C'est de cette époque que date la régénération ou plutôt la résurrection des oasis à moitié ensevelies de l'Oued-Rir.

Depuis 1856, plus de cent puits artésiens ont été forés par les puisatiers militaires. L'Oued-Rir et le Hedna ont ainsi été dotés de plus de cent mille litres d'eau à la minute.

De la gare d'El-Kantara, où finit le Tell, on pénètre, de plein pied, dans le pays des datíes, à travers une échancrure d'une saisissante majesté, sur les fantastiques parois de laquelle le grès rouge jette sa magique coloration. C'est la porte du désert !

De l'autre côté de la gorge s'étale à mi-côteau, la riante oasis d'El-Kantara. On est en pleine région saharienne. D'El-Kantara à Biskra, le voyageur ne rencontrera plus que la petite oasis d'El-Outaia.

En arrivant au col de Sfa, qui domine la plaine de Biskra, le voyageur admirera un effet de mirage des plus étranges. Le désert apparaît dans le lointain comme une mer bleue aux rivages nettement découpés. C'est le sable qui fait miroir et réfléchit l'azur du ciel.

Biskra est trop connu pour que j'aie à le décrire. A 20 kilom. au-delà, existe une charmante oasis, celle de Sidi-Okba dont jai gardé une saisissante impression et où je vais conduire mes lecteurs, s'ils veulent bien m'y suivre.

Sidi-Okba

Les historiens arabes rapportent qu'Okba-ben-Nafy, après avoir subjugué toute l'Afrique du Nord, regrettant d'être arrêté par la mer et de ne pouvoir étendre son empire au-delà des côtes occidentales du Maroc, fit entrer son cheval jusqu'au poitrail dans l'Atlantique, et s'écria en brandissant son cimeterre :

« Grand Dieu, si je n'étais arrêté par les flots, j'irais jusqu'aux royaumes inconnus de l'Occident. »

Ces fières paroles dans lesquelles se trouve affirmé le concept rationnel d'une Afrique du Nord, une et indivisible, sans autres limites géographiques que les deux mers et le désert, m'a toujours pénétré d'une vive admiration pour Sidi-Okba. Cependant, j'avoue que j'étais humilié dans mon amour-propre de Français, de trouver tant de génie ou simplement d'instinct politique et de bon sens chez le conquérant arabe, alors que nos hommes d'Etat, nos généraux, en avaient montré si peu.

Pour nos compatriotes, l'Algérie était déjà trop grande. Bugeaud, pour ne citer que le plus illustre, voulut la limiter à la

Tafna, après avoir soutenu longtemps que l'occupation devait être restreinte à quelques points du littoral. On ne voulut, on ne sut pas comprendre que pour assurer efficacement la domination française, dans l'Afrique du Nord, il fallait agir comme Sidi-Okba et ne s'arrêter qu'à l'Océan, ainsi que l'avaient fait, avant lui, les Romains.

L'Allemagne qui, en ce moment, remue ciel et terre au Maroc pour faire accepter son protectorat, nous fera peut-être payer cher, un jour, notre imprévoyance.

Mais laissons ces pronostics et revenons à notre héros.

Depuis longtemps, j'avais formé le projet d'aller saluer la tombe de Sidi-Okba.

Un circonstance récente m'en ayant fourni l'occasion, je résolus incontinent d'accomplir mon pélerinage.

Bien qu'il n'y ait qu'une piste, à travers les sables, de Biskra à Sidi-Okba, le voyage peut se faire en voiture.

Les touristes parisiens, les artistes principalement, préfèrent accomplir le voyage à dos de chameau. C'est plus long, plus incommode, mais c'est couleur locale.

Rien de plus drôlatique que de voir ces boulevardiers, en rupture de bitume, coiffés du gibus et tenant une ombrelle à la main, juchés sur la monture à bosse que conduit un chamelier.

Plus prosaïque, j'avais pris un simple landau pour franchir la faible distance qui sépare la capitale politique de la capitale religieuse des Ziban.

Après avoir traversé le lit desséché et caillouteux d'un bras de la rivière de Biskra, on se trouve immédiatement en plein désert.

Du sable et au milieu de ce sable de petites dunes solidifiées, ressemblant au tertre d'une tombe. Sur ces tertres, des touffes de thym ou bien quelques maigres arbustes, tamarins ou génévriers. Çà et là quelques bouquets de dyss ou de genêts sans épines. De loin en loin, de rampantes cucurbitacées aux fruits d'or, C'est la décevante coloquinte « citrullus colocyntis. »

De loin, on la prendrait pour un savoureux petit melon jauni par le soleil, alors que sa pulpe est un poison. Un de mes compagnons me dit que ce fruit éminemment purgatif entrait dans la composition des pilules suisses.

Une singularité frappe dans la zone désertique : c'est que les petites dunes, véritables vagues formées par les vents, dans cet océan de sables, sont orientées N.-S. Contrairement à une opinion assez répandue, ces dunes, loin d'être mobiles, sont au contraire fortement agglutinées et durcies.

Après trois heures de véhicule, nous arrivions à Sidi-Okba. Les enfants du Ksar qui, tous savent quelques mots de français, appris à l'école arabe-française, courent après notre voiture en criant : bonjour, bon voyage. En arrivant devant la mosquée, la plus ancienne de l'Algérie, nous mettons pied à terre. Un guide nous fait monter dans le minaret, du haut duquel l'œil embrasse le large horizon du désert.

A nos pieds, nous contemplons le Ksar, aux maisons en torchis, sur les terrasses desquelles montent des curieux pour mieux nous voir.

Dans la mosquée, se trouve le tombeau de Sidi-Okba; surmonté d'une élégante coupole, il est séparé du sanctuaire, par une porte à double battant. Je la fis ouvrir par le marabout et, ôtant mon chapeau, je m'écriai :

« Sidi-Okba, salut ! Puisse ton exemple inspirer un jour la politique de ma patrie et lui servir de guide et de leçon ! »

Le but de mon pélerinage étant rempli, je regagnai Biskra, sans m'attarder davantage dans cette oasis où l'on compte encore, paraît-il, de nombreux lépreux.

En partant, nous avons eu le spectacle pittoresque d'une noce dans le désert.

En présence d'une double rangée de femmes accroupies et voilées, devant lesquelles se tenaient de ravissantes fillettes vêtues de costumes aux couleurs éclatantes, un arabe exécutait la danse du mouchoir, avec accompagnement de derboukas et de raïtas (sorte de cornemuse). Comme le désert, la musique de cet orchestre saharien offrait la même désespérante uniformité. C'était toujours la même note qui revenait indéfiniment.

On remarquera que la musique représente admirablement les mœurs et les sentiments des peuples. Rêveuse en Allemagne, passionnée en Italie, gaie et spirituelle en France, elle est

pastorale et guerrière en Algérie. Les Arabes n'ont que quelques instruments aussi primitifs que leur civilisation : des flûtes de roseau comme celles des premiers bergers de la Grèce et différentes variétés de tambours : cela suffit aux indigènes pour chanter l'amour et la guerre.

Si nos oreilles européennes n'étaient pas aptes à jouir des mélodies sahariennes, en revanche, la vue était singulièrement surprise, par la contemplation de tous ces costumes aux couleurs flamboyantes. Il faut dire qu'au désert, le rouge pourpre est la couleur préférée par le beau sexe. Il alterne avec le jaune, le violet et le bleu. Chose surprenante, ces filles du désert appliquent inconsciemment la loi des complémentaires. Qu'elles tiennent cela de la tradition ou de leur instinct, on remarque dans leur costume que le rouge s'y allie presque toujours au vert, le jaune au violet et l'orangé au bleu. Les dissonances de couleur s'y rencontrent parfois, mais elles sont plus rares que chez nos européennes.

La nuit nous surprit à mi-chemin de Biskra. Dès le coucher du soleil, pendant lequel les chaînons de l'Aurès se teintent d'un indifinissable couleur rosée, charme et désespoir des peintres, la température s'abaisse très vite. Nous ressentions un froid très-vif. Le ciel était d'une sérénité absolue. Pas une vapeur à l'horizon.

Du côté du couchant, le ciel devenu opalin formait un lumineux rideau, sur lequel se détachaient vigoureusement les noires silhouettes des palmiers du vieux Biskra.

Ce décor était véritablement enchanteur et grandiose. Je compris alors le fanatisme des peintres pour les aubes et les crépuscules étincelants du désert.

Partout ailleurs, on chercherait en vain de pareils effets de lumière.

A six heures nous étions rentrés à Biskra.

Le lendemain, je repartais directement pour Constantine.

CHAPITRE XVII

De Constantine à Bône

De Constantine à Bône, deux stations sollicitent un arrêt entre deux trains : Hammam-Meskroutine avec sa cascade fumante et sa forêt de monolithes calcaires aux formes fantastiques ; Guelma avec son amphithéâtre romain. Les eaux salines d'Hammam-Meskroutine émergent de plusieurs sources à la température de 95°. C'est une des plus hautes thermalités que l'on ait constatées dans les stations balnéaires. Ces eaux limpides s'épandent en des ruisselets dont le radier formé par des sels calcaires est d'une blancheur plus éblouissante que celle de la porcelaine de chine. Les Arabes peuvent y faire cuire le couscouss au bain-marie.

Quant aux cônes de formation hydro-thermale dont l'aspect est si étrange, ils marquent les points d'émergence d'anciennes sources jaillissantes. D'après la tradition indigène, ces spectres de pierre sont les corps pétrifiés de gens qui commirent l'imprudence d'assister au mariage incestueux d'un arabe avec sa sœur. Pendant que les époux et leurs invités se livraient aux enivrements de la danse, Dieu, pour les punir d'avoir enfreint la loi, les transforma sur place en statues de pierre. De là le nom d'Hammam-Meskroutine (Bains des métamorphosés) que les arabes donnèrent à l'ancienne station romaine de *Aquæ tibilitanæ.*

Cette légende n'est pas plus bête que celle de la femme de Loth changée en statue de sel pour s'être montrée trop curieuse. Les chrétiens, les juifs y croient encore et Saint Jérome affirmait que cette statue était encore visible de son temps.

Les arabes sont donc excusables de croire que, pendant la nuit, les spectres d'Hammam-Meskroutine s'animent et se livrent à une sarabande infernale. En vérité ces noceurs sont bien heureux : ils dansent toujours et n'en paraissent pas plus fatigués !

Au point de vue géologique, on remarquera qu'à l'époque quaternaire, des sources analogues s'étendaient sur tout le nord de

l'Afrique (ancienne Atlantide) séparé alors de l'Afrique australe par la mer saharienne et relié à l'Espagne par l'isthme de Gibraltar, rompu depuis par quelque cataclysme. Ces sources ont laissé comme témoins les innombrables affleurements de tuf calcaire (pierre à chaux) que l'on rencontre à chaque pas sous la croûte superficielle des terrains quaternaires. Le travertin d'Aïn-Témouchent a la même origine que les dépôts d'Hammam-Meskroutine, dont la formation s'opère sous vos yeux.

Lorsque l'évaporation des sources calcaires est très rapide, et c'est le cas de celles de ce pays, il s'y forme des grumeaux ou dragées que les arabes prennent pour du couscouss pétrifié — le couscouss de la noce ! — Les environs d'Oran sont couverts de ces pisolithes, attestant qu'à une époque très reculée, des sources pareilles y jaillissaient du sol.

CHAPITRE XVIII

Bône la Coquette

La première impression que l'on éprouve en arrivant à Bône est un sentiment de surprise mêlé d'admiration. Bien que l'on soit prévenu en faveur de cette coquette cité, on ne s'attend pas à la trouver *aussi bien*.

J'en conclus que la réputation d'élégance et de beauté que l'on a faite à Bône, loin d'être surfaite, est encore au-dessous de la réalité.

Une avenue superbe, plus large que la Cannebière et bordée par des palais aux portiques de marbre, part du port et traverse toute la ville. Au milieu de cette avenue, dans l'espace laissé libre par la double chaussée qui la borde de chaque côté, d'odorants massifs de fleurs, des squares aux vertes ramures, dans l'un desquels se dresse, sur un piédestal de granit, la statue en bronze de Thiers.

Les Bônois peuvent donc être fiers de leur avenue qu'ils considèrent, à bon droit, comme sans rivale en Algérie. Cependant, ils ne la trouvent pas encore suffisamment grandiose. Cette voie a, en effet, un petit défaut : elle s'arrête court devant une montagne à pic qui l'empêche d'aller plus loin.

Cette montagne, sur l'un des pitons de laquelle est perchée la Casba, s'appelle les Santons. Elle fait le désespoir des Bônois, comme le Coudiat a fait celui des Constantinois ; mais avec infiniment plus de raison. En effet, la colline des Santons barre non seulement le chemin au boulevard, ce qui est déjà un crime irrémissible aux yeux des Bônois, mais elle a encore cet autre inconvénient d'être une cause indirecte d'insalubrité, en empêchant les vents d'ouest de balayer la ville et d'en chasser la *malaria*.

Je disais tout à l'heure que Bône séduit les étrangers.

La raison de cette séduction n'est peut-être pas due, ainsi qu'on le croit généralement, au parfait alignement des rues.

De ces voies banales tirées au cordeau, on en voit partout et j'avoue que, pour ma part, lorsqu'elles n'ont que ce mérite, loin d'en être séduit, je les troquerais avec empressement contre le moindre coin du vieil Alger, contre la plus modeste de ces ruelles étroites où l'encorbellement pittoresque et hardi des maisons mauresques masque le soleil et donne de l'ombre au passant.

Pour plaire aux yeux, il faut autre chose que des alignements, et cette chose, c'est le charme qui naît de l'harmonie des lignes et de la mise au point des objets.

D'après les lois de l'optique, un objet n'est au point, c'est-à-dire n'est vu sans déformation que s'il est distant des yeux d'au moins deux fois sa hauteur. Ainsi, une façade de seize mètres d'élévation — c'est la hauteur des maisons du boulevard de la République à Alger — ne peut être vue en perspective, qu'à la distance minima de 32 mètres.

Lorsqu'une rue ne présente pas ces conditions, les lignes des façades sont déformées et deviennent grotesques. Au contraire, lorsqu'elle les remplit, comme c'est le cas pour le boulevard National de Bône, on atteint l'idéal du genre.

Ce large boulevard aux voies jumelles n'est si agréable à l'œil que parce que les palais qui le bordent peuvent être vus en perspective sans aucune déformation.

Voilà tout le secret de la séduction de Bône. Nous le signalons aux chefs de nos municipalités.

Si les architectes avaient tenu compte de ces lois de l'optique, nos villes algériennes ne seraient pas déshonorées par tant de rues étriquées, sans caractère et sans beauté.

Les architectes arabes avaient autrement le sens du beau.

Dans leurs ruelles étroites, privées du recul nécessaires à la perspective, ils ne laissaient voir que des murs tout nus, réservant pour l'intérieur les combinaisons élégantes et capricieuses de leur art architectural.

Nous ne proposerons pas les quartiers mauresques comme modèles à imiter par les Européens, mais nous dirons aux municipalités algériennes :

Ne faites jamais de rues dont la largeur ait moins de deux fois la hauteur des maisons ; développez surtout vos villes en superficie, plutôt que de favoriser, comme on l'a fait à Alger, la construction de ces laides et assommantes bâtisses à cinq ou six étages qui font le désespoir des malheureux locataires et ne répondent pas aux nécessités du climat.

CHAPITRE XIX

De Bône à Tunis

La Vallée de la Medjerda

Curieux de savoir ce que l'on avait fait en Tunisie, depuis l'établissement du Protectorat, au point de vue de la colonisation française, je pris le train qui part de Bône à 5 heures du matin, et arrive le soir, à 7 heures, en gare de Tunis.

Ce jour là, le temps était pluvieux et froid. Aussi la vitifère vallée de la Seybouse, dans laquelle on s'engage en quittant Bône, paraissait-elle, sous ce ciel gris, maussade et attristée.

D'opulents vignobles, parmi lesquels quelques-uns de 400 hectares d'un seul tenant, se succèdent sans interruption. Tout cela est très gai au printemps, lorsque les pampres sont verts,ou à l'automne lorsqu'ils prennent des teintes d'or veinées de pourpre; mais en hiver, ce n'est plus du tout la même chose.

Sur la gauche du chemin de fer, la Seybouse, aux eaux troublées et profondes, s'écoule avec une majestueuse lenteur. Ses berges remplies jusqu'au bord font présager l'inondation qui se produira quelques jours plus tard.

De Bône jusqu'aux approches de Duvivier, le pays est plat. Mais au-delà, il devient singulièrement accidenté. On entre alors dans une région montagneuse, bouleversée, où s'étalent les plus belles forêts de chênes-liège qui soient en Algérie.

En même temps que le sol, le ciel change d'aspect. Au lieu de la pluie, la neige tombe à gros flocons.

Quand on a été gâté par le climat d'Alger où, suivant l'expression d'un poète, il ne neige que des fleurs d'oranger, le spectacle ne manque pas d'imprévu. Malgré l'abaissement subit de la température, on éprouve un plaisir particulier à voir tomber ces légers flocons étoilés qui, pour un jour ou deux, vont faire aux vertes forêts que nous traversons, une étincelante parure.

En arrivant à Soukharras, on a traversé les plus hautes altitudes. Aux sombres forêts succèdent de riants coteaux, couverts de vignes. Plus de neige. L'air s'attiédit.

A partir de Soukharras, la voie ferrée suit la Medjerda et s'engage bientôt dans d'étroits défilés, qui débouchent dans cette longue plaine tunisienne à laquelle la Medjerda a donné son nom.

Qui a vu la plaine du Chéliff peut se faire une idée de celle de la Medjerda. Même aspect. Pas un arbre. Dans le lit de la rivière, des lauriers roses, des tamarins. A l'horizon, des montagnes dénudées. De loin en loin, des gourbis entourés de haies sèches.

A proximité de ces agglomérations indigènes, l'inévitable champ de figuiers de barbarie.

En quelques endroits, des terres de labours assez proprement débroussaillées. Ailleurs, de grands espaces couverts de lentisques.

L'asphodèle, la scille maritime aux feuilles luisantes y sont aussi communes qu'aux environs d'Alger.

L'ophidien redoutable, auquel l'armée de Régulus livra un combat et dont les dépouilles furent envoyées à Rome comme un trophée, a disparu des rives du vieux Bagradas.

Les reptiles que l'on y rencontre sont absolument semblables à ceux que l'on trouve en Algérie et ne sont pas plus dangereux.

En somme, paysage, oueds, flore, bêtes et gens sont, malgré le Protectorat, tout ce qu'il y a de plus algérien.

La seule différence que l'on puisse faire entre la vallée de la Medjerda et nos plaines algériennes, c'est que l'on n'y rencontre pas un seul village français.

A Ghardimaou, premier poste tunisien, on ne voit que des douaniers. A Souk-el-Arba, point où aboutit la route du Kef, il n'y a que quelques maisons habitées par des cantiniers. De colons français, absence complète.

A partir de la station de Béjà jusqu'à Tunis, on remarque de loin en loin quelques fermes européennes entourées de vignobles naissants, et c'est tout. De village européen, pas un.

Le seul embryon de centre que l'on ait créé, — c'est à une société belge qu'on le doit, — est celui de Chemtou. Encore ce centre établi en vue de l'exploitation des marbres n'a-t-il rien d'agricole.

Les rares Français qui ont voulu faire de la véritable colonisation en Tunisie, se sont établis entre Tunis et Hammam-Life ou au-delà.

Mais de Ghardimaou, jusqu'à la capitale de la Régence, on n'a absolument rien tenté pour affirmer la domination française : c'est tout ce que je tenais à constater.

Et maintenant si l'on me demandait de conclure, je répondrais hardiment que c'est au régime du Protectorat que l'on doit ce résultat négatif, dont l'Italie, pour laquelle la Tunisie est restée l'objectif principal, pourrait seule se féliciter.

CHAPITRE XX

Tunis

A l'exception du nouveau quartier franc où l'on a tracé de spacieuses voies poudreuses bordées de maisons à l'européenne, le vieux Tunis ressemble à toutes les villes arabes. Maisons basses, généralement à rez-de-chaussée, sur lesquelles s'ouvrent de petites boutiques à auvent ; ruelles étroites comme des corridors, enchevêtrées comme un labyrinthe, abritées contre l'ardeur du soleil par des madriers, des planches ou quelquefois par de simples paillassons allant d'une terrasse à l'autre ; souks ou bazars construits sous des galeries voûtées en forme de tunnel où la lumière ne pénètre que par des trous circulaires espacés de loin en loin ; quartier juif plein de puanteurs dans lequel grouillent de jolies femmes aux pieds nus, n'ayant pour tout vêtement qu'une chemisette fermée par un caleçon plissé. Tel est l'aspect général qu'offre la capitale de la Régence. Jusqu'à présent le Protectorat a respecté la couleur locale. Au lieu d'éventrer la ville pour y percer de larges rues banales, ainsi qu'on l'a fait sottement à Tlemcen et à Alger, les Européens ont bâti, à leur usage, une nouvelle cité entre les remparts et le lac. C'est ainsi qu'ont procédé les Russes en Asie. Laissant aux indigènes les vieilles agglomérations dont s'accomodaient mal les Européens, ils en ont élevé de nouvelles à côté, dans lesquelles la vie civilisée se trouve plus à l'aise. De cette façon, il n'y a de voisinage désagréable ni pour les uns ni pour les autres ; chacun reste dans son cadre naturel, dans son milieu et le pittoresque local reste sauvegardé.

Si Tunis, comme ville, n'offre qu'un intérêt secondaire, sa campagne, par contre, est particulièrement attrayante.

Gustave Flaubert en a fait une description aussi exacte que poétique dans *Salambô*.

L'Ariana, où s'élèvent de coquettes villas au milieu des champs de roses, la Marsa où le Bey a fixé sa résidence habituelle, Carthage surtout, sollicitent la visite des touristes.

Du sommet de la colline où fut le palais de Didon, la vue s'étend sur un décor inoubliable où la grâce du paysage vient s'ajouter à la majesté des souvenirs. A l'horizon, du côté de la plaine, Tunis paresseusement étendue sur les bords de son lac aux reflets d'azur ; à vos pieds le vieux port circulaire où s'embarquèrent les armées d'Annibal, et plus au sud, dans le lointain, la courbe gracieuse du beau golfe que ferment les montagnes d'Hammam-Life.

L'acropole de Carthage porte encore le nom de Byrsa que lui avaient donné les Grecs et qui, dans leur langue, signifiait cuir, peau tannée, d'où notre mot bourse. Cette transcription, un peu fantaisiste du phénicien byrta (forteresse), a donné lieu à la fable de la peau de bœuf découpée en lanières par Didon.

Plus ingénieux que soucieux de la vérité, les Grecs racontèrent que cette princesse, à laquelle on attribue la fondation de Carthage, avait demandé insidieusement aux indigènes la concession d'un morceau de terrain large comme une peau de bœuf. Cette concession facilement accordée, Didon, que l'on appelait aussi Elise, découpa une peau de bœuf en lanières si minces qu'elle pût entourer le vaste emplacement où s'éleva depuis Carthage.

Sur ce sol de l'auguste Byrsa, où le pied foule à chaque pas les marbres brisés des temples et des palais, planent les plus rayonnants souvenirs de l'antiquité. C'est là, qu'à l'aurore de Carthage, Elise, sa première souveraine, se poignarda sur un bûcher, dans un désespoir d'amour ; c'est là qu'au déclin de cette cité fameuse, Sophonisbe se donna la mort avec des transports d'allégresse plutôt que de devenir la captive de cette Rome égoïste et cupide qu'elle avait tant de motifs d'abhorrer, jetant par ce sacrifice héroïque un dernier reflet de poésie sur l'histoire désormais close d'un grand peuple.

A ces grands souvenirs qu'évoquent les ruines de Carthage vient s'ajouter celui de Saint-Louis, mort en ces lieux sur un lit de cendres, le 25 août 1270. Une chapelle, sur laquelle flotte le drapeau de la France, en perpétue la mémoire.

Non loin de cette chapelle sont les établissements récemment élevés par le cardinal Lavigerie. Il y a là, peut-être, l'embryon d'une ville future.

La situation de Carthage n'a, en effet, rien perdu de la haute valeur stratégique qu'elle eut dans l'antiquité. Or, cette situation à laquelle la fille de Tyr dut son étonnante fortune est si avantageuse que si la France, mieux inspirée, y eut construit un port au lieu d'en créer un dans la lagune de Tunis, la vieille cité de Didon, déjà ressuscitée une première fois par le génie de Jules César, aurait pu rapidement redevenir l'une des grandes métropoles de l'Afrique du Nord. Cela eut mieux valu pour l'avenir et la sécurité de notre domination que de fortifier l'importance de Tunis où, quoi que l'on fasse, les traditions locales et plus encore la prépondérance numérique des indigènes s'opposeront longtemps à ce que l'on en fasse une ville française.

Carthage reconstruite fut devenue la place de sûreté, le boulevard militaire qui manque encore à la France en Tunisie.

Avant de quitter les champs déserts où fut la rivale de Rome, le voyageur ne manque pas de visiter les vastes citernes admirablement conservées qui alimentaient autrefois la ville. C'est le seul monument de l'antique cité, que le temps et les hommes aient laissé debout.

Le Bardo

Une autre visite que font également les touristes est celle du Bardo, ancienne résidence beylicale un peu délabrée, à la fois palais et forteresse où M. de la Blanchère a réuni d'intéressants débris archéologiques recueillis dans les différentes parties de la Régence.

Quelques salles mauresques décorées ou restaurées par des artistes italiens et dans lesquelles on retrouve le même mauvais goût, qu'à Dar el bey (palais du bey à Tunis) sont montrées aux étrangers comme des choses merveilleuses. Cela ne vaut cependant pas comme pureté de style, le moindre des palais mauresques d'Alger.

On ne va pas au Bardo sans visiter la légendaire cour des lions sur laquelle s'ouvrent les salons où fut signé le traité du Protectorat.

Au seuil de cette résidence princière, quelques soldats du bey montent la garde en tricotant des bas. — C'est la note drôlatique du tableau. — En rentrant à Tunis, on passe sous les arceaux superposés de l'ancien aqueduc de Carthage dont la restauration a coûté dix millons. Grâce à ces travaux, Tunis est abondamment approvisionnée d'eau de source.

J'aurais eu encore beaucoup à dire sur Tunis ainsi que sur les effets du Protectorat ; mais il faut savoir se limiter.

Mon but sera atteint si par ces notes éparses, écrites au gré de la fantaisie, j'ai pu suggérer à quelques métropolitains le désir de faire plus ample connaissance avec le beau domaine que la France possède dans l'Afrique du Nord.

WAILLE MARIAL.

ANNOTATIONS

Au moment où l'on achève d'imprimer ces dernières pages, j'apprends que depuis quelques semaines, c'est-à-dire depuis le mois d'octobre 1891, l'éclairage électrique a été installé à Tanger par une Compagnie Espagnole, à la tête de laquelle se trouve le Marquis de Campos. Mais il faut ajouter que cette Compagnie n'a pas encore obtenu l'autorisation d'éclairer les rues ? On finira certainement par s'entendre.

Autre chose :

J'ai dit, au sujet du commerce de Tlemcen, page 38, que Tafilet était la capitale du Tafilala. La capitale de l'oasis de Tafilet n'est pas à proprement parler une ville, mais une agglomération composée de plusieurs ksour dont les principaux sont Abouam où sont les marchands et Er-Rissani où réside le Gouverneur. Ces deux ksour sont connus sous le nom collectif de Tafilet (ancienne Sidjilmessa).

W. M.

ENCORE LA QUESTION DU TRANSSAHARIEN

Quelques mots en réponse à la brochure de M. Fock

La question du chemin de fer Transsaharien passionne de plus en plus le public. La Presse en général, notamment celle de la métropole, s'y intéresse vivement ; les Pouvoirs publics en sont directement saisis. C'est ce moment opportun qu'a choisi M. Fock, ingénieur civil, pour publier une brochure intitulée : ALGÉRIE, SAHARA, TCHAD.

M. Fock est un collaborateur dévoué de M. Rolland. L'un et l'autre, aidés de M. le Général Philebert, de M. le Colonel de Polignac et d'autres personnes, préconisent, avec une persévérance des plus louables, le tracé oriental ; ils développent, à cet égard, une activité vraiment dévorante.

Dans la circonstance actuelle, M. Fock critique l'ouvrage récemment publié par M. Sabatier, ancien député d'Oran, favorable à la ligne occidentale : *Touat, Sahara, Soudan.*

Si, faire beaucoup de bruit et créer autour d'une question une agitation retentissante ;

Multiplier les conférences et encombrer les journaux d'articles suggestifs ;

Obtenir l'adhésion de quelques Sociétés savantes et la protection de notabilités politiques influentes ;

Si, enfin, tout ce mouvement, cette propagande pouvaient constituer une démontration indiscutable en faveur de la cause que l'on préconise, on pourrait dire, dès aujourd'hui, que le chemin de fer de Philippeville au Tchad — ce futur chott — peut être considérée comme une affaire réalisée.

Telle doit être, probablement, l'impression qui doit rester dans l'esprit des lecteurs, peu au courant de la question du Transsaharien, après la lecture des nombreuses brochures publiées par M. Rolland et ses collaborateurs: MM. Fock, le Général Philebert, le Colonel de Polignac et bien d'autres, etc.

Pourquoi cette agitation et à quel propos? Uniquement parce que M. Sabatier et moi, bien désintéressés dans la question, cependant, avons désapprouvé et combattu le tracé défendu par les propriétaires des palmeraies de l'oued R'hir ; parcequ'il a été démontré que la voie la plus économique, la plus productive et la plus sûre pour atteindre le Soudan est le tracé par le Touat, ayant Oran pour tête de ligne. Parceque, enfin, la sécurité de notre frontière occidentale et notre épanouissement vers la région nigérienne imposent cette solution.

Aussi bien, le travail de M. Fock mérite-t-il quelques observations rectificatives. C'est la tâche que nous allons entreprendre.

La valeur littéraire de notre travail n'atteindra certainement pas celle de : *Algérie, Sahara, Tchad*. Cette imperfection sera atténuée par la sincérité de notre conviction.

* * *

Dans sa brochure, habilement rédigée, d'ailleurs, M. Fock prend vivement à partie le livre de M. Sabatier. Cette œuvre est précédée d'une longue lettre laudative de M. Rolland ; à son tour, M. Fock ne marchande pas ses éloges à l'auteur du *Grand central Transsaharien*.

Passons sur cet échange fraternel de congratulations.

Le collaborateur de M. Rolland a divisé son travail en deux parties principales. La première, est consacrée à la critique, parfois peu charitable, de l'ouvrage de M. Sabatier, notre ancien député, qu'il cherche à prendre en contradiction avec lui même. La deuxième, traite particulièrement de la voie d'accès au Soudan par le nord, elle comprend deux paragraphes :

1° Tracé technique ;

2° Moyen d'exécution.

Diverses lettres particulières et la reproduction de quelques vœux émis par diverses Sociétés savantes ou par des Corps constitués, forment une série d'annexes que l'on donne en manière de conclusion approbative.

Une carte au quinze millionième complète la brochure.

*
* *

On pourrait reprocher à ce document géographique, un défaut d'exactitude, en le comparant à celui que M. Sabatier a placé en tête de son ouvrage. Ainsi, la carte de notre ancien député a été dressée à une échelle doublement agrandie ; par suite, elle est plus complète au point de vue topographique, et elle indique d'une façon plus exacte la densité de la population des pays considérés ramenée au kilomètre carré. Ce sont là, évidemment, des renseignements très utiles au double point de vue ethnographique et commercial.

Or, M. Fock omet, involontairement sans doute, les populations du Taffilalet, celles de la grande vallée de l'oued Messaoud et l'oued Saoura, du Gourara, du Touat et du Tidikelt ; soit près de un million d'habitants.

L'omission est regrettable ; elle ferait ressortir plus énergiquement, par voie comparative, la nudité désespérante des pays traversés par la voie ferrée orientale.

Signalons, encore un passage qui caractérise particulièrement les sentiments des promoteurs du *Grand central Transsaharien* à notre égard.

On lit, page 2 : « Que cette déplorable querelle de tracés soit « de nature à jeter le trouble dans les esprits, cela se conçoit « sans peine, comment ne pas être dérouté, lorsqu'on aborde « la question du Transsaharien, en constatant l'irrémédiable « divergence de vues qui semble exister entre les algériens « compétents en la matière ou *réputés tels.* »

Cette observation manque absolument d'équité, elle renferme une erreur historique. On oublie, que nous pouvons invoquer le

droit de premier occupant, dans la question ; et que, la *déplorable querelle* dont on se plaint amèrement, a été suscitée, très tardivement, par nos adversaires.

En effet, la Société de Géographie d'Oran, qui, depuis sa fondation, en 1878, a fait, du Transsaharien occidental, l'objet de ses études. Tandis que l'intervention de M. Rolland est postérieure au moins de trois années. Nos Bulletins en fourniront le témoignage.

Ce point important était à noter. Le qualificatif de *particularistes inspirés par l'esprit de clocher* ne peut donc pas nous être appliqué.

Il est important d'ajouter que nul sentiment de jalousie anime les adversaires du tracé oriental. Ils prévoient, et cet avis est partagé par beaucoup de bons esprits, que l'insuccés et la déception, fruits désastreux d'études incomplètes, réagiraient fatalement sur la voie occidentale, si la priorité dans l'exécution était donnée à la ligne concurrente.

C'est pour ces diverses raisons que nous avons cru devoir crier : *Casse-cou.*

*
* *

Venons au fond.

Je laisserai à M. Sabatier, s'il le juge opportun, le soin de répondre à M. Fock au sujet de considérations politiques, ethnographiques et commerciales qu'il critique, et de relever les prétendues contradictions qu'on lui reproche. L'affaire sera en bonnes mains. Je me contenterai de signaler quelques points me paraissant d'une importance capitale, points sur lequel M. Fock paraît être resté dans une réserve prudente.

Mes observations porteront :

1° Sur la partie technique ou de construction ;

2° Sur l'exploitation technique et commerciale.

Un paragraphe final fera ressortir, sommairement, les avantages du tracé occidental.

§ 1er CONSTRUCTION

Au point de vue de l'exécution des travaux, on possède, dit-on, un avant-projet jusqu'à Amguid, soit près de onze cents kilomètres ; il aurait été dressé par un ingénieur de la mission Flatters.

Sans mettre en doute les capacités spéciales de son auteur, on peut exprimer des doutes sur la valeur pratique d'un pareil travail. Les conditions difficiles des pays traversés ne pouvaient permettre autre chose que des indications sommaires très superficielles. Cette opinion n'a rien de désobligeant pour personne. Nous avons assisté, aux études pour l'établissement du réseau algérien actuel. On opérait en pays connu, déjà levé par le Service du cadastre et par l'État-Major. Les erreurs commises ont été de telle nature que, dans certaines sections, les prévisions ont été plus que doublées.

Dans le cas qui nous occupe, quelle part faudra-t-il faire au vague, à l'inconnu ? assurément une très grande.

Et après Amguid, c'est-à-dire, sur un parcours absolument désertique de dix-huit cents kilomètres, qu'y a-t-il, quelles données possède-t-on ? De simples renseignements puisés dans les récits de quelques voyageurs, notamment Barth et Nachtingall, qui, à l'époque de leurs mémorables explorations, ne songeaient guère au *grand central transsaharien.*

Tout cela est trop insuffisant, trop indéterminé.

Aussi bien, la brochure de M. Fock est absolument muette sur les moyens d'exécution ; le paragraphe qui y est consacré est par trop écourté, qu'on en juge.

Il n'est rien dit sur le recrutement, l'organisation et la protection de la main-d'œuvre ; sur les moyens de transport, de ravitaillement et d'alimentation des chantiers ; sur les précautions hygiéniques commandées impérieusement par l'inclémence d'un climat épouvantable ; sur les soins à donner aux malades séparés de tout point habité par des centaines de kilomètres ; sur les ressources locales en matériaux de construction, etc.

Sur tous ces points, qui sollicitaient l'étude attentive de l'auteur, pas une réponse, pas une allusion.

Mais, à ces questions d'une solution que je crois irréalisable, selon les règles d'une économie bien entendue, vient s'en ajouter une autre : celle de l'eau pour l'alimentation des ouvriers et des machines.

Voyons sur quelles ressources on compte.

De Biskra à Touggourt, pas de difficultés sérieuses. La nappe artésienne de l'oued R'hir, qui gît à une faible profondeur, y pourvoira ; c'est admis. En sera-t-il de même pour atteindre Ouargla, premier centre d'exploitation. Certes non. On sait que les eaux de cette région, suffisamment abondantes peut-être, sont chargées en sels calcaires, sodiques et magnésiens, elles sont fortement chlorurées. Leur goût est détestable ; leurs propriétés incrustantes seront redoutées des agents de la traction : les chaudières en souffriront énormément, leur durée sera considérablement abrégée.

Au-delà, on compte sur des puits artésiens dont le forage *paraît aussi devoir réussir* (page 45). *Les résultats du sondage de l'Oued R'hir* ne laissent pas de doute à cet égard *(ibid).*

Je ne voudrais pas apporter une note discordante dans un concert où figurent des personnalités considérables. Il est permis de dire, cependant, que le rapprochement géologique et hydrologique des steppes de l'Erg oriental avec les bas fonds de l'Oued R'hir, lesquels sont alimentés par les eaux souterraines des Hauts Plateaux est sujet à contestation.

Les études artésiennes comportent des examens nombreux et détaillés sur les conditions géologiques et minéralogiques du sol, examen que l'on doit faire sur place, et la coordination des faits observés sur des étendues considérables de pays. Aux conditions de concordance des couches stratifiées et de leurs qualités de perméabilité et d'imperméabilité il faut joindre celle du relèvement latéral de ces couches, selon la théorie des nappes artésiennes, théorie qu'il est inutile de rappeler ici. Ces travaux si complexes, les membres de la mission Flatters n'avaient ni le loisir ni le pouvoir de les entreprendre. On signale bien quelques puits existant dans certaines régions. La faible profondeur de la nappe aquifère est l'indice que l'on est en présence de bassins localisés et de faible étendue.

Depuis 1859, des études nombreuses ont été entreprises en Algérie, au point de vue des eaux artésiennes. On opérait dans des pays connus, dont la carte géologique avait été établie dans ses grands linéaments. Les maigres résultats obtenus témoignent du rôle considérable que joue l'*aléa* dans ces sortes de spéculations.

Dire, après cela « que l'alimentation n'offrira aucune difficulté « sérieuse sur le parcours du *Central Transsaharien* », dont on ne connaît la plus grande partie que par ouï dire, est la preuve d'une conviction inspirée par la foi seule : elle n'a rien de positif, c'est une pure hypothèse.

⁂

Voyons maintenant la question économique.

M. Fock ne donne aucun chiffre en ce qui concerne la dépense pour l'établissement de la voie et de ses dépendances. Mais, dans un document que j'ai sous les yeux, M. Rolland estime le prix kilométrique de voie ferrée, entre Biskra et Ouargla, à cent mille francs. Cette moyenne est évidemment trop faible. Elle devra être fortement majorée, si on considère la longueur totale de la ligne et l'état du pays.

En effet, l'ouvrage ne pourra être entrepris que par une extrémité, Biskra, et exécuté par allongements successifs. Une attaque simultanée sur plusieurs points n'est pas possible, puisqu'il n'existe aucune route, aucune voie de communication pouvant relier les différentes sections à des points d'approvisionnement connus. Les frais de transport du matériel croîtront donc, selon une progression ascendante très-accentuée.

⁂

En tenant tel compte que de raison des considérations qui précèdent, la dépense totale pour l'ensemble des travaux : substruction, pose de voie, travaux d'art, ouvrages de garde et de protection, etc., dépassera six cents millions !

La totalité des chemins de fer algériens n'a pas atteint une pareille dépense.

La Grande Compagnie coloniale, pour laquelle cette voie ferrée ne sera *qu'un moyen* (page 5?), devra donc disposer d'un capital énorme, tant pour exploiter les pays qui lui seront concédés que pour l'installation de la voie ferrée.

Dans des conditions aussi hypothétiques, sur des bases aussi fragiles, peut-on asseoir sans de gros risques une entreprise aussi colossale ?

Passons au deuxième point :

§ 2. EXPLOITATION TECHNIQUE ET COMMERCIALE

Partie Technique

Indépendamment de l'eau pour l'alimentation des chaudières, de nombreuses difficultés se dressent devant un examen sérieux ; en première ligne vient la sécurité des trains.

Cette sécurité, ainsi que celle des agents de l'exploitation, sera difficile à obtenir, à cause même de l'isolement de la ligne.

En France et à l'étranger, au milieu de populations denses et civilisées, essentiellement intéressées au bon fonctionnement des voies ferrées, on voit combien les accidents sont nombreux et la sécurité précaire ; cependant un contrôle de tous les instants suit la marche des trains, on n'emploie que des agents dévoués et disciplinés ; en cas d'accident, le secours est complet et immédiat.

Il ne sera pas de même dans le cas actuel.

La surveillance sera difficile et coûteuse dans ces régions désertes et absolument inhabitables. Qu'un accident imprévu, *ou bien voulu*, se produise, d'où viendra le secours, comment y parer avec la rapidité voulue. On pourra aménager dans chaque train un wagon de secours, c'est d'ailleurs réglementaire. Cette précaution sera-t-elle suffisante, si c'est la malveillance, doublée d'un esprit de rébellion et de rapacité, qui aient provoqué la catastrophe ?

Quoiqu'on dise, les Touareg, dont on veut absolument faire des amis, verront d'un très mauvais œil l'installation d'un instrument destiné à mettre fin à leurs habitudes invétérées de vol

et de rapine. Ces terribles pillards sont toujours à l'affût des caravanes ; pour réussir dans leurs entreprises, des parcours de deux à trois cents kilomètres, sur leurs dromadaires, ne les incommodent point. Les nombreux squelettes d'homme et de chameaux dont les os blanchis jalonnent certaines lignes de caravanes, appartiennent aux victimes de ces écumeurs du désert. Le *Simoun*, de légendaire mémoire, n'y est pour rien. Si la voie ferrée n'est pas suffisamment protégée ; si les trains ne sont pas accompagnés de forces suffisantes, les Touareg organiseront systématiquement le pillage des voyageurs et des marchandises ; ils se réfugieront ensuite dans le massif Hoggarien, où ils trouveront un refuge inattaquable.

Voici, d'ailleurs, ce qu'on lit dans le Bulletin n° 6 de notre Société, paru en 1880 :

« On ne rencontrera sur le tracé oriental, d'autres populations « que celle des Touareg, qui, de tous les indigènes sont certaine- « ment ceux qui nous offrent le moins de ressources, et dont il « ne sera jamais possible de gagner le concours et la sympathie. « Sans doute, des chefs Touareg ont protégé plusieurs voyageurs « européens ; ils pourront tout aussi bien protéger M. le lieute- « nant colonel Flatters dans son exploration ; mais comment « peut-on se faire illusion au point de croire que les Touareg « soient jamais favorables à la construction du Transsaharien.

« En dehors de la chasse et du brigandage, les moyens d'exis- « tence des Touareg se réduisent aux suivants :

« Les transports effectués par les serfs ;

« Les droits qu'ils perçoivent sur les caravanes ;

« Le tribut que leur paient certaines populations du Touat, du « Nefzaoua, de la Tripolitaine et du Soudan, pour être à l'abri « de leurs incursions ;

« Le commerce des esclaves ;

« Le commerce du sel dont ils ont le monopole, ce qui leur « donne une immense influence dans le Soudan.

« Le Transsaharien oriental supprime tout cela ; et vous « voulez que les Touareg se prêtent de bonne grâce, et moyen- « nant quelques indemnités, à la réalisation d'un projet qui « porterait un coup mortel à leur indépendance, à leur influence

« dans le Soudan, produirait un trouble profond et un complet « changement dans leur genre de vie et tarirait les sources « mêmes de leur existence,......... » (1).

Pense-t-on pouvoir modifier des habitudes séculaires par des objurgations et par les procédés système Masqueray? M. Rolland le croit. Avec les *Azdjer*, dit-il, page 7, dans sa lettre à M. Fock, *nous aurons les Kel-Oui, maitres des salines de Bilna, puis les Kel-Gheress, puis, les Aouelimmiden.* Il a la foi robuste.

Admettons, cependant, cette transformation sociale possible ; elle ne pourra devenir un fait accompli, présentant tous les gages voulus d'une sécurité complète, qu'a une échéance très-longue, et l'on espère construire le Grand central Transsaharien, d'Ouargla à Baroua, dans l'espace de *cinq années* seulement ! (Page 24).

En attendant cette transformation miraculeuse, il sera sage et prudent de protéger, non seulement la voie, mais encore les trains, par des soldats. Conçoit-on une grande exploitation commerciale obligée d'employer de semblables moyens. Quelle est la grande compagnie, quelque privilégiée qu'elle soit, qui acceptera cette obligation de couvrir ses opérations sous l'égide de la force armée.

Les soldats employés à une pareille besogne seraient exposés aux souffrances et aux dangers d'un climat meurtrier, lequel fera dans leurs rangs autant de victimes qu'une grande bataille, avec la gloire du but en moins.

Il serait intéressant de connaître les dépenses que l'exploitation technique occasionnera, étant données les conditions qui viennent d'être indiquées.

Partie Commerciale

Je laisse de côté la question relative à la nature et à l'impor tance des marchandises à transporter, et la longue dissertation qui fait l'objet des § 1 et 2, de la brochure : *Algérie, Sahara, Tchad*; cette question renferme trop d'inconnues.

---

(1) Ces lignes ont été écrites par un personnage qui a occupé des fonctions importantes dans l'extrême sud de la province de Constantine pendant assez longtemps. La catastrophe de l'expédition Flatters y est, pour ainsi dire, prévue.

Cependant, on lit page 25, que le prix de transport d'une tonne kilométrique est fixé à 0 fr. 035, qu'en sait on? Cette évaluation est extrêmement faible certainement.

En principe, un tarif de transport est la résultante des frais de toute nature auxquels le mouvement et la manipulation des marchandises donnent lieu, cela est élémentaire ; s'il en était autrement, les capitaux engagés seraient exposés à un krach irrémédiable.

Ces frais sont :

1° L'intérêt du capital de 1er établissement ;

2° Les frais de traction et d'exploitation ;

3° Les dépenses d'entretien de la voie et du matériel amortissement compris ;

4° Un coefficient indéterminé pour faire face aux assurances, risques et *aléas*.

Or, le capital de 1er établissement est inconnu, il sera tout au moins bien supérieur à celui fixé; inconnus sont également les frais de traction, d'exploitation et du matériel.

Cela étant, pourquoi fixer un chiffre de 0 fr. 035, lequel sera peut être triplé ou quadruplé ?

N'est-il pas évident que de semblables tarifs n'exerceront aucune attraction sur le mouvement commercial du Soudan central. La Compagnie du Royal Niger ne souffrira guère de cette concurrence. M. Mizon, dont on invoque l'autorité, pourrait fournir des renseignements précis sur les manœuvres de cette Compagnie anglaise, aussi rapace que dépourvue de scrupules.

*
* *

Considérons les zones qui seront soumises à notre influence, ou qui subiront celle de l'Angleterre. Ces zones sont séparées par la ligne Say-Baroua, d'après la convention Anglo-française de 1890. Au nord de cette ligne, les pays placés sous notre ère d'influence et que le *Grand central Transsaharien* doit desservir sont : le Damergou, le Gober, l'Adar, le Saberma, la Kel Gheress

et les Kel-Aïr. Ces pays sont de faible importance ; leur population, très rare, fournira peu de trafic ; ils sont d'ailleurs peu connus.

Tandis que, au sud de la même limite, nous trouvons sous la dépendance de l'Angleterre, le puissant empire de Sokoto, le Bornou, le Gando et l'Adamaoua, dont la densité de la population varie de 30 à 40 habitants par kilomètre carré. Ce sont les pays les plus populeux, les plus productifs, les plus riches du Soudan central. Ils dépendent du bassin hydrographique du Bas Niger et de la Benoué, dont le débit est suffisamment grand, pendant une partie de l'année, pour assurer le transport des marchandises à des prix que la voie ferrée ne pourra jamais atteindre. On a dit que les fleuves étaient des chemins de fer qui marchaient. C'est bien ici le cas.

Mais, dans l'hypothèse où le concours de la Benoué et du Niger ferait défaut, la *Royal Niger Company* n'hésitera guère à établir une voie ferrée d'un point quelconque de la côte jusqu'à Kano, s'embranchant ensuite sur Kouka, à l'est et à l'ouest, sur Sokoto, avec des difficultés de construction bien plus réduites. Quant au transport maritime, les prix de fret diminueront avec l'augmentation du mouvement.

D'après une correspondance récemment arrivée par le courrier du Congo, la *Royal Niger Company* aurait déjà étendu les dispositions du traité passé avec le Sultan de Sokoto jusqu'au Damergou, au mépris de la convention de 1890, dont elle se moque pas mal d'ailleurs. S'il en était ainsi, que resterait-il pour alimenter le *Grand central Transsaharien ?* Rien.

On peut dire toutes ces choses, sans *manquer de patriotisme ;* elles sont l'expression de faits exacts.

Voyons maintenant quel contingent de trafic pourront fournir les populations intermédiaires entre Ouargla, terminus désirable de la ligne de Philippeville-Biskra, et Baroua sur le Tchad — (dont M. Duponchel a prédit le dessèchement dans un avenir plus ou moins lointain).

Hélas, tout le monde est d'accord pour reconnaître une situation si bien décrite par M. Sabatier. Sauf quelques régions isolées, présentant un effectif d'habitants insignifiant, la grande voie

transsaharienne traversera le désert dans toute sa nudité ; pas de population stable, pas d'animaux, pas de produits naturels du sol, pas de végétation. Rien ne pourra dans l'avenir modifier un état de choses qui s'aggrave tous les ans ; il est le résultat de conditions atmosphériques et géologiques dont M. Guy, ingénieur des Arts et Manufactures, inspecteur principal de la Compagnie Franco-Algérienne, a si bien décrit les lois.

*
* *

De l'ensemble des considérations qui viennent d'être succinctement exposées, il est permis de conclure :

1° Le *Grand Central Transsaharien*, entre Ouargla et Baroua, rencontrera, dans son exécution, de grandes difficultés techniques qui auront pour conséquence d'élever considérablement le prix de revient que l'on peut estimer déjà à six cents millions ;

2° L'exploitation technique exigera une protection armée, coûteuse et pénible, si l'on veut se préserver des bandes Touareg ;

3° Le trafic commercial sera d'une insuffisance notoire, actuellement du moins.

La solution de cette question doit être reculée à des temps meilleurs, dont la génération actuelle ne sera pas témoin, malgré le progrès de la science et de l'industrie.

§ 3. TRACÉ OCCIDENTAL

Faut-il maintenant développer les avantages de toute nature que présente le projet ayant Oran pour tête de ligne, et dont, on ne saurait trop le répéter, la Société de Géographie d'Oran a fait l'objet de ses études depuis sa fondation ? Cela semble peu nécessaire. Les renseignements les plus amples sont insérés dans les Bulletins de la Société, des années 1879, 1880, 1881, 1882, 1884, 1887, 1888, 1890, 1891, indépendamment d'autres travaux publiés par M. Pouyanne, M. Sabatier, M. Bédier et par le soussigné.

Cependant, il importe de mettre de nouveau bien en relief, les

qualités réelles qui distinguent le raillway occidental, de son concurrent oriental. On laisse sous silence le tracé central, dont Alger serait tête de ligne et les points intermédiaires ; Ouargla, Golea, Insalah : il n'est pas soutenable.

Ici, pas de difficultés d'aucune sorte, rien n'est aléatoire, quoiqu'en pensent M. Rolland et ses collaborateurs. Le pays est parfaitement connu de longue date, par des travaux nombreux et consciencieux dont on peut citer les auteurs; ce sont : Le Général Daumas, dont la publication remonte à 1846, le Commandant de Colomb, qui a dressé une carte de la vallée de l'oued Saoura et du Touat. Ghérard Rolff, le Colonel Colonieu, qui a visité une partie du Gourara, puis, les travaux de divers officiers de Bureaux Arabes qui ont dressé la statistique de la population et des produits. Les itinéraires du Commandant Deporter, etc.

De cet ensemble de travaux, il résulte que la région considérée est d'un accès facile ; que l'eau existe en nappes abondantes et de bonne qualité, à quelques mètres de la surface, alimentées par les neiges qui recouvrent annuellement l'immense massif du Derem marocain. Elle renferme une population de un million d'habitants environ, distribuée dans près de neuf cents villages ou Ksour, jalonnant les vallées de l'oued Ghir, de l'oued Messaoud et de l'oued Saoura, qu'ombragent plus de 11 millions de palmiers. Un mouvement commercial existe depuis longtemps déjà, au moyen de caravanes, entre les Hauts-Plateaux Oranais, le Touat et le Gourara, la voie ferrée en centuplera l'importance. La population de la région qui nous occupe espère dans notre intervention, elle nous tend les bras, elle demande notre protection pour la préserver des incursions des nomades pillards.

Au point de vue technique, c'est-à-dire, d'exécution, on a démontré dans plusieurs circonstances, par les données de l'expérience, que le prix de revient kilométrique ne dépassera pas la moyenne de soixante-dix mille francs ; soit, pour la dépense totale : soixante millions au maximum.

En ce qui concerne la question politique, les circonstances actuelles commandent beaucoup de prudence. Nous pouvons compter à cet égard sur l'énergie et le patriotisme de nos gouvernants et le dévouement de nos représentants.

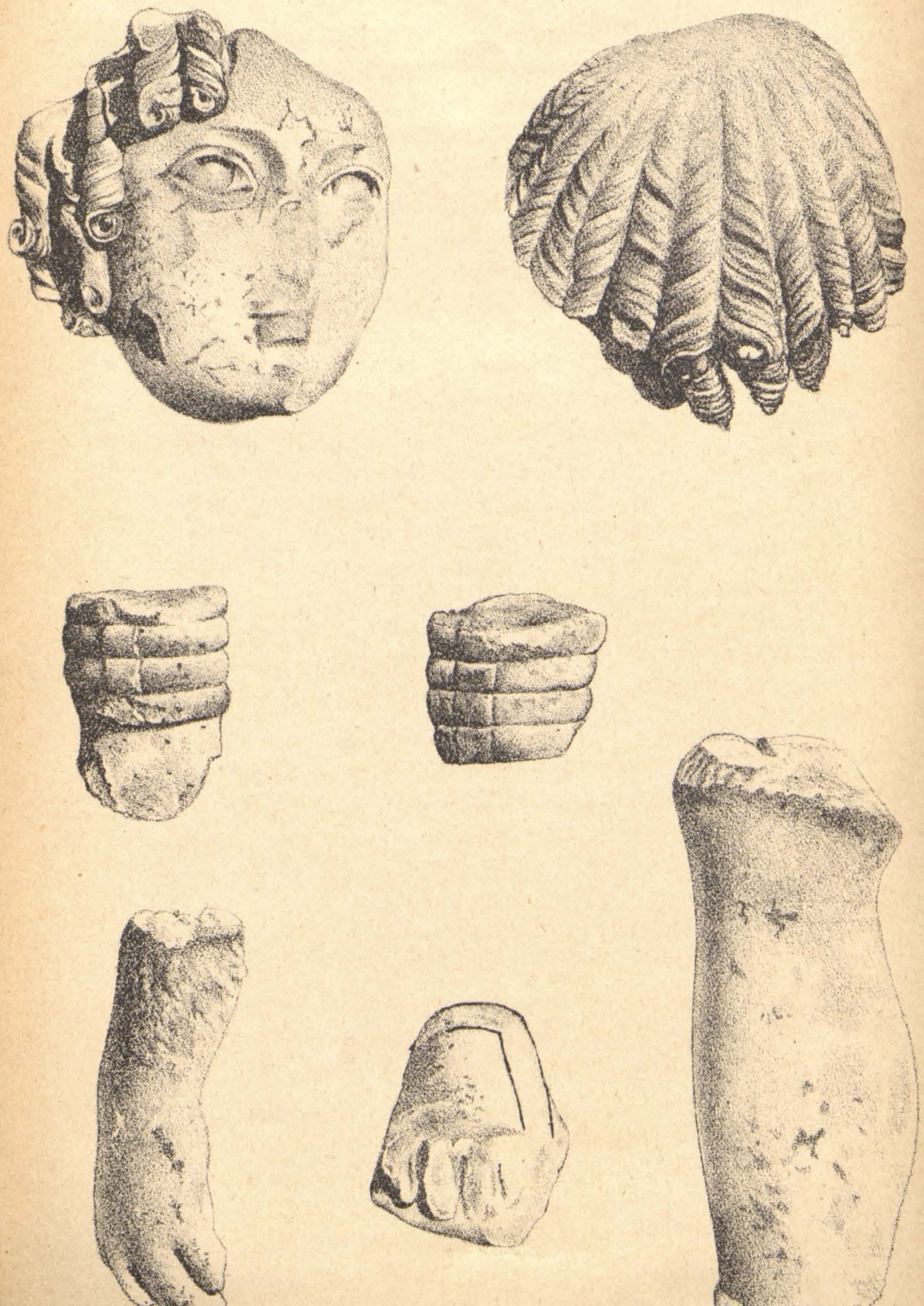
Le Touat, par sa position centrale, placé au carrefour des chemins suivis par les caravanes venant de la boucle du Niger, du Soudan, de Mourzouk et du Nord deviendra un marché considérable dont il sera aisé de nous réserver le monopole. Étant maîtres de cette position stratégique et exerçant une action bienfaisante sur les populations qui l'anime, l'influence française rayonnera efficacement jusqu'au Soudan. Ce n'est qu'alors seulement, que la question du prolongement de la voie ferrée jusqu'au Niger, puis, jusqu'au Soudan central pourra être entreprise avec succès, appuyée sur des bases solides.

Je suis absolument de l'avis de M. Rolland sur la nécessité, qui s'impose, d'une action ferme et énergique dans le Soudan ; il importe de ne pas nous laisser distancer. Le patriotisme bien entendu, s'accorde ici avec l'intérêt de la France et celui de nos possessions africaines. Mais encore faut-il que cette action puisse se manifester dans des conditions pratiques et utiles.

La ligne occidentale est la seule qui puisse donner ce résultat. Toutefois, il y a urgence, il faut se hâter, si l'on veut barrer le passage aux Anglais dont l'installation sournoise au cap Jubi vise la grande vallée de l'Oued-Dra qui les conduirait alors à Igli avant nous. Alors l'avancement vers le Touat nous serait à jamais fermé, malgré la théorie de l'Hinterland ; et notre colonie algérienne, si riche d'avenir, dont le développement progressif intéresse la métropole à un très haut degré, périrait de consomption.

J. BOUTY,

Secrétaire général de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran.



STATUE DE LA DÉESSE MAURE

Une nouvelle découverte a été faite à Aïn-Témouchent, dans les ruines d'Albulae, à 75 mètres du point où l'on a exhumé en 1888 le document épigraphique qui consacre le souvenir de la restauration, en l'an 260 de la province (de J.-C. 299), du temple de la déesse Maure. Le 15 novembre dernier, des terrassiers, en creusant les fondations d'une maison, celle de M. Carcenac, ont découvert, à trois mètres sous le sol, les débris en beau marbre blanc d'Italie d'une statue de cette divinité ethnique : la tête presque entière en deux fragments, la partie supérieure de chaque bras couverte d'une courte manche formée de 4 plis bouffants réunis par une bande, la main droite avec une partie du bras, une jambe, enfin le pied gauche chaussé d'une semelle retenue par une courroie croisant sur le cou-de-pied (*voir le dessin ci-contre*).

La tête a 24 centimètres de hauteur. C'est celle d'une statue à peu près de grandeur naturelle. Le superbe arrangement de ses cheveux, frisés avec une extrême régularité, confirme le passage suivant de la Géographie de Strabon relatif à la coiffure des Maures ou Maurusiens : « Bien qu'habitant un pays géné-« ralement très fertile, les Maurusii ont conservé jusqu'à présent « les habitudes de la vie nomade. Mais ces habitudes n'excluent « pas chez eux un goût très vif pour la parure, comme l'attestent « leurs longs cheveux tressés et leur barbe toujours bien frisée « et les bijoux d'or qu'ils portent et le soin qu'ils ont de leurs « dents et de leurs ongles. Ajoutons qu'on les voit rarement « s'aborder dans les promenades publiques et se toucher la main « de peur de déranger, si peu que ce soit, l'économie de leur « coiffure (1). »

(1) *Géographie de Strabon*, livre XVII, chap. III, 7. Traduction de M. Amédée Tardieu.

M. Bacquès, maire d'Aïn-Témouchent, ayant bien voulu me faire part de cette découverte, je me suis rendu dans cette localité pour recueillir ces précieux fragments, qui sont aujourd'hui déposés au musée d'Oran.

L. Demaeght.

Inscriptions inédites de la Province d'Oran

AIN BRIDJ

De nouvelles pierres tombales ont été trouvées dans la propriété de M. Henri Dandoy, à Aïn Bridj. J'y ai relevé les inscriptions suivantes :

N° 1151. — Sur une pierre de 0m75 de hauteur sur 0m45 de largeur, lettres de 7 centimètres.

D M S
AVRELI
VSSATV
RNINV
SVIXIT
ANI////

La partie inférieure de la pierre est brisée.

N° 1152. — Sur une pierre rectangulaire de 0m82 de hauteur sur 0m45 de largeur et 0m35 d'épaisseur, lettres de 5 centimètres.

D M S
FLAVIASATVRA
VIXITANNISXX
VINNIFELIXCo
IVGISVAEBENE
M· FECIT

D(iis) M(anibus) s(acrum). Flavia Satura vixit annis 20. Vinni(us) Felix co(n)jugi suae bene m(erenti) fecit.

N° 1153. — Sur une tombe en forme de caisson, dans un cadre de 0m60 de hauteur sur 0m47 de largeur, lettres de 0m06.

D M S
C L R V F I N V S
V I X· AN· V I· ME V
/ / / C L MAIANESIS
5 V I X· AN I I C L RVF
/ / / / F I L I S

Lettres liées : RV à la 2me ligne ; ANE à la 4me ; RVF à la 5me.

D(iis) M(anibus s(acrum). Cl(audius) Rufinus vix(it) an(nis) 6, mensibus 5...... Cl(audius) Maiane(n)sis vix(it) an(nis) 2, Cl(audius(Ruf[inus] fili(i)s (fecit).

LAMORICIÈRE (Altava)

N° 1154. — Inscription chétienne sur une dalle non équarrie de 0m43 de longueur, 0m26 de hauteur et 0m07 d'épaisseur, en moyenne, trouvée à Lamoricière, aujourd'hui au musée d'Oran, lettres de 26 millimètres.

Un losange inscrit dans un carré, entre deux colombes. — Une croix dans le losange. De chaque côté de l'inscription, un rameau auquel un cœur est suspendu.

D × M × S × I V L ' A F A O
S A V I C X ' T AN N I S
X ς I D I S X ς K A L
D E C E M B AP C C C X C I I I

D(iis) M(anibus) s(acrum) Julia Faosa vicxit annis 17, dis(cessit) 16 kal(endas) decemb(res) a(nno) P(rovinciae) 393(16 Novembre 432)

ERRATA

Par suite de coquilles typographiques notre inscription 1149, publiée dans le dernier Bulletin, a été mal reproduite. Il faut lire :

D M ❦ S ❦
A V R E L I F E S T V /
/ / A C R A S / V S
F I L I A V R E L I O S E
V E R O P A T R I · B · M ·
F · V · A · L X M D X X V

D(iis) M(anibus) s(acrum). Aureli(i) Festu[s et] A cras[i]us fili(i) Aurelio Severo patri b(ene) m(erenti) f(ecerunt); v(ixit) a(nnis) 60, m(ense uno) d(iebus) 25.

Inscription 1150 — A la 4e ligne, au lieu de I X A, lire N A, (*luna* XXI) et supprimer le dernier alinéa : « A la 3e ligne, etc. »

L. Demaeght.

DÉPARTEMENT ET PORT D'ORAN

EXPORTATIONS & IMPORTATIONS

Nous devons à l'obligeance de M. le Receveur principal des Douanes d'Oran les renseignements suivants sur le mouvement commercial comparatif des Ports du département d'Oran, en 1889 et 1890, et particulièrement du Port d'Oran en 1890. Ces renseignements doivent être considérés comme un minimum.

Ces résultats donnent la mesure de l'activité déployée par nos colons, si peu connus et si mal appréciés en France. En sera-t-il tenu compte par la Commission sénatoriale........ ?

Que représentait-il le mouvement commercial de la Régence d'Alger avant la conquête ? Presque rien. Le Maroc, dont la population est le double de la population de la colonie, mais qui reste un pays fermé comme l'ancienne régence donne lieu à un mouvement de quelques millions à peine.

En Tunisie, depuis l'établissement du protectorat, la valeur des exportations et des importations a décuplé.

Le Secrétaire Général,

BOUTY.

MOUVEMENT COMMERCIAL

EXPORTATIONS

DÉSIGNATION des MARCHANDISES		UNITÉS	1889	1890	PORT D'ORAN en 1890
Animaux vivants	bêtes de som^me	Tète	224	535	527
	bestiaux	»	266.400	345.923	290 436
Graisses, suif bruit et saindoux		Kilog.	79.176	99.732	81.918
Peaux brutes		»	573.286	826.610	785:825
Laine en masse		»	3.045.840	2.130.453	1.916.819
Soies		»	161	556	556
Cire brute		»	17.238	12.181	12.181
Poissons de mer		»	621.404	680.233	654.927
Corail brut		»	106	»	»
Os, sabots et cornes de bétail		»	381.058	388.057	365,812
Céréales	Froment	Quintal	702.559	721.730	614 972
	Maïs	»	519	711	711
	Orge	»	412.309	527.235	455.972
	Avoine	»	181 045	243.240	207.817
Farines		»	5.640	12.194	6.204
Légumes	verts	Kilog.	124.641	175.054	119.835
	secs et leurs farines	»	2.227 958	1.690.589	1.260.642
Pommes de terre		»	583.297	582.612	490.937
Alpistes		»	51.200	67.892	67.892

EXPORTATIONS (suite)

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	1889	1890	PORT D'ORAN en 1890
FRUITS frais	Kilog.	230.185	412.490	405.873
FRUITS secs ou tapés	»	484.236	105.048	89.645
FRUITS oléagineux	»	15.648	12.007	12.007
TABACS en feuilles	»	1.622	3.446	3.446
TABACS fabriqués	»	5 709	9.804	9.804
HUILES d'olives	»	10.293	11.033	8 213
HUILES de graines grasses	»	8.391	5.670	4.835
LIN en graines	»	38.926	87.060	87.060
LIN en tiges brutes	»	»	»	»
LIN teillé, peigné et en étoupes	»	»	»	»
Joncs et roseaux bruts	»	»	»	»
Alfa	»	51.942 832	50.601.020	42.435.620
Feuil. de palmiers nains	»	»	»	»
Crin végétal	»	12.587.615	13.585.320	13 375.825
Liège	»	50.664	142.830	142.380
Ecorces à tan	»	7.617.709	8.884.418	8.884.118
Fourrages et son	»	3.645.641	3.935.418	8.884.118
Drilles	»	827.526	916.538	3.815.637
Plomb (métal brut)	Quintal	52	56	842.937
MINERAIS de fer	»	2.669.657	3.550.687	»
MINERAIS de cuivre	»	»	»	»
MINERAIS de plomb	»	5.009	46.896	»
MINERAIS de zinc	»	»	»	540
Vins de toute sorte	Litre	55.295.944	77.192.483	61.466.835
Eaux-de-vie et alcools	Litre d'alcool	495.231	414.805	386.856
Peaux préparées et ouvrées en peau	Kilog.	22.013	13.315	12.140

IMPORTATIONS

DÉSIGNATION des MARCHANDISES		UNITÉS	1889	1890	PORT D'ORAN en 1890
Animaux vivants	bêtes de som^me^	Tête	1.990	1.971	1.510
	bestiaux	»	78.343	137.108	452
Viandes salées		Kilog,	398.834	364.108	298.615
Fromages		»	651.039	677.282	580.821
Beurre		»	131.776	165.376	114.617
Graines		»	441.179	484.350	412 823
Peaux brutes		»	53.641	143.044	103.623
Soies		»	1.361	368	368
Poissons de mer		»	861.752	846.043	735.627
Céréales	froment	Quintal	1.691	140	120
	maïs	»	102	2	2
	orge	»	833	433	421
	avoine	»	36	4	4
Farines		»	14.944	12.491	10.817
Riz		Kilog.	1.395.489	1.389.599	1.004.516
Pommes de terre		»	2.701.051	3.032.086	2.835.637
Légumes secs		»	2.118.351	1.906.540	1.714.629
Fruits	secs ou tapés	»	1.377.282	1.613.767	1.431.826
	oléagineux	»	543.266	372.237	350.417
Glucose		»	37.051	69.537	62.336
Sucre	bruts	»	248.239	331.493	291.987
	raffinés	»	5.135.668	5.957.818	4.832.635
Café		»	1.433 900	1.569.559	1.106 819
Chicorée		»	149.391	179.643	150.438

IMPORTATIONS (suite)

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	1889	1890	PORT D'ORAN en 1890
Thé	Kilog.	10.026	12.747	9.896
Poivre	»	101.470	115.073	98.764
Marrons, chataignes et leurs farines	»	266 065	392.312	310.629
Cannelles et casaia lignea	»	12.538	12.636	10.818
Muscade, maics et vanille	»	421	376	297
Clous et griffes de girofle	»	9.383	12.876	10.854
TABACS en feuilles	»	679.140	745.586	649.826
TABACS fabriqués	»	56.486	44.246	40.935
HUILES d'olives	»	2.566 200	1.614.845	1.217.827
HUILES d'autres graines grasses	»	1.307.488	1.919.441	1.529.432
Bois à construire bruts ou équarris	1000 kil.	6.188	5.181	3.027
Bois à construire sciés	»	10.369	17.797	13.810
Matér. de toute sorte	Kilog.	25.872.549	26.760.815	18.936.418
Houille	Quintal	423.747	368.069	245.819
Huiles et pétrole brutes	Kilog.	16.198	50.129	45 627
Huiles et pétrole raffinées	»	1.111.273	1.206.828	937.857
Boissons fermentées vins ordin.	Litre	1.566.364	1.581.325	1.175.745
Boissons fermentées vins de liq.	»	259.143	264.660	210.615
Eaux-de-vie, alcool et liqueurs	Litre d'alcool	1.114.451	1.915.087	1.630.937
Bière	Litre	164.867	162.754	140.540
Poteries	Kilog.	1.041.459	1.163.406	827.630
Verres et cristaux	»	1.326.917	1.321.581	1.025.619

IMPORTATIONS (suite)

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	1889	1890	PORT D'ORAN en 1890
Tissus de lin et de chauve.....	»	84.131	84.137	56.925
Tissus de jute......	»	854.521	922.450	817.638
Tissus de coton	»	1.476.850	1.582.146	1.359.627
Tissus de laines	»	173.914	190.917	150.830
Tissus de soie......	»	5.633	5.745	5.044
Tissus autres... ...	»	4.707	2.651	2.525
Papiers et carton.....	»	1.403.333	1.245.039	936 945
Peaux préparées et ouvrages en peau...	»	561.317	551.700	514.876
Machines et mécaniques..............	»	1.239.081	1.329.065	1.120.432
Ouvrages et métaux..	»	3.721.901	3.150.917	2.975.837
Ouvrages de sparterie, de vannerie et de corderie...........	»	532.952	655.415	489.635

MOUVEMENT

DES PORTS DU DÉPARTEMENT D'ORAN

(Les renseignements qui suivent ont été fournis par MM. les Capitaines des Ports)

Mouvement de la Navigation dans le Port d'Arzew pendant l'année 1890

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnages	Équipages	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnages	Équipages	Passagers	NOMBRE de NAVIRES	Tonnages	Équipages	Passagers
Français..	384	258.716	11.954	115	47	6.053	301	4	431	264.769	12.253	189
Français-Algériens.	100	14.594	1.204	10	158	8.8 4	9 2	22	258	23.398	2.106	32
Anglais..	40	31.250	764	20	2	474	16	»	42	31.724	780	20
Suédois..........	8	3.978	138	»	»	»	»	»	8	3.978	138	»
Espagnols........	4	3.054	86	»	53	1.860	267	14	57	4.914	353	»
Italiens.........	»	»	»	»	10	3.860	94	»	10	3.860	94	»
Américains.......	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Autrichiens.......	»	»	»	»	2	718	22	»	2	718	22	»
Allemands........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Ottomans.........	»	»	»	»	2	698	20	»	2	698	20	»
Norvégiens	8	3.544	110	»	2	934	22	»	10	4.478	132	»
Danois...........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Néerlandais.......	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Portugais.........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Grecs..	»	»	»	»	2	698	20	»	2	698	20	»
Marocains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux en 1890..	544	315.136	14.256	145	278	24.099	1.664	40	822	339.235	15.921	185
Totaux en 1889..	513	320.119	18.899	61	230	24.842	1 705	58	793	344.961	15.604	119
Différence en plus.	31	»	366	84	»	»	»	»	29	»	316	66
Différence en moins	»	4.933	»	»	2	613	31	18	»	5.596	»	»

PORT D'ORAN

Mouvements de la Navigation par Pavillons pendant l'année 1890

ENTRÉS

PAVILLONS	Vapeurs – Nombre	Vapeurs – Tonnages	Vapeurs – Equipages	Vapeurs – Passagers	Voiliers – Nombre	Voiliers – Tonnages	Voiliers – Equipages	Voiliers – Passagers
Français	911	620.072	29.350	28.087	119	7 810	670	»
Espagnols	193	49.748	3.130	9.659	246	2.297	1.657	229
Anglais	162	124.358	3.112	32	4	698	26	»
Suédois	17	10.214	286	31	2	819	21	»
Belges	16	16.510	342	1	»	»	»	»
Norvégiens	31	13.731	452	»	13	5.424	130	»
Hollandais	2	1.650	42	»	»	»	»	»
Italiens	»	»	»	»	23	8.519	231	»
Autrichiens	2	1.467	48	»	11	3.174	104	»
Portugais	»	»	»	»	11	791	82	»
Danois	6	4.079	133	»	»	»	»	»
Allemands	22	17.946	435	»	»	»	»	»
Grecs	1	1.265	22	»	1	235	8	»
Américains	»	»	»	»	1	58	10	»
Ottomans	»	»	»	»	1	414	11	»
Marocains	»	»	»	»	2	24	16	»
Totaux vapeurs	1.363	861.049	37.352	37.810	434	36.263	2.966	229
Voiliers	434	36.263	2.966	229	»	»	»	»
Total général 1890	1.797	897.303	40.318	38.039	»	»	»	»
id. 1889	1.572	839.606	35.643	44.395	»	»	»	»
Différence en 1890	225	57.697	4.675	6.356	»	»	»	»

SORTIS

PAVILLONS	Vapeurs – Nombre	Vapeurs – Tonnages	Vapeurs – Equipages	Vapeurs – Passagers	Voiliers – Nombre	Voiliers – Tonnages	Voiliers – Equipages	Voiliers – Passagers
Français	908	620.750	29.167	24.771	121	7.850	698	»
Espagnols	191	48.340	3.112	9.388	248	9.319	1.676	6
Anglais	160	129.518	3.083	17	6	875	44	»
Suédois	17	10.214	297	2	2	819	21	»
Belges	16	16.508	332	»	»	»	»	»
Norvégiens	34	16.149	496	»	6	2.142	52	»
Hollandais	2	1.650	42	»	»	»	»	»
Italiens	»	»	»	»	23	7.875	222	»
Autrichiens	2	1.473	48	»	15	4 608	131	»
Portugais	»	»	»	»	13	892	97	»
Danois	7	4.758	164	»	»	»	»	»
Allemands	22	18.611	437	»	»	»	»	»
Grecs	1	1.265	22	»	1	250	8	»
Américains	»	»	»	»	1	58	10	»
Ottomans	»	»	»	»	1	414	11	»
Marocains	»	»	»	»	3	36	24	»
Totaux vapeurs	1.360	869.236	37.200	34.178	438	35.141	2.994	6
Voiliers	438	35.141	2 994	6	»	»	»	»
Total général 1890	1.798	904.377	40.194	34.184	»	»	»	»
id. 1889	1.560	821.408	34.775	44.784	»	»	»	»
Différence en 1890	238	82 969	5.419	10.600	»	»	»	»

TOTAUX ENTRÉS ET SORTIS

PAVILLONS	Nombre	Tonnages	Equipages	Passagers
Français	2.059	1.256.482	59.885	52.858
Espagnols	878	115.704	9.575	19.282
Anglais	332	255.449	6.265	49
Suédois	38	22.066	625	33
Belges	32	33.018	674	1
Norvégiens	84	37 446	1.130	»
Hollandais	4	3.300	84	»
Italiens	46	16.394	453	»
Autrichiens	28	10.722	331	2
Portugais	24	1.683	179	»
Danois	13	8.837	297	»
Allemands	44	36.557	872	»
Grecs	4	3.018	60	»
Américains	2	116	20	»
Ottomans	2	828	22	»
Marocains	5	60	40	»
Totaux vapeurs	3 595	1.801.680	80.512	72.225
Voiliers	»	»	»	»
Total général 1890	»	»	»	»
id. 1889	»	»	»	»
Différence en 1890	»	»	»	»

OBSERVATIONS

L'augmentation que nous constatons cette année, nous la devons en grande partie au pavillon français qui a fourni, comme mouvement, entrées et sorties, 1,819 vapeurs jaugeant 1,240,822 tonnes.

En 1889, nous n'avons eu que 1,609 vapeurs, ayant donné comme déplacements, entrées et sorties, 1,176,182 tonnes; nous avons donc une augmentation pour l'année 1890, de 210 vapeurs, donnant 64,340 tonnes.

La navigation à voile, en 1889, a été de 296 voiliers ayant donné 16,417 tonnes. En 1890, nous n'en avons eu que 230, qui donnent, entrées et sorties, 16,660 tonnes. Or, malgré cette diminution comme nombre de navires, nous avons, en 1890, une augmentation comme tonnage, de 243 tonnes. Le port tend donc à être fréquenté par de plus grands navires.

Ainsi, la navigation totale sous pavillons français, entrées et sorties, pour l'année 1890, se trouve en augmentation sur l'année 1889, de 210 navires, jaugeant 64,883 tonnes.

En résumé, le mouvement général de la navigation, entrées et sorties de notre port, augmente chaque année et tout particulièrement, par le pavillon français.

En outre, nous constatons que, malgré le décret qui interdit le cabotage de port français à port français, y compris l'Algérie, au pavillon Italien, nous trouvons que le nombre de navires ayant fréquenté notre port pendant l'année 1890 est supérieur à celui de 1889, de 6 navires, ayant 635 tonnes de déplacement, entrées et sorties.

Le Capitaine du Port,

COUDRAY.

Mouvement de la Navigation dans le Port de Nemours pendant l'année 1890

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnages	Équipages	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnages	Équipages	Passagers	NOMBRE de NAVIRES	Tonnages	Équipages	Passagers
Français	160	115.654	7.690	1.505	»	»	»	»	160	115.654	7.690	1.505
Français-Algériens	114	13.430	1.458	407	99	2.739	498	68	213	16.169	1.956	475
Anglais	2	2.050	44	»	18	774	80	40	20	2.824	124	40
Suédois	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Espagnols	8	1.772	138	»	151	5.490	987	12	159	7.262	1.125	12
Italiens	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Américains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Autrichiens	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Allemands	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Belges	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Norvégiens	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Danois	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Néerlandais	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Portugais	»	»	»	»	4	206	40	»	4	206	40	»
Grecs	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Marocains	»	»	»	»	14	168	112	53	14	168	112	53
Totaux en 1890	284	132.906	9.330	1.912	286	9.377	1.717	173	570	142.283	11.047	2.085
Totaux en 1889	»	»	»	»	»	»	»	»	538	183.970	»	»
Différence en plus	»	»	»	»	»	»	»	»	32	»	»	»
Différence en moins	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8.353	»	»

Mouvement de la Navigation dans le Port de Béni-Saf pendant l'année 1890

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnage	Équipages	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnage	Équipages	Passagers	NOMBRE de NAVIRES	Tonnage	Équipages	Passagers
Français..........	54	7.923	733	22	»	»	»	»	54	7.923	733	22
Français-Algériens.	»	»	»	»	48	1.451	238	4	48	1.451	238	4
Anglais..........	155	169.941	3.396	5	1	43	7	»	156	169.984	3.403	5
Suédois..........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Espagnols.......	1	253	20	»	39	1.277	244	»	40	1 530	264	»
Italiens..........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Américains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Autrichiens.......	»	»	»	»	1	287	9	»	1	287	9	»
Allemands	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Belges	1	744	18	»	»	»	»	»	1	744	18	»
Norvégiens	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Danois............	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Néerlandais.......	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Portugais.......	»	»	»	»	1	72	12	»	1	72	72	»
Grecs............	1	996	22	»	»	»	»	»	1	»	996	»
Marocains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	22	»	»
Totaux en 1890..	212	179.857	4.189	27	90	3.130	510	4	302	182.987	4.699	31
Totaux en 1889..	205	162.259	3.928	27	66	2.263	367	4	271	164.522	4.295	38
Différence en plus..	7	17.598	261	»	24	867	143	»	31	18.465	404	»
Différence en moins	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7

Mouvement de la Navigation dans le Port de Mostaganem pendant l'année 1890

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnage	Équipages	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnage	Équipages	Passagers	NOMBRE de NAVIRES	Tonnage	Équipages	Passagers
Français	138	99.647	4.358	130	1	186	7	1	139	99.833	4.365	131
Français-Algériens	61	9.495	760	151	28	1.363	162	3	89	10.885	922	154
Anglais	»	»	»	»	«	»	»	»	»	»	»	»
Suédois	2	1.422	40	»	2	588	16	»	4	2.010	56	»
Espagnols	1	211	16	»	»	»	»	»	1	211	16	»
Italiens	»	»	»	»	1	415	10	»	1	415	10	»
Américains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Autrichiens	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Allemands	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Belges	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Norvégiens	6	1.979	80	2	2	756	20	1	8	2.735	100	3
Danois	1	887	21	»	»	»	»	»	1	887	21	»
Néerlandais	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Portugais	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Grecs	»	»	»	»	1	388	10	»	1	388	10	»
Marocains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux en 1890	209	113.641	5.275	283	35	3.696	225	5	244	117.337	5.500	288
Totaux en 1889	209	134.716	5.510	150	32	2.054	170	2	241	136.770	5.680	152
Différence en plus	»	»	»	133	3	1.642	55	3	3	»	»	136
Différence en moins	»	21.075	255	»	»	»	»	»	»	19.433	180	»

Récapitulation par port du mouvement de la Navigation dans le département d'Oran, pendant l'année 1890

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	NOMBRE de vapeurs	Tonnages	Equipages	Passagers	NOMBRE de voiliers	Tonnages	Équipages	Passagers	NOMBRE de navires	Tonnages	Équipages	Passagers
Oran	2.723	1.730.276	74.552	71.988	872	71.404	5.960	235	3.595	1.801.680	80.512	72.225
Arzew...........	544	315.136	14.256	145	278	24.099	1.664	40	822	339.235	15.920	185
Nemours..........	284	132.906	9.330	1.912	286	9.377	1.717	173	570	142.283	11.407	2.085
Bénisaf...........	212	179.857	4.189	27	90	3.130	510	4	302	182.987	4.699	31
Mostaganem	209	113.641	5.275	283	35	3.696	225	5	244	117.337	5.500	288
Totaux en 1890..	3.972	2.469.816	147.602	743.55	1.561	111.836	10.076	457	5.533	2.583.527	98.038	»
Totaux en 1889..	»	»	»	»	»	»	»	»	4.975	2.491.237	»	»
Différence en plus.	»	»	»	»	»	»	»	»	558	92.290	»	»
Différence en moins	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE & D'ARCHÉOLOGIE

DE LA

PROVINCE D'ORAN

TOME XIme — 1891

TABLE DES MATIÈRES

BIBLIOGRAPHIE